This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Janvier 1855.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE).

TOME X.

LYON.
CHEZ AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
PARIS.
CHEZ J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, 13.
1855.

Digitized by Google

Digitized by Google

DC801
L96R37
ser. 2
v. 10-11

REVUE
DU LYONNAIS
RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Poésie.

—

HYMNE A L'ÉPÉE.

Fils des Francs! aimons notre épée;
Son acier nous va mieux que l'or,
Et Dieu, qui l'a si bien trempée,
Veut, par nous, s'en servir encor.
La paix, ici-bas, n'est qu'un rêve.
Un peuple en abdiquant le glaive
Abdique et son nom et ses droits.
Malheur aux races amollies
Reniant leurs saintes folies,
Et brisant l'épée ou la croix!

Toi qui du glaive des ancêtres
Trouve le fer lourd à ta main,
Apprends à ramper sous des maîtres:
Tu seras esclave demain.
Dieu nous donne à chacun nos armes:
La Vierge a l'éclat de ses charmes

Digitized by Google

Ses yeux invitant au bonheur;
Un respect entoure l'enfance,
Elle a ses larmes pour défense...
L'homme a son épée et l'honneur.

L'acier porté par l'homme libre
N'insulte pas à l'innocent;
Sa vertu vient faire équilibre
Entre le faible et le puissant.
Guerrier! moi j'ai lu dans son âme
Brillante aux yeux comme ta lame;
Dès longtemps j'ai su te chérir;
Quand j'érige ici ta statue,
Ce n'est pas à l'homme qui tue,
Mais à l'homme qui sait mourir.

Celui qui frappe avec le glaive
Périt par le glaive à son tour;
Il le sait! la mort qui l'enlève
L'a vu sourire avec amour.
Pour aller où l'attend le sage,
Il choisit le plus court passage,
Toujours prêt quand il faut partir;
Baptisé dans le sang qu'il donne,
Il reçoit, là-haut, sa couronne
Des mains d'un Dieu qui fut martyr.

Oui, même aux jours vils où nous sommes,
La force est au plus généreux;
Et ceux-là seront rois des hommes
Qui ceindront le glaive pour eux.
Car tu n'es pas, ô noble épée,
Tu n'es pas la force usurpée
Du bras qu'un hasard fait vainqueur;
C'est l'âme, après tout, qui te porte;

Digitized by Google

Tu n'obéis qu'à la plus forte,
Et tu vaux ce que vaut le cœur.

J'aime à voir jaillir l'étincelle
Du casque et des glaives d'acier;
La splendeur dont l'arme ruisselle
Vient d'ailleurs que du fer grossier.
Dans l'éclair des lames guerrières
J'ai puisé de saintes lumières,
J'ai lu patrie, honneur et foi;
Et j'entends, au choc des armures,
Parler plus haut que mes murmures
Un Dieu qui se réveille en moi.

La nature en nos mains abdique;
Tu le dis, orgueilleux savoir!
Mais le fer de l'âge héroïque
Est le ressort de ton pouvoir.
Toi, poète, en ton vain délire,
Sais-tu pourquoi l'or de ta lyre
Conserve encore une vertu?
C'est que tu naquis de l'épée,
Et que tu vis sur l'épopée
Où tes pères ont combattu.

En brisant leurs lances hautaines,
Crois-tu, dans ta sainte ferveur,
Rompre aussi le faisceau des haines
Et fonder la paix, ô rêveur?
Crois-tu que ta voix fera taire,
Mieux que le clairon militaire,
Les clameurs des ambitions,
Et qu'une plume de ton aile
Renversera l'hydre éternelle
Qui surgit de nos passions?

Digitized by Google

Non! le soldat fier de lui-même
Gardera son fer sans remord;
Sa main n'est pas la main qui sème
Les cruels ferments de la mort.
Quand l'éclair des armes de guerre,
Eteint dans ta forge vulgaire,
N'offusquera plus tes regards,
Crains de voir s'allumer sans nombre
Et luire, à chaque pas, dans l'ombre,
L'affreuse lueur des poignards.

Malheur au peuple de faux sages
Qui déposera le premier
Le glaive sacré des vieux âges
Et l'orgueil du noble cimier!
En vain sur la terre il déploie
Ses beaux tissus d'or et de soie;
Il roule sur des chars de feu;
Le monde entier court à ses fêtes,
Et l'on demande à ses prophètes
Ce qu'ils daignent penser de Dieu.

Tous ces trésors dont tu te pares,
O toi qui ne sais plus mourir,
Ils appartiennent aux Barbares
S'ils veulent bien les conquérir.
Vantez-moi tous vos arts serviles!
J'entends, aux portes de vos villes,
Des pieds lourds chaussés d'éperons;
Et les esclaves des Vandales
Viennent essuyer leurs sandales,
O rêveurs, sur vos nobles fronts.

Ta science est là qui nous raille,
Sans voir à deux pas le tombeau,

Digitized by Google

Lors qu'avec un fer de bataille
Tu forges quelque outil nouveau.
Va ! sous la forme pacifique,
L'acier que ta mollesse abdique
Devient plus homicide encor :
Poussé par ta sombre avarice
Il sacrifie à chaque vice,
Et nous frappe aux pieds du veau d'or.

Mais restons ceints du glaive, ô frères !
L'étranger fût-il endormi,
Troublé par mille instincts contraires
Chacun porte en soi l'ennemi.
Toujours quelque horde sauvage
Rôde en nos cœurs et les ravage
Les incline au joug de l'enfer ;
Trop souvent nous sentons notre âme
Se prendre à quelque nœud infâme
Qu'il faut trancher avec le fer.

Donc, ô vous, restez ceints du glaive,
Fiers amants de la liberté !
La vie est un combat sans trêve
Pour le droit toujours insulté.
Restez armés en sentinelles,
Amis des gloires éternelles,
Luttez pour les cœurs défaillants ;
Veillez dans votre armure austère ;
Dans le ciel comme sur la terre
La paix n'appartient qu'aux vaillants.

Gloire à l'épée ! il faut encore,
O ma France, en charger ta main !
L'éclat du fer qui te décore
Est le soleil du genre humain.

Digitized by Google

Tout va crouler si tu chancelles;
Ta parole a des étincelles
Sans qui tout n'est qu'obscurité;
Et quand tu gardes le silence,
Un rayon du bout de ta lance
Eclaire encor la vérité.

D'autres sur le luth d'Ionie
Peindront mieux les molles douleurs,
Diront avec plus d'harmonie
L'accord des sons et des couleurs.
Mais toi, France, ouvrant ta poitrine,
Verse ton sang et ta doctrine
Par qui tout l'univers se meut;
Ta croisade n'est pas fermée;
Sois toujours la parole armée,
Et frappe en criant: DIEU LE VEUT!

VICTOR DE LAPRADE.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE DIOCÈSE DE LYON.

DEUXIÈME PARTIE.

Dans les premiers siècles de notre ère, les chrétiens, réduits souvent à se cacher pour pouvoir prier ensemble, n'avaient pu songer à organiser le pays en vue du culte nouveau : il n'y avait guère alors que des apôtres et des disciples. En devenant religion de l'État, le christianisme prit des habitudes plus sédentaires ; il se créa une hiérarchie propre, modelée sur celle de la société civile. Il institua successivement un évêque et un collége de prêtres dans les principales villes de l'empire, puis dans chaque chef-lieu de province. A ce double titre, Lyon fut une des premières villes pourvues. Mais bientôt cela ne suffit pas : le *diocèse* (1) de Lyon, qui embrassait d'abord toute la province, fut partagé en autant de circonscriptions ecclésiastiques qu'il y avait de cités ou *pagi*. Peut-être même est-ce le clergé qui introduisit l'usage de ce dernier mot, pour désigner le territoire des cités, comme on lui doit le sens particulier de son dérivé, *pagani*, qui, d'abord employé pour désigner les habitants de la campagne, est resté dans la langue vulgaire pour désigner les populations non chrétiennes (*païens*).

(1) Ce mot n'était pas encore passé dans le langage du clergé, du moins avec le sens que nous lui attribuons aujourd'hui : mais je l'emploie pour être clair.

Digitized by Google

Il n'y eut d'abord dans chaque *pagus* qu'une église, qu'un autel, auquel on ne disait qu'une messe pour tous les fidèles. De là vient le nom de *paroisse* donné primitivement aux diocèses. Mais cet état de choses ne pouvait subsister longtemps ; il fallut bientôt donner des acolytes à l'évêque, soit pour le suppléer dans ses absences forcées et fréquentes, soit pour dire plusieurs messes à l'autel unique qui existait alors. Ensuite on créa plusieurs paroisses dans la ville épiscopale. Après cela on établit successivement, dans toutes les petites villes et les bourgs voisins, des curés, c'est-à-dire des fonctionnaires inférieurs chargés par l'évêque de dire la messe aux fidèles.

Peu à peu le nombre des cures rurales s'accrut au point qu'on fut forcé de créer des coévêques ou mieux chorévêques(1) chargés d'administrer ces dernières sous la direction des évêques, qui, eux, administraient la métropole. Toutes les localités importantes ayant successivement été érigées en paroisses (2), et l'exercice du culte prenant chaque jour plus d'extension, il devint urgent de hiérarchiser le personnel ecclésiastique pour y maintenir l'ordre au moyen de la surveillance.

En 828, l'empereur Louis le Débonnaire chargea ses intendants de s'informer de la conduite des évêques et de leurs coadjuteurs, c'est-à-dire des chorévêques, des archiprêtres, des archidiacres, des vidames et des curés (*chorepiscopi*, *archipresbyteri*, *archidiaconi*, *vicedomini et presbyteri*), ce qui prouve qu'au commencement du IXe siècle tous ces fonctionnaires existaient, sinon dans le même diocèse, au moins dans

(1) Du grec *chôros* (Χώρος), champ, campagne. On les appelait aussi parfois *villanus episcopus*, évêque des campagnes.

(2) Comme nous l'avons déjà vu, ce mot servit longtemps à désigner tout un diocèse. Celui de Lyon est encore appelé ainsi dans une bulle du pape Pascal II, en 1107. (Voyez le Cartulaire de Savigny, charte, 808).

Digitized by Google

les états de l'empereur. Je fais cette distinction, parce qu'il ne paraît pas que ces divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique aient été établis partout. Dans le diocèse de Lyon, par exemple, on ne voit pas trace d'archidiaconés. Au contraire, le chorévêque semble y avoir persisté plus longtemps qu'ailleurs, car on en voit encore un vers 860 (1).

Au reste, à cette époque, il règne une grande confusion dans la hiérarchie ecclésiastique comme dans la hiérarchie civile, et c'est de là, sans doute, que datait l'étrange diversité qu'on rencontrait encore avant la Révolution dans les subdivisions diocésaines. Ainsi le diocèse de Vienne, non compris la ville épiscopale et sa banlieue, autrement dit les suburbes, était divisé en huit archiprêtrés formant quatre archidiaconés. L'un de ces derniers, celui d'outre-Rhône, comprenait les archiprêtrés d'Annonay et de Vaucance ou Quintenas ; mais, par une de ces irrégularités si fréquentes alors, cet archidiaconé n'avait point d'archidiacre : il dépendait du doyen ou second dignitaire de l'église de Vienne ; et, au contraire, l'archidiaconé de Salmorenc, composé également de deux archiprêtrés, n'avait point d'archiprêtre (2). Le diocèse de Mâcon, d'un autre côté, avait, de temps immémorial, quatre archiprêtrés, non compris les suburbes, et à la tête de chacun de ces archiprêtrés un archidiacre, sauf toutefois celui de Beaujeu, qui n'en avait point, le quatrième archidiacre administrant les suburbes (3).

Dans le diocèse de Lyon, les choses étaient beaucoup plus régulières. Du XIe siècle au moins au XVIIIe, ce diocèse fut divisé en dix-huit archiprêtrés, dont les noms ont varié quelquefois, mais dont les circonscriptions, quoique d'étendue fort inégale, n'ont que fort peu ou pas du tout changé. Quant

(1) De la Mure, *Hist. du dioc. de Lyon*, p. 128.

(2) Charvet, *Hist. de l'égl. de Vienne*, p. 157.

(3) *Cartul. de Savigny et d'Ainay*, p. 1044.

Digitized by Google

aux archidiaconés, comme je l'ai dit déjà, ils ne paraissent pas y avoir jamais été formés; et, chose digne de remarque, il se trouve précisément que les seules circonscriptions des diocèses de Vienne et de Mâcon qui n'aient point eu non plus d'archidiacre étaient celles qui touchaient immédiatement au diocèse de Lyon. Ne pourrait-on pas en conclure que l'exception était due à l'influence de cette métropole?

On pourrait faire remonter l'origine des archiprêtrés du Lyonnais au IXe siècle, car il est déjà question des archiprêtres dans un concile d'Aix-la-Chapelle de 836 et dans un capitulaire de 844; toutefois leur organisation n'était pas encore généralisée dans la première moitié du IXe, puisque le concile de Pavie de 850 crut devoir prendre la décision suivante: « Pour qu'il soit plus facile de donner assidûment les soins religieux, nous voulons qu'on institue des archiprêtres, dans le but non-seulement de veiller avec sollicitude à la conduite du peuple ignorant, mais encore de diriger les prêtres qui occupent des églises d'un rang inférieur, et de faire connaître aux évêques quelle est la conduite de chacun d'eux dans l'exercice de ses fonctions. Nous recommandons aux évêques de ne pas laisser le peuple sans archiprêtres, sous prétexte qu'ils peuvent le gouverner eux-mêmes, parce que, tout capables qu'ils sont, il convient qu'ils soient aidés dans leurs travaux. De même qu'ils dirigent la métropole, il faut que les archiprêtres dirigent le peuple (des campagnes), afin que la surveillance ecclésiastique ne s'affaiblisse pas. Mais les archiprêtres doivent rendre compte de tout aux évêques, et ne jamais se permettre d'aller contre les décisions de ces derniers (1). »

Après un ordre aussi formel, on doit croire que la création des archiprêtres fut générale dès la fin du IXe siècle.

(1) *Collection des conciles*, du P. Labbe, t. VIII, col. 66-67.

Digitized by Google

Nous avons en effet la preuve que le *pagus Lugdunensis* ou diocèse de Lyon en avait dès les premières années du xe siècle, car on en voit paraître trois à la fois dans un acte de 911, inséré au cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon (1). Toutefois je doute que tous les archiprêtrés, tels que nous les trouvons constitués au XIIIe siècle, remontent au IXe. Je pense que plusieurs ne datent que du milieu du xe, parce qu'ils me semblent basés en général sur les divisions politiques de cette époque. Ainsi l'archiprêtré de Dombes paraît correspondre à la vicomté de Lyon; l'archiprêtré de Roanne au petit *pagus* ou comté de ce nom. S'il n'en est pas de même des autres, c'est probablement parce qu'ils ont subi des modifications depuis leur première création : il est très-probable, en effet, que l'archiprêtré de Montbrison, ou plutôt de Forez, s'étendit primitivement, comme le *pagus Forensis*, sur les archiprêtrés de Néronde et de Pommiers, qui doivent être d'une création postérieure.

Quoi qu'il en soit, nous avons presque la certitude qu'ils existaient tous au XIe siècle, car nous voyons mentionner le petit archiprêtré de Sandrans dès l'année 1080 (2) ; ceux de Chalamont et de Bâgé en 1084 (3) ; celui de Treffort en 1187 (4) ; celui de Montbrison ou de Feurs en 1198 (5) ; celui de Sainbel ou de Courzieux vers le même temps (6) ;

(1) C'est le procès-verbal d'un plaid tenu par l'archevêque de Lyon Austère dans l'abbaye de Saint-Oyan-de-Joux, autrement dit Saint-Claude. Il est bon de noter néanmoins que les cartulaires de Savigny et d'Ainay ne mentionnent pas d'archiprêtres avant le XIe siècle. (Voyez l'*Index generalis* au mot *archipresbyter*.) On n'y nomme pas non plus un seul archiprêtré.

(2) Guichenon, *Hist. de Bresse*, pr. p. 225.

(3) *Ibid.* p. 91 et 92.

(4) *Ibid.* p. 9.

(5) *Notice sur le théâtre antique du bourg de Moind*, p. 22; *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XIX, p. 186.

(6) *Cartul. de Savigny et d'Ainay*, p. XCVI, note, col. 1.

Digitized by Google

celui de Morestel en 1213; celui de Coligny en 1219; celui de Meysieux en 1225; celui de Nèronde en 1233.

Au reste, le fait n'est pas particulier au diocèse de Lyon. J'ai publié un document qui démontre que la constitution des archiprêtrés du diocèse d'Autun était déjà complète au XI siècle (1); nous possédons un document analogue pour le diocèse de Sens (2). Dans celui de Vienne, elle semble plus ancienne encore, puisque le monument qui la constate est daté de 790; mais il renferme des inexactitudes qui en infirment l'authenticité (3).

La dénomination des archiprêtrés du diocèse de Lyon pourrait au besoin constater leur ancienneté. Il est remarquable, en effet, que pas une des localités dont la plupart de ces archiprêtrés tiraient leur nom ne portait celui d'un saint, genre de dénomination qui devint si fréquente aux XIe et XIIe siècles, où le vocable de l'église fit oublier en beaucoup d'endroits l'ancien nom local. Le choix qu'on avait fait de ces localités servit peut-être, du reste, à les garantir de cette transformation en leur donnant un certain relief, qu'elles n'auraient pas eu sans cela; car plusieurs d'entre elles n'avaient point d'importance par elles-mêmes; elles devaient leur titre soit à leur situation, soit à l'existence d'un monastère, soit à toute autre circonstance intéressante au point de vue ecclésiastique, mais non pas au rang qu'elles auraient occupé jadis. En effet, si nous en exceptons Anse (4), Feurs, Roanne et

(1) *Cartul. de Savigny et d'Ainay*, p. 1051.

(2) *Ibid.* p. 1051.

(3) Charvet, *Hist. de l'égl. de Vienne*, p. 157.

(4) Il semble même que cette petite et antique ville ne fut pas d'abord le chef-lieu de l'archiprêtré, car nous voyons paraître un *archipresbyter Diniciensis* dans un acte du cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon de 1117. Or l'archiprêtré de Denicé ne peut être autre que celui qui reçut plus tard le nom d'Anse.

Digitized by Google

Bâgé, toutes les autres avaient été complétement inconnues jusque-là ; celles-mêmes que je viens de nommer ne furent probablement pas choisies à cause de leur importance, mais parce qu'elles réunissaient d'autres conditions essentielles pour le cas. On aurait tort de croire que les choses se passaient alors comme aujourd'hui, où le titre de chef-lieu implique toujours une administration à poste fixe. Les noms de localités donnés aux archiprêtrés étaient plutôt des points de repères géographiques que des noms de chefs-lieux. L'administration de l'archiprêtré n'avait point d'endroit fixé : elle suivait l'archiprêtre, qui, lui, était choisi parmi les curés de la circonscription, non à cause de son domicile, mais pour ses mérites. Cela explique pourquoi quelques archiprêtrés n'ont point de nom local, mais un nom de territoire, comme ceux de Forez, de Dombes et de Jarez. Il paraît même que primitivement ils portaient seulement le nom de la personne chargée de les administrer. C'est du moins ce qui avait lieu dans les diocèses d'Autun et de Sens (1), où nous voyons que chaque circonscription archipresbytérale est désignée au XIe siècle par les mots *ministerium* (2) *de*. . . (ici le nom du prêtre). De là vient que, dans le diocèse de Belley, les archiprêtrés étaient encore, au XVIIe siècle, désignés par un numéro d'ordre.

Ce mode de dénomination, qui était sans inconvénients pour un petit diocèse, en aurait offert pour un grand, et voilà pourquoi sans doute on adopta des noms locaux dans celui de Lyon ; mais, je le répète, sauf de rares exceptions, les noms des archiprêtrés n'avaient point de rapports directs

(1) *Cartul. de Savigny et d'Ainay*, p. 1051.

(2) Ce qui me porte à croire qu'il en fut de même dans le diocèse de Lyon, c'est que le mot de *ministerium* s'y conserva longtemps pour désigner l'administration d'un archiprêtré. (*Cart. de Sav.*, *p.* 1054.) Dans le pouillé du XVe siècle, l'archiprêtre de Roanne est aussi appelé *procurator Rodanæ*.

Digitized by Google

avec leur administration. Dans quelques cas même, l'archiprêtre ne résidait pas dans la circonscription. Ainsi nous voyons, dans le préambule du pouillé qu'a publié de la Mure, qu'au XVIIe siècle le sacristain du chapitre de Lyon était archiprêtre perpétuel de Montbrison; le sacristain de Saint-Nizier de Lyon, archiprêtre perpétuel de Néronde; le chantre de la même église, archiprêtre perpétuel des Suburbes; le sacristain du chapitre de Fourvières, archiprêtre perpétuel des Dombes. L'absence de résidence fixe de la part de l'archiprêtre explique parfaitement pourquoi l'archiprêtré de Montbrison porte indifféremment le nom de cette dernière ville et celui du Forez.

Ce que je viens de dire s'applique également au diocèse de Mâcon, ou du moins à la partie de ce diocèse voisine de Lyon, l'archiprêtré de Beaujeu, qui semble avoir succédé au petit *pagus Tolveonensis*. Cet archiprêtré était certainement créé au XIe siècle, car nous voyons fréquemment paraître à cette époque, dans le cartulaire de Saint-Vincent, un archiprêtre Bernard exerçant son autorité sur les paroisses de Mardore, de Saint-Jean-de-Bussières, etc. Il est probable même que le premier chef-lieu de cet archiprêtré fut Turvéon, car Beaujeu ne paraît pas remonter au delà du milieu du Xe siècle; mais cette ville eut bientôt fait oublier l'ancien chef-lieu.

De même que les circonscriptions épiscopales, grâce à l'esprit d'immutabilité du clergé catholique, restèrent, en général, intactes depuis leur organisation jusqu'à la Révolution, et par là nous ont permis de reconstituer la Gaule romaine en dépit des partages dynastiques, de même leurs subdivisions se sont conservées religieusement telles qu'elles avaient été établies au Xe ou XIe siècle jusqu'au XVIIIe, et peuvent, jusqu'à un certain point, servir à fixer l'étendue des premières délimitations féodales, sur lesquelles elles sem-

Digitized by Google

blent avoir été basées, et qui allèrent sans cesse en s'altérant dans les siècles suivants.

Pendant une période de plusieurs siècles, il n'y a donc rien à dire de particulier au diocèse de Lyon, dont l'histoire territoriale est résumée dans les pouillés que j'ai publiés (1). De la Mure (2) parle d'une charte de priviléges accordée par l'archevêque Louis de Villars (mort en 1308), aux archiprêtres de son diocèse, confirmée par son neveu et successeur Pierre de Savoie, et par Charles de Bourbon en 1488; mais, comme il n'a pas publié cette pièce, nous ne savons en quoi consistaient les priviléges.

Ainsi qu'on le voit par les pouillés, le diocèse de Lyon fut constamment divisé, pendant toute cette période, en dix-huit archiprêtrés, dont neuf se trouvaient sur la rive droite de la Saône et du Rhône, et neuf de l'autre côté. La seule innovation qu'on se soit permise fut de distinguer, à partir du XIVe siècle, les premiers des seconds, en établissant deux grandes divisions, *la part au royaume* et *la part à l'empire* (3), ce qui constate que les rois de France étaient déjà parvenus à ressaisir une partie de ce pays, qui avait été tout entier rattaché à l'empire en 1032.

Voici la nomenclature de ces dix-huit archiprêtrés :

Dans le royaume :		*Dans l'empire :*	
Les Suburbes,	à la droite de la Saône et du Rhône.	Ambournay,	à la gauche de la Saône, mais à la droite du Rhône.
Anse,		Treffort,	
L'Arbrêle,		Coligny,	
Roanne,		Bâgé,	
Pommiers,		Dombes,	
Montbrison,		Sandrans,	
Néronde,		Chalamont,	à la gauche du Rhône.
Courzieux,		Meyzieux,	
Jarez,		Morestel,	

(1) *Cartul. de Savigny et d'Ainay*, p. 899 et suiv.

(2) *Hist. du Dioc. de Lyon*, p. 184.

(3) *Cartul. de Savigny et d'Ainay*, p. 934 et suiv.

Digitized by Google

Un document que j'ai publié dans l'Appendice des *Cartulaires de Savigny et d'Ainay* (1) nous apprend aussi que les archiprêtrés, les plus grands du moins, étaient alors subdivisés en *conseils*. Nous voyons, par exemple, que l'archiprêtré de Jarez était partagé en trois conseils, composés chacun d'une trentaine de paroisses, et dont les chefs-lieux étaient Mornant, Saint Julien et la Fouillouse. Nous ne possédons rien de semblable pour les autres archiprêtrés; mais il n'y a pas de doute qu'ils devaient offrir une organisation analogue.

Au XVIe siècle, on essaya de mettre d'accord la politique et la religion en créant à Bourg, ville toute nouvelle, qui avait acquis depuis quelque temps une certaine importance par suite de son rôle de chef-lieu de la Bresse, que lui avait attribué la maison de Savoie (2), un évêché dont la juridiction spirituelle s'étendait sur une partie du diocèse de Lyon. Il comprit tout ce qui de ce dernier ressortissait encore à l'empire, *a parte imperii*, c'est-à-dire les archiprêtrés de Chalamont, Sandrans, Dombes, Ambournay, Treffort, Coligny et Bâgé; car ceux de Meyzieux et de Morestel, situés au delà du Rhône, avaient été réunis à la France au milieu du XVe siècle.

Voici dans quels termes Guichenon parle de cette affaire :

« Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne et l'un des vingt-huit prêtres de l'église (de Bourg), prit envie de faire ériger cette société en église cathédrale ; et comme cela ne se pouvoit faire sans remuer de grandes puissances, il employa auprès de Charles de Savoie le crédit de Laurent de Gor-

(1) Page 1060.

(2) On a prétendu que Bourg était une ville romaine ; mais je ferai remarquer qu'au XIe siècle Bourg dépendait encore, pour le spirituel, de Brou, où était l'église paroissiale, dédiée alors à saint Pierre (*Histoire de Bresse*, par Guichenon, pr. p. 225), et que cet état de choses resta tel jusqu'au XVIe siècle. (Voyez mes pouillés du diocèse de Lyon).

Digitized by Google

revod, son frère, qui étoit gouverneur de Bresse, et en grande considération ; en telle sorte que le duc envoya à Rome auprès du pape Léon X pour l'obtenir. En quoi il y eut grande difficulté, à cause de l'intérêt qu'y avoit l'archevêque de Lyon, et par conséquent le roi, comme aussi le duc de Bourbon, à cause de la Dombes, et la duchesse Marguerite d'Autriche, comme comtesse de Bourgogne, parce que, pour composer cet évêché, on prenoit la Bresse, la Dombes, et ce du comté de Bourgogne et de Bugey qui est du côté de Lyon. Pour le consentement de la duchesse Marguerite, il fut obtenu fort facilement; mais tous les autres s'y opposèrent, nommément le roi François Ier, bien que, pour le satisfaire, le duc offrit de faire qu'en mesme temps les évêques de Thurin, de Genève et autres, qui avoient une partie de leurs diocèses en France, en feroient cession aux évêques plus prochains, ainsi que le roi en ordonneroit. La ville (de Bourg), qui passionnoit cette affaire, envoya M. Aimé Chanlire, docteur en médecine, à Rome, pour en solliciter les bulles, qui, après avoir employé tout le crédit de son prince, et désespérant d'en pouvoir venir à bout, y réussit à la fin par la faveur de l'empereur Maximilien, qui écrivit au pape pour le duc de Savoie. Mais le roi, irrité de ce que les bulles avoient été expédiées à son insu, apporta à l'exécution tous les empeschements imaginables, nonobstant que Maximilien lui en eût écrit à Neustadt. Toutefois, comme la Bresse en ce temps là obéissoit au duc de Savoie, la chose passa.

« Léon X, donc, érigea l'église Notre-Dame (de Bourg) en cathédrale, avec dix-sept canonicats et autant de prébendes, y comprises les trois dignités de prévôt, chantre et sacristain, et à la nomination du duc de Savoie. Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne et abbé d'Ambronay, fut pourvu de l'évêché, et parce que lors de ladite érection il y

Digitized by Google

avoit en ladite église vingt-huit prêtres incorporés, la bulle porte qu'ils seroient tous chanoines jusqu'à ce que le nombre fût réduit à dix-sept. Cette bulle est en date du mois de juin 1515, laquelle contient union de l'abbaye et sacristie d'Ambronay et des cures de Saint-Jean-des-Aventures en Bresse, et de Jujurieu en Bugey à la mense de l'évêque. Les raisons sur lesquelles on obtint cet évêché sont déduites au long dans lesdites bulles (1). Le diocèse de Bourg comprenoit la Bresse, la Dombes, et généralement tout ce qui est du diocèse de Lyon en Bresse et Bugey et au comté de Bourgogne. Néanmoins le même pape Léon X révoqua ladite bulle d'érection à la prière du roi François Ier, de l'archevêque et chapitre de Lyon, et du duc de Bourbon, par sa bulle datée à Rome, aux calendes d'octobre 1516, dont il commit l'exécution aux évêques de Glandenés et de Iéropoly et à l'abbé d'Ainay. Cependant le chapitre et les chanoines de Bourg, craignant que, par la suppression de l'évêché de Bourg, on ne voulût révoquer leur qualité et dignité en doute, recoururent à Sa Sainteté, laquelle déclara par bulle du 14 juin 1521, que nonobstant ladite bulle de révocation, ils demeuroient chanoines avec le même nombre et dignités, et que l'union qui avoit esté faite des cures de Dommartin-de-Larrenay, Saint-Martin-le-Châtel et Montagnat à la mense capitulaire subsisteroit.

« Mais sur l'instance que fit l'empereur Charles V et Charles, duc de Savoie, auprès du pape, par autre bulle datée à Rome le 13 novembre 1521, Léon X rétablit ladite évêché de Bourg avec la même étendue de diocèse et union de bé-

(1) La principale, c'est que Lyon et son territoire appartenaient à un autre seigneur, « ac civitas Lugdunensis sit alterius domini. » Tous les actes relatifs à l'évêché de Bourg se trouvent dans les preuves de l'*Histoire de Bresse*, de Guichenon, p. 78 et suiv. Les autres détails qu'on vient de lire sont dans le corps du même ouvrage, à l'article de Bourg.

Digitized by Google

néfice portée par la bulle de 1515, ce qui toutefois ne subsista pas long-temps..... »

Ici Guichenon donne quelques détails sur les deux seuls évêques qu'ait eu le diocèse de Bourg, et il termine par une notice qui a le malheur de renfermer plusieurs contradictions et anachronismes. Voici le passage en question :

« Jean Philibert de Chales, seigneur de Chales et de Corgenon, abbé d'Ambronay, évêque de Maurienne et de Bourg, prince du Saint-Empire, fut le second et dernier évêque de Bourg ; car quelque temps après qu'il eût été pourvu de cet évêché par le décès de Louis de Gorrevod, le roi François Ier ayant conquis la Bresse et la Savoie en 1535, pour fâcher le duc de Savoie, auquel il savoit que l'évêque de Bourg étoit fort affectionné, piqué d'ailleurs de ce que la bulle de rétablissement avoit passé à Rome nonobstant ses empêchements, ou prié, comme quelques-uns croient, par l'archevêque de Lyon, à qui cette nouvelle évêché étoit à cœur, obtint du pape Paul III une bulle datée à Rome le 4 janvier 1534, par laquelle Sa Sainteté réunit à l'archevêché de Lyon ce que le pape Léon X en avoit démembré, et supprima ladite évêché de Bourg. L'exécution de cette bulle fut faite par Philibert de Chiel, abbé de Belleville en Beaujolois, commissaire et juge délégué par Sa Sainteté, le samedi 12 juin 1535, suivant le consentement qu'y avoit apporté Charles, duc de Savoie, par les lettres datées à Thurin, le pénultième d'avril de ladite année..... à l'exécution de laquelle bulle Philibert de Chales, évêque de Bourg, s'opposa pour le pétitoire, et fut renvoyé par le commissaire à Rome, » où ce procès était encore pendant en 1650.

Suivant le récit de Guichenon, l'évêché de Bourg n'aurait été supprimé qu'après la conquête de la Bresse par le roi ; mais on vient de voir que la bulle du pape était du 4 janvier 1534, et les troupes de François Ier n'entrèrent en Bresse

Digitized by Google

qu'en 1536 (1). D'un autre côté, Guichenon fait succéder Philibert de Chales à Louis de Gorrevod, en 1537, dans l'évêché de Bourg, et cependant il nous apprend que le duc de Savoie avait consenti, le 30 avril 1535, à l'exécution de la bulle du pape du 4 janvier 1534. De qui Philibert de Chales aurait-il donc tenu ses pouvoirs (2)?

Quant à l'opinion que la suppression de l'évêché de Bourg eut lieu « pour fâcher le duc de Savoie, » elle est tout aussi peu fondée. Le sentiment qui dirigeait François Ier était beaucoup plus noble dans son principe. Le roi ne voulait pas donner la main à une division qui lui semblait pernicieuse. Entrevoyant la possibilité de rattacher à la couronne de France les pays de la rive gauche de la Saône, dont il dominait déjà une partie, le Dombes et le Franc-Lyonnais, il ne voulut jamais adhérer à la création de l'évêché de Bourg. « Dans les Mélanges historiques de Nicolas Camuset, on voit encore une lettre du roi François Ier à l'évêque d'Auxerre, son ambassadeur à Rome, datée à Chasteaubriant, le 18 mai 1532, par laquelle il témoigne l'envie qu'il avoit de faire supprimer cette évêché; jusque là qu'il mande que, s'il se fait quelque chose à Rome en cela au préjudice de son autorité, ceux qui s'essayeront de l'exécuter seront très-mal obéis (3). »

Le roi n'attendit donc pas d'être maître de la Bresse pour demander la suppression de l'évêché de Bourg. Quoi qu'il en soit, les démarches de ses ambassadeurs furent couronnées de succès, et la conquête de la Bresse acheva de ruiner les espérances du duc de Savoie. Au reste, le nouvel établissement avait certainement été mal conçu : il découvrait entièrement la métropole du côté de l'est, et lui enlevait des po-

(1) Guichenon, *Hist. de Bresse et de Bugey*, 1re part. p. 101, et pr., p. 34.

(2) M. de la Teyssonnière ne dit pas un mot de ce second évêque de Bourg. (Voyez ses Recherches hist. sur le département de l'Ain, t. IV, p. 45 et suiv).

(3) Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, 2e part., *Bresse*, p. 21.

Digitized by Google

pulations qui étaient habituées depuis quinze cents ans à considérer Lyon comme leur chef-lieu naturel, et dont quelques parties étaient même d'origine ségusiave. Bien plus, je crois qu'on avait rattaché l'évêché de Bourg à l'archevêché de Besançon, et non à celui de Lyon, comme cela semblait naturel. Pourtant je n'ai vu ce fait indiqué nulle part.

La bulle du pape remit les choses dans l'état où elles étaient avant la création du diocèse de Bourg, mais non pas dans l'état primitif que j'ai décrit, car il s'était opéré dans le diocèse de Lyon quelques changements. Plusieurs localités avaient perdu leur rang, sinon leur titre. Ainsi le chef-lieu de l'archiprêtré de Pommiers se trouvait de fait à Saint-Germain-Laval, dont le curé était archiprêtre-né, comme le curé de Saint-Symphorien-le-Châtel était archiprêtre-né de l'archiprêtré de Courzieux; le titre d'archiprêtre de Chalamont et de Sandrans avait été réuni à perpétuité au doyenné du chapitre de Montluel, fondé en 1510; le titre d'archiprêtre des Dombes avait été attribué au sacristain de l'église collégiale de Fourvières, par transaction faite entre ce chapitre et l'archevêque Pierre de Savoie (1); enfin le titre d'archiprêtre de Coligny appartenait de droit au doyen du chapitre de Saint-Amour. Outre cela, plusieurs archiprêtrés avaient été réunis : c'étaient ceux de l'Arbresle et de Courzieux, de Morestel et de Meyzieux.

Au commencement du XVIIIe siècle on créa en faveur de Bourg, qui en dépit de ses prétentions épiscopales, n'était encore, au point de vue ecclésiastique, qu'une simple paroisse, un archiprêtré en démembrement de celui de Bâgé. On accorda la même faveur à Nantua, aux dépens de l'archiprêtré d'Ambournay, qui était d'une immense étendue.

Mais ces changements furent suivis, bientôt après, d'un

(1) Guichenon, *Histoire de Dombes*, p. 7.

Digitized by Google

changement beaucoup plus considérable : je veux parler de la création de l'évêché de Saint-Claude, opérée par lettres patentes du roi du 25 mai 1742 (1), ensuite des bulles du pape du 22 janvier de la même année.

Depuis longtemps les habitants de cette ville et des environs, faisant valoir, d'une part, la position exceptionnelle de leur pays, position qui leur empêchait quelquefois, surtout au milieu de l'hiver, toute communication au dehors de leur vallée montagneuse, à cause de la grande quantité de neige qui y tombait ordinairement, et, d'autre part, leur proximité de Genève, le foyer du protestantisme, demandaient un évêque résidant à Saint-Claude même, et offraient, comme moyen de réalisation, la sécularisation de leur abbaye, qui devait recevoir le siége épiscopal.

Les moines de Saint-Claude, à qui pesait sans doute la vie monacale, n'étaient pas moins ardents à solliciter cette création. Dès l'année 1730 (2), ils s'en occupaient activement ; peut-être même y contribuèrent-ils plus que personne, en obtenant de leur abbé, le comte de Clermont, qu'il donnât sa démission le 10 août 1737.

Quoi qu'il en soit, le roi accueillit favorablement la demande, dont cette circonstance applanissait les difficultés, et écrivit aussitôt au pape pour solliciter les bulles nécessaires (3). En attendant, il ordonna, par un arrêt du conseil, du 18 septembre (4), que les fruits et revenus de la manse abbatiale seraient mis en réserve pendant la vacance

(1) *Recueil des édits, etc. sur la Franche-Comté*, t. III, p. 865 et suiv.

(2) M. Girod, vicaire-général de l'évêché de Saint-Claude, a eu l'obligeance de me communiquer une correspondance très-curieuse, qui prouve que les moines de cette ville s'occupaient déjà de cette affaire en 1730.

(3) Suivant M. Richard (*Hist. des diocèses de Besançon et Saint-Claude*, t. II, p. 404), la lettre du roi au pape serait du 3 mars 1736.

(4) Archiv. nat. E 2163, minute du conseil d'État pour 1737.

Digitized by Google

pour être employés aux frais de l'érection, et, sur les instances des religieux de Saint-Claude, il donna le brevet de provision du nouvel évêché à M. Jean Bouhier, premier évêque de Dijon (1).

Le 12 juin de l'année suivante, un arrêt du conseil d'État ordonne qu'à mesure que les prieurés, bénéfices simples et offices claustraux de l'abbaye viendraient à vaquer, soit par mort, démission ou autrement, ils ne pourraient être résignés ni remplis; que les fruits et revenus seraient sequestrés, affermés, régis et perçus à la diligence du futur chapitre, pour être employés aux frais de l'érection; et ordonna en outre qu'il ne serait plus reçu de novice ni fait de vœux dans ladite abbaye.

Jusque-là cette affaire avait été conduite presque à l'insu de l'archevêque de Lyon. Tout avait été réglé entre les religieux de Saint-Claude et leur futur évêque. Il est vrai qu'alors on ne songeait pas à donner une grande étendue au nouveau diocèse. Toutefois, aux premières ouvertures qui lui furent faites par les intéressés, M. de Rochebonne fit quelques difficultés pour consentir à cette création. C'est ce que nous apprend une lettre de M. Bouhier à M. de Raincourt, fondé de pouvoir de l'abbaye. Le futur évêque de Saint-Claude dit que le roi fut très-mécontent de cette opposition, et envoya au prélat une personne de confiance pour le disposer à s'en désister, et lui demander, même avec offre d'indemnité, un plus grand nombre de paroisses que celles portées dans le premier projet.

(1) Cet évêché, créé en 1731 seulement, en démembrement de l'un des diocèses suffragants de l'archevêché de Lyon (celui de Langres), dépendait de la métropole de Lyon. Il n'eut que trois évêques depuis sa création jusqu'à la Révolution : 1° M. Jean Bouhier, dont il est ici question; 2° Claude Bouhier; 3° Claude-Marc-Antoine d'Apchon. Après la création du diocèse de Saint-Claude, l'archevêché de Lyon eut six suffragants.

Digitized by Google

Les raisons qui lui furent données parurent sans doute suffisantes à l'archevêque, car il offrit plus qu'on ne lui demandait. En effet, on avait projeté de donner au nouveau diocèse toute la terre de Saint-Claude, c'est-à-dire tout le territoire qui avait été cédé jadis à l'abbaye de Saint-Oyan, et qui comprenait vingt-six paroisses, dont quatorze du diocèse de Lyon, et trente-trois autres paroisses de ce même diocèse, situées en Franche-Comté : M. de Rochebonne proposa d'en céder encore quarante-sept, à proximité des premières ; mais il y mettait certaines conditions que nous allons faire connaître.

Donnons d'abord la liste des paroisses du diocèse de Lyon primitivement destinées à composer l'évêché de St-Claude :

Dans la terre de Saint-Claude (archiprêtré de Nantua) :

St-Romain, dans la ville de St-Claude.
Saint-Sauveur-le-Villars, proche Saint-Claude.
Les Rousses (paroisse établie en 1713).
Le Bois-d'Amont, annexe des Rousses.
Longchaumois et la Mouille, prieuré.
Morez, annexe de Longchaumois.
Septmoncel, Montepile et Mijoux.
Bouchoux, avec prieuré de 3,000 liv.
Choux.
Viry et Rogna.
Molinges.
Saint-Georges.
Jeurre.
Les Montagnes ou Montcusel, ann. de Dortan.

Hors de la terre de Saint-Claude (archipr. de Coligny et de Treffort) (1) :

*Leins, avec prieuré.
Bourcia.
*Saint-Julien, bourg.
*Villechantria, annexe de St-Julien.
Andelot.
Nantey.
Saint-Amour, cure, ville avec chapitre.
Coligny, cure, bourg, prieuré.
Épy.
Veyriat.
*Gigny, ann. de Veyriat et prieuré.
Nanc, annexe de Saint-Amour.
*Louvenaz ou Louens.
*Montagnia-le-Templier et Broissia.
Montagnia-le-Reconduit.
*Pouilla.
*Chavannes, bourg.
*Germagna.
*Montfleur, bourg.
*Charnoz.
*Condes.
*Vescles.
*Saint-Imetier.
*Deissiat.
*Valfin, annexe de Deissiat.
*Genod.
*Vobles.
Saint-Remy-du-Mont, église en Bresse, mais deux villages en Comté.
Cuisia, bourg.
Cousance, bourg.
Dignia.
Châtel, annexe de Dignia.
Rosay.

(1) J'ai conservé à ces paroisses l'ordre dans lequel elles sont mises dans le document que je cite ; mais j'ai marqué d'une astérique (*) celles de l'archiprêtré de Treffort.

Digitized by Google

« Si l'archevêque de Lyon, dit ce prélat, dans un mémoire soumis au roi en octobre 1738 (1), avoit fourni lui-même l'idée de ces arrangements, il auroit été d'avis de démembrer du diocèse de Lyon les paroisses du haut Bugey comprises dans la liste ci-jointe : elles se trouvent, d'une part, aussi éloignées de la ville de Lyon que de celle de Saint-Claude ; d'autre part, elles sont très à portée de ce nouveau diocèse.... Il estime qu'il seroit encore convenable de joindre à la partie du comté de Bourgogne plusieurs autres cures de la Bresse et du duché de Bourgogne qui, se trouvant enclavées avec celles comprises dans le projet envoyé, ne forment qu'une seule et même contiguïté.

« De là deux avantages considérables : le diocèse de Lyon, d'une si vaste étendue, se trouveroit diminué, et celui de Saint-Claude, resserré dans des bornes moins étroites, deviendroit beaucoup plus utile. La difficulté des chemins ne peut pas former un inconvénient à ce plan. Les paroisses que l'on ajoute peuvent aussi facilement recourir à Saint-Claude et être gouvernées par l'évêque que celles comprises dans le projet.

« Suivant la liste qui lui a été envoyée, l'archevêque de Lyon ne seroit déchargé que de quarante-six paroisses ; il lui en resteroit encore plus de huit cent cinquante. Ces quarante-six paroisses, ajoutées à sept que cède l'archevêque de Besançon, ne forment qu'un très-petit diocèse. L'évêque de Saint-Claude ne sera donc point surchargé en lui abandonnant toutes celles comprises dans l'état ci-joint : elles ne feront jamais qu'environ le nombre de cent. Ainsi, par rapport à l'étendue, il y aura toujours une grande différence.

(1) Il existe une copie authentique de ce mémoire aux archives du département du Jura, à Lons-le-Saulnier, où j'en ai pris copie, ainsi que de quelques autres pièces sur le même sujet.

Digitized by Google

entre le diocèse de Saint-Claude et celui de Lyon. Celui-ci seroit même en état de supporter une plus grande diminution. L'archevêque de Lyon est très-disposé à y consentir. Outre les paroisses en question, on pourroit céder encore tout l'archiprêtré de Bâgé en Bresse, qui comprend quarante paroisses.

« Il faut un official métropolitain qui connoisse par appel des jugements de l'official ordinaire de Saint-Claude. Suivant les priviléges du comté de Bourgogne, il ne sauroit avoir son tribunal hors de cette province (1) : d'où il suit que quelques paroisses du comté de Bourgogne doivent être réservées au diocèse de Lyon pour y établir cet official ; autrement on seroit obligé de le placer dans un diocèse étranger, ce qui ne seroit plus convenable, et d'où il résulteroit de grands inconvénients. M. de Dijon a si bien senti l'importance de cette réflexion, qu'il a proposé de laisser Saint-Amour à l'ancien diocèse, dans sa lettre du 14 du présent mois, écrite à l'archevêque de Lyon. Dès lors on ne sauroit se dispenser de retenir aussi Coligny, qui se trouve plus à portée de Lyon que Saint-Amour, et par où il faut passer pour y arriver. Ces deux endroits servent comme de passage pour communiquer dans toute la Bresse. Si l'on ne se borne pas au seul Coligny, c'est que c'est un lieu peu considérable, où l'on ne trouveroit pas des sujets pour remplir l'officialité métropolitaine, et où ce tribunal ne seroit pas avec les secours et la décence convenables. Tous les inconvénients cessent en réservant Saint-Amour et Coligny.

« Cette diminution se trouve abondamment compensée par les nouvelles paroisses que l'on offre et par celles qu'on est disposé à abandonner encore. Au reste, la répugnance

(1) Outre l'official métropolitain, l'archevêque de Lyon était obligé d'avoir un official en *Bourgogne* et un autre en *Dauphiné* pour les paroisses qu'il possédait dans ces deux provinces.

Digitized by Google

que pourroit avoir personnellement peut-être M. de Saint-Claude d'étendre son diocèse dans la Bresse et le Bugey ne devroit pas, ce semble, arrêter, dès que le bien de la chose et le soulagement des archevêques de Lyon l'exigeroit. Si l'on n'étend pas le diocèse de Saint-Claude au delà du comté de Bourgogne, les visites dans les paroisses de Bresse dépendantes de Lyon deviendroient comme impraticables, par la nécessité où l'on se trouveroit de passer continuellement d'un diocèse dans l'autre.

« Une autre difficulté qu'on pourroit proposer, c'est la crainte que M. de Saint-Claude ne trouve point de gradués pour faire les fonctions d'official dans les paroisses du comté de Bourgogne que l'archevêque de Lyon abandonne. L'expédient est facile. Sa Majesté peut accorder à ce prélat la grâce que les archevêques de Lyon ont obtenue pour la partie du Dauphiné qui est de leur diocèse. Ces derniers sont dispensés d'avoir un official résidant dans ce canton, attendu le petit nombre des cures qu'il renferme. L'official ordinaire de Lyon est chargé de la juridiction contentieuse pour cette province.

« L'archevêque de Lyon espère qu'on lui cédera la juridiction et la nomination à toutes les places de la communauté des chanoinesses de Neuville. Quelque arrangement qu'on prenne, cette communauté ne sauroit changer de diocèse, et il ne convient pas que ces deux droits fussent ou divisés ou attribués à tout autre qu'à l'archevêque de Lyon. L'évêque de Saint-Claude ne sauroit s'en plaindre; on lui cède un nombre considérable de communautés de l'un et de l'autre sexe qu'on auroit un grand intérêt à retenir, surtout par le relief que donnent à quelques chapitres, tels que ceux de Saint-Claude et de Gigny, les preuves de noblesse qu'on est en usage d'y faire. D'ailleurs la noblesse de la Bresse, où est située cette maison, et celle du Bugey, qui en est voisine, fournissant la plupart des sujets qui la composent, souhaitent

Digitized by Google

qu'elle demeure soumise à l'archevêque de Lyon, avec la faculté de disposer de toutes les places.

« Il n'est fait aucune mention dans ce projet que l'évêque de Saint-Claude sera suffragant de l'archevêque de Lyon. Il ne peut y avoir aucune difficulté à cet arrangement, la ville épiscopale étant prise sur le diocèse de Lyon, ainsi que la plus grande partie du nouveau diocèse. Cependant, pour plus de sûreté, l'archevêque de Lyon croit devoir en faire une mention expresse. »

A la suite du mémoire vient la « liste des paroisses que l'archevêque de Lyon voudroit ajouter à celles qu'on demande pour composer l'évêché de Saint-Claude. » La voici textuellement.

Haut-Bugey (archiprêtré de Nantua).

Dortan.
Veysia, annexe de Dortan.
Montréal.
Mornay.
Martigna.
Apremont, annexe de Martigna.
Groissia, annexe de Martigna.
Beligna.
Charrix.
Geovreisset.
Isernore.
Geovreisset, annexe d'Isernore.
Grange.
Santonax.
Arbant (1).
Napt.
Boloson, ann. de Napt
Samogna.
Matafelon.
Oyonnax.

Archiprêtré de Treffort, dans la partie de Bresse et du duché de Bourgogne.

Coisiat.
Cornod.
Villette, an. de Cornod.
Haute-Cour ou Buenc.
Aroma.
Curveisiat.
Chaleas, annexe de Curveisiat.
Saint-Maurice, annexe de Curveisiat.
Preissiat.
Cise.
Bohas.

(1) On lit en marge : « Il y a dans cette paroisse un prieuré du même nom, à la nomination de l'abbé d'Ambournay. »

Digitized by Google

Archiprêtré de Coligny, dans la même partie.

St-Remy-du-Mont (1).	Cuiseaux.	Civriat en Comté (2).
Joude.	Champagnat, annexe de Cuiseaux.	St-Jean-de-Treux (3).
Saint-Sulpice.		Arnand (4).
Condat.	Dommartin.	Ceiffiat (5).
Varennes.	Frontenas.	Sainte-Croix.
Courmoz.	Brouailles.	

Le mémoire de l'archevêque de Lyon fut pris en sérieuse considération. Toutefois il présentait de nombreuses difficultés. Le futur évêque ne consentait pas à céder Saint-Amour et Coligny, il demandait même Nantua ; quant à la compensation qu'on lui offrait dans la Bresse, il ne l'agréait pas. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet à M. de Raincourt, le 27 décembre 1738 :

« J'ai reçu votre lettre du 21 de ce mois. J'avois déjà écrit à M. de Lyon que je ne pouvois accepter les nouvelles paroisses qu'il m'offre, et qui composent l'archiprêtré de Bâgé, dont il paroît fort étonné, par la réponse que je viens de recevoir de ce prélat. Il me marque qu'il tient actuellement un official au Pont-de-Vaux, qui fait partie de cet archiprêtré, qu'il y a un chapitre en état de me fournir des gradués. Cependant, sur le mot que vous m'en faites, je ne m'en chargerois pas. Si vous pensez avoir Saint-Amour, Coligny et Nantua avec les autres paroisses dont vous m'écrivez, je m'en contenterai. Mais le mieux seroit de se borner dans les

(1) Répété à cause de sa seconde église.

(2) C'est par erreur que cette paroisse avait été oubliée dans la première liste ; en marge de celle-ci et au mot Bourcia, le mémoire de l'archevêque porte : « On a oublié Cyria (Cyvria), qui est du comté de Bourgogne. »

(3) En marge : « Il y a un prieuré du même nom dans cette paroisse. »

(4) et (5) C'est par erreur que ces deux paroisses figurent ici dans l'archiprêtré de Coligny ; elles faisaient partie de celui de Treffort.

Digitized by Google

limites de votre province, sans rien prendre dans le ressort du parlement de Dijon, afin de n'être pas obligé d'y tenir un official, qui est la chose du monde la plus embarrassante. Quand M. de Besançon ne voudroit rien relâcher de plus que ce qu'on lui a d'abord demandé, n'y auroit-il pas, dans une étendue de dix ou douze lieues, de quoi occuper un évêque vigilant? Les paroisses dans vos cantons sont situées dans des chemins difficiles et sont d'une très-grande étendue. Aussi cent paroisses dans un pareil pays seroient plus difficiles à parcourir que trois cents dans un autre. »

Malgré son peu d'ambition, M. Bouhier, sur les instances des religieux de Saint-Claude, consentit à écrire à M. de Besançon pour lui demander la cession de quelques paroisses du bailliage d'Orgelet; mais il en reçut un refus. Cette circonstance ne l'affecta guère, si on en juge par ce qu'il écrivait le 1er janvier 1739 à M. de Raincourt : « Je suis bien content qu'on nous resserre dans les limites du Comté; que si on veut absolument que nous prenions encore des paroisses dans le haut Bugey et dans la partie de la Bresse qui nous confine, il faudra bien s'y prêter; mais moins on en prendra et mieux ce sera. »

Une pareille manière de voir n'était pas du goût des religieux de Saint-Claude, qu'un esprit de corps portait à désirer le plus grand diocèse possible, et qui, non contents de faire entrer dans le leur la terre de Saint-Claude proprement dite, auraient voulu pouvoir y joindre toutes les paroisses dont ils étaient patrons. Pour stimuler leur futur évêque, ils lui écrivirent que les terres qu'ils demandaient faisaient partie de la terre de Saint-Claude. A quoi ce dernier répondit le 1er février : « A l'égard de M. de Besançon, je croyois qu'il avoit relâché toutes les paroisses qui dépendent de la terre de Saint-Claude, comme il l'avoit offert. S'il en a oublié quelques-unes dans l'acte qu'il en a donné, j'en suis très-

Digitized by Google

fâché. Il auroit été très-aisé dans les commencements de les obtenir de lui, de la même manière qu'il a accordé les premières; mais à l'heure qu'il est, il sera plus difficile, étant piqué du refus que l'on a fait de lui accorder la suffragance. Je lui ai promis de ne plus l'inquiéter pour lui rien demander; mais s'il n'est question que de deux ou trois terres qui dépendent de Saint-Claude, je crois qu'il n'y aura pas d'inconvénient à lui écrire, en lui faisant entendre qu'on ne lui demande que l'exécution de sa promesse. »

La lettre de M. Bouhier nous apprend qu'il était survenu quelque difficulté entre lui et M. de Besançon; voici à quelle occasion : on a vu précédemment que M. de Rochebonne insistait pour conserver Saint-Amour et Coligny, afin de pouvoir établir un official métropolitain auquel ressortirait l'official épiscopal de Saint-Claude. L'archevêque de Besançon, désirant avoir la suffragance du nouvel évêché, offrit de céder à l'archevêque de Lyon, en Bresse et dans le bailliage oriental de Châlon, c'est-à-dire au nord de l'archiprêtré de Bâgé et dans la juridiction de Djion, autant de paroisses que ce dernier en donnerait dans le comté de la Bourgogne supérieure et dans les confins du parlement de Besançon, où se trouverait le diocèse de Saint-Claude tout entier. M. de Besançon faisait remarquer que les paroisses offertes par lui étaient dans un pays excellent, et ne nécessiteraient pas la création d'un official métropolitain, puisqu'elles se trouvaient dans un pays où l'archevêque de Lyon en avait déjà un, qui résidait à Pont-de-Vaux, pour son suffragant de Châlon, ressortissant aussi au parlement de Dijon.

C'était, en effet, un moyen bien simple de lever la difficulté de l'official métropolitain; mais par cet arrangement l'archevêque de Besançon aurait gagné un diocèse au prix de quelques paroisses. La compensation ne parut pas suffisante, et on la rejeta. M. de Besançon en fut d'abord très-

Digitized by Google

mécontent ; mais il paraît qu'il se radoucit peu à peu, et qu'il consentit à céder au nouvel évêché les autres paroisses qu'on lui demandait ; car, au lieu de sept dont parle le mémoire de l'archevêque de Lyon, c'est dix paroisses ou annexes du diocèse de Besançon qui entrèrent dans la composition de celui de Saint-Claude. En voici la liste, telle qu'on la trouve dans un mémoire du temps (1) : Saint-Lupicien, prieuré rural ; Croset, son annexe ; la Rixouse et Château-des-Près ; Grandvaux, Piart, etc. ; Four-du-Plasne ; Morbier et Bellefontaine ; Moyrans, ville et bailliage ; Charchillia et Maizoz ; Maissia, son annexe ; Lect, et Martignia, son annexe.

Cependant le pape, avant de donner les bulles d'érection, délégua le futur évêque pour faire la visite *de commodo et incommodo*. M. Bouhier vint pour cela à Saint-Claude en septembre 1739, et procéda pour la forme à l'audition de quelques témoins. L'enquête était presque terminée, lorsqu'un des domestiques de l'archevêque de Lyon vint apporter, de la part de son maître, un acte d'opposition. Mais il ne retarda rien, parce qu'on accorda au prélat tout ce qu'il demandait. M. de Raincourt ayant été député par son chapitre pour solliciter l'érection tant désirée, de concert avec M. de Saint-Aignan, ambassadeur de France auprès de Sa Sainteté, l'obtint le 5 août 1741.

Pendant cet intervalle, quelques difficultés s'étant élevées entre le chapitre et M. Bouhier, le futur évêque, au sujet de leurs droits respectifs, ce dernier donna sa démission, et fut remplacé par Joseph de Meallet de Fargues, chanoine-comte de Lyon, nommé le 25 août 1741, en attendant la bulle du pape, qui ne parut qu'au mois de janvier suivant.

(1) Je dois la connaissance de ce document à M. Girod. On trouve aussi quelques détails sur ce sujet dans l'Annuaire du département du Jura pour 1852, p. 196.

Digitized by Google

J'ignore comment fut résolue la difficulté relative à l'official métropolitain auquel devait ressortir l'évêché de Saint-Claude ; car on ne voulut pas absolument laisser Saint-Amour et Coligny à l'archevêque de Lyon. Peut-être fut-elle levée en étendant le nouvel évêché sur la Bresse, et en le rattachant ainsi, soit à l'official épiscopal de Montluel, soit à l'official métropolitain de Pont-de-Vaux. Nous voyons, en effet, que l'évêché de Saint-Claude possédait dans l'archiprêtré de Treffort une enclave que ne justifiait nullement la disposition des lieux, puisque cette enclave était en Bresse et non en Bourgogne. Il est vrai qu'on laissa au diocèse de Lyon deux paroisses de celles qu'avait offert l'archevêque : Hautecour et Bohaz, situées au centre de l'arhiprêtré de Treffort, et rangées sans doute par erreur dans la liste de celles que le prélat offrait de relâcher. Peut-être, au contraire, leva-t-on la difficulté en dispensant l'archevêque de Lyon de tenir des officiaux métropolitains en Bresse et en Bourgogne, et en rattachant directement le nouveau diocèse à l'officialité établie dans le chef-lieu de la province. Les Almanachs de Lyon nous apprennent, en effet, qu'il n'y eut plus, à partir de cette époque, qu'une seule cour de ce genre, fixée dans la métropole.

Quant à la question de la communauté des dames de Neuville, elle fut résolue à l'avantage de l'archevêque de Lyon ; mais peut-être cette concession lui coûta-t-elle fort cher. On voit, en effet, dans une lettre de M. Bouhier, du 24 janvier 1739, qu'il exigeait, en échange de Neuville-les-Dames, Saint-Amour, Coligny et Villemoutiers. « Je lui céderois volontiers, dit-il à M. de Raincourt, la nomination des places de Neuville, qui lui convient parfaitement ; mais il ne faut s'en départir qu'à ce prix (de Saint-Amour, etc.). »

La bulle constitutive de l'évêché de Saint-Claude, du 22 janvier 1742, porte que la maison régulière de Neuville-

Digitized by Google

les-Dames passe sous l'autorité de l'archevêque. Cette bulle porte en outre que le nouvel évêque sera suffragant de l'archevêque de Lyon, à qui reviendront d'ailleurs tous les bénéfices que possédait l'abbaye dans l'étendue du diocèse de ce dernier.

Ainsi fut constitué le diocèse de Saint-Claude, qui ne compta que deux évêques jusqu'à la Révolution, M. Meallet de Fargues, mort le 17 mars 1785, et M. de Chabot, qui émigra. On verra sur ma carte des diocèses de Lyon, Mâcon et Saint-Claude l'étendue assez irrégulière de ce dernier diocèse.

On ne manquera pas de remarquer que, pour cette création, on s'était uniquement guidé sur les démarcations politiques, sans tenir aucun compte des traditions ecclésiastiques. Ainsi, d'une part, l'archevêque de Lyon cède sans hésiter toute la portion de son diocèse qui ressort de la Bourgogne, et, d'autre part, l'évêque de Saint-Claude refuse d'étendre le sien sur la Bresse. Il résulta de là une assez singulière mutilation du diocèse de Lyon. Il perdit tout l'archiprêtré de Coligny, la moitié de celui de Treffort et le tiers de celui d'Ambournay (1).

Néanmoins, par suite de la division de ce dernier archiprêtré en deux, qui prirent les noms d'Ambournay et de Nantua, et grâce aussi à la division de l'archiprêtré de Bâgé en deux en faveur de la ville de Bourg, comme on l'a vu plus haut, le diocèse de Lyon eut encore dix archiprêtrés au

(1) On verra dans l'appendice aux *Cartulaires de Savigny et d'Ainay* la liste des paroisses du diocèse de Lyon qui entrèrent dans la composition de celui de Saint-Claude. Pour avoir la nomenclature complète des paroisses de ce dernier, il suffit d'y joindre celles cédées par l'archevêque de Besançon, et dont la liste se trouve ci-devant, p. 36. J'ajouterai que les cent et quelques paroisses du diocèse de Saint-Claude ne paraissent pas avoir été divisées en archiprêtrés, mais bien en treize *congrégations* dont voici les chefs-lieux : Saint-Claude, Moyrans, Morez, Grandvaux, Oyonnax, Isernore, Aromas, Saint-Imetier, Chavannes, Saint-Julien, Coligny, Saint-Amour, Cuiseaux.

Digitized by Google

lieu de neuf sur la rive gauche de la Saône et du Rhône, comme il en eut dix sur la rive droite de ces deux rivières, par la division de l'ancien archiprêtré de Jarez, également partagé en deux, qui prirent les noms de Saint-Étienne et de Mornant (1).

Les choses restèrent en cet état jusqu'à la Révolution, époque où une loi, en date du 24 août 1790, décida que chaque diocèse serait borné à un seul département. En conséquence, celui de Lyon se trouva réduit à l'étendue du département de Rhône-et-Loire, créé au mois de janvier précédent. Le diocèse de Lyon perdit ainsi toute sa portion orientale, qui fut répartie entre quatre autres départements (Saône-et-Loire, Jura, Ain et Isère), et s'étendit, par compensation, à l'ouest sur un certain nombre de paroisses des diocèses voisins, qui avaient été successivement réunies au territoire lyonnais, et en faisaient politiquement partie intégrante depuis longtemps. Le concordat de 1801 réunit le département de l'Ain aux départements du Rhône et de la Loire (2) pour former le diocèse de Lyon; mais, en 1817, il en fut de nouveau détaché pour former le diocèse de Belley. Le pouillé que j'ai publié dans les *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, p. 1008, résume parfaitement l'histoire du diocèse de Lyon au XVIIIe siècle. J'y renvoie donc le lecteur.

AUG. BERNARD.

(1) Le diocèse de Mâcon subit, vers le même temps, une modification analogue : les archiprêtrés du Rousset et de Beaujeu furent partagés chacun en deux. Les nouvelles circonscriptions reçurent les noms de deux villes monacales, Cluny et Charlieu, qui avaient acquis une certaine importance.

(2) Le département de Rhône-et-Loire avait été divisé en deux en 1793.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

CARTULAIRE D'ÉTIENNE DE VILLENEUVE

Les manuscrits ont leur fortune comme les livres ; on en peut dire aussi :

Et habent sua fata libelli.

Tel a disparu pour toujours, bien qu'il eût une assez grande célébrité, sans que les recherches les plus obstinées aient réussi à pénétrer le mystère de sa perte : oublié pendant des siècles et à tel point que son existence était révoquée en doute, tel autre a été retrouvé tout à coup et a été rendu inopinément aux recherches des archéologues et des historiens. On ne savait ce qu'était devenu le Cartulaire qui est l'objet de cette notice ; une tradition inexpliquée le plaçait bien aux archives de l'Hôtel-de-Ville, mais nul ne l'y avait vu, et l'archiviste, seul, savait que ce recueil de chartes et de diplômes était sous sa garde. Menestrier s'est servi du premier volume dont il a donné le titre avec exactitude ; mais depuis le savant Jésuite, personne, si je ne me trompe, n'a eu entre ses mains un manuscrit si important pour nos annales.

Il y a eu plus d'une fois à Lyon, des hommes laborieux et modestes, pour qui cette grande cité était l'objet d'une sorte de culte, travaillant sans bruit à en décrire les antiques monuments, enregistrant les faits, recueillant les inscriptions ou les vieux actes et rassemblant, avec le zèle le plus louable, des documents précieux dont l'historien faisait son profit plus tard. Etienne de

Digitized by Google

Villeneuve fut l'un de ces citoyens dévoués ; il appartenait à une famille très-distinguée qui a fourni au corps des conseillers-échevins plusieurs de ses membres. Un Pierre de Villeneuve, inscrit sur la liste des maîtres de métiers avec la qualité de revendeur, devint gardiateur de la ville en 1345. On trouve sur cette liste curieuse d'artisans, que j'ai publiée pour la première fois, les noms les plus aristocratiques des temps modernes ; c'est une origine qui ne doit pas être reniée. Etienne de Villeneuve s'occupa, dès l'année 1336, à transcrire sur des feuilles de vélin tous les actes qui concernaient les priviléges et les immunités des habitants de Lyon ; Conseiller-Echevin, il avait de grandes facilités pour des recherches de cette nature. Son travail lui plaisait fort, si on en juge par le soin qu'il donna à l'exécution ; l'écriture du manuscrit est régulière et belle, chaque document a un titre ou un sommaire à l'encre rouge. Comme une garantie d'exactitude, Etienne de Villeneuve fit constater officiellement la fidélité de sa copie par deux notaires dont la déclaration expresse existe encore : Bulles des papes, lettres-patentes des rois de France, mandements des archevêques de Lyon, arrêts des parlements, ordonnances des gardiateurs, tout fut recueilli et enregistré. Villeneuve fut l'un des députés que la ville de Lyon adressa, pour ses affaires, au pape Jean.

Son Cartulaire s'arrête à la fin du XIVe siècle, bien qu'on ait placé à la fin de l'un des volumes, quelques actes d'une date plus récente. Ce travail devint la propriété de François Sala, puis celle de Pianello de la Valette ; on lit en tête du premier volume les signatures de l'un et de l'autre et sur un autre feuillet cette déclaration :

« Le présent recueil de plusieurs anciens actes concernant les priuiléges des habitans de la ville de Lion appartient à messire Laurent Pianello, chevalier, seigneur de la Valette, conseiller du roy, président au bureau des finances de la généralité de Lion. commissaire-député par sa Majesté pour les terriers de ses domaines et pour les ponts et chaussées de ladite qualité, et ancien preuost des marchands de ladite ville, lequel lui a été donné en décembre 1692, par le sieur de la Bessette. » Au-dessous de

Digitized by Google

l'écriture est l'écu de Pianello de la Valette : *Coupé de gueules et de sables, au tronc écoté et contre écoté d'or, péri en face sur le tout*; un aigle à tête couronnée supporte cet écu : ce dessin est colorié.

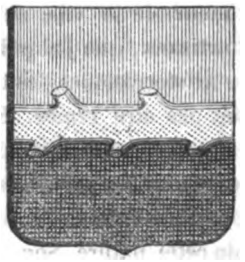

M. Auguste Bernard a raconté les vicissitudes de la bibliothèque de Pianello de la Valette ; le cartulaire d'Etienne de Villeneuve alla au château de Thorigny près de Sens, et de là à Auxerre. Un bibliothécaire de cette ville ouvrit une négociation pour restituer à la ville de Lyon des livres et des manuscrits qui n'auraient jamais dû en sortir ; la négligence, pour ne rien dire de plus, du conservateur Tabard, fit échouer la proposition d'échange. Peu de temps après, M. Prunelle, usant et abusant, peut-être d'une mission dont le gouvernement l'avait chargé, prit à Auxerre manuscrits et livres et les envoya à Montpellier : on les déposa, sur sa demande, dans la bibliothèque de la Faculté de médecine où ils sont fort déplacés à plus d'un titre. J'essayai, en 1849, de les faire rendre à la ville de Lyon ; le maire, M. Réveil, m'aida de tout son pouvoir, le ministre de l'instruction publique ne fit aucune objection, mais, au moment même où le succès de mes démarches paraissait certain, l'opposition, difficile à expliquer du bibliothécaire de la Faculté de médecine rendit tout échange impossible.

Heureusement le Cartulaire d'Etienne de Villeneuve n'avait pas fait partie du nombre des manuscrits dont M. Prunelle avait disposé ; une transaction, proposée par le maire d'Auxerre, le rendit, en 1826, à la ville de Lyon. Déposé clandestinement aux archives de la mairie, à l'Hôtel-de-Ville, il y fut complétement oublié : M. Gauthier l'y a trouvé et a bien voulu me le confier.

Digitized by Google

Ce recueil est composé de deux volumes grand in-4°, sur vélin et d'une troisième partie de date plus récente écrite sur papier. Les deux premiers volumes sont reliés en basane : cinq très-gros clous en cuivre sont solidement implantés sur chacune des faces ou plats de l'épaisse enveloppe ; le troisième volume a une couverture en parchemin. L'écriture est assez lisible, chaque page des volumes sur vélin se compose de trente-trois lignes de quarante-trois lettres.

Le tome premier est formé de 179 feuillets donnant 358 pages ; il y a en outre des feuillets pour diverses indications et quarante feuillets blancs. Voici le titre de ce volume : (Je conserve le style et l'orthographe).

« En ceti liure sont plusieurs Priuilèges et plusieurs transcrits de Priuilèges de la cité de Lyon octroiés, tant par plusieurs Saints-Pères papes, plusieurs nostres seigneurs roys de France, plusieurs Messeigneurs arceuesques de Lion, plusieurs Commissaires, plusieurs Baillis de Mascon ; quant pour plusieurs juges ordinaires et autres. Et la poine et diligence du fere ot Estienne de Villeneuve, citoyen de Lion pour amour dou commun, sans remuneracion, et fu fais lan de nostre Seigneur mil trois cens trente et sys. Et premièrement son cis des dits Saints Pères Papes, et après cis de nostres Seigneurs Roys de France, et après les autres ensigans. Et fut la poine de compiler tant longue que elle dura bien lan compli et demi. »

Pianello de la Valette prêta ce volume à Menestrier qui s'en servit pour son histoire de Lyon : il en a extrait plusieurs pièces capitales dont je fais collationner, en ce moment, la copie avec les originaux qui sont conservés aux Archives de l'empire : un élève fort instruit de l'école des Chartes, M. Guigue, a bien voulu se charger de ce travail ingrat. J'ai vu cette année, dans le magnifique établissement de l'Hôtel de Soubise, les actes principaux qui sont relatifs aux transactions célèbres, dans notre histoire, de 1307, de 1312 et de 1320, et je n'ai pas cru devoir ajouter une foi entière aux deux notaires qui ont certifié l'exactitude de la copie faite par Etienne de Villeneuve. S'il y a des va-

Digitized by Google

riantes, ce que je crois, je les donnerai : il y a toujours à gagner à consulter les pièces originales.

Ce tome premier du Cartulaire d'Etienne de Villeneuve contient cent vingt actes (quelques-uns portent deux numéros), le premier est une bulle du pape Innocent, de l'année 1245, le dernier est de 1444, mais l'ordre chronologique est mal observé. De nombreux feuillets blancs qui grossissent ce volume étaient bien certainement destinés à recueillir d'autres documents quand on en ferait la découverte. Les seize premiers documents sont des bulles des papes Innocent, Grégoire et Jean ; plusieurs fournissent des faits curieux à l'histoire de Lyon. Des lettres patentes de Philippe-le-Bel forment une partie considérable des actes suivants ; elles ont pour objets principaux les privilèges de la ville de Lyon, la réunion de cette cité à la couronne de France, la revendication pour le roi du droit de rendre la justice, des ordonnances, pour l'institution au bourg de l'Ile-Barbe, de la juridiction dont le siége était à Màcon, et l'émancipation des citoyens de Lyon de la domination temporelle de l'Eglise. L'autorité royale se montre soigneuse des intérêts de la bourgeoisie lyonnaise, qu'elle protége avec sollicitude, contre les tentatives fréquentes de l'archevêque de Lyon et du Chapitre pour ressaisir leur antique pouvoir. Tous les actes qu'Etienne de Villeneuve a réunis, dans cette première partie de son recueil, n'ont pas une grande importance, mais beaucoup sont dignes d'étude, et il n'en est aucun qui ne mérite d'être connu.

Le second volume du Cartulaire est moins considérable que le premier ; il n'a que trente-six feuillets ; l'un et l'autre tomes sont précédés d'une table des matières et d'une liste, sur un feuillet à part, des personnes qui possédaient les originaux dont Etienne de Villeneuve avait pris copie. Il n'y a dans cette deuxième partie que vingt-sept actes ; le plus ancien est de l'an 1337, le dernier est de 1377. Voici le titre quelque peu abrégé de cette seconde partie :

« Au cetuy livre sont plusieurs Priuilèges et us et coustumes de la universite de la cité de Lion et plusieurs transcripts d'iceux compiles et ordenes par la main d'Estienne de Ville Noue

Digitized by Google

l'an de nostre Seigneur mil trois cens quarante et deux... » Cette seconde partie ne contient pas autant d'actes importants que la première ; plusieurs sont des nominations de gardiateurs, d'autres sont des arrêts obligeant les ecclésiastiques à contribuer aux frais de la réparation des murs de la ville. Il y a plusieurs pièces qui confirment les privilèges accordés aux habitants de Lyon par les archevêques Louis de Villars et Pierre de Savoie.

La troisième partie est intitulée : « Extraict sommaire tiré d'un grand volume en velain, contenant les Priuilèges des Papes, des Roys et des Archeuesques de Lyon accordés à la ville de Lyon ; ensemble plusieurs transcripts, arrêts, règlemens, acquetz et autres actes passés au profit de la ville depuis l'an 1200 jusqu'en 1480 ; tous les dits actes signés par deux notaires qui les ont vidimé et collationné aus originaux ainsi qu'ils le déclarent au commencement du dit volume. » Cette troisième partie est sur papier et se compose de 54 feuil.ets. Il y a évidemment diverses écritures dans le Cartulaire d'Etienne de Villeneuve ; plusieurs mains y ont travaillé.

Ce précieux recueil sera imprimé en entier dans la grande collection des monuments historiques de Lyon, dont le tome premier, formé des trois séries de documents relatifs à la période Gallo-Romaine, est maintenant sous presse. Ce que les inscriptions sont à la première époque de l'existence de notre cité, les chartes et les diplômes le sont pour le moyen-âge ; ces deux ordres de témoignages contemporains ont une égale autorité. Considérés en eux-mêmes, ils n'ont pas tous une grande importance ; leur valeur est, à peu près, tout entière dans les enseignements qu'ils fournissent à l'histoire. Préparés par les épigraphistes et par les collecteurs de vieux titres, ces matériaux deviennent des monuments dans la main des historiens. Les pierres tumulaires du Palais-des-Arts ne sont autre chose que des assises d'un édifice Gallo-Romain ; de même, les chartes si nombreuses qu'Etienne de Villeneuve a recueillies avec tant de soin, doivent être considérées comme les bases des annales de notre cité, au moyen-âge. Un des avantages principaux de la publication municipale en voie d'exécution aujourd'hui, c'est de fournir

Digitized by Google

d'impérissables fondements à l'histoire de Lyon. Les diverses classes de documents, qui sont rassemblés dans ce recueil, ne promettent cependant pas l'exactitude absolue, impossible pour toute histoire et surtout pour la notre; mais on est certain, avec leur appui, d'arriver à une grande exactitude relative sur les faits importants, et on ne peut rien exiger de plus. La découverte du Cartulaire d'Etienne de Villeneuve, déjà suivie de celle du registre des syndicats, peut donc être présentée comme une bonne fortune à laquelle doivent applaudir tous ceux qui prennent intérêt à l'histoire de notre cité.

Cette notice n'était pas terminée, qu'un manuscrit bien autrement important m'était signalé dans les Archives de l'Hôtel-de-ville; ce n'était rien moins qu'une histoire officielle de notre fabrique de soierie, en trois énormes volumes très-grand in-folio, sous ce titre : Recueil du Précis des titres et papiers de la communauté des marchands et des maîtres-fabriquans de la ville de Lyon. Le tome Ier commence à l'année 1536 et s'arrête en 1749. Un frontispice, dessiné avec goût, représente les armes de France et les emblèmes de la fabrique, des pincettes, des forces et la navette. Un oiseau, qui paraît être un ibis, tient une navette dans son bec, tandis qu'un Génie déploie des étoffes en damas. Cette composition a ces mots pour légende : *ex tutela orta est, legibus floret.* Ce tome premier a 484 pages et est magnifiquement relié en maroquin noir, protégé par des coins en cuivre doré. Le tome II a 300 pages et embrasse les années 1750 à 1763 : son frontispice montre des Génies qui portent les marques distinctives de la fabrique; une corne d'abondance verse des flots de pièces d'or, et on voit au bas de la page la table de travail et les ustensiles d'un dessinateur. Voici la légende: *Artis eorum concordia naturam superat.* Le volume est revêtu de maroquin rouge avec le même luxe et dans le même genre que le précédent. Le tome III, couvert seulement de parchemin, va de l'année 1763 à une époque voisine de la révolution. On voit, sur le frontispice, la fabrique sous les traits d'une jeune femme qui repousse le Temps; la légende est cette vérité : *Quamdiu regnabit luxus, tamdiu fabrica subsistet.* Un tome IV relié en

Digitized by Google

basane avec clous et fermoirs est un répertoire général, mais commencé à peine, de toutes les pièces que renferment les trois volumes. Ces pièces sont tous les actes officiels qui concernent notre fabrique d'étoffes de soie, lettres patentes des rois de France, sentences de la Sénéchaussée, ordonnances consulaires, arrêts du Conseil d'état, etc. Ce sont des sommaires ; les pièces originales sont renfermées dans des sacs très-bien numérotés et étiquetés.

L'histoire de la fabrique d'étoffes de soie de Lyon est encore à faire : on n'a guère sur ce sujet, si important pour nous, que quelques aperçus très-superficiels et passés depuis Grognier, à l'état de lieux communs. M. Francisque Michel, dans son trop savant ouvrage, a réuni des milliers de citations d'auteurs de tous les pays et de tous les anciens temps, sur les étoffes fabriquées ; mais son livre n'arrive pas à l'époque mémorable qui vit l'importation, à Lyon, du tissage de la soie, et ne présente, pour nous, qu'une faible utilité. Le précieux manuscrit de l'Hôtel-de-Ville, me sera d'un grand secours, quand j'aborderai l'histoire de la fabrique, dans le second volume du recueil des Monuments historiques du Lyonnais : J'ai cru devoir en signaler, aujourd'hui, l'existence et le recommander à ceux qui prennent intérêt aux sources originales des riches annales de la ville de Lyon (1).

J.-B. MONFALCON.

(1) L'ancien archiviste de l'Hôtel-de-Ville a été mis injustement en cause, à propos de quelques-uns des manuscrits de son département ; il n'était pas tenu d'en occuper le public, et n'avait pas contracté l'obligation de communiquer ce qu'il en savait à tel ou à tel écrivain. C'était un excellent homme que M. Grandperret ; d'un commerce très-agréable, et d'une inépuisable obligeance ; il était zélé, dévoué, très-instruit, doué d'un talent de parole fort remarquable, et digne d'une fortune meilleure que ne l'a été la sienne. L'Académie, dont il fut un des membres le plus distingués, en gardera longtemps un bon souvenir.

Digitized by Google

LE

COMTE DE CHALON

LÉGENDE.

I.

Il faisait bien froid, cette année-là, dans le beau duché de Bourgogne ; les loups hurlaient sur les bords de la Saône et osaient rôder jusqu'aux portes de Mâcon ; les cygnes traversaient les brouillards à une grande hauteur ; les oies sauvages venaient s'abattre en troupeaux dans *la Prairie*, et les corbeaux, après s'être reposés un instant sous la surveillance des sentinelles, se hâtaient de reprendre leur vol et de se diriger vers le midi.

La noble terre de Bagé n'était pas plus épargnée par les frimats. La neige couvrait tous les bouleaux, et les étangs gelés portaient facilement le bûcheron qui se hasardait sur la glace avec sa lourde charge sur ses épaules.

« Il fait encore plus froid aujourd'hui qu'hier, disait un jeune ménestrel marchant seul sur la route blanche de neige, et remontant la Saône qu'il apercevait à sa gauche à travers un voile de vapeurs ; jamais ma harpe ne m'a semblé si pesante ; les villages que je traverse sont habités par des Sarrasins, et je ne veux pas m'arrêter chez eux ; les hommes d'armes du comte Gérard m'ont repoussé et m'ont appelé vagabond. Personne n'a voulu écouter mes ballades, ni me donner une place au coin du feu. Oh ! ville inhospitalière de Mâcon, tu n'aimes pas les arts ! Si

Digitized by Google

Dieu exauce ma prière, jamais poète ne naîtra dans tes murs. »

Et il marchait, sa toque fourrée enfoncée sur ses oreilles, ses mains dans son pourpoint, sa harpe sur son dos, et ayant devant lui une grande plaine en perspective.

Enfin, il aperçut dans le lointain quelques maisons; à sa droite, au sommet d'une colline, s'élevait un puissant manoir.

— C'est le château des sires de Gorrevod, se dit-il en s'arrêtant; irai-je y demander l'hospitalité? Les sires de Gorrevod sont généreux, et jamais leurs varlets n'ont renvoyé un ménestrel... N'importe, j'aime mieux coucher dans une chaumière. Là je trouverai plus de bienveillance et de gaîté; les châteaux ne sont pas les seuls à posséder le bien-être et le bonheur.

Cependant, arrivé sur les bords de la Reyssouze, son oreille fut agréablement flattée par le bruit d'un moulin; une fumée épaisse qui s'élevait de la cheminée et qui se balançait dans les brouillards, semblait lui présager que là on devait goûter toutes les délices de la vie; mais pour arriver à ce but, un pont était à traverser. A l'entrée du pont, devant une maison-forte flanquée de tourelles, était un poteau portant un écusson d'azur au chevron d'or. Au pied du poteau, un grand chien attaché à une chaîne aboya. Un homme parut sur le seuil de la maison; malgré l'envie que le voyageur avait de passer outre, il fallut parlementer.

— Voyons, beau sire ménestrel, dit le gardien du pont, veux-tu enrichir le trésor des sires de Gorrevod de quelque pièce de monnaie, ou charmer les oreilles du gardien du pont par une ballade? Décide-toi, car j'ai grand'hâte de rentrer.

— Il fait bien froid pour chanter, dit le ménestrel.

— Eh bien! paie.

— Je n'ai pas une obole dans mon escarcelle, répondit le voyageur.

— Alors reste de ce côté-ci de la Reyssouze. Il ne valait pas la peine de me faire prendre froid pour m'annoncer que tu ne voulais pas traverser.

—Si je ne puis passer de l'autre côté de la rivière pour obtenir un toit et un abri, c'est à vous que je serai obligé de les de-

Digitized by Google

mander. Aussi bien je vois que vous avez compagnie, et je ne ferai qu'un convive de plus.

— Tu as raison, dit le gardien en souriant, entre chez moi et tu nous diras des nouvelles.

Un feu ardent brillait dans la cheminée ; un morceau de venaison cuisait enfilé à une broche de fer ; quelques voisins assis devant le feu sur des escabeaux, suivaient les progrès de la cuisson ; une jeune femme allait et venait, se livrant aux occupations du ménage.

— J'amène un compagnon, dit le gardien ; on trouvera sans peine dans le souper de quoi nourrir un convive de plus.

— Qu'il soit le bienvenu, dit la femme.

— Et il chantera une ballade, ajoutèrent les voisins.

Le ménestrel secoua la neige qui le couvrait, et joyeusement il vint prendre place au coin du feu.

Bientôt chacun tirant son coutelas, détacha un morceau de viande qu'il piqua de la pointe de son instrument. Un morceau de pain tenait lieu d'assiette ; la flamme du foyer réjouissait les convives. Le broc, qui circulait de mains en mains, leur versait la gaîté. Rien ne manquait à ce repas.

—Maintenant une ballade, dit le gardien, ou une histoire bien effrayante qui nous empêche de dormir.

— Volontiers, dit le ménestrel, et, voyant que les convives l'écoutaient, il commença :

II.

« Où va le comte de Châlon ? Son cheval hennit d'impatience, et les écuyers ont peine à le retenir. Les soudarts, qui remplissaient hier les cabarets de la ville, se dirigent en toute hâte vers le lieu du rendez-vous. A la tête de cette armée vaillante et nombreuse, quel ennemi Guillaume va-t-il combattre ? En quel endroit va-t-il cueillir une moisson de lauriers ?

La moisson que le comte de Châlon va cueillir, il la trouvera dans les chaumières incendiées, dans les campagnes dévastées ; et les prisonniers qu'il ramènera seront des femmes, des enfants.

Digitized by Google

Perfide et sanguinaire, tous les moyens lui sont bons pour réussir, et il sera joyeux si, à son retour, il peut remplir ses coffres d'un or, hélas! mouillé de larmes.

Voici le comte! son front est orgueilleux, son regard est cruel. Il part, et le peuple qu'il laisse dans sa ville ne sait s'il doit craindre ou se réjouir. Les officiers qui gardent le château ont été choisis par le maître; c'est assez dire que la douceur n'est pas leur vertu.

« A Tournus! » crie le comte à ses hommes d'armes. — A Tournus! répètent ses compagnons; et cette armée d'aventuriers se réjouit, car l'abbaye de Tournus est riche et puissante. De combien de trésors le pillage va les enrichir! Et déjà les soudarts croient voir mille dépouilles sur leurs chevaux, et une colonne de feu s'élevant brillante et légère au-dessus des deux vieilles tours de l'abbaye.

L'armée suit le cours de la Saône, mais bientôt le comte divise en deux parts ses soldats; une des deux, la plus nombreuse, se dirigera vers Tournus, elle ne doit pas s'y arrêter; on demandera aux moines une rançon; qu'ils la donnent ou qu'ils la refusent, on continuera la marche sur Mâcon, sauf à revenir plus tard avec le fer, le feu et la vengeance.

L'autre part, la plus terrible, remonte le cours de la Grôsne avec le comte de Châlon. Le comte sourit en voyant cette riche vallée; tout est saccagé et pillé. Les hommes, les femmes, les enfants s'enfuient en voyant de loin une colonne de poussière et de fumée. Le soir, les soudarts étaient las de détruire et de brûler.

Où campèrent-ils? En quel endroit assez abandonné du ciel voulurent-ils s'arrêter dans leur course? Ce fut, dit-on, à Cormatin. Bien des années durent s'écouler avant que le malheureux village pût relever toutes ses ruines, et effacer les traces d'une nuit de repos et de plaisir.

En ce temps-là régnait à Cluny, car comment nommer autrement le pouvoir de l'abbé? en ce temps-là régnait à Cluny Piérre, un vieillard, que sa douceur et ses vertus avaient fait surnommer: le Vénérable.

Digitized by Google

Pierre était sorti dès le matin de l'Abbaye, monté sur une mule et accompagné de quelques serviteurs. Il allait visiter ses vassaux de la vallée de la Grôsne, et déjà il était heureux des consolations qu'il allait répandre. Combien il allait soulager de misères ! Combien de larmes il allait essuyer !

Tout à coup une foule éperdue se précipite à sa rencontre ; ses chers vassaux dispersés, poursuivis par des hommes d'armes, s'offrent à lui couverts de poussière et de sang. Lui s'arrête, interroge et doute encore ; mais bientôt il voit dans le lointain des soldats.

Ils arrivent en poussant de grands cris ; à leur tête est le comte de Châlon. La majesté du saint abbé ne les arrête pas. Pierre est saisi, lié et garrotté, et, comme autrefois le Sauveur du monde, le juste chargé de fers se voit insulté par les criminels. — Guillaume, Guillaume, dit l'abbé, il est un Dieu, et tu n'auras pas porté en vain la main sur l'élu du Seigneur. — S'il est un Dieu, dit le comte, je l'ignore; je ne connais pas de suzerain au-dessus de moi, et tant que je pourrai conduire un coursier et lever la lance, je n'admettrai pas même de rival.

Les vassaux avaient continué à fuir, et les soldats les poursuivaient. Vers le milieu de la journée, ils voient enfin au fond de la vallée un monde de clochers ; les vitraux, les toits brillent au soleil : c'est la riche, la puissante abbaye de Cluny, l'orgueil de la chrétienté et la terreur de l'hérésie.

Les soldats s'élancent contre ses murs, les portes sont enfoncées, les défenseurs sont massacrés. Nul des soldats de l'abbé n'ose opposer de résistance. Les assaillants élèvent au milieu d'eux un bouclier qui les garantit et les protége ; ils portent au premier rang Pierre le Vénérable, et c'est lui qui est cause de la prise de la ville et de l'abbaye.

Pillez les trésors, brûlez, incendiez, votre chef vous encourage, tuez les habitants qui résistent, courez de rues en rues, promenez la flamme et le fer ; quant à Guillaume, il a son chemin tracé, il dédaigne un plaisir vulgaire, et c'est vers la magnifique église qu'il a dirigé son coursier.

Les portes en sont fermées, un coup de bélier les brise, et le

Digitized by Google

comte entre à cheval sous ces voûtes silencieuses. Ses compagnons le suivent, et les échos épouvantés se réveillent en répétant des blasphèmes inconnus.

Le bruit des pas des chevaux retentit sous les nefs saintes; les cris, les jurements éclatent de tous côtés, et Guillaume, l'impie Guillaume, fait escalader à son cheval la barrière du sanctuaire ; le cheval lui-même a henni de frayeur.

— De l'avoine pour mon cheval ! s'écria-t-il. Et, attachant son coursier à l'angle de l'autel, il verse l'avoine sur la table sainte ; le cheval refuse d'y toucher, et, la crinière hérissée, se renverse immobile et tremblant. Voyait-il sur l'autel un ange à l'épée flamboyante ? nul ne le sait, mais au même instant, de la voûte de l'église, un grand éclat de rire retentit.

— Qui donc rit ainsi ? dit le comte ; mais nul ne rit parmi ses compagnons. — C'est l'écho, dit-il ; et prenant sa hache d'armes, il frappe la porte de la sacristie à coups redoublés.

La cupidité se réveille parmi les aventuriers ; les coups de hache font voler la porte en éclats, et la foule qui se précipite voit les trésors qu'ont envoyés depuis deux siècles tous les rois de la chrétienté.

A moi le ciboire ! à moi le calice ! à moi les riches ornements ! Dirons-nous le trésor pillé, les moines dispersés, la ville consternée, et l'orgie se ruant à travers le pillage et la désolation ? Quelle nuit affreuse ! Si Dieu voit sans les punir tant de crimes, où donc est le pouvoir de Dieu ?

— « A Mâcon ! » dit tout à coup le comte, et les trompettes donnent le signal du départ. Le jour paraît à peine, mais pour ces rapides expéditions les moments sont précieux. Déjà on sait que le sire de Brancion rassemble ses vassaux. Privé d'une partie de son armée, Guillaume ne veut pas compromettre ses avantages dans un combat incertain et sans profit.

Le castel de Berzé est emporté d'assaut. Le sire de Berzé, à son retour, trouvera son château ruiné, ses serviteurs égorgés, et, quand il demandera ce qu'est devenue sa jeune épouse, il apprendra qu'elle est au pouvoir du vainqueur.

C'est Guillaume qui emmène la jeune châtelaine ; jamais, dans

Digitized by Google

ses courses, pareil trésor n'est tombé dans ses mains. Sybille est la plus belle des filles de la Bourgogne, mais dans ce moment ses beaux yeux sont pleins de larmes et ses mains sont chargées de fers.

Les courriers se succèdent rapides et incessants. Mâcon est là environné de deux armées. Deux troupes altérées de sang montent à l'assaut de ses murailles. Au nord et au midi flotte l'étendard de Châlon.

Au pillage ! La ville de Mâcon est riche aussi ; tout est à nous, même ses jeunes filles ! Que la Saône porte au loin des débris ! Si partout flottent des cadavres, c'est que le comte de Châlon est un vaillant guerrier.

L'évêque a fui. Vrai Dieu ! comme il aurait orné notre triomphe ! Il se serait assis près de nous à la table du festin, et il aurait partagé tous nos plaisirs.

Qu'on revête les ornements sacerdotaux, qu'on couvre la table des vases sacrés et qu'on s'enivre. Soldats, le comte de Châlon vous invite à son festin. La mitre sainte orne son front, et le calice est devant lui.

A ses côtés deux convives sont assis, à sa gauche Pierre le Vénérable, à sa droite Sybille de Berzé. Des hommes, le sabre nu, sont derrière eux.—Mon Dieu, le permettrez-vous, dit l'abbé ! — Mourir avant ! dit la châtelaine. — Le comte lance un regard terrible au vieillard, et sa main droite prend la taille de la jeune femme.

Sa main gauche saisit un des vases sacrés. — A boire ! — Le calice est plein. — C'est à vous que je bois, madame. — Un bruit étrange retentit dans l'escalier. Les hommes d'armes portent la main sur leur épée. — Qui veut porter cette santé ? — C'est moi, dit un chevalier de haute taille qui paraît sur le seuil de la porte et s'arrête immobile. Le comte de Châlon se lève, les hommes d'armes s'élancent, le chevalier inconnu étend la main.

Place ! dit-il d'une voix sombre. Tous les convives effrayés regardent ses armes noires. A travers sa visière abaissée ses

Digitized by Google

yeux semblent lancer des flammes. Un singulier craquement se fait entendre à chacun de ses pas.

Il s'avance à pas lents. La foule s'ouvre. Lui s'approche du comte de Châlon, et, le prenant par le bras, le fait sortir de table et l'entraîne avec lui.

Qu'elle est cette puissance qui dompte le comte de Châlon et qui domine les convives ? Guillaume suit cet inconnu, descend avec lui l'escalier et s'avance au milieu de la cour. Un cheval noir, gigantesque et immobile, les attend. Guillaume met le pied à l'étrier ; il est en selle, et le chevalier se place derrière lui.

L'inconnu brandit sa lance. Un tremblement de terre ébranle la ville de Mâcon ; Guillaume, indomptable encore, saisit les rênes du coursier, et dit : où allons-nous ?

En enfer ! répond une voix, et cheval et cavaliers ont disparu. Quand le jour se leva, on trouva Pierre le Vénérable en prière ; Sybille était évanouie ; les soldats du comte de Châlon fuyaient épouvantés.

Huit jours après, le fils du comte de Châlon, à pied et couvert de cendres et de poussière, s'avançait humble et tremblant sur le seuil de l'église de Cluny, et Pierre le Vénérable lui jetait sur les épaules l'habit de moine de l'abbaye.

Ainsi est puni le crime, même sur cette terre ; et pendant que le bras de Dieu s'appesantit sur le coupable, le poète, ministre de sa justice, immortalise le criminel, et jette son nom flétri à la postérité. »

III.

Ainsi chanta le ménestrel, et quand son chant fut fini, les loups hurlèrent autour de la maison du gardien. Le feu à moitié éteint ne jetait plus dans la salle qu'une faible lueur, et les voisins endormis reposaient près du foyer la tête sur leurs genoux.

Seule, la jeune femme écoutait encore. Ses grands yeux exprimaient la crainte et l'intérêt ; elle s'approcha en souriant et tendit la main au ménestrel.

A. V.

Digitized by Google

RAPPORT

LU A L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

PAR M. MACÉ,

SUR

L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CARTÉSIENNE (1),

Par M. FRANCISQUE BOUILLIER.

Doyen de la Faculté des Lettres

de Lyon.

La philosophie n'est pas en honneur aujourd'hui en France. C'est là malheureusement un fait trop évident, trop incontestable, mais dont il n'est pas impossible de retrouver les causes.

La première cause de ce dédain pour une des sciences qui ont, pendant des siècles, le plus honoré l'esprit français dans notre pays même et à l'étranger, se trouve dans l'ambition et les prétentions exagérées des philosophes eux-mêmes. Ne sachant pas circonscrire le terrain sur lequel ils voulaient agir, les philosophes du XVIIIe siècle ont envahi un terrain sacré sur lequel ils ne pouvaient avoir aucun droit légitime, et comme ils prétendaient agir au nom de la liberté de penser et de la philosophie, et comme, d'un autre côté, ils n'ont abouti qu'à la négation ou au scepticisme, il en est résulté qu'ils ont compromis tout à la fois et la liberté de penser, au nom de laquelle ils prétendaient agir, et la philosophie dont ils se disaient

(1) *Histoire de la Philosophie cartésienne*, par M. Francisque Bouillier, correspondant de l'Institut, doyen et professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon. Paris, Aug. Durand, rue des Grès, 5; 1854, 2 vol in-8, 606 et 616 p.

Digitized by Google

être les représentants. En vain, depuis trente ans, la philosophie française, circonscrivant son action, rentrant dans son véritable domaine, a-t-elle rendu à l'autorité et à la foi le terrain que sa devancière avait envahi pour le ravager ; en vain est-elle devenue aussi spiritualiste que sa devancière s'était montrée matérialiste ; le coup a été porté, et la foule s'obstine à fermer l'oreille à des prédications éloquentes, quoiqu'elles enseignent, en théodicée et en morale, des doctrines aussi satisfaisantes pour la raison qu'irréprochables au point de vue religieux.

Malheureusement cette grande et utile révolution, opérée au XIXe siècle, dans la philosophie française, n'a pas été générale. et, tandis que l'éclectisme réhabilitait, jusqu'à un certain point au milieu de nous, du moins chez tous les bons esprits, chez tous les hommes calmes et impartiaux, l'honneur compromis de la philosophie, un pays voisin de nous voyait la même science se compromettre par des excès inouïs et des scandales déplorables. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer ce qu'a produit en Allemagne, depuis vingt ans, *la science de l'absolu*. Ce que sont devenues, dans les Universités allemandes, les doctrines hégéliennes, à quel degré de scepticisme et de révoltante immoralité sont arrivés les disciples d'un grand philosophe, c'est ce que personne n'ignore aujourd'hui, grâce aux savants travaux et aux révélations si curieuses et si tristes, d'un de nos collègues, M. Saint-René Taillandier. Il faudra de longs et persévérants efforts pour que la philosophie se relève des coups meurtriers qu'elle se porte à elle-même.

Une autre cause, beaucoup moins avouable, plus énergique peut-être encore, du dédain qui atteint aujourd'hui les études philosophiques en France, c'est le profond changement qui, depuis vingt ou trente ans, s'est, insensiblement, à la longue, accompli dans l'esprit français. Au milieu des merveilles que l'industrie a fait éclore sous nos yeux, il y a eu une réaction presque générale des études spéculatives sur les études pratiques. Cette tendance n'a rien qui doive nous surprendre ; j'ajoute même, pour rassurer quelques bons esprits, qu'elle n'a rien qui doive trop nous alarmer. Le caractère français, avec sa

Digitized by Google

vivacité et son impétuosité si soudaines pour tout ce qui lui semble nouveau entre peut-être avec une ardeur trop exclusive dans cette carrière presque infinie qui s'ouvre devant lui ; mais son bon sens l'arrêtera à temps, et il ne tardera pas à comprendre que l'application n'est pas tout, et même que l'application ne peut être quelque chose et porter des fruits réels qu'autant qu'elle est inspirée, réglée, modérée par la théorie.

Ce sera, nous en sommes convaincu, la philosophie qui interviendra à son temps, à son heure, avec courage et succès, pour modérer cette tendance, pour la régler et pour opérer la conciliation de la spéculation, de la théorie d'une part, de l'esprit pratique et de l'application de l'autre. C'est là la grande œuvre que doit accomplir, c'est là le grand service que doit rendre la philosophie française. S'il en était autrement, nous verrions l'enseignement du droit dans son esprit philosophique et historique, remplacé par un travail matériel et mécanique dans des études d'avoués et de notaires ; nous verrions les chaires des Poisson et des Cauchy abandonnées pour les cabinets des arpenteurs ; celles des Dumas et des Liebig pour les usines à gaz et les ateliers des chemins de fer. Au milieu de cette tendance des esprits vers les résultats pratiques et positifs, il faut que la philosophie reprenne hautement sa puissance et son action ; il faut qu'elle montre que, sans elle, il n'y a que des faits sans liaison, sans signification ; qu'elle seule peut relier tous les faits épars en un faisceau par des principes généraux qui constituent les sciences, et que sans ces principes généraux, sans ces théories, qui constituent les sciences, il ne peut pas y avoir de résultats certains, ni d'applications solides. Il faut, en un mot, que la philosophie prouve à tous qu'elle est la science des sciences, puisque ayant pour but de connaître en lui-même et dans toutes ses manifestations l'esprit humain, elle domine, par cela même, toutes les sciences qui n'en sont que des produits et des résultats.

Là, en ce moment, au milieu des tendances de l'esprit français, est l'avenir; là est l'homme, et, j'ajoute, là est le devoir de la philosophie. Mais pour cela, et avant tout, il est nécessaire que la philosophie recouvre le prestige qu'elle a perdu et

Digitized by Google

qu'elle reprenne sur l'opinion publique l'ascendant que lui ont enlevé ses fautes ou ses excès. Pour cela, pour se réhabiliter aux yeux de tous, elle n'a pas de meilleur moyen que de rappeler son histoire et de montrer ce qu'elle a été dans le passé. Sous ce point de vue, la philosophie française n'a rien à craindre, et, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, les doctrines qui reconnaissent Descartes pour auteur et pour père, peuvent hardiment se montrer à découvert à leurs amis comme à leurs adversaires.

C'est ce qu'a entrepris M. Bouillier dans le savant et important ouvrage que j'ai l'intention d'analyser et d'exposer sommairement ici.

L'ouvrage débute par un chapitre d'introduction sur l'état de la philosophie avant Descartes. Quelque neuves, quelque hardies qu'aient été les doctrines cartésiennes, elles avaient eu, comme toutes les choses du monde, leurs précédents, et les esprits avaient été préparés à les recevoir par un long travail antérieur. C'est une loi générale de l'histoire ; les grandes révolutions, les grands changements qui s'accomplissent dans l'ordre moral et politique, aussi bien que dans l'industrie ou la littérature, sont accomplis dans les esprits au moment où ils passent dans les faits, et ils ne sont possibles qu'à cette condition. Les hommes qui y attachent leur nom ont le bonheur d'arriver à temps, mais ils ont eu des précurseurs qui ont été méconnus, quand ils n'ont pas été martyrs, parce qu'ils ont eu le tort d'avoir trop tôt raison. La scholastique avait été battue en brèche par les Ramus, les Jordano-Bruno, les Vanini, et, indirectement, par Montaigne et Charron, au XVIe siècle. Mais, et ici je suis tout à fait de l'avis de M. Bouillier, le rôle du XVIe siècle avait été beaucoup plus négatif que positif ; il avait attaqué, miné les vieilles doctrines sans leur rien substituer ; sur ce terrain couvert de ruines, il fallait reconstruire et ce fut la gloire de Descartes.

Je n'ai pas l'intention de suivre M. Bouillier dans l'analyse si savante et si complète qu'il fait de la philosophie de Descartes. Ce serait, on le comprend, analyser une analyse. Je me bor-

Digitized by Google

nerai d'abord à un éloge général, et que ne démentiront pas ceux qui ont déjà lu ou ceux qui liront le savant ouvrage de M. Bouillier, c'est que, nulle part, on ne trouvera une exposition aussi nette, aussi claire, aussi complète, des grandes idées qui ont été le point de départ de toute la philosophie française depuis deux siècles. Dans cette exposition, en effet, M. Bouillier ne se borne pas, comme on l'a fait trop souvent, à analyser tel ou tel des ouvrages de Descartes; c'est un procédé commode, mais sujet à une multitude d'erreurs. Car, quoique Descartes ait jeté dans le *Discours de la méthode* les bases fondamentales de sa philosophie, il ne s'y est pas révélé tout entier, et il n'y a pas dit son dernier mot. Quoi que puisse dire La Fontaine, Descartes n'était pas un Dieu, il n'avait pas la moindre prétention à parler au nom de lumières surnaturelles et révélées. C'était un homme d'un génie supérieur sans aucun doute, mais de l'esprit duquel la science et la doctrine ne sortirent pas d'un seul jet; le travail, chez lui, comme chez tous les hommes, l'expérience, les méditations et les découvertes, tout fut successif. Pour connaître Descartes, tel qu'il fut, et non tel qu'on voudrait le représenter en vertu d'un système préconçu, soit d'admiration fanatique, soit de dénigration, il ne faut donc pas agir à son égard autrement que nous ne faisons à l'égard de Raphaël ou de Bossuet; il ne faut pas considérer telle ou telle partie de son œuvre, il faut envisager et étudier son œuvre tout entière. C'est ce qu'a fait M. Bouillier tout à la fois avec une érudition et une patience d'investigation qu'on ne saurait assez louer, et avec une affectueuse sympathie qu'il ne cherche pas à dissimuler un seul instant et qui perce, du reste, à chaque page, à chaque ligne pour ainsi dire. Toutefois, M. Bouillier a trop le sentiment des devoirs de l'historien et de l'indépendance d'esprit nécessaire au philosophe pour analyser sans apprécier, et, pour lors, sans faire ses réserves. Il montre, à plus d'une reprise, chemin faisant, les excès et les exagérations de Descartes, les fautes dans lesquelles est tombé ce grand esprit, les dangereuses conséquences que l'on a tirées de quelques-uns des principes qu'il avait posés (voir surtout t. I, p. 129, p. 138 et suiv., le curieux chapitre sur

Digitized by Google

l'automatisme des animaux). Tout cela est excellent et traité de main de maître. Aussi n'ai-je qu'une toute petite observation à présenter à M. Bouillier. J'admire et j'aime Descartes, comme M. Bouillier, sans toutefois, et cet aveu ne me coûte pas, le connaître comme lui ; or, précisément parce que j'aime et que j'admire cet illustre père de la vraie philosophie française, j'ai un penchant, facile à comprendre et à excuser, à le revendiquer pour ma province natale : Descartes est né à la Haye en Touraine, je le sais fort bien, et les Tourangeaux ont bien fait de donner son nom à la petite ville où il vint au monde ; mais je voudrais que les biographes et M. Bouillier (I, p. 30) fissent observer que ce fut par une circonstance fortuite, et que quelques semaines plus tôt ou plus tard, Descartes serait né en Bretagne. On étonne beaucoup de gens, quand on répète avec M. Michelet : Le Breton Pélage, le Breton Abailard, le Breton Descartes, et cependant rien n'est plus exact que cette expression. Le père de Descartes était conseiller au parlement de Bretagne, et il figura en cette qualité, en 1626, avec le père du surintendant Fouquet, dans la commission nommée par Richelieu pour juger le comte de Châlais. Descartes avait alors trente ans ; il accompagna son père à Nantes et conçut peut-être, comme le dit M. Mellinet, (la commune et la milice de Nantes, t. IV, p. 188), sur les bords de l'Eure la première idée de ses grands ouvrages. C'est donc avec raison que la Bretagne revendique, comme un de ses plus glorieux enfants, Descartes, né d'un père breton, ayant passé une partie de sa jeunesse en Bretagne ; s'il suffisait, pour qu'il fût Tourangeau, de la circonstance, purement fortuite, du séjour accidentel de sa mère en Touraine au moment de ses couches, je crois que les Hollandais et les Suédois auraient tout autant de titres à le réclamer comme un des leurs, puisque c'est en Hollande et en Suède qu'il a écrit ses plus importants ouvrages. Le patriotisme français ne se révolterait-il pas à une semblable idée ? Le patriotisme des Bretons n'a-t-il pas autant de droits à réclamer Descartes à la Touraine ?

Il y a en Descartes deux hommes : le philosophe et le savant. Ne connaître que l'un des deux, c'est ne pas connaître vérita-

Digitized by Google

blement Descartes. C'est ce que M. Bouillier a parfaitement compris, et après les excellents chapitres dans lesquels il a analysé la philosophie de Descartes, il a consacré plusieurs chapitres très-intéressants et très-curieux, à exposer les idées physiques, astronomiques, physiologiques du grand philosophe, idées sur lesquelles, comme tout le monde le sait, vécut tout le XVIIe siècle, et qui, au XVIIIe, sous l'influence de l'introduction en France des ouvrages de Newton et de Locke, subirent une réaction violente sous laquelle on a pu les croire écrasées. Cependant que de grandeurs et souvent même que de vérités n'y avait-il pas dans ces conceptions audacieuses. M. Bouillier prouve même quelque chose de plus; c'est que, sur une foule de points, la science du XIXe siècle, plus profonde et plus impartiale, rend justice aux grandes idées de Descartes et en adopte plusieurs solutions (Voir surtout t. I, p. 194 le jugement de M. Flourens).

L'exposition de la métaphysique et de la physique de Descartes occupe les neuf premiers chapitres du premier volume de l'ouvrage de M. Bouillier. Les chapitres suivants sont consacrés à l'histoire des luttes que Descartes eut à soutenir dès l'apparition de ses premiers ouvrages. Des idées si neuves, si originales; une doctrine qui rompait si ouvertement avec les vieux systèmes, ne pouvaient se produire sans exciter d'une part beaucoup d'étonnement, et, de l'autre, sans rencontrer de nombreux adversaires. Descartes rencontrait d'abord les ennemis éternels de la philosophie et de la liberté de penser; puis les vieux scolastiques dont il achevait de briser les idoles; enfin les sceptiques, les sensualistes, frappés à mort par les doctrines si profondément spiritualistes du grand penseur. M. Bouillier nous fait assister à ces luttes si vives, si animées, si passionnées, dont nous avons, dans notre malheureuse indifférence pour les hautes spéculations de l'esprit, quelque peine à comprendre la vivacité et l'énergie. C'est un grand et instructif spectacle que celui de cette polémique dans laquelle, parmi beaucoup de noms obscurs aujourd'hui, nous voyons apparaître des noms tels que ceux d'Arnault, de Hobbes, de Gassendi. Le

Digitized by Google

matérialisme finit par avouer sa défaite aussi bien que la scolastique; le cartésianisme triomphe au moment où meurt son illustre fondateur.

Ici s'ouvre à l'historien une nouvelle et plus difficile carrière; il s'agit de suivre dans l'espace et dans le temps les destinées de ces grandes doctrines qui sont, en réalité, les vraies doctrines de la philosophie française. Ainsi que M. Bouillier l'établit parfaitement, le cartésianisme compta des disciples en Hollande avant d'en compter en France; c'est donc par l'histoire du cartésianisme hollandais que M. Bouillier a dû commencer cette seconde partie de son ouvrage. Mais ce ne fut pas sans obstacle qu'il triompha et nous trouvons d'abord les fureurs, les invectives, les calomnies de Voëtius contre la philosophie nouvelle et même contre la personne de son fondateur. Descartes finit par triompher, et ses doctrines sont bientôt enseignées à Utrecht, à Leyde, à Groningue, à Bréda et même à Louvain, malgré les censures dont il avait d'abord été frappé par l'université catholique de cette ville. Mais entre les mains de ces disciples curieux, investigateurs, novateurs, les doctrines du maître ne tardèrent pas à s'altérer; Geulincx et Bekker produisirent bientôt Spinoza.

L'histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Spinoza en métaphysique, en morale, en politique, doit tenir une grande place dans un ouvrage dont le but est de faire connaître les destinées de la philosophie cartésienne. Aussi M. Bouillier leur a-t-il consacré cinq chapitres entiers (t. I, p. 299-409) et plus de cent pages, exposant avec sa clarté et sa facilité ordinaires ces questions si ardues. Aussi croyons-nous que ces chapitres compteront avec les belles études d'un de nos amis communs, M. Emile Saisset, parmi les études les plus sérieuses auxquelles les doctrines de Spinoza aient donné lieu. Je ne puis surtout m'empêcher de signaler les quelques pages dans lesquelles M. Bouillier démontre l'influence du Spinozisme sur les doctrines allemandes de Jacobi, de Fichte, de Schelling et de Hégel et même sur les poètes, Novalis et surtout l'auteur de Faust.

Après cette brillante et savante excursion dans le pays même

Digitized by Google

où Descartes avait publié ses premiers ouvrages et qui avait dû, avant tous les autres, en subir l'influence, M. Bouillier arrive à l'histoire du cartésianisme français, c'est-à-dire, comme on le conçoit à l'avance, à la partie la plus étendue de la tâche qu'il s'est imposée. Ce fut d'abord dans les congrégations religieuses que le cartésianisme rencontra ses plus nombreux et ses plus fervents adeptes. Arnauld, Nicole, de Sacy furent cartésiens, et l'alliance du cartésianisme et du jansénisme devint même un titre d'accusation contre l'un et l'autre. Heureusement pour le cartésianisme, il ne rencontra pas seulement à Port-Royal des admirateurs et des appuis; la pieuse et savante congrégation de l'Oratoire qui devait bientôt produire Malebranche se prononça de bonne heure pour lui, et il en fut de même des Bénédictins. Bientôt l'étude des ouvrages de Descartes passa des cloîtres dans les salons, et ce qui n'est pas le meilleur, dans les boudoirs et les ruelles. Tandis que le grand Condé se reposait de ses glorieuses fatigues, en discutant au milieu d'un cercle d'esprits distingués, à Chantilly, les grands problèmes soulevés par la philosophie nouvelle, on les adoptait sans trop les comprendre, dans les ruelles des dames à la mode, et là c'étaient surtout les tourbillons et les esprits animaux qui faisaient les frais des discussions. Nous avons tous présents à l'esprit les vers des Femmes savantes; Molière, pour le dire en passant, et M. Bouillier l'a prouvé, est le seul des écrivains du XVIIe siècle qui ait échappé à l'influence de Descartes et encore même peut-on dire qu'ici notre grand comique attaque beaucoup moins la philosophie de Descartes en elle-même que le singulier abus qu'on en faisait. Car je n'irai pas aussi loin que M. Bouillier, et l'indécision de Marphurius ne me paraît pas bien clairement être une parodie du doute méthodique de Descartes. Dans tous les cas le cartésianisme, au moment de son triomphe, devait rencontrer des adversaires beaucoup plus redoutables que Molière, et les persécutions ne devaient pas tarder à l'atteindre. La cause des attaques et bientôt des persécutions fut une malencontreuse discussion au sujet de la transsubstantiation qui paraissait incompatible

Digitized by Google

avec les doctrines de Descartes sur la nature et les accidents des corps ; déjà Descartes avait été fort embarrassé à ce sujet par quelques objections d'Arnauld. Bientôt ses disciples, avec un zèle maladroit, compromirent de plus en plus la cause de la philosophie qui leur était chère. Bientôt les interdits du clergé et des universités vinrent atteindre la philosophie nouvelle ; plusieurs des partisans de Descartes, Bernard Lami par exemple, furent exilés ou persécutés, et M. Bouillier a consacré plusieurs chapitres curieux à ces querelles et à ces luttes. Les Jésuites se distinguèrent parmi les plus ardents ennemis du cartésianisme, tantôt par une polémique grave et sérieuse, tantôt par des plaisanteries et des ironies, les PP. Tournemine. Daniel, Hardoin, Valois attaquèrent les doctrines cartésiennes. De là les persécutions qu'ils dirigèrent contre un de leurs membres les plus distingués, le P. André, pour son attachement à l'idéalisme de Descartes et de Mallebranche, grave inconséquence, comme le remarque très-bien M. Bouillier, puisqu'ils ouvrirent ainsi, à leur insu sans aucun doute, la voie au sensualisme de Gassendi et de Locke !

M. Bouillier termine son premier volume par un chapitre très-interessant sur les écrits de Huet contre le cartésianisme. Ici j'exprimerai un regret, c'est que M. Bouillier qui connaît si bien les pamphlets et les écrits divers de Huet, n'ait pas pu connaître les curieux mémoires du célèbre évêque d'Avranches, récemment traduits et publiés par M. Charles Nisard. Cet ouvrage aurait pu fournir encore quelques renseignements à ajouter à tous ceux que M. Bouillier a recueillis dans ce chapitre si piquant et si curieux.

Le second volume s'ouvre par sept chapitres, renfermant près de 200 pages, entièrement consacrées à l'exposition des doctrines de Malebranche, un des plus célèbres disciples de Descartes et des membres de l'Oratoire. M. Bouillier traite ces questions avec une sympathie qu'il ne cherche pas à dissimuler, avec une connaissance approfondie des ouvrages de Malebranche, enfin avec une indépendance d'esprit qui ne l'abandonne pas plus ici que dans son exposition des doctrines du maître. Mais dans ce cas

Digitized by Google

encore, comme précédemment, nous devons nous borner à ces quelques mots, ne pouvant songer à analyser une analyse si bien faite et sur des questions au sujet desquelles il ne nous en coûte pas d'avouer notre incompétence.

Je me bornerai de même à signaler le chapitre suivant consacré à Nicole et à une excellente appréciation de la Logique de Port-Royal ; mais j'insisterai un peu plus sur le chapitre IX du deuxième volume, consacré à Bossuet, et sur les chapitres X et XI consacrés à Fénelon. Bossuet est cartésien, cela n'est douteux pour personne, et il suffit, pour s'en convaincre, de lire quelques pages du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même.* Suivant un de ses biographes que cite M. Bouillier, Bossuet mettait le *Discours de la Méthode* au-dessus de tous les ouvrages du XVIIe siècle, et ce témoignage est confirmé par une foule de passages des sermons et des oraisons funèbres, dans lesquels la méthode et les grandes idées cartésiennes servent de points de départ et d'arguments au sublime orateur. Mais il n'est pas moins clair pour tous qu'avec son admirable bon sens, Bossuet n'a pris du cartésianisme que ce qu'il renfermait de plus sain et de plus incontestable. Cela suffit pour classer Bossuet parmi les philosophes formés à l'école de Descartes, et je m'empresse d'ajouter : c'est là ce qui donne au Traité de la connaissance de Dieu une si grande, une si durable valeur. M. Bouillier analyse avec affection cet admirable livre connu de tout le monde, mais dont on n'apprécie peut-être pas toujours toute la portée. Ce n'est pas seulement, en effet, une des théories les plus profondes et les plus simples en même temps, que nous possédions ; ce n'est pas seulement un modèle et un chef-d'œuvre de psychologie ; il y a dans ce livre quelque chose de plus, tout un traité d'anatomie, mais d'anatomie philosophique. Ce n'est pas la nature morte qu'étudie Bossuet ; ce ne sont pas des muscles, des os, des nerfs inertes qu'il analyse : il connaît aussi profondément qu'aucun des médecins de son temps, oserions-nous dire qu'aucun de ceux de nos jours, tous les détails de la charpente et de la machine humaine ; mais Bossuet est philosophe, et, dès lors, ce qui l'intéresse et le préoccupe avant

Digitized by Google

tout, c'est moins ce mécanisme en lui-même que dans ses mouvements et dans son action ; ce qu'il veut surtout, c'est faire comprendre comment tout cela se meut et s'agite sous l'empire de la volonté. C'est là le côté le plus original et le plus profond de la philosophie de Bossuet ; c'est là ce qui fait de Bossuet un des aïeux de Bichat, et encore même a-t-on quelque droit de se demander si l'illustre auteur des *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, a su mieux faire ressortir le merveilleux artifice des organes du corps humain. Ce serait assez pour la gloire d'une école d'avoir inspiré un chef-d'œuvre tel que ce traité, et aussi les *Elévations sur les mystères*, autre ouvrage de Bossuet que M. Bouillier étudie avec complaisance, et dans lequel il retrouve à chaque page les idées, la méthode, le langage même de l'école de Descartes.

Auprès de Bossuet, dans l'histoire du cartésianisme, se place son illustre rival. Fénelon est un cartésien, et M. Bouillier le prouve non seulement par l'analyse du *Traité de l'existence de Dieu*, mais par l'étude de plusieurs autres ouvrages de l'archevêque de Cambrai, et même par des passages peu remarqués du *Télémaque*. Or, si le cartésianisme avait exercé une telle séduction sur des hommes comme Fénelon et Bossuet, quelle influence ne devait-il pas avoir sur des esprits plus modestes ? Aussi voyons-nous cette philosophie adoptée avec plus ou moins de fidélité, plus ou moins de liberté, par tous les écrivains philosophiques de la dernière moitié du XVIIe siècle et de la première partie du XVIIIe siècle. Cependant, il faut le reconnaître, ce sont moins les pures doctrines cartésiennes qui triomphent à cette époque, que les idées du maître, déjà défigurées sur beaucoup de points, ou singulièrement transformées par Malebranche. Aussi M. Bouillier consacre-t-il plusieurs chapitres à l'étude des malebranchistes célèbres dans l'Oratoire, d'abord, puis en dehors de l'Oratoire, et surtout chez les Bénédictins. Il nous fait enfin assister aux dernières luttes que le cartésianisme direct ou transformé eut à subir jusqu'au moment où il finit par triompher non seulement auprès de l'opinion publique, mais, ce qui était plus difficile, dans les écoles. Ici se termine la première et la

Digitized by Google

plus importante période de l'histoire de la philosophie cartésienne en France, et M. Bouillier en suit alors les destinées dans plusieurs autres contrées de l'Europe, en Allemagne, en Italie, en Suisse.

Dans cette étude, en ce qui concerne l'Allemagne, c'est, comme on s'y attend bien, à l'étude des ouvrages et des doctrines de Leibnitz, que s'attache spécialement M. Bouillier, qui lui a consacré trois chapitres. Il a peu de chose à dire de la Suisse, où le cartésianisme, vivement attaqué dès l'origine par les pasteurs réformés, n'eut qu'une existence et un succès éphémères. Il s'arrête plus longtemps à l'Italie, où il rencontre d'illustres partisans et un illustre adversaire de Descartes. Parmi les premiers, il en est deux surtout que M. Bouillier fait parfaitement connaître, l'un Michel-Ange Fardella, à peine connu en France, et sur lequel, grâce à l'obligeance de M. le docteur Bertinaria, professeur de métaphysique à l'université de Turin, M. Bouillier a pu donner des renseignements curieux et inédits ; l'autre est le savant et illustre cardinal Gerdil, mort presque de nos jours, et qui consacra sa longue et honorable vie (1718-1802) à montrer, d'une part, que Malebranche et Descartes ne peuvent pas être séparés l'un de l'autre, et que la *Recherche de la vérité* est le complément du *Discours de la Méthode* et des *Méditations* ; et, de l'autre, que l'on trouve dans les ouvrages de Descartes tous les arguments nécessaires pour combattre le materialisme et l'athéisme. L'adversaire de Descartes en Italie, est l'auteur, fort obscur jusqu'à nos jours, aujourd'hui connu de tout le monde, grâce à M. Michelet, des *Principes de la science nouvelle*, c'est-à-dire Vico. Je n'ai pas à apprécier ici le talent de cet écrivain, dont on a voulu faire une sorte de prophète, et qui, certes, peut lutter d'obscurité avec les plus fameux oracles de l'antiquité païenne ; j'ai eu l'occasion, l'année dernière, dans une de mes leçons, de dire en quelques mots mon opinion sur le compte de cet écrivain, dont on m'a toujours paru avoir singulièrement exagéré le mérite et la valeur. Toutefois, il y a, dans Vico, à défaut de la clarté et de la netteté par lesquelles, certes, il ne brille pas, deux grandes qualités incontestables : l'érudition

Digitized by Google

du philologue et de l'historien, la science profonde du jurisconsulte. C'est précisément en se plaçant à ce double point de vue que Vico attaque la philosophie de Descartes. Renfermé en lui-même et voulant tout tirer de sa propre pensée et de sa conscience, Descartes avait professé pour l'érudition, pour la science de l'antiquité, pour l'étude des œuvres des philosophes qui l'avaient précédé, un dédain singulier, et que ses disciples immédiats exagérèrent encore, comme il arrive toujours. Vico attribue même cette pensée à Descartes, que savoir le latin, ce n'est rien savoir de plus que ce que savait la petite-fille de Cicéron : *Saper di latino non e saper piu di quello che sapea la fante di Ciceron.* Penser et s'exprimer ainsi (quoiqu'il soit douteux que Descartes se soit livré à cette boutade), c'est, pour Vico, agir en iconoclaste. De là les invectives, la colère, l'ironie même du philosophe napolitain ; car il a recours à toutes les armes contre un homme dont les tendances et l'influence menacent de détruire les sciences dont Vico a fait l'objet et la consolation de sa vie.

M. Bouillier, après toutes ces savantes et curieuses études, termine son ouvrage par quatre chapitres consacrés à la philosophie du XVIIIe siècle. Alors s'opère un revirement très-singulier, mais dont M. Bouillier a expliqué les causes avec sa lucidité et sa sagacité habituelles. Au XVIIe siècle, le cartésianisme est la philosophie à la mode, et l'on a vu comment il avait été adopté, non seulement par tous les philosophes proprement dits, mais par tous les grands écrivains, à l'exception de Molière, et même par les gens du monde. Mais, en même temps que la philosophie de Descartes obtient ces triomphes sur l'opinion publique, elle est attaquée, poursuivie, condamnée dans les universités, qui restent obstinément fidèles au péripatétisme. Au XVIIIe siècle, l'inverse a lieu ; le cartésianisme est la doctrine officielle, celle de l'autorité et celle des écoles ; mais, en même temps aussi, les libres penseurs, ceux qui prennent orgueilleusement le titre de philosophes, les gens du monde enfin, la repoussent et s'en éloignent de plus en plus pour se rattacher, en méthaphysique, aux principes de Locke, en physique à ceux de

Digitized by Google

Newton. Cela tient à plusieurs causes que M. Bouillier, comme je l'indiquais tout à l'heure, a parfaitement mises en lumière dans ces chapitres, qui sont une des parties les plus intéressantes et les plus curieuses de son livre ; d'abord, à l'esprit général de réaction du XVIIIe siècle contre le XVIIe ; en second lieu, à la tendance contradictoire des deux siècles, l'un à tout absorber en Dieu, l'autre à éliminer partout l'idée et l'action de Dieu. Enfin, il y a une dernière cause non moins active. La philosophie cartésienne comprenait deux parties distinctes : la métaphysique et la physique ; or, celle-ci conçue *à priori*, était à jamais détruite par les progrès qu'avaient faits les sciences positives, et par l'étude patiente et scientifique des phénomènes de la nature et de leurs lois. Les philosophes cartésiens auraient dû faire la distinction, passer condamnation sur la physique et l'astronomie arriérées et erronées du maître, pour être, par cela même, plus forts sur le terrain des idées. C'est ce que leur enthousiasme aveugle ne leur permit pas ; en voulant tout sauvegarder dans les doctrines du maître, ils aboutirent à tout compromettre. Pour sauver les doctrines qui leur étaient chères, toutes les armes leur furent bonnes, même la persécution. Eux qui, au XVIIe siècle, avaient été persécutés par la philosophie officielle, persécutèrent à leur tour, au XVIIIe siècle, au nom de l'autorité. C'est ainsi que le chancelier Daguesseau refusa d'accorder à Voltaire le privilége nécessaire pour imprimer son ouvrage intitulé : *Eléments de la physique de Newton*, et dans lequel Voltaire, comme il le dit lui-même, traitait la philosophie de Descartes comme Descartes avait traité celle d'Aristote. Elevé dans le cartésianisme, Daguesseau, dit encore Voltaire, ne concevait pas qu'on pût adopter les découvertes de l'Angleterre sans être ennemi de la patrie et de la raison. C'est ainsi surtout que, en 1751, lors de la célèbre thèse soutenue en Sorbonne, par l'abbé de Prades, il n'y eut pas assez de sentences contre le malheureux qui osait en pleine Sorbonne attaquer les idées innées et les autres principes fondamentaux de la philosophie cartésienne, que la Sorbonne avait elle-même persécutés et condamnés un siècle auparavant. Il n'y a là, dans ce revirement si complet et

Digitized by Google

si triste, rien qui doive cependant surprendre ceux qui ont étudié l'histoire. Partout et toujours il en a été ainsi ; les sectes et les doctrines naissantes persécutées à leur origine au nom de l'autorité et de la tradition, invoquent la liberté tant qu'elles sont faibles et persécutées, mais lorsqu'elles sont parvenues à dominer à leur tour, elles renient promptement leurs principes, et c'est par la force matérielle qu'elles essaient de se maintenir dans les positions qu'elles sont parvenues à occuper ; il n'est plus question de leur part de cette liberté qu'elles avaient invoquée comme une arme contre leurs adversaires tout puissants, mais dont elles n'entendent pas que d'autres puissent user contre elles-mêmes. Ces apostasies offrent assurément un triste spectacle, mais elles ne sont malheureusement que trop dans les tendances naturelles de l'esprit humain.

Les persécutions et l'intolérance, grâce à Dieu, portent aussi toujours malheur à ceux qui les emploient. Malgré tout ce que les cartésiens purent faire, ils furent détrônés au XVIIIe siècle par cette philosophie sceptique, matérialiste, railleuse, souvent même athée, dont tout le monde connaît le caractère et l'histoire. Toutefois, ce qu'on sait peut-être moins et que M. Bouillier a parfaitement mis en lumière dans ces derniers chapitres, c'est que, même au milieu du triomphe de ces tristes idées qui préparaient un si déplorable abaissement des intelligences et des mœurs, le spiritualisme cartésien protesta par la bouche d'éloquents interprètes. C'est avec les principes de la philosophie de Descartes que le cardinal de Polignac combat l'athéisme et le matérialisme dans son poème célèbre de l'*Anti-Lucrèce*. L'illustre chancelier Daguesseau applique les grands principes cartésiens à l'étude de la jurisprudence et écrit un ouvrage spécial, ses *Méditations métaphysiques* pour démontrer, avec les cartésiens, que l'homme peut par les lumières de la raison parvenir à la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste. En 1765, l'Académie française met au concours l'éloge de Descartes ; trente-six concurrents se présentent et le prix est partagé entre deux écrivains qui, l'un et l'autre, plus tard, eurent de la célébrité, Thomas et Gaillard. Enfin, il n'est pas difficile de mon-

Digitized by Google

trer l'influence de Descartes sur l'esprit des lois de Montesquieu, dans les divers écrits de Turgot, sur Rousseau, dont la *profession de foi du vicaire savoyard* est pleine de réminiscences cartésiennes.

On peut donc dire que le cartésianisme n'a pas cessé depuis deux siècles d'être, avec des fortunes diverses, la véritable philosophie française. Le XVIIe siècle nous le montre dans son action énergique et glorieuse pour détruire les vieilles méthodes scolastiques; le XVIIIe siècle nous le montre triomphant mais ayant bientôt à lutter contre des doctrines qui, malgré d'illustres adversaires, finirent par triompher avec Condillac, Destutt de Tracy, Cabanis, Broussais, mais qui disparaissent à leur tour, ne laissant derrière elles que des ruines et des doutes. Le XIXe siècle enfin héritant de cette glorieuse tradition le remet en honneur, puissant et épuré dans les leçons et les écrits des Laromiguère, des Royer-Collard, des Cousin. Ce serait donc être infidèle à toutes les traditions de la France que de renier Descartes. Les plus violents adversaires eux-mêmes ont proclamé son génie et ses services. Vico dit de lui qu'il est le plus grand mathématicien du monde et qu'il avait une intelligence telle qu'on n'en rencontre pas deux en un même siècle. Voltaire, dans un de ses bons moments, le proclame également le premier génie de son siècle, et il ajoute en parlant de ceux qui nient son génie, son influence et les services qu'il a rendus, qu'*ils peuvent se reprocher de battre leur nourrice*. Je sais très-bien qu'il est de mode aujourd'hui, dans un certain monde, de mépriser souverainement toutes ces hautes questions qui passionnaient nos pères. A quoi bon la méthaphysique? Cette question est posée par deux classes de gens; aux uns qui ne voient que l'utilité, les résultats pratiques, nous répondrions de nouveau qu'il ne peut y avoir de résultats pratiques sans théories scientifiques, et qu'il n'y a pas de sciences possibles sans métaphysiques, sans philosophie; aux autres qui, au nom de la religion, prétendent que la foi suffit et que la métaphysique est non seulement inutile, mais dangereuse, nous répondrons par ces belles paroles de Fénelon que cite M. Bouillier (II, p. 259).

Digitized by Google

« C'est par une sublime métaphysique que saint Augustin est remonté aux premiers principes des vérités de la religion contre les païens et les hérétiques. C'est par la sublimité de cette science qu'il s'est élevé au-dessus de la plupart des autres Pères, qui étaient d'ailleurs parfaitement instruits de l'Ecriture et de la tradition. C'est par une haute métaphysique que saint Grégoire de Nazianze a mérité par excellence le nom de théologien. C'est par la métaphysique que saint Anselme et saint Thomas ont été dans les derniers siècles de si grandes lumières. »

Qu'est-il besoin de conclure ? De tout ce que je viens de dire il ressort nettement, à ce que j'espère, que l'ouvrage de M. Bouillier est l'œuvre non seulement d'un philosophe (et sur ce point, les preuves de l'auteur ne sont plus à faire), mais d'un savant consciencieux et laborieux, d'un véritable historien qui sait, à la patience des recherches de l'érudit joindre la sagacité dans les conclusions, la clarté dans les déductions, l'indépendance dans les jugements. L'ouvrage de M. Bouillier restera comme le monument le plus complet qui ait été élevé jusqu'ici à la plus grande et à la plus brillante période de la philosophie française.

ANTOINE MACÉ,

professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Grenoble.

Digitized by Google

NOTICE SUR LA PERSONNE ET LES ÉCRITS

DE

PAUL-TIMOLÉON DE LA FOREST.

C'est au moyen de quelques petites pièces manuscrites et de deux volumes imprimés que nous avons pu réunir ces faibles documents sur un homme qui, au dernier siècle, s'attira une grande considération dans notre cité, et n'a trouvé personne qui ait raconté sa vie et parlé de ses écrits. Nous souhaitons que ces premières notes en provoquent de plus savantes et de plus étendues.

Paul-Timoléon de La Forest naquit à Lyon en 1709. C'est une anecdote insérée au *Journal de Lyon* de l'an 1784 (page 361), qui nous donne cette date, qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire biographique.

Le marquis d'Halincourt, neveu de François-Paul de Neufville, archevêque de Lyon, avait suivi le prince Eugène au siége de Belgrade contre les Turcs, en 1717. Après cette campagne où il s'était distingué, il passa à Lyon en 1718, et y fut importuné de fades harangues. Le jeune de La Forest, alors écolier de quatrième, et qui n'avait que neuf ans, perça la foule, déguisé en Turc, puis, du ton de l'indignation, adressa au marquis des vers qui avaient été composés par le P. Perrin, alors régent de quatrième, et qui figurent au *Journal de Lyon*, à l'endroit indiqué ci-dessus. Le harangueur se plaignait de la valeur de d'Halincourt, et finissait par dire :

De trop malheureux Turc je deviendrai Français.

Digitized by Google

En prononçant ce vers, La Forest jeta son turban au bout de la salle, et quitta son doliman. Il avait mis à débiter la pièce de vers beaucoup de vivacité et de grâce, et fut comblé de caresses et de compliments.

Le *Supplément au Dictionnaire* de l'abbé Ladvocat renferme, dans l'édition de 1822, quelques mots sur La Forest. Il y est dit qu'il était « bon par caractère, savant sans orgueil, *pieux sans fanatisme* (comme s'il était dans la nature de la piété d'être fanatique), charitable envers les pauvres, au soulagement desquels il employait la plus grande partie de son revenu ; qu'enfin, profondément pénétré des grandes vérités de la religion, il les enseigna dans ses prédications, de manière à manifester bien clairement le zèle dont il était animé pour le bien général de ses concitoyens. »

La Forest devint custode-curé de Sainte-Croix, église séparée de celle de Saint-Jean par celle de Saint-Etienne, avec lesquelles toutefois elle communiquait, ces trois églises n'en faisant qu'une. Nous avons en main deux pièces signées de lui en cette qualité de custode, l'une de 1766, l'autre de 1768, et c'est là que nous trouvons ses prénoms, inconnus jusqu'ici des biographes, mais qu'il eût été facile de prendre dans nos *Almanachs de Lyon*. Dans une permission pour un mariage, écrite en latin, le 6 octobre 1773, il signe comme vicaire général et tout d'un mot, *Delaforest*.

Nous ne connaissons de l'abbé de La Forest que deux ouvrages. Le premier est un *Traité de l'Usure et des Intérêts*, publié en 1769, en un volume in-12, sans nom d'auteur, sous la rubrique de Cologne et comme se trouvant à Paris ; il défend la légitimité de ce qu'il appelle le *contrat à intérêts* ; le ton de sa discussion présente de la dignité et du calme. Le *Journal des Savants* donna, en 1770, un extrait de l'ouvrage, et en parla d'une manière très-favorable. Au mois de juillet et au mois d'août 1770, l'abbé Dinouart en publia, dans son *Journal ecclésiastique*, une analyse fort exacte, et donna le traité pour un des meilleurs ouvrages qu'on pût lire sur cette matière.

L'auteur des *Principes théologiques, canoniques et civils sur*

Digitized by Google

l'Usure attaqua vivement La Forest, dans des lettres publiées en 1769, et ensuite dans le IVe volume qu'il ajouta, en 1772, à ces mêmes *Principes*. L'abbé de La Forest composa une défense du *Traité de l'Usure et des Intérêts*, et la fit mettre à la suite de cet ouvrage en 1776 (Lyon, Bruyset Ponthus, in-12 de 98 pages). Il plaça en tête du Traité un avertissement et l'analyse de l'abbé Dinouart; mais, malgré la date du titre, ce n'était pas une réimpression de l'ouvrage. M. Quérard, dans sa *France littéraire*, indique une édition de 1777 (Paris, Desprez, in-12); je ne la connais pas et suis très-porté à croire qu'il en est de cette édition comme de celle de Bruyset Ponthus.

Le second ouvrage de l'abbé de La Forest est une *Méthode d'instruction pour ramener les prétendus Réformés à l'Église romaine et confirmer les catholiques dans leur croyance*. Lyon, Aimé de la Roche, 1784, in-12. L'auteur le signe en qualité de custode-curé de Sainte-Croix de Lyon, docteur de la Faculté de théologie de Paris. M. Quérard donne la date de 1783, et indique une 2e édition, faite à Anvers en 1821, in-12. Comme l'approbation est du mois de septembre 1782 et le privilége du mois d'octobre de la même année, il se peut que M. Quérard donne la véritable date, et que le frontispice de 1784 soit un frontispice rafraîchi.

L'auteur, est-il dit en la préface, l'auteur « dans le cours de son ministère qui a duré plus de quarante ans, a instruit un grand nombre de Protestants, dont il a reçu les abjurations ; il a eu, d'ailleurs, souvent occasion de développer les motifs de la foi catholique dans *ses écrits divers*, ses entretiens, ses sermons, ses conférences. Ceux qui l'ont entendu l'ont engagé à rassembler les raisons et les preuves qui leur avaient fait le plus d'impression, et à publier cette *Méthode*, non seulement pour éclairer ceux qui sont dans l'erreur, mais aussi pour raffermir les Catholiques dans leur croyance. »

Quand il parle de *ses divers écrits*, l'abbé de La Forest désigne des ouvrages dont on ne connaît ni le titre ni le nombre. Sa *Méthode* se compose de douze entretiens, où il met en présence un Docteur catholique et un Protestant. Le fond de l'ou-

Digitized by Google

vrage est suffisant et exact, la forme simple et naturelle, mais pas de qualités saillantes.

L'exemplaire de la *Méthode* et celui du *Traité* que possède la Bibliothèque publique de Lyon portent écrit au titre de ces deux ouvrages qu'ils furent présentés à l'Académie par M. Mathon de la Cour, le 2 septembre 1783. Nous ne trouvons pourtant pas le nom de l'abbé de La Forest parmi nos académiciens, et l'année de sa mort nous est inconnue.

Le digne abbé Courbon, qui mourut en 1824, avait été curé de la paroisse de Sainte-Croix ; il est dit dans une Notice de feu Nolhac sur ce vertueux prêtre : « Il tenait cette place de la résignation que M. de La Forest, dont nos concitoyens âgés se rappellent les talents et la piété, avait faite en sa faveur, et qui avait dit en le nommant : *J'ai cherché le plus digne.* »

L'église de Sainte-Croix avait deux custodes-curés qui exerçaient aussi leurs fonctions dans la Primatiale. Dès l'année 1742, au moins, l'abbé de La Forest occupait la charge de premier custode ; il fut remplacé en 1783 par son second, l'abbé François Desfrançois de Lolme, auquel on adjoignit Joseph Courbon, docteur en théologie. Ces faits ne contredisent nullement la résignation dont parlait tout à l'heure la Notice du docte Nolhac.

Feu F. Z. COLLOMBET.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ESSAI DESCRIPTIF SUR L'OISANS, par Aristide ALBERT ; suivi de notices particulières sur la Faune, les forêts, la botanique et la minéralogie, par MM. BOUTEILLE, VIAUD, Alb. GRAS et J. THEVENET. Grenoble, MAISONVILLE, imprimeur-éditeur, rue du Palais. 1854.

GUIDE DU VOYAGEUR DANS L'OISANS, tableau topographique, historique et statistique de cette contrée, orné de neuf lithographies et d'une carte de l'Oisans ; par J. H. ROUSSILLON, docteur-médecin au bourg d'Oisans, membre de la société de statistique de l'Isère. Grenoble, imprimerie MAISONVILLE, rue du Palais. 1854.

Sous ces deux titres nous réunissons deux livres publiés cette année sur une petite contrée de l'ancien Dauphiné, regardée avec raison comme une des plus riches en merveilles naturelles de tout le département de l'Isère. L'Oisans, situé à l'est de Grenoble, entre cette ville et Briançon, et entouré par la chaîne des Alpes qui constitue le groupe du Pelvoux, n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucun ouvrage spécial et n'avait pu trouver place que dans les récits de voyages ou dans les descriptions générales du département. Mais ce long oubli a été ample-

Digitized by Google

ment réparé par la publication des deux ouvrages dont nous nous occupons aujourd'hui et que nous sommes heureux de signaler aux savants et aux historiens, aussi bien qu'aux touristes et aux voyageurs ; car non seulement ils contiennent des descriptions fidèles du pays, des détails très-curieux sur les mœurs et les coutumes des habitants, des récits intéressants des principaux événements dont ces lieux ont été le théâtre, mais ils renferment encore des notices sur la géologie, la botanique et la minéralogie de cette contrée. Outre le double mérite littéraire et scientifique qui les distingue, ces deux livres ont encore l'avantage d'avoir été écrits par des hommes compétents, c'est-à-dire par des hommes qui, ayant souvent parcouru l'Oisans, ont pu l'étudier à fond sans avoir recours à des recueils étrangers. En effet, il n'est pas rare de voir des auteurs entreprendre de décrire des pays qu'ils ont visités une fois et à la hâte, ou qu'ils n'ont même jamais parcourus, vouloir donner des *mémoires* sur des contrées qu'ils connaissent à peine, et dans ce but fouiller dans telle *description* ou dans tel *guide*, y puiser les renseignements qu'ils peuvent recueillir, les ranger par ordre, leur donner une couleur plus ou moins variée, et les éditer ensuite sous un titre prétentieux. Incertains dans le choix des livres qu'ils consultent, ils négligent souvent les récits pleins de sens et de vérité pour ceux dont l'authenticité est douteuse, apportent l'appui de leurs lumières dans les questions d'histoire locale qu'on a de la peine à discuter sur les lieux mêmes, et se chargent de les résoudre à distance par la décision de leurs jugements quelquefois saturés d'ironie. Fiers d'une autorité qu'ils s'arrogent, ils changent suivant leur caprice les noms de la contrée, détournent le cours des rivières, suppriment des chaînes de montagnes ou se permettent de doter un village d'une qualification appartenant au bourg du département voisin. Ces divers reproches ne peuvent être adressés aux deux ouvrages que nous analysons; soumis à un sérieux examen, ils ne présentent pas cette ignorance de la topographie locale que l'on voit se reproduire chaque jour dans les *publications universelles* ou dans les *descriptions générales*. Exempts de ces

Digitized by Google

erreurs si souvent répétées dans les *descriptions* qui veulent tout embrasser, ils sont en quelque sorte les archives historiques de l'Oisans, et les tableaux fidèles des nombreuses faveurs dont il a plu à la nature d'enrichir cette contrée.

L'*Essai descriptif* de M. Albert excelle par la facilité du style, la variété des expressions, l'ordre des transitions, qualités qui le font lire avec intérêt, je dirai même avec ardeur. Cet ouvrage se ressent peut-être un peu d'avoir été publié en parties détachées dans les colonnes du *Messager Dauphinois*, mais à part ce léger défaut, il s'attire de prime abord la bienveillance du lecteur et provoque bientôt sa curiosité. Interprète enthousiaste des scènes que la nature étale en ces lieux, il nous les reproduit avec le pinceau du maître ; fidèle narrateur des mœurs de cette contrée, il nous décrit avec grâce les usages de ses habitants et nous fait éprouver les impressions naturelles qui résultent pour un étranger à la vue de ces montagnes majestueuses, au récit de ces coutumes, dont quelques-unes présentent un caractère original et particulier. Il serait trop long d'énumérer les pages intéressantes que renferme ce volume ; nous nous contenterons de citer quelques passages assez heureux, par exemple ce portrait exact et vrai du montagnard de l'Oisans :

« L'habitant de l'Oisans est actif et laborieux ; l'été, il rend fertile par un travail assidu, son petit héritage ; il élève avec des soins infinis, je dirai presque avec tendresse, un mulet ou un poulain dont la vente lui procurera un petit bénéfice à l'automne. L'hiver, il s'expatrie, et, devenu colporteur, débitant d'épicerie et de droguerie, il va recueillir dans des contrées plus riches, un petit pécule qui, par un accroissement continu, devient à la longue, pour le montagnard, une source de bien-être et lui assure pour ses vieux jours un honorable repos. D'autres exercent l'industrie de marchand fleuriste. Ceux-là demeurent quelquefois plusieurs années absents. Le marchand fleuriste du Mont-de-Lans, de Venosc et d'Auris est un type

Digitized by Google

vraiment singulier : adroit et rusé comme un marchand génois, hardi, entreprenant à l'égal d'un boucanier, le voilà muni de graines, de pieds d'arbustes, de quelques oignons, qui va parcourir tous les points habités du globe et tenter la fortune. Au rebours du *rat* de la fable, le plus grand mont n'est à ses yeux que simple *taupinée*, et la perspective de la traversée de l'Atlantique préoccupe moins son esprit, insoucieux du péril, qu'une excursion dans nos Alpes ne ferait pour le paisible bourgeois du Marais. *Audaces fortuna juvat*, — c'est là sa devise, son espoir, et le plus souvent les seuls fonds qu'il apporte dans son aventureuse industrie. Pour le plus grand nombre, la devise sera fatidique et la fortune bienveillante. »

La chasse au chamois fournit à l'auteur l'occasion d'exposer tous les obstacles, tous les périls, toutes les privations qui exercent le courage du chasseur et de raconter les péripéties d'une lutte acharnée contre ces paisibles sentinelles des rocs les plus escarpés des Alpes. « Il est une audace plus folle que celle des chasseurs de chamois, une patience et une obstination de volonté plus arrêtées, un sang-froid plus grand ; ces rares conditions de développement illimité de certaines facultés se trouvent chez une classe d'hommes particuliers à cette contrée, les *orpailleurs* (chercheurs d'or). Tout le monde sait que l'Oisans est la contrée de l'Europe la plus remarquable par ses richesses minéralogiques. La variété et la multiplicité de ses gisements métalliques ont fait donner à ce pays le nom de *terre promise* de la minéralogie, et il a été sérieusement question, il y quelques années, d'y établir une école d'application, pour les élèves ingénieurs des mines... Ces richesses souterraines ont dû naturellement préoccuper les intelligences, provoquer à l'action bien d'énergiques individualités, donner naissance à d'ardents désirs et à de vivaces espérances... Rien ne peut donc étonner, en fait de témérité, de hardiesse et de patience, de la part du malheureux montagnard de l'Oisans qui, enhardi un jour par la trouvaille d'une lamelle de mica ou d'un petit cube de pyrite de fer,

Digitized by Google

a ressenti l'émotion de l'*orpailleur* et s'est laissé aller au fol attrait des explorations. »

Après avoir donné de curieux détails sur le caractère et les mœurs des habitants, M. Albert consacre quelques lignes au vif attachement du montagnard au sol natal ; il remarque que les croyances superstitieuses ont toujours trouvé dans les montagnes un terrain particulièrement propre à leur établissement, et qu'elles y sont demeurées fortement enracinées. Semant son récit d'épisodes intéressants, il conduit le voyageur à travers l'Oisans et lui fait suivre la route de Grenoble à Briançon, depuis Vizille, « la ville aux mille souvenirs de despotisme féodal et de liberté révolutionnaire, » jusqu'au Lautaret, cette montagne si chère aux botanistes. Il décrit tous les villages, tous les sites, toutes les localités qu'il parcourt dans ce trajet de 18 lieues à travers les Alpes. S'il reproduit avec habileté toutes les merveilles que la nature étale en ces lieux, et les divers aspects horribles ou majestueux qu'elle imprime à ces montagnes, il sait aussi émouvoir le lecteur et l'intéresser au sort de ces populations que les malheurs ou les déceptions, les orages ou les inondations accablent dans leur triste alternative. Enfin, il termine son ouvrage en appelant l'attention des touristes sur l'Oisans, et en leur adressant ces vers d'Alfred de Musset :

Montez, voilà l'échelle et Dieu qui tend les bras.
Montez à lui, rêveurs, il ne descendra pas !
Prenez-moi la sandale et la pique ferrée ;
Elle est là sur les monts, la Liberté sacrée.....

Cet *essai descriptif* est suivi de notices particulières sur la faune de l'Oisans, par M. Bouteille, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble ; sur les forêts, par M. E. Viaud, sous-inspecteur des forêts, et du catalogue des plantes remarquables, par M. A. Gras, docteur en médecine. Les mines forment un chapitre assez long dû à la plume de M. Jules

Digitized by Google

Thevenet, ingénieur civil, qui donne une esquisse des richesses minéralogiques de cette contrée, et un aperçu historique des travaux d'exploitation qui y ont été exécutés à diverses époques. Le cuivre, le plomb, le zinc, le mercure, l'argent et même l'or y sont représentés dans de nombreux gisements livrés au génie de l'industrie. Les montagnes de l'Oisans renferment aussi quelques calcaires de l'étage du lias offrant une jolie coloration et un grain serré qui permettent de les employer comme marbres, des mines de cristaux produisant à des prix peu élevés de beaux verres parfaitement limpides, et des mines d'anthracite très-recherchées dans ce pays, où la rareté du bois est si grande.

Le volume se termine par un appendice où sont rapportées les positions géographiques des principaux points de la nouvelle carte de France (feuilles de Vizille et de Briançon). Cet extrait du *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère*, donne les hauteurs au-dessus du niveau de la mer de tous les villages, sites ou montagnes qui méritent de fixer l'attention ; œuvre des ingénieurs du dépôt de la guerre qui y ont déployé leur zèle et leur activité si connus, il trouvait sa place naturelle à la suite de l'ouvrage que nous venons d'analyser et en devait être le couronnement.

Etranger à toute spéculation et conçu dans des intentions généreuses, le *Guide du voyageur en Oisans* est, par le fond comme par la forme, le *vade mecum* du touriste dans cette contrée. C'est sous les auspices de la fraternité qu'il a été publié dans le but de contribuer à l'amélioration du sort des populations intéressantes de ce pays éprouvées par des revers encore récents. « Visitées plus souvent par les étrangers éclairés et instruits, elles pourraient apprendre bientôt avec les notions civilisatrices utiles à leur bien-être, les divers modes d'application agricole, industrielle, commerciale, autres que ceux qu'elles tiennent de la routine, plus favorables à leur position et à leur sol, et dont les ressources, en les rattachant plus fortement encore à leur

Digitized by Google

pays, les dispenseraient d'aller chercher au loin la subsistance et la fortune, avantages bien supérieurs à ceux qu'elles retireraient plus directement de l'affluence des visiteurs. » Rien n'a été négligé pour mettre le *Guide* à la hauteur des nobles sentiments qui ont provoqué sa publication. L'auteur décrit chaque village, chaque vallée, chaque site de l'Oisans avec les traits de la vérité ; il conduit le voyageur à travers les mille impressions que suscitent les lieux et auxquelles il tâche de s'associer par ses récits et ses détails. Les anciens souvenirs du pays évoqués par les monuments, par les ruines et par les lieux eux-mêmes, sont retracés chemin faisant en digressions historiques que complète un coup-d'œil général jeté sur le passé de la contrée, pendant la halte du voyageur au chef-lieu. Puis, certains détails statistiques ou d'histoire naturelle se mêlent aux récits, et projettent sur tout le tableau leurs couleurs et leurs ombres. Enfin, quelques lithographies reproduisent des sites, des lieux remarquables, des monuments peu connus, et une carte topographique indique les distances.

Dans l'introduction, qui renferme quelques notices sur la topographie et la statistique générale de l'Oisans, sur sa géologie, sa minéralogie et sa botanique, M. Roussillon invite les voyageurs à visiter cette contrée, et leur présente ainsi le pays qu'il va décrire :

« Au-delà de la grande chaîne qui limite à l'est la plaine de Grenoble, s'étend un pays montueux comme ce dernier, présentant des beautés semblables, des aspects aussi imposants, des scènes aussi majestueuses, rehaussées de plus par des contrastes uniques ; fournissant, enfin, à côté de produits particuliers de la végétation, les richesses minérales et métalliques les plus inouïes.

« Ce pays est l'Oisans !

« Célèbre depuis longtemps dans les annales de la minéra-

Digitized by Google

logie, de la botanique et de la géologie, l'Oisans n'a presque eu jusqu'ici pour visiteurs que des hommes savants ou laborieux qui voulaient étudier la nature dans ses productions même, et tout ce que l'Europe a compté, depuis un siècle, d'hommes illustres dans ces sciences, sont venus tour à tour saluer cette terre promise pour eux. Mais le monde des voyageurs, les touristes en connaissent à peine le nom. Après avoir vu Grenoble et ses environs, après avoir visité la vallée du Graisivaudan, Uriage, la Chartreuse, etc., ils s'éloignent bientôt en jetant un regard distrait sur la chaîne qui borne leur horizon, et sans demander ce qu'il y a au-delà. »

On lirait avec plaisir les différents passages dans lesquels il excite notre admiration pour ces incomparables vallées, ces sites enchantés, ces étonnants paysages, en un mot, pour toutes les merveilles que la nature prodigue à cette contrée; mais ces pages n'auraient d'attrait que pour ceux qui ont parcouru l'Oisans. Les faits historiques ne seraient pas plus capables de piquer la curiosité des touristes. Aussi nous préférons rapporter ici les péripéties de la chasse au chamois, ou plutôt assister au combat du chamois et de l'aigle. « C'est surtout contre le chamois que l'aigle exerce sa force et son adresse. L'agilité du chamois sur la terre, semblable à celle du gypaète dans les airs, sa légèreté, son extrême vitesse, tout fait de ce quadrupède une proie digne du plus terrible des oiseaux. Dès que l'aigle l'a aperçu, il le suit au fond des vallons les plus sauvages, il l'aborde, l'attaque et le force à chercher son salut dans la fuite; le chamois se réfugie alors au milieu des rochers les plus escarpés, gagne les hauteurs les plus inabordables. Poursuivi par l'aigle, il s'élance d'un glacier à l'autre et franchit les sommets avec la rapidité de l'éclair; il court, toujours sous l'œil sanglant de son adversaire; il se précipite jusqu'à ce que, épuisé de lassitude, il ne lui reste plus qu'à faire volte-face à l'ennemi. Dès lors celui-ci ne le quitte plus. Il l'observe, plane autour de lui, et feint à plusieurs reprises de se jeter sur lui. A ces fausses attaques, le chamois oppose son front et fait bonne contenance; mais dès que, fasciné par

Digitized by Google

son ennemi, il vient à perdre l'équilibre, l'aigle fond sur lui, d'un coup d'aile le précipite dans l'abîme, où il le suit et le dévore. »

Dans l'impression de ces deux ouvrages, dont l'exécution typographique ne laisse rien à désirer, M. Maisonville s'est associé à la pensée patriotique qui a dicté leur publication, et il peut à juste titre revendiquer sa part d'éloges pour le concours empressé qu'il a prêté à MM. Albert et Roussillon. Le succès couronnera leurs efforts ; déjà ils ont trouvé dans le témoignage flatteur des touristes un gage certain de réussite, et dans l'estime des populations de l'Oisans la noble récompense de leurs travaux.

Honoré PALLIAS.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

DÉCOUVERTE D'UNE VOIE ROMAINE A LYON.

PREMIÈRE NOTE.

La construction des égouts dans le quartier du Jardin-des-Plantes, ayant fait retrouver, sur plusieurs points, un pavé antique, nous avons pu constater l'existence d'une voie romaine partant des bords de la Saône, suivant la rue Saint-Marcel et la côte des Carmélites jusqu'à la rue Neyret. Cette découverte, importante pour l'histoire des premiers temps de notre cité, doit jeter quelques lumières sur l'état des habitations de la rive gauche de la Saône au temps de la domination romaine.

Nous avons étudié cette voie de communication qui reliait les habitations des bords de la Saône avec celles placées sur la colline dans le plus grand détail. Nous en avons relevé les côtes et mesures, examiné l'appareil, la nature des matériaux, pris note de la profondeur à laquelle elle a été trouvée sur plusieurs points. Nous en avons mesuré la largeur, retrouvé les embranchements, relevé la pente et comparé ces preuves matérielles avec les notions historiques qui s'y rattachent. Nous publierons, dans

Digitized by Google

quelques jours, le résultat de notre travail, croyant ne devoir rien négliger de ce qui peut éclairer au sujet d'un monument d'une certaine importance historique, et que nous nous sommes empressé de signaler à nos savants archéologues lyonnais, avec d'autant plus d'empressement, que ces précieux restes de la splendeur et de la civilisation romaines sont aussitôt détruits pour la construction des travaux qui les ont fait découvrir, et que, dans peu de jours, il ne restera plus d'eux que le souvenir de ce que nous avons vu et les notes que nous avons écrites.

E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY.

4 Janvier 1855.

AIMÉ VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

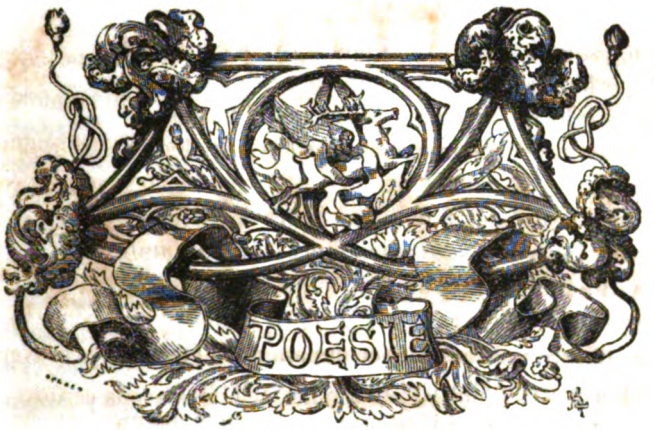

LES RUINES D'ATHÈNES.

Ninive dort en paix dans sa crypte profonde,
Colossale momie indifférente au monde;
A peine soulevant un funèbre lambeau
Notre siècle agité s'arrête à son tombeau!
Babylone croupit sous sa fange maudite
Où siffle le serpent, où la panthère habite;
On laisse s'abîmer le temple de Bélus
Et de Sémiramis les jardins suspendus;
Et la harpe est muette aux rives de l'Euphrate!
Du désert sablonneux rude et grossier pirate
L'Arabe vagabond hante seul les débris
De Palmyre, de Tyr, de Thèbes, de Memphis.
Œuvre de rois sans noms, froid et morne symbole,
Chéops survit en vain, pompeuse nécropole!
Elle étonnait les yeux sans émouvoir le cœur
Jusqu'au jour où, du Nil jeune et brillant vainqueur,

Digitized by Google

Un héros, le plus grand des héros de l'histoire,
Superbe, l'appela pour témoin de sa gloire
Et, sur le vieux granit de l'obscur Pharaon,
Fit rayonner ces mots : France ! et Napoléon !

Mais au bord des flots bleus chers à la poésie,
Beaux lieux aux souvenirs doux comme l'ambroisie,
Qu'illustraient à l'envi, fils d'un sol généreux,
Les sages, les héros, les artistes fameux ;
Où, la lyre immortelle accompagnant l'épée,
L'épopée est histoire et l'histoire épopée ;
Dans les champs d'Hellénie aux éternels attraits
Un écho glorieux retentit à jamais !
Fidèle gardien de traces révérées,
Il sait bannir l'Oubli de ces plages sacrées !
Semblable en sa vieillesse à l'antique Nestor,
Sous ses cheveux blanchis plus vénérable encor,
Et de sa voix auguste enseignant la jeunesse
Aux modernes soleils ainsi brille la Grèce !
Nul ne l'a dépassée à l'horizon humain,
Et le sceptre des arts est toujours dans sa main !
Depuis le peuple-Roi, les peuples de la terre
Marchent en invoquant sa clarté tutélaire :
Rome lui dut Virgile, Horace et Cicéron ;
Aube du jour chrétien et Socrate et Platon
Retrouvaient le vrai Dieu sur l'aile du génie !
Comme Orphée autrefois, par sa noble harmonie,
Subjugua des forêts les farouches tyrans,
Ses chants mélodieux, triomphateurs des ans,
Par leur suavité, leur grâce enchanteresse,
Des mœurs de l'Occident ont poli la rudesse.
Sion seule, étalant son prophétique deuil,
Les tables de Sina, le céleste cercueil,
L'efface en ascendant, en majesté sublime ;
Le firmament ainsi domine toute cime !
Et même le pieux et lointain pélerin

Digitized by Google

Qui porte sa prière au sépulcre divin,
En traversant la mer où chantaient les Sirènes
Salue avec amour les collines d'Athènes,
Car avec l'héroïsme, en ce terrestre lieu,
La sainte poésie est un reflet de Dieu.

Quand des nuits d'Orient le voile diaphane,
Comme on voit, caressant une belle sultane,
Un tissu vaporeux semé de diamants
Parer, sans les cacher, un front, des traits charmants,
Descend, pur, étoilé, des sphères sidérales
Et glisse sur un marbre aux lignes idéales;
Lorsque la lune blonde, amante des débris,
Projette au parthénon ses rayons attiédis,
Cité de Périclès, quelle page mortelle
Ravit l'âme et les yeux plus que ta citadelle!
O du monde païen monument merveilleux,
Digne de ses héros, au dessus de ses dieux!
Piédestal qui porta le plus d'humaine gloire
Et, comme Atlas, soutint l'Olympe de l'histoire,
Le Capitole altier s'abaisse près de toi;
Tu charmais l'univers.... Il en était l'effroi!

Du sommeil bienfaisant c'est l'heure solennelle:
La coupole d'azur mollement étincelle!
Sur les astres brillants un nuage léger
Glisse par intervalle et semble voltiger,
Pareil en ses ébats aux cygnes tyndarides
Que l'Eurotas berçait sous ses lauriers humides.
L'Hymette parfumé d'où s'épanche le miel
Elance, vaste et fier, sa double crête au ciel!
A son ombre, doré par les soleils antiques,
L'Acropole évoquant des mânes héroïques,
Avec ses grands frontons au sommet déchiré,
Ses colonnes sans faîte, apparaît éploré
Comme un arc triomphal mutilé par la foudre!

Digitized by Google

Et les jasmins fleuris qui croissent dans la poudre
Ont couvert ses autels de leurs riants réseaux!..
Sous les bois d'oliviers reposent les oiseaux;
Tout bruit cesse: on n'entend qu'une mourante brise
Porter à l'Ilissus les soupirs du Céphise,
Et, de quelqu'autre Eumée, aux blancs troupeaux bélants,
Dans la plaine aboyer les dogues vigilants.

Un imposant vieillard des marches ébranlées
Franchit la large dalle et monte aux Propylées:
La fleur de l'immortelle entoure son beau front;
Ses traits sereins du Temps ont repoussé l'affront!
Sur son manteau de pourpre où l'or éclatant siége
Flotte sa chevelure en longs flocons de neige;
Dans ses puissantes mains luit une lyre d'or
Qui sous son œil de feu semble frémir encor!
A pas lents il parcourt ces ruines aimées,
D'un doux tressaillement à sa vue animées,
Puis il chante... et les flots qui portèrent Argos
Conquérir la toison suspendue à Colchos,
Qui virent de Pâris les amours et la joie
Et la Grèce entrainée à la perte de Troie,
Que l'indomptable Achille étonna de ses pleurs
Et dont le sage Ulyse affronta les fureurs,
Cette onde harmonieuse où naquit Cythérée,
En baignant Salamine, Eleusis, le Pirée,
Accompagnaient de loin de leurs cris gémissants,
Comme un orgue infini, les nocturnes accents.

« Restes majestueux! sacrés murs où la Grèce
« Sous le nom de Minerve adorait la sagesse;
« Temple de la Victoire, autel de la Pudeur,
« Autel de l'Amitié cher à tout noble cœur,
« Images des héros qu'admire encor la terre
« Reconnaissez ma voix!.. je suis l'ombre d'Homère!

Digitized by Google

« Sur ces mers dont l'azur à mon œil est si beau
« D'autres bords moins fameux ont caché mon berceau.
« Mais en ces lieux la gloire accueillit mon génie !
« Et ma muse revient vers la rive bénie
« Comme, après les frimas, un oiseau voyageur
« Revient au nid désert témoin de son bonheur.

« Ici, des fils divins, nourrissons de ma lyre,
« Ont sucé dans mes chants leur immortel délire !
« J'inspirais Phidias lorsqu'il créait des dieux
« Et du foudre vengeur armait le roi des cieux;
« Du haut de ce rocher dont la cime suprême
« S'élève sur l'Attique ainsi qu'un diadème
« J'aperçois la tribune où, luttant contre un roi,
« Démosthènes vainqueur se souvenait de moi !
« Du fils de Sémélé voilà l'illustre scène,
« Les délices, l'orgueil et l'ornement d'Athène !
« Là, Sophocle, Euripide ont fait couler des pleurs !
« Là le fatal Eschyle, entouré de terreurs,
« Ranima du Titan la douloureuse image !..
« Ce tertre, ces débris furent l'Aréopage !..
« Et vous, asile frais, jardins d'Académus,
« Vos platanes rêveurs que sont-il devenus ?...
« Quand l'erreur s'étendait sur la terre abusée
« De l'antique raison vous étiez l'Elysée !
« La chaste Vérité voilée à notre amour
« Versa quelques rayons sur cet heureux séjour !..
« Aux doux sons de la lyre errants sous vos ombrages
« Les héros grandissaient en écoutant vos sages;
« Dans les fleuves féconds abreuvant leurs rameaux
« Tels de hauts peupliers croissent au bord des eaux !

« Hommes, jours radieux qui remplissez l'histoire,
« Devant mon œil ému passez dans votre gloire,
« Sereins et triomphants comme nos demi-Dieux
« Ou ces soleils lointains répandus dans les cieux !

Digitized by Google

« Ma muse réveillant notre langue sonore
« Pour dire vos exploits s'enflammerait encore!
« Miltiade, Aristide aux champs de Marathon;
« Phocion, Périclès, Thémistocle, Cimon,
« Et cet Alcibiade aussi beau qu'intrépide
« Qui ravit la massue et les fuseaux d'Alcide!

« O doux champs de la Grèce! ô pays adoré!
« Lumineux horizons, vagues au front doré,
« Iles, groupes riants, fleuves, sources connues,
« Coteaux, bois consacrés et montagnes chenues,
« Des dieux qui ne sont plus abri familier
« Qui vous a vus jamais ne peut vous oublier!..
« Châteaubriand mêla, sur sa harpe sublime,
« Vos poétiques noms au grand nom de Solime;
« Byron mourut pour vous, et naguère, vos bords
« Du noble amant d'Elvire ont redit les accords!
« Chaque siècle en passant baise votre poussière
« Et tout cœur généreux est votre tributaire!..
« Et cependant, ce globe incliné devant vous
« Vous fit l'espace étroit de son compas jaloux!..
« Mais qu'importe l'espace où la gloire respire!
« La vertu, les beaux arts seuls font grand un empire. »

Ainsi chantait Homère, et les astres charmés
Suspendaient pour l'ouïr leurs cours accoutumés.
Mais quand l'aurore vint, avec ses doigts de roses,
Sur l'Hymette semer ses fleurs fraîches écloses
Et rouvrir au soleil les célestes parvis
Les chants harmonieux s'étaient évanouis.

Mme Adèle GENTON.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DE

GRIMOD DE LA REYNIÈRE

ÉCRITES A DIVERSES ÉPOQUES

A UN LYONNAIS DE SES AMIS (1).

PREMIÈRE LETTRE.

Béziers, 31 mai 1793.

En vérité, Monsieur, rien n'est plus encourageant pour écrire de longues lettres, que la bonté avec laquelle vous daignez les

(1) Nous plaçons ces lettres à l'endroit de la *Revue* destiné ordinairement aux articles sur Lyon, parce qu'elles renferment de nombreux détails sur notre ville et sur des personnages qui y ont joui de quelque célébrité, et que ce fait distrait quelque chose de leur spécialité littéraire au profit de la spécialité historique. Leur auteur, du reste, bien que né et mort fort loin de nous, appartenait à nos contrées par son origine.

Antoine Grimod était en 1689 directeur des Fermes-unies de France à la douane de Lyon, il était né à Givors. Jean-Claude Grimod Béneon de Riverie (ce nom de Béneon de Riverie venait d'une alliance avec une famille de l'échevinage de Lyon) fut secrétaire du roi en 1689 et père d'Antoine, lequel eut pour fils Gaspard Grimod de la Reynière et Pierre Grimod du Fort.

Alexandre Balthazard Laurent Grimod de la Reynière, dont il est question ici, célèbre par ses ouvrages et son originalité, né à Paris le 20 novembre 1758, mort en 1838 (cette date est tirée de la Biographie des contemporains, qui lui a consacré un assez long article), était fils de Laurent Grimod de la

Digitized by Google

recevoir, et la paternelle indulgence que vous mettez à les lire. Celle dont vous avez bien voulu m'honorer le 20 mai m'est parvenue le 24 très-exactement. J'ai pensé que malgré cette diligence, elle pouvait avoir été ouverte, la partie supérieure du cachet qui renferme la devise modeste que vous avez adoptée était absolument effacée, mais en y réfléchissant mieux, je pense qu'en cachetant vous avez négligé d'appuier sur cette partie, et que la poste est innocente. Puisque vous préférez la cire au pain azyme, il serait bon de bien faire l'empreinte afin de lever toute incertitude sur la fidélité de la transmission ; car, quoique assurément rien dans nos lettres ne me paraisse devoir en empêcher l'arrivée, on n'aime point que des regards indiscrets viennent se jeter dans une correspondance qui tire tous ses charmes de l'intimité du commerce et de la liberté des idées. Au reste, jusqu'à ce moment, nous n'avons pas à nous plaindre. Je reçois une assez grande quantité de lettres de différentes villes, et je n'ai pas encore acquis la certitude qu'aucune ait été ouverte. Il est vrai que je m'observe beaucoup en écrivant, et en touchant certaines matières ; j'invite mes correspondants à faire de même, et cette gêne, cette privation de dire tout ce qu'on pense, cette réduction d'idées (s'il est permis d'employer ce terme), est encore préférable au désagrément de se trouver compromis sans l'avoir mérité,

Reynière, fermier général, administrateur général des postes, membre de l'Académie de peinture et de sculpture, mort à Paris en 1793, fort connu par sa splendide collection d'objets d'art et de livres, vendue à Paris en 1797, et d'une demoiselle de Jarente.

Nous donnerons d'autres notes explicatives à mesure qu'elles nous paraîtront nécessaires, ou à la fin de ces lettres.

Cette première Lettre et quelques autres qui sont fort longues, sont écrites d'une écriture tellement fine et les lignes sont si serrées, qu'il a fallu une loupe et beaucoup de patience pour en déchiffrer le contenu. Ce fait expliquera la présence de quelques phrases tronquées qui n'ont pas pu être lues malgré des efforts persévérants. Nous en avons aussi supprimé les passages qui, sans intérêt pour le public, auraient pu trahir des confidences intimes. Ajoutons que Grimod se servait d'un affreux papier et d'une encre très-blanche ce qui augmentait encore les difficultés.

Digitized by Google

ce qui ne peut manquer, d'arriver lorsqu'une fois on s'est rendu suspect et que notre correspondance est en surveillance. Quoique tout ramène au sujet qu'il faut éviter, il est cependant assez facile de s'en écarter en se jetant à corps perdu dans la morale, la littérature, la philosophie, l'art dramatique, ou dans les détails d'affaires particulières. De toutes façons, ce parti est encore le meilleur, quand même il ne serait pas conseillé par la prudence; il fournit une distraction utile, une diversion consolante aux idées tristes qui nous pressent et qui nous assiègent. Je vous assure que jamais les lettres agréables et les spectacles amusants n'ont été plus indispensables. L'esprit a besoin d'être distrait, le cœur d'être occupé, les yeux d'être amusés. Si tout le monde avait pensé ainsi, la révolution ne compterait pas tant de victimes et nous ne serions pas où nous en sommes. Si, par exemple, les émigrés fussent restés tranquillement en France, occupés de plaisirs et d'amusements, nous ne serions pas en guerre aujourd'hui avec toute l'Europe, et vous n'auriez pas eu cette foule de lois vexatoires..... dont les circonstances ont été le prétexte et qu'elles paraissent avoir nécessitées. Le Roi vivrait encore et eût fini par épouser de bonne foi une constitution qui lui donnait encore un éclat passager, et à l'ombre de laquelle il eût même, petit à petit, ressaisi une bonne partie de son autorité. Au lieu de cela, qu'est-il arrivé? vous le savez mieux que moi, et il serait aussi imprudent que douloureux de le rappeler. J'en conclus qu'il faut plus que jamais songer à s'amuser, à se distraire et éloigner de soi toute idée noire, car nous nous rendrions malades et malheureux sans compensation. Il faut que beaucoup de gens pensent ainsi à Paris, où l'on assure que les 35 théâtres sont pleins chaque jour. Ainsi, tandis que les extravagants vont souffler dans les clubs, dans les sections et autres assemblées politiques, le feu de la discorde et le souffle empoisonné de tous les crimes, les bons citoyens vont puiser dans les nombreux spectacles un délassement agréable, une délectation utile et une nouvelle dose de courage contre les maux dont ils sont les victimes. Voilà, Monsieur, une longue dissertation, et je ne vous ai pas dit encore un mot de votre lettre, mais vous êtes accoutumé à mes perpétuelles diva-

Digitized by Google

gations, et vous m'avez fait si longtemps accorder mes habitudes à votre indulgence, que vous ne devez pas être surpris de me la voir mettre si souvent à l'épreuve. Je craignais bien que mon n° 56 ne vous eût presque rendu aveugle ou dégoûté, du moins pour longtemps, de ma correspondance. Dans cette incertitude, jugez avec quel plaisir j'ai reçu l'assurance que vous me donnez du contraire. Non seulement vous l'avez lue sans peine en moins de trois heures, mais rien ne vous en est échappé, et je m'en aperçois par la bonté que vous avez de répondre à tout. Je vous félicite d'avoir remis cette lecture au jour ; car, quoique d'après . . . . . il n'y ait rien d'aussi utile que la chandelle, je crois que toutes les chandelles du monde ne vous auraient pu faire déchiffrer ce cahos d'écriture. La lumière du soleil, plus réelle quoique moins vive, fait mieux ressortir l'écriture. Vous regardez cette lettre de 311 lignes comme le maximum du contenant de mots que peut fournir une lettre de trois pages, d'un papier de 8 pouces 8 lignes de long sur 7 pouces 5 lignes de large. Je suis aussi de votre avis avec les grossières plumes dont, faute d'autres, je suis obligé de me servir ; mais avec des instruments tels que je les conçois, il est sûr que j'écrirais beaucoup plus fin, et je finirais peut-être par n'être plus lisible qu'au microscope. En attendant ces tuyaux capillaires, j'emploie de si mauvaises plumes, que je doute que vous puissiez me lire avec autant de facilité que votre complaisance veut bien me l'assurer. J'aurais grand besoin d'exercer les talents de M. Badiou pour la taille des plumes, talent qu'il appartenait à Mme la comtesse de Beauharnais de me faire connaître. Je ne reçois pas plus vos compliments sur le fond que sur la forme. Votre indulgence appelle ma prolixité amplification, et vous donnez le nom d'excellentes raisons à mon bavardage ; j'espère que vous me rendez assez justice pour croire que je n'attache pas à ce genre de travail la prétention la plus légère. Je laisse errer ma plume au gré des pensées que vos lettres font naître ; c'est vous qui me fournissez la matière, et je ne fais que broder sur votre canevas. Or, vous savez qu'en broderie la plus grosse part de mérite appartient au dessinateur ; gardez donc pour vous tous vos éloges, je n'en veux conserver que l'assu-

Digitized by Google

rance que vous voulez bien me donner du plaisir que vous font mes longues lettres, et d'après cette assurance, que j'aime à croire sincère, vous voyez que je ne crains pas de les multiplier ni de resserrer l'espace, afin de pouvoir m'entretenir plus longtemps avec vous. N'enviez pas, au reste, ma prolixité, c'est un triste avantage : j'aime bien mieux votre concision qui vous fait renfermer dans peu de mots ce que j'emploie beaucoup de lignes pour exprimer. Assurément, si j'eusse été prié de répondre à mon n° 56, j'aurais employé plus de dix pages du même papier et du même caractère pour le faire, et vous, vous vous en tirez parfaitement en 19 lignes, sans rien omettre, sans rien étrangler. Je vous proteste que j'ai souvent maudit en moi cette malheureuse habitude d'employer tant de mots pour dire si peu de chose. C'est à l'exercice de la profession d'avocat que j'en ai l'obligation. Ces marchands de paroles croient n'avoir rien fait, s'ils n'ont pas noyé la cause la plus simple dans un déluge de paroles souvent banales et presque toujours inutiles. Les meilleures raisons ainsi délayées perdent de leur force, les bons moyens sont étouffés, et de là vient souvent qu'à force de lasser et de fatiguer l'attention des juges, on finit par perdre une bonne cause et par en gagner une mauvaise. Ces orateurs à la toise parlent comme si on les payait à l'heure, et écrivent comme si leurs mémoires se mesuraient à l'aune. Vous vous rappelez sans doute l'intarissable babil d'un de nos plus célèbres, M. de . . . . . garçon de mérite, d'ailleurs, et né avec beaucoup de talent ; mais sa facilité l'a perdu, l'exemple l'a entraîné, et il avait fini par n'être plus qu'un homme insignifiant, malgré un extérieur agréable et un choix d'expressions en général assez brillant. M. Gerbier lui-même, le plus grand orateur de notre âge, ne s'était point assez mis en garde contre ce travers : il parlait bien, mais il parlait trop, et malgré la grâce de son débit, la mâle éloquence et la profondeur de ses discussions, on ne pouvait s'empêcher de dire : quand finira-t-il ? Aussi, tout homme de lettres qui a longtemps exercé la profession d'avocat fera indubitablement un mauvais écrivain. Linguet . . . . . n'est point à l'abri de ces reproches, et si nous remontons plus haut, nous pourrions en faire une partie même à

Digitized by Google

Cicéron. J'en conclus que rien n'est plus opposé à l'éloquence que le bavardage du palais, qu'un homme de lettres doit fuir cette école dont il ne rapportera jamais qu'un style verbeux et vuide d'idées ; que c'est dans les méditations du cabinet, la conversation des gens de lettres et la contemplation de la société, qu'il faut essayer de former son stile, cultiver son esprit et nourrir ses idées. Si l'on. . . . . .
aux règles d'un goût sain, il resterait bien peu de chose de cet amas de paroles. La concision, la force, la netteté des idées, de la chaleur sans enflure, un exposé rapide et clair des faits, de la vérité sans exagération, voilà, à ce qu'il me semble, les qualités propres à un bon avocat, et précisément celles qui manquent aux trois quarts de nos orateurs actuels.

Mais c'est assez sur ce sujet, et je tomberais bientôt dans le défaut que je reprends et dont je suis très-loin de me croire exempt moi-même. Il est très-vrai que chacun a sa manière, je vous invite à conserver la votre, vous ne pourriez en changer qu'avec perte. Conservez-moi seulement votre indulgence pour la mienne. Vous voyez que de la façon dont je commence je me prépare à en avoir grandement besoin. Je vous remercie des détails que vous voulez bien me donner sur l'abbé Rozier. Il paraît en effet que le ministère l'occupe peu, puisqu'il lui laisse le temps de faire un cours public d'agriculture. Il me semble cependant qu'un curé qui voudrait rigoureusement remplir tous les devoirs de sa place et auxquels il est obligé en conscience, ne trouverait pas trop le temps d'aller bavarder en public deux ou trois fois la semaine, sur un sujet aussi inutile que sa théorie d'agriculture. Prêcher la parole de Dieu, visiter les pauvres, consoler les affligés, secourir les malades, aider les malheureux, exhorter les mondains, enterrer les morts, remplir avec scrupule les fonctions ecclésiastiques, tel est le devoir d'un curé, et, s'il s'en acquitte bien, il n'aura sûrement pas un moment de reste. Ce que je vous écris ici, je n'oserais le dire tout haut dans cette maison, car ma tante (1) a pour cet abbé beaucoup d'amitié, assez même pour oublier son

(1) Mme de Beausset.

Digitized by Google

.... et entretenir une correspondance avec lui, comme il est dans l'usage de lui envoyer son dictionnaire à mesure qu'il paraît, et attend la réception du neuvième tome pour lui écrire, en attendant, elle vous remercie d'avoir bien voulu lui donner de ses nouvelles. Je ne juge point ce dictionnaire d'agriculture qui n'est qu'une compilation indigeste et qui ne fera pas croire à son talent, mais je suis révolté en l'ouvrant. L'ouvrage est in-4, et la justification à peine celle d'un in-18 ordinaire. C'est ainsi qu'en volant impudemment le public on multiplie sans fin les volumes. Ces neuf tomes imprimés en conscience se réduiraient à cinq, même caractère et même pagination. Ce M. TABART, professeur d'histoire à votre institut national et membre de votre académie n'était-il pas grand-vicaire à Besançon et auteur d'un éloge de Despréaux couronné dans je ne sais quelle académie de province? Vous me dites que cet institut national a remplacé le collége de l'Oratoire, ce qui semblerait supposer que le pensionnat et les exercices scolastiques de ce collége sont supprimés. Il paraît que vous n'avez aucune liaison avec M. VASSELIER. Je suis toujours fâché quand je vois les gens d'esprit, de mérite et cultivant les lettres, dont le nombre est si petit dans les villes de province, s'isoler au lieu de se réunir, se voir, se connaître, et perdre ainsi tout le fruit qu'ils pourraient retirer respectivement d'un commerce intime ou d'une liaison privée. Vous logez à quatre pas de M. Vasselier, un des hommes de Lyon qui a le plus d'esprit et dont la société est la plus agréable, et vous ne le voyez jamais! Pourquoi cela? je l'ignore, et vous seriez peut-être embarrassé vous-même d'en rendre raison. Les gens d'esprit semblent se fuir pour devenir la proie d'un tas d'ennuyeux, qui leur rendent la vie insupportable, pèsent sur leur existence et leur font perdre en détail la plus belle moitié de leur vie. Il ne suffit pas seulement de lire pour goûter les charmes de la littérature, le commerce des gens lettrés est le complément indispensable des jouissances d'un homme d'esprit. C'est dans leurs conversations instructives qu'ils peuvent seulement se révivifier, se *renover* en quelque sorte (s'il m'est permis de franciser ce verbe), ce n'est qu'en sortant de là qu'ils trouvent de nouvelles

Digitized by Google

forces pour se livrer à l'étude et aux charmes de la retraite. Je vous invite à peser ces considérations, et je voudrais qu'elles pussent assez influer sur votre genre de vie pour vous procurer souvent cette sorte de plaisir. Je conviens que les lettres sont peu cultivées et honorées à Lyon, qu'on y fait plus de cas d'une étoffe que d'un livre, et qu'en général l'esprit des affaires y étouffe l'amour des lettres. Mais cette ville renferme cependant un très-grand nombre de gens instruits, d'artistes même, à qui il ne manquerait que plus de communications entr'eux pour valoir davantage. Mais il faut que ces communications soient volontaires et dérivent d'un goût simultané, d'un commencement d'amitié réciproque, tous les rassemblements forcés de beaux esprits, sous le titre de musée, lycée, etc. ne conviennent point à la province. Il faut que le besoin de s'éclairer, de se répandre, rassemble les amis des lettres. Une société à Lyon qui se rassemblerait deux fois par semaine : M. M..., M. Vasselier, M. de F..., M. Pitt, M. Bernuzet, M. de Laurencin, M. l'abbé de Castillon, M. de la Tourette, et d'autres dont le nom ne me revient pas, feraient sans doute une société très-agréable et dont chaque membre sortirait satisfait, avec le désir d'y retourner. Elle n'aurait ni la prétention d'une académie, ni le vide d'un souper, ni l'ennui d'une visite, ni les inconvénients d'un café. Chacun se connaissant et pensant bien, se livrerait sans trouble et sans contrainte à ses réflexions, et quand le résultat de ces séances ne serait que d'avoir passé chaque semaine cinq ou six heures utilement ou agréablement, il me semble que cet avantage ne devrait point être négligé. Voilà, direz-vous, bien du bavardage à l'occasion d'une ligne sur M. Vasselier ; mais ce n'est pas d'aujourd'hui que vous êtes accoutumé à mes rêveries. Pour Mme A..., je ne doute plus de son changement d'opinion, puisque vous m'assurez qu'elle est constamment au Lycée et qu'elle reçoit avec plaisir les leçons de M. de Laharpe. Tous les cours de cet établissement sont faits....., et le poison qu'on y distille est d'autant plus dangereux que rien ne l'annonce et qu'il se mêle à des objets fort étrangers à la politique. Je vous prédis que Mme A... vous reviendra de Paris....., ouvertement l'a-

Digitized by Google

théisme. Je souhaite me tromper dans ma prédiction, mais je ne le crois pas, et vous en serez réduit à pleurer la perte d'une amie, dont le changement d'opinion rompra nécessairement à son retour tout commerce avec vous. Convenez qu'en s'abandonnant à des sociétés perverties et corrompues, Mme A... se trouvera pervertie elle-même. Si vous avez, comme je me plais à le croire et comme elle en est digne, une véritable amitié pour elle, je vous invite à l'avertir qu'elle est au bord d'un affreux précipice, et qu'un pas de plus elle y tombera pour n'en jamais sortir. Son silence obstiné sur M... prouve assez que ce dernier est dans les mêmes principes, et qu'elle veut éviter avec lui toute discussion sur ce sujet. Mais il faut la servir et la sauver malgré elle, elle vous en remerciera quelque jour ; mais je vous le répète, il n'y a pas un instant à perdre. Je vous conjure par l'estime bien véritable que j'ai voué à cette dame de prendre ma demande en très-grande considération et de ne pas l'ajourner.

Le vers de Laharpe que vous me citez est en effet assez beau : mais je doute qu'avec tout son talent il réussisse à faire goûter Lucain aux gens de goût, naturellement ennemis de l'enflure et du boursoufflage. M. de Laharpe, d'ailleurs, n'est pas heureux en traductions ; vous devez vous rappeler combien celle qu'il fit des douze Césars de Suétone, bien qu'en prose, eut peu de succès. J'en souhaite davantage à celle de Lucain, et quoique je diffère en beaucoup de choses, depuis quatre ans surtout, d'opinions avec M. de Laharpe, je ne le regarde pas moins comme un très-bon littérateur, un homme de goût et un conservateur des bons principes littéraires.

Vous me permettez de vous dire qu'il ne faut pas être connaisseur ni peintre pour sentir le mérite d'un bon tableau, et surtout pour le voir avec plaisir et intérêt ; je ne me cite pas pour exemple, parce que j'ai fait pendant les années de ma jeunesse une étude particulière de cet art, pour lequel j'ai conservé un goût et un attachement vifs, fondés peut-être sur quelques connaissances ; mais je mets en fait que l'homme étranger aux premiers éléments de cet art, pour peu qu'il ait des yeux et de la sensibilité, ne peut être indifférent à un tableau

Digitized by Google

bien peint et bien traité. Cette proposition est si vraie que le salon du Louvre, ouvert à tout le monde et qui par conséquent renferme dix fois plus d'ignorants que de connaisseurs, vous en offre une démonstration frappante. Vous y voyez toujours la foule dirigée par son instinct, s'y rassembler autour des bons ouvrages et s'éloigner des croûtes, à moins que ces dernières ne captivent son attention par l'intérêt éminent des sujets. Je ne veux point d'autres preuves de mon assertion, et j'en conclus que, de toutes manières, c'est à tort que vous vous refusez à voir les salons de Mlle Lallier, et que vous refusez d'aller voir ses tableaux. Vous aimez d'ailleurs trop plusieurs beaux-arts pour que celui-ci vous soit tout à fait étranger. Votre goût même pour les estampes, quoique plus historique que pittoresque, en est une nouvelle preuve en ma faveur. J'en conclus donc que c'est uniquement par paresse et par timidité, peut-être toutes deux, que vous refusez de voir l'atelier de cette demoiselle. Je vous condamne à faire ce voyage lorsque vous en trouverez l'occasion, c'est-à-dire sitôt que vous pourrez y accompagner quelqu'un, et je vous promets qu'au retour vous me remercirez de vous avoir fait violence à cet égard. Il me semble que l'amour de la patrie, c'est-à-dire de la ville de Lyon, que je vous ai vu souvent pousser à l'excès, aurait dû servir d'aiguillon à votre curiosité pour aller admirer une jeune artiste qui lui fait tant d'honneur. Vous avez beau dire que vous n'avez pas l'honneur de la connaître, il faut absolument que vous fassiez cette connaissance et que vous joigniez votre suffrage à celui de toute la ville. Pour mon compte, je vous en saurai également obligation. Je ne connais point son tableau d'Icare, et je suis bien aise de savoir à quoi m'en tenir sur cette production louée en assez mauvais vers dans l'Almanach des muses. Croyez que, quoi qu'en dise votre modestie, votre suffrage sera senti et apprécié, et qu'en dépit de votre feinte insensibilité, vos yeux ne resteront pas indifférents. C'est celui de nos sens qu'il est le plus aisé d'émouvoir, et je vous réponds qu'il sera ému d'une manière fort agréable dans cette maison. Engagez mesdames de V... à y aller, donnez-leur le bras, vous leur procurerez un véritable plaisir et vous mettrez votre timidité à couvert.

Digitized by Google

Convenez que je suis presque aussi persécuteur que cet étique abbé de Saint-Firmin (1) dont nous parlions l'autre jour, et qui parvenait toujours à faire faire aux autres ce qu'il voulait, parce qu'il y mettait cette persévérance obstinée qui triomphe de tous les obstacles. Si je savais ce que..... je le mettrai à vos trousses. Que de choses j'aurais essayé par son moyen, visite à Mme de Beauharnais, à Mlle Lallié, à M. de Fontanes, à M. Vasselier, et puis le voyage à Béziers, sur lequel vous me grondez sérieusement de revenir. Et pour le coup, vous le feriez pour éviter l'abbé persécuteur. Il faut que je m'occupe de le déterrer, cela ne doit pas être bien difficile.

Il paraît en effet que la famille proscripte a fait peu de sensation à Lyon, puisque vous n'êtes pas sûr seulement de l'heure de son passage. Au reste, c'est un bien, car plus d'attention de la part du peuple aurait pu tourner contre ces illustres voyageurs, dont un seul mérite la haine publique. On m'a écrit de Marseille qu'ils y faisaient aussi fort peu de sensation. Nous verrons ce que deviendra leur affaire, mais je serais bien trompé, si le triomphe de Marat n'annonce pas celui de l'un d'eux, car il me semble que c'est la même faction. Dieu seul au reste sait comment ceci tournera. Il faut s'abandonner au cours des événements, se tenir calme et tranquille et se recommander à sa miséricorde.

J'avais cru que c'était M. Chalier qui était maire de Lyon. Il se trouve que c'est M. Bertrand, son associé. Vous ne me dites mot de ce tribunal érigé à Lyon par le peuple, et dont je n'ai appris l'existence que par l'exposition que la Convention vient d'en faire. Vous ne me parlez point de la guillotine en permanence et de plus de quinze cents personnes arrêtées. J'ai su tout cela par les gazettes qui n'entrent pas dans d'autres détails. Vous parlez seulement de l'arrestation de quelques personnes et de la tranquillité de la ville. En cela, les journaux de Paris ont fait plus qu'exagérer, ils auraient menti. Cependant, le décret atteste

(1) L'abbé Cordier de Saint-Firmin, directeur du musée de Paris, fondé en 1780.

Digitized by Google

l'existence de ce tribunal dont vous ne me dites pas un mot. Tout cela me paraît assez obscur pour avoir besoin d'être longuement éclairci. Je vous remercie des nouvelles que vous voulez bien me donner sur M. Tolozan, M. Fay, M. de La Verpillière, etc. Sans votre complaisance et votre bonté, qui veulent bien me mettre au courant, je ne saurais ce qui se passe dans la ville où j'ai mon domicile, et je m'y trouverais à mon retour absolument étranger. Pour vous, vous êtes au courant de tout sans vous mêler de rien. Vous recevez très-peu de monde, vous ne sortez que pour le spectacle et le moniteur, et cependant vous n'ignorez rien de ce qui se passe, et tout ce que vous savez vous le savez bien exactement, avec les causes. J'avoue que tout cela est un problème pour moi ; à moins que vous n'ayez comme Socrate un génie familier qui vous avertit de tout. C'est ce que je suis assez porté à croire ; c'est ce que je croirai jusqu'à nouvel ordre. Ce que vous me dites de M. Pitt est encore pour moi une énigme. M. votre frère, dites-vous, l'a rencontré il y a peu de temps, cela prouve qu'il court les rues. Mais on m'a assuré d'une manière très-positive qu'il avait été mis en prison, place de Roanne, pour avoir donné retraite chez lui à un frère de sa femme, qu'on disait avoir émigré. On ajoutait que l'affaire tournerait fort mal pour lui. Tout ceci est-il un conte ? M. Pitt a-t-il été mis ou non en prison ? s'il en est sorti est-ce par jugement ? a-t-il encore quelque chose à redouter des suites de cette affaire ? Voilà des questions auxquelles je vous supplie de répondre avec un peu d'étendue. Vous savez combien je suis attaché à M. Pitt, et vous ne serez pas étonné si j'insiste pour avoir des éclaircissements.

Il paraît, par ce que vous me dites, que les Mélanges tirés d'une grande bibliothèque sont réellement complets en 10 volumes. D'après cela et le prix auquel cet ouvrage est à Lyon, je me détermine à le prendre, car cela fait une différence de 120 livres, et cela en vaut bien la peine. Cet ouvrage, que je ne connais guère que par les extraits des journalistes, a joui d'un grand succès et passe pour renfermer beaucoup de choses curieuses. Ma tante, d'ailleurs, a paru en désirer la lecture, et

Digitized by Google

cette considération plus que toute autre m'a déterminé. C'est la quintessence de cette excellente bibliothèque de M. le marquis de Paulmy, la plus nombreuse et la plus complète qu'aucun particulier ait jamais possédée. On devait la faire acheter à M. le comte d'Artois, mais la révolution a bien arrêté tout cela, et je suis presque sûr qu'elle est aujourd'hui dispersée. Tel est, hélas, le sort de toutes les belles collections en tous genres. Un homme passe sa vie entière et met tout son temps et sa fortune à rassembler un cabinet de livres, de tableaux, d'histoire naturelle, d'estampes, de médailles, d'antiquités et d'autres objets de curiosité. Il meurt, et d'avides héritiers n'ont rien de plus pressé que de disperser en un moment ce qui a coûté tant d'années à rassembler. Le terrible huissier priseur arrive, les acheteurs entourent la table, et cette collection unique qui faisait l'admiration des étrangers et la gloire de la France, passe en mille mains différentes, et ainsi divisée, perd tout son prix. C'est ainsi qu'ont fini les superbes collections de tableaux de M. de Crozat, de M. de Julienne, de M. Randon de Boisset, de M. de Gastines, de M. le duc de Choiseul, de M. de Marigny et de tant d'autres. le cabinet de médailles de M. Pellegrin, si célèbre dans toute l'Europe, la collection de . . . . . de M. le duc d'Aumont, et les bibliothèques de M. le duc de la Vallière, de M. de Paulmy et autres qu'il serait trop long de nommer. M. Randon de Boisset avait aussi le goût des beaux livres et ses exemplaires étaient assurément uniques. A chaque bel ouvrage qu'on imprimait, il allait lui-même chez l'imprimeur, choisissait feuille par feuille, les mieux tirées, les plus belles, les mieux assorties pour la teinte du papier, ensuite il faisait relier l'ouvrage superbement par Derôme, et le plaçait sans l'ouvrir ni permettre qu'on l'ouvrît dans sa bibliothèque, ensuite il achetait pour son usage un exemplaire ordinaire. Des livres ainsi choisis sont sans prix pour un amateur et assurément uniques, car il n'y a pas deux personnes qui prennent tous ces soins pour acheter un ouvrage. J'avoue que sans vouloir imiter ce genre de recherche, je ne saurais le blâmer. J'aime en tout genre les choses . . . . . et je ne suis pas, je l'avoue, insensible au mérite

Digitized by Google

d'une belle édition, surtout lorsqu'elle est d'un bon ouvrage. Il me semble que c'est un hommage que le luxe et la somptuosité rendent au génie, et c'est flatter l'amour propre d'un écrivain. . . . . Je conviens que ces fastueuses éditions sont à la portée de bien peu de personnes et qu'en général ceux qui les achètent ne sont guerre en état de les lire. C'est convenu, mais il n'en est pas moins certain que . . . . . et cet éclat que les arts prêtent à l'éloquence est quelque chose de grand et de noble à mes yeux. Cette édition de Télémaque, par exemple, ornée de 72 estampes supérieurement gravées par *Tilliard*, d'après les desseins de M. . . . . ne vous semble-t-elle pas un trophée élevé par la nation à la gloire de l'immortel Fénelon. C'est pour un écrivain une sorte d'apothéose et ce n'est guère que lorsque la postérité a consacré leur mérite qu'on ose le leur décerner, et le succès du livre est la caution du succès de l'entreprise, et l'on se garderait bien de tant de recherches pour un mauvais ouvrage. Cessons donc de blâmer les superbes éditions; quoique nos moyens ne nous permettent pas d'y atteindre, rien ne nous empêche de les aller admirer dans le cabinet des heureux qui les possèdent, et qui sont rarement avares de communiquer un genre de richesses qui flatte leur amour propre en faisant en quelque sorte l'éloge de leur goût. De plus, les étrangers s'empressent d'acquérir ces beaux ouvrages qui portent au loin la réputation des artistes et la célébrité du nom français. Car il n'y a qu'une grande nation qui puisse accomplir ces grandes choses.

Voilà donc les grandes dépenses que Mme Giraud avait faites pour l'enseigne de l'Hôtel de Provence, qu'on dit avoir coûté plus de 2,000 fr., absolument perdues, puisqu'il a changé de nom. Il me semblait cependant que l'on pouvait sans inconvénient lui laisser le sien. Car, en dépit de la démarcation nouvelle, il y aura toujours une Provence, un Languedoc, un Dauphiné et pendant plus d'un siècle on se servira des anciennes dénominations. Rien n'est plus difficile que de faire perdre aux hommes leurs habitudes des noms et surtout des noms de lieux. Voyez quels efforts inutiles l'ancien gouvernement a fait pour

Digitized by Google

faire changer de nom à la ville de Rhetel et la faire appeler *Mazarin*. On a été jusqu'à supprimer l'ancien nom de tous les livres indicatifs, et cela pendant près d'un siècle, et cependant *Rhetel* est toujours demeuré *Rhetel*, et l'*Almanach Royal* s'est cru obligé de revenir sur ses pas; ainsi l'Hôtel du Midi sera toujours l'Hôtel de *Provence*, en dépit de la nouvelle enseigne. Vous me dites que les autres hôteliers ont fait mettre leurs noms à leurs hôtels. Cet usage a encore ses inconvénients, parce qu'à chaque mutation il faut que le nom change; c'est alors une confusion à ne pas s'y reconnaître, et qui peut nuire beaucoup à un hôtel bien achalandé. Je ne sais pourquoi, du reste, cette profession sans dignité est en France dans une sorte de mépris. Cela est souverainement injuste, car elle est fondée sur l'exercice d'une sorte d'hospitalité. Vous me dites qu'on la paye bien. Il est vrai, mais je maintiens que le voyageur qui a été bien nourri, bien couché, bien logé, bien traité dans une auberge, doit encore de la reconnaissance à son hôte, quoiqu'il l'ait payé. Il est des sortes de soins dont l'argent ne donne jamais qu'une incomplète compensation, tels que ceux d'un bon médecin, d'un habile avocat, d'un excellent cuisinier, d'un fidèle serviteur : je mets sur la même ligne l'aubergiste honnête, empressé, attentif, qui prend vivement les intérêts de ses hôtes et qui apporte tous ses soins à les contenter sans les leur faire payer trop cher. La Suisse offre plus d'un modèle en ce genre dans toutes ses villes sans exception et dans une partie de ses villages, situés sur les routes, vous trouvez d'excellentes auberges, où, pour un prix assez modique, on vous offre une excellente table, des chambres très-propres et toutes les commodités de la vie. Les aubergistes tiennent leur rang parmi les meilleurs bourgeois de la ville. Beaucoup sont membres du gouvernement, mangent avec vous à table d'hôte, en font les honneurs et ne rougissent pas d'aller au-devant de chaque voyageur et de l'introduire dans leur maison. Comme tous les prix sont réglés, tant pour les chambres que pour la table, il n'y a jamais de différents et l'on ne paie pas leurs politesses. Les tables d'hôte de Suisse sont le rendez-vous de la meilleure compagnie; j'y ai mangé souvent avec des princes,

Digitized by Google

des ambassadeurs, des évêques, des lords et même des dames du premier rang. C'est pour un jeune voyageur des écoles de politesse et d'instruction : on ne s'y dispute pas avidement les mets, comme dans nos plus fameuses auberges de Lyon, qui ne sont auprès que de détestables gargottes. Comme elles sont abondamment servies, chacun est sûr d'avoir sa part des meilleurs mets, et il y règne autant de déférence que dans la table la plus distinguée. Les convives, du reste, n'ont point l'embarras du dépècement, ni du service. Deux écuyers tranchants, appelés *sommeliers*, apportent les grosses pièces successivement, les découpent sur une table à part, et chargés chacun d'une assiette qui contient les morceaux coupés avec un art et une propreté inconnus en France, ils font le tour de la table, s'arrêtent à chaque convive, qui se sert ainsi lui-même. Tout cela se fait avec beaucoup de promptitude et d'activité, votre assiette n'est jamais vuide, vous mangez de tout sans vous mêler de rien et le soin de pourvoir à votre appétit ne vous absorbe pas comme en France et surtout à Lyon, où l'on est d'une grossièreté sans exemple. Joignez à cela une conversation générale et presque toujours instructive. L'hôte est comme le point de ralliement de tous les convives avant qu'ils aient fait connaissance, il répond à toutes leurs questions et se fait un plaisir de les mettre au fait de tout ce qui concerne le pays, et vous le prendriez bien moins pour un aubergiste que pour un convive aimable et complaisant et de la meilleure compagnie. Lorsqu'on n'est jamais sorti de France ce tableau peut paraître exagéré : je vous assure qu'il est des plus fidèles. J'ai passé une assez bonne partie de ma vie en Suisse, j'y ai tout observé d'un œil attentif et je vous assure qu'il n'est aucun pays, où, sous tous les rapports, j'aimasse mieux habiter. Aujourd'hui que le nom français y est en horreur et que cette nation a contre nous des vengeances particulières à exercer, je doute que nous y puissions jouir des mêmes agréments. Aux . . . . . mon projet a toujours été d'y aller finir mes jours, et assurément je n'y mangerais jamais qu'à table d'hôte. c'est le moyen de ne s'y ennuyer jamais et d'avoir à peu de frais une compagnie toujours agréable. Je désire que quelque

Digitized by Google

jour que nous puissions faire ensemble ce voyage, et vous serez forcé de convenir que j'ai raison sur tous les points et que la vie d'auberge dans ce pays est beaucoup plus agréable que vous ne pouvez vous l'imaginer. Je me rappellerai toujours un voyage que j'y fis en 1788, en allant de *Zurich* à *Berne*, je couchai dans un village appelé, je crois, *Bremgarten*. Il n'y avait pas plus de vingt maisons, et l'auberge, quoique très-propre comme toutes les maisons de tout ce pays, n'avait que les apparences d'une demeure rustique. J'y fis pour 3 livres par tête un souper tel que je ne l'aurais pas trouvé meilleur à Versailles. Du linge d'Hollande damassé, des flambeaux d'argent, un service tout entier en porcelaine de Saxe de la plus grande recherche, le tout allié à la plus grande propreté et à la meilleure chère. L'hôtesse était une jeune fille de 24 à 26 ans, d'une figure très-agréable, parlant le français plus purement qu'on ne le fait à Lyon, d'un ton excellent et qui paraissait avoir reçu une fort bonne éducation; j'avoue que je pris tout cela pour un enchantement. Voilà certainement ce qu'on ne trouvera pas en France dans les plus grandes villes, j'avoue que je sortis de cette auberge pénétré d'étonnement et de respect. Nous voilà bien loin des hôtels de Lyon qui ont amené cette disgression, mais il est impossible d'y remettre le pied en sortant de ceux de Suisse. Je passe au paragraphe suivant de votre honorée lettre.

(*La suite à un prochain numéro*).

Digitized by Google

INFLUENCE

DES

LETTRES ET DES SCIENCES

SUR L'ÉDUCATION (1).

L'importance récemment accordée aux études scientifiques dans l'éducation de la jeunesse, n'est point un fait accidentel sans racines dans la société, et dû seulement à l'influence de quelques hommes puissants. Ce changement, dans le système des travaux scolaires, a été la conséquence du développement de l'industrie et du caractère de plus en plus scientifique qu'ont pris les arts de l'agriculture et de la guerre. Peut-être aussi était-il dans les lois du mouvement qui entraine les sociétés, qu'une nation qui avait modifié si profondément ses institutions civiles et sa constitution politique, changeât également son système d'éducation. La France avait rompu, sous les deux premiers rapports, la chaîne des traditions ; elle devait préférer, en matière d'instruction publique , les études qui ne relèvent pas du passé, et qui sont, comme la plupart des positions sociales actuelles, le produit du travail contemporain plus que la conséquence de l'hérédité.

Quoi qu'il en soit, l'accession des sciences dans l'instruc-

(1) Discours lu dans la séance publique de l'Académie de Lyon, le 23 janvier 1855.

Digitized by Google

tion de la première jeunesse, est un fait accompli ; et ceux qui l'ont vue grosse de dangers pour l'avenir, comme ceux qui l'ont appelée de leurs vœux, doivent reconnaître qu'elle a été accueillie avec faveur par l'opinion publique.

Ce succès doit-il ébranler ceux qui pensent que les lettres sont la préparation nécessaire à toute carrière libérale, et que les sciences ne leur doivent être associées qu'à titre complémentaire, pour être le couronnement mais non la base de l'éducation de la jeunesse ?

Revenir sur cette question, c'est, au premier abord, ranimer une discussion épuisée, s'exposer à de fastidieuses redites, et oublier qu'il est des sujets qui ne sauraient être rajeunis que par des œuvres semblables à celle qui, du sein de l'Académie française, a retenti naguère à l'égal d'un évènement dans tout le monde lettré.

Toutefois, il y aurait illusion à croire que tout a été dit sur la place à donner aux lettres et aux sciences dans l'éducation. Ce sujet est si vaste, que plusieurs de ses parties restent encore inexplorées. Il n'existe pas une étude rigoureuse de l'influence exercée, d'un côté, par les lettres, de l'autre, par les sciences sur le développement moral et intellectuel de l'homme ; et cependant cette comparaison n'est pas seulement un exercice de l'esprit plein d'intérêt et fécond en aperçus ; c'est une source de réflexions dont l'importance pratique a grandi de toutes les incertitudes qu'ont créées les nouveaux règlements de l'Université. En effet, deux voies, l'une littéraire, l'autre scientifique, s'ouvrent aujourd'hui devant la jeunesse des écoles ; et les pères, chargés de suppléer à l'inexpérience de leurs enfants, ont pour devoir de leur indiquer celle qui conduit à l'avenir le plus sûr. Sur quoi se fondera leur décision si elle n'est commandée par aucune exigence impérieuse ? Évidemment, sur une appréciation comparée des deux ordres de connaissances entre lesquelles ils ont à faire un

Digitized by Google

choix. Cette appréciation ne peut être sérieuse qu'autant qu'elle ait été précédée d'une comparaison des lettres et des sciences dans leurs rapports avec les grandes vérités que l'homme doit connaître, avec les facultés qu'il doit accroître, et les principes qui doivent diriger sa vie.

L'utilité de ce parallèle me l'a fait entreprendre, et lorsque ma conviction a été formée, j'ai pensé qu'il n'était peut-être point indifférent que les vérités morales sur lesquelles il était basé, fussent proclamées par un homme qui ne combattait point pour ses autels et ses foyers, et que la nature de ses travaux devait conduire au contraire dans le camp opposé à celui où il se place.

Les termes de mes comparaisons pouvaient être multipliés à l'infini ; je pouvais les trouver à tous les degrés de l'échelle de nos idées, depuis les intérêts les plus vulgaires jusqu'aux conceptions les plus métaphysiques ; j'ai dû faire un choix, et je me suis borné à rechercher quelle pouvait être l'influence des lettres et des sciences sur la connaissance de Dieu, de l'homme et de la nature, et sur les enseignements qui nous conduisent à la vérité, nous disposent au bien ou nous élèvent au sentiment du beau. Ces points de vue se prêtent à merveille aux rapprochements dont je veux déduire une décision réfléchie, aussi éloignée des préventions instinctives que des entraînements du temps et de l'exemple.

Il est, en effet, de toute évidence que le système d'éducation qui fait pénétrer le plus avant dans la connaissance de *Dieu* et de *soi-même*, et qui développe le mieux en nous les idées du *vrai*, du *beau* et du *bien*, est le système que nous devons adopter pour former le cœur et l'esprit de nos enfants. Personne ne peut nier la justesse de ces propositions ; elles offrent à la discussion un terrain parfaitement défini ; et si quelque divergence se manifeste dans les jugements, ce ne sera pas sur les principes ; ce ne sera que sur les applications.

Digitized by Google

I.

Tous ceux qui ont exalté l'importance des sciences dans l'éducation, ont fait ressortir avec beaucoup de justesse, l'idée élevée que l'observation de la nature nous donne de Dieu et de ses attributs. Qu'on étudie la création dans les globes célestes, dont l'astronomie nous fait connaître le nombre, les dimensions et les rapports; qu'on scrute les phénomènes intimes et les actions moléculaires qui sont du ressort de la physique et de la chimie; que l'histoire naturelle nous enseigne les caractères des espèces végétales ou animales, partout se révèle l'existence d'un Dieu dont la puissance et la sagesse sont infinies. Partout l'harmonie avec laquelle les éléments de la création concourent au but qu'ils doivent simultanément atteindre, ne laisse aucun doute sur l'unité de Dieu.

Comment le Créateur gouverne-t-il le monde sorti de ses mains puissantes? Toutes les sciences répondent: par les lois qu'il a imposées à la création. Ainsi, les corps célestes sont soumis à une puissance réciproque d'attraction qui est en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances; les graves parcourent, dans leur chute, des espaces qui sont entre eux comme le carré des temps écoulés; et ainsi de tous les autres phénomènes sur lesquels les hommes sont arrivés à des notions assez précises pour établir ces lois partielles dont la découverte forme le caractère le plus éminent de la science moderne.

Dans cette manière de comprendre Dieu plein de sagesse et de puissance, gouvernant le monde par les lois imposées à la création, le culte doit être celui de l'adoration et de la reconnaissance. L'homme admire son Créateur, d'autant plus qu'il en apprécie davantage les œuvres; et en présence

Digitized by Google

de tout ce qui a été fait pour lui, il est involontairement entraîné au sentiment et à l'expression de la reconnaissance et de l'amour.

Ces idées sont celles de tous les auteurs qui ont assigné aux sciences une grande place dans l'éducation de la jeunesse ; ce sont celles que nous trouvons dans le Rapport fait à l'Empereur par M. le Ministre de l'Instruction publique, lorsque, traitant de la création d'une chaire de physiologie générale, il exprime le désir que cette science soit exposée « uniquement en vue de faire admirer la nature avec plus d'intelligence, et d'en faire aimer le Créateur avec plus de conviction. »

Cependant, si le gouvernement du monde est uniquement confié à des lois préétablies, la prévision ne peut être admise que comme application de ces lois, l'esprit doit se révolter contre les faits surnaturels, et l'homme n'a qu'à utiliser les forces qui favorisent ses projets et à éviter celles qui lui feraient obstacle ; enfin, si Dieu n'exerce pas une action incessante et en quelque sorte personnelle sur la création, la prière n'a pas sa raison d'être, la prophétie et le miracle ne sauraient être admis.

La lecture des poètes et des historiens est loin de nous conduire aux mêmes opinions sur la Divinité et sur le culte qui lui est dû. A la place d'un Dieu unique dominant l'homme de sa puissance et de sa sagesse infinies, nous trouvons, il est vrai, une divinité multiple, descendant jusqu'au niveau de l'humanité par ses passions et par ses faiblesses : erreur grossière que le plus simple bon sens suffit à rectifier ; mais cette divinité est vigilante, elle suit toutes les actions des hommes, et elle intervient d'une manière incessante dans la direction du monde, par sa volonté et par ses actes. A chaque instant elle se révèle par des prodiges et par la prédiction de l'avenir, en dehors de tout principe connu.

Digitized by Google

Le culte, toujours en rapport avec l'idée que nous nous faisons de Dieu, ne se borne pas à l'adoration, à la reconnaissance et à l'amour. Craignant la colère des dieux, convaincus de la puissance avec laquelle ils changent le cours naturel des choses, les païens intercèdent par la prière, par les offrandes et par les sacrifices; ils demandent aux dieux, non seulement des faveurs compatibles avec l'ordre régulier du monde, mais des prodiges qui dérogent à ses lois; s'ils veulent sonder les profondeurs toujours si mystérieuses de l'avenir, ils n'ont pas recours à des calculs basés sur des lois, ils invoquent les oracles, organes de la Divinité.

Qu'on se demande à présent l'idée que se feront de Dieu les jeunes hommes nourris de l'étude des sciences et ceux qui sont familiarisés avec les lettres antiques, l'on sera frappé de l'abîme qui sépare ces deux ordres de conception. D'une part, un Dieu en quelque sorte retiré du monde et le gouvernant par les produits de ses créations primitives; un Dieu dont le culte se borne à l'adoration et au respect, auquel il est inutile d'adresser des prières et de faire des sacrifices, comme il serait étrange de lui demander des prodiges et des oracles. De l'autre, un Dieu vigilant, terrible, agissant sur l'homme d'une manière incessante, révélant l'avenir, créant des prodiges à son gré, se laissant fléchir par la prière et se rendant plus favorable encore par des sacrifices sanglants.

Constatons ces différences, et demandons-nous à présent quelle est la notion qui se rapproche le plus de la vérité, quelle est celle qui est la plus moralisante, et qu'il importe le plus de faire pénétrer dans l'esprit de la jeunesse?

Je ne répondrai pas à cette question par une discussion théorique, et je me bornerai à mettre le Dieu de la science et le Dieu des lettres antiques en regard avec le Dieu de la Bible, avec celui que nous font connaître les Livres saints.

Digitized by Google

Chose frappante ! le Dieu de la Bible réunit les attributs que nous venons de voir isolément aperçus par la science et par l'antiquité. Comme le Dieu que révèle l'étude de la nature, il est unique, et sa puissance se démontre par la création du monde et l'harmonie de tous les éléments dont la nature se compose. Comme les dieux des païens, il intervient personnellement et par une action incessante dans la direction des choses humaines ; il appelle la prière, il se laisse fléchir par le sacrifice, il intervertit à son gré le cours naturel de l'univers, et il annonce à l'homme les évènements à venir.

Sans doute, la sublimité de ses perfections s'élève bien au-dessus de ce que nous enseignerait la réunion des deux ordres d'idées que nous empruntons, d'une part, à la science, et de l'autre, au paganisme. Il ne voit pas seulement ce qui s'accomplit dans le monde des faits ; il pénètre les plus secrètes pensées, il juge les intentions comme les actes, et, suivant l'expression du Prophète, il sonde les cœurs et les reins.

Mais quelle que soit cette supériorité de la conception biblique sur celle que nous osons lui comparer, nous n'en sommes pas moins autorisés à chercher quelle est la notion qui se rapproche le plus de la vérité complète, de celle que l'on puise dans l'étude des sciences ou de celle qui ressort des lettres antiques. Sans aucun doute, le Dieu que révèle la science a un caractère d'unité, de puissance et de sagesse que l'on chercherait en vain dans les auteurs de l'antiquité ; mais, d'une autre part, l'on ne peut nier que les notions littéraires sur la Divinité ne soient plus moralisantes et ne nous rapprochent davantage du Christianisme.

Si la connaissance de Dieu nous rend meilleurs, c'est qu'elle nous apprend que nous marchons dans la vie sous son regard incessant ; qu'il juge nos actions et nos pensées, et que, dans un délai dont lui seul est l'arbitre, il nous punira

Digitized by Google

des fautes que nous aurons commises. La crainte qui résulte de cette notion de la vigilance et de la sévérité de Dieu influe, si nous l'avons présente à l'esprit, sur toutes nos pensées, sur toutes nos actions ; elle a paru dans tous les temps le caractère d'une éducation solide ; et toujours on a caractérisé le véritable père de famille en disant qu'il inspirait la crainte de Dieu à ses enfants.

Je doute qu'on puisse soutenir que cette crainte de Dieu ressorte des sciences quelles qu'elles soient. L'homme ne trouvera dans leur étude que des motifs d'adoration et de reconnaissance ; jamais des motifs de crainte : quiétude trompeuse, mais qui ne saurait nous étonner ! La crainte de Dieu est produite par la conviction de sa justice. Or, si la pensée de celui qui réfléchit aux vices et aux vertus des hommes se porte inévitablement vers les peines et les récompenses que doit leur assigner la justice divine, aucun motif ne nous élève à cet ordre d'idées quand nous vivons dans le milieu des sciences mathématiques et naturelles. La justice s'applique aux êtres pourvus de raison et de volonté, et par conséquent, aux êtres responsables ; elle n'a aucun rapport avec les corps inanimés, avec les animaux et les plantes, avec les surfaces et les nombres.

La même lacune n'existe pas dans les lettres. Expression de l'homme tout entier, peinture de ses sentiments et de ses actes, elles éveillent inévitablement dans la conscience du moraliste, le sentiment d'une justice absolue dont l'intuition est infinie, et dont la bienveillance comme la sévérité ne connait les bornes ni des récompenses ni des châtiments humains.

Aussi, ouvrez les poèmes ou les histoires de l'antiquité ; vous les trouverez empreints de l'idée de la justice céleste se manifestant après la mort aussi bien que pendant la vie ; et vous y verrez proclamer la crainte des dieux comme la

Digitized by Google

marque distintive des hommes supérieurs, de ceux qui doivent inspirer le respect et qui sont dignes de commander aux autres.

Si les lettres antiques se rapprochent ainsi du Christianisme par l'idée de la justice de Dieu et par celle de la crainte salutaire qui doit en résulter, elles ont avec les idées chrétiennes un autre point de contact qu'on ne saurait trop remarquer ; je veux parler de la large place donnée à la prière : la prière, cette grande voix de l'homme vers Dieu, cette voix qui s'élève involontairement de l'âme dans toutes les émotions de crainte ou de désir, et qui n'est pas commandée moins impérieusement par la raison que par l'instinct. Or, la prière n'a pas sa raison d'être, si Dieu ne gouverne le monde que par des lois immuables , et s'il ne modifie point ses décisions sous l'empire de nos supplications et de nos larmes.

Ainsi, les lettres familiarisent avec plusieurs idées aussi fondamentales que moralisantes sur la nature de Dieu et sur le culte qui lui est dû ; elles préparent les esprits aux notions plus complètes et plus élevées du Christianisme ; et dès le premier point de vue sous lequel nous les envisageons, elles montrent la supériorité de leur direction morale.

II.

Nous devons descendre du Créateur aux créatures, de Dieu à l'*homme* et au *monde matériel*. Que nous apprennent les lettres et les sciences sur ces nouveaux termes de comparaison ?

On peut le dire, sans soulever aucune difficulté : aux sciences appartient la connaissance du monde physique ; aux lettres la notion morale de l'homme.

Digitized by Google

De l'aveu de tous, ce sont les sciences qui nous font connaître les corps bruts et vivants, les forces qui les animent. et les lois qui président à leurs phénomènes ; c'est par les sciences que se découvrent ou se perfectionnent tous les arts qui adaptent à nos besoins les substances minérales et les produits des animaux et des plantes. Grâce à ces institutrices fécondes, l'homme exerce sur la nature une domination de plus en plus étendue, et il réalise ces merveilleuses transformations de l'agriculture et de l'industrie qui nous étonnent chaque jour, et celles, plus merveilleuses peut-être, de la navigation et de la guerre, dont nos armées viennent de transporter au loin l'éclatant témoignage. Les lettres n'ont à réclamer ici aucun service rendu ; elles n'ont à se faire un titre ni des systèmes cosmogoniques des philosophes grecs, ni du poème de Lucrèce sur *la nature des choses*. Les sciences embrassent l'universalité, et, suivant l'expression de M. de Humboldt, le *Cosmos* leur appartient.

Cependant, si les lettres n'éclairent aucun des secrets du monde matériel, elles ont le privilége bien plus précieux de pénétrer dans le domaine de la pensée. Considérées dans leur acception la plus étendue, elles renferment en elles les écrits philosophiques aussi bien que les ouvrages d'imagination ; elles ont donc dans leur part les travaux des penseurs sur l'analyse de l'intelligence et du cœur, sur les sources de nos idées, sur les rapports de l'âme humaine avec les attributs de la Divinité.

Pour éviter des sujets trop arides, je me borne à signaler ces lumières émanées de la philosophie, et je veux seulement démontrer, avec les développementsn écessaires, jusqu'à quel point la poésie et l'histoire nous instruisent sur la nature morale de l'homme, et méritent le titre d'humanités, *Litteræ humaniores*, comme on les appelait jadis.

Repassez dans votre esprit les œuvres littéraires, quelle

Digitized by Google

que soit l'école à laquelle elles appartiennent, vous y retrouverez toujours l'expression des pensées et des sentiments de l'homme. Dans les tragédies, les odes, que voyez-vous, sinon des joies, des tristesses, des amours, des haines, des enthousiasmes et des dédains associés à des pensées sur l'intervention de Dieu dans le monde et sur les destinées d'une autre vie ? Les actions n'y sont jamais envisagées que comme la conséquence des passions auxquelles elles sont subordonnées. L'âme domine tout cet ensemble, et si la nature extérieure y tient une certaine place, c'est seulement celle qu'elle a dans la pensée humaine.

Ne demandez pas à la poésie et à l'histoire des investigations semblables à celles de la philosophie ; leur mission n'est pas de pénétrer dans le même ordre d'analyse. Demandez-leur les drames obscurs ou éclatants au milieu desquels la vie se passe, les mobiles intérieurs des actions des hommes, et elles vous les feront connaître mieux que toutes les dissertations générales.

Il serait facile, par des exemples sans nombre, de démontrer tout ce que les poèmes de l'antiquité nous dévoilent de profond et de vrai sur les manifestations de l'âme. Les caractères, les vertus et les vices des pères, des fils, des époux, des frères, des amis s'y montrent sous des formes si vraies et si saisissantes que les types qu'ils nous en offrent restent gravés dans la mémoire et dominent ceux que l'art moderne a créés.

C'est Œdipe représentant jusqu'à la mort la majesté paternelle, que ne peuvent lui faire perdre ni ses fautes, ni ses malheurs ; C'est Hécube, c'est Andromaque, saisissantes expressions des inquiétudes et des douleurs des mères ; c'est la piété filiale dans Télémaque, dans Énée, dans Antigone, que ne découragent ni les plaintes de son père ni la fatalité qui s'attache à ses pas. Les haines et les rivalités des frères

Digitized by Google

n'ont pas de type plus saisissant que ceux d'Atrée et de Thyeste, d'Etéocle et de Polynice, comme la douce intimité des sœurs et des frères ne s'exprime pas avec plus de charme que dans les épanchements d'Oreste et d'Iphigénie échappée à la mort.

La prudence maîtresse d'elle-même se personnifie dans Ulysse ; le courage bouillant dans Achille ; la sagesse du vieillard dans Nestor.

Le cours de littérature dramatique de M. Saint-Marc Girardin offre un tableau complet et animé des sentiments que les poètes ont exprimés sous cette forme saisissante qui échauffe le cœur.

Dans les citations que l'auteur emprunte à la Grèce, à Rome, et, aux temps modernes, se déroule le tableau émouvant de toutes les scènes que peuvent enfanter les rapports des hommes les uns avec les autres. La règle morale ressort comme d'elle-même du jeu des événements, et l'on peut voir à quel point la vie littéraire initie à la connaissance du cœur, et prépare à comprendre le milieu moral où doit s'exercer la liberté.

Mais ce n'est pas seulement l'homme en famille que les lettres font connaitre ; elles nous le montrent dans les états divers que crée la constitution des sociétés. L'histoire nous familiarise avec toutes les formes de gouvernement; véritables liens des hommes entr'eux, depuis le joug pastoral des peuples nomades qui vivent sous la tente d'Abraham et de Jacob, jusqu'au despotisme des puissants dominateurs qui du Capitole dictaient des lois à l'univers. Elle nous dit les instincts, les mœurs et les vertus de toutes les classes des sociétés. Qui nous instruira davantage sur le caractère du peuple devenu gouvernant, que l'ostracisme des Athéniens envers leurs plus grands hommes ? Qui nous le montrera mieux incertain et mobile que sa fuite sur le mont sacré,

Digitized by Google

suivie d'un prompt retour, sous l'empire d'une fable ingénieuse; que les agitations du Forum où la foule réclamait le pouvoir, et d'où « on la voyait tourner les yeux vers les patriciens, dans tous les grands périls, et attendre leurs résolutions comme autant d'oracles? » Qui nous donnera une idée plus vraie et plus haute des classes supérieures de la société que ce Sénat romain, où, suivant l'expression de Bossuet, « se conservaient les anciennes maximes et l'esprit, pour ainsi parler, de la République; ce Sénat où se formaient les desseins qu'on voyait se soutenir par leur propre suite, et où l'on ne prenait jamais de résolutions plus vigoureuses que dans les grandes extrémités. »

Si, après avoir passé de la famille aux diverses classes qui forment une nation vous portez vos regards sur les nations elles-mêmes; si vous cherchez à connaître ces grandes agglomérations d'hommes où vont se multiplier en quelque sorte les vertus et les vices des individus, n'est-ce pas encore à l'histoire que vous devrez demander des enseignements? L'histoire ici comblera votre attente; que dis-je, elle la dépassera; car, si dans le progrès et la décadence des peuples vous n'avez cherché que l'homme, avec Bossuet elle vous montrera Dieu, « Dieu qui dirige tout vers l'accomplissement de ses desseins; qui donne et qui ôte la puissance; qui la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt, et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement. »

Quoique l'âme se révèle surtout dans les œuvres des philosophes, des poètes et des historiens, on peut comparer, sous ce rapport, au moins à certains points de vue, les enseignements des sciences avec ceux de la littérature. Je choisirai pour cette comparaison la question de la puissance et de la faiblesse humaines.

Digitized by Google

L'homme est assez puissant pour être à la tête des êtres créés ; il est assez faible pour avoir un besoin constant de l'usage de toutes ses facultés, de l'aide de ses semblables, et de l'assistance de Dieu. Mais quelle est la mesure de cette puissance et de cette faiblesse? et quelles sont sous ce rapport les enseignements des lettres et des sciences?

A première vue, il est impossible de résoudre cette question. Il y a pour l'homme un égal sujet d'orgueil dans les chefs-d'œuvre de la poésie et dans les grandes découvertes ; l'art de persuader et d'émouvoir a ses limites comme celui de dominer la nature. Mais si l'on envisage la disposition d'esprit que fait naître l'étude des sciences, on ne doutera pas que, donnant une conscience imparfaite de notre faiblesse, elle n'exalte dans notre esprit la valeur de notre temps et de notre nationalité.

La plupart des découvertes et des inventions sont de date récente. La physique, la chimie étaient presque inconnues de l'antiquité ; les faits, les théories et les applications qu'elles embrassent remontent à peine à deux siècles ; elles sont en partie le produit du labeur contemporain. La rapidité avec laquelle se sont succédées les découvertes récentes ont rendu presque inutiles les ouvrages anciens qui ne contiennent dans les sciences naturelles et chimiques que des aperçus incomplets, mêlés à une multitude d'erreurs; l'expérience des personnes âgées est loin de suppléer aux avantages que donne à la jeunesse un enseignement fortifié des progrès les plus récents. De là, le peu d'importance à s'enquérir de ce que faisaient nos pères, à consulter l'opinion des vieillards et à se préoccuper des traditions.

Les méthodes de recherches s'ajoutent à la nature des résultats pour fortifier cette disposition d'esprit. C'est par l'observation, l'expérience, et l'induction déduite des faits que les sciences ont si remarquablement progressé depuis

Digitized by Google

deux siècles ; c'est à ces sources que chacun doit puiser pour lever des doutes ou faire des découvertes. Le critérium dans les questions litigieuses, comme le principe de nouveaux progrès, reste donc étranger à tout empire d'autorité ; il repose uniquement sur le travail et sur le jugement personnels.

Ceux qui suivent chaque jour le mouvement de la presse scientifique peuvent seuls comprendre à quel degré cette direction dans le travail surexcite le sentiment d'eux-mêmes chez ceux qui à un degré quelconque prennent part au mouvement. A chaque page vous voyez des auteurs réclamer leur droit de priorité, exalter leurs découvertes qui semblent à leurs yeux avoir été vainement attendues depuis que l'homme est sur la terre. A propos du fait le plus secondaire, on les entend répéter : *Mes expériences, mes observations, mes doctrines*. Non loin d'eux, le public, écho fidèle des prétentions de ceux qui le dirigent, ne cesse de proclamer les progrès de l'époque présente et de jeter un regard de dédain sur les hommes et sur les choses des temps qui nous ont précédés.

Les lettres, hâtons-nous de le dire, sont loin d'avoir les mêmes enseignements. Elles inspirent le respect pour la sagesse et l'expérience des vieillards ; ce respect auquel se mesurent dans une nation la dignité des mœurs et la puissance des principes tutélaires ; ce respect sur lequel nous avons entendu naguère de si nobles et de si éloquentes paroles, et qui s'altère sans doute par toutes les causes qui affaiblissent les traditions littéraires? Ces traditions conduisent, en effet, au respect de l'autorité.

Les chefs-d'œuvre de la poésie et de l'histoire n'appartiennent point à notre temps. Nous ne pouvons les contempler qu'en portant nos regards en arrière et en remontant le cours des âges ; première influence exercée sur notre

Digitized by Google

esprit ; premier appel au respect des exemples antiques ; premier abaissement de l'orgueil contemporain.

Dans les difficultés de style et de goût, la raison n'est pas plus écartée que dans la discussion scientifique ; mais l'autorité y tient une toute autre place. L'exemple des grands écrivains décide les questions douteuses ; c'est elle qui fait loi, et il n'est personne qui devant un exemple tiré d'Homère ou de Virgile, ne fasse taire ses prétentions à soutenir une opinion contraire d'hellénisme ou de latinité.

L'autorité comme la tradition, a donc une grande valeur dans la méthode littéraire ; leur importance n'est que faiblement contrebalancée par des raisonnements ou des opinions personnelles : différence profonde entre les lettres et les sciences et qui explique comment les premières n'exaltant pas notre esprit d'indépendance nous donnent de la faiblesse humaine une idée plus juste et plus rapprochée de la doctrine chrétienne.

III.

Les rapports des lettres et des sciences avec la connaissance de Dieu, de l'homme et du monde ont un lien commun, la recherche de la vérité. Cette recherche, considérée dans sa méthode encore plus que dans son objet, appelle nos remarques et présente un nouveau terme à nos comparaisons.

Nées du besoin de connaître qui est au fond de toutes les âmes et qui se proportionne habituellement au degré de l'intelligence, les sciences sont instituées surtout en vue du *vrai ;* la recherche de la vérité est pardessus tout celle qui les anime ; leur enseignement roule sans cesse sur ce qui est et sur ce qui n'est pas, sur ce qui est prouvé et sur ce qui est incertain ; on y combat des erreurs, on y défend

Digitized by Google

des vérités; elles réunissent tout ce qui peut donner le désir et le moyen de connaître, la grandeur des résultats et la précision des méthodes. Aussi, l'homme qui est nourri de leur substance devient-il ardent à découvrir les choses cachées de la nature, et prend-il ces habitudes d'un esprit sévère qui exige, pour être convaincu, des démonstrations rigoureuses.

Deux voies différentes, mais également sûres, conduisent à la découverte et à la démonstration des vérités scientifiques : la méthode d'observation et la méthode des axiomes. En suivant la première, on commence par les faits qui tombent sous les sens, et de leur étude minutieuse on s'élève jusqu'aux lois des phénomènes et jusqu'à leur causalité. En prenant pour points de départ des axiomes de sens commun, tels que : *le tout est plus grand que la partie*, on s'appuie sur des vérités incontestables et évidentes ; et par des déductions successives, on en vient jusqu'à pénétrer dans les détails les plus minutieux des choses. La première de ces méthodes est celle qui préside aux sciences naturelles, à la physique, l'anatomie et la physiologie ; la seconde, aux mathématiques, et en particulier à la géométrie.

L'observation des faits a été, depuis un siècle surtout, couronnée de tant de succès qu'il n'y a pas une trop grande hardiesse à penser que, grâce à ses résultats, les sciences naturelles ont étendu leur influence au-delà de leur propre domaine. N'est-il pas permis de croire que si les historiens sont devenus si attentifs à remonter aux sources contemporaines, et à contrôler les récits de leurs devanciers par l'examen des monuments et des lieux, ils ont été, en partie du moins, entraînés par l'exemple que leur donnèrent les investigateurs de la nature. Cet exemple n'a-t-il pas aussi encouragé les philosophes eux-mêmes à insister sur l'observation des faits de conscience et à ne s'élever aux idées

Digitized by Google

générales sur la raison humaine qu'après avoir étudié par la réflexion intérieure ses plus évidentes manifestations?

Cependant, quelle que soit la somme des vérités qu'ont recueillies les sciences; quelque grande qu'ait été leur influence, ce serait se faire une étrange illusion que de les considérer comme embrassant tous les ordres de vérités et toutes les méthodes de connaître.

Elles éclairent de leurs lumières tout ce qui fait partie du monde accessible aux sens, tout ce qui tient aux propriétés des nombres et de l'espace, abstractivement considérés; elles ne vont pas au-delà: les vérités morales, celles qui sont du domaine de la conscience leur échappent entièrement; elles restent muettes sur l'âme et ses destinées futures, sur les notions de justice, de droit, de conformité à l'ordre et au bien.

Cette lacune a été bien des fois signalée.

« Les sciences exactes nous ont accoutumés, dit Gibbon, à dédaigner l'évidence morale si féconde en belles sensations et qui est faite pour déterminer les opinions et les actions de notre vie. »

Suivant M. de Châteaubriand, « les esprits géométriques sont souvent faux dans le train ordinaire de la vie; ils veulent trouver partout des vérités absolues, tandis que, en morale et en politique, les vérités sont relatives. Il est rigoureusement vrai que deux et deux font quatre; mais il n'est pas de la même évidence qu'une bonne loi à Athènes soit une bonne loi à Paris. »

Pour combler la lacune que laissent les sciences dans la connaissance des vérités morales, l'observation peut être encore utile; mais ce n'est plus celle du monde extérieur; c'est le retour de l'âme sur elle-même; c'est l'examen de tous les replis de la conscience, et remarquez que cette observation intérieure n'exige pas seulement, comme les

Digitized by Google

recherches scientifiques, une préparation intellectuelle ; elle demande surtout, pour être féconde et pratique, un cœur ouvert à la vérité par l'habitude et le désir du bien.

Malebranche a dit : « Si les hommes avaient quelque intérêt à ce que la fausse géométrie fût aussi commode pour leurs inclinations perverses que la fausse morale, ils pourraient bien faire des paralogismes aussi absurdes en géométrie qu'en matière de morale, parce que leurs erreurs seraient agréables, et que la vérité ne ferait que les embarrasser, que les étourdir et que les fâcher. » Pensées semblables à celles que M. de Fontanes a si bien exprimées dans ces beaux vers :

« Alors de toutes parts un Dieu se fait entendre ;
Il se cache au savant, se révèle au cœur tendre ;
Il doit moins se prouver qu'il ne doit se sentir. »

Quelques esprits sévères, convaincus que toute vérité doit se démontrer par le raisonnement ou par l'observation, que l'intelligence est seul juge en ces matières, auront peine à admettre qu'en dehors des méthodes scientifiques il y a dans le cœur des sources de vérité qui ne peuvent avoir aucune autre origine. Je n'entrerai pas sur cette question dans des développements étendus ; il suffira de citer un exemple.

Essayez de faire pénétrer l'idée de la prière chez un homme qui voit dans l'exercice de l'intelligence la seule base de la vérité, qui n'a foi qu'au calcul, au raisonnement et aux faits ; cherchez à le persuader par la considération de la bonté de Dieu, par l'autorité des plus grands penseurs, par les exemples de succès les plus concluants à vos yeux, vous essayerez en vain d'ébranler sa conviction ; il opposera à tous vos arguments des arguments contraires, et il restera inébranlable dans son scepticisme. Mais qu'à cette lutte de froids raisonnements succède une émotion

Digitized by Google

profonde; que la vie de ses enfants soit menacée; qu'en proie à de mortelles angoisses il ait vainement essayé toutes les ressources humaines; n'en doutez point, son cœur ne tardera pas à se fléchir, et sa prière ardente vous prouvera que chez lui la conviction a fait place au doute, et que les émotions du cœur ont opéré le changement qu'essayaient en vain les raisonnements de l'intelligence.

Si les vérités morales sont d'un autre ordre et s'acquièrent autrement que les vérités scientifiques, elles ont aussi des sanctuaires qui leur sont propres. Ces sanctuaires, ce sont la religion d'abord; puis, dans le domaine de la raison, la psychologie, la théodicée, la morale, et enfin la poésie et l'histoire.

Les sciences, même en ce qui regarde la notion du vrai, ont donc des lacunes; et ces lacunes sont comblées par la philosophie et par les lettres. Les unes et les autres sont indispensables et se complètent réciproquement, comme l'esprit et le cœur dont elles sont l'expression. Qu'on le remarque toutefois, ces vérités morales qui exigent l'observation intérieure, sorte d'examen de la conscience, ces convictions que nous acceptons avec d'autant plus d'empressement que nos âmes sont mieux préparées par la pratique du bien et par les émotions du cœur, ne se rapprochent-elles pas visiblement de celles que prêche le Christianisme? et n'avons-nous pas ici une preuve nouvelle à l'appui de ce rapprochement que nous avons déjà plusieurs fois établi entre les lettres et le Christianisme, et qui paraîtra de plus en plus évident à mesure que nous avancerons davantage dans nos comparaisons?

IV.

Du vrai au *bien* il n'y a qu'un pas, tant le rapprochement est intime entre ce qui éclaire notre esprit et moralise notre

Digitized by Google

cœur. Ainsi conduit à aborder les rapports des lettres et des sciences avec le développement de l'idée du bien, nous entrons dans la partie fondamentale de notre sujet. Développer la connaissance et l'amour du bien, donner la puissance de l'atteindre, inspirer l'horreur du mal, augmenter nos forces pour l'éviter, tel est en effet le but essentiel de toute éducation.

La religion, sous ce rapport, s'élève si haut au-dessus des enseignements humains que l'on peut soutenir qu'elle les rend inutiles; presque tout entière, elle roule sur la grande question du bien et du mal, du mérite et du démérite, du juste et de l'injuste, de la peine et de la récompense. A quelque page que vous ouvriez un livre de pratiques religieuses, il vous est dit :

Vous êtes incertain sur ce qui est permis ou défendu : voilà des règles sûres pour diriger votre conduite. Vous êtes faible, sans énergie pour le bien, sans puissance contre le mal : là se trouve la source des forces qui vous manquent. Vous avez succombé, le pardon vous est nécessaire; il y a des moyens pour l'obtenir : le repentir, la réparation, l'aveu, le sacrifice.

Comme on le voit, dans la religion, la question du bien et du mal est complètement résolue. Indication des fautes, sources des forces qui les font éviter, moyens d'en effacer la tache : tout s'y trouve réuni, depuis le point de départ du mal jusqu'à ses conséquences les plus éloignées.

A quel point les sciences ou les lettres viennent-elles en aide à la religion ou sont-elles indifférentes à ses enseignements ?

Nous n'étonnerons personne en disant que les sciences mathématiques et naturelles sont ici d'une complète neutralité. On pourrait étudier toute sa vie la géométrie et l'algèbre, la physique et la chimie, sans se douter qu'il y ait des

Digitized by Google

choses justes ou injustes, permises ou défendues, bonnes ou mauvaises. On serait souvent rappelé à l'idée du vrai et du faux, de l'utile et du dangereux ; jamais à l'idée du bien et du mal. Il y a des poèmes immoraux ; il n'y a pas une physique et une chimie immorales. Les sciences naturelles n'excitent jamais au mal ; par contre, elles n'ont aucune action sur le bien.

La neutralité que nous signalons dans les sciences sur toutes les questions du bien et du mal est loin de se trouver dans les œuvres littéraires. Ouvrez un poème, un roman, une dissertation philosophique, vous y trouverez toujours une portée morale. L'œuvre pourra être dangereuse, exciter des désirs ou des actions mauvaises ; mais elle touchera par quelques points à la culpabilité ou au mérite. Lisez une narration quelconque; même en l'absence de toute réflexion de l'historien et de toute attention de votre part, vous éprouverez une émotion involontaire qui sera un jugement sur le fait auquel vous venez d'assister, et qui vous conduira dans l'occasion à imiter ou à fuir une action analogue: preuve évidente que si les lettres peuvent être immorales, elles ne sont jamais indifférentes à la moralité.

Comme toute puissance, elles peuvent ainsi produire des effets variés suivant la direction qu'elles reçoivent : il faut donc les soumettre à une discipline sévère pour qu'elles produisent seulement les fruits salutaires qui peuvent germer de leur sein. Précaution nécessaire et cependant secondée par la nature même des choses, car, suivant la pensée de Mme de Staël : « La littérature ne puise ses beautés durables que dans la morale la plus délicate. Les hommes peuvent abandonner leurs actions au vice, mais jamais leur jugement. Il n'est donné à aucun poète, quel que soit son talent, de faire sortir un effet tragique d'une situation qui admettrait en principe une immoralité. »

Digitized by Google

Grâce à un choix sévère et à l'excellence de leur nature, les lettres sont une force puissante de moralisation. D'abord elles transmettent les préceptes sous une forme qui frappe l'imagination, excite l'intérêt et fixe les souvenirs. Les exemples se présentent en foule à l'appui de cette assertion ; je me contenterai d'en extraire quelques-uns du plus ancien des poètes, modèle de ceux qui l'ont suivi et qui a mérité ces paroles de saint Basile: « Toute la poésie d'Homère est l'éloge de la vertu, et tout ce qui n'est pas pour l'ornement tend à cette fin. »

Si je lis l'émouvante histoire d'Ulysse, cherchant sa patrie et partout repoussé par des événements contraires, je peux n'y voir au premier abord qu'une suite d'incidents dramatiques ; mais, si je pénètre le sens des fictions, une saisissante moralité ressort de tous les événements. Le naufrage des compagnons d'Ulysse après le carnage qu'ils ont fait des troupeaux du soleil, exprime le danger d'exciter la colère des Dieux par le sacrilége ; les enchantements de Circé qui change en pourceaux ceux qui se livrent à ses séductions figurent l'avilissement où conduisent les entraînements de la volupté.

Mais il s'agit moins d'exciter l'intérêt de l'esprit que l'amour de ce qui est bien, et l'horreur de ce qui est mal. C'est à ce point de vue que les lettres manifestent surtout l'influence qui leur est propre. Elles agissent par les émotions du cœnr, source féconde de toutes les vertus. A quel point les grandes actions que les poètes ont chantées sont propres à exciter l'enthousiasme, et, par suite, l'imitation ! Combien les exemples répandus dans l'histoire de dévoûment à la patrie, de fidélité à la parole, de maturité dans les réflexions, de décision dans les actes, d'empire sur soi-même, de générosité envers les faibles ont plus d'éloquence que des préceptes arides ! et comme l'admiration et l'amour

Digitized by Google

même qu'ils inspirent pour les hommes qui les ont accomplis parlent puissamment à nos âmes et modifient nos penchants ! « Ne sommes-nous pas tous, dit M. de Lamartine, des statuaires qui travaillons, intérieurement et à notre insu, à nous rendre ressemblants à quelques-unes de ces grandes figures de l'histoire de l'antiquité qui ont frappé nos regards, qui ont ébranlé notre imagination dans notre enfance. »

Par opposition, le cœur peut-il rester indifférent devant ces flétrissures que l'histoire a imprimées à la lâcheté, à la trahison, à la faiblesse, et dont l'empreinte conservée sur le front des coupables après des milliers d'années porte un enseignement que fortifie la distance des temps. Les remords qui poursuivent le crime et qui retentissent jusqu'à nous avec une expression déchirante, n'impressionnent-ils pas nos âmes par une horreur pour le mal aussi féconde que l'amour et l'enthousiasme pour le bien ? « Quelles belles formes d'indignation, dit Mme de Staël, la haine du crime n'a-t-elle pas fait découvrir à l'éloquence ! Quelle puissance vengeresse de tous les sentiments généreux ! Les tableaux du vice laissent un souvenir ineffaçable, alors qu'ils sont l'ouvrage d'un écrivain profondément observateur. Il analyse des sentiments intimes, des détails inaperçus ; et souvent une expression énergique s'attache à la vie d'un homme coupable, et fait un avec lui dans le jugement du public. »

En terminant ce paragraphe, je ne puis m'empêcher de rappeler des paroles bien propres à faire saisir le contraste que je veux établir. Ce sont celles d'un ami de cœur, chargé d'enseigner une branche des sciences naturelles.

« Dans l'auditoire qui m'écoute, me disait-il, je vois rassemblés des élèves admis depuis quelques jours seulement à l'usage de leur liberté, soumis à toutes les passions de la jeunesse, n'ayant plus pour les guider la direction immédiate de leurs maîtres, et privés encore des enseignements

Digitized by Google

que leur donnera plus tard l'expérience de la vie. Combien de fois je me suis dit qu'ils auraient avant tout besoin d'élévation dans leurs idées et de direction dans leur conduite; et, cependant de quelle manière agir sur leurs sentiments à propos des minéraux et des plantes? Si j'eusse été chargé, continuait-il avec chaleur, d'un cours de littérature quelconque, que mon rôle eût été différent! Dans la mythologie la plus absurde, j'aurais montré la trace de ces vérités fondamentales qu'on retrouve au fond de la conscience de tous les peuples; et j'aurais signalé chez les hordes les plus sauvages ces notions de Dieu, de justice absolue, ces distinctions du juste et de l'injuste, ces sacrifices et ces expiations qui portent tant d'enseignements avec eux; si j'avais eu à commenter le poème le plus obscur ou l'histoire de la peuplade la plus inconnue, j'y aurais trouvé un texte naturel de réflexions morales, d'admirations ou de blâmes propres à diriger et à échauffer les âmes de cette jeunesse tant aimée. Mais que puis-je faire, emprisonné que je suis dans l'observation des faits et dans le cercle des dissertations dont le côté le plus noble est de distinguer la vérité de l'erreur? »

J'écoutais mon ami, et si j'avais eu des préjugés contraires, j'aurais dû me rendre à l'évidence de ses raisons.

V.

La notion du beau, moins importante que celle du vrai, et surtout que celle du bien, n'est pas moins nécessaire à tout esprit cultivé; elle complète l'éducation, comme les tableaux et les statues achèvent la décoration des édifices dont on a préalablement assuré la solidité et l'appropriation à leur objet.

Ce serait bien à tort que l'on voudrait refuser aux sciences d'éveiller l'idée du beau. En présence de découvertes qui

Digitized by Google

révèlent des faits aussi importants que profondément cachés et dévoilent à nos yeux les mystères de la puissance céleste, il est impossible de ne pas éprouver un sentiment d'admiration. Celui qui en est le témoin s'écrie involontairement : quels admirables résultats, quelle belle intelligence chez leurs auteurs ! Les mêmes sentiments nous animent encore à la vue d'une féconde invention, par exemple celle de la machine à vapeur, qui réunit à la puissance de ses effets je ne sais quel cachet d'harmonie dans toutes ses parties, de souplesse et de grâce dans tous ses mouvements.

Les œuvres de science et même celles des arts qui façonnent la matière éveillent donc en nous le sentiment de l'admiration, et dès lors ne sont pas étrangères à l'idée du beau ; mais cette idée est celle du beau intellectuel ; celle d'une puissante intelligence qui se manifeste par la difficulté vaincue et par la grandeur des résultats.

A ce point de vue, la poésie et l'éloquence ne sont point sans doute inférieures aux sciences. Il serait difficile toutefois d'établir entre elles une comparaison rigoureuse ; la balance pourrait rester indécise ou ne pencher que suivant les préventions des juges. Il n'en est pas de même si l'on considère le beau moral, celui que l'on peut appeler la splendeur du bien, par opposition au beau intellectuel, qui, suivant la pensée de Platon, est la splendeur du vrai.

Ce genre de beauté, source de l'enthousiasme, qui s'attache aux nobles pensées et aux sublimes actions, n'étant que le bien élevé à sa plus haute puissance, doit rester étranger aux sciences, dont nous avons constaté la neutralité sous ce rapport. Il peut briller au contraire dans les lettres qui ont avec le bien une affinité intime.

Ce que le raisonnement fait présumer, l'expérience le démontre. Les œuvres littéraires, à leur plus haut degré d'élévation excitent l'admiration pour les vertus qu'elles cé-

Digitized by Google

lèbrent, et pour les nobles sentiments qu'elles expriment. Développant ainsi la conscience de la beauté morale, elles sont tout à la fois un honneur pour l'esprit humain et une source de hauts enseignements.

S'il n'est qu'un petit nombre de lettrés qui puissent s'élever jusqu'au beau dans la composition de leurs ouvrages, tous s'habituent à le discerner du laid. Leur goût se forme et les aide ensuite dans toutes les choses de la vie, qui se dirigent bien moins par des raisonnements du domaine de l'intelligence que par ce tact naturel, don précieux de quelques esprits d'élite, et que l'éducation doit s'appliquer à rendre de plus en plus parfait.

Si la poésie et l'éloquence développent dans notre esprit l'idée du beau intellectuel et du beau moral, elles peuvent comme la peinture, exprimer la beauté physique ; bien plus, mieux que les arts plastiques, elles en font saisir le véritable caractère, c'est-à-dire l'intime connexion avec la vérité et la moralité. En effet, si la perfection de la forme humaine réveille en nous l'idée du beau, c'est seulement parce qu'elle traduit au dehors une belle intelligence ou une belle âme : rapports que le langage peut seul faire saisir, et qui assurent aux lettres le privilége d'embrasser l'idée du beau dans toutes ses manifestations.

VI.

En résumé, les sciences nous donnent les idées les plus hautes et les plus justes sur l'unité, la puissance et la sagesse de Dieu ; elles jettent les plus vives lumières sur la nature physique de l'homme et sur l'ensemble du monde extérieur. Nous y trouvons les principes de la méthode, comme la grandeur des résultats dans tout ce qui touche aux vérités de l'ordre naturel ; elles ont le degré d'utilité

Digitized by Google

propre à la domination de l'homme sur la nature ; enfin, elles développent dans notre esprit l'idée du beau intellectuel.

A côté de ces faces éclairées d'une si vive lumière, les sciences en laissent d'autres dans une complète obscurité ; elles ne nous disent rien sur la justice de Dieu et sur le culte qui lui est dû ; peu de chose sur l'homme considéré dans ses sentiments, ses passions et ses idées ; peut-être nous donnent-elles une opinion erronnée de sa puissance ; leurs méthodes comme leurs résultats restent en dehors des vérités morales ; elles laissent les disciples appliqués uniquement à leur étude dans l'ignorance la plus complète du bien et du mal, du juste et de l'injuste.

Les avantages propres aux sciences manquent aux lettres, et par contre, celles-ci comblent toutes les lacunes de celles-là. Au silence des mathématiques et de l'histoire naturelle sur toutes les questions morales, elles opposent des solutions qui échauffent le cœur autant qu'elles éclairent l'esprit. Que conclure de ce rapprochement ? Evidemment une éducation qui ne laisserait pas de lacune associerait dans une sage mesure les lettres et les sciences, les compléterait les unes par les autres, et de leur association formerait un tout parfait. Mais si cette combinaison est désirable, elle n'est pas proportionnée aux forces de la jeunesse. Un choix est nécessaire ; et, quelque désir qu'on ait de s'arrêter à l'une de ces solutions moyennes qui ne froissent personne, force est bien de se décider. Quel parti prendre alors, si le but, comme chacun l'admet, est de former un homme digne de la liberté, capable de se diriger et de diriger les autres ? Evidemment, cet homme sera surtout celui qui connaîtra le mieux ses passions, ses faiblesses et ses erreurs ; qui sera le plus éclairé sur ce qui est juste ou injuste, méritoire ou coupable ; qui saura le mieux apprécier la nature des secours qu'il peut attendre de Dieu ; et en-

Digitized by Google

ain qui, habitué à discerner le beau de ce qui ne l'est pas, aura acquis ce goût dont la lumière nous guide dans toutes les circonstances de la vie. Or, n'avons-nous pas vu que ces qualités de l'homme moral, les lettres les font naître, et que les sciences ne sauraient les produire.

Je pourrais m'arrêter là, tant la démonstration me semble évidente et rigoureuse ; mais je veux la fortifier par un dernier ordre de considérations.

Un résultat constant vous a frappé dans le cours de ces études : c'est l'accord qui, dans des points très-essentiels, existe entre les idées des grands écrivains du paganisme et les idées chrétiennes. Mêmes vues sur la vigilance, sur la justice et l'action incessante de Dieu ; sur la nécessité de fléchir sa colère et d'en obtenir le pardon de nos fautes ; mêmes préoccupations de la nature morale de l'homme ; même subordination de la nature physique. Dans les lettres, comme dans le Christianisme, les idées de devoir, de bien et de mal forment le fond de l'enseignement ; et le beau moral est encore plus exalté que le beau intellectuel.

Cet accord est digne de remarque. Il explique comment celui qui est pénétré des lettres antiques est plus préparé à comprendre et à pratiquer le culte et la morale du Christianisme, que celui qui n'a étudié que le cours des astres ou les phénomènes moléculaires des corps

Nous arrivons ainsi par des voies différentes, mais également sûres, aux idées que Mgr. Dupanloup a exprimées avec tant d'éclat dans son discours de réception à l'Académie française ; nous comprenons avec lui « pourquoi, sauf peut-être à la première origine du Christianisme où il importait que tout fût miraculeux et divin, toujours l'Eglise a recherché, aimé, honoré les lettres humaines... Pourquoi ? Dieu lui réservait la gloire de devenir elle-même l'institutrice des nations, d'enseigner la grammaire et la rhétorique, le

Digitized by Google

grec et le latin aux peuples barbares, en même temps qu'elle les élevait par l'Evangile. » Enfin, nous pouvons dire avec l'éloquent prélat : « Lorsque l'Eglise adoptait les lettres humaines, c'est que par le sens qui lui est propre de découvrir le divin partout où il est, elle y apercevait un reflet de Dieu même. »

Oserons-nous ajouter que cette immortelle alliance des lettres divines et des lettres humaines ont inspiré deux grands poètes, aussi familliarisés avec les questions religieuses que noblement inspirés, le Dante et Fénelon.

Le Dante choisit Virgile pour le guider dans les sombres régions de l'autre vie. Ce sera bien, il est vrai, Béatrix, symbole de foi et d'amour, qui l'initiera aux plus sublimes vérités et qui le fera pénétrer jusqu'aux pieds de l'Éternel ; mais ce sera le poète antique qui lui montrera sa route dans les cercles de l'expiation, vers qui il portera ses regards, dans toutes ses incertitudes et toutes ses douleurs, et qu'il appellera de ce nom vénéré de Maître, qui exprime à la fois tant de respect et tant de soumission.

Fénelon déroule les préceptes du gouvernement de soi-même et du gouvernement des peuples dans une action empruntée aux temps héroïques de la Grèce. Télémaque figure son royal élève, et il place dans la bouche de Minerve les inspirations de sa propre sagesse.

De quelque côté que nous portions nos regards, que nous suivions les patientes déductions de la logique, les enseignements de l'Église ou les conceptions des grands écrivains, partout se montre une telle harmonie de la littérature et du christianisme, que l'une peut être considérée comme la préface de l'autre. Cette harmonie me frappe et achève de me convaincre. Sans doute les sciences sont indispensables ; sans doute elles honorent le génie de l'homme et lui donnent la domination sur la nature ; sans doute, après les grandes

Digitized by Google

vertus, elles sont l'instrument de la grandeur et de la puissance des nations ; mais par cela même qu'elles sont indifférentes à la morale, elles ne peuvent être la base de l'éducation ; elles doivent en être le complément, et non le point du départ. Ce n'est pas elles dont nous devons pénétrer de prime abord l'esprit de nos enfants, et appelés à choisir entre les deux routes qui s'ouvrent devant eux, nous leur prescrirons celle des lettres, sauf à les engager plus tard dans celle des sciences

Rappelons-nous ces peintres des premiers âges de l'art qui, reproduisant sur la toile des sujets religieux ou historiques, concentraient tous leurs efforts sur l'expression des sentiments intimes. Ils ne négligeaient point le milieu dans lequel s'accomplissait l'action ; mais ils ne le plaçaient que sur un second plan. Ils semblaient n'avoir en vue que les sentiments des personnages, et tous les accessoires s'effaçaient en quelque sorte devant cette expression du cœur. Du jour où la décadence des arts a commencé, le paysage a pris une place plus grande ; heureux encore quand il n'a pas envahi toute la scène. Le jeu des vêtements, les mouvements du corps, l'éclat des couleurs ont remplacé l'étude patiente et réfléchie de tout ce qui dans les traits de la figure révèle l'âme humaine. N'imitons point ces siècles de décadence ; laissons à la nature morte sa place subordonnée, et dans nos études comme dans celles que nous imposons à nos enfants, donnons toujours la première place à Dieu, à l'âme, et à ses manifestations.

Amédée Bonnet,

Membre de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

ACQUISITION

PAR LA COMMISSION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LYON

DE LA

BIBLIOTHÈQUE LYONNAISE

FORMÉE PAR M. ANTOINE COSTE.

L'opinion publique, à Lyon, s'est préoccupée du sort de la bibliothèque historique si considérable qu'a formée M. Antoine Coste ; on se demandait si cette grande collection deviendrait la propriété de la cité, ou si elle serait livrée au commissaire-priseur. La question est résolue, tous les pouvoirs administratifs ont prononcé, on a maintenant, la certitude que les livres et manuscrits de M. Coste, sur l'histoire de Lyon, feront partie, très-prochainement, de la Bibliothèque de la ville.

M. Antoine Coste eut de bonne heure l'amour de la bibliographie ; possesseur d'une belle fortune et sans enfants, il pouvait, sans inconvénient, se livrer à son goût favori. Romans de chevalerie, éditions de vieux poètes français, singularités et raretés, écrits sur l'histoire, tout lui convint d'abord ; il achetait, dans tous les genres, ce qui était digne d'être recherché. Mais il eut bientôt la bonne pensée de se renfermer à peu près exclusivement dans une spécialité de livres sur l'histoire de Lyon ou imprimés à Lyon. Il en résulta

Digitized by Google

deux bibliothèques distinctes, bien qu'on ne puisse établir entre elles une ligne de démarcation absolue ; la bibliothèque lyonnaise proprement dite se composa d'une prodigieuse quantité d'ouvrages imprimés ou manuscrits en toutes les parties de l'histoire politique, littéraire et administrative de Lyon et du Lyonnais. M. Coste lui adjoignit des collections très-nombreuses de cartes, de plans, de lettres autographes et de portraits : le chiffre total des pièces qu'il recueillit s'élève à dix huit mille six cents articles.

Sa bibliothèque eut été plus riche si ce nombre de 18,600 numéros eût été réduit d'un tiers ; elle est appauvrie, en effet, par une quantité considérable de pièces peu dignes d'y figurer. Mémoires sur procès, mandements, ordonnances de police, affiches, programmes, circulaires, lettres d'invitation, prospectus de l'année théâtrale, catalogues, etc., etc. y abondent. Dès qu'il trouvait le mot Lyon imprimé quelque part, M. Coste faisait entrer la feuille ou l'opuscule dans sa collection et lui assignait un numéro d'ordre ; c'était là le défaut de sa qualité. Ces richesses exubérantes ont fait remarquer davantage le petit nombre de manuscrits capitaux sur l'histoire du pays Mais telle qu'elle est, et bien qu'elle n'ait pas tout-à-fait répondu à l'attente générale, la bibliothèque lyonnaise formée par M. Coste n'en est pas moins l'ensemble le plus précieux, en livres et en manuscrits, qui ait été jamais donné sur l'histoire d'une grande ville et d'une province. C'est pour l'histoire de Lyon un trésor inépuisable de faits et de documents de tout genre : à ce titre la ville fait une acquisition de la plus haute importance.

M. Antoine Coste se proposait de la donner à la cité dont il était l'un des plus honorables enfants ; il a exprimé cette résolution, sous toutes les formes et à tout le monde, pendant plus de vingt années. En lui adressant leurs ouvrages et même des manuscrits, nombre d'écrivains entendaient aug-

Digitized by Google

menter la future bibliothèque municipale et s'en faisaient honneur. C'était la considération que faisait valoir M. Coste lui-même pour appuyer des demandes qu'il renouvelait assez fréquemment. « Ce n'est pas à moi que vous donnerez, disait-il, c'est à la ville. » On ne peut point ne pas rappeler, ici, un fait qui est de notoriété publique. Au dernier moment de sa vie, peu confiant dans la durée du gouvernement qu'on avait alors (c'était en 1851), l'honorable bibliophile changea d'avis : on n'a point de compte à demander à sa mémoire ; ce qu'il a fait, il a cru devoir le faire. Un si excellent citoyen, un homme qui aimait son pays avec tant de dévoûment n'a pas renoncé, sans des considérations graves, à un projet dont il s'occupait si volontiers.

M. Coste en avait un autre qui ne lui était pas moins cher; c'était celui de la publication du catalogue de ses livres. Cet ouvrage aurait formé quatre volumes grand in-8, imprimés avec la magnificence qu'on admire dans le catalogue de la bibliothèque de lord Spencer par Dibdin ; on y aurait trouvé des lettres ornées, des gravures d'antiques dessins: des fac-simile de pages ou de titres d'éditions *princeps* et de chartes, en un mot, le plus grand luxe bibliographique et artistique. M. Coste a nourri et choyé toute sa vie cette belle idée ; il avait même désigné son imprimeur et ses collaborateurs, quand une mort imprévue vint le saisir. Aucun de ses deux projets favoris ne devait recevoir d'exécution.

La bibliothèque était formée de deux collections ; une de livres appartenant à la bibliothèque générale, l'autre exclusivement lyonnaise. La première a été vendue, à Paris, par les soins de M. Potier, libraire, qui en a dressé le catalogue; commencées le 17 avril 1854, les vacations se sont prolongées jusqu'au 13 mai. Cette vente a produit environ soixante-six mille francs ; on s'attendait au double. Je regrette beaucoup que l'acquisition de cette bibliothèque, en grande

Digitized by Google

partie composée de livres imprimés à Lyon, n'ait pas été proposée à notre Commission municipale ; nous la posséderions très-probablement aujourd'hui. Il y avait dans cette collection une multitude de livres lyonnais dont la perte ne saurait trop être déplorée. Je citerai, entre autres, l'exemplaire unique de la Farce des Théologastres, sauvé de la destruction totale de l'édition de cette satyre contre l'Église catholique, déposé au greffe d'un tribunal, recueilli par un autre dépôt public, enlevé de ce dépôt, vendu à vil prix et acheté à la vente Coste, par la Bibliothèque impériale, à un prix extrêmement élevé. Je citerai encore un livre lyonnais s'il en fut : le Giroufflier aux Dames : Ensemble le dit des Sibiles, Epistre de Senèque à Lucille, consolatoire de Libéral leur amy, qui estoit triste pour ce que la cité de Lyon, dont il estoit, estoit arse et brulée. *Sans lieu ni date*, in-4° gothique, magnifiquement revêtu de maroquin par Bauzonnet. Et combien d'autres éditions lyonnaises infiniment remarquables ont figuré dans cette vente ! La liste en serait longue ; je n'ai nullement l'intention de l'aborder.

Mais consolons-nous du malheur de ne pas avoir tous les livres qu'avait recueillis M. Coste avec une persévérance si intelligente, en fixant nos regards sur ce que nous en possédons. Ce qui nous manquera, ce seront des raretés et des singularités bibliographiques très-importantes, il est vrai, à ce titre, mais sans valeur littéraire : ce que nous aurons, ce sera la partie la plus précieuse de la bibliothèque, les livres et les manuscrits dont notre histoire est le sujet.

L'héritier de M. Antoine Coste n'était lié par aucun engagement ; libre de disposer de la bibliothèque lyonnaise comme il l'entendrait, il éprouvait un vif désir que la ville de Lyon en devînt propriétaire, et était prêt à faire beaucoup de concessions pour rendre la transaction possible. Un Catalogue général des livres qui composaient la collection pa-

Digitized by Google

raissait indispensable ; M. Vingtrinier le rédigea avec non moins de peine que de soin ; ce fut un rude travail. Cette pensée si naturelle d'un inventaire général de la collection lyonnaise fut un tort, à plus d'un point de vue : Un avis officieux informa le gouvernement qu'un nombre assez considérable de livres et de manuscrits de la collection Coste (environ deux mille) avaient appartenu à l'État, et n'avaient pas cessé, dès-lors, d'être une propriété publique. La jurisprudence de la Cour de cassation est précise : partout où l'Etat retrouve sa propriété, il s'en saisit et n'est pas tenu à indemnité. Aucun soupçon ne pouvait atteindre l'honorable M. Coste; il avait payé et chèrement payé tous ses manuscrits et livres ; sa passion était connue ; des gens peu scrupuleux l'exploitèrent plus d'une fois. Mais le fait restait; il y avait dans la bibliothèque lyonnaise de M. Coste deux mille articles que l'État était en droit de réclamer et qu'il réclama. Sur l'invitation pressante du ministère de l'intérieur, le préfet du Rhône forma opposition à la vente des livres lyonnais de M. Coste : un conflit judiciaire devint imminent.

Cependant des pourparlers d'acquisition par la ville avaient lieu, malgré la complication fâcheuse qui était survenue : deux arbitres, l'un, choisi par M. Victor Coste (ce fut M. Potier, libraire à Paris), l'autre nommé par l'administration (ce fut le bibliothécaire de la ville), eurent pour mission l'appréciation de la bibliothèque lyonnaise. Ils s'entendirent promptement et évaluèrent à trente-cinq mille francs le prix de la collection Coste, sans toutefois comprendre dans cette estimation les deux mille articles réclamés. Leurs chiffres furent agréés et par l'administration et par l'héritier. En droit rigoureux, l'Etat ne devait rien pour les livres et les manuscrits qui étaient indûment sortis des dépôt publics ; cependant, désireuse d'obtenir une transaction à l'amiable, l'administration consentit à payer une indemnité de cinq mille fr.,

Digitized by Google

ce qui portait à quarante mille francs le prix d'acquisition de la bibliothèque lyonnaise. C'est peu, si on considère ce que cette collection dispendieuse a coûté ; M. Coste a dépensé certainement plus de cent mille francs pour la former : c'est beaucoup si on n'a égard qu'à la médiocre valeur commerciale des livres et des manuscrits dont l'histoire de Lyon est le sujet. Le haut mérite de la bibliothèque lyonnaise est encore plus dans son ensemble que dans la valeur de ses éléments, considérés en particulier.

Représentée par ses habiles gouvernants, la ville de Lyon n'a pas marchandé ; aucune hésitation n'a eu lieu de la part de l'administration ; elle a consenti avec empressement à l'acquisition de la bibliothèque Coste dès les premières ouvertures qui lui en ont été faites, et s'est montrée constamment conciliante et disposée à de grands sacrifices, malgré les charges pesantes dont le budget municipal est grevé. M. le Sénateur Vaïsse et M. le Secrétaire-général Pelvey savaient combien il importait à la ville de devenir propriétaire d'une collection si précieuse pour son histoire ; on leur devra la solution heureuse de la transaction. Les lettres lyonnaises ne les oublieront pas ; elles conserveront pendant un long avenir le souvenir de l'éminent service qu'elles viennent d'en recevoir.

Dans le désir que ce bienfait ne perdît rien de sa valeur, l'administration a consenti à ne point insister sur le transport, aux archives du département du Rhône, des livres et des manuscrits qu'elle réclamait. Sans abdiquer son droit, l'État en laissera la jouissance à la ville. La Bibliothèque lyonnaise demeurera donc entière, rien n'en sera distrait ; elle sera composée à toujours de toutes ses parties intégrantes, selon l'état officiel qu'en donne le catalogue imprimé. La Bibliothèque de la ville, qui s'enrichit de cette collection, la placera dans un local distinct, désigné du vivant même de M. Antoine

Digitized by Google

Coste, qui l'avait agréé avec reconnaissance : ce local, c'est le cabinet même du conservateur : ce fut pour cette destination que l'on construisit, il y a huit ans, sous l'administration de M. Terme, les vitraux qui encadrent cette vaste pièce : le bibliothécaire de la ville a toujours eu la conviction qu'il aurait un jour sous sa garde les livres et les manuscrits recueillis par M. Coste : l'événement ne l'aura pas trompé. Chacun de ces manuscrits et de ces livres portera, intérieurement, un cartouche qui mentionnera son origine et le numéro correspondant du catalogue : c'est un moyen de conservation. Mais il y a encore autre chose à faire.

Dans la pensée du bibliothécaire de la ville, on ne saurait mieux honorer la mémoire de M. Antoine Coste qu'en continuant religieusement son œuvre : il y a des lacunes considérables dans la collection lyonnaise ; elles disparaîtront. Le conservateur s'attachera constamment à placer, auprès des beaux livres de M. A. Coste, de magnifiques exemplaires, reliés en maroquin, aux armes de la ville, de tous les ouvrages éminents qui existent sur nos antiquités ou sur notre histoire, et les plus renommées des éditions lyonnaises. Cette dépense, qui ne s'appliquera qu'à des livres d'élite, ne saurait aller bien loin ; la ville de Lyon est, d'ailleurs, assez riche pour payer sa gloire.

Ce n'est point tout : le digne M. Antoine Coste n'avait point créé ses bibliothèques pour le vain amour-propre d'entasser des richesses littéraires dont lui seul aurait l'usage ; son but était plus élevé. Ce qu'il voulait, c'était le progrès dans notre histoire ; il n'achetait à si haut prix manuscrits et livres que dans l'espérance qu'ils seraient utiles à nos artistes et à nos écrivains. C'étaient des matériaux pour l'intelligence, et non des curiosités pour les bibliomanes, qu'il rassemblait avec tant de zèle. En faisant l'acquisition de la bibliothèque de M. Coste, l'administration de la cité a la même pensée : la

Digitized by Google

somme considérable que cette collection coûtera aux contribuables leur reviendra sous forme d'idées neuves et de révélations historiques. Le public peut donc compter sur la communication la plus libérale de ces trésors que M. Antoine Coste a recueillis pour lui : si certains livres, si quelques manuscrits infiniment précieux doivent être protégés par des moyens exceptionnels de conservation, la bibliothèque, en masse, sera toujours à la disposition des travailleurs sérieux.

Pour la rendre plus accessible, le bibliothécaire de la ville se propose de compléter le catalogue en deux volumes par des suppléments et surtout par une table fort ample des matières, dont l'absence a été si fort sentie. Rien, au reste, ne sera changé au travail de M. Vingtrinier : le titre du livre ne sera pas modifié. L'immense inventaire historique qu'il annonce deviendra, par ces additions, une bibliographie générale de Lyon et du Lyonnais. Ce sera un nouvel hommage à la mémoire de l'excellent M. Antoine Coste, en même temps qu'un service rendu aux lettres dans notre cité. M. Coste aimait sa bibliothèque avec passion ; elle était son enfant et son orgueil : commise désormais à la tutelle de cette grande collection historique, la ville de Lyon s'identifiera avec la noble et patriotique pensée de l'homme de bien qui l'a formée, et mettra tous ses soins à la conservation de livres et de manuscrits dont elle connaît parfaitement le prix.

J.-B. Monfalcon.

Digitized by Google

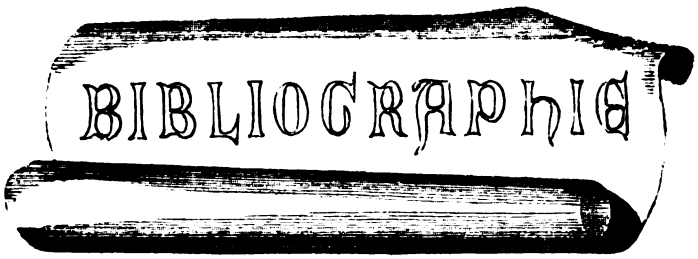

LES CONFESSIONS DE MADAME DE LA VALLIÈRE REPENTANTE, écrites par elle-même et corrigées par BOSSUET, avec un COMMENTAIRE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. ROMAIN-CORNUT. *Paris*, chez DIDIER, libraire-éditeur. 1854.

Pourquoi l'intérêt qui s'attache au nom de Mme de la Vallière survit-il au temps, au changement de mœurs et au progrès des idées? Grâce à Dieu, nous n'en sommes plus à l'idolâtrie monarchique qui semblait mettre au-dessus de la loi morale, nous dirions presque de la loi religieuse, les maîtres du monde. Mais parmi les faiblesses humaines, celles qui, exemptes de tout calcul de cupidité ou d'ambition, viennent purement des illusions du cœur, ont toujours eu le privilège de nous toucher, et après ce sentiment qui naît de l'expansibilité et de la communion de notre nature, ce qui nous frappe le plus, c'est l'énergie de l'âme qui se relève d'une chute. Le drame de l'amour et de la pénitence de Mme de la Vallière est populaire à ces deux titres, presque comme celui de la Magdeleine de l'Evangile.

Le livre de M. Romain-Cornut nous présente Mme de la Vallière précisément dans cette situation où le cœur, encore troublé de la passion qui l'a égaré, s'ouvre cependant à la lumière supérieure, et où deux amours sont en lutte, l'amour criminel et humain, l'amour pur et divin, lutte où peu à peu le sentiment céleste triomphe, mais non sans des déchirements pleins d'angoisses. Ce qui aurait encore l'intérêt, c'est que tout est ici vrai

Digitized by Google

et réel, le fond comme l'expression, et que nous n'avons pas sous les yeux les imaginations d'un poète, mais les écrits même de la touchante repentie. C'est elle qui nous retrace ses regrets, ses incertitudes, ses aspirations, les retours soudains de la passion coupable, les chaînes du monde, si dures à briser, puis les coups victorieux de la grâce qui emportent tous les obstacles. Ce qui est l'œuvre propre et personnelle de M. Romain-Cornut, c'est une préface où la délicatesse du style est en harmonie complète avec le sujet, et où une patiente et judicieuse érudition a éclairé de vives lumières les parties mystérieuses et les intimités de cette vie si sympathique.

Dans sa préface, M. Romain-Cornut met hors de doute deux points contestés mal à propos. Le premier, c'est que *les Réflexions sur la miséricorde de Dieu* appartiennent à Mme de la Vallière aussi bien que les *Lettres*. Le second, c'est la participation de l'illustre évêque Bossuet aux *Réflexions*, au moins par les corrections de style dont il est indubitablement l'auteur. Il ne s'agit point ici de savoir si ces corrections n'ont point un peu altéré, au profit de la perfection grammaticale, les grâces naïves et le sentiment du premier jet. Pour que le lecteur pût en juger, M. Romain-Cornut a placé côte à côte les deux textes. Au surplus, la chose importante ici c'est que Bossuet, par des annotations écrites marginalement de sa main sur un exemplaire qui existe encore, trouvé à la bibliothèque du Louvre, a pris sous son patronage les pensées de cette œuvre autant que la personne qui l'a écrite.

Dans la glose, M. Romain-Cornut s'attache d'abord à la comparaison des deux textes; il en explique les différences et il justifie les corrections faites par Bossuet. Il est à remarquer que de toutes les éditions données jusqu'ici des *Réflexions*, celle de M. Romain-Cornut est la seule qui contienne, en regard, le texte primitif et le texte corrigé. Celui-ci avait été aveuglément suivi, notamment par Mme de Genlis, que certains bibliophiles, qui n'ont pas connu l'exemplaire corrigé de la main de Bossuet, ont cru être elle-même le correcteur.

Mais un travail bien plus important de notre auteur a pour

Digitized by Google

objet de chercher sous le texte des *Réflexions* et des *Lettres*, les circonstances secrètes, et on peut dire intimes, de la vie de Mme de la Vallière, et d'être ainsi les véritables *Confessions* de la célèbre pénitente. Les *Réflexions*, sorte de colloque solitaire entre elle et Dieu, furent livrées à la publicité sans son consentement et par surprise. Ecrites *de sa propre main comme un registre des miséricordes de Dieu et de ses plus intimes résolutions*, elles ne contiennent point de dates, ni de noms propres, ni de récits de faits. Il a fallu que le commentateur saisît, sous ces cris de l'âme, les tortures qui les avaient inspirés, et que se mettant avec une tendre pitié au point de vue de la triste délaissée, il nous dévoilât la cause mystérieuse de chaque plainte qui lui échappe. C'est ce qu'il a fait avec un grand bonheur en expliquant les *Réflexions* par les *Lettres* de Mme de la Vallière, et en y ajoutant le secours des lettres du maréchal de Bellefonds et de Bossuet, puis enfin les lumières que jettent sur notre personnage les mémoires et les correspondances des contemporains, notamment de Mme de Motteville, de Mlle de Montpensier, de Mme de Lafayette, de la duchesse d'Orléans, de l'abbé de Choisy, du marquis de la Fare, de Mme de Caylus, de Mme de Sévigné surtout. Mais M. Romain-Cornut s'est fait un devoir de tact et de bon goût de n'user de ces révélations qu'avec une grande retenue, réservant pour une publication ultérieure les parties qui lui ont semblé trop délicates ou dangereuses à fouiller. Donner un intérêt trop profane à de pieux entretiens lui eût paru, dit-il, une inconvenance, presque un sacrilége.

Cependant, sous ce voile que l'exquise prudence de M. Romain-Cornut a laissé subsister à dessein, nous entrevoyons des faits des plus curieux. Le retour à Dieu et les pieuses résolutions de Mme de la Vallière, ne rencontrent point seulement les derniers restes d'une passion, ou les souvenirs vivants du monde ; ils se heurtent à d'autres obstacles. Le royal amant a fait succéder le délaissement aux séductions qui avaient entraîné la pauvre égarée ; mais après l'amour rassasié et éteint, reste l'orgueil du despote qui veut garder pour lui le privilége de l'abandon, et se croirait blessé que sa victime appartînt à un autre,

Digitized by Google

fût-ce à Dieu, Il voulait qu'elle restât dans cette cour, théâtre de son supplice après l'avoir été de son triomphe, sous les avanies d'une rivale et les railleries des courtisans. Aller demander l'expiation et la paix à l'asile du cloître, n'était pas aussi simple que cela paraît maintenant. Obtenir dans un lieu de toute servitude la liberté de la pénitence, fut une affaire très-difficile, qui occuppa longtemps les intrigues et les conversations oisives. Il fallut que de graves et importants personnages, Bossuet le premier, y donnassent tout leur concours. Et encore avec quelle réserve timide et prudente! quelle peur de déplaire à celui que tous appelaient leur maître, et à ceux et à celles qui avaient le cœur et l'oreille du maître! Comme l'évêque chrétien s'éclipse derrière le prélat de cour! Les *Lettres* témoignent qu'à peine osait-on, dans le secret d'une sainte conspiration, soutenir de pieux conseils les chancelantes résolutions de la pécheresse convertie. Si l'on écrivait, on était sans cesse à chercher des *occasions sûres*, et si une lettre était égarée ou en retard, on tremblait d'avoir donné contre soi-même une preuve d'embauchement criminel en faveur de Dieu. Se ranger autour de la victime délaissée, n'était-ce pas insulter la rivale triomphante, et parler de pénitence à celle qui était tombée, n'était-ce point ouvertement dire à celle qui était au faîte, que son triomphe à elle-même était la voie qui lui préparait pour un prochain avenir la nécessité de la pénitence?

Il y aurait une souveraine injustice à accuser le grand évêque du XVIIe siècle d'avoir déserté ou trahi la défense de la morale évangélique; mais en constatant la timide retenue de sa défense, on reconnaît cette *politique* qui s'imagine qu'il est sage de fermer à demi les yeux sur le mal dans l'espoir d'un plus grand bien. A la vérité, les luthériens d'Allemagne avaient couvert la polygamie de l'électeur de Saxe, leur protecteur. Les anti-papistes anglais avaient absous la luxure sanguinaire de leur Henri VIII, au prix de sa rupture avec le Saint-Siége, que nous honorons d'avair perdu volontairement un fleuron de sa thiare plutôt que de sacrifier l'immuable justice aux passions d'un tyran. Mon Dieu, des catholiques aussi, croyant que la re-

Digitized by Google

ligion ne pouvait fleurir que sous l'appui du glaive, caressaient dans Louis XIV le futur exterminateur du protestantisme français. Quand on en est là, il faut bien passer à l'instrument temporel de l'Eglise, l'orgueil et les abus du pouvoir. C'est en toute conscience qu'on exalte l'autorité jusqu'au despotisme, parce qu'on voit en elle une force pour la bonne cause. La sainte passion pour le triomphe de la vérité empêche de réfléchir que l'absolu ne peut par sa nature exister avec des limites, et que si on l'admet vis à vis la liberté, la conscience et la propriété des sujets, il faudra, de conséquence en conséquence, l'étendre partout, sans réserver la loi de Dieu même.

Revenons au livre de M. Romain-Cornut, dont les demi-révélations justifient la sortie que nous venons de faire, mais qui se tenant dans une sphère plus modeste n'a voulu que nous montrer une douce image où vient se refléter la sincérité du repentir, après la sincérité de l'amour. Son livre est élégant, gracieux et mélancolique comme son sujet. Nous n'avons pas à lui prédire un succès qui est déjà tout obtenu, mais à le constater et à en reconnaître le bon aloi.

J. MORIN.

Digitized by Google

EXPOSITION

DE

LA SOCIÉTÉ DES AMIS-DES-ARTS.

—

1854-1855.

—

L'institution des expositions périodiques est un fait particulier à notre époque. C'est l'expression de certaines modifications dans l'état social, dont le milieu artistique a ressenti le contre-coup. Il fallait, pour voir ce fait se produire, que l'art descendît, des hauteurs sereines où il s'était maintenu, sur le terrain des choses humaines ; il fallait que ses produits fussent consacrés presque exclusivement à la jouissance de l'opulence privée. Cette transformation, comme tant d'autres qui nous ont fait ce que nous sommes aujourd'hui, est le propre de la fin du XVIIIe siècle. C'est à dater de la Révolution française que s'est agrandi le rôle de l'individu dans la société, du citoyen dans l'État ; il était naturel que le domaine particulier à chaque faculté de l'intelligence subît l'influence de ce changement. La création d'une branche nouvelle de la peinture a été le fruit de cette situation. On a inventé ce qu'on appelle la *peinture de genre*, c'est-à-dire une sorte de peinture dont les sujets sont puisés dans les mœurs, les habitudes et même les ridicules des individus.

Il faut bien dire que tout a contribué à imprimer à l'art moderne le mouvement que nous signalons. L'augmentation du nombre des fortunes privées, la diminution des plus importantes d'entre elles, l'a privé de cette protection des grands qui subsistait côte à côte avec celle de la royauté, et semblait en être le reflet. C'est le public tout entier qui est devenu le protecteur et l'appréciateur des artistes. Les expositions ont eu pour ceux-ci un double but ; elles ont été un débouché ouvert à leurs produits, et l'arène où se forment et grandissent les réputations.

Que ce soit là un mal ou un bien ; que l'art y ait perdu en grandeur et en partie morale, ou qu'il y ait gagné en variété, en indépendance, il n'en

Digitized by Google

faut pas moins accepter ces conditions de son existence actuelle. L'Église n'a plus de richesses ; l'État n'est plus Louis XIV ou François Ier, ce n'est plus qu'un riche particulier, et, il faut bien le dire, un particulier souvent peu éclairé. Ce n'est pas son affaire d'avoir des convictions ni du discernement, encore moins de diriger le mouvement artistique et de lui imprimer de l'unité. Celui qu'on nomma le Grand Roi laissa Poussin, secouant la poussière de ses souliers, s'exiler à Rome, et garda Lebrun. Le style guindé et emphatique de l'un l'emporta sur l'austère grandeur de l'autre. N'exigeons pas des puissances modernes une intelligence supérieure à celle de Louis XIV.

Soyons équitables, cependant : c'est à la protection de l'État que nous devons les quelques pages monumentales réalisées dans notre siècle. Sans l'État, la France n'eut peut-être pas possédé la plus grande et la plus pure gloire artistique de notre époque. Sans l'État, M. Ingres n'eut fait sans doute ni l'apothéose d'Homère, ni celle de Napoléon-le-Grand, ni les cartons des vitraux pour les chapelles royales, ni même la *Jeanne d'Arc* récemment sortie de son pinceau. Sachons au moins être reconnaissants de ce qu'au milieu de cette multitude de travaux confiés à d'heureuses médiocrités, il y a eu au Louvre un coin chétif abandonné à l'illustre maître. Ceux qui lui firent cette concession ne prévoyaient certainement pas l'importance de ses résultats. Ils étaient loin de songer que l'artiste, appelé à retracer sur la toile cette assemblée d'immortels attentifs à la lyre harmonieuse d'Homère, y avait sa place marquée d'avance aux côtés de Phidias.

Il est facile de comprendre d'après ce qui précède, que la grande peinture tienne une place si restreinte dans les expositions. C'est bien plutôt le contraire qui serait étonnant. Si une chose doit exciter la surprise, c'est qu'il ait encore été donné à notre temps de voir se produire quelques beaux exemples de peinture monumentale. Sous ce rapport, M. Ingres paraît être la vivante antithèse de notre siècle, et sa figure n'apparaîtra aux âges futurs que plus lumineuse par ce contraste. On aura alors de la peine à s'expliquer quelle vaillance de cœur, quel amour immense et désintéressé de l'éternelle beauté il a fallu pour ne jamais faire l'ombre d'une concession aux caprices du jour et de la mode, pour ne sacrifier jamais à Baal et à Mammon. La grandeur du caractère, la conscience, ces choses si oubliées de nos jours que les nommer paraît presque une critique, ces choses existent dans la sphère de l'art comme dans celle de la morale, et, dans l'une comme dans l'autre, le courage, pour y rester fidèle, n'est pas moins grand.

Aussi M. Ingres a-t-il formé peu de disciples ; son action ne s'est pas étendue au-delà d'un certain rayon. Il a vu naître et grandir sous ses yeux une école fondée sur des principes opposés aux siens. Ses doctrines sont

Digitized by Google

restées le privilége d'un petit nombre d'initiés, et celles de cette école ont conquis la foule. Sous ce rapport, le temps a donné raison à M. Delacroix contre M. Ingres. Il est certain que les œuvres du premier et celles de ses élèves répondent mieux au goût général. Cette école a, d'ailleurs, sa part légitime d'influence. Elle représente à un très-haut degré un des éléments indispensables de la peinture. Ses excès mêmes qui n'ôtent rien à sa valeur réelle, n'ont été qu'une réaction contre d'autres excès. Sa manière de procéder, en lui permettant rarement d'aborder le champ de la grande peinture et surtout de la peinture monumentale, doit, par les raisons que nous avons énoncées plus haut, rendre plus populaire le choix de ses sujets. Enfin, elle domine aujourd'hui. C'est elle qui peuple les expositions, et c'est vraiment quelque chose d'inoui que le talent qu'elle dépense chaque jour dans des productions souvent sans portée morale. Malgré tout, cependant, les élèves n'ont pas été à la hauteur du maître, et M. Ingres et lui sont restés, aux deux pôles opposés, les deux étoiles les plus brillantes du ciel de l'art moderne. Il y a deux mois que l'on constatait, à cette même place, à propos de la musique, l'abaissement du niveau intellectuel en France. Il me semble que le caractère en est sensible aussi dans les arts plastiques. Les grandes renommées écloses dans cette féconde période de 1820 à 1830, n'ont pas été remplacées. Il est, sans contredit, parmi les peintres tout à fait contemporains, des talents brillants, mais à côté des deux artistes que nous venons de citer, aucun d'eux n'élève ses prétentions au-delà du rôle affecté à ce qu'on appelle les *Dii minores*. De même qu'en musique, les réputations plus récentes de MM. Félicien David, Reber, Ambroise Thomas ne luttent pas d'éclat avec les noms de Rossini, Bellini, Meyerbeer, ni avec ceux de tous les grands compositeurs de l'Allemagne au commencement de ce siècle ; de même, MM. Picou, Gleyre, Hamon, Gérôme, Couture, Hébert, ces peintres agréables et faciles, ont laissé MM. Ingres et Delacroix isolés sur les sommets où ils règnent. M. Hippolyte Flandrin lui-même, qui s'est fait une place si belle entre toutes, et qui possède une physionomie particulière, n'est que le Jules Romain du nouveau Raphaël. Quant à MM. Orsel et Perrin, leur sens élevé et austère, leur conscience inébranlable, ne suffiraient pas à remplacer en eux le souffle inspirateur qui agite M. Ingres, si ces hommes, éminents à tous égards, n'étaient d'ailleurs les contemporains de cet artiste.

Si nous pouvions suivre cette analogie au-delà du cadre tracé par notre sujet, peut-être verrions-nous plus évidentes encore les traces de cette sorte de décadence de l'esprit public. Pas un nom nouveau ne s'est produit ces dernières années en littérature, et depuis MM. Châteaubriand, Lamartine et Victor Hugo, quels héritiers se sont encore présentés pour recueillir leur

Digitized by Google

succession? Quelles études historiques ont continué celles de MM. Guizot et Augustin Thierry, quels travaux philosophiques ont servi de pendant à ceux de MM. Cousin et Lamennais, quelle plume a rivalisé d'élégance et d'atticisme avec celle de M. Villemain?

Les arts plastiques sont encore, à ce point de vue, la branche de l'activité humaine aujourd'hui la plus favorisée. Là, du moins, les maîtres eux-mêmes sont restés à la même taille. Ils ont vieilli sans laisser s'éteindre sur l'autel la flamme sacrée. Ils ne refont pas, comme plus d'un écrivain sur le déclin de l'âge, les œuvres amoindries de leur jeunesse. Ils ne rééditent pas leurs tableaux. La verte et féconde vieillesse de M. Ingres ne jette pas moins d'éclat que les jours les plus brillants de son âge mûr, et les peintures du Luxembourg et du Palais-Bourbon, celles de l'Hôtel-de-Ville, au dire de ceux qui les ont vues, ne sont en rien inférieures aux premiers ouvrages de M. Delacroix.

Pourquoi faut-il que les continuateurs de ces deux maîtres aient, sauf de rares exceptions, amoindri à l'envi leurs qualités et exagéré leurs défauts, si toutefois on peut hardiment se permettre ce dernier mot à propos de M. Ingres? Jamais il n'y a eu scission plus profonde entre les deux camps, entre la foule des admirateurs d'un côté, et les rares adeptes de l'autre. Si, dans la critique, il y a plus de tolérance, ou, pour mieux dire, plus de justice, jamais il n'y eut plus d'exclusion dans les actes. Jamais plus que dans notre malheureuse époque, sous prétexte de ce qu'on nomme la spécialité, et qu'on devrait plutôt nommer l'impuissance, on ne s'est plus renfermé dans les limites étroites d'un système.

On a bien emprunté à M. Delacroix sa couleur harmonieuse et qui donne aux choses l'apparence de la vie, mais lui seul a gardé le secret de sa fougue, de cette espèce de fièvre qui fait tressaillir ses personnages sur la toile. On lui a dérobé ses procédés, mais on lui a laissé le *mens divinior*, sans lequel les procédés ne sont rien. De son dessin incorrect, de sa trivialité dans la forme, de son exécution négligée, on est venu peu à peu au mépris absolu de tout sentiment du beau. Les contours n'existent plus sous la couleur. La peinture n'a plus eu pour fin, comme le dit excellemment M. Cousin, l'expression de la beauté morale à l'aide de la beauté physique, elle n'a plus eu pour objet qu'une juxtà-position de couleurs agencée pour le plaisir de la vue. On n'a plus cherché à faire jaillir du regard d'un portrait les profondeurs de la pensée intime, on n'a songé qu'au rayon de soleil qui glisse sur le front ou se brise sur la pommette. Et qu'on ne croie pas que pour être plus préoccupé du côté exclusivement matériel de l'art, on donne à l'exécution une contexture plus serrée, ou qu'on s'astreigne à une imitation plus rigoureuse de la nature. On pousse très-loin la recherche

Digitized by Google

des *effets*, mais un tableau n'est pas seulement un effet. La solidité, la finesse et la souplesse du modelé, cette exactitude, cette précision de chaque détail, qui, dans la réalité, n'enlève rien à l'unité des masses, tout ce qui ne s'acquiert, en un mot, que par la patience, l'intelligence et le labeur, tout cela est un des moindres soucis de l'artiste. Tout n'est plus devenu qu'une affaire d'habileté de main. Tel a inventé de peindre avec des torchons gras ; tel autre de passer le rasoir sur la pâte qui sert de préparation ; on a trouvé des moyens ingénieux de donner aux tableaux cette touche éraillée, ce brouillard de couleurs, dont l'aspect ne manque pas d'un certain attrait. Les derniers portraits de M. Couture, par exemple, une des espérances de la nouvelle école, ne renferment plus autre chose.

L'adresse mécanique a atteint les limites du possible, et lorsqu'elle se trouve, comme dans des exemples nombreux, jointe, à défaut d'intentions plus élevées, à l'amour du pittoresque, on ne peut disconvenir que les résultats n'en soient saisissants. Il est certain que, sous ce rapport, l'ensemble des œuvres peintes atteste un progrès réel sur ces dernières années. Le talent est plus fréquent, et le génie plus rare que jamais. Mais, du moins, les disciples de M. Delacroix ont aidé à nous délivrer de l'exécution polie, luisante et glacée dont les peintres contemporains de l'empire avaient laissé la tradition. Aussi, cette étonnante école de la couleur restera, parce qu'elle a rendu d'éminents services d'abord, puis parce qu'elle n'est coupable que d'un esprit de système. L'élément artistique qu'elle exprime est au fond juste et vrai. La couleur a sa poésie comme la forme et autant qu'elle. Il y a même dans la nature un côté vague et mystérieux qu'elle seule peut rendre. C'est à elle qu'appartient le domaine des rêveries. Que de paysages resteraient sans charme s'ils étaient privés des chauds rayons qui leur donnent la vie ! Comme le même site peut tour à tour être sublime ou vulgaire, suivant les teintes variées dont le colore l'atmosphère ! Enfin, sur certaines physionomies humaines, ne voit-on pas le teint changer avec toutes les nuances de l'expression ? Cette enveloppe si fugitive et si belle Dieu semble avoir pris plaisir à tisser pour la joie de nos yeux, ne paraît-elle pas faire partie du caractère même de cette physionomie, et ne dirait-on pas parfois qu'elle y est comme le reflet de la lumière intérieure ?

Si l'école de la couleur affecte trop souvent de reproduire le trivial sous prétexte de s'attacher au réel, si elle se soucie assez peu de la pensée et de l'intérêt moral des sujets, si elle dédaigne le côté plastique de l'art et affiche volontiers le mépris de l'idéal, l'école opposée lui cède peu en esprit de système. Les grandes qualités de M. Orsel ne l'avaient pas empêché d'exagérer dans un certain sens M. Ingres. On a encore exagéré M. Orsel. Les tableaux de M. Ingres ne visent sans doute pas aux prestiges du clair-

Digitized by Google

obscur, mais la tonalité en est soutenue, homogène et harmonieuse. Ses disciples sont souvent tombés dans la crudité et le disparate. Une impression pénible semble s'exhaler de ces toiles où tout est glacé et privé d'animation. On se sent froid, rien qu'à les regarder : le gai soleil, ni le vent, ni les brumes, chaudes et lumineuses encore, n'ont passé par là. A force de rechercher le style, d'épurer le contour, on est arrivé à la sécheresse, à l'apparence de silhouettes découpées. L'étude des maîtres et de l'antiquité n'a plus été seulement, suivant l'admirable précepte de M. Ingres, le moyen de comprendre la nature, elle a été l'objet même de l'art. On s'est assimilé l'antiquité et les maîtres aux dépens de sa propre inspiration. Enfin, on voit toujours et partout cette nature elle-même comme au travers d'une même lunette. On peint un rocher de la même manière qu'on peindrait une tête, et un arbre de la manière qu'on peindrait un rocher. Cette variété infinie qui existe dans la contexture moléculaire des corps, cette apparence tantôt lisse, tantôt grenue, tantôt solide, tantôt frêle, tantôt élastique, tantôt molle, tantôt roc, feuille, eau ou vapeur, cet épiderme enfin qui recouvre toutes choses et en fait la physionomie particulière, n'existe pas pour cette école. Examinez une tête, par exemple : le sens de la vue fait pressentir tout ce qu'éprouverait le toucher. Vous sentez d'avance sous la peau l'os du front et celui de la pommette, vous devinez la souplesse des joues, partout vous voyez circuler la vie sous des tissus différents avec des couleurs différentes. Les artistes dont nous parlons peindront tout cela dans le même esprit ; la joue paraîtra aussi rebelle au doigt que le front, ce sera enfin un plâtre coloré. Tout y sera consciencieusement et scrupuleusement exprimé : le modelé, la forme, l'expression seront parfois admirables, mais la vie matérielle sera absente. Sans doute, ces conditions d'exécution seront satisfaisantes lorsqu'il s'agira de peintures murales, et que la décoration devra se restreindre au rôle de bas-reliefs peints ; mais descendez aux tableaux de chevalet, aux portraits, ou même à l'emploi de la peinture décorative dans ces intérieurs en style de Louis XIV, je suppose, où les dorures et les tons du vieux bois, la variété des marbres, la saillie et la largeur des moulures appellent une richesse analogue dans la peinture, et là les qualités du grand style ne seront plus suffisantes. Là où il faudrait Titien, M. Ingres lui-même ne serait pas sûr de réussir.

En art, comme en politique, ç'a toujours été le lot des chefs d'école ou de parti de se voir dépassés par la foule qui se presse derrière eux. M. de Châteaubriand a eu des paroles amères pour les fils qu'il a engendrés en littérature. Nous comprenons que, dans son jugement serein et exempt d'envie, son enthousiasme désintéressé de la vérité, M. Ingres, voyant l'extrême où se jette l'école spiritualiste, ait conseillé à tel de ses adeptes

Digitized by Google

d'étudier sérieusement les œuvres de M. Courbet, lorsque, sans doute, MM. Delacroix et Decamps riaient des excentricités auxquels s'est livrée cette sentinelle perdue de leur armée.

Puisque les traces des tendances opposées que nous venons de signaler sont visibles encore à l'exposition de cette année, on nous permettra de suivre, dans notre examen, l'ordre indiqué par elles. Dans chaque genre de peinture, nous étudierons en premier lieu les tableaux qui appartiennent à ce qu'on pourrait appeler l'école de la forme, par opposition à l'école de la couleur. Les sujets historiques ou religieux appartiennent presque exclusivement aux tableaux de la première catégorie. Cela est assez naturel : l'enseignement que leurs auteurs ont reçu, le but qu'ils poursuivent, tout les guide dans le sens de la grande peinture, et ce n'est que par eux qu'elle peut exister actuellement.

A ce point de vue, nous devons signaler d'abord une œuvre qui domine évidemment les autres par son importance. La place qu'elle occupe dans la salle est assez défavorable ; le public ne s'arrête pas volontiers devant ces dessins teintés où rien ne le séduit, l'attire par ces qualités extérieures dont la foule a particulièrement l'intelligence ; et cependant cette œuvre est pétrie de l'esprit des maîtres ; pour nous, elle est la révélation d'un talent nouveau et plein d'ampleur. Nous parlons des cartons de vitraux pour l'église de Sainte-Clotilde, à Paris, par M. Louis Lamothe, de Lyon.

M. Lamothe peut être donné comme la preuve vivante de ce que coûtent d'efforts et de conscience les productions sérieuses. Il débute à l'âge où bien d'autres qui n'ont jamais recherché dans la peinture que l'étude des effets et des procédés, ont donné leur dernier mot ou inclinent déjà vers la décadence. Il a longtemps travaillé avec M. Ingres, longtemps avec M. Hippolyte Flandrin, et les a aidés dans la plupart de leurs travaux. Il s'est nourri de ces austères études qui sont la condition rigoureuse du développement des facultés artistiques, mais qui ne les créent point, cependant, et qui ne peuvent dans aucun cas y suppléer ; il faut que le type éternel en existe par avance dans l'âme de l'artiste.

Ces cartons se composent de huit figures isolées, beaucoup au-dessus de la grandeur naturelle. Ce sont, d'un côté, les quatre grands prophètes : Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et Daniel, de l'autre, les docteurs de l'Église latine : Salvien, Césaire, Jérôme et Augustin.

Isaïe se dresse de toute sa hauteur. Son bras est relevé au-dessus de sa tête par un geste d'une indicible majesté, et l'autre main aide à dérouler une feuille sur laquelle sont tracés ces mots : *Ecce Virgo concipiet*. La tête aurait quelque chose de celle d'un Dieu antique, fragment sublime d'un grec inconnu, si la barbe, bouclée par petites mèches comme celle d'un roi

Digitized by Google

assyrien, n'était fourchue à l'exemple de celle du Christ. Le regard possède une sérénité que rien ne saurait émouvoir. C'est la prescience et la foi dans une calme splendeur. Jérémie incline sa tête et ses épaules cassées par l'âge et la tristesse. D'énormes sourcils blancs recouvrent, comme ceux d'un vieux lion, son œil morne et qui entrevoit d'immenses douleurs. La main placée contre le cœur semble le comprimer. Tout en lui n'est que l'expression rendue superbe, de ces mots d'une tendresse navrante : *Quasi agnus ad victimam.* Mais voici debout à ses côtés une figure que la terreur rend de pierre et de glace, l'œil large ouvert, opaque et comme recouvert d'une vitre, les cheveux agités, les traits tendus : c'est Ézéchiel. Il est vu, comme Isaïe, complètement de face ; son doigt appuie sur son front comme pour montrer le signe du Thau : *Signa Thau super frontes.* Le jet de l'attitude, je ne puis m'exprimer autrement, est d'une suprême simplicité ; point de balancement, point d'oppositions dans les lignes parallèles des épaules, des hanches et des yeux ; les deux pieds supportent également le poids du corps ; nulle de ces recherches qui sont comme les rubriques du métier ; la pensée a jailli comme en bloc du cerveau de l'artiste, et le personnage est là, création vivante et qui semble commander le respect. Daniel est plus jeune ; le type est moins frappé au coin d'une personnalité particulière. Il est beau, cependant, et ses mouvements ont cette cambrure rhythmique, ces fléchissements cadencés des statues antiques. La disposition des couleurs du vêtement en fait valoir la forme. On aperçoit à ses pieds un magnifique masque de lion rugissant, et sur les tablettes sont inscrits les mots tirés de la prophétie sur le temps de la venue du Christ : *Hebdomadæ occidetur.*

Les docteurs sont conçus dans un esprit moins terrible. C'est la religion tendre et miséricordieuse de Jésus succédant à l'alliance de Jéhovah, annoncée au milieu des tonnerres ; seul, saint Jérôme rappelle les traditions de Michel-Ange et ses superbes barbes impossibles. Salvien lui sert de contraste par son onction, sa tristesse de vieillard pâli dans les veilles, à la lampe de travail. Saint Césaire et saint Augustin ont les insignes de leur dignité épiscopale. Le dernier, par un usage familier aux artistes du moyen âge supporte un modèle d'église sur sa main. Cette figure grave, noble et puissante d'ailleurs, exprime peut-être un peu moins que d'autres le caractère particulier du personnage qu'elle représente. Peut-être pourrait-on aussi lui reprocher le rapetissement du front ; la tendance à ce type spécial, chéri des maîtres forts et nerveux, se rencontre quelquefois dans l'école à laquelle appartient M. Lamothe.

J'ai prononcé plus haut le mot de traditions grecques. Une chose m'a frappé dans ces cartons, c'est l'union de ces traditions avec le sentiment

Digitized by Google

chrétien. M Lamothe tend à réaliser l'admirable formule que M. Orsel s'était proposée pour idéal : baptiser l'art grec. Cette filiation de l'antiquité si frappante dans M. Ingres se reflète fidèlement dans le disciple. Il y a même deux figures, Isaïe et Ezéchiel, qui respirent tellement son esprit que si nous les eussions rencontrées quelque part sans voir au bas la signature de M. Lamothe, nous n'eussions pu attribuer qu'à M. Ingres lui-même, à l'homme dont on peut dire qu'il s'est nourri de la moëlle des lions, tant de beauté plastique jointe à tant de force. Ces figures assurément sont grecques par la forme, mais il y a sur leur front un éclair d'inspiration qui n'appartient qu'au Christianisme. Nous ne disons pas qu'elles révèlent, comme celles de certains maîtres du moyen-âge italien, ou même comme certaines productions moins énergiques et plus féminines de M. Hippolyte Flandrin, la nature mystique de cette religion, mais enfin l'antiquité a passé par là sans que le souffle religieux en ait été effacé. C'est en vain que de nos jours quelques esprits assez peu délicats, en qui la passion de la violence et du scandale paraît tenir plus de place que le culte désintéressé du beau, ont voulu rendre un décret de proscription contre les écrivains de l'antiquité, et sans doute aussi contre les artistes. On ne peut, Dieu merci, malgré qu'on en ait, rendre la religion et l'Église solidaires des témérités puériles d'un journal dont les expressions peu mesurées exhalent comme un relan de mauvaise compagnie. On peut encore admirer de concert Platon et saint Augustin, Phidias et Giotto. On peut ne pas damner un docteur, saint Justin, je crois, pour avoir été souvent tenté, dit-il, de s'écrier : Saint Socrate, priez pour moi ! Enfin, on peut encore en toute liberté, et sans avoir à redouter de violences, si ce n'est peut-être celles du langage, appeler de ses vœux l'union dans l'art de la forme grecque et de la pensée chrétienne. C'est bien heureux.

Nous croyons donc que, même dans l'église ogivale moderne pour laquelle ils sont destinés, ces vitraux seront parfaitement à leur place, et qu'ils ne formeront pas de disparate avec l'architecture. Sans doute, ils ont moins le caractère archéologique que si l'on s'était appliqué à reproduire les personnages roides ou disloqués, linéaments informes d'un art encore à son enfance, qu'on retrouve sur les vitraux du XIIIe siècle. Ce n'est que dans de rares circonstances qu'on y découvre déjà, comme dans les admirables peintures de l'Italie à la même époque, la profondeur de la pensée et la beauté de la forme en germe sous l'ignorance de la science matérielle. Mais les dessins de M. Lamothe n'en impressionneront pas moins religieusement les fidèles, pour être plus parfaits sous le rapport de l'art. Tout, d'ailleurs, a été rigoureusement étudié par lui au point de vue technique. Les ornements des fonds, les nimbes, les accessoires, la disposition des armatures

Digitized by Google

en fer, tout indique cette laborieuse patience qui est, quoi qu'on dise, la marque d'un grand amour. Est beaucoup patient celui-là seulement qui aime beaucoup. Un pédant en iconographie reprocherait peut-être à M. Lamothe d'avoir donné le nimbe, attribut de la sainteté, à Salvien, simple prêtre de Marseille, et que l'Église n'a jamais honoré comme saint : je laisse ce soin à de plus rigoristes.

Quel est donc le reproche que, sous un certain rapport, on peut adresser et qu'on a déjà adressé au travail de M. Lamothe ? C'est peut-être d'être plus voisin des maîtres que de la nature même, c'est de renfermer des choses presque purement conventionnelles et qui sont plus le propre d'une *manière*, que la représentation véritable de ce qui est. Ainsi, la répétition de tels plis tombants dans les draperies, dont on rencontre constamment l'exemple dans les vases grecs ; ainsi, certaines musculatures adoptées, pour ainsi dire, par quelques maîtres. Raphaël lui-même n'est pas complètement à l'abri de cette critique. Il affecte parfois certaines formes, toujours les mêmes malgré leur admirable beauté. Pour lui c'est surtout à propos du corps humain que cette répétition est sensible. Une observation qu'on peut faire en suivant la série des ouvrages de M. Ingres, c'est qu'il a, au contraire, constamment évité tout ce qui peut rappeler une manière, un parti pris. Aussi semble-t-il plus parent encore de Phidias que de Raphaël.

Maintenant, dans le cas qui nous occupe, nous croyons M. Lamothe tout à fait justifié. On a trop oublié, en l'accusant, les conditions vraies de la peinture monumentale. On a trop oublié qu'il s'agit ici de mouvements, d'attitudes, de lignes, d'harmonie architecturale enfin, et non pas de reproduction exacte de la matière. La peinture appliquée à l'architecture autorise, exige même cette sobriété dans l'exécution, cette étude de la silhouette que ne donne pas toujours la nature plus féconde, plus facile, plus variée dans ses productions, et dont on peut dire qu'elle a partout et toujours une naïveté, une simplicité d'allure et comme quelque chose de *bon enfant*, — pardon de l'expression, elle est triviale mais exacte — qui est inimitable. Sans doute, M. Lamothe n'eût fait ni un portrait ni un tableau de chevalet dans les mêmes conditions que ses dessins. Mais je maintiens que, comme peinture murale ou sur verre, ce qui revient au même, les cartons de M. Lamothe sont irréprochables, et j'ajoute que la critique n'a rien de plus à lui demander.

Un des fervents élèves de M. Orsel, M. Tyr a exposé une tête de sainte Geneviève, qui est, nous le croyons, une étude pour un tableau. M. Tyr est bien le fils légitime de son père selon la génération artistique ; il est tout M. Orsel et rien que M. Orsel. Il est difficile d'imaginer la sévérité qu'il apporte dans une exécution toujours modeste et sans fracas cependant.

Digitized by Google

Tout est accusé, et tout, en même temps, est subordonné à une entente parfaite des masses. Il y a là des mains à ravir, tellement elles sont élégantes et pures, et merveilleusement rendues. Mais M. Tyr a les défauts de ses qualités et de son école. Il y a peu de latitude dans une simple tête, pour la variété des tons, et cependant, dans un choix si restreint, l'œil rencontre des couleurs qui le blessent ; il y a là un ruban orangé, un manteau vert cendré qui chantent évidemment faux dans le concert harmonieux que doivent exprimer les couleurs.

Encore un tableau plein de mérite sérieux : c'est la *Sainte Famille* de M Borel. Sa grande et très-grande valeur, c'est, outre le sentiment expressif de la charmante tête de la Vierge, une finesse et une souplesse extrême de modelé. M. Borel a évité l'écueil dangereux de l'excessive conscience en peinture, c'est la sécheresse. Rien de si rare que de tenir ce milieu parfait entre le fini et la dureté d'un côté, la largeur et le lâché de l'autre. M. Borel étudie la nature et il l'étudie avec une intelligence élevée ; il y cherche et trouve la beauté. Car il ne faut pas s'abuser : la nature, ce maître souverain et éternel des artistes, ne donne cependant que ce qu'on lui demande. Elle renferme à la fois le sublime et le trivial, et on ne la voit jamais qu'au travers de son propre cœur.

Peut-être désirerait-on à la sainte Anne et à l'enfant Jésus plus de grandeur de style et surtout plus de richesse de formes ; ils sont, sous ce rapport, un peu inférieurs à la Vierge. Quant au parti de la couleur, nous dirons bien franchement à M. Borel qu'il est une erreur complète ; mais il a ce qu'il faut pour prendre sa revanche à la première occasion.

Mme Lacuria, qui avait à l'exposition de l'an dernier un très-beau portrait d'une limpidité de neige, a, cette année, une *Vierge Marie enfant* qui est un modèle de grâce exquise. La *Sainte Famille* de M. Lacuria rappelle sur de moindres proportions son tableau de l'an passé.

Les amants passionnés de la couleur ne trouveront guères qu'un sujet religieux qui soit traité dans leur esprit, c'est un *Repos en Egypte* de M. Blanc-Fontaine. Il y a de l'adresse dans ces anges aux robes de caméléon, ces chérubins rebondis et fouettés de rose qui contenteraient Boucher. Mais tout cela ferait bien mieux l'office de trumeau dans quelque boudoir Pompadour, ou trouverait mieux sa place au-dessus d'une porte contournée. aux fouillis blanc et or recoquillés en volutes. Ce n'est pas précisément là ce qu'il faut, on en conviendra, pour la peinture religieuse.

Pas de sujets historiques à l'exposition, si ce n'est une bataille de M. Chenu, peinte avec assez de fougue et de couleur, et qui rappellerait la manière de M. Decamps. Mais la confusion y est par trop grande.

Les coloristes règnent en maître dans la peinture de genre, ils sont tout

Digitized by Google

à fait sur leur terrain, et personne n'oserait le leur disputer. Mais pourquoi se préoccupent-ils si peu du choix de leurs sujets ? Quant à moi, il me semble que le genre renferme, en principe, toutes les ressources de la grande peinture. La vie intime, en effet, offre-t-elle donc un champ moins vaste aux sentiments que la vie publique ? Eh, mon Dieu, n'y rencontre-t-on donc pas encore, dans cette vie intime, des dévoûments surhumains, des tendresses divines, des choses aussi belles que tout ce que peut renfermer l'histoire ? Ce monde secret de l'âme, pour être caché aux yeux de tous, renferme-t-il moins de splendeurs ? De même qu'il y a certainement encore des visages aussi doux que ceux qui servirent de modèle à Raphaël pour ses madones, n'y a-t-il pas encore des cœurs saints, vaillants et fiers, des types moraux aussi grands que tous ceux que nous a transmis le souvenir ? Le moyen-âge avait aussi la poésie de sa vie privée dans les légendes et les vies des Saints. Les êtres sont encore les mêmes, après tout ; le théâtre seul des actes a changé. Sans doute, la peinture est appelée à exprimer des faits et non des sentiments ; mais les faits sont aussi l'interprète des sentiments, et comme eux soumis aux mille inventions de la fantaisie, cet horizon sans limites ? Serait-ce la difficulté des costumes modernes si défavorables à l'art ? mais il n'y a pas de difficultés qui ne se puissent tourner avec quelque habileté. Si la peinture de genre est destinée à être le reflet de la vie privée, ne peut-elle donc interpréter ses mille nuances, se faire observatrice patiente et austère, et autant et aussi bien que la peinture religieuse, diriger en haut les esprits ? — Et que de choses charmantes à saisir et à fixer sur la toile ! Quel monde d'observations que celles que fourniraient seulement les enfants ! Quelle variété de caractères, d'impressions si vives et si neuves, que de charme dans les attitudes, de mélanges singuliers dans les expressions, si l'on prenait la peine de chercher partout le beau ! Pourquoi ne voit-on dans la vie moderne que le vulgaire, ou tout au plus le pittoresque. Certes, la *Françoise de Rimini* de M. Ingres peut bien être considérée comme de la peinture de genre, et quelle grande peinture ferait vibrer davantage l'âme du spectateur ?

Les deux tableaux de M. Bellet-Dupoizat nous paraissent tenir le premier rang parmi tout ce qu'a exposé l'école de la couleur. Le *Marchand d'oiseaux* est tout à fait dans les traditions de Véronèse. C'est son atmosphère fraîche et bleue, ses ombres limpides, le tissu moelleux et azuré de ses chairs. La tête du marchand est pleine de vie sous sa peau dorée et ses cheveux crépus. La gamme de ce tableau est prise tout entière dans ces tons rompus et indécis, si difficiles à saisir, mais si doux, si paisibles à l'œil. Quel dommage que la chemise du petit enfant offre des plis durs et cassés qui ne sont pas dans la nature de l'étoffe et font contraste avec l'exécution large

Digitized by Google

des autres parties. Mais quel dommage aussi que de tels sujets ne puissent intéresser autrement que par le côté purement matériel de l'art.

Si l'on s'arrête avec tant de plaisir devant l'*École juive*, c'est qu'il y a déjà là plus qu'un *effet*. Il y a une scène, et une scène touchante par sa naïveté, sa bonhomie; c'est déjà la réalité sous un plus bel aspect. A côté de cette vieille aux traits ridés qui semble sortie d'un tableau de Lucas Cranach, on aime à contempler ces petites filles, l'une distraite et éveillée, l'autre sérieusement attentive, une troisième nonchalante et rêveuse, pendant que les rayons du soleil semblent jouer complaisamment avec les longs cheveux d'or d'une blondinette, le dos tourné à la fenêtre. Toutes sont gentilles à croquer. L'air et la lumière circulent au milieu de toutes ces figures, tout cela s'éclaire, s'anime. Eloignez-vous; chaque chose est à son plan. La disposition du jour et des ombres est admirablement entendue, seulement tout est presque à l'état d'ébauche, une belle ébauche à la vérité, mais qu'il faut se résigner à regarder de loin si on la veut comprendre.

Nous prendrons la liberté de dire aux coloristes modernes qu'à cet égard ils ne sont pas du tout dans la voie des maîtres dont ils veulent hériter. Si les peintres vénitiens, ces dieux de la couleur, jetaient à flots sur leurs tableaux cette lumière chaude et mordorée qui en semble ruisseler, comme dans ces paysages du Giorgion et du Titien où il ferait si bon vivre, ils n'en poussaient pas moins très-loin l'étude de la forme et du modelé. Voyez plutôt le merveilleux portrait de la maîtresse du Titien dans le salon carré du Louvre. Cela tourne et sort de la toile comme un être vivant. La facture est fière, hardie, pleine de verdeur, rien n'est laissé à l'indécision. Ces maîtres ne connaissaient pas le mot d'à peu près, la largeur en eux n'exclut pas la science; et on peut dire que c'est Titien qui est vraiment le roi parmi tous ces rois.

Les coloristes en général ont un peu les mêmes qualités et les mêmes défauts. Ce qui s'applique à l'un peut s'appliquer aux autres et éviter des redites inutiles. M. S. Baron entend bien la couleur, et surtout l'art d'envelopper les objets dans un vague crépuscule, comparable à ces brumes de l'été qu'on dirait formées de poussière de soleil. S'il apporte un peu plus de soin dans l'exécution que quelques-uns de ses confrères, son coloris est peut-être moins solide. Le meilleur de ses tableaux représente *une dispute* de soudards en costume moyen-âge. L'*entr'acte du paysagiste* a les mêmes séductions dans le *faire*, mais c'est bien ici qu'on peut accuser le choix du sujet. La trivialité y descend jusqu'au choquant et le jeune artiste débraillé, dont on devine les propos grivois a, dans le costume, l'attitude et l'allure quelque chose de cynique qui froisserait le goût le moins exigeant.

M. Leleux comprend la couleur d'une autre manière. Il procède plus volon-

Digitized by Google

tiers des Espagnols, il lui faut des fonds sombres, des oppositions violentes, des transitions brusques ; il peint avec des empâtements épais, des tons heurtés et vigoureux. Il y a beaucoup plus de science et d'étude dans ses ouvrages que n'en exige l'école qui s'intitule *réaliste*. Il a le sentiment franc du pittoresque et cherche évidemment à s'élever au-dessus de la vulgarité. Cependant le pittoresque n'est après tout qu'un côté matériel plus parfait de l'art. Ce n'est pas encore son côté idéal. A force de viser à la solidité, M. Leleux arrive quelquefois au défaut de souplesse et sa manière pèche surtout par l'uniformité.

M. Pérignon est encore un de ceux qui ont un pied dans chaque camp. Lorsque, malgré le peu d'attraction du sujet, on se décide à regarder sa *Bohémienne* on y découvre une très-grande force comme expression de la réalité. La *Promenade sur l'eau* est habilement réussie ; mais les têtes sont communes et sans grâce. C'est dommage ; le soir, de l'eau et des jeunes filles, un artiste peut faire rêver une éternité rien qu'avec cela.

M. Moyse, à l'exemple de M. Leleux, a quelque affection pour les Espagnols. Il peint avec facilité et crânerie, mais si *son Chartreux jouant du violoncelle* était debout il en revendrait en longueur à tous les géants connus.

Citons encore de jolies choses de Mlle Lefebure, de MM. Delierre, Billotte, et de M. Bonirote qui trouve encore le loisir de faire des tableaux malgré l'assujétissement d'un professorat où il rend tant de services. Mentionnons surtout tout spécialement M. Fontaine.

Le portrait est un genre plus disputé par les sectes rivales. Nous regrettons de n'avoir pu voir un portrait peint par M. Lamothe et retiré dès les premiers jours de l'exposition. Des personnes dont le jugement peut faire autorité et qui ont été plus favorisées que nous, nous ont affirmé qu'il soutenait hardiment la comparaison, dans ses conditions spéciales, avec les cartons de vitraux du même artiste dans les leurs. Ce n'est pas un mince éloge.

On retrouve aussi M. Tyr dans cette catégorie et ce que nous avons dit plus haut de lui, à propos de sa *Sainte-Geneviève*, pourrait encore trouver sa place ici.

M. Borel a un excellent portrait, recommandable surtout par un grand caractère de naturel.

Voilà pour ceux qui cherchent principalement dans cette sorte de peinture l'étude rigoureuse de la forme.

Pour ceux dont la prédilection est acquise aux coloristes, il y a, pour les satisfaire, un portrait, ouvrage d'un anonyme, lequel portrait est tout simplement superbe. C'est peint avec une largeur, un moelleux, une verve magnifiques. La tête vit, le sang circule. Et cela est fait sans prétention,

Digitized by Google

sans déceler le labeur, avec la charmante bonhomie de la nature. Nous ne voyons pas pourquoi nous garderions le silence sur le nom de l'auteur. Nous ne sommes point engagé au secret, et ce qu'une indiscrétion nous a appris, une indiscrétion le révèlera. L'anonyme s'appelle M. Ranvier. Nous lui souhaitons sincèrement de persévérer dans cette voie-là.

L'exposition se compose, pour les trois quarts, de paysages. C'est certainement la branche de l'art la mieux comprise de notre temps. C'est aussi celle où l'on peut constater en faveur de notre époque une supériorité relative dans les résultats.

Ici encore M. Lamothe est représenté par un beau tableau, d'un grand style et d'une large touche. Le paysage s'y élève aux hauteurs de la grande peinture. La gamme des tons est un peu grise, mais qu'importe, puisqu'elle est harmonieuse et que rien n'y blesse l'œil du spectateur? Tout le monde n'est pas obligé de vivre sur ces reflets micacés, cette pâte craquante et pailletée qui ont le bonheur des *réalistes*. Les premiers plans semblent appeler quelques vigueurs, et les arbres un peu plus de légèreté.

M. Paul Flandrin n'est pas aussi heureux cette année qu'à son habitude. Ses paysages ont moins ce qu'on est convenu d'appeler le caractère historique et leur aspect a pris quelque chose d'aigre et de pénible. Nous aimions mieux la tonalité sourde et terne dans laquelle il se renfermait autrefois, comme dans son tableau de *la Campagne de Rome*, d'une poésie si austère, d'un mode si magistral que le paysage y prend l'ampleur de l'art monumental. Le tableau portant le nº 157 est le mieux réussi de ceux exposés cette année par M. Flandrin. La composition est riche, elle a ce balancement, cet équilibre, qui ramènent le paysage jusqu'à certaines conditions de l'architecture et de son unité. Les ombres sont toujours admirablement entendues, les détails sagement sacrifiés aux dispositions générales. Ce n'est que l'écorce de la nature qui manque, mais cette écorce, c'est la vie même, c'est le sang qu'on sent affluer sous le tissu de la peau. Sans cette espèce de chaleur vitale tout devient glacé et inerte. Ces défauts sont plus saillants dans les *Environs de Montmorency*, exposés sous le nº 160, dans le *Verger*, et même dans les *Sablonniers* où, sauf la différence des tons, tout semble modelé dans de la terre glaise. Aussi tous ces ouvrages gagneraient considérablement à être reproduits par la gravure.

M. Desgoffes appartient aussi à l'école historique. Lui aussi a l'amour des sites virgiliens, des contrées paisibles et sereines que l'antiquité avait peuplées de nymphes divines. Les ombres épaisses des forêts, les vallées fleuries ou les bosquets consacrés aux divinités champêtres lui ont découvert tous leurs secrets. Lui aussi, il possède la science de la composition, la précision du dessin, mais bien plus que M. Flandrin il tombe dans la

Digitized by Google

dureté. Ses tons ne sont ni justes ni harmonieux. C'est en vain que leur ciel est bleu, il fait toujours froid dans ses paysages. *Le Joueur de flûte*, malgré l'originalité de la disposition, fatigue le regard par la sécheresse des contours qu'on dirait découpés à l'emporte-pièce, et on se sent manquer d'air en regardant la *Prairie*. Il entre beaucoup trop de système dans cette manière de comprendre et d'interpréter la nature.

M. Servan, après avoir tenté quelques excursions sur le domaine des coloristes est sagement revenu à ses premiers errements. Seulement il y est revenu avec un progrès, un savoir de plus. Nous regrettons que son tableau de cette année n'ait pas été acquis pour le Musée de Lyon. Nous le préférons à sa *Madeleine* qui y est placée. Rien de gracieux, de frais comme cette composition, rien ne respire un parfum plus pénétrant de jeunesse. C'est plaisir de le regarder. Que si nous descendons à l'analyse des détails nous y constaterons une rigueur extrême de dessin. Une chose seule nous paraît prêter à la critique, ce sont les teintes violettes des rochers et leur facture trop lissée.

Ne passons pas sans les signaler devant une toute petite *Vue du Mont-d'Or* de M. Lacuria et une *Vue prise dans le Jura* de Mme Lacuria. Le premier tableau, quoique manquant un peu de relief, reproduit bien le charme paisible d'un beau coucher de soleil. Le second exprime aussi, mais dans une nuance différente, un sentiment délicat de la rêverie.

Arrivons à l'école de la couleur.

Voilà quelqu'un qui l'étudie, cette bonne nature, l'*alma parens*, et la reproduit naïvement, tranquillement, sans fracas, en ami qui la connaît bien et a vécu de sa vie même. C'est M. Allemand. Il ne se jette pas à corps perdu dans les tons roussis, calcinés et haut-montés, chéris de M. Diaz, mais combien il est plus près de la vérité *vraie*! M. Diaz, qui est parisien, au moins d'adoption, semble toujours peindre comme par dessous la jambe et en se jouant du public. Le public est content : nous n'avons rien à y voir. Il savoure cette peinture violente, rugueuse et craquelée, abondante en chaleur et en éclat et dont le principal mérite est de rivaliser avec les pétards d'artifice. Dans le *kiosque* de cette année, les ombres sont tellement rissolées, pour employer le langage de M. Théophile Gautier, qu'elles finissent par faire tache. M. Allemand élève ses prétentions bien moins haut; mais cela ne l'empêche pas de savoir nous transporter au milieu des champs, au bord d'une mare où se reflète un coin du ciel, auprès d'un rocher moussu, et là, de faire rêver des heures entières à force d'illusion, à force de simplicité. La nature n'est pas pour lui le ciel, la terre et la mer immenses, c'est l'horizon le plus rétréci; il lui suffit de soulever un coin du voile qui couvre le monde extérieur aux regards profanes, pour en faire comprendre le sens intime.

Digitized by Google

Il semble, à voir ses tableaux, qu'il suffise d'ouvrir les yeux pour voir ainsi ce monde et en reproduire l'image. On se dit que la nature est bien ainsi, poétique par elle-même, belle avec rien, sans le secours d'une composition artificielle, sans acception de formes, à l'aide d'un rayon, d'un nuage, d'une brise, moins que cela, d'un souffle, de ce quelque chose enfin qui peuple la solitude et nous fait trouver un compagnon partout où pénètre cette lumière du jour, appelée sainte par les poètes de l'antiquité.

Des huit tableaux exposés par M. Allemand, quatre surtout ont nos sympathies. Ce sont : une étude portant pour titre : *après la Pluie ;* un *Souvenir de la Bresse* qui rappelle singulièrement Ruysdaël, moins le fini et la perfection du dessin ; les *Bords de la Bourbe*, acquis par la société des Amis-des-Arts et une charmante petite étude exposée sous le nº 6.

Nous pouvons louer sans la moindre restriction, le grand dessin de M. Bellet-Dupoizat, les *Pélerins d'Emmaüs*. Quel est donc le secret des coloristes pour savoir jeter à profusion la lumière et la couleur avec le secours d'un morceau de charbon ? car le dessin de M. Dupoizat est véritablement éclatant de couleurs sous ses ombres noires, et, nous en féliciterons l'auteur; ces qualités d'effet matériel sont jointes à une véritable ampleur de style et de caractère, tellement qu'on peut hardiment classer ce paysage dans ce qu'on appelle les paysages historiques. Ce qui nous plait encore dans ce site montueux et aride, ces arbres tortus et nerveux qui semblent étreindre le sol de leurs racines, c'est comme une certaine sève native, et cette absence d'arrangement, de composition agencée à plaisir pour la satisfaction de l'intelligence ; c'est en un mot l'esprit primesautier, la sève fécondante du véritable artiste. En voyant cette vigueur d'exécution, cette énergie sauvage du sentiment, nous avons songé aux merveilleux dessins de M. Decamps, dont M. Dupoizat s'est fortement rapproché dans cette circonstance.

Si M. Allemand, en suivant la voie des apôtres de la couleur ne se laisse pas entraîner dans les excentricités qui leur sont familières, M. Carrand épouse et met en pratique tous les préceptes de la secte. Il se contente de faire des esquisses, de belles esquisses il est vrai, bien vivantes, bien fidèles. Il prend les sites au hasard. Tous lui sont bons, même ceux qui ne se plient en rien à certaines exigences de composition que l'on ne peut se dispenser d'observer. Malgré cet esprit trop exclusif qui tient, nous le présumons, à la fougue de la jeunesse, car c'est la première fois que nous voyons son nom paraître aux expositions, M. Carrand a un talent réel et qui se complètera à mesure que cet artiste s'attachera à voir moins la nature et l'art d'un seul point de vue.

Où faut-il placer M. Ponthus Cinier ? Il ne rentre pas dans la catégorie des *réalistes* intolérans, de ceux qui passent leur existence à la poursuite

Digitized by Google

d'un ragoût encore inconnu, ou d'une strie, d'un éraillement nouveaux de la pâte. Il vise cependant à une certaine recherche de coloris, où il ne réussit pas toujours complètement, surtout dans les cadres de moindre importance; au fond, c'est par les qualités du style et des dispositions générales qu'il justifie principalement le succès mérité qu'il obtient.

On ne peut refuser aux *Marais-Pontins* le mérite d'un aspect imposant. C'est comme une impression religieuse qu'on éprouve à les contempler. Le choix des tons semble rappeler ceux qui sont particuliers à la peinture en décors; mais qu'importe? les décors ont bien aussi leur beauté et n'en fait pas qui veut. Ceux qui ont le bonheur de connaître cette morne et belle campagne de Rome s'accordent à reconnaître au paysage de M. Cinier une grande exactitude de physionomie. La succession des plans, enveloppés dans les vapeurs trainantes du soir se devine admirablement. Parmi les autres ouvrages du même peintre, il en est un qui nous plait fort. Cette fois il a rencontré pour la couleur cette note juste, si difficile à trouver pour ceux qui n'en ont pas le génie inné. Ce sont les *Ruines au bord de l'eau*. M. Cinier est complètement sorti des son diapason habituel, tellement que nous ne le reconnaissions pas, lui qui semble signer toutes ses toiles par leur facture même.

Il pleut comme il n'a jamais plu davantage, dans la *Pluie* de M. Chevallier; impossible de mieux saisir cet aspect particulier de l'atmosphère.

Citons aux amateurs de lumière les noms de MM. Lambinet et Appian : joignons-y celui de M. Girardon.

Place au groupe joyeux et vif des peintres marseillais. Il serait difficile de rester sombre ou froid en face de leurs tableaux. Il n'y a que quelques années que ces artistes existent à titre d'école, et déjà ils ont conquis une belle place au soleil, qu'ils aiment tant, par parenthèse. Quelle bonne chaleur est répandue dans leurs paysages. Jamais œuvres ne conservèrent davantage l'empreinte natale, le reflet de cette Provence, hors de laquelle j'ai peine à comprendre que puissent vivre ceux qui y sont nés. Voilà M. Loubon, et autour de lui ses fidèles amis et disciples. Voyez *l'Abri* : entendez-vous le mistral qui secoue les arbres grillés par l'été? Cachons-nous dans ce creux d'une montagne; étendons-nous sur cette terre sèche et crevassée. Le ciel bleu, le vent, le sol gris et pelé, des arbres gris aussi, il peut y avoir encore bien de la gaîté et de la poésie dans ces choses tristes en apparence. Sans doute, ce n'est pas la poésie rêveuse, intime et comme renfermée des pays du nord; c'est la poésie toute extérieure, toute vivante du midi. Voici *le Muletier*, perché sur sa monture, et suivant la route tracée dans les dunes de sable. Plus loin, entourée de belles et grosses poules, une *Jeune Fermière au mas de Soumabre*. Le *mas*, encore un mot du pays et qui en a la teinte locale. Il n'y a que la *Laitière d'Antibes*

Digitized by Google

où l'abus des tons entiers et francs tombe dans une fort désagréable dureté. Le *Temps gris* est une petite perle.

M. Boze est le clair de lune de M. Loubon. Il peint aussi de fort jolies choses. Voyons maintenant M. Simon. Heureux pays que cette Provence où les coiffeurs et les boulangers riment, où les coiffeurs encore font des tableaux, pour ne pas dire qu'ils peignent, ce qui ferait confusion. L'impossible n'existe pas pour ces organisations méridionales qui ne doutent jamais de rien. Que ces *moutons au pâturage* sont donc dolents, et se reposent avec la nonchalance attristée qui leur est propre. Celui-ci appuie mélancoliquement son menton sur l'épaule de son voisin. Un autre s'assoupit avec la placidité du juste après dîner. Un troisième a le nez au vent, il gonfle ses narines, promène ses yeux à demi fermés en flairant la présence d'un étranger. L'*Intérieur d'écurie* n'atteste pas moins l'observation attentive et patiente. Arrêtons-nous un peu devant M. Magy et sa *Forêt de pins*, qui a, comme tous ses tableaux, le tort de n'avoir ni perspective ni profondeur. Tout est sur le même plan.

Les œuvres sculpturales sont rares. La plus importante est une *Béatrix* de M. Fabisch. Nous n'en dirons qu'une chose : c'est que la suave et radieuse création de Dante a trouvé un digne interprète. On ne peut voir sans l'aimer cette douce figure dont les regards sont fixés sur les demeures bien-heureuses. Un vêtement d'une simplicité extrême enveloppe et dessine ce corps délicat et charmant. Certes, on peut bien voir enfin que la beauté plastique peut s'unir au sentiment moral introduit par le Christianisme, sans que l'un de ces deux éléments indispensables à l'art soit sacrifié à l'autre.

Le temps et l'espace nous pressent. Nous sommes obligé de clore notre travail, sans avoir parlé de plusieurs œuvres remarquables à divers titres. Le silence dans lequel nous sommes forcé de les passer n'implique certes pas indifférence ou dédain de notre part. Mais nous devons obéir aux exigences du cadre d'une revue. La place nous manque même pour jeter un rapide coup-d'œil sur la peinture de fleurs, qui exigerait d'ailleurs une spécialité plus compétente que la nôtre.

Et maintenant souhaitons aux artistes, en terminant, d'unir de plus en plus, dans leurs ouvrages, la splendeur intérieure de l'âme à l'harmonie des formes matérielles. C'est de l'équilibre entre ces deux pôles opposés que dépend l'avenir de l'art. Puisse cet avenir lui être favorable ; puissent les jouissances sereines de l'intelligence acquérir une grande influence sur les esprits. Quand les caractères semblent de toutes parts se rapetisser, il est bon de se réfugier dans la contemplation de ce qui ne change pas. Platon l'a dit : ce qui peut donner du prix à cette vie, c'est le spectacle des beautés éternelles.

CLAIR TISSEUR.

Digitized by Google

Variétés.

Malgré l'empressement habituel de la partie lettrée de notre population à se rendre aux séances publiques de l'Académie de Lyon, il était facile de remarquer mardi, 23 janvier, une plus grande affluence que de coutume à la réunion qui avait lieu au Palais Saint-Pierre. Tout le monde regrettait vivement que notre Académie des sciences, belles-lettres et arts fût logée si à l'étroit dans la seconde ville de France. Nous espérons que, grâce aux nouveaux bâtiments qui vont s'élever, et aux réparations qu'on doit faire subir, dit-on, à notre vieux Palais Saint-Pierre, l'Académie aura un emplacement plus vaste et plus commode pour la société qui va l'entendre. Mardi on avait été plus particulièrement attiré par le programme qui promettait un vif et sérieux intérêt ; l'attente, en effet, n'a pas été trompée. M. Comarmond a lu un rapport sur les aqueducs, question de circonstance ; M. Lecoq, un éloge de Grognier, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, savant distingué, littérateur de mérite et membre de notre académie ; M. Bonnet, professeur à l'Hôtel-Dieu, un discours attentivement écouté et vivement applaudi : *De l'influence des lettres et des sciences sur l'éducation.* Dans ces pages profondément pensées et que nous donnons à nos lecteurs, M. Bonnet fait voir que les lettres favorisent bien plus volontiers que les sciences les notions du beau et du bien, et font pénétrer plus avant dans la connaissance de Dieu et de l'homme. On était touché de voir le savant professeur rendre aux lettres un tel hommage. Enfin, M. Durieu a fait un éloge du baron Rambaud, qui a été d'autant plus apprécié qu'on avait craint d'abord que M. Bonnet n'eût captivé toute l'attention de l'assemblée. M. Durieu a fait ressortir avec habileté les services que M. Rambaud avait rendus à la cité, et le public, encore une fois sous le charme, a témoigné largement à l'orateur combien il avait eu de plaisir en l'écoutant. Nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs quelques extraits de ce discours.

— Trois cours de la Faculté des lettres, les cours d'histoire, de littérature française et de philosophie, attirent en ce moment de nombreux auditeurs

Digitized by Google

au Palais Saint-Pierre. M. Dareste traite de l'Italie au moyen-âge, M. Victor de Laprade fait des leçons sur Racine, M. Bouillier achève la morale individuelle et va passer aux principes de la morale sociale. Nous rappelons que le cours d'histoire a lieu le mardi et le vendredi à midi, celui de littérature française le mardi, à une heure et demie, et le mercredi, à onze heures, celui de philosophie le mercredi et le jeudi, à une heure et demie.

— L'exposition des Amis-des-Arts vient de s'enrichir de plusieurs œuvres nouvelles. Outre les tableaux si remarquables de nos peintres de fleurs, dont notre compte-rendu s'est peu occupé, nous signalerons les toiles des demoiselles Wagner et de MM. Fonville, Bayle et Diday.

Si nous n'avons pas eu de tableaux de nos chefs d'école Saint-Jean, Bonnefond et Janmot, ces maîtres sont dignement représentés par quelques-uns de leurs élèves. Ainsi, nous devons à M. Janmot Mlle Elisa Koch, dont le talent vient de se révéler par un beau portrait, celui de sa sœur. C'est là une œuvre faite avec conscience et style. Mlle Wagner continue à suivre la voie de l'illustre maître dont elle se rapproche de plus en plus.

M. Dantan nous a envoyé son modèle en plâtre de la Statue de Lyon. Il n'y manque plus qu'un piédestal et une place publique. Espérons que notre administration lui fournira ces deux choses. Alors que l'artiste aura à couler son œuvre remarquable sous plus d'un rapport, nous lui indiquerons comme retouche la figure, dont la joue trop accentuée s'emmanche mal avec le col. Les plis de la tunique, à partir du genou, pourraient avoir plus de mouvement et d'harmonie. Mais, somme toute, cette statue a un caractère grandiose ; elle contribuera heureusement à orner l'une de nos places.

Quelques fautes d'impression se sont glissées dans l'article de M. Antoine Macé sur l'ouvrage de M. Bouillier. Ainsi nous avons mis Nantes sur les bords de l'Eure, *lisez* l'Erdre, p. 61. — *lisez* aussi Hardouin au lieu de Hardoin, p. 65.—Sans métaphysique au lieu de sans métaphysiques, p. 73.

Aimé Vingtrinier, directeur-gérant.

Digitized by Google

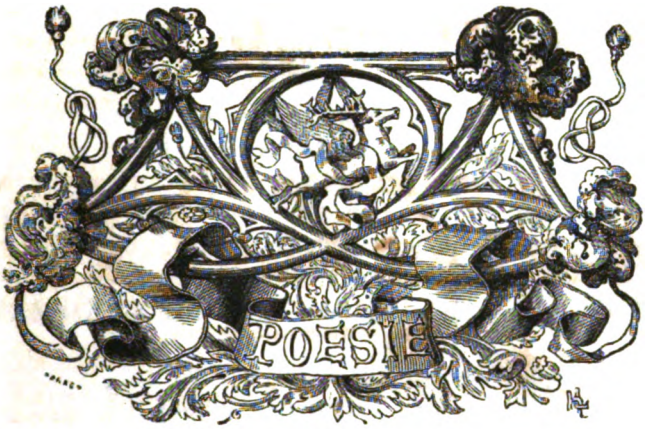

LE VENT DE LA NUIT.[1]

—

Vent de la nuit qui te réveilles
Quand tout s'endort dans le vallon ;
Qui faïs sonner l'heure des veilles
Aux clochettes du vieux donjon ;

Vent inconnu, dont nulle trace
Ne paraît au regard vivant,
Toi, dont l'haleine souffle et passe,
Si fraîche sur mon front brûlant ;

(1) Le 20 janvier de cette année, notre ville perdait une jeune femme aussi distinguée par ses vertus que par le charme de son esprit. Madame Saint-Jean, femme de notre célèbre peintre de fleurs, succombait à la suite d'une longue maladie, et telle avait été sa modestie, elle s'était toujours si soigneusement cachée derrière la gloire de son mari, que parmi les nombreux amis qui l'accompagnèrent à sa dernière demeure, beaucoup ignoraient qu'elle avait cultivé la poésie avec un remarquable talent. Dans les derniers mois de sa vie on l'avait même surprise détruisant un nombre considérable de ces poésies qu'elle n'avait jamais montrées qu'à un petit nombre de personnes, et qui faisaient les délices de son intimité. Nous sommes heureux de pouvoir détacher de son portefeuille une pièce de vers qui fera juger de ce talent si élégant, si facile et si pur.

Digitized by Google

Vent qui grondes dans le silence,
Vent qui ravages dans la nuit,
Qui reviens saisir ta puissance,
Dès que le jour tremble et s'enfuit ;

Vent du tourbillon, qui te joues
Dans l'écume blanche de l'eau ;
Qui pousses la vague, et secoues
La barque, et les mâts du vaisseau ;

Vent du ciel, vent de la tempête,
Dont la course emporte en sifflant
Les derniers accords de la fête,
Le dernier souffle du mourant !

Quand de ta retraite inconnue,
Sauvage et libre tu reviens,
Quand tu pousses la sombre nue,
Qu'elle apporte malheurs ou biens,

C'est toi que j'attends sur la grève ;
J'accorde ma lyre à tes sons,
Et, sur mon front qui se relève,
Passent tes sublimes leçons.

Que je te dois d'heures de charmes,
De fiers pensers, de grands desseins
O vent ! alors que tes alarmes
Brisent le fût des vieux sapins !

Emporte-moi dans ton voyage,
Mesure le monde avec moi ;
Ne suis-je pas, vent de l'orage,
Un souffle de Dieu comme toi !

Caroline Saint-Jean.

Décembre, 1840.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'ANCIENNE IMPRIMERIE DE TRÉVOUX.

Il y a quelques années, M. Alexandre Sirand publia une *Bibliographie générale du département de l'Ain*, précédée d'une notice sur chacune de ses imprimeries. Il était très-difficile, je pourrais même dire impossible, de rendre complet un ouvrage conçu sur un plan aussi vaste, aucune monographie particulière n'étant venue, avant lui, défricher la route et planter des jalons sur ce terrain inexploré. L'imprimerie de Trévoux, qui ne laisse pas de jeter un certain lustre sur cette petite ville, n'y occupe qu'une place bien étroite. Aussi c'est à elle que nous consacrons cet article. Concentrant toutes nos recherches sur un seul point, nous fûmes assez heureux pour rencontrer des documents pleins d'intérêt qui nous permirent de suivre ses révolutions et de connaître à peu près son importance. Peut-être notre bonne fortune ou des communications officieuses nous en feront-elles découvrir encore? Nous ne donnons donc cette notice que comme un essai d'un travail beaucoup plus étendu que nous publierons plus tard.

I. CLAUDE MORILLON.

Le premier document que nous avons pu découvrir concernant l'établissement de l'imprimerie en Dombes est un privilége

Digitized by Google

du 28 décembre 1603, accordé par Henri de Bourbon-Montpensier à Claude Morillon, imprimeur et libraire, natif de Villefranche en Beaujolais. Après avoir prêté serment entre les mains de Nicolas Renaud, conseiller au parlement de Dombes, il fut installé en son office par arrêt de la même cour du 9 février 1605. Ce privilége lui donnait la faculté de s'établir dans toute la souveraineté et d'y vendre et débiter « les livres qu'il y imprimera, pourveu qu'ils ayent esté « duement tous approuvés par les docteurs de l'Eglise et qu'il « n'y ait en iceux chose contraire à la religion catholique, « apostolique et romaine. » Tous les livres que nous connaissons sortis de ses presses sont datés de Lyon. Il prenait le titre d'imprimeur des souverains de Dombes et leurs armes pour marque. Peut-être n'a-t-il pu exercer en Dombes, quoiqu'il en eût obtenu le privilége. C'est ce que nous n'avons pu vérifier.

II. JEAN MOLIN.

En 1670, Jean Molin, imprimeur à Lyon, demanda à s'établir à Trévoux pour y exercer sa profession. Anne-Marie-Louise d'Orléans, toujours disposée à favoriser tout ce qui pouvait contribuer au bien-être de ses sujets et à répandre tout à la fois et la connaissance et le goût des belles-lettres qu'elle-même cultivait avec succès, le lui permit par lettres-patentes données à Dunkerque le 12 mai 1671, enregistrées au Parlement de Dombes, le 16 décembre suivant. Pour faciliter le développement de cet art, elle exempta Molin de toutes charges, et ordonna que tout ce qui émanerait du Parlement fût imprimé à Trévoux. « Enjoignons, « dit-elle aussi, à tous nos sujets de porter et de faire imprimer « en ladite imprimerie toutes autres choses sans réserves, « dont ils auront besoin pour leur usage et intérest. »

Molin et ses ayant droit imprimèrent à Trévoux un assez grand nombre d'ouvrages dont la plupart, malgré les termes formels du privilége, furent publiés sous une fausse rubrique; ce qui fait qu'on n'en trouve que fort peu aujourd'hui datés de cette ville.

Digitized by Google

Les principaux ouvrages imprimés par eux sont : l'*Histoire des Juifs*, de Flavius Josèphe, traduction d'Arnaud d'Andilly, 5 vol. in-12, Trévoux, 1672 ; l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, de Mezeray, 9 vol. in-12, 1674, sous la rubrique d'*Amsterdam* ; les *Réflexions sur les vérités évangéliques contre les passages corrompus par les tarducteurs (sic) de Mons*, par le P. Maximin d'Aix, in-4, Trévoux, 1681 ; le *Monde enchanté de Balthasar Bekker*, 7 vol. in-12, en 1694-1696, sous la rubrique d'*Amsterdam*, etc.

III. PIERRE LE ROUGE.

Le duc du Maine, en vertu de la donation à lui faite par Mademoiselle de Montpensier, le 2 février 1682, entra après sa mort en possession de la Dombes, et transporta, en 1696, à Trévoux le parlement qui, jusque là, avait siégé à Lyon par emprunt de territoire. M. de Montezan, premier président du Parlement, voyant le peu de soin que donnait à l'imprimerie André Molin, successeur de Jean, écrivit à ce sujet à M. de Malézieu, lors chancelier de Dombes. Molin mit en jeu tous les ressorts qu'il put faire jouer pour que la lettre de M. de Montezan restât sans effet. Celui-ci fit ressortir de nouveau tous les avantages dont jouirait la souveraineté avec une imprimerie sérieusement établie, et dit de plus qu'on ne devait avoir aucun égard au privilége de Molin, qui « en avoit fait une fausse parade pour en abuser et « travailler à Lyon comme s'il avoit habité Trévoux (1). » En conséquence, le duc du Maine donna un privilége à Pierre le Rouge, le 20 février 1697, enregistré le 18 juillet suivant.

La teneur de ce privilége lui donnait toutes les garanties désirables pour fonder un établissement prospère. « Luy permet- « tons, dit-il, à l'exclusion de tous autres, d'avoir des presses « et caractères ; d'imprimer, faire imprimer en tel volume, « marge et caractère qu'il avisera bon être, tous bons livres gé- « néralement de quelques sciences, arts libéraux ou mécani-

(1) Arch. de l'Empire, E. 2 6661.

Digitized by Google

« ques qu'ils puissent traiter ; circonstances et dépendances, en « quelque langue, en quelque sorte et manière que ce puisse « être, et de quelques lieux que l'exposant les puisse tirer ; tant « sur les copies imprimées dans le royaume de France ou païs « étrangers, que sur les manuscrits qui pourroient tomber en- « tre les mains de l'exposant ou des siens ; les faire vendre et « débiter dans toute l'étendue de notre souveraineté en vertu « des présentes, sans qu'il soit obligé de nous demander d'au- « tres priviléges et d'obtenir aucune autre permission, et ce, « pendant trente années consécutives à commencer du jour des « présentes. »

Les imprimeurs de Lyon, poussés par Molin, qui leur faisait craindre la concurrence que pourrait leur faire Le Rouge en venant s'établir en Dombes, d'où il était facile de faire écouler en fraude au dehors les ouvrages sortis de ses presses, firent enlever aux barrières les caractères et le papier qu'il conduisait à Trévoux, débauchèrent les ouvriers qu'il avait engagés, battirent et maltraitèrent ceux qui voulurent le suivre. Deux seulement vinrent avec lui, malgré les coups qu'ils avaient reçus et les menaces qu'on leur avait faites « de leur briser et rompre « les jambes s'ils travailloient dans la souveraineté (1). » Le Rouge s'établit dans l'ancien couvent des religieux du tiers-ordre de Saint-François, où il fit poser deux presses.

Les officiers de Lyon refusèrent de faire droit à Le Rouge, qui demandait la restitution de ses marchandises. Le duc du Maine s'en plaignit à M. de Pontchartrain, qui, par son intervention, mit fin à ce différend. Voici la lettre du duc du Maine à M. de Ponchartrain :

« M. de Chamillard m'a témoigné de la part de M. de Pontchartrain qu'il désapprouvoit fort l'insulte qu'on a faite, à Lyon, au directeur de mon imprimerie, et qu'il n'attendoit qu'un plus grand éclaircissement pour luy faire faire raison. Voicy précisément de quoi il s'agit.

« Mon imprimeur ayant acheté six ballots de papier à Lyon,

(1) Arch. de l'Empire, carton K. 1172.

Digitized by Google

et quatre ballots de nouveaux caractères, les faisoit conduire de bonne foy à Trévoux, ne supposant pas que sa condition fust pire que celle des imprimeurs de Genève et d'Avignon qui viennent y en acheter tous les jours. Les sindics des libraires de Lyon, avertis par le fondeur des caractères, arrestèrent violemment aux portes les ballots de mon imprimeur.

« L'intendant de ma souveraineté écrivit à Lyon, et demanda justice de cette violence, dont les magistrats de Lyon ont refusé de lui faire raison.

« Je demande que M. de Pontchartrain prenne la peine de mander à M. l'intendant de Lyon qu'on fasse incessamment raison à mon imprimeur de l'injustice qu'on luy a faite, et qu'il donne ordre, s'il lui plaist, qu'on le laisse à l'avenir jouir paisiblement d'une liberté qu'à peine refuse-t-on aux ennemis de l'état : il est public qu'on achepte tous les jours à Lyon des caractères et des papiers pour l'Espagne. Les imprimeurs d'Avignon, qui sont en grand nombre, ne se pourvoyent point ailleurs, et n'ont jamais esté inquiétés. Je demande qu'on me fasse le même traitement, et qu'il ne soit pas permis à de petits particuliers d'insulter impunément à mon authorité. J'aurois des moyens seurs de les punir, qui certainement seroient approuvés par le roy, et je pourrois aisément leur confisquer à Trévoux plus qu'ils n'ont fait à mon imprimeur. Mais je n'aime pas les voyes de fait, et d'ailleurs je veux devoir la satisfaction qui m'en sera faite à la bonté de ma cause et à l'amitié de M. de Pontchartrain. »

Ceux qui voyaient d'un œil d'envie s'établir à Trévoux une imprimerie, n'en cessèrent pas pour cela leurs menées. Quelques syndics de la librairie de Paris, gagnés par eux, se plaignirent au roi du préjudice que leur causerait une imprimerie libre et à portée de tout contrefaire. Louis XIV voulut s'opposer à son établissement, mais le duc du Maine, son fils, lui présenta, le 10 juin 1697, un mémoire où il combat les objections qu'on lui avait faites, et prouve qu'une telle opposition serait un acte attentatoire au droit de souveraineté dont ses prédécesseurs avaient toujours joui.

Digitized by Google

Le Rouge, fatigué des difficultés et des intrigues incessantes que lui créait la jalousie, céda son privilége à Lambert Gaspariny, avocat au parlement. Ce dernier fit aussitôt commencer une contrefaçon du *Nouveau-Testament*, au préjudice d'André Praslard, libraire à Paris. Averti par un religieux du couvent de Trévoux, Praslard vint à Lyon, et proposa, pour la faire cesser, 1,400 livres à Gaspariny, qui lui en demandait 3,000. Il alla voir aussitôt M. de Montezan, qui, consultant plutôt l'équité que le droit, ordonna à Gaspariny de surseoir à son impression. Gaspariny céda alors son privilége à un nommé Drapier, qui, malgré la défense faite, fit poursuivre l'ouvrage. Emprisonné à la requête de Praslard, il ne sortit que sous le cautionnement de sa femme, et transigea avec Praslard, qui, lui-même, avait été emprisonné pour avoir dit : « Le duc du Maine, pour un « petit bâtard, fait bien claquer son fouet, » et tenu d'autres propos injurieux.

Drapier abandonna son privilége, et l'imprimerie de Trévoux tomba de nouveau.

IV. JEAN BOUDOT.

Jean Boudot, si avantageusement connu dans la librairie, demanda à succéder à Le Rouge. Après constatation faite, par le premier président du Parlement, de l'abandon fait par ledit Le Rouge et ses ayant cause, un privilége général lui fut accordé le 26 juin 1699 pour rétablir l'imprimerie. Ce privilége révoquait celui accordé à ses prédécesseurs, et l'établissait pour être le seul et unique libraire en la souveraineté ; défendait à quiconque d'avoir des presses et caractères d'imprimerie sans son consentement, et punissait tout contrevenant de 10,000 liv. d'amende applicables, savoir : un tiers à l'hôpital de Trévoux, un tiers audit Boudot, et l'autre tiers au dénonciateur. Il ne pouvait imprimer aucun ouvrage de théologie, si le manuscrit n'était revêtu de l'approbation signée du censeur commis à cet effet, et devait donner, comme l'avaient fait ceux qui tenaient l'imprimerie avant lui, un exemplaire de tous les livres qu'il

Digitized by Google

imprimait au prince, au chancelier et à chacun des commissaires de l'imprimerie.

Boudot s'associa aussitôt Etienne Ganeau. Le duc du Maine, pour leur aider à acheter une partie du matériel, et à faire les premiers frais d'établissement, leur avança 6,000 livres.

Suivant conventions faites à Paris, le 11 août 1699, Boudot céda son privilége à Etienne Ganeau, qui en fut mis en possession par arrêt du Parlement de Dombes, le 1er septembre de la même année.

Boudot et ses enfants restèrent titulaires de ce privilége jusqu'en 1707.

V. ETIENNE GANEAU ET COMPAGNIE.

Boudot étant mort, sa femme et ses enfants, ne mettant pas assez de soin à faire valoir leur privilége, en furent déboutés, et Ganeau devint directeur titulaire de l'imprimerie de S. A. S., le 28 août 1707.

Dès cette année, Ganeau s'associa avec plusieurs libraires qui formèrent la compagnie dite de *Trévoux*. Leurs capitaux réunis permirent de donner encore à l'imprimerie une plus grande extension, et facilitèrent l'entreprise d'un nombre considérable d'ouvrages. En 1723, l'ancien couvent des Pères du tiers-ordre de Saint-François était insuffisant pour contenir tout leur matériel et le nombre nécessaire d'ouvriers. Les associés demandèrent au Prince la concession du jardin dépendant du couvent, pour y faire construire, à leurs frais, un vaste édifice en rapport avec leurs vues; ce qui leur fut accordé par lettres données à Sceaux au mois de mai de la même année (1). Une grande partie de ces bâtiments fut démolie depuis, mais il en reste encore assez pour faire juger du tout.

En 1732 et 1733, années qui pouvaient servir de moyenne pour la production de l'imprimerie de Trévoux, sept presses fonctionnaient continuellement. Nous ne savons pas au juste quel était le

(1) Archives de la mairie de Trévoux.

Digitized by Google

nombre d'ouvriers employés. Dans un procès-verbal de visite de M. Cholier de Cibeins pour faire suspendre l'impression du dictionnaire de Bayle, trente personnes qui se trouvaient à cette heure dans l'imprimerie sont mentionnées, savoir: le directeur, nommé Boulay, homme de confiance que laissa Ganeau lorsqu'il quitta Trévoux en 1710, où il résidait depuis 1699; deux correcteurs, dix compositeurs, douze imprimeurs et cinq magasiniers.

La compagnie était composée des libraires suivants: 1° Ganeau; 2° P. F. Emery; 3° Rollin père; 4° Rollin fils; 5° Le Gras; 6° Giffart; 7° Delaulne; 8° Gandouin; 9° Gosselin; 10° Foucault; 11° Clauzier; 12° G. Carelier et 13° Prault fils.

Plus tard, elle compta parmi ses membres Vincent, Desaint; alors l'imprimerie de Trévoux devint véritablement importante. Les associés y trouvant eux-mêmes leur propre intérêt ne négligeaient rien pour la faire fleurir, et souvent, à grands frais, ils faisaient venir de Hollande, d'Allemagne et de Genève, des ouvriers qu'on leur signalait comme très-habiles (1). Plusieurs de ces familles étrangères se fixèrent à Trévoux, que leurs descendants habitent encore. Bientôt, quoique peu d'ouvrages parussent sous son nom, cette imprimerie acquit une réputation méritée, et Brillon nous dit (*Dictionnaire des Arrêts*, p. 91 t. 2) que, de son temps « elle pouvait être considérée comme la rivale de celles de Hollande et le modèle de celles de France. » Les PP. Ménestrier et d'Orival ont fait plusieurs pièces de vers en son honneur.

Elle était activement surveillée par des *commissaires*, qui jouissaient de toute la confiance du Prince. Cette charge, qui n'était qu'honorifique, se cumulait avec les plus grands emplois. Ces commissaires étaient chargés de régler tous les différends qui pouvaient survenir dans l'imprimerie, sans qu'aucune autre intervention pût en connaître, de veiller à ce qu'aucun ouvrage ne s'imprimât sans permission; de recevoir les plaintes et les réclamations du directeur et des associés, et de garantir toujours la libre jouissance des priviléges accordés aux ouvriers imprimeurs.

(1) Arch. de l'Empire. Mémoires dans le carton. *E*. 2788

Digitized by Google

En 1699, M. Cachet de Montezan, premier président du Parlement de Dombes, fut pourvu de cette charge.

En 1707, M. Desrioux de Messimy, premier président et intendant de la souveraineté.

En 1723, M. Bellet de Tavernost, intendant.

En 1732, M. Pierre Cholier, comte de Cibeins, etc., président en la cour des monnaies de Lyon, conseiller d'honneur au Parlement de Dombes et intendant de la souveraineté.

Voici les noms des censeurs de l'imprimerie que nous avons pu recueillir:

Louis Hideux, docteur de Sorbonne, pourvu le 27 juin 1699; l'abbé de Bellegarde, l'abbé Bosquillon, l'abbé Gollais, et Pierre-Nicolas Blondeau qui étaient censeurs en 1700; Pocquelin, Gillet et Pinson, avocats au parlement de Paris, en 1702; Bourret, Pollet, Le Faveroi et Amelot de la Houssaye, en 1704; Geoffroy, de l'académie des sciences, en 1707; Antoine Germain, professeur de droit français à la Faculté de Paris, en 1709; Tournely, pourvu le 14 décembre 1720; Chrysostôme Boursault, le 5 mars 1722; Jacques Brillon, en septembre 1723, et Thierry, en 1733.

Les produits de l'imprimerie de Trévoux sous la compagnie sont trop considérables pour que nous puissions les faire connaître avec détail dans cette notice. Ils demanderaient à eux seuls presque un volume. Des recherches longues et laborieuses nous ont fait découvrir cinq cent quatre ouvrages, et bien certainement ce n'est pas là tout encore. Ces ouvrages représentent un total de 1,485 volumes qui se décomposent ainsi: 37 vol. in-folio, 87 in-4°, 41 in-8° et 1,320 in-12 et plus petit format.

Voici les principaux :

Traité méthodique et abrégé de toutes les mathématiques, par Neuvéglise. *Trévoux*, 1700, 2 vol. in-8.

Mémoire pour l'Histoire des sciences et des beaux-arts, recueillis par l'ordre de S. A. S. Mgr prince souverain de Dombes. A *Trévoux*, ère de janvier 1701 à avril 1731, 355 tomes (1).

(1) Sur la fin du XVIIe siècle, des journaux hérétiques, d'autres plus ou moins

Digitized by Google

Nouveau Testament avec des notes critiques et littéraires, par Richard Simon. *Trévoux*, Ét. Ganeau, 1702, 4 vol. in-8.

Dictionnaire universel de Furetière. *Trévoux*, Étienne Ganeau, 1704, 3 vol. in-fol. — Id., 1721, 5 vol. in-12.

Les autres éditions de 1732, 1743 et 1752 ont été faites à Trévoux et publiées sous le nom de Paris.

Bibliothèque curieuse et instructive de divers ouvrages anciens et modernes de littérature et des arts, par le P. Menestrier. *Trévoux*, 1704, 2 vol. in-12.

orthodoxes, la Société du Temple, c'est-à-dire l'école philosophique des princes de Conty et de Vendôme, sapaient la religion.

Les Jésuites, espérant tourner ce mouvement, demandèrent au duc du Maine la permission d'imprimer à Trévoux un journal littéraire, dans lequel, tout en rendant compte de tous les ouvrages qui s'imprimaient en Europe, ils réfuteraient les fausses doctrines qui y seraient émises, et relèveraient les erreurs soit historiques, soit scientifiques que pourraient commettre les auteurs.

En janvier 1701 parut le premier numéro de ce journal, le premier recueil de critique littéraire qu'ait possédé la France. Jusqu'en 1762, c'est-à-dire jusqu'à leur expulsion, il fut rédigé par les Jésuites. De 1701 à 1731 il fut imprimé à Trévoux; puis à Lyon jusqu'en 1734, et enfin à Paris.

De 1701 à 1762 furent chargés de la rédaction les PP. Cotrou, Ronillé, Tournemine, Merlin, Buffier, Marquier, Le Tellier, Chisse, Germon, Ducerceau, Brumoy, Honguant, d'Orival, Souciet, Bourgeant, Carlevoix, Fontenay, Fleuriac, De la Tour et Berthier.

De 1762 à 1767, le P. Mercier, si connu depuis sous le nom d'abbé de Saint-Léger, de Soissons, fut chargé de la rédaction. De septembre 1764 à octobre 1765, il eut pour coopérateur l'abbé Guyot.

Depuis le mois de juin 1766 jusqu'en 1774, l'abbé Aubert travailla à ce journal. En janvier 1768 il lui donna le titre de *Journal des Beaux-Arts et des Sciences, dédié à Mgr le comte de Saint-Florentin*, etc.

L'abbé Aubert céda son privilége aux anciens auteurs du Journal encyclopédique, les frères Castilhon, de Toulouse, qui le rédigèrent de janvier 1774 à 1778. Ils lui laissèrent le même titre, mais le dédièrent au comte d'Artois.

En 1779, l'abbé Grosier en prit la rédaction et l'intitula : *Journal de littérature, des sciences et des arts.*

Vers 1782 il cessa de paraître.

Digitized by Google

Scriptura sacra in locos communes morum et exemplarum nova ordine distributa. Auctore Antonio de Basinghem. *Trivoltii*, 1705, in-fol.

Éléments de Géométrie de M. le duc de Bourgogne, par M. de Malézieu. *Trévoux*, 1705, in-4°.

Sermons sur les Évangiles de Carême, etc., par Massillon. *Trévoux*, Étienne Ganeau, 1705. — Il y encore à Trévoux deux autres éditions du même ouvrage et de la même année; l'une en 4 vol. et l'autre en 5 vol. in-12; une autre en 4 vol. in-12 en 1706; trois autres en 1708, et plusieurs autres encore dans les années suivantes.

Bibliothèque critique ou Recueil de diverses pièces critiques, dont la plupart ne sont point imprimées ou ne se trouvent que très-difficilement, publiée avec des notes par M. de Sainjoie, Richard Simon. *Amsterdam* (*Trévoux*), 1708 et 1714, 4 vol. in-12.

Le Nouveau Mercure, dédié à S. A. S. Mgr le Prince de Dombes. A *Trévoux*, etc., de janvier 1708 jusqu'à mars 1709, et depuis janvier 1711 jusqu'à mai, 8 vol. in-42 (1).

(1) « Ce journal est rare, il a été inconnu à Struve et à l'auteur de la notice latine des journaux qui est à la tête du 1er tome du Polyhistor de Morhoff. L'abbé de Claustre en a parlé comme d'un livre qu'il connaissait peu et qu'il n'avait sensément pas vu. » (*Nyon, dans le catalogue de la Vallière*, tom. III, p. 350, n° 11,146).

« Le Mercure de Trévoux commença à paraître pour la première fois au mois de janvier 1703. On espéra qu'il serait continué exactement, mais comme dans la distribution qui fut faite des matières, chacun ne travaillait pas également, de son côté l'imprimeur attendait longtemps après les auteurs, et se trouva même obligé dans la suite de mettre plusieurs mois ensemble : les nouveaux eurent le temps de vieillir et le public de se rebuter. — Le Mercure tomba au mois d'avril 1709; après une interruption de dix-huit mois, il s'est formé une société qui a entrepris de le rétablir et de le donner au public régulièrement tous les mois. (*Mercure de Trévoux*, janvier 1711, pages 8 et 9).

Ce Mercure avait été fondé par Nabal et Piganiol. Son plan est à peu près celui du Mercure rédigé par Du Fresny; mais il fit ce que n'avait pas osé tenter ce dernier, c'est-à-dire qu'il donna la critique des pièces de théâtre. Il peut encore être consulté avec fruit.

Digitized by Google

Le droit de la Nature et des gens, etc., produit du latin du baron de Puffendorf avec des notes par J. Barbeysac. *Amsterdam* (*Trévoux*), 1712, 2 vol. in-4°.

Histoire des deux Triumvirats, etc., par Lavrey. *Amsterdam* (*Trévoux*), 1715, 4 vol. in-12. — Cet ouvrage a été réimprimé sous sa véritable rubrique à Trévoux en 1741.

Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne, à l'occasion de la comète qui parut au mois de décembre 1680, par Bayle, 5e édition. *Rotterdam* (*Trévoux*), 1721, 4 vol. in-12.

Mémoires de Brantôme, etc. *Leyde* (*Trévoux*), 1722, 10 vol. in-12.

Les œuvres d'Estienne Pasquier, etc. *Amsterdam* (*Trévoux*), 1723, 2 vol. in-fol.

Mémoires de Villeroy, 7 vol. in-12. *Amsterdam* (*Trévoux*), 1723.

Histoire des Révolutions d'Angleterre du P. Joseph d'Orléans. *Paris* (*Trévoux*), 1724, 4 vol. in-12.

Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres, la vie des architectes, etc., par Félicien. A *Trévoux*, de l'imprimerie de S. A. S., 6 vol. in-12, fig.

Mémoires de Sully. *Amsterdam* (*Trévoux*), 12 vol. in-12.

Essais de Michel de Montaigne. *Paris* (*Trévoux*), 1725, 3 vol. in-4°.

Histoire d'Angleterre, etc., par Paul de Rapin-Thoyras. *La Haye* (*Trévoux*), 1725 et années suivantes, 15 vol. in-4°.

Histoire des dernières révolutions d'Angleterre, par Burnet. *La Haye* (*Trévoux*), 1727, 7 vol. in-12.

Le Droit de la Guerre et de la Paix, par Hugues Grotius, traduit par Jean Barbeyrac. *Amsterdam* (*Trévoux*), 1729, 2 v. in-4°.

Dictionnaire critique de Bayle. *La Haye* (*Trévoux* et *Paris*), 1734, 5 vol. in-fol.

Intérêts présents des Puissances de l'Europe, fondés sur les Traités, etc., par J. Rousset. *La Haye* (*Trévoux*), 1734 et suivantes, 17 vol. in-12.

Œuvres diverses de Bayle. *La Haye* (*Trévoux*), 1737, 4 v. in-folio.

Digitized by Google

État de la France, par le comte de Boullainvilliers. *Londres* (*Trévoux*), 1737, 6 vol. in-12.

Lettres et Mémoires de Mme Dunoyer. *Londres* (*Trévoux*), 1739, 6 vol. in-12.

Le Spectateur ou le Socrate moderne, traduit de l'anglais, d'Addison et Steele. *Amsterdam* (*Trévoux*), 1741, 6 vol. in-12.

Recueil de pièces choisies, tant en prose qu'en vers, contenant les œuvres de La Suze et de Pellisson, etc. *Trévoux*, 1741, 5 vol. in-12.

Histoire du royaume de Naples, traduit de l'italien, de P. Giannone. *La Haye* (*Trévoux*), 1742, 4 vol. in-4o.

Histoire des aventuriers, flibustiers qui se sont signalés dans les Indes, etc., par Alexandre-Olivier Œxmelin. *Trévoux*, 1744, 4 vol. in-12, fig.

Mémoires de Mlle de Montpensier. *Amsterdam* (*Trévoux*), 1746, 8 vol. in-12.

Histoire d'Angleterre depuis l'établissement des Romains dans la Grande-Bretagne, etc., par Paul de Rapin-Thoyras. *La Haye* (*Trévoux*), 1749, 16 vol. in-4o.

Histoire de Louis XIII, contenant les choses les plus remarquables arrivées en France et en Europe depuis la minorité de ce prince jusqu'à la mort de Villeroy, etc., par Michel Levassor. *Amsterdam* (*Trévoux*), 1757, 7 vol. in-4o.

On est étonné et avec raison de voir, parmi les quelques ouvrages que nous venons de citer, un si grand nombre d'imprimés sous une fausse rubrique. La contrefaçon était une nécessité pour l'imprimerie de Trévoux, et même la condition essentielle de son existence. Le privilége accordé par le duc du Maine pour l'impression d'un livre n'avait réellement de vigueur que dans sa souveraineté, et était en quelque sorte illusoire en France; la Dombes, à cette époque, était considérée comme étrangère au royaume. Si donc un ouvrage édité à Trévoux avait de la vogue, il était impunément réimprimé soit à Lyon, à Paris ou ailleurs. Agir de retour était chose facile, mais des plaintes, que guettait la jalousie pour les envenimer encore, s'élevaient

Digitized by Google

de toutes parts, et le Prince, trop faible souverain en Dombes, n'osait invoquer le droit de représailles. Il fallut bientôt chercher d'autres ressources.

De tout temps l'industrie principale de la Hollande fut de contrefaire les meilleurs livres imprimés en France; leur débit à l'étranger et leur introduction frauduleuse dans le royaume causaient un préjudice à la librairie. Par contre, soit clandestinement, soit par privilége tacite, on réimprimait leurs bons ouvrages à Paris, à Lyon, à Rouen, etc.; la police fermait les yeux, et la vente en était tolérée.

La Compagnie des libraires de Trévoux, surtout depuis 1708, se mit à exploiter sur la plus vaste échelle presque exclusivement ce genre de contrefaçon. La beauté du papier et du caractère, et la netteté de l'exécution typographique firent presque toujours préférer la contrefaçon à l'édition originale, et la compagnie se vit souvent dans la nécessité de réimprimer le même ouvrage plusieurs fois dans la même année, ou pendant plusieurs années consécutives. Les libraires de la Haye et d'Amsterdam se plaignaient du préjudice au duc du Maine (1), qui apostillait ainsi leur requête : « Renvoyée à Monsieur de Torpanne ; je ne connais nul-« lement cet homme ; je ne sais pas ce qu'il veut dire. » Le chancelier chargeait alors un des sociétaires de leur répondre, qui s'en acquittait par de justes et virulents reproches. Les Hollandais décriaient alors les éditions dans leurs journaux littéraires. Mais le public était juge.

Un œil exercé reconnaît facilement les éditions de Trévoux, surtout celles postérieures à 1732, au caractère qui sortait de la fonderie établie en Dombes, en 1731, par Christophe Moucherel. La plupart des in-12 édités sous une des fausses rubriques de Hollande ou d'Allemagne portent dans le titre une sphère sur bois, beaucoup plus grossièrement faite et bien différente de celles employées par les libraires de ces deux pays. Ne pouvant assez exactement la décrire, nous en donnons à la fin de notre article un dessin fidèle. C'est une marque certaine pour reconnaître les produits des presses trévoltiennes.

(1) Archives de l'Empire, carton E, n° 2788.

Digitized by Google

Les in-folio et les in-4° sont reconnaissables par la capitale initiale des chapitres. Elle est en blanc dans un carré haché selon l'azur du blason et semé de fleurs de lis. La lettre broche sur le tout.

Il ne faut pas considérer comme contrefaits les ouvrages imprimés à Trévoux sous le nom de Paris. Les associés, pour se mettre à l'abri de la contrefaçon, surtout depuis celle qui fut faite à Nancy du dictionnaire de Furetière, prenaient un privilége du roi pour l'impression du livre qu'ils éditaient à Trévoux, et, comme il aurait été irrationnel de le dater d'une ville qui ne faisait pas partie du royaume, ils le publiaient sous le nom de Paris.

Sous le duc du Maine et Louis-Auguste II, son fils aîné, l'imprimerie de Trévoux s'accrut de plus en plus. Depuis l'avénement du comte d'Eu, elle déclinait de jour en jour, et à la réunion de la Dombes à la France (août 1762), perdant tout à la fois et ses priviléges particuliers et l'appui d'une protection spéciale, elle tomba tout à fait, et la modeste imprimerie qui la remplaça prit le nom d'*Imprimerie du Roi*.

M.-C. GUIGUE.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE BARON RAMBAUD

ANCIEN PROCUREUR GÉNÉRAL, ANCIEN MAIRE DE LYON.

(Extrait du discours de réception à l'Académie de Lyon prononcé par M. Durieu, Président à la Cour impériale (1).

. . . . . .

. . . . . .

Pierre-Thomas Rambaud naquit à Lyon le 14 mars 1754, d'une famille noble dont l'origine lyonnaise remonte à plusieurs siècles.

Plusieurs de ses aïeux participèrent, à diverses époques et sous divers titres, à l'administration municipale de la Cité. L'un d'eux, conseiller de ville en 1507, assista en cette qualité à l'entrée du roi Louis XII dans les murs de Lyon; un autre, échevin en 1657, portait le titre de l'un des cent gen-

(1) Nous devons à l'obligeance du secrétaire de l'Académie de Lyon, M. Fraisse, ces extraits du discours que M. Durieu a lu à la séance publique du 23 janvier 1855. Le discours entier se trouve dans les Mémoires de l'Académie. Nous regrettons de ne pouvoir en donner que des fragments, tout en étant reconnaissant de la part qui nous a été faite.

Note du directeur de la Revue.

Digitized by Google

tilshommes de la chambre du roi. Depuis, plusieurs parvinrent encore à l'échevinage, et l'on sait que cette fonction municipale, à laquelle on arrivait qu'en passant par l'administration des hôpitaux, conférait la noblesse à ceux qui n'en étaient pas déjà revêtus.

Le jeune Rambaud fit ses études au collége des Oratoriens de Lyon. Ses succès y furent remarqués ; ils le furent surtout dans une circonstance particulière que M. Rambaud aimait à se rappeler, et dont sa famille a pieusement gardé le souvenir. Les meilleurs élèves du collége avaient formé entre eux une conférence littéraire, une sorte d'académie au petit pied, destinée à servir de champ clos à d'innocentes rivalités littéraires. L'archevêque de Lyon, M. de Montazet, dont la sollicitude pastorale veillait sur l'éducation publique, se saisit de cet instrument d'émulation, et, pour en doubler l'énergie, décora les membres du jeune aréopage d'une distinction flateuse, du droit de porter à la boutonnière un ruban violet. Il fit plus; il vint plusieurs fois lui-même honorer et encourager de sa présence ces jeux littéraires. Dans l'une de ces visites solennelles, le jeune Rambaud sut mêler à sa composition des allusions si ingénieuses, des louanges si délicates à l'adresse de l'illustre visiteur, que celui-ci, frappé de la finesse de ce talent naissant, fixa sur le jeune orateur un intérêt et une bienveillance qui, depuis, ne se démentirent jamais. Cette haute bienveillance du prélat suivit l'élève hors du collége ; elle l'accompagna dans ses débuts dans le monde, et fut l'heureuse étoile qui présida à son entrée dans la carrière.

M. Rambaud, que sa famille destinait à la magistrature, après avoir achevé à Paris ses études de droit, revint à Lyon avec le titre d'avocat, et se livra à la plaidoirie, soit au tribunal de la Sénéchaussée, soit à celui de la Conservation.

Ses succès oratoires se trouvent constatés par un témoignage authentique que j'ai hâte de rappeler ici, parce qu'il se rat-

Digitized by Google

tache à l'une de ces vieilles traditions lyonnaises auxquelles nos pères gardaient un culte si fidèle, et dont le souvenir a droit au moins à notre pieux intérêt.

Il était, à Lyon, d'usage immémorial qu'à chaque renouvellement partiel de l'échevinage, le jour de la Saint-Thomas, la municipalité choisît au barreau, parmi les jeunes avocats, un orateur chargé d'inaugurer par un discours l'installation des deux nouveaux échevins. L'orateur, amené à l'Hôtel-de-Ville au milieu d'un pompeux appareil, y prononçait solennellement sa harangue, en présence des autorités et de tous les notables de la ville. Ce jour-là tous les honneurs étaient pour lui ; à lui était réservée la première place dans le festin splendide qui suivait la cérémonie ; à lui était attribué le droit insigne de donner le mot du guet à la milice municipale ; à lui appartenait le privilége de choisir le spectacle du jour, et d'y assister en trônant dans la loge du prévot des marchands. En un mot, Messieurs, rien ne manquait à tant d'honneurs si ce n'est la durée; car le même soleil qui en avait vu le commencement, en éclairait la fin ; comme si la sagesse de nos pères eût voulu enseigner à une jeunesse irréfléchie, par une leçon vivante, ce que sont dans leur instabilité les honneurs de cette vie et les grandeurs de ce monde.

M. Rambaud, malgré son extrême jeunesse, fut l'orateur choisi. Les applaudissements ne lui manquèrent pas ; et il put s'enivrer, pendant une journée entière, des apparences de ce pouvoir et de ces honneurs dont il devait un jour posséder la réalité.

La municipalité, pour donner au jeune orateur un témoignage public de sa haute satisfaction, lui fit présent, au nom de la cité, d'une montre d'or. Ce fut le premier titre d'honneur qu'il reçut de sa ville natale, le premier lien d'estime d'une part, de gratitude de l'autre, qui s'établit entre elle et lui. Aucun témoignage jamais ne le flatta davantage ; il se

Digitized by Google

plaisait à le rappeler pendant le cours de sa vie ; il y retrouvait les délicieux souvenirs de sa jeunesse, de ses premiers succès de ses naissantes espérances; douces et vives impressions du jeune âge, dont le tableau charme encore la vieillesse.

C'est vers ce temps que M. Rambaud, âgé de vingt-un ans, fut pourvu, aux frais de sa famille, d'une charge d'avocat du roi à la Sénéchaussée et siége présidial de Lyon, l'un des quatre présidiaux de France, dont les membres avaient le droit de porter la robe rouge. Dès-lors, ses devoirs se partagèrent entre les devoirs de sa fonction et la culture des belles-lettres, entre les études sérieuses et les délassements de la société.

A cette époque, M. de Montazet, homme de goût autant que prélat éminent, réunissait autour de lui, sous les beaux ombrages de son château d'Oullins, une société intime et choisie ; il y admit son jeune protégé. Ce fut au sein de cette réunion d'élite, dont les lettres, les arts, les doctes causeries occupaient et charmaient les loisirs, ce fut dans cette société élégante, où florissait une politesse exquise, mélange aimable de simplicité et de noblesse, où régnait une liberté piquante et pleine d'abandon, que la présence du prélat tempérait, mais n'enchaînait pas ; ce fut, dis-je, à cette école, dont on ne retrouverait pas aujourd'hui le modèle, que le jeune magistrat forma sa vie à ces habitudes d'urbanité, à ce tact délicat, qui constituent l'homme du monde, et dont M. Rambaud porta jusqu'à la fin de sa vie le cachet inimitable.

. . . . . .

Au mois de décembre 1791, de vénérables prêtres, au nombre de sept, étaient détenus au château de Pierre-Scise. Traduits au tribunal correctionnel, ils furent condamnés. Aussitôt ils interjetèrent appel au tribunal du district où M. Rambaud exerçait les fonctions du ministère public. Les prévenus avaient pour défenseur M. Ravez, qui était

Digitized by Google

alors simple avocat, et qui, depuis, présida avec tant d'éclat nos assemblées délibérantes. La cause fut portée aux audiences des 6 et 15 décembre 1791; elle agitait violemment les passions populaires, et Châlier avait pris soin de remplir le prétoire de ses affidés. M. Rambaud prit la parole, et dans un discours énergique, qui nous a été conservé pour l'honneur de la magistrature, il consacra hautement sa parole non à l'accusation, mais à la défense des prévenus. Il soutint que les faits qu'on leur imputait n'étaient prohibés par aucune loi; il fit plus, il eut le courage d'attaquer Châlier lui-même, en signalant, comme une violation de domicile, l'introduction des officiers municipaux dans l'intérieur des familles. L'auditoire rugissait de fureur; les menaces de mort, les cris *à la lanterne l'orateur*! l'interrompaient à chaque mot; ils purent couvrir sa parole, ils ne purent atteindre son courage. Il acheva sa tâche, et sa fermeté resta égale à son devoir. Le lendemain la presse vomit contre lui d'épouvantables menaces; loin de s'émouvoir, le jeune magistrat y répondit par un généreux défi; il publia son discours. Pour faire de ces actes une juste appréciation, il ne faut pas oublier l'époque où ils s'accomplissaient, c'était quelques jours après le meurtre de M. Guillin-Dumontet, et les scènes de cannibales qui en avaient été l'épouvantable suite.

Les nobles efforts du jeune magistrat furent couronnés d'un succès complet; les sept prévenus furent acquittés, et, trois semaines après, sur la plainte d'un citoyen en violation de domicile, Châlier fut suspendu de ses fonctions municipales par le directoire de département.

. . . . . .

Fort de sa conscience, M. Rambaud, après le siége, était resté à Lyon. Traqué par les satellites de la terreur, il parvint à sauver sa vie en s'échappant à l'aide d'un déguisement. Il revêtit un habit militaire, et, muni d'un certificat de sortie

Digitized by Google

d'hôpital, il se fit passer pour un soldat convalescent qui allait aux frontières rejoindre son drapeau. A tout moment il voyait quelques-uns de ses compagnons de fuite, reconnus, arrêtés et conduits à Lyon, c'est-à-dire à la mort. Les angoisses de ce terrible voyage se renouvelaient à chaque pas, à chaque station, à chaque village. Enfin, après de mortelles péripéties, M. Rambaud atteignit la frontière suisse.

Il se fixa près de Lauzanne, où il fut bientôt rejoint par Mme Rambaud qui, emmenant avec elle ses deux enfants en bas âge, accompagnée d'une seule servante, avait osé exécuter à pied ce dangereux voyage.

M. Rambaud demanda le pain de l'exil à quelques travaux de teneur de livres ; Mme Rambaud, de son côté, employa son temps à des ouvrages d'aiguille, faisant de la broderie et gagnant quinze sous par jour. Malgré ces précieux suppléments, le petit pécule apporté de Lyon par M. Rambaud, allait s'épuisant chaque jour. A peine lui restait-il quelques pièces d'or, quand la chûte de Robespierre vint combler tous ses vœux, en lui rouvrant le chemin de la France.

Il revint à Lyon; il n'y trouva que de douloureuses impressions, ses amis morts, des décombres partout accumulées, une grande cité expirante sous l'étreinte de la folie et du crime.

M. Rambaud fut rétabli dans ses fonctions du ministère public.

Bientôt après, il fut mandé par la Convention, avec quelques autres Lyonnais notables, pour rendre compte de l'état de la cité. Introduit à la barre de la Convention, forcé d'improviser un discours devant cette assemblée redoutable et ombrageuse, il sut se tirer de cette périlleuse tâche à la satisfaction commune et de l'assemblée et de ses compatriotes.

M. Rambaud n'était pas encore revenu de Paris quand il fut élu à Lyon, par ses concitoyens, membre du conseil des Cinq-Cents.

Digitized by Google

Une nouvelle carrière s'ouvrait devant lui : il y entra résolument. Animé de l'esprit du bien public, dévoué surtout aux intérêts lyonnais, il sut bientôt conquérir dans la nouvelle assemblée, la place qui lui appartenait.

. . . . . .

M. Rambaud, avec ce qu'il y avait alors de plus illustre en France, n'avait point hésité à prêter son concours au gouvernement glorieux qui venait de balayer nos décombres, de relever nos temples, de restaurer l'autorité, de rappeler les émigrés, d'inaugurer la concorde. Il ne refusa point son admiration au grand homme qui étonnait et dominait le monde. Il eut l'honneur d'en être personnellement connu, et subit, comme tant d'autres, l'ascendant de son génie et de sa parole. Il le servit fidèlement et loyalement, et, en lui consacrant ses services, c'était toujours au pays qu'il entendait reporter son dévoûment.

Devenu procureur-général impérial, puis baron de l'empire, M. Rambaud fut en même temps membre de l'Académie de Lyon, membre du conseil général de département, président du conseil d'administration des hôpitaux.

Après nos revers militaires, quand la Restauration fut inaugurée en France, elle ne trouva en M. Rambaud aucune prévention hostile. Elle lui apparut comme une arche de salut au milieu des désastres de la patrie ; elle avait eu les premières affections de sa jeunesse ; il s'y rattachait, d'ailleurs, par les sympathies politiques de sa famille.

Cependant le nouveau gouvernement ne crut pas devoir rechercher son concours ; il lui retira même les fonctions de procureur-général. Je ne sais si une telle mesure était dans les nécessités du moment ; mais elle priva la magistrature d'un des ses membres les plus éminents.

Ce qu'il faut surtout louer dans les hommes publics, c'est la modération unie à la fermeté; la modération qui rallie les

Digitized by Google

volontés incertaines; la fermeté qui décourage les volontés ennemies. Or, le baron Rambaud était le type vivant de l'une et de l'autre de ces vertus; la modération était le fonds même de son caractère; la fermeté, il en avait donné des preuves jusque sous les poignards révolutionnaires.

Rendu à la vie privée, le baron Rambaud n'eut pas longtemps à en jouir. Le gouvernement ne tarda pas à comprendre le prix des services dont il s'était privé; il offrit au baron Rambaud la mairie de Lyon.

On était alors en 1818. Les troupes alliées venaient de quitter le sol de la France, en y laissant les traces profondes de leur passage. Les maux de la disette s'étaient joints à ceux de l'invasion.. La patrie souffrait tout entière, mais nulle part ses malheurs ne sévissaient aussi cruellement qu'à Lyon.

Sous le rapport moral, les troubles politiques de 1816 et de 1817 encore palpitants, les esprits exaspérés par les sanglantes catastrophes qui en avaient été la suite, les populations profondément déchirées par les dissensions de partis; sous le rapport matériel, les finances de la ville épuisées par les contributions militaires, notre commerce anéanti par la guerre intérieure, notre grande industrie péniblement occupée à se relever de sa chute; en un mot, les désastres du passé à réparer, les passions du moment à contenir, la prospérité de l'avenir à préparer, tel était l'état des choses à Lyon, quand le gouvernement du roi appela le baron Rambaud à l'administration de cette grande cité.

Il refusa d'abord. Il refusa, soit que sa modestie s'effrayât d'un fardeau que les circonstances rendaient si lourd, soit que la rigueur qui l'avait accueilli d'abord, l'eût mal disposé au concours qu'on lui demandait aujourd'hui. L'insistance ministérielle augmenta, à mesure que les refus persistaient. Enfin arriva une dernière dépêche de M. Lainé. Le ministre

Digitized by Google

cette fois, faisant directement intervenir le nom du roi, alléguait sa volonté personnelle. Il fallut obéir. M. Rambaud prit les rênes de l'administration municipale.

Par sa position de famille, par les grands emplois dont il avait été revêtu, par son mérite propre, le nouveau maire se trouvait personnellement au niveau de ses hautes fonctions. Par la modération connue de ses opinions, l'aménité conciliante de ses manières et de son langage, nul n'était plus propre que lui à calmer l'ardeur des dissensions de partis. Enfin, par son habitude des affaires, son activité et sa capacité, il pouvait mieux que tout autre lutter contre les difficultés administratives et financières que le malheur des temps avait accumulées à Lyon. M. Rambaud se dévoua courageusement à ce grand œuvre.

Nous n'avons pas la prétention, Messieurs, de retracer ici tous les actes d'une administration de huit années : qu'il suffise de rappeler que c'est le baron Rambaud qui a commencé pour l'embellissement de notre ville, cette série de travaux qu'une administration habile et hardie poursuit aujourd'hui sur une si grande échelle, au milieu des témoignages de satisfaction et de reconnaissance publiques. La place des Célestins débarrassée de ses ignobles masures ; la place de Bellecour décorée d'une statue équestre, chef-d'œuvre d'une main lyonnaise ; les défilés St-Côme convertis en une place publique; la rue de la Pêcherie, cet infect cloaque, devenu un quai magnifique ; telles furent une partie des œuvres préparées ou accomplies par les soins du nouveau maire.

Ce fut son habile persévérance qui obtint de la liste civile la cession de la presqu'île Perrache, le plus grand bienfait, sans contredit, dont l'administration du baron Rambaud ait doté sa ville natale. Ce fut lui qui, le premier, adopta le projet d'élever les eaux du Rhône pour les distribuer sur toute la surface de la ville, ouvrage gigantesque auquel,

Digitized by Google

après bien des années perdues, on s'est cru obligé de revenir. Mais ce qui recommande surtout l'administration du baron Rambaud, ce sont les améliorations morales et administratives qu'il sut réaliser, la comptabilité simplifiée au sein des finances municipales, les rouages du pouvoir perfectionnés, une caisse préparée pour les retraites, une autre pour les épargnes, une foule d'établissements d'utilité publique protégés et soutenus.

Ce fut sa sagesse qui dicta, en grande partie, cette multitude d'arrêtés municipaux sur la police, sur la voirie, sur l'octroi, qui, à quelques changements près, constituent encore aujourd'hui notre charte municipale.

Enfin, Messieurs, permettez-moi de vous le rappeler, ce fut sa justice qui vous fit restituer la bibliothèque Adamoly ; ce fut encore lui, ce fut sa haute bienveillance qui ouvrit à l'Académie les portes du palais Saint-Pierre, et c'est par lui, Messieurs, que nous siégeons dans cette enceinte.

Tout en veillant aux intérêts matériels de la cité, le baron Rambaud ne négligea jamais ses droits honorifiques. Une ordonnance obtenue par lui du roi Louis XVIII, restitua à la ville de Lyon ses antiques armoiries, en y ajoutant le droit de placer une épée nue dans la patte dextre du lion. Il appartenait sans doute à celui qui avait donné le signal du siége, de recueillir au nom de la ville, le titre d'honneur destiné à en perpétuer la mémoire.

. . . . . .

L'administration de M. Rambaud ne fut pourtant pas exempte de nuages : il fut plus d'une fois en butte aux oppositions de ceux dont il ne partageait pas les idées, ou dont il ne servait pas les desseins. Jamais elle n'eurent le pouvoir ni de le détourner de son but, ni de lasser sa constance. Nommé maire en 1818, réélu en 1822, il conserva ses fonctions jusqu'en 1826, époque légale de leur expiration.

Digitized by Google

Il avait alors 72 ans ; il éprouvait le besoin du repos. Cinquante années de son existence avaient été consacrées aux affaires publiques ; il avait acquis désormais le droit de vivre pour lui.

M. Rambaud emporta dans sa retraite toutes ses facultés intactes. Il n'avait rien perdu, dans sa verte vieillesse, ni des grâces de son esprit, ni de l'aménité de son caractère. Une expérience demi-séculaire qui avait touché à tous les événements de la révolution, une carrière publique qui l'avait rapproché de tous les grands personnages du temps, et, joints à cela, un esprit naturellement aimable, une philosophie douce et gaie, donnaient à sa conversation un caractère particulier, plein tout à la fois de charme et d'instruction. Retiré au milieu des tendres affections de sa famille, au sein des belles-lettres pour qui il avait gardé toute sa sensibilité, et qui charmaient sa retraite ; entouré des honorables souvenirs de son passé, de l'estime de ses concitoyens et des respects du public, notre compatriote rappelait involontairement le noble vieillard dont Cicéron a fait le portrait dans l'un de ses traités immortels.

M. Rambaud jouit pendant dix-neuf ans de cette vie intime et douce ; il fut le premier à en pressentir la fin. Il venait de passer les beaux jours de l'automne, avec sa famille, à Vourles, dans une campagne qu'il affectionnait surtout : le moment du retour à la ville était venu, on allait partir ; la voiture qui devait ramener M. Rambaud et ses enfants attendait dans la cour, il allait y monter ; tout-à-coup il ordonne de suspendre le départ, remonte dans son appartement, s'en fait rouvrir les portes : *il veut*, dit-il, *jouir une dernière fois de ce beau paysage qu'il a tant aimé!* Après un moment de contemplation muette et solennelle, il s'arrache à ce spectacle, et rejoint sa famille. Ce funèbre pressentiment ne le trompait pas; à peine revenu à Lyon, sa santé s'altéra ; bientôt ses forces

Digitized by Google

défaillirent ; il mourut le 20 février 1845, au milieu de ses enfants, dans la 91e année de son âge.

La religion, dont il avait jadis protégé les ministres, l'entoura de ses consolations. La cité pleura en lui le plus dévoué de ses enfants.

Le baron Rambaud fut surtout Lyonnais. Citoyen, soldat, magistrat, législateur, administrateur, il n'est pas une seule action de sa vie publique qu'il n'ait rapportée à sa ville natale.

La ville de Lyon ne fut point ingrate : elle lui décerna des témoignages publics de reconnaissance. Elle voulut que l'un de ses plus beaux cours, établi sur le sol que son zèle administratif avait conquis, portât son nom et le consacrât à la postérité. Elle voulut encore que son buste, sculpté en marbre par un ciseau lyonnais, et exposé dans le palais des Arts, immortalisât les traits de sa figure. Ainsi, un témoignage de sympathie municipale avait inauguré le commencement de sa carrière, un témoignage de reconnaissance publique en marquait la fin. Des 70 années qui s'étaient écoulées depuis la montre d'or offerte au jeune orateur, jusqu'au buste de marbre décerné au vénérable magistrat, il n'en est pas une qui n'ait été consacrée à des devoirs publics. La magistrature et l'administration se sont partagé cette longue vie ; mais la magistrature a gardé du baron Rambaud plus que le souvenir ; elle est heureuse de voir refleurir dans son sein son nom, ses vertus, sa modestie : pour elle le baron Rambaud n'est pas mort tout entier.

Digitized by Google

Philosophie.

—

DES ORIGINES DU DEVOIR

A PROPOS

DU LIVRE DU DEVOIR DE M. JULES SIMON.

I.

Pour juger de l'universalité de ce mobile qui s'appelle le devoir, il ne faut pas considérer seulement les vertus glorieuses qui brillent au sommet de la société ; il est plus juste de descendre dans la profondeur de la foule et d'y chercher ces dévoûments modestes qui y pullulent et qui sont la base de l'humanité morale.

Vous avez porté votre attention sur le fait qui est le plus général parmi les hommes, et en même temps celui qui est particulier à notre espèce, le travail. Que, sous le souffle de l'esprit chrétien (c'est notre espérance à tous), le travail se dépouille de plus en plus de ce qu'il a encore de quasi-servile dans sa forme, d'excessif dans son exercice et d'insuffisant dans son but; qu'il se revête d'un caractère plus marqué de science, de dignité et de respect pour la vie, l'intelligence et les forces de l'homme, il n'en est pas moins vrai qu'il sera toujours, aujourd'hui comme dans tous les avenirs réalisables, un acte comportant sacrifice, dévoûment, entente et accomplissement du devoir. Vous vous êtes demandé ce qui avait pu amener ces êtres libres, les hommes, à accepter une telle condition. Est-ce que la nature ne les invite pas au repos

Digitized by Google

avec les mêmes instincts que tous les êtres organisés et sensibles que nous voyons se jouer dans les bois et dans les eaux? Pourquoi l'homme est-il le seul qui, combattant son penchant, se condamne à la douleur du travail? Il faut dire l'homme, et non pas quelques hommes, ni la plus nombreuse partie des hommes; car vous l'avez bien remarqué, cet état de combat contre nous-mêmes, cette fatigue de nos facultés physiques ou intellectuelles, c'est l'exercice habituel de l'activité humaine. L'exception restreinte et monstrueuse, c'est la très-petite minorité qui condamne ses facultés à l'inertie ou qui n'en met l'usage qu'au service du caprice ou de la passion sans règle.

On dira, du moins pour le grand nombre, que c'est la nécessité qui le contraint, mais, y eût-il nécessité, ce serait déjà une remarquable élévation que de la reconnaître. L'homme seul a la prévoyance, et seul aussi il a la patience, il sait souffrir volontairement un mal présent, en vue d'un bien à venir. Cette semence qu'il confie laborieusement à la terre, il aurait pu la dévorer pour assouvir sa faim d'un jour.

Il faut que l'homme travaille pour gagner son pain; mais ce n'est pas assez dire. L'homme travaille pour gagner son pain honnêtement. N'y a-t-il pas d'autre moyen pour avoir du pain et plus que du pain? Certes, il y a la violence, la fraude et les variétés infinies de l'injustice. Donc, l'homme qui travaille choisit entre ce qui est moralement bon et ce qui est moralement mal. Pour se tourner du côté du bien moral, il accepte la douleur physique.

Il est vrai qu'il y a autre chose dans la balance de sa volonté, savoir : la puissance matérielle de l'organisation civile et la crainte des peines légales. Mais la loi pénale elle-même n'est pas une pure force; elle ne prévaut que parce qu'elle est reconnue juste et nécessaire par la conscience générale. Si le plus grand nombre des hommes, qui empruntent leurs

Digitized by Google

moyens d'existence au travail, ne donnaient pas leur adhésion aux lois qui répriment le vol et la violence, il n'y aurait point de coaction possible ; la force ne serait qu'individuelle, et toute société tomberait en dissolution. La contrainte de la loi sociale frappe le petit nombre que la loi morale ne retiendrait pas. La masse obéit à l'impulsion du devoir.

Allèguera-t-on le sentiment de l'honneur, le besoin de l'estime et de la considération ? Mais le prix que nous attachons à la raison d'autrui n'a de valeur que parce qu'elle est conforme à la nôtre. Le jugement public lui-même, par lequel la société accorde la récompense de l'honneur à qui se soumet à la loi du devoir, témoigne que cette loi règne sur toutes les consciences.

Reste le mobile le plus élevé : la soumission à la volonté de Dieu. Mais comme, d'une part, la notion rationnelle de la règle et de la loi est en nous pour nous conduire dans la voie du bien, et que nous savons, d'autre part, que la volonté de Dieu c'est le bien lui-même, il s'ensuit qu'il y a identité entre ces deux mobiles : obéir à la volonté divine, suivre la loi du devoir.

Des écoles moitié politiques et moitié religieuses, donnant une fausse interprétation à nos traditions sacrées, ont représenté l'humanité comme fatalement condamnée au bagne du travail, sous la double garde de la faim et du bourreau. Dans ce système, il est clair que le travail est soustrait à la notion et au sentiment du devoir, puisqu'il est soustrait à la volonté. Mais nous repoussons au nom de celui qui a attribué à l'homme la raison et la liberté, ce fatalisme de la servitude qui, rivant notre espèce souffrante aux chaînes impitoyables du présent, ne lui laisse d'autre vertu qu'une résignation passive et sans ressort ; la liberté seule donne au travail sa dignité et son mérite, et en fait, entre tous les membres de l'humanité, un échange de services mutuels, dont les condi-

Digitized by Google

tions vont sans cesse en s'améliorant sous les inspirations de la justice éternelle, dans les voies de ce progrès, qui est le fruit du travail commun.

Nous avons trouvé dans l'acceptation libre et volontaire de la loi du travail, l'application la plus commune du principe du devoir, et certes, ce n'est pas la moins importante, car elle comporte le dévoûment le plus difficile, celui de chaque jour. Mais nous pourrions étendre cette application à toutes les autres matières que règle la morale. C'est par l'acceptation universelle du devoir que la société des hommes subsiste et progresse. Où la force d'impulsion est moindre, où la notion intellectuelle est plus obscure et moins complète, la société, dans la même proportion, est dans un état imparfait; elle ne vit à quelque degré que parce qu'il y a un certain nombre de devoirs reconnus, et que le devoir en soi a un certain empire sur les volontés. Le moins est ce qui constitue l'état de barbarie ou de corruption; mais dans quelque matière que l'impulsion du devoir se manifeste, elle emporte toujours l'idée du sacrifice d'un mobile bas et personnel à un mobile supérieur qui est de l'ordre spirituel.

Le devoir est cet élément nécessaire de la conscience humaine, dont M. Jules Simon a décrit scientifiquement l'origine, la nature et la règle dans un ouvrage que l'Institut de France a jugé digne d'un grand prix. Nous n'avons à constater, après un si haut suffrage, ni l'utilité, ni le mérite de cette publication importante; nous aborderons seulement quelques-unes des questions qu'elle a soulevées.

Si la foule des honnêtes gens obéit tout simplement au bon côté de sa nature, les esprits éclairés ont besoin de savoir quelle est cette puissance qui nous fait suivre notre loi. Est-elle d'institution divine ou de création humaine? libre ou fatale? esclave ou dominatrice de nos instincts, de nos habitudes et de nos passions? dépendante de nos idées ou exerçant

Digitized by Google

sur elles son influence? Comment, enfin, règle-t-elle nos actions? Il nous semble que l'on déduirait mal à propos l'inutilité d'une analyse scientifique du fait de l'universalité, car cette universalité de la puissance morale n'a pas empêché les théories les plus fausses et les plus contradictoires de se faire jour sur une matière où il ne devrait y avoir qu'une seule voix comme un seul sentiment. Phénomène singulier ! Aucun homme raisonnable n'existe qui ne suive partiellement la loi du devoir, et il y a des sectes nombreuses qui nient les principes essentiels sur lesquels le devoir repose. Et ces sophismes inefficaces à détruire la loi, la limitent néanmoins et altèrent sa puissance. Ils servent d'excuse aux cœurs lâches et corrompus et d'instrument aux cupidités ambitieuses. Il était bien de montrer ce que le devoir a d'absolu en face de ces capitulations des consciences.

D'ailleurs, l'homme n'a pas seulement le besoin de faire, il a avant tout celui de connaître. C'est la connaissance qui donne à l'acte sa liberté, et par conséquent, sa moralité. Nous parlions plus haut de ces vertus communes qui soumettent ce qu'il y a de plus rebelle dans nos instincts, véritables dévoûments, ignorés à force d'être vulgaires. Eh bien! s'ils ne sont pas le joug servile des habitudes, s'ils sont plus que des résignations passives, c'est parce que l'esprit s'en est rendu compte et les a commandés à la volonté; c'est parce qu'ils ont été connus comme le bien, et par suite, pratiqués comme le bien. Alors seulement l'acte revêt son cachet de dignité, car les hommes ne sont pas différenciés par le hasard des travaux ou des fonctions, mais par l'esprit avec lequel chacun comprend et apprécie sa tâche. Plus la notion est claire et précise, nous ne craignons pas de dire scientifique, plus le sentiment du devoir obtient de force et de garanties. Heureuse est l'inconséquence qui soustrait pour un temps la droiture du cœur à la faiblesse ou aux déviations de l'intelli-

Digitized by Google

gence ! Mais qu'on ne s'y fie pas trop ; il faut que tôt ou tard la logique reprenne son empire. L'édifice ne sera pas complètement renversé, mais il sera découronné ; les passions personnelles gagneront peu à peu du terrain ; on sacrifiera un jour ce devoir, et le lendemain tel autre ; les égoïsmes se feront écho l'un à l'autre, et, s'excusant mutuellement, formeront une sorte d'opinion publique faussée, devant laquelle il n'y aura plus d'agents moraux que l'intérêt, la puissance, la force et la nécessité. C'est ainsi que toutes les corruptions commencent et se propagent. Dans cet état de gangrène sociale, si une voix s'élève, qui joint l'autorité de la science avec celle d'un caractère éprouvé par le sacrifice, si cette voix proteste au nom des grands principes de la morale oubliée, et en rétablit, sous les lumières immuables de la raison, les règles imprescriptibles, ce sera un immense service rendu à l'humanité, car peut-être contraindra-t-elle les apostasies à rougir, les faiblesses à se cacher, et l'audacieuse apologie du mal à se taire.

II.

Le devoir descend de Dieu et se révèle à l'homme par la raison. Telle est la proposition capitale de l'auteur couronné par l'Institut, et, il faut le dire, les contradictions qu'elle a soulevées ne viennent pas seulement de ceux qui contestent la source divine de la loi morale ; elles ont été bien plus vives et bien plus ardentes [illegible] part de ceux qui ne reconnaissent qu'un canal à l'action divine, la grâce, et qu'un interprète à la volonté divine, l'Eglise. Il leur a semblé que M. Jules Simon, en construisant l'édifice du monde moral sur la loi naturelle, a sapé les bases de la loi surnaturelle, et plus la doctrine du philosophe est pure et élevée, plus ils l'ont considérée comme dangereuse.

C'est en nous plaçant au sein même du christianisme que

Digitized by Google

nous espérons montrer combien ces accusations sont grosses d'inconséquences, ou de préventions injustes. Non seulement le livre de M. Jules Simon ne contient rien qui soit implicitement contradictoire avec la foi chrétienne, mais encore il ouvre vers elle une magnifique avenue, qu'il compose avec ces vérités sur lesquelles le christianisme s'appuie, comme sur ce qu'il y a de meilleur dans notre nature, et qu'il vient couronner.

Comment, disent-ils, fonder un ordre réel sur cette raison de l'homme que la vengeance divine a foudroyée et qu'elle a remplacée par une lumière miraculeuse dans sa source, sa durée et sa destination ? qu'est-ce qu'un traité de morale qui ne tient pas compte de ces deux grandes choses, la déchéance et la grâce ?

La philosophie étudie l'homme dans sa nature que la déchéance a pu amoindrir ou abaisser, mais qu'elle n'a pas détruite. Sans doute, si le fait de la déchéance n'était survenu, la raison de l'homme serait plus lucide, son libre arbitre moins chancelant, ses passions charnelles moins impérieuses. La philosophie qui a pour domaine cette nature telle que le premier péché l'a faite, la considère avec ses défaillances et ses imperfections.

En observant bien, sans s'élever jusqu'à la notion surnaturelle, elle est capable de signaler des traces et des témoignages du grand arrêt divin. De même aussi, avec la règle idéale qu'elle possède, elle peut en quelque sorte mesurer les abaissements de cette nature, et tracer le plan sur lequel elle s'avance vers son rétablissement, car elle y retrouve au sein même de ses défaillances, les éléments que la sagesse divine a voulu y laisser, le rayon qui révèle le ciel à la terre, l'infini au fini, l'ordre moral aux appétits personnels.

Et quant à la grâce, si l'observation philosophique ne la voit pas dans sa source, elle en reconnaît les effets dans notre nature qu'elle répare en s'y incorporant.

Digitized by Google

Ainsi, la philosophie considère en l'homme ce qui y est dans son état actuel et terrestre, le bien et le mal, la faiblesse et la force, l'intelligence obscurci, mais allant jusqu'à la conception de Dieu, la volonté battue par les passions mais soutenue par le sentiment nécessaire du devoir, succombant souvent dans sa liberté fragile mais susceptible d'un généreux retour. Ne point s'occuper des faits ou des enseignements surnaturels, c'est-à-dire s'enfermer dans son rôle de science humaine, ce n'est pas les nier. Au contraire, l'observation exacte et bien faite constate la place à remplir par l'élément théologique devant lequel la science humaine vient ensuite s'effacer.

Si nous cherchons comment la notion morale s'est introduite dans l'humanité, il est facile de reconnaître qu'elle n'y est pas survenue à une époque donnée, ni par le fait d'une révélation expresse et positive, mais qu'elle y a été dès le commencement, à part de tout enseignement extérieur, et comme née avec l'homme lui-même.

Une codification des préceptes moraux, donnée par un enseignement extérieur de Dieu à l'homme, aurait ses monuments écrits dans nos livres sacrés. Lorsque la première famille humaine commença sur la terre sa carrière d'épreuve laborieuse, les règles qui devaient établir les relations d'amour et de justice entre ses membres et qui devaient ensuite se propager parmi ses descendants, sortirent spontanément des consciences. Nous ne parlons point ici des devoirs envers Dieu, car l'homme pouvait les avoir apportés sur la terre en souvenir du paradis.

La passion fait éclater le crime, mais en même temps le remords. L'aspect du sang qui a coulé trouble le fratricide; comment savait-il qu'il avait mal fait? A la voix divine qui l'appelle il se cache dans l'ombre, et balbutie des lèvres une excuse que sa conscience dément. Le Seigneur avait-il jamais

Digitized by Google

dit au meurtrier que la vie de son frère devait être sacrée pour lui ? Non, il avait fait plus, il avait écrit cette loi au plus profond de son être.

L'espèce humaine, corrompue dès son berceau, a encouru la colère du créateur. Elle a fait le mal devant Dieu : mais qu'est-ce que le mal et qu'est-ce que le bien ? où en est la loi, écrite et formulée ? cependant Dieu ne pouvait frapper l'espèce humaine pour avoir enfreint une loi non donnée. Il voulut excepter de la peine la seule famille de justes qui fût sur la terre ? A quoi pouvait se reconnaître le juste et où était la règle de la justice ? ce problème est insoluble, à moins de dire que, s'il n'y avait point de justes ni de coupables relativement à une loi positive qui n'existait pas, il y en avait relativement à une loi de conscience que chaque homme portait comme l'expression de sa nature.

Nous voici à la loi du mont Sinaï. Cette fois c'est une loi proférée par la bouche divine, promulguée au fracas de la foudre ; mais elle est donnée à un peuple séparé des autres, comme sa loi privée et le signe de sa nationalité. Sans doute le décalogue n'exprime que des préceptes moraux communs au genre humain ; mais s'ils sont généraux dans leur essence, dans leur promulgation ils restent étrangers au reste de la terre qui se compose de gentils relativement au peuple Juif. Qui osera dire que les gentils, la plus nombreuse portion de l'humanité, pour être demeurés sous la loi de raison, en fussent moins étroitement tenus, étant ainsi hors du devoir moral ? Nous savons, au contraire, que cette loi a été la balance où Dieu a pesé leurs actions, comme la loi du mont Sinaï a été la mesure du jugement à l'égard du peuple choisi (1).

(1) « Lorsque les gentils qui n'ont point la loi font naturellement ce qui est la loi, n'ayant point la loi ils sont eux-mêmes leur loi, puisqu'ils font voir que ce que la loi ordonne est écrit dans leurs cœurs. » (Ep. de St-Paul aux Romains, chap. 2).

Digitized by Google

Les préceptes évangéliques qui sont survenus les derniers ne sont pas davantage une loi complète, embrassant tous les actes humains avec leur détail. Ils ont eu double objet : d'abord de rétablir la base de l'ordre moral qui s'était perdue dans la corruption payenne, et ensuite d'élever cet ordre, par la loi toute nouvelle de la charité, à une perfection que le monde n'avait pas encore connue. Ainsi l'Evangile n'agit que comme un principe, et ici nous pouvons voir comment l'ordre surnaturel et révélé, dont le domaine propre et exclusif est le dogme, influe cependant sur l'ordre moral dont le domaine est la raison.

Si l'on fait abstraction des lumières qui résultent de la révélation chrétienne, l'unité de la famille humaine devient une opinion encore aujourd'hui controversable, même devant les progrès récents de la science; car nous ne voyons qu'obscurément dans les individus ces caractères vagues et généraux qui constituent l'espèce. Y a-t-il une seule humanité ou plusieurs races qui n'ont de commun entre elles qu'un seul créateur? s'il y a plusieurs espèces, sont-elles égales en facultés ou bien constituées dans un ordre hiérarchique? sont-elles tenues entre elles de certains devoirs ou bien n'ont-elles de relations réglées que par la différence de leurs organismes, en sorte que la plus forte ait la mission naturelle de dominer la plus faible? Toutes ces questions s'enchaînent et de leur solution résulte le règne du droit ou celui de la force; la soumission absolue et passive, ou la réciprocité morale des devoirs. Le monde ancien avait perdu cette lumière principe et voilà pourquoi il était devenu celui de la violence, de l'esclavage, de la domination sans frein, allant sans cesse en s'empirant, au rebours de la loi de développement qui est de l'essence des êtres.

Mais lorsque le Sauveur du monde est venu, il a remis l'humanité dans sa voie et dans sa condition de vie et de

Digitized by Google

progrès, par cela seul qu'il a fait luire sur elle la lumière supérieure qui devait non la contraindre, mais la guider, non étouffer sa raison, mais la rétablir. C'est ce qui a été fait par l'enseignement de la fraternité des hommes comme enfants de Dieu, et de plus par leur adoption dans le Christ, fils de Dieu, par la communion des œuvres, par l'égalité de l'appel et des destinées. La loi de charité s'est tout naturellement entée sur ces prémisses, et le monde, dans sa liberté et dans sa raison, s'est mis en marche.

Nous avons dit que l'Evangile est un principe. Or, un principe procède par développement; il produit ses conséquences et s'étend. C'est par le christianisme que l'humanité poursuit sa tâche qui est de se faire elle-même. Là où il s'est implanté par la foi, tout n'est pas achevé. Ce n'est pas assez de s'être emparé des croyances, s'il ne s'empare, par un travail constant et sans relâche, des cœurs, des mœurs, des institutions. Certes, le principe en vertu duquel l'esclavage a été aboli dans le monde chrétien existait dès le premier jour; mais il lui a fallu des siècles pour renverser l'empire des faits. Les conquêtes de l'esprit ne se font pas partout au même jour; mais à mesure qu'elles s'opèrent, de nouvelles lois morales, des devoirs jusques-là non formulés surgissent pour gouverner le monde. Toutefois, qu'on nous entende. Nous ne disons pas avec les sceptiques : vertu de ce côté-ci de la frontière, crime au-delà. Le devoir est absolu et immuable; le bien est le bien partout et toujours. Ce qui est successif, c'est la conception du bien dans les intelligences et son empire sur les volontés. Le progrès s'opère dans la direction du bien. Les civilisations diffèrent par leurs distances du but aperçu par la raison, à mesure qu'elle s'avance, comme un voyageur qui découvre en marchant de nouveaux horizons. C'est ce qui est surtout sensible pour les vertus sociales; car, pour celles qui ne règlent que l'individuel, la

Digitized by Google

conscience peut les dicter immédiatement. Les vertus privées ne sont pas autres à Moscou et à Philadelphie. Toutefois, il est clair que ces vertus ne sont pas tout l'homme, puisqu'elles laissent en dehors de leur influence un des côtés essentiels de ses rapports. Les rapports sociaux qui s'étendent et se perfectionnent ne font certainement pas naître des vertus dont le germe n'aurait pas existé ; mais il leur donne l'occasion de se manifester. Il est incontestable que l'esprit de justice mutuelle, le respect du droit et le sentiment de dignité qui, dans les sociétés libres, président aux relations politiques, sont d'un ordre bien plus élevé que la soumission passive qui est le lien de la société soumise au despotisme. Dans celle-ci pourtant, on n'a pas même la simple idée de cet ordre de devoirs qui ne peuvent apparaître que dans une autre série de faits. La raison, tout absolue qu'elle est, ne se développe que dans l'expérience.

Or, ce plan sur lequel s'avance l'humanité, c'est nécessairement la réalisation progressive de la fraternité et de la solidarité des hommes, sous l'action de leur raison et de leur liberté morale. La fraternité et la solidarité ont leur source première dans le dogme révélé qui seul constate clairement l'unité de l'espèce humaine et le lien de tous ses membres en Dieu. Voilà pourquoi il nous paraît évident que le devoir appartient à la raison, mais que la détermination la plus haute de la raison a sa naissance dans le dogme : La raison est absolue comme le devoir, mais comme le devoir aussi, elle projette plus ou moins ses racines dans les profondeurs des intelligences et des cœurs.

Un écrivain qui a fait dans le *Correspondant*, un article sur le livre de M. J. Simon (1), y suppose « qu'en fait Dieu a « confié le dépôt de la loi de justice à une société visible « chargée d'en préciser le sens et d'en spécifier les applica-

(1) M. de Fontette. Voir le *Correspondant* du 25 juin 1854.

Digitized by Google

tions. » Partant d'un tel principe, l'auteur de cet article a dû être très-embarrassé pour être bienveillant sans inconséquence envers le livre *du Devoir*. Mais il y a, ce nous semble, dans sa proposition une très-grave erreur. L'Eglise a pour mission de définir et de conserver le dogme ; nous ne sachions pas qu'elle ait jamais statué doctrinalement sur les applications de la loi de justice aux cas particuliers. S'il en était autrement, la conception et l'interprétation du devoir seraient absolues comme la loi elle-même, et elles n'auraient jamais varié depuis la prédication de l'Evangile, ce qui est contre les faits. Les théologiens n'ont fait de la casuitique que par voie de déduction.

Ainsi, M. Jules Simon a été parfaitement dans son rôle, même au point de vue religieux. A l'élévation et à la pureté de sa théorie des devoirs, on reconnaît aisément que la raison sur laquelle il s'appuie est celle qui s'est éclairée au contact de la lumière chrétienne, peut être sans l'avoir cherchée, mystère de la conscience que nul n'a le droit de scruter. La morale rationnelle telle que l'explique M. J. Simon a un vaste champ commun avec la morale chrétienne. Celle-ci repose sur deux bases, le libre arbitre et la charité. Le livre *du Devoir* part pour premier principe de la liberté morale ; il en constate l'existence indélébile au-dessus des habitudes des passions, des intérêts et de toutes les prétendues nécessités dont le fatalisme a composé son domaine. Il nous montre l'homme, cet être libre, connaissant par les intuitions de son intelligence, son créateur, sa loi et sa fin, et s'y dirigeant par les mouvements naturels de son cœur. Il n'a qu'à s'observer lui-même, et il aperçoit en lui le reflet du double monde pour lequel il est fait : Pour le monde du fini, les penchants bienveillants et sympatiques, la sociabilité, le dévouement, c'est-à-dire, l'amour de ses semblables, pour le monde de l'infini, l'idée-sentiment de Dieu, comme l'auteur de tout

Digitized by Google

être et l'auteur de tout bien et comme étant le beau et le bien dans leur substance ; de là, le mouvement du cœur vers Dieu, l'amour de Dieu. Ce Dieu qui a fait le monde, n'est pas le monde ; il a la réalité et la personnalité de l'être, et pour attribut l'infini : A l'âme humaine, comme douée de connaissance et de volonté, la spiritualité ; comme conséquence, l'immortalité ; et pour fin dernière une union plus intime avec le bien et le beau infinis. Cette morale comprend dans ses moyens tout ce que veut le plus sévère christianisme, le renoncement à nous-mêmes, le gouvernement de nos passions, le sacrifice de nos instincts matériels aux mobiles les plus élevés, la subordination des sens, l'élévation habituelle de l'âme par la contemplation de l'infini, ce qui comprend le sentiment de notre dépendance, et la prière.

Bien loin de nous de ne pas hautement proclamer qu'il manque encore là ce qui forme le sommet de la vertu, ce cachet de la sainteté que peut seule donner la loi de grâce; c'est elle qui confirme et qui couronne. Elle confirme par ses enseignements clairs, précis et universels sur l'origine et la fin de l'homme, elle couronne par l'assistance merveilleuse qu'elle nous révèle, et par le sentiment du *Dieu avec nous* qu'elle fait présider à toutes nos épreuves. Elle est une lumière et une force qui complètent, mais aussi qui supposent, notre lumière et notre force propre. De même que la connaissance des principes de la vertu naturelle est une préparation à celle de la vertu chrétienne, la pratique de la première est un acheminement à la pratique de la seconde. Nos traditions sacrées nous témoignent qu'à l'époque de la promulgation de la loi évangélique, la première récolte que firent les saints moissonneurs fut celle des âmes pures qui avaient résisté à la corruption du monde payen. Le même phénomène se produit dans la série des âges. C'est par le côté des cœurs naturellement droits que le christianisme s'est tou-

Digitized by Google

jours propagé de proche en proche ; car, en tout temps et en tout lieu, il s'est trouvé une petite élite du monde, terrain privilégié de la bonne volonté, où la paix de Dieu descend et fructifie. Il n'est pas vrai qu'il y ait des vertus inutiles et des biens sans prix aux yeux de celui qui est le bien souverain. Les vertus humaines appellent les dons plus élevés de la foi et de la grâce, n'importe l'heure; car il n'appartient pas à notre faible vue de mesurer les moments accordés à l'homme, et nul n'a jamais pu percer les révélations mystérieuses qui s'établissent de Dieu à l'âme, à cette heure suprême où la communication avec la vie absolue qui s'avance est d'autant plus vive que l'extinction de nos organes nous interdit déjà de communiquer avec la vie relative qui finit.

Ce n'est pas, après tout, une chose si indifférente d'appeler les hommes à l'honnêteté du cœur, qu'il faille s'attacher à un seul des moyens capables de conduire au but, et rejeter tous les autres. Il nous semble, au contraire, qu'il faut recourir aux voies diverses, qui, sans s'exclure mutuellement, peuvent s'adapter à la diversité des caractères, des habitudes et des traditions existantes. Faire d'abord des honnêtes gens, ce n'est pas un petit résultat, sans préjudice de la tâche de faire ensuite des chrétiens, puisque l'un n'empêche pas l'autre. Saint Thomas voulant rallier les gentils et les incrédules à l'Evangile, ne se pose pas du premier abord sur le terrain de la révélation qu'ils n'admettaient pas, mais sur le terrain commun à tous les hommes des vérités qu'ils sont capables de connaître par leur force naturelle ; ainsi ont procédé tous les grands apologistes. S'ils ont eu raison, ils ont eux-mêmes défendus M. Jules Simon contre les protestations du faux zèle accueillies et répétées par l'ignorance.

J. MORIN.

Digitized by Google

UN DÉJEUNER

PROVERBE.

PERSONNAGES.

LISBETH.
FRÉDÉRIC II.
VERNER, ancien militaire, père de Lisbeth.
HERMANN, amoureux de Lisbeth.
VOISINS, OFFICIERS.

(La scène se passe devant la maison de Verner, à l'entrée d'un jardin. Dans le lointain on aperçoit la ville de Berlin. On sait que Frédéric II s'habillait très-simplement.)

SCÈNE PREMIÈRE.

Verner, Lisbeth, Hermann, voisins.

Verner.

Allons, va-t-en, tu n'auras pas ma fille;
Elle sera la femme d'un soldat.
Tu veux entrer, dis-tu, dans ma famille
Et tu n'en as ni l'habit, ni l'état.

Lisbeth.

Allons, bon père, écoutez votre fille;
Je le connais, il se fera soldat.
Admis par vous au sein de la famille,
Il faudra bien qu'il en prenne l'état.

Hermann.

Allons, voisin, donnez-moi votre fille,
Quand je l'aurai, je me ferai soldat.
Ayant l'honneur d'être de la famille,
Il faudra bien que j'en prenne l'état.

Voisins.

Allons, voisin, donnez-lui votre fille,
On le connaît, il se fera soldat.
Admis par vous au sein de la famille,
Il faudra bien qu'il en prenne l'état.

Digitized by Google

Verner.

J'ai vu le jour au sein d'une bataille;
Dans ce temps-là ce n'était pas un jeu.
J'ouvris l'oreille au bruit de la mitraille,
Et je reçus le baptême de feu.
En souriant je grandis dans la guerre;
Je vis l'Europe, assis sur un caisson,
Et dans ses bras, quand me berçait ma mère,
Toujours au loin rugissait le canon.

De nos ayeux j'ai gardé la mémoire,
Comme ils ont fait, j'ai servi mon pays;
A l'or, comme eux, j'ai préféré la gloire....
Comme eux, parfois, leurs fils furent trahis!
Parfois, hélas! le destin fut contraire;
Mon sang coula sur un lit de laurier,
Et maintenant, je gémis d'être père,
Car, après moi, je n'ai pas d'héritier!

Lisbeth.

Mais, mon père, Hermann le sera, votre héritier. Seulement il ne veut aller là-bas.... se mettre en possession de votre gloire, que lorsqu'il pourra s'y présenter comme votre fils.

Verner.

Ah! ah!

Hermann.

Et, je vous l'ai dit cent fois, papa Verner, je ne veux pas absolument aller chercher ce que vous me destinez sur les champs de bataille, avant d'être bien sûr que vous ne donnerez pas à un autre, pendant mon absence, ce que vous avez ici de meilleur.

Verner.

Qu'appelles-tu ce que j'ai de meilleur?

Digitized by Google

Hermann.

Eh ! parbleu ! votre fille.

Verner.

Tu la préfères à l'honneur d'être soldat ? Tu n'en es pas digne.

Lisbeth.

Allons, bon père, etc.

Hermann, Voisins.

Allons, voisin, etc.

Verner, (*s'en allant avec les voisins*).

Non, non, va-t-en, tu n'auras pas ma fille, etc.

SCÈNE II.

Lisbeth, Hermann.

Hermann.

Eh bien ! c'est tous les jours comme cela. Il me dit : fais-toi soldat, et je te donnerai Lisbeth. Je lui réponds : donnez-moi Lisbeth, et je me fais soldat. Il est entêté, je le suis aussi. Nous verrons qui aura le dernier.

Lisbeth.

C'est mon père qui cédera.

Hermann.

Vous croyez ?

Lisbeth.

J'en suis sûre.

Hermann.

Alors, vous ne le connaissez pas, votre père. Je n'ai jamais vu homme entier comme lui ; quand il a une idée dans la tête, il y tient ; on ne peut pas la lui arracher. De Vienne à Berlin, et entre ces deux villes les entêtés ne manquent pas, de Vienne à Berlin, en comptant le roi, on ne trouverait pas son pareil.

Lisbeth.

J'ai écrit une lettre qui lui fera bien baisser pavillon.

Hermann.

Au roi ?

Digitized by Google

Lisbeth.

Non.

Hermann.

A votre père ?

Lisbeth.

J'ai écrit à mon grand père. Le roi a bien aussi sa volonté, à ce qu'on dit ; mais, mon grand père ! je me le rappelle. Il fallait voir !.... J'avais sept ans, quand il vint nous faire visite avant cette campagne où il a été envoyé en Russie, et où il est resté si longtemps. Il était si bon ! si bon ! Il me faisait sauter sur ses genoux ; je le faisais chanter, danser, conter des histoires ; j'en faisais ce que je voulais. Mais, quand mon père lui parlait, c'était avec une soumission et un respect ! Et quand mon grand père lui adressait la parole, c'était avec une sévérité ! et il me disait : « Vois-tu, j'ai toujours élevé ton père à la hussarde. » — Mais vous êtes trop méchant, grand père, lui disais-je. Alors, il m'embrassait en me disant : Ah ! toi, petit démon, tu es bien heureuse de n'être qu'une fille.

Hermann.

Eh bien ?

Lisbeth.

Vous ne comprenez pas? On croyait qu'il avait péri, le grand père. A la paix, on a reçu de ses nouvelles, et il vient d'être compris dans le dernier échange des prisonniers. Il a été longtemps malade ; enfin, il est arrivé à Berlin, et, comme il a beaucoup souffert, le roi lui a donné une place aux Invalides. C'est aujourd'hui qu'il doit venir nous voir pour la première fois, après une si longue absence. Bon grand père, comme j'aurai du bonheur à l'embrasser, à le caresser, à lui faire oublier ses peines! Il sera enchanté de me voir si grande, et, pour que mon père ne le prévienne pas contre vous, je lui ai écrit. Je lui ai dit que vous vouliez m'épouser, que mon père ne disait pas non, mais qu'il y mettait des conditions

Digitized by Google

qu'il fallait faire supprimer. Lui, pour me faire plaisir, va joliment faire la morale.

Verner, (*de l'intérieur*).

Lisbeth !

Lisbeth.

Mon père !

Hermann.

Vous allez voir comme il va se fâcher.

Verner.

Hermann est-il encore là ?

Lisbeth.

Oui, mon père.

Verner.

Dis-lui qu'il s'en aille.

Hermann.

C'est simple et c'est court.

Hermann.

Adieu, Lisbeth, gentille amie,
Adieu, mais non pas sans retour.
Je t'ai fait serment pour la vie,
Tu peux compter sur mon amour.
S'il faut partir, si mon absence
Doit seule m'obtenir ta main,
Dis-moi le doux mot d'espérance,
Et je me fais soldat demain.

Lisbeth.

Hermann, adieu; de ton amie
Garde l'image à ton retour.
Elle a fait serment pour la vie ;
Tu peux compter sur son amour.
Toujours fidèle, en ton absence,
Nul n'obtiendra jamais sa main.
Adieu, bon courage, espérance....
Tout peut changer avant demain.

Hermann.

Calme mon cœur ; en partant je soupire.
De mes rivaux la foule est près de toi ;
De tes serments tu pourras te dédire !

Lisbeth.

Ami, jamais je n'ai trahi ma foi.

Hermann.

Adieu, Lisbeth, gentille amie, etc.

Lisbeth.

Hermann, adieu, de ton amie, etc.

Lisbeth.

Tenez, le voyez-vous, là-bas, qui vient appuyé sur sa canne? Allez vous-en ; qu'il ne vous voie pas avec moi. Je le prépa-

Digitized by Google

rerai tout doucement. Je lui parlerai de vous et, quand il demandera à vous voir, je vous appellerai. Vous entendez?

Hermann.

Oui, oui.

Lisbeth.

Vous ne vous éloignerez pas?

Hermann.

N'ayez pas peur.

SCÈNE III.

Lisbeth *seule*.

Oh! comme je tremble! C'est singulier, cela. C'est tout au plus si je pourrai parler. Voyons, courons vite à sa rencontre.

SCÈNE IV.

Lisbeth, Frédéric.

(*Lisbeth lui saute au cou, l'embrasse, le caresse et le fait asseoir devant la maison.*)

Lisbeth.

Que vous êtes bon, d'être venu! Que vous avez chaud! Asseyez-vous vite. Vous serez mieux ici que là-dedans. Mon père est sorti, mais il ne tardera pas à revenir. Nous ne vous attendions que plus tard. Comme il sera heureux de vous voir! Et moi, donc! oh! que je vous embrasse encore.

Frédéric.

Ah! çà! elle est gentille, cette petite.

Lisbeth.

Quand vous n'aurez plus aussi chaud, je vous apporterai votre déjeûner; il est tout prêt.

Frédéric.

Vraiment?

Lisbeth.

Je crois bien. Tout ce que vous préférez, du moins autant que j'ai pu me rappeler. Et ma lettre? vous l'avez reçue?

Digitized by Google

Frédéric.

Ta lettre? Certainement, mon enfant. (*A part.*) Il paraît que j'ai reçu une lettre.

Lisbeth.

Et qu'en dites-vous ?

Frédéric.

Ah ! mon enfant, tu es bien curieuse.

Lisbeth.

J'avais tant peur qu'on ne vous laissât pas sortir !

Frédéric.

Et qui donc m'en aurait empêché ?

Lisbeth.

Votre gouverneur. On le dit si méchant.

Frédéric.

Il est méchant, mon gouverneur ? De qui parles-tu ?

Lisbeth.

Mais, grand père....

Frédéric (*à part*).

Il paraît que je suis son grand père. (*Haut*). Eh bien ?

Lisbeth.

Votre gouverneur des Invalides..... c'est un si vilain homme.

Frédéric.

Eh bien ! morbleu ! qui a dit cela ? En voilà une bonne !

Lisbeth.

Tout le monde, grand père ; on dit que pour la moindre chose il met aux arrêts.... Que pour un mot....

Frédéric.

Il faut de la discipline, corbleu ! Que deviendraient tous ces garnements, si on les laissait faire à leur tête ? Ce serait du joli.

Lisbeth.

Mais, grand père....

Frédéric.

Il faut de la discipline. On a pour eux des égards. On

Digitized by Google

n'oublie pas qu'ils ont donné leur sang à la patrie; mais pour le reste, nous y mettons ordre.

Lisbeth.

Est-ce que vous avez un grade, grand père? nous ne le savions pas.

Frédéric.

Vraiment? Je suis... c'est-à-dire, je ne suis rien, mais quelquefois je donne des conseils.

Lisbeth.

Au Gouverneur?

Frédéric.

Comme son ancien. Il ne manque pas d'égards pour moi. Et ta lettre, voyons, parlons-en.

Lisbeth.

Grand père, je m'en vais vous servir votre déjeuner, nous en parlerons.

SCÈNE V.

Frédéric, *seul.*

Vraiment elle m'amuse; et puis, son déjeuner viendra fort à propos. J'ai appétit comme autrefois!

SCÈNE VI.

Frédéric, Lisbeth *apportant à déjeuner.*

Lisbeth.

Tenez, grand père, j'ai tout préparé comme vous l'aimez, et voici de ce vin du petit caveau dont nous avons encore conservé quelques bouteilles pour votre retour. Ceci est le solide. Ici les fruits. Voilà tout. Mais dites-moi, m'auriez-vous reconnue?

Frédéric (*riant*).

Non, j'avoue que je ne te reconnaissais pas.

Lisbeth.

C'est qu'il y a longtemps. J'ai grandi. J'avais sept ans quand

Digitized by Google

vous nous avez quittés pour la dernière fois. L'année suivante vous avez été fait prisonnier. Vous avez passé deux ans dans les prisons de Moscou, et six ans en Sibérie ; vous avez mis six mois pour revenir ; cela fait que j'ai seize ans et demi, bientôt dix-sept. On change pendant ce temps-là.

Frédéric *déjeunant*.

C'est juste. Et toi, m'as-tu reconnu ?

Lisbeth.

Oh ! tout de suite, grand père. C'est-à-dire, je vous croyais un peu plus grand, et vous n'avez pas tout à fait la figure que je m'imaginais. Je vous voyais dans ma pensée. C'était bien à peu près cela, mais cependant c'était autrement. C'est égal ; c'est bien vous, et pourvu que vous aimiez toujours votre petite fille, elle sera bien contente, quoique vous ne la fassiez plus sauter comme autrefois sur vos genoux.

Frédéric.

Le fait est que tu serais un peu grande. Mais j'y pense ; à ton âge, n'aurais-tu pas un peu envie de te marier ?

Lisbeth.

C'est bien pour cela que je vous ai écrit, grand père.

Frédéric.

A cause de ton mariage ?

Lisbeth.

Oui, grand père.

Frédéric.

Avec qui ?

Lisbeth.

Toujours avec Hermann... C'est mon père...

Frédéric.

Ah ! oui, ton père veut te le faire épouser et toi tu ne veux pas.

Lisbeth.

Mais c'est tout le contraire. Je ne demande pas mieux que

Digitized by Google

de l'épouser. Si vous aviez lu ma lettre vous auriez su cela. C'est mon père...

Frédéric.

Allons, tu t'impatientes. Et que fait-il, ton Hermann?

Lisbeth.

Mais, vraiment, grand père, je ne vous comprends plus. Hermann est le fils de votre plus ancien ami, de notre plus près voisin. Nous avons été élevés ensemble, nous nous voyons tous les jours. Son père vous aime tant et il parle si souvent de vous !... Grâce à cette amitié, il consent à notre mariage. Il a du bien, Hermann. Il est gentil, bon, quoique un peu vif. Il est grand, bel homme, joli garçon.

Frédéric.

Eh bien, épouse-le.

Lisbeth.

C'est que mon père s'y oppose.

Frédéric.

Eh ! qu'importe? On ne l'écoute pas.

Lisbeth.

Oh ! grand père !

Frédéric.

Non ! non ! diable ! il faut l'écouter. Mon enfant !.... (*à part*) Je ne sais pas comment elle s'appelle; (*haut*) il ne faut jamais manquer de respect à ses parents. (*à part*) Je donne de jolis conseils. (*haut*) Va vers ton père et dis-lui... Monsieur... (*à part*). Allons bon, je ne sais pas non plus comment s'appelle mon fils.

Lisbeth.

Je dirai : Monsieur... à mon père?..

Frédéric.

Tu lui diras : Monsieur mon père.

Lisbeth.

J'ai peur que la tête ne lui ait déménagé, à mon pauvre grand père ; il a tant souffert.

Digitized by Google

Frédéric.

Ou plutôt tu lui diras : mon cher père, vous ne voulez pas que j'épouse Hermann, parce que... pourquoi ne veut-il pas que tu épouses Hermann?

Lisbeth, *tristement*.

Sa tête n'y est plus... parce que Hermann ne veut pas être soldat.

Frédéric.

Être soldat ! morbleu, je le crois bien !
Honte à l'enfant ingrat pour sa patrie,
Lâche, sans cœur et mauvais citoyen
Qui près de nous craint d'exposer sa vie.

Frédéric (*frappant du pied et agitant sa canne*).

Quand le pays appelle ses enfants,
Quand le canon s'éveille à la frontière
Honte à qui reste au sein de sa chau- (mière
Et ne vient pas parmi les combattants.

Lisbeth.

Hermann ! Hermann ! au secours ! (au secours !
Comme le feu jaillit de sa paupière !
Grand père, hélas ! n'a plus sa tête (entière !

Hermann.

Hé bien ! eh bien ! en veut-on à vos (jours ?

SCÈNE VII.

Les précédents, Hermann.

Frédéric.

Approche, avance... Il est joli garçon;
Bien découplé, beau corps, belle pres- (tance
Non, ce gaillard ne peut être un (poltron.
Le regard haut, l'air fier sans arrogance.
Vingt ans de moins, des hommes (comme lui
De quoi me faire une nouvelle armée
Et l'univers dirait ma renommée
Sur les remparts de l'Ottoman détruit.

Hermann, Lisbeth.

Comme il me/le toise, il me/le lorgne.. (à quoi bon?
Il me/le retourne, il y met de l'aisance.
Il me/le mesure à l'aide d'un bâton ;
Vraiment, Lisbeth, Hermann, il tombe dans (l'enfance.
Ah ! quel malheur qu'un homme (comme lui,
Soldat si fier, le meilleur de l'armée,
Ait vu partir sa raison en fumée
Et soit tombé comme il est aujour- (d'hui !

Digitized by Google

Frédéric.

Pourquoi, mon joli militaire,
Ne veux-tu pas servir le roi?

Hermann.

Le servir ne peut que me plaire.
Mais Lisbeth m'a promis sa foi.

Frédéric.

Eh bien?

Hermann.

Verner dans sa famille
Ne voudrait voir que des soldats.

Frédéric.

Pars.

Hermann.

Et si l'on donne la fille
Avant mon retour des combats?

Hermann.	Lisbeth.	Frédéric.
Son époux, je suis militaire.	Mon époux, il est militaire;	Il est trop joli militaire
Elle d'abord et puis le roi;	A moi d'abord, ensuite au roi.	Pour pouvoir échapper au roi.
Oui, cet état saurait me plaire	Oui, cet état saura lui plaire	Il faut terminer cette affaire,
Si de Lisbeth j'avais la foi.	Quand il m'aura donné sa foi.	Elle d'abord; ensuite moi.

Frédéric.

Dès aujourd'hui je te mets dans la garde.
Viens à Berlin parler au colonel.

TRIO

(*à Lisbeth*) Ton mariage me regarde.
(*à Hermann*) Ne va pas manquer à l'appel.

Hermann.	Lisbeth.
Ah! voyez comme il nous regarde.	Ah! voyez comme il nous regarde.
Devenir fou c'est bien cruel.	J'en éprouve un effroi mortel.

DUO

Pauvre grand père, il est dans le délire.
De nos voisins implorons le secours.

Frédéric.

Gentils enfants, que peuvent-ils se dire?
Ils se parlent de leurs amours.

Digitized by Google

Lisbeth *s'approchant.*

Bon grand père, votre enfant
Fait humble demande ;
Reposez-vous un instant ;
La course est si grande !
Depuis Berlin jusqu'ici
C'est loin à votre âge.
On est comme à Sans-Souci
Dans notre village.

Vous resterez tout le jour
Près de votre fille
Et vous direz au retour
Si je suis gentille.
Je chanterai des chansons
De guerre et de gloire
Et ce soir nous conterons
Quelque vieille histoire.

Frédéric.

Bons enfants, on est bien ici.

Hermann.

Il est mieux.

Lisbeth.

Quelle différence !

Frédéric.

Je suis plus gai qu'à Sans-Souci.

Hermann.

Allons, bon ! cela recommence !

Frédéric.

Auprès de toi je passerais ma vie.
On est si bien, servi par cette enfant !
Aux gens de cour ne portez pas envie ;
Votre bonheur, mes amis, est plus grand.
On passe ici doucement la journée

Digitized by Google

Sans courtisans ni flatteurs ennuyeux,
Et, quand la vie est terminée,
Sous l'ombrage on repose mieux.

(*Il se promène*).

SCÈNE VIII.

Les précédents, les voisins.

Les voisins.

Que dites-vous ? que notre vieux Verner
Est revenu des campagnes lointaines ?

Hermann.

Le voici.

Les voisins.

Ce n'est pas son air.
Ses manières sont plus hautaines.
Il est moins gros, il est moins grand.
Verner est plus large d'épaules.
Celui-ci n'est qu'un intrigant
Qu'il faut chasser à coups de gaulès.

Lisbeth.

Oh ! personne n'insultera un vieillard que j'ai reçu chez moi, à qui j'ai donné l'hospitalité, et qui n'a eu que le tort de céder à mes instances.

Frédéric *revenant*.

Pour être heureux on vous dira peut-être
Qu'il faut avoir un sceptre redouté ;
Aux courtisans courbés devant le maître
Qu'il faut d'un mot dicter sa volonté.
Ah ! ce manteau que le vulgaire encense
Cache un collier qui déchire le cou.
J'aime bien mieux votre modeste aisance.

Tous.

Il est fou !

Digitized by Google

Frédéric (*à Lisbeth*).

Pour être heureux sais-tu ce qu'il faut être ?
Jeune, rieuse, aimante, comme toi ;
Chérir d'amour le lieu qui vous vit naître,
Choisir un frère et lui donner sa foi.
Nous, la raison éclaire notre route,
Mais son flambeau, venu je ne sais d'où,
Ne m'a montré que le vide et le doute.

Tous.

Il est fou !

Un voisin.

Dites donc, notre bourgeois, est-ce vrai que vous êtes le grand père de cette petite ?

Frédéric.

Qu'est-ce à dire ? (*à part*) C'est juste, ils ont le droit de m'interroger. — Mon ami, c'est possible.

Les voisins.

Ah ! ah ! ah !.. Eh ! bien que son père arrive, et vous en serez sûr.

Frédéric.

Vraiment ?

Les voisins.

C'est un vieux soldat qui n'aime pas les plaisanteries.

Frédéric.

Ah ! il a servi ?

Lisbeth.

Mon Dieu ! mon Dieu ! Ne lui manquez pas. Hermann, je vous en prie, protégez-le.

Frédéric.

Sois tranquille ; je me protége moi-même. Tu ne regrettes pas ton déjeuner ?

Lisbeth.

Oh ! Monsieur !...

Frédéric.

Alors de quoi es-tu inquiète ? pourquoi pleures-tu ?

Digitized by Google

Lisbeth.

On prétend que vous n'êtes pas mon grand père... Si je me suis trompée, si j'ai eu tort de vous traiter comme si j'étais votre fille, pardonnez-moi ; vous m'aurez trouvée bien folle, bien étourdie, et j'en serais fâchée.

Frédéric.

Rassure-toi. Je t'ai fait du chagrin, faisons la paix. Tu m'as pris pour ton grand père, je t'en tiendrai lieu. Tu n'aurais point de peine à te dire mon enfant?

Lisbeth *souriant*.

Non, grand père.

Frédéric.

C'est bien ; je rentre à Berlin. Grâce à toi j'ai passé une bonne matinée, des instants comme j'en trouve trop peu. Je dois te payer la jouissance que tu m'as donnée. Épouse Hermann ; je vais m'occuper de suite de lui et de toi.

Les voisins.

Allons, encore ? Et son père? allez-vous le remplacer aussi?

Lisbeth.

Oui, Monsieur, avez-vous oublié que mon père ne veut pas donner son consentement ?

Frédéric.

Il le donnera ; je t'en réponds.

Hermann.

Oh ! si vous disiez vrai !

Les voisins.

Il est fou ; voilà tout.

Frédéric.

Songe que, ton mariage fait, tu appartiens à l'armée.

Hermann.

Il n'a pas l'air de plaisanter le moins du monde.

Frédéric.

Approchez. Donnez-moi votre main.

Digitized by Google

Lisbeth.

Hermann, crois-le ; je t'assure que nous pouvons l'écouter.

Les voisins.

Bon ! voilà Verner. — Venez, venez ; on dispose de votre bien, de votre fille... Cet étranger... tout est à lui ici, le déjeuner, la maison entière, jusqu'à la main de votre enfant.

SCÈNE IX.

Les précédents, Verner.

Verner *irrité*.

Morbleu ! ma fille ?... Qui est si hardi ? Le roi chez moi ! mes idées s'embrouillent.

Frédéric.

Avance à l'ordre. Ne suis-je pas ton père ?

Verner *se mettant au port d'armes*.

(*à voix basse*) Sire... (*à voix haute*) certainement, mais certainement... Il ne veut pas être connu.,. je le vois bien.. Ils lui auront manqué de respect... Je suis perdu.

Frédéric.

C'est bien. Ta fille, en me recevant chez elle, m'a donné un titre que je garde. Je sais quelle obligation il m'impose. Pour commencer je la marie... avec Hermann... Ils y consentent et toi aussi.

Verner.

Certainement, mais certainement... Je ne sais plus où j'en suis.

Les voisins.

Et lui aussi ? lui si violent, si entier !..

Frédéric.

Oui, tu seras ma fille bien-aimée,
Dès à présent je te le ferai voir.

Les voisins.

Son courroux s'envole en fumée !
C'est un secret qu'il faut savoir.

Digitized by Google

Verner.

Pour mon enfant quelle heureuse promesse !
Pour ma fille et moi quel honneur !

Les voisins.

A qui donc ce discours s'adresse ?

SCÈNE X.

Les précédents, Officiers *reconnaissant le roi.*

Les officiers.

Ah ! sire !

Frédéric.

Eh bien ! j'ai du bonheur.

Tous.

Le roi ! pardon d'avoir pu méconnaître
Notre vieux Fritz, notre bon maître
Que chacun de nous chérit tant.

Frédéric.

(*à Lisbeth*) Tu ne m'aimeras plus, peut-être,
Et moi je t'aime maintenant.
(*aux officiers*) Hermann est sergent dans ma garde;
Son équipement me regarde
Comme la dot de cette enfant.

Tous.

Vive le roi, si bon !

Verner.

si grand !

Tous.

Vive le prince qui nous aime !

Frédéric.

Je suis plus content de moi-même
Plus heureux qu'un jour de combat.

Verner.

Il ennoblit le diadême.

Digitized by Google

Frédéric (*à Hermann*).

Eh bien ! veux-tu servir l'Etat ?

Hermann.

Sire, je serai bon soldat.

Lisbeth.

Vous verrez s'il est bon soldat.

Verner.

Je suis le père d'un soldat !

Hermann.

La morale se voit d'avance ;
Chacun déjà m'a répondu :

Lisbeth.

Ne jugeons pas sur l'apparence.

Hermann.

Un bienfait n'est jamais perdu.

AIMÉ VINGTRINIER.

Digitized by Google

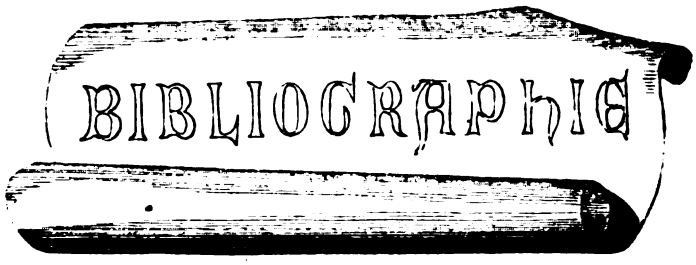

DESCRIPTION DU MUSÉE LAPIDAIRE, par le docteur Comarmond.

Compte-rendu par M. l'abbé Roux.

Nous ne nous sommes jamais dissimulé le rôle ingrat et compromettant d'un écrivain auquel il est enjoint de se saisir d'un ouvrage scientifique ou littéraire, de le disséquer comme on fait d'un corps qui n'a plus de vie, et d'étaler aux yeux du public les imperfections, les incohérences, les vices même qu'il a cru y trouver, car cette œuvre qu'on traite si impitoyablement, elle a une certaine vitalité, elle est fille d'une intelligence, elle résume toutes les pensées de celui qui l'a créée, en un mot l'œuvre et l'ouvrier sont unis par des liens si intimes qu'on ne peut attaquer l'une sans qu'aussitôt une souffrance sympathique ne s'éveille chez l'autre : de là, et c'est tout naturel, les susceptibilités froissées, les rancunes d'amour-propre, l'irritation; heureux encore le critique s'il ne reçoit d'autre réponse que cet éternel refrain :

La critique est aisée, et l'art est difficile.

C'est une fin de non recevoir très-commode, mais fort peu concluante, car enfin je ne me sens pas de force à façonner la terre ou à tailler le marbre; mais vous qui avez reçu ce don merveilleux ou qui croyez le posséder, vous placez devant moi une statue dont les épaules sont trop accentuées, dont le nez dépasse l'axe de la figure ; puis-je, avec la meilleure volonté, me cacher à moi-même et cacher aux autres que cet enfant malheureux de votre génie est bossu ou qu'il a le nez de travers ? Vous avez fait un livre dans lequel vous appelez noir ce qui est blanc et blanc ce qui est noir ; quelque inhabile que je sois dans l'art d'assembler les mots, je dis que vous vous êtes trompé. Cela vous fâche ! Eh mon Dieu, prenez la plume

Digitized by Google

et montrez que vous avez raison. Un auteur peut être malheureux et rester toujours honorable. Vous n'étiez pas de force à entrer en lice, il fallait vous abstenir. Vous avez voulu tenter la fortune ; subissez de bonne grâce les conséquences de votre témérité, et surtout profitez-en.

Nous avons dû faire ces réflexions avant d'entrer dans l'examen du volume que vient de publier M. le Conservateur du Musée des Antiques, et qui a pour titre : *Description du Musée lapidaire de Lyon, épigraphie antique du département du Rhône.*

Tout le monde connait la précieuse collection épigraphique entassée sous les portiques du musée. On s'était plaint souvent qu'aucun catalogue ne vînt assurer, par un contrôle public et constant, la conservation de ces titres si intéressants de notre antique origine. Ce n'était point à tort, car la main du temps et celle des hommes en avaient fait disparaître un grand nombre.

Une administration qui met sa gloire à ressusciter toutes les gloires du pays s'est émue à la pensée d'un oubli que rien ne motivait ; elle a répondu aux légitimes impatiences des hommes savants en confiant à M. Comarmond l'honorable tâche de mettre en lumière ces trésors cachés. Nous ne doutons pas que M. le Conservateur n'ait réuni tous ses moyens pour justifier le choix de l'administration. Il s'agissait, en effet, de produire une œuvre digne de la grande cité, puisqu'elle devait être faite en son nom. Mais, en lisant ce livre, nous y avons rencontré de regrettables erreurs, et cela est d'autant plus fâcheux que le nom du *Conservateur du musée des Antiques* peut aux yeux du grand nombre les faire passer comme des vérités ; ce serait manquer au respect qu'on doit à la vraie science que de ne pas les signaler.

Dès l'abord, M. Comarmond nous avertit que son livre n'a point d'ordre, par ce motif : *que cela eût entraîné le remaniement général de toutes les masses qui encombrent les portiques, inconvénient qui se serait présenté à chaque acquisition nouvelle.* Il est difficile de s'exécuter de meilleure grâce que ne le fait M. Comarmond ; car s'il n'y a pas d'ordre, à qui s'en prendre, puisqu'il a *considérablement augmenté* le musée lapidaire. Mais si les monuments sont sans ordre, cela ne l'empêchait point d'en mettre dans son livre. Il eût été facile, par exemple, de séparer le moyen-âge de l'ère gallo-romaine, et, dans cette dernière, d'établir des séries par ordre de dignité, etc. Le lecteur eût trouvé cela plus intéressant et plus rationnel. *La Description du musée lapidaire* n'est pas un catalogue qu'on puisse promener avec soi de portique en portique, c'est un volume in-4 de plus de cinq cents pages, qui ne sortira guère d'une bibliothèque.

Digitized by Google

Nous trouvons ensuite une introduction. C'est un fouillis de réflexions philosophiques sur l'art de reproduire la pensée; des dissertations sur Jacob, sur les Babyloniens, sur les chrétiens, que nous n'aurions pas voulu entendre appeler des *sectateurs*; de considérations diverses sur le sentiment, sur la langue latine, sur le style, l'orthographe, la forme des lettres, la provenance des monuments, et de plus sur les obligations de la place de Conservateur, toutes choses dont nous ne garantissons pas l'exactitude. Nous laissons encore une notice sur le palais Saint-Pierre dont M. Comarmond fait remonter l'origine à l'époque de la mort de saint Irénée, et dont il attribue la fondation à un seigneur nommé Albert, ce qui nous semble au moins fort aventureux. M. Comarmond donne ensuite l'explication de diverses formules. Nous avons été surpris de ce qu'en rapportant les opinions des archéologues sur l'*ascia*, il a passé sous silence celle que M. de Boissieu a développée dans son savant ouvrage. C'est un tort; car un Conservateur ne doit pas laisser planer sur lui le soupçon de n'être pas au courant des ouvrages publiés dans le lieu de sa résidence, et sur des questions qui doivent lui être si familières.

Le singulier classement du musée devant exposer le commentateur à des redites toutes les fois qu'une charge, une dignité, une profession se représenterait à des numéros différents, M. Comarmond a fait précéder son travail d'explications préliminaires. C'était une heureuse idée; mais, pour qu'elle devint utile et applicable, il fallait que ces explications fussent toutes spéciales et rédigées en vue des monuments et de notre histoire locale qu'elles devaient éclaircir. Il n'en a malheureusement pas été ainsi. Ces notions préliminaires ne sont qu'un mélange confus de traditions vulgaires prises çà et là. Incomplètes comme notions générales, elles sont pour la plupart sans application à l'étude de l'épigraphie lyonnaise. C'est de la science de commençant, étrangère à tous les travaux par lesquels les Beaufort, les Heneccius, les Heeren, les Savigny, les Niebuhr et tant d'autres plus récents ont éclairé l'histoire, l'administration et la jurisprudence romaines. Que nous font les vestales, les sybilles, le sénat romain, les proconsuls, les questeurs à nous autres provinciaux soumis au régime des procurateurs césariens? Ce qu'il nous importe de connaître, c'est notre mode d'agrégation à l'empire; ce sont les charges de toute nature qui pesaient sur nous; ce sont nos magistratures curiales, leur hiérarchie, leur responsabilité; c'est un ensemble d'institutions qui a laissé de profondes racines dans nos mœurs, ce sont nos corporations si puissantes, nos assemblées nationales, instruments tantôt serviles, tantôt rebelles des maîtres du monde. Étudiée en dehors de ces vues utiles et pratiques, l'épigraphie n'est plus qu'une science

Digitized by Google

vaine, un catalogue et un obituaire sans intérêt. Alors elle doit se passer de tout commentaire et n'offrir qu'une série de titres exacts aux vrais savants qui voudront un jour leur donner la vie.

Arrivant au corps de l'ouvrage, nous reconnaissons tout d'abord ce que M. Comarmond nous avait annoncé, c'est-à-dire le pêle-mêle de tous les matériaux épigraphiques : inscriptions honorifiques, statues, inscriptions funéraires, bas-reliefs, amphores, briques, tout est confondu ; mais c'est la faute des monuments !

M. Comarmond nous permettra de lui faire une petite chicane à l'endroit du mot *Ségusiave* par lequel il rétablit le vrai nom de nos pères. La justice exige qu'on rende à chacun son bien. M. Comarmond n'ignore pas que M. Aug. Bernard est le premier qui ait appelé l'attention des savants sur ce sujet en publiant les recherches faites par lui dans les manuscrits de la bibliothèque impériale ; que nous-même, au congrès de 1846, avons lu une dissertation sur ce sujet ; que MM. de Longpérier et de Boissieu ont encore fourni de nouveaux éléments. Pourquoi donc donner cette découverte comme de lui et faire si bon marché des travaux antérieurs ? De plus, la fameuse plaque de bronze n'est pas entre les mains de l'abbé Renon, elle est dans la salle du conseil municipal de Feurs, et c'est nous-même qui en avons fait l'acquisition. Ce qui ressort de plus net de cette dissertation de M. Comarmond, c'est qu'il ne peut se résoudre à sacrifier le mot *segusiani*, et qu'il le laisse aux habitants de Suze, en Piémont, bien qu'aucun titre ne puisse justifier cette prétention.

Il faut en dire autant de la dissertation sur les inscriptions du taurobole de Septime-Sévère. On voit sur ce monument la mutilation de deux lignes, circonstance très-remarquable, mais qui était restée tout à fait inexpliquée. En 1846, M. de Boissieu lut un travail remarquable par lequel il établissait que les noms raturés étaient ceux de *Clodius Albinus*, compétiteur de Sévère. M. Comarmond soutenait que c'était ceux de *Antoninus Caracalla*. Aujourd'hui, ce dernier revient à l'opinion de M. de Boissieu, parce que, dit-il, les mots *Clodius Albinus* ont reparu (ce qui n'est pas clair). M. de Boissieu avait donc raison ? Eh bien ! il n'est ni juste ni généreux de le taire. Plus loin, M. Comarmond établit que l'*ars cretaria* est l'art du potier. M. de Boissieu est encore le premier qui ait donné cette interprétation, et qui l'ait appuyée sur des preuves irréfutables. Nous savons, cependant, gré à M. Comarmond d'avoir abandonné sa première interprétation de *Tutele et Vénus*, pour se ranger à l'avis de M. de Boissieu.

Nous ne serons pas complétement de l'avis du conservateur en ce qui concerne le sarcophage trouvé à Saint-Irénée.

Digitized by Google

M. Comarmond y voit avec raison le triomphe de Bacchus, mais il commence par substituer Ariane à Bacchus, en faisant conduire le char par cette dernière, ce qui n'est pas dans l'ordre ; de plus, c'est Bacchus qui a la tête couronnée de pampres, et non pas Ariane. M. Comarmond peut s'en convaincre en consultant le beau camée du cabinet Farnèse, gravé dans le troisième volume de l'*Histoire de l'Art*, de Winckelmann. Il y trouvera les deux têtes de son bas-relief.

Il nous dit ensuite que ce beau travail doit être divisé en deux parties ; la première, représentant Bacchus revenant de la conquête de l'Inde, la seconde, se rapportant à une scène d'Hercule et d'Hébé, brisant ainsi gratuitement l'unité du sujet. Selon nous, il n'y a qu'une seule idée dans cette composition : c'est le triomphe de Bacchus, non pas seulement sur les Indiens, mais sur toute sorte de choses. Ces bacchantes, ces satyres portant des outres, ces silènes, n'ont pas d'autre signification ; et cet Hercule, ivre et chancelant que soutient un faune et qui se rapproche d'Hébé, en faisant un geste licencieux, loin de former une scène à part, n'est qu'un épisode de l'action principale ; c'est la force subjuguée par le vin.

Nous aurions à signaler, dans un travail aussi important, une foule d'erreurs trop grossières pour que nous osions les imputer à l'ignorance du Conservateur ; il n'y a eu de sa part, nous le croyons, qu'inadvertance. Ainsi, à propos d'une inscription, il nous dit : On pourrait admettre que le temple qui était à Lyon, et où figurait cette inscription, fut construit après le terrible incendie qui dévora, en une nuit, Lyon sous l'empereur Néron. En vérité, M. Comarmond n'y a pas pensé.

Parlant d'un fragment, sur lequel on lit le mot *Stationnarius*, il ajoute : « On peut rapporter cette inscription au VIe siècle ; le style des lettres en est beau pour cette époque. » Il est si beau que, passé le IIIe siècle, nous ne trouvons plus de lettres semblables.

Page 216, nous lisons ces mots : DIS CVNCTIS. M. Comarmond croit reconnaître dans les lignes détruites, *et spei divinæ*. Cette restitution est d'Artaud, mais il y a trop de trois lignes pour ces trois mots.

Page 222 ; il s'agit d'un vétéran de la première légion. Après le mot *leg*, se trouve un *m*, que M. Comarmond interprète tout à la fois par *Minervienne*, ou *Macédonienne*, ou *Martiale*. La *Macédonienne* étant la cinquième, ne peut pas être la première ; la première étant la *Minervienne*, ne peut pas être la *Martiale*.

Il nous en coûte de signaler de telles inadvertances, et il y en a bien d'autres que nous passons sous silence, de crainte qu'on ne nous accuse de trop éplucher. Les inscriptions chrétiennes sont plus particulièrement mal

Digitized by Google

traitées. Pas une date, pas une indiction, pas un consulat qui soit solidement établi ou discuté.

Le consulat de Posthumius et de Zénon est changé en celui de Stilicon (page 60). Un consulat très-singulier de Messala n'est pas même reconnaissable dans la leçon produite (page 189). Un beau fragment d'inscription grecque, sur lequel se reconnaît parfaitement la formule ΕΝΘΑ ΚΕιτε et qui laisse deviner le nom de ΜΑΡΑΘωνιος a été rapporté avec une négligence telle (pag. 132), qu'il n'est plus possible de hasarder aucune restitution; Le d'ενθο, ayant été changé en B, et l'M de Μαρατωνιος étant devenu un H. ces lettres ont pourtant sept centimètres et demi de hauteur, et n'offrent aucune altération; le moindre écolier, sachant l'alphabet grec, ne s'y serait pas trompé.

D'autre part, puisque M. Comarmond donnait les inscriptions éparses dans la ville de Lyon, comment se fait-il qu'il n'ait rien dit des inscriptions chrétiennes encastrées dans le mur d'un passage souterrain de l'église de Saint-Irénée, où il a dû prendre celle qu'il donne (pag. 427)? Il jugera la question indiscrète. Pourquoi n'a-t-il pas fait entrer dans son livre les inscriptions du Moyen-Age qui existent encore dans quelques rues et sur quelques places, puisqu'il intitule son livre : *Épigraphie du département du Rhône?*

Une des premières conditions de tout travail épigraphique, est le soin et l'exactitude dans la partie bibliographique. Cet accessoire indispensable peut souvent tenir lieu de commentaire; ce sont, du moins, des garants qu'on invoque à l'appui de textes controversés ou controversables.

M. Comarmond semble avoir complètement méconnu cette obligation. Pour les inscriptions du Musée, la partie bibliographique est nulle; elle est à peu près suffisante pour les inscriptions perdues, sans toutefois être complète. D'où vient cette différence? L'a-t-on fait systématiquement, ou s'est-on aperçu trop tard de cette lacune? C'est un disparate choquant..... On dirait un double travail, produit par deux mains diverses.

Plus de cent inscriptions portent ce mot *inédite*, bien qu'elles aient été publiées, depuis plusieurs années, dans le savant ouvrage de M. de Boissieu. Nous passons volontiers ce plaisir à M. Comarmond qui, à la page 220, donne cette inscription, D M *inédite;* mais il faut avouer que c'est pousser un peu loin l'amour de la chose. Aussi, l'auteur ne s'est pas trompé, lorsqu'il a pensé qu'on le trouverait peut-être minutieux, car beaucoup de minuties nous semblent déparer cet ouvrage.

M. Comarmond ayant donné, dans ses explications préliminaires, l'interprétation des sigles D M et de l'ascia, il était inutile de mettre un renvoi

Digitized by Google

pour chacune des inscriptions où se rencontrent ces sigles. Nous appellerons encore minutie, la description inventoriée de chaque monument, où M. Comarmond prend la peine de signaler le nombre des lignes, les lettres longues, les lettres liées, les lettres effacées, le style de ces lettres, leur hauteur; la hauteur, la largeur, l'épaisseur du bloc. Car, ou le monument est gravé dans le livre, et alors la nomenclature est inutile, ou le monument lui-même est sous les yeux du lecteur, et celle-ci devient encore plus inutile, à moins que le Conservateur n'ait voulu que son livre fût un inventaire.

Puisque M. Comarmond voulait donner une idée nette de l'état des monuments lapidaires, il n'aurait pas dû faire encadrer toutes ses incriptions comme si aucune d'elles ne renfermait de lacune. Puis, il est impossible de pouvoir représenter les formes de la lettre antique au moyen de nos caractères modernes d'imprimerie. La gravure seule peut faire comprendre ces nuances au lecteur. Nous en donnons pour exemple l'inscription de *Venustus* (pag. 254), et celle de *Valentina* (pag. 105), où M. Comarmond n'a pas su distinguer le V voyelle du V consonne, usité au Ve siècle. Il faudrait être bien perspicace, pour trouver dans ces lettres / ALENTINA OICIXIT, ces mots *Valentina quæ vixit*. Il eût été beaucoup mieux de donner le texte pur et simple de chaque légende avec les restitutions, au lieu d'employer des lettres de toutes les grandeurs, sous prétexte de donner des fac-simile.

Il y aurait encore bien d'autres fautes à signaler; mais nous en avons dit assez pour montrer qu'il y a, dans un ouvrage de cette importance, des lacunes regrettables. Si c'est un fait accompli pour ce premier volume, M. Comarmond veillera, nous n'en doutons pas, à ce que le second ait un meilleur sort.

Digitized by Google

FACULTÉ DES LETTRES.

—

COMPTE-RENDU DES COURS.

—

Malgré le courant qui semble emporter les esprits vers les sciences et l'industrie, la Faculté des Lettres de notre ville voit ses cours fréquentés par un auditoire nombreux, en grande partie composé de jeunes gens désireux de compléter leur instruction et empressés à recueillir le haut enseignement des maîtres. Philosophie, histoire, littérature moderne, littérature grecque et latine, toutes les chaires sont entourées de disciples fidèles quoique entièrement bénévoles. Félicitons-en les hommes de goût qui ne regardent pas la culture des lettres comme une brillante inutilité ; félicitons-en surtout les Professeurs dont le zèle et le talent éprouvés, satisfont amplement l'attente des auditeurs qu'ils attirent par leur soin à choisir les sujets les plus intéressants parmi les matières indiquéesdans les programmes officiels.

M. Bouillier s'est proposé de faire cette année un cours complet de Morale. Dans sa leçon d'introduction consacrée à l'examen des Offices de Cicéron, il a montré par l'histoire, l'existence d'une Morale naturelle. Il a ensuite établi l'objet, la méthode, les divisions et le principe de la Morale. Il a déterminé les conditions de la moralité de l'agent, et les diverses circonstances qui

Digitized by Google

augmentent ou diminuent le mérite ou le démérite d'une action. Ecartant tous les principes empiriques, c'est sur l'idée d'un bien absolu révélé par la raison à tous les hommes qu'il a fait reposer la Morale tout entière. Il a insisté sur l'universalité et le caractère absolu de cette idée ou de cette loi morale naturelle dont on retrouve les traces uniformes et profondes dans les individus et les peuples de tous les temps et de tous les lieux. Il a cherché à éclaircir cette idée du bien absolu en la ramenant à l'idée d'ordre et de fin universelle. La raison nous oblige de croire que tout est réglé dans le monde, que chaque phénomène a sa loi, comme sa cause et sa substance ; c'est-à-dire la raison nous force à croire qu'il y a un ordre absolu des choses, lequel est le bien universel et absolu. Mais s'il y a un ordre absolu, chaque chose a une fin qui est son rapport à cet ordre absolu. L'homme aussi a donc une fin dont il a la charge et la responsabilité, étant intelligent et libre, et une fin sacrée, puisqu'elle est un élément de l'ordre absolu. Cette fin est son bien, car la fin se réciproque avec le bien, comme disait la scholastique. Or en raison de la corrélation entre la nature et la fin d'un être, la fin de l'homme se déduit de sa nature. L'homme ne se connait que comme une cause ayant l'initiative de ses actes, comme une force aspirant à prendre conscience et possession d'elle-même. De là M. Bouillier a conclu que la fin de l'homme en ce monde est la formation et le développement de sa personnalité. Il s'est plu à montrer quelle lumière jette cette conception de la fin de l'homme sur les conditions de la vie ici bas. Tel étant ce but, tout s'explique dans la vie et la Providence est justifiée ; car que sont la douleur, l'obstacle, toutes les choses dont nous nous plaignons, sinon autant d'aiguillons qui nous poussent à nous élever de l'humble état de chose à la sublime condition de personne, c'est-à-dire à l'accomplissement de notre destinée. De ce principe fécond, dérivent tous les devoirs de l'homme envers sa sensibilité, son intelligence et sa liberté. M. Bouillier a réfuté également les Stoïciens qui prêchaient la destruction de tous les sentiments sans distinction, et les Epicuriens utopistes de l'école de Saint-Simon et de Fourier qui préconisent l'émancipation absolue des passions, l'abrutissement de l'individu, réalité vivante, au profit d'une chimérique abstraction sociale. Ses devoirs envers la vérité, les rapports de la Logique avec la Morale, le caractère sacré, l'inaliénabilité de la liberté n'ont pas été déduits avec moins de force et de lucidité. Le corps, instrument de la personne morale participe de son inviolabilité, et la question du suicide a rempli plusieurs leçons d'une haute importance. Les devoirs envers la nature physique, envers les animaux découlent de la même source. Entre la douceur à l'égard de l'animal et la douceur à l'égard de l'homme, il y

Digitized by Google

a une connexion : c'est par là que M. Bouillier a justifié la chaleur avec laquelle il a soutenu cette thèse : que tout n'est pas permis à l'égard de l'animal. L'examen de la question de la sanction de la Morale individuelle par des lois positives achève cette série de graves questions et prépare aux questions non moins graves, non moins sérieuses de la morale sociale.

L'état de l'Allemagne après la lutte à toute outrance du sacerdoce et de l'empire vient de faire l'objet du cours d'histoire. Mêlant, suivant sa méthode, les considérations économiques au récit des faits, unissant à sa vaste érudition, une sagacité parfaite, M. Dareste a étudié la chute de l'empire et la dislocation du corps germanique sous le dernier empereur de la maison de Souabe et pendant le grand interrègne. A partir du XIIIe siècle, l'Allemagne prend un aspect tout nouveau. L'autorité souveraine se morcelle régulièrement ; à la place de l'empire se montre une agglomération de 100 États, électorats, principautés, villes impériales, ayant entre eux une hiérarchie bien marquée, indiquée dans le *Miroir de Saxe*, recueil des lois de cette époque. La constitution fédérale se substitue à la constitution impériale : Frédéric II lui-même est obligé de l'accepter. Les villes impériales, fières de leur indépendance, puissantes par les richesses que leur procurait le commerce, augmentèrent leur force et leur importance en se formant en lignes telles que la ligne Anséatique, la ligue du Rhin. Ces fédérations, la dernière surtout qui exista peu de temps, mais jeta un vif éclat, ces fédérations se proposaient principalement de protéger la paix publique et de soustraire l'Allemagne à l'influence des étrangers, des papes surtout. La paix publique fut la préoccupation constante du XIIIe siècle. Frédéric II parvint à l'assurer au même temps que saint Louis et de la même manière, par l'établissement d'une justice régulière. Seulement cette institution fortifia l'autorité royale en France où elle resta aux mains du roi ; en Allemagne, ce fut une justice princière qui tourna contre les empereurs. Quant à l'intervention du Saint-Siége, elle ne cessa de se faire sentir. Les papes, devenus des princes, des souverains veillant aux intérêts de leur politique, tournaient à leur profit la décadence de l'empire qu'ils avaient activement préparée. Ils prolongèrent la faiblesse du corps germanique, après la mort de Frédéric II, sous Guillaume de Hollande, et pendant la rivalité de Richard de Cornouailles et d'Alphonse de Castille, jusqu'à ce que le moine Grégoire X montât sur le trône pontifical. Alors commença la restauration de l'empire : Rodolphe de Habsbourg fut élu empereur avec l'assentiment du pape. En lui la papauté trouva un souverain selon son cœur. Il renonça complétement à incorporer le clergé à l'État et se fit une loi de renoncer à toute intervention dans les affaires de l'Italie. Le traité de 1274, préparé au concile de Lyon, signé à

Digitized by Google

Rome, couronna l'œuvre entreprise deux siècles auparavant par Grégoire VII. Le sacerdoce triomphait sur les ruines de l'empire. Quelle fut la vie de l'Allemagne sous ce nouveau régime, M. Dareste nous l'apprendra dans les prochaines leçons.

Dans la chaire de Littérature française, Racine fait l'objet des travaux de M. de Laprade. Un poète apprécié par un poète, et par un poète cultivant un genre différent, appartenant à une autre école ! M. de Laprade juge notre grand tragique au point de vue des doctrines esthétiques qu'il développait naguère dans la même enceinte en les marquant profondément du sceau de son esprit et de son talent. Son appréciation ne saurait manquer d'être piquante, originale et d'offrir des points de vue nouveaux et attachants; que l'on suive d'ailleurs La Harpe ou Schlegel, que l'on soit classique ou romantique, comme on disait jadis. Le théâtre grec où M. de Laprade nous a conduits à la suite de l'Euripide français nous est apparu dans sa beauté toujours la même et toujours nouvelle. L'Andromaque, l'Iphigénie antique ont fourni un grand nombre de belles citations et des observations judicieuses autant que délicates. Les tragédies françaises n'ont gardé des anciens que les noms des personnages ; il n'y a pas moins loin de l'Andromaque de Racine à celle de Virgile, que de celle de Virgile à l'héroïne d'Euripide. M. de Laprade loue avec chaleur dans Racine la perfection des caractères de femmes, la noblesse, l'élégance incomparable du style, la profonde connaissance du cœur humain et des passions. Mais il lui reproche le manque d'énergie en général, la faiblesse des hommes aux prises avec les sentiments exaltés, le *réalisme* des idées et des affections, l'idéal borné au langage, le contraste ennemi de la vraisemblance entre les formes polies, raffinées même des personnages calqués sur les gentilshommes de la cour de Louis XIV, et les actes barbares des temps héroïques transportés sur notre scène tragique.

Le cours d'Histoire réunit plus de cent auditeurs ; le cours de Philosophie et celui de Littérature française approchent de ce chiffre, et ils suivent tous trois une progression ascendante sensible. Il ne faut pas s'étonner si le cours de Littérature ancienne s'adresse à un auditoire plus restreint. Les lettres grecques et latines ne sont certes pas à la portée d'une aussi grande quantité de personnes que l'Histoire ou la Littérature française. Toutefois, malgré cet inévitable inconvénient, M. Demons doit s'applaudir de l'assiduité du nombre fort convenable d'auditeurs graves et sérieux avec lesquels il poursuit l'étude des historiens latins et des auteurs dramatiques du siècle de Périclès. César, Salluste, Aristophane et tous les auteurs qui offrent avec eux quelque point de rapprochement, lui fournissent tour à tour l'occasion

Digitized by Google

de rappeler à ceux qui l'écoutent les éternels préceptes du goût et de la morale appliquée aux belles-lettres.

Au reste ces succès de la Faculté ne nous surprennent point. Nous sommes plutôt étonné de ne pas les voir plus marquants. Il y a tant de gens à Lyon qui ont le loisir, le désir de s'instruire, le degré de culture intellectuelle suffisant pour tirer de ces leçons un profit qu'elles ne sauraient trouver ni dans la lecture solitaire ni ailleurs. Mais les cours ont lieu dans un local qui n'appartient pas à la Faculté, à des heures qu'elle ne choisit pas, si ce n'est après les autres services auxquels la salle est consacrée. Que, si privée de tous les avantages étrangers, extrinsèques en quelque sorte, elle produit incontestablement d'heureux résultats, on peut juger par là de ce qu'elle ferait si elle était mieux partagée sous ce rapport. On trouve le Commerce trop à l'étroit dans ses locaux actuels : on va lui bâtir un splendide palais. Nos Facultés, nos Bibliothèques n'auront-elles pas aussi leur monument ? Les esprits inquiets auront raison alors de se plaindre du peu d'honneur accordé aux lettres, et de déplorer le sort de notre France destinée à perdre avec l'empire du goût ses titres de gloire les plus beaux, les moins contestés.

F. M.

Digitized by Google

Variétés.

—

DEUX REQUÊTES CONCERNANT DES REMÈDES AVEC LA DÉPOUILLE DE SUPPLICIÉS.

—

LETTRE AU DIRECTEUR DE LA REVUE (1).

MON CHER DIRECTEUR,

Je viens vous communiquer quelques documents inédits se référant, malgré leur cachet barbare, à une époque peu éloignée de nous. Ils excusent jusqu'à un certain point un préjugé populaire encore existant aujourd'hui. Comment l'opinion des ignorants n'aurait-elle pas été égarée lorsque la science se fourvoyait elle-même à ce point?

Je tiens les curieuses requêtes qui vont suivre, de l'obligeance de M. Gauthier, archiviste du département, à qui est réservé l'honneur de débrouiller l'immense chaos de chartes, dossiers et

(1) Nous recevons de notre patient investigateur et collaborateur M. Gaspard Bellin deux pièces que nous n'aurions peut-être pas osé insérer dans un recueil purement littéraire. La *Revue du Lyonnais* étant plus particulièrement un dépôt de tous les documents historiques qui concernent notre cité, nous avons cru devoir accueillir ces notes qui blesseront, nous le craignons trop, le goût et la délicatesse de quelques uns de nos lecteurs, mais qui paraîtront certainement curieuses à tous ceux qui recherchent les souvenirs du passé. A. V.

Digitized by Google

registres composant le dépôt commis à ses soins. Homme plein d'érudition et d'activité, M. Gauthier s'interdit toute velléité d'écrivain; il ajourne à des temps moins occupés les travaux historiques, et, plein d'abnégation et d'aménité, il se fait un plaisir de communiquer aux archéologues les produits de ses incessantes exhumations.

Heureux le département du Rhône ! Encore quelques années, et toutes les richesses littéraires amoncelées dans le vieux cloître des Jacobins seront classées et inventoriées. Hommes de loi, archéologues et chroniqueurs pourront élucider en quelques heures des questions que le désordre rend insolubles jusqu'à ce jour.

En attendant, voici les deux requêtes à l'autorité judiciaire dont s'agit ; elles jettent une vive lumière sur l'emploi des substances humaines dans les préparations pharmaceutiques au siècle dernier :

A Monsieur, Monsieur le Lieutenant-Général criminel en la Sénéchaussée et siége présidial de Lyon.

SUPLIE HUMBLEMENT

Sieur Claude Pessonneaux marchand mercier de cette ville, et vous remontre que, depuis environ huit années, il est atteint du mal epileptique qui le prend presque tous les jours, mesme plusieurs fois dans un jour et lui ôte toutte connoissance. Et comme il a esté informé que plusieurs autheurs en medecine promettent la guerison par l'administration d'un remede specifique composé de plusieurs racines avec le crasne d'un homme mort de mort violente, lequel passe pour le plus efficace estant préparé comme il le doit estre, suivant les certifficats que monsieur Hedoin, con.er medecin du Roy, agregé au college de medecine de Lyon, et celluy du sieur Aubernon, maitre chirurgien juré, à Lyon, en a donné ce jourd'huy sous leurs seing privé que le Supliant Vous exhibe et

Digitized by Google

represente, et qu'on doit executer un patient qui a esté condamné par votre jugement a estre pendu. Il recours a Vous,

A CE QU'IL VOUS plaise, Monsieur, Vouloir luy permettre apres l'execution de ce malheureux de faire lever le crane de sa teste pour employer a ce remede. Et il sera obligé de continuer d'offrir ses prieres à Dieu pour vos prosperité et santé.

PESSONNEAUX.

Soit montré au Procureur General de Lyon le 30e novc 1706.

CLARET LA TOURRETTE.

Je n'empesche pour le Roy les conclusions de la presente requeste, a Lyon, ce 30e 9bre 1706.—Signature illisible.

Soit faict suivant les conclusions du Procureur General a Lyon, ce 30e novc 1706.

CLARET LA TOURRETTE.

Voici qui est plus curieux encore : ce n'est plus un simple malade, c'est un collége d'administrateurs qui demande la dépouille mortelle d'un supplicié, pour le soulagement de ses pupilles, et promet en échange la prière des pauvres confiés à ses soins.

A Monsieur,

Monsieur le Président de la Cour des Monnoyes, Lieutenant General criminel en la senechaussée et presidial de Lyon.

Suplient humblement les sieurs recteur et administrateurs de l'Aumone generale en cette ville, et vous remontrent qu'ils ont besoin dans la formacie (*sic*) de la Charitté de plusieurs crânes de restes humains de sujets décedez de mort violente pour s'en servir dans la composition de plusieurs remedes tres necessaires et entr'autres contre l'epilepsie dont plusieurs de lade maison sont atteints. C'est pourquoi ils sont obligez de recourir à vous,

Digitized by Google

A ce qu'il vous plaise, Monsieur, attendu la necessité cy dessus et pour le bien des pauvres, permettre au chirurgien de lad^e Maison de choisir et enlever dans la cave des sieurs penitents de la Misericorde les cranes qu'ils trouveront propres pour la composition desdits remedes et a cet effet nosd. sieurs pénitents seront invités de permettre led. enlevement, et les pauvres de lad. Aumone prieront pour votre prosperité et santé.

BOURG, CHRISTIN.

Soit fait comme il est requis a Lyon ce 13e 7bre 1710.

CLARET LA TOURRETTE.

Après la lecture de ces pièces officielles et authentiques, datées seulement du siècle dernier, on se demande ce qu'il faut penser de la science et des savants de cette époque. La civilisation passait alors pour être à son apogée, nos pères se regardaient comme très-éclairés; nous voyons ce qu'il en faut penser; nous faisons des vœux pour qu'un siècle et demi ait redressé toutes les erreurs et détruit tous les préjugés.

GASPARD BELLIN.

Fontanières, 25 février 1855.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

LETTRE AU SUJET DU BARON DE STASSART.

Bruxelles, 10 février 1855.

Mon cher Directeur,

Je suis étonné que la *Revue du Lyonnais*, si empressée, pour l'ordinaire, à recueillir tout ce qui est honorable pour votre cité, n'ait pas consacré quelques lignes à la mémoire de M. Goswin (Joseph-Augustin), baron de Stassart, membre de l'Académie de Lyon et de la Société littéraire de la même ville, décédé le 10 octobre 1854 à Bruxelles, à la suite d'une indisposition de quelques heures. M. de Stassart était un de nos plus brillants littérateurs; le spirituel fabuliste avait une réputation européenne. Voici quelques notes pour la *Revue* dans le cas où vous jugeriez à propos de parler d'un homme qui a eu plus d'un rapport avec votre ville, soit comme littérateur, soit comme administrateur :

M. de Stassart était né le 2 septembre 1780, à Malines ; il entra jeune dans la carrière publique ; il fut successivement auditeur au Conseil d'État, sous-préfet d'Orange, préfet du département de Vaucluse, intendant des provinces conquises du royaume de Prusse, commissaire du Tyrol, etc.

A Orange, on lui doit la charmante promenade qui entoure l'arc de triomphe et la création d'une bibliothèque publique, dont il forma le noyau par un don de deux à trois mille volumes.

Préfet de Vaucluse, il montra le plus grand zèle et la plus vive sollicitude pour ses administrés pendant la grande inondation du Rhône en 1810, une des plus redoutables et des plus désastreuses dont on ait gardé le souvenir.

M. de Stassart avait été ministre plénipotentiaire, vice-président du Congrès belge et chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche. Depuis quelques années il s'adonnait tout entier à ses goûts littéraires. Comme s'il pressentait sa fin prochaine, il venait de publier ses œuvres complètes (Bruxelles, 1854, grand in-8° de 1092 pages). « Dans ce recueil, dit M. Dinaux, l'auteur se fait voir tour à tour et à la fois poète, diplomate, philosophe, biographe, législateur, historien ; on retrouve depuis la première page jusqu'à la dernière cet esprit des convenances qui dénote si bien l'homme aimable et supérieur, ne sacrifiant jamais aux passions basses et vulgaires. »

M. de Stassart a laissé un testament dont plusieurs dispositions sont de nature à perpétuer son souvenir parmi les hommes de lettres ; il a légué sa bibliothèque et sa magnifique collection d'autographes à l'Académie de Bruxelles ; en outre il a fondé un prix triennal pour l'encouragement des recherches historiques et littéraires.

Agréez, etc.

A. de Reume.

Aimé Vingtrinier, directeur-gérant.

Digitized by Google

A LA LUNE[1].

Depuis longtemps, la Nuit incline
Et ses parfums et son repos ;
Viens du revers de la colline,
Parais entre les bruns rameaux.
Sans toi le bocage est trop sombre ;
Viens, ton nocturne troubadour,
Le rossignol, caché dans l'ombre,
Module son hymne d'amour.

Mais, à travers tes légers voiles,
Mon œil, déjà, croit t'entrevoir :
Ta beauté pâlit les étoiles,
Tu me souris, vierge du soir !

(1) Nous sommes heureux de pouvoir encore insérer dans la *Revue* deux délicates poésies de Mme Saint-Jean. L'accueil fait à la première pièce nous est un garant du plaisir que nos lecteurs trouveront à lire celles-ci.

A. V.

Digitized by Google

D'où viens-tu ? Des noires bruyères
As-tu vu danser les esprits ?
Viens-tu d'éclairer leurs mystères ?
Quel secret leur as-tu surpris ?

As-tu vu de la molle Asie
Les lampes d'or, les flots d'encens ?
Et de la sultane endormie
As-tu caressé les divans ?
As-tu vu ces barques légères
Où le doux luth est entendu ?
Mais ces palais, mais ces mystères,
Astre pieux ! les aimes-tu ?

Ce que tu chéris, ô ma belle !
C'est la tombe du vieux guerrier,
Et les vitraux de la chapelle,
Et le donjon du prisonnier ;
C'est le cloître à la voûte sombre,
Où de l'heure expirent les sons,
Où les vierges passent dans l'ombre,
Blanches, comme tes blancs rayons.

Balance-toi dans tes nuages,
Glisse au fond du gothique arceau ;
Tremble dans les rameaux sauvages,
Berce-toi dans les plis de l'eau.
Sur ta solitude chérie,
Sur les fleurs, sur les flots errants,
Luis toujours, mais jamais n'oublie
L'humble demeure où je t'attends.

Mars 1839.

Digitized by Google

LA ROSE SAUVAGE

A FÉLICIE

LE JOUR DE SA PRISE D'HABIT AU SACRÉ-CŒUR.

Rose épineuse et parfumée,
Dont les attraits mystérieux
Se sont entr'ouverts à mes yeux,
Et m'ont charmée,

Petite rose des buissons,
J'ai voulu, d'une main amie,
Fixer ta passagère vie
Dans nos vallons.

Mais à mes soins, rose sauvage,
Tu préfères ton ciel d'azur,
Et la solitude et l'air pur
De ton bocage.

Timide, tu ne veux fleurir
Que pour le ciel qui t'a formée ;
Et pure, de lui seul aimée,
Tu veux mourir.

Aussi, sous son aile abritée,
Jamais, de nos vents en fureur,
Ta virginale et tendre fleur
N'est agitée.

Rien ne vaut ton asile vert,
De l'aube les lueurs nouvelles,
La goutte d'eau que tu recèles,
Fleur du désert.

Digitized by Google

Ne regrette, de nos campagnes,
Ni les frais gazons, ni les bois ;
Mais si le vent souffle parfois,
De tes montagnes,

Livre, pour réjouir mon cœur,
Tes doux parfums à son haleine,
Rose à qui mon destin s'enchaîne,
Rose, ma sœur.

CAROLINE SAINT-JEAN.

Mai 1838.

Digitized by Google

DE LA VALEUR HISTORIQUE

DES

INSCRIPTIONS ANTIQUES

DE LUGDUNUM[1]

Les inscriptions antiques sont des matériaux pour l'historien et n'ont guère d'intérêt qu'à ce titre ; étudiées isolément, elles disent assez peu de chose, du moins un très grand nombre ; mais un travail d'ensemble sur les monuments épigraphiques d'une même contrée, agrandit beaucoup le champ des conjectures et élève à des horizons nouveaux. Un commentaire sur chaque pierre tumulaire, en particulier, conduit à d'innombrables redites et oblige à de fastidieuses explications de textes qui étaient parfaitement clairs ; la comparaison des documents de cet ordre les uns aux autres, et la fusion des faits de détail, en formules générales, donnent une portée infiniment plus grande et plus précise aux enseignements historiques qu'on en retire.

Dans un des prédécents chapitres, j'ai fait l'inventaire topographique du sol de Lugdunum, procédant par régions, et rétablissant, quand l'occasion m'y invitait, des rapports entre l'inscription et le lieu où elle était découverte. J'ai averti toutefois de l'arbitraire et du danger des déductions de

(1) Cet article est le troisième chapitre de l'Introduction au Recueil général des Inscriptions antiques de Lugdunum qui fait partie de l'ouvrage suivant, maintenant sous presse : Historica monumenta Lugduni, tome I, grand in-4°, fig., cartes et plans.

Digitized by Google

ce genre, quand elles n'étaient pas fortifiées par le concours de preuves d'une autre nature. J'ai fait, au reste, une autre observation ; notre épigraphie lyonnaise compte environ cinq cent cinquante inscriptions plus ou moins antiques, mais toutes n'appartiennent pas au sol de Lugdunum. Bon nombre viennent du Dauphiné, du département du Gard, ou d'autres lieux ; d'autres sont fausses en ce sens qu'elles n'appartiennent pas aux temps anciens. Il y a enfin dans les collections du musée lapidaire du Palais-des-Arts, une certaine quantité d'inscriptions chrétiennes, c'est-à-dire modernes : nous sommes moins riches que nous n'en avons l'air.

Je me propose, dans la présente étude, d'examiner les inscriptions vraiment antiques de Lugdunum, au point de vue des faits généraux et démontrés qu'elles fournissent aux Annales de Lyon. Mon but surtout, c'est de faire entrer, dans notre histoire, un très grand nombre de noms d'hommes et de femmes, qui ont vécu sur notre terre, et que nous devons considérer comme des aïeux. Notre musée lapidaire est une biographie qui dit toujours la vérité, et dont l'importance est d'autant plus grande que ce qu'elle enseigne ne se trouve point autre part

Ainsi les inscriptions antiques de Lugdunum figurent au premier rang parmi les origines de cette cité ; elles sont de l'histoire, et toutes ont un caractère officiel. On y trouve de précieux renseignements sur un nombre considérable de personnages qui ont vécu à Lugdunum, et des désignations d'emplois et de titres, au moyen desquelles il est possible de reconstituer, en partie, le tableau de l'administration romaine dans les Gaules. Pour bien comprendre ces monuments, pour bien entendre leur langage, il est indispensable de déterminer avec précision le caractère de ces fonctions publiques qui y sont mentionnées si souvent. Quelques pages suffiront pour cette étude ; je renvoie, pour de plus amples

Digitized by Google

développements, aux ouvrages de Savigny, de Madwig, de Guarini et de Zumpt, ainsi qu'à divers écrits dont j'ai donné ailleurs l'indication.

L'administration du Lyonnais, sous la domination romaine, présente, comme objets principaux de recherches, l'organisation des colonies et des municipes, ainsi que la détermination précise des caractères distinctifs de ces deux sortes d'établissements; l'appréciation des attributions de chaque ordre d'agents ou fonctionnaires, soit municipaux, soit impériaux, et enfin l'examen des éléments divers dont se composait le peuple.

L'organisation politique de Lugdunum fut modelée sur celle de Rome; c'est par cette observation générale que je dois commencer. Même système de gouvernement, mêmes dénominations pour les fonctionnaires, à très-peu de différence près; mêmes attributions pour les agents du pouvoir, mêmes lois, modifiées par les priviléges concédés à la province.

Rome avait grand intérêt à multiplier ses colonies; elle y envoyait le surcroît de sa population exubérante et indigente, elle partageait les terres conquises entre les citoyens romains. En les distribuant comme récompenses aux soldats qui l'avaient servie, elle s'assurait un puissant secours contre l'invasion étrangère. Ces colonies devenaient autant de boulevards de l'empire, autant de postes avancés des armes romaines, autant de dépendances de la ville-mère, qui leur donnait des institutions analogues aux siennes. Les colons s'honoraient de tirer leur origine de Rome elle-même.

Lugdunum naquit du décret du sénat qui ordonnait à Munatius Plancus de bâtir, au confluent du Rhône et de la Saône, une ville pour les Viennois chassés par les Allobroges. Peu de temps après, Plancus conduisit dans la cité naissante un nombre considérable de vétérans romains : Colonias deduxit Lugudunum et Rauricam. Lugdunum fut, dès le premier

Digitized by Google

jour de son existence, colonie romaine : toutes les conditions légales avaient été observées ; il fallait un sénatus-consulte. et il avait été rendu. J'ai cité le texte de Dion. En exécution de ce décret, Munatius Plancus, délégué principal du sénat, avait conduit la colonie, aux frais de l'Etat, sur l'emplacement désigné ; tout se passa selon les formes ordinaires.

Il n'y avait pas plusieurs ordres de colonies romaines : toutes présentaient le même caractère, mais avec des prérogatives plus ou moins étendues. Leurs habitants étaient régis par le droit romain en ce qui concernait les actes publics et privés, la faculté d'héritier et d'instituer un héritier. la puissance paternelle, etc. Ils étaient exempts de la taxe sur les terres (impôt foncier) et de capitation (contribution personnelle). Cependant ces colons ne jouissaient pas de tous les priviléges des citoyens romains : ils n'avaient pas le droit de suffrage, et n'étaient pas admissibles aux charges de l'Etat. Pour posséder complètement tous les priviléges de citoyen romain, il fallait être inscrit dans une tribu, ce qui conférait le droit de suffrage. Les Quirites ou citoyens de Rome avaient seuls le droit d'élection aux charges de l'Etat ; eux seuls étaient en possession du *Jus Quiritium* ; et ce droit, ils ne le perdaient point alors même qu'ils ne résidaient pas à Rome. On distinguait, parmi les colonies, les *togatæ* et les *militares* : celles-là se composaient de citoyens, celles-ci de soldats ; les dernières n'existèrent que depuis Sylla. Les colonies militaires résultaient de la dépossession des indigènes par des soldats vétérans, en vertu du droit de conquête ; des légions entières s'établissaient ainsi dans le pays conquis avec leurs aigles, leurs tribuns et leurs centurions. Ces colonies étaient une imitation parfaite de Rome : mœurs, lois, magistrats, coutumes, tout était semblable. Ainsi les colonies romaines étaient une représentation exacte, une miniature, si je puis m'exprimer ainsi, de Rome elle-même. D'autres

Digitized by Google

colonies n'étaient pas dans des conditions si avantageuses : elles n'avaient que le *Jus Latii*, le droit du Latium ; leurs habitants ne possédaient presque aucun des priviléges du droit de cité, ils étaient considérés comme des alliés ; ils n'avaient pas le pouvoir paternel absolu, le droit de testament et d'autres droits encore : ces colons pouvaient bien devenir citoyens romains, mais ils ne l'étaient pas de droit ; ils n'étaient pas inscrits dans une tribu, ils ne prenaient point part aux élections. Des citoyens romains renoncèrent à leur qualité, et se firent inscrire dans une colonie pour avoir part à la distribution des terres.

Enfin, toutes les colonies qui étaient hors de l'Italie, et plusieurs de l'Italie même, n'avaient que le *Jus Italicum*, le droit italique. Leurs prérogatives, encore moins étendues, étaient bornées à quelques priviléges de l'édilité et à certaines immunités.

Qu'était maintenant Lugdunum ? évidemment une colonie militaire. Il n'y avait pas eu de combat entre les Romains et les Ségusiaves ; les Viennois exilés et les soldats amenés par Plancus s'étaient établis sur un sol ami. Dans cet âge reculé, le Lyonnais se composait de terres appartenant à l'Etat depuis la conquête, terres que le délégué du sénat avait distribuées aux colons. Comme toutes les colonies de son ordre, Lugdunum avait à Rome un patron chargé de ses intérêts, (Patronus, parens Coloniæ) ; il était choisi parmi les magistrats du rang le plus élevé. Aucune inscription n'a conservé le nom d'un des Patroni de Lugdunum.

Les colonies n'étaient pas d'un rang inférieur aux municipes ; c'était autre chose : on verra bientôt en quoi consistait la différence (1).

(1) La distinction entre les municipes et les colonies était déjà fort obscure dans le second siècle de l'ère chrétienne ; après avoir fait cette remarque, Aulu-Gelle s'efforce d'établir nettement la différence et n'y réussit pas ;

Digitized by Google

Il y avait des villes municipes plus ou moins bien partagées, et non des municipes de plusieurs sortes.

Les habitants des villes municipes les mieux traitées possédaient certains droits de citoyens romains; ils jouissaient de quelque-unes des prérogatives de la cité; plus tard, ils furent admissibles à tous les emplois. Ainsi, selon l'expression de Cicéron, ils avaient deux patries: la ville où ils faisaient leur séjour, et Rome.

D'autres villes municipes avaient des priviléges moindres. Même en allant résider à Rome, leurs habitants n'obtenaient pas leur inscription dans une tribu et le droit de suffrage; ils n'étaient point admis aux magistratures. Les habitants des villes municipes les plus favorisées n'étaient pas tous eux-mêmes déclarés citoyens romains: le sénat se bornait à reconnaître comme tels les membres du conseil des décurions. Les villes qui étaient gouvernées par les lois romaines étaient appelées *fundi:* elles avaient une organisation semblable à celle de Rome.

Mais quel était donc le caractère distinctif des villes municipes, et en quoi différaient-elles essentiellement des colonies romaines? La colonie, on l'a dit, c'était Rome en abrégé; elle était gouvernée par les lois de Rome: mêmes institutions et mêmes fonctionnaires. Au contraire, les villes municipes avaient conservé le droit de se gouverner d'après leurs insti-

Festus n'est pas plus heureux. Il y a eu sur ce point, et sur le nombre d'ordres divers des municipes, beaucoup de divergences parmi les savants; cependant la différence existait. On voit dans une même province, et au même temps, exister des colonies et des municipes de rang différent. Les municipes étaient d'une condition autre que celles des colonies; plusieurs possédaient des priviléges plus distingués et plus étendus. On vit cependant, dans la suite des âges, la différence s'amoindrir et disparaître; on vit des villes municipes, en possession depuis longtemps de droits fort étendus, abdiquer leurs prérogatives et solliciter le titre de colonies.

Digitized by Google

tutions propres ; quoique citoyens romains, leurs habitants avaient leurs lois particulières, du moins en ce qui concernait l'administration intérieure de leur cité. Il est certain qu'ils obéissaient à la législation romaine et qu'ils suivaient le droit romain pour tous les contrats et actes judiciaires ; mais ils s'étaient réservé le gouvernement de leur ville, et n'avaient accepté, à cet égard, que celles des lois de Rome qui leur convenaient.

Les considérations que je viens de présenter me paraissent jeter une vive lumière sur la condition politique du Lugdunum, et donner la solution de difficultés très-fortes. Pendant son premier âge, Lugdunum fut l'asile des Viennois exilés ; la ville naissante fut, en tout temps, colonie romaine, condition qu'elle conserva sous les premiers empereurs. Lugdunum n'a jamais été autre chose ; cette cité fut une exception : elle appartient au très-petit nombre de villes qui furent colonies d'emblée, sans avoir passé par la condition de municipes.

L'opinion que Lugdunum a été municipe pendant son premier âge a été avancée par le P. Menestrier d'après des conjectures paradoxales qui n'ont pas résisté à un examen sérieux. Une seule a quelque valeur , c'est celle dont le fondement est une monnaie de Marc Antoine: mais ce quinaire n'a jamais été une médaille de fondation , et il a servi de texte ou de prétexte à huit ou dix hypothèses contradictoires que j'ai discutées et réfutées dans le chapitre sur l'histoire monétaire de Lugdunum, pendant la période Gallo-romaine. Aucune inscription, aucun monument, aucun écrivain ancien ne donne à Lugdunum la qualité de municipe , et cette cité est appelée colonie par un nombre considérable d'écrivains latins, de monuments, et d'inscriptions antiques. Ainsi donc la question est résolue : sur la foi de mes prédécesseurs , jai parlé aussi d'un Lugdunum municipe

Digitized by Google

dans mes premiers travaux sur l'histoire de Lyon; avec hésitation et réserve, il est vrai : des recherches plus approfondies me conduisirent à présenter, le premier, cette opinion que Lugdunum avait toujours été colonie. Je ne consignerais point ici cette observation sans importance, si la découverte de ce fait que les habitants de Lugdunum avaient toujours été colons romains, ne m'avait amené logiquement et sans le concours de l'inspiration d'autrui, à cette autre conjecture, qu'à ce titre de colons romains, ils étaient complètement désintéressés dans la demande des droits de cité faite au sénat pour les Gaulois chevelus, par l'empereur Claude. Ainsi, on le voit, la déduction était obligatoire et inévitable.

Les institutions de Lugdunum, colonie romaine, étaient donc entièrement modelées sur celle de Rome : on y rencontrait tous les fonctionnaires de la mère-patrie, avec les mêmes attributions.

Cependant on ne voit pas de consuls dans les municipes qui avaient des duumvirs, et il est certain qu'il n'y en a pas eu à Lugdunum. On dit bien avoir lu les lettres C O S sur quelques inscriptions de colonies ou de villes municipes ; mais il est possible qu'on ait mal lu : c'est l'opinion d'Orelli. Les personnages dont la qualité paraît désignée par ce signe, ne sont point mentionnés dans les fastes consulaires : Reinesius et Marini affirment que les colonies et les municipes n'ont jamais eu de consuls, quoique plusieurs aient eu un dictateur.

Mais Lugdunum avait un vrai sénat dans le conseil de ses décurions (*principes civitatis*, *principales viri*, *curia* ou *collegium decurionum*). Il ne se composait point de dix membres, comme on pourrait le présumer d'après une interprétation trop littérale du mot ; il ne présentait pas exactement, comme on la dit, le dixième de la population électorale. On voyait, en effet, parmi les décurions, non seulement des

Digitized by Google

citoyens à qui étaient confiés de haut emplois (*honores et munera*), mais encore d'autres citoyens qu'appelaient à ce titre leur rang et leurs dignités (*honorati*) (1). Formé des premiers magistrats de la cité, ce corps avait, en très-grande partie, les attributions du conseil municipal de nos jours. Ses membres, comme les sénateurs romains, portaient la robe bordée de pourpre, tandis que les magistrats ordinaires n'étaient revêtus que de la robe prétexte. On conférait par l'élection les fonctions de décurions à des citoyens : si l'on avait l'Album de Lugdunum au temps d'Auguste ou de Claude, on aurait, approximativement, celui de la population électorale. Tous les emplois municipaux importants étaient occupés par les membres du conseil des décurions; ce conseil avait, pour attribution principale, le recouvrement des impôts d'après le cadastre qui avait été exécuté sous Auguste. On distinguait parmi les décurions les *decemprimi :* c'étaient les dix premiers, et ceux à qui étaient confiées les fonctions les plus importantes; venaient ensuite des décurions pourvus d'emplois moins élevés. Ce corps avait l'administration des finances de Lugdunum; il était chargé de la voirie et de l'entretien des édifices publics ; c'était lui qui désignait, par la voie de l'élection, le *patronus civitatis* ou délégué de Lugdunum à Rome. Il y avait un ordre d'inscription sur l'Album ou liste des décurions ; le voici : d'abord les *patroni* (*clarissimi viri*, sénateurs romains) : les *patroni* (*equites romani*) ; c'étaient des décurions honoraires. Venaient ensuite les décurions en exercice : d'abord les anciens fonctionnaires, par ordre de rang ; ceux du même rang, par ordre d'ancienneté ; ceux qui n'ont encore rempli aucune fonction , par

(1) On appelait *honorati* les citoyens qui avaient rempli de grandes charges, ou que recommandait une grande distinction personnelle ; les *honorati* formaient une classe à part, supérieure par le rang à celle des *curiales*.

Digitized by Google

ordre d'ancienneté dans la curie (Savigny). Après avoir fait mention des *patroni*, l'Album de la cité de Canusium nomme les *quinquennalicii*, fonctionnaires qui avaient occupé des fonctions quinquennales; les *adlecti*, ou adjoints aux magistrats quinquennaux; les *duumviralicii* magistrats qui avaient été duumvirs: les *ædilicii*, les *quæstoricii*, les *pedanii*, les *prætextati*. Le premier des décurions qui était inscrit sur l'Album, présidait la curie. Membres du corps des décurions, les duumvirs (IIVIRI, *duumviri juri dicundo*) étaient deux magistrats de Lugdunum, investis du droit de rendre la justice dans certaines affaires de peu d'importance, jusqu'à une somme déterminée. Ils n'avaient point à connaître des causes criminelles; souvent annuelles, leurs fonctions pouvaient être prolongées jusqu'à la cinquième année. Ces duumvirs quinquennaux étaient d'un rang supérieur aux autres; quelques-uns de ces magistrats n'étaient nommés que pour une circonstance déterminée, et ne possédaient qu'un mandat temporaire; d'autres avaient l'administration des revenus de Lugdunum (*duumviri ærarii*). Le citoyen qui avait exercé les fonctions de duumvir, prenait la qualité de *duumviralis*; des vice-duumvirs remplaçaient par intérim les duumvirs soit annuels, soit quinquennaux (1).

Les triumvirs (IIIVIRI) étaient des magistrats municipaux chargés de certaines fonctions de l'édilité, de la surveillance des jeux et des fêtes, etc. Les quatuorvirs (IVVIRI) avaient l'inspection des routes et des rues; ils étaient préposés à la voirie.

(1) Dans les cités, le sénat fut d'abord appelé *Ordo Decurionum*, puis simplement *Ordo*, puis enfin *Curia*; ses membres étaient *curiales* ou *decuriones*. C'est pourquoi *curia* et *senatus* sont souvent opposés l'un à l'autre : *curia* s'applique à une cité ; *senatus*; sans désignation particulière, à Rome ou au sénat de l'empire. — SAVIGNY (de). Histoire du droit romain au moyen-âge, I. 40.

Digitized by Google

Beaucoup de nos inscriptions sont relatives à des sévirs (VIviri IIIIIviri augustales); on y lit les noms suivants; C. Secundus Ruso, Sextus Attius Januarius, Sextus Julius Helias, Q. Capito Probatius, Salvius Mercurius, Titus Claudius Amandus, Q. Ignius Silvinus, P. Sextus Florus, Q. Vireius Laurentinus, C. Vrogenius, Q. Connius, M. Primus Secundianus, L. Gavius Fronto, C. Donatus Quartus, etc. : je pourrais allonger beaucoup cette liste. Les sévirs augustaux étaient des fonctionnaires d'une condition inférieure, à qui étaient confiés l'entretien et la conservation des lares d'Auguste dans les carrefours et dans les rues de Lugdunum ; ils formaient une corporation d'un rang éminent (*amplissimus Ordo*, *splendissimus Ordo*). Ce corps des augustaux ou sévirs était intermédiaire entre le conseil des décurions et les corporations d'ouvriers : il remplaçait, dans les provinces, l'ordre des chevaliers ; quelques emplois secondaires étaient confiés à ses membres. Beaucoup de ces augustaux étaient tirés de la classe des affranchis ; quoique leurs fonctions n'eussent rien de très-relevé, elles étaient cependant fort recherchées. Les sévirs prenaient divers titres (*sexviri augustales*, *magistri*, *ministri*) : plus tard, ils furent chargés d'un culte autre que celui d'Auguste (*sacris faciundis*) ; ceux-là présidaient aux approvisionnements des subsistances ; ceux-ci avaient un emploi dans les finances, qu'il n'est pas facile de déterminer avec précision. Il ne faut pas confondre les sévirs avec les *sexprimi*.

Je renvoie aux ouvrages qui traitent de ces matières pour des renseignements sur des magistrats municipaux dont nos inscriptions parlent peu ou ne parlent pas : les *octoviri municipales*, les *decemviri*, les *duodecimviri*, les *quindecimviri sacris faciundis* (1) ; mais je dirai quelques mots des fonc-

(1) On sait qu'il existait à Lugdunum un collége de quindécimvirs, pré-

Digitized by Google

tionnaires d'ordres divers, appelés *præfecti*. Il y avait les *præfecti*, magistrats qu'il ne faut pas confondre avec les duumvirs, dont ils tenaient lieu dans les préfectures ; il y avait les *præfecti fabrum*, ceux-la pour les travaux militaires, et ceux-ci pour les travaux civils : Tiberius Antistius était préfet de la seconde cohorte espagnole. Il y avait encore des *præfecti coloniæ*, des *præfecti* du trésor public.

Le curator, *censor* ou *quinquennalis* était un magistrat municipal pourvu de la charge du censeur à Rome. D'autres curateurs avaient les attributions de gardes ou de surveillants : il y avait les *curatores ærarii, annonæ et viarum*.

Parmi les fonctionnaires de condition inférieure, on peut citer les *apparitores*, ordonnateurs des fêtes publiques et commissaires chargés de la police dans les grandes réunions, et les *tabularii*, greffiers attachés à divers services dont ils tenaient les registres. Peut-être me reprocherait-on d'oublier le joueur de flûte (tibicen) : invité aux jeux scéniques et à plusieurs cérémonies religieuses du culte de Cybèle; cet artiste était un personnage indispensable. Flavius Restitutus figura plusieurs fois, en cette qualité, dans les sacrifices tauroboliques, à Lugdunum.

Les décurions, les duumvirs et les autres employés dont j'ai fait connaître les fonctions, constituaient l'administration de la cité ; mais un autre pouvoir existait à Lugdunum : c'était celui de l'empire romain, exercé par le gouverneur, chef suprême de la province, et par les agents du fisc impérial.

De tous ces fonctionnaires, le plus élevé en dignité était le gouverneur nommé et envoyé dans la province par le sénat : Munatius Plancus fut le premier. Le gouverneur réunissait les pouvoirs de tous les magistrats. Les provinces à la dis-

tres de Cybèle, à qui étaient confiés les livres sibyllins. Les grands-prêtres portaient le titre d'*archigalli*; les simples prêtres, celui de *galli*.

Digitized by Google

position du sénat étaient assignées par le sort à ceux qui avaient exercé à Rome le consulat ou la préture; leurs chefs suprêmes étaient proconsuls ou propréteurs. Il y avait des proconsuls transitoires, nommés à temps, pour une circonstance déterminée. Les proconsuls étaient envoyés dans les provinces du sénat; les propréteurs, dans les provinces impériales. A son entrée en exercice dans son gouvernement, le proconsul faisait connaître, par un édit, les principes qu'il entendait suivre dans son administration, selon ses vues particulières ou selon les circonstances. Le proconsul possédait le pouvoir militaire et le pouvoir judiciaire, *imperium et potestas:* douze licteurs le précédaient; le propréteur n'en avait que six. Munatius Plancus avait, en toute occasion, qualité pour s'immiscer dans l'administration intérieure de Lugdunum, et dans les attributions des décurions; fort d'une puissance presque illimitée, le gouverneur ne respectait pas toujours les priviléges de la ville municipe. Son autorité n'était cependant pas sans contrôle : après l'établissement de l'empire, on pouvait appeler à l'empereur des décisions du proconsul Les principaux officiers après le gouverneur étaient le questeur (*quæstor*), le premier par le rang, et chargé, à ce titre, des affaires de la province qui avaient rapport aux finances, et les lieutenants (*legati*), fonctionnaires d'un rang élevé, et souvent sénateurs. Il n'y avait pas de questeurs à Lugdunum ni dans les Gaules; on sait que le conseil des décurions avait la mission du recouvrement des impôts. Les lieutenants du gouverneur (*legati*) et les fonctionnaires d'un ordre inférieur étaient désignés par le terme générique d'*officium*. Rien ne se faisait sans le consentement du gouverneur : il ordonnait les fêtes publiques et en réglait la dépense; on a vu qu'il était le président-né du conseil des décurions.

Auguste institua les *procuratores Cæsaris*, intendants des finances de l'empereur, chargés de l'*ærarium militare*. Ainsi

Digitized by Google

leurs fonctions étaient relatives au fisc impérial ; mais ils étaient quelquefois investis en même temps des pouvoirs du gouverneur. On connaît l'anecdote relative à ce Licinius qui pressurait d'une manière si tyrannique les habitants de Lugdunum. Pour pouvoir se permettre de si scandaleuses exactions, il fallait que cet intendant eût une grande autorité : c'est qu'il possédait en même temps celle de gouverneur (*vice-præsidialis*). En sa qualité de *procurator*, Licinius taxait arbitrairement les colons de Lugdunum ; et, comme *vice-præsidialis*, il légitimait ce qu'avait fait l'intendant du fisc. Les *procuratores* étaient ordinairement choisis parmi les affranchis de la maison impériale. Les fonctions des *Procuratores* étaient variées ; on lit dans les inscriptions ces dénominations diverses : *procurator provinciarum Lugdunensis et Aquitaniæ*, *procurator patrimonii*, *procurator vigesimæ hereditatium* (intendant de l'impôt du vingtième sur les successions) *per provincias*..... Ces titres divers désignent bien certainement des attributions différentes et probablement successives.

Des inscriptions relatives à des personnages qui avaient été pourvus de toutes les dignités de leur pays, rappellent ce fait par une formule modeste : *omnibus honoribus apud suos functus*. Telles sont les paroles qu'on lit sur les pierres tumulaires de Lucius Cassius Melior, de Tiberius Pompeius et de Caius Aucius Macrinus.

Le fisc avait de nombreux agents désignés par des dénominations particulières, et dont on ne peut toujours déterminer avec certitude les véritables attributions : pendant son séjour à Lugdunum, l'empereur Auguste donna beaucoup de soin à l'organisation du système financier de la Gaule.

Tout l'or des Gaules affluait dans la ville que Plancus avait fondée ; il venait de différentes sources. D'abord l'empire avait ses domaines, affermés au profit de l'État, et qui payaient

Digitized by Google

des redevances, soit en argent, soit en nature : c'était l'*ager vectigalis*. L'empereur, comme on l'a vu, avait son domaine particulier, provenant en grande partie des confiscations. Lugdunum était un grand centre des finances des Gaules : on y apportait les contributions de la province, soit en argent, soit en nature. Cette ville ne payait ni impôt, ni tribut ; mais elle était assujettie à diverses redevances pour les réparations des édifices publics, pour les fêtes, pour les fournitures à faire aux soldats, etc. ; c'étaient les contributions indirectes. Certaines marchandises étaient imposées, et il y avait un droit de navigation établi dans les ports.

C'est ce qui explique la variété des titres que prennent les agents du trésor : M. Aurelius Cæcilianus est *præpositus Vectigalium* (receveur des impôts) ; Celerinus Fidelis et Pompeius Fidelis sont qualifiés d'*exactores* ; Tiberius Pompeius Priscus est dit *judex arcæ Galliarum ;* il était en même temps tribun de la cinquième légion Macédonique. Il y avait des *servatores monetæ* (caissiers), et des *allectores* (receveurs particuliers). Je n'oserais affirmer que Ligurius Marinius, *summus curator*, n'eût pas un emploi relatif à l'administration des finances de Lugdunum. Des *curatores* étaient des percepteurs d'impôts ; ils étaient choisis parmi les affranchis.

On trouve dans les rangs inférieurs de la hiérarchie administrative les *speculatores*, devenus plus tard des espions officiels de l'armée, et dont les fonctions ont varié ; les *centenarii*, chefs de la police secrète ; les *frumentarii*, employés pourvus de l'office de fournisseurs du blé aux armées, mais qui eurent aussi diverses attributions de police ; les *stationarii*, chargés du maintien de l'ordre, créés par Auguste. Je n'ai pas épuisé la nomenclature des fonctionnaires impériaux : l'*officium* du préteur était composé du chef ou *princeps*, des *cornicularii* ou huissiers, et des *commentarienses* ou gardiens des prisons, etc.

Digitized by Google

Je terminerai ce paragraphe par de courtes observations sur l'administration judiciaire ; Lugdunum était gouverné par le *Jus italicum :* cette cité était sans doute de l'ordre de celles qu'on nommait *conventus*, et dans lesquelles se tenaient en quelque sorte des cours d'assises. A certaines époques déterminées de l'année, le gouverneur présidait au jugement des affaires ; d'autres appartenaient aux duumvirs. D'après la loi de Rupilius, en Sicile et peut-être ailleurs encore, si un particulier était demandeur contre une ville ou une corporation, si une corporation attaquait un particulier et ne voulait pas se soumettre au jugement de la cité, l'arrêt à intervenir était déféré au tribunal des décurions d'une autre ville. Pendant la session judiciaire, les plaideurs se rendaient dans la ville où se tenaient les assises, et ils étaient jugés selon les lois romaines, s'ils étaient citoyens romains ; ceux d'une condition différente l'étaient selon le droit romain, modifié par les priviléges que Rome avait maintenus à leur nation. Je ne puis qu'effleurer ce sujet, dont l'étude approfondie n'appartient pas à ce recueil.

Je ne puis, par une raison semblable, m'occuper longuement du rapport des lois avec les mœurs, ni insister sur les institutions sociales ; un mot cependant sur le mariage : un très-grand nombre d'inscriptions sont consacrées à la mémoire d'un mari par sa veuve, ou à une femme par son époux. Ces expressions : *sine ulla animi læsione, sine ulla læsura nec animæ offensione, sine ullo jurgio, sine ulla macula, sine ulla criminis sorde,* sont des formules très-usitées dans le style lapidaire lyonnais, pour perpétuer le souvenir de la bonne intelligence qui avait régné entre deux époux, ou de l'excellente vie du personnage défunt.

Cette esquisse de l'administration du Lyonnais, sous les Romains, ne serait pas complète, si je ne disais rien des administrés, c'est-à-dire du peuple (1).

(1) Les citoyens, sous la république libre, étaient partagés en deux classes :

Digitized by Google

Il se composait d'éléments bien divers, des Gaulois indigènes, des Viennois admis sur le sol des Ségusiaves par le décret du sénat, d'affranchis, des soldats romains devenus colons, d'étrangers domiciliés à Lugdunum, enfin de nombreuses corporations d'ouvriers. J'ai parlé autre-part des Gaulois et des Viennois.

On a vu quels étaient les droits des citoyens libres ; les affranchis (*liberti*, *colliberti*, *libertini*) ne les possédaient point, du moins en totalité. On les admettait peu aux charges publiques ; ils n'avaient pas le droit de suffrage, ils n'étaient inscrits ni dans les tribus ni sur le rôle des légions, hors dans le cas d'urgente nécessité. La condition des affranchis s'améliora beaucoup sous les empereurs ; ils parvinrent à un haut degré de considération et de puissance. Voici des noms d'affranchis habitants de Lugdunum dont les inscriptions ont conservé le souvenir : Claudius Rufinus, Publius Primus Eglectianus, Uxassonius Niger, Lucius Secundus Fruendus, Natius Lucens, Caius Valerius Montanus, Lucius Maternus Maturus ; on en lira d'autres encore dans ce recueil des inscriptions.

Beaucoup d'étrangers habitaient Lugdunum ; ceux-là venaient de Trèves, ceux-ci d'Afrique, plusieurs de la Batavie : c'est ce que révèlent les inscriptions. Un grand nombre surtout appartenaient à la Grèce et à l'Asie : parmi ceux-ci, la

l'une qui participait à la puissance souveraine, l'autre qui en était exclue (*optimo jure*, *non optimo jure cives*). Ceux de la première classe pouvaient seuls voter dans les tribus et parvenir aux honneurs (*suffragium et honores*). Si on applique la même distinction et les mêmes termes à la constitution des villes, on voit dans les seuls décurions les citoyens véritables, *cives optimo jure*, et dans le reste des habitants (*plebeii*) les *cives non optimo jure* ; Auguste prépara cette innovation, lorsque, ayant permis aux municipes d'envoyer leurs suffrages écrits pour les élections de Rome, il n'étendit pas ce droit à tous les habitants, mais le restreignit aux décurions. — SAVIGNY, ouvrage cité, I, 43.

Digitized by Google

plupart servaient dans le camp, et quelques-uns étaient chrétiens ; ils devinrent le noyau de la société nouvelle : ce sont ces Grecs d'Asie, devenus colons à Lugdunum, qui appelèrent Pothin pour en faire leur chef spirituel ; successeur du saint évêque, Irénée prêchait en grec aux colons de sa nation, mais il n'en dut pas moins apprendre la langue celtique pour se faire entendre des Gaulois.

Les inscriptions ont fait connaître les noms d'un certain nombre d'ouvriers : je regrette que la série qui concerne, dans mon recueil, les arts et métiers, ne soit pas plus riche ; aucune ne présente autant d'intérêt, et n'offre le texte de commentaires plus utiles. Voici la récapitulation des professions désignées sur les pierres tumulaires de Lugdunum : Potitius Romulus, batteur de monnaie (*artis argent. excusor*) ; un orfèvre (*argentar.*) ; Julius Alexsander, verrier (*opifex artis vitriæ*) ; Clarianus, Claria Numada, potiers ; Vitalinus Félix, papetier (*negociator artis cartariæ*) ; Titus Flavius Félix et Illiomarus Aper, toiliers (*artis lintiariæ*) ; Lucius Popilius, marchand d'étoffes à longs poils (*negociator artis prossariæ*) ; Mattonius Restitutus, boucher et peut-être aussi marchand de comestibles (*negociator artis macellariæ*). Les nautonniers sur la Saône et sur le Rhône méritent une mention : Quintus Julius Severinus était patron du très-illustre corps des nautes (*splendidissimi corporis nautarum Rhodani et Araris*) ; Lucius Besius était patron des nautes ; Lucius Helvius fut un de leurs curateurs. J'ai parlé autre part des marchands de vin (*negociatores vinarii*), et des *utricularii :* ces corporations étaient régies à l'exemple du conseil des décurions dont elles étaient l'imitation fidèle ; elles avaient des *patroni* choisis parmi les personnages les plus distingués de la cité.

Quelques-uns des personnages désignés sur les pierres tumulaires du Palais-des-Arts ont cumulé les honneurs civils et militaires. D'origine Circinienne et membre de la tribu

Digitized by Google

Quirina, Tiberius Antistius Marcianus fut préfet de la seconde cohorte espagnole, et tribun de la quinzième légion Appolinaire : il fut, de plus, receveur intègre, et commis, par l'ordre des consuls, au recensement de la population. Ce fut à lui que les trois provinces de la Gaule reconnaissante érigèrent une statue équestre. Lucius Marius, de la tribu Quirina, fut pontife perpétuel, procurateur des provinces lyonnaise et aquitanique, du cinquième des héritages, du patrimoine et de la monnaie. Caius Junius Flavianus appartenait aussi à la tribu Quirina; comme lui, Marcus Ulpius et Marcus Aurelius figurent, chez nos ancêtres, dans l'ordre des dignitaires ; Caius Furius Sabinius Aquila fut procurateur des provinces lyonnaise et aquitanique et commis aux droits du vingtième et du quarantième ; il avait encore d'autres emplois. Caius Julius Celsus Maximianus, de la tribu Quirina, admis depuis quatre années dans l'ordre très-illustre par l'empereur Antonin, fut chargé de l'enrôlement militaire ; il était, en outre, procurateur des provinces lyonnaise et aquitanique et curateur de la voie triomphale Lignaria. Tiberius Pompeius fut juge du trésor des Gaules ; Pompeius Félix, mari de Julia Viventia, était receveur des tributs. Originaire de la Batavie, et millénaire de la trentième légion, Celerinus Fidelis était agent du procurateur de la province.

Quelques inscriptions, en partie mutilées, ont suffi à M. Léon Renier pour donner une biographie presque complète de Lucius Fulvius Aemilianus. Ce magistrat lyonnais, de la tribu Oufentina, fut prêteur et questeur candidat des deux Augustes, pontife chargé de la vice-présidence du collége, préfet des féries latines, triumvir préposé à la fabrication des monnaies d'or, d'argent et de bronze, sévir du premier escadron des chevaliers romains etc., il fut préteur et curateur de Lugdunum et devint consul. Sa femme, Attia Cervidia Vestina lui éleva un monument, et, en sa qualité de femme

Digitized by Google

de sénateur, eut une statue érigée en son honneur.

Les pierres tumulaires du Palais-des-Arts donnent à l'histoire ancienne de Lyon plusieurs noms de duumvirs ; Sextus Ligurius Marinius était en même temps premier curateur des citoyens romains de la province lyonnaise, et questeur honoré des ornements du duumvirat par le suffrage de Saint Ordre ; il avait été désigné duumvir à la demande du peuple, après avoir obtenu les honneurs du pontificat perpétuel. A cette occasion, Marinius distribua aux décurions et aux membres de l'ordre équestre cinq deniers, aux Augustaux et aux marchands de vin, trois deniers, et aux membres de toutes les corporations légalement assemblées, deux deniers ; il avait fait représenter des jeux dans le cirque. Patinius était duumvir du trésor pour rendre la justice, Flamine Augustal, prêtre à l'autel des Césars, et il avait reçu d'Aurelius Antonius la procuration centenaire de la province Hadrymétine ; Julius Taurus appartenait à l'ordre des décemvirs, *Stlitibus judicandis :* membre de la tribu Quirina, Lucius Aurelius était intendant du trésor public, garde au temple de Saturne, commissaire des grains distribués au peuple, procurateur de la province Narbonnaise, lieutenant, pour l'empereur, de la troisième légion Gauloise, pourvoyeur et curateur des voies Clodia, Annia, Cassia, Ciminia et Nova Trajana, gouverneur de la province d'Afrique, tribun du peuple et trésorier de la province. Moins élevé en dignité, Nobilis fut intendant de la monnaie de Tibère César Auguste ; Lucius Cassius Melior était inquisiteur des Gaules ; Lucius Tauricius Florens joignit aux fonctions d'allecteur des Gaules celle de patron des nautes de la Saône et de la Loire.

Les décurions étaient extrêmement nombreux ; je ne trouve cependant que cinq ou six inscriptions dans lesquelles ils soient désignés d'une manière positive : cette dignité inférieure était sans doute négligée pour de plus élevées.

Digitized by Google

Il est bien facile de grossir un recueil de fragments d'inscriptions latines empruntés à divers écrivains ou copiés sur les originaux au Palais-des-Arts, mais ils sont tellement insignifiants qu'on devrait y renoncer. Quelques-uns ne contiennent que des portions de mots ou de lettres mutilées; l'histoire littéraire de Lyon ne saurait en tirer aucun parti. Peut-être ai-je donné un nombre beaucoup trop grand de ces inscriptions tronquées ou complètement dénuées d'intérêt; peut-être ai-je trop cédé au désir d'être le plus complet possible. Mais sans m'exagérer la valeur d'un recueil général des monuments épigraphiques je ne l'en place pas moins au premier rang des sources originales de notre histoire; et, bien que le nombre des lecteurs qui prennent quelque intérêt à des travaux de ce genre soit infiniment restreint, je n'en ai pas moins dû faire tout ce qui dépendait de moi, pour donner à cette partie difficile de mon livre l'exactitude et le dévelopement dont elle était susceptible.

On remarque dans les pierres tumulaires, à Lyon, un assez grand nombre de noms pour un même personnage; ils faisaient connaître les familles dont le fonctionnaire militaire ou magistrat était l'allié. Ils sont suivis, comme on vient de le voir, de désignations encore plus nombreuses d'emplois; celles-ci révèlent la constitution de l'administration romaine dans la Ségusiavie, et servent, parfois, à retrouver des dates.

Les inscriptions antiques sont à l'histoire de Lugdunum ce que les Cartulaires sont aux Annales du moyen-âge; tout n'y est pas, mais on y trouve beaucoup. Elles fournissent, comme on vient de le voir, d'utiles indications pour l'étude de l'organisation de la société Gallo-romaine; on y trouve des matériaux pour la connaissance des corporations d'artisans et de marchands; elles ont enfin le mérite d'être des monuments parfaitement authentiques et dignes d'une foi entière. On ne saurait donc évoquer avec trop de soin ces témoignages con-

Digitized by Google

temporains : leurs dépositions sont ce qu'il y a de plus certain dans l'histoire de ces âges reculés.

On a remarqué le grand nombre d'emplois ou de dignités dont sont accompagnés certains noms inscrits sur les pierres tumulaires. Quintus Hedius, Caius Julius Celsus Maximianus, Caius Furius Sabinius Aquila, Tiberius Claudius Quartinius, Lucius Aurelius, Tiberius Antistius, Lucius Marius, doivent être cités parmi les fonctionnaires qui ont cumulé le plus de places et d'honneurs. Il y a beaucoup à apprendre dans ces listes : elles aident puissamment à comprendre le mécanisme de l'administration romaine dans les Gaules et le secret de ses institutions. Ces dignités n'avaient pas une valeur égale, et on ne les obtenait pas toutes sans certaines conditions d'hiérarchie. Il fallait avoir passé par quelques-unes pour arriver à d'autres ; ainsi l'édilité et le triumvirat précédaient la censure ; ainsi le service militaire était obligatoire pour entrer dans le sénat, sinon toujours de fait, du moins en principe. Dans la Ségusiavie ou, pour être plus exact, dans la Colonie romaine de Lugdunum, le Décurionat, charge d'un ordre secondaire, conduisait à des emplois plus élevés. Quintus Julius Severinus, promu à tous les honneurs parmi les siens, et à qui les trois provinces des Gaules décernèrent deux fois des statues, fut sans doute patron des nautes du Rhône et de la Saône avant d'être inquisiteur. Minthatius Félix fut aussi patron des nautes avant d'être curateur des marchands de vin. Cette voie nouvelle, que M. Léon Renier a indiquée dans son travail sur Cervidia Vestina, est féconde en révélations.

L'épigraphie comparée offre d'utiles enseignements : telles inscriptions recueillies dans une localité déterminée, à Lugdunum par exemple, peuvent être interprétées par d'autres qu'on a trouvées dans d'autres contrées. En les rapprochant les unes des autres, on parvient à rectifier l'orthographe de noms propres, altérées sur quelques pierres soit par le temps

Digitized by Google

soit par la main des hommes, à reconstituer plusieurs générations dans une même famille, et à restituer le *cursus honorum*, ou ordre hiérarchique des charges dont un même personnage a été revêtu. J'ai l'intime conviction que l'épigraphie lyonnaise peut gagner quelque chose à l'étude des recueils d'inscriptions d'autres contrées, et surtout des tables qui termineront les deux collections générales d'inscriptions qu'on prépare à Berlin et à Paris. La table qui suit mon Traité d'épigraphie lyonnaise ancienne et moderne, me paraît offrir ce genre d'utilité

Tout se tient, tout se coordonne dans l'archéologie lyonnaise : paroles des écrivains latins et grecs des premiers siècles, inscriptions tumulaires, monnaies et médailles, ruines des monuments antiques : j'ai donc interrogé avec un grand soin ces ordres divers de témoignages. Les magnifiques débris d'aqueducs que nous possédons encore, sont des pages très-éloquentes de l'histoire de Lugdunum; j'ai cru devoir les mettre en scène et les perpétuer par des gravures fidèles. Non moins instructif, le tableau suivant présente, selon l'ordre alphabétique, les noms d'un grand nombre de fonctions diverses remplies par des Lyonnais, dont les inscriptions ont conservé le souvenir ; il me paraît du plus haut intérêt. Plusieurs centaines de familles rentrent, par son secours, dans le domaine de l'histoire, et nous lui devons la connaissance de la position officielle d'hommes qui sont nos ancêtres. J'en ai emprunté tous les éléments à l'épigraphie lyonnaise, ce qui n'est pas, peut-être, le moindre de ses mérites.

J.-B. MONFALCON.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DE

GRIMOD DE LA REYNIÈRE

ÉCRITES A DIVERSES ÉPOQUES

A UN LYONNAIS DE SES AMIS.

SUITE DE LA PREMIÈRE LETTRE (1).

Je rends grâce à Mlle Féro, dont la complaisance, secondant votre bonté, veut bien me mettre au fait du cours des comestibles de Lyon. Je ne trouve pas que les prix, quoique chers, aient monté dans la proportion de la viande et du pain, et, quoique ces articles soient très-hauts, je les croyois encore à un prix plus élevé. Si le sucre vaut 4 livres, c'est beaucoup plus cher qu'ici, où je m'en suis procuré de fort beau à 3 livres. C'est principalement les rentiers qui sont à plaindre en tout ceci ; les propriétaires vendent leurs denrées au double et peuvent encore s'en retirer ; mais ceux dont le revenu est resté le même, et dont les dépenses en tout genre ont doublé et triplé, sont vraiment à plaindre, et il faut convenir que le plus grand nombre en est . . . . . car les assignats, comme valeur représentative, pouvoient se maintenir presque au pied de l'argent et, alors,

(1) Voir la 56e livraison, 1er février 1855.

Digitized by Google

toutes les marchandises seroient demandées au même prix. Il est sûr que si la progression va toujours dans la même proportion, il sera absolument impossible aux rentiers d'y tenir, et ils seront forcés d'abandonner leurs revenus à la nation, pour qu'elle les nourrisse. Convenez que cette perspective est assez alarmante.

Il est bien étonnant qu'un homme qui a joui d'une aussi grande réputation que M. Linguet, soit tombé dans une telle obscurité, qu'on ne puisse savoir s'il existe ou non. Je le crois encore en vie, à moins qu'il ne soit mort en Angleterre, à moins qu'il n'existe ailleurs. Cela n'est-il pas bien trouvé ? Pour moi, j'avoue que j'en suis encore à connoître l'opinion de cet homme célèbre. Il me semble même que cette opinion n'a jamais été prononcée d'une manière bien marquée, dans les numéros de son journal qui ont paru en 1789 et en 1790; il me semble qu'il se moquoit alternativement des deux partis. Depuis ce temps, je ne l'ai pas lu et je ne sais auquel il s'est attaché ; mais je le connois personnellement assez pour être sûr qu'il a été révolté de toutes les horreurs de notre révolution, et qu'il aura pris le parti de se tenir de côté. Il est sûr au moins que, s'il avoit voulu y jouer un rôle actif, dans le sens des patriotes, rien ne lui eût été plus facile. On n'auroit rien négligé pour s'assurer d'un homme du mérite, des talents et de la célébrité de M. Linguet, qui pouvoit être d'un grand poids dans la balance. Or, comme il n'a joué aucun rôle politique, que nous ne l'avons vu dans aucune assemblée, dans aucune place, j'en infère qu'il pense modérément, telle opinion qu'il ait embrassée. Ce qui m'étonne le plus dans tout ceci, c'est son silence ; car il n'est pas homme à se taire. Peut-être continue-t-il son journal là où il habite, et a-t-il subi la prohibition attachée à tous ceux qui ne pensent pas comme le parti dominant. M. de Fontanes doit en savoir quelque chose, et vous me ferez plaisir de le lui de-

Digitized by Google

mander. Il me paroît difficile que M. Linguet existe et ne fasse point parler de lui.

Vous me surprenez en me disant que le *Journal Général* de France avoit peu de souscripteurs à Lyon; je lui en croyois beaucoup, au contraire, étant rédigé dans des principes qui dominèrent et dominent encore dans cette ville. Vous me rendriez un véritable service de savoir si les souscripteurs ont reçu quelque autre journal à la place, ou une indemnité. Vous sentez qu'il est désagréable d'être dupe, même d'un journaliste aristocrate. Ce n'est pas la faute des abonnés si ce journal a été arrêté; ils ont donné leur argent, il faut bien qu'il leur en revienne quelque chose. Il me semble que la plupart des autres journaux supprimés ont été continués sous d'autres titres, et même ont repris, petit à petit, leurs anciens principes.

Je ne savois pas que la collection du *Moniteur* fût si précieuse. Cela me donneroit aussi des regrets de ne l'avoir pas pris dans le principe. Vous le trouvez cher, et moi je vous avoue que c'est le meilleur marché de tous les journaux. La preuve en est claire; presque toutes les gazettes qui paroissent, et qui coûtent 36 fr. à Paris, ne sont que d'une demi-feuille in-4°. Le *Moniteur* coûte le double; mais il est d'une feuille entière in-folio, en petit-romain, sur trois colonnes de sorte qu'il renferme trois fois plus de matières que les autres. Mais, comme vous lisez habituellement, cela suffit, et telle précieuse que soit cette collection, les bons livres, pour le même prix, le sont encore davantage au bout du compte. Ce ne sont que de vieilles gazettes qui ne renferment rien de littéraire, et dont les historiens et les compilateurs politiques prendront assez le soin d'extraire le bon, sans que nous nous en mêlions. Ainsi, je crois que ce seroit folie de courir après la collection du *Journal de Paris*, qui seroit bien autrement intéressante, surtout les douze premières années, qui

Digitized by Google

sont purement littéraires, et qui renferment un grand nombre d'ouvrages intéressants et curieux. Je ne les lis plus depuis dix-huit mois. Savez-vous qui est-ce qui en rédige la partie politique, et continue-t-elle toujours d'être écrite avec un ton modéré? Pour le *Mercure*, je le lis exactement; il y a de temps en temps des articles de littérature de M. de La Harpe assez bien faits, quoique d'une sévérité assez grossière et toujours puante de patriotisme. A mon grand regret, on a retranché l'énigme, la charade et le logogriphe, qui est ce que j'ai toujours estimé le plus dans le *Mercure*. Au lieu des trois, on en donne à peine un dans chaque numéro, et encore les choisit-on d'une facilité dégoûtante, car, dans ces sortes de jeux d'esprit, il n'y a que les difficultés qui plaisent et qui amusent. Quant à la partie politique, elle est au-dessous du mauvais. C'est une compilation du *Moniteur*, et, à l'article de Paris, le rédacteur répète tout ce qu'il a dit dans l'article Convention. Combien on regrette M. Mallet du Pan et pour les pensées et pour le style. Vous avez dû voir dernièrement comment M. de La Harpe a houspillé M. Laya. — A en juger par les citations, cette pièce paroît être étrangement écrite. Comme cet auteur est parti de France depuis que j'ai quitté Paris, que je n'ai vu ni Calas, ni les Dangers de l'opinion, ni l'Ami des lois, je suspends mon jugement. Je crois que c'est à . . . . . que le même journaliste a maltraité précédemment M. Legouvé, dont la tragédie offre de grandes beautés de style et des situations d'un intérêt touchant. J'ai beaucoup connu le père, et le fils, que j'ai vu quelquefois, m'a paru un intéressant jeune homme. Aussi, j'ai partagé de bon cœur la joie de ses succès. Je crois de plus qu'il pense très-bien, raison pour être maltraité dans le *Mercure*, mais estimé des honnêtes gens.

Je suis fort aise que vous ayez revu enfin M. de Fontanes; je reçois avec reconnaissance ses compliments, quoique je n'y

Digitized by Google

trouve pas la compensation de la réponse qu'il me doit. Il m'avoit écrit d'abord une lettre charmante ; j'avois quelque espoir que ce ne seroit pas la seule dont il me favoriseroit ; mais il s'est arrêté tout à coup, et sa discrétion m'a empêché de lui faire une seconde attaque. Je me consolerai de son silence, si vous m'apprenez que le temps qu'il dérobe à sa correspondance est employé au moins au profit de sa gloire. Mais je crains bien que les soins d'un nouveau ménage et les devoirs de société, dans lesquels on arrive nécessairement en qualité d'homme marié, ne le détournent tout à fait de la littérature. Nous traiterons plus au long de cette matière à l'article du célibat, sur lequel vous m'attaquez de nouveau, de manière à me faire croire que vous songez à changer d'état, si vous ne me déclarez pas précisément le contraire. Pour en revenir à M. de Fontanes, savez-vous s'il s'occupe d'un nouvel ouvrage? il seroit temps à lui d'y penser pour justifier sa réputation, et s'acquérir de véritables droits aux suffrages de la postérité. On n'y va pas avec des pièces fugitives. Le seul morceau un peu étendu qu'il ait fait paraître, est une traduction de l'*Essai sur l'Homme*, de Pope. Mais cela ne suffit pas, et cette traduction, telle belle qu'elle soit, n'est qu'une traduction. M. de Fontanes n'est pas seulement bon poète, il est encore excellent littérateur ; c'est ce dont il est impossible de douter, quand on le connoît ou seulement lorsqu'on a lu le discours préliminaire de la traduction de Pope. Sous ce double rapport, il est comptable au public de son talent, et, malheur à lui, si, se reposant sur ses lauriers, il refuse de se faire de nouveaux titres à notre admiration. Si j'étois à votre place, je m'efforcerois de le stimuler et de l'empêcher de s'abandonner à cette douce paresse qui, malheureusement, a plus de charmes encore pour les gens d'esprit que pour les autres. M. de Fontanes a près de 40 ans, et n'est encore connu que par des essais. Ses amis devroient se

Digitized by Google

réunir pour lui conseiller de reprendre le travail jusqu'à ce qu'il ait rempli sa vocation, ou du moins marqué sa course par un grand ouvrage. Voilà ce que vous ne devez pas oublier de lui exposer en leur nom; il vous en saura gré quelque jour. Si, au contraire, il s'endort dans une mollesse oisive, adieu son talent; il voudra peut-être par la suite y recourir, mais il ne sera plus temps : les fibres du cerveau se dessèchent par le défaut d'exercice; l'imagination se paralyse et, pour s'être abandonné au repos, on devient un homme ordinaire. Si vous craignez de lui dire tout cela de vous-même, je vous autorise à lui lire ce passage. Au reste, il a raison de ne s'être abonné à aucun spectacle; par là, il conserve la liberté du choix, et il ne se voit pas dans la nécessité de perdre chaque jour trois ou quatre heures, afin de gagner son argent. Je crois avoir un jour traité ce chapitre avec vous, et vous avoir prouvé que l'on goûte bien mieux les plaisirs que l'on se paie en détail, que quand on les achète en gros; je ne reviendrai pas sur cette matière. A propos d'abonnement, le prix de ceux de Lyon est-il augmenté? Ce seroit la seule chose qui n'eût pas suivi la marche progressive qui a lieu sur tout. Le prix des places est-il aussi le même?

Je suis vraiment ravi d'apprendre que M. de Fontanes voit Mme la comtesse de Beauharnais, et je serois charmé d'apprendre que j'ai contribué en quelque chose à ce rapprochement. Tous les deux étoient faits pour aller ensemble; ils ont les mêmes goûts, les mêmes habitudes, les mêmes penchants. J'aurois pardonné à M. de Fontanes le mariage, s'il eût épousé cette aimable veuve. C'eût été là une union bien assortie et avantageuse aux lettres. Ils aiment tous deux à veiller; ce goût, qui appartient presque exclusivement aux gens d'esprit, et d'autant plus fait pour les . . . . . que vos bons Lyonnois se couchent avec les poules, et qu'à minuit on ne songe à veiller qu'à Paris. C'est à cette heure-là, pré-

Digitized by Google

cisément, que commence la journée d'une femme de lettre. Le soleil n'est fait que pour la campagne. Vivent les bougies ! Les femmes même ne sont vraiment jolies, vraiment aimables qu'aux lumières, et les gens de lettres..... ont cela de commun avec elles. Tous les bons ouvrages ont été faits la nuit, cela n'est pas d'aujourd'hui, car vous savez que, lorsqu'on vouloit . . . . . , ... tous les plaisirs de la vie (je parle des plaisirs les plus vifs) se passent aux bougies ; spectacles, soupers, bals, divertissements de toute espèce, sont brouillés avec le soleil. Laissons cet astre faire croître la salade et mûrir les choux. Laissons le stupide paysan profiter de sa présence pour ses grossiers travaux. Mais que l'homme de génie, que le poète, que l'écrivain, avide des honneurs de l'immortalité, consacre la nuit à ses travaux ; elle n'endort que la matière : par elle, l'esprit est vivifié, l'imagination se réveille, le sang s'agite, le cerveau s'électrise et la plume est trop lente au gré de la pensée. M. de Fontanes sera bien de cet avis car c'est, jusqu'ici, la nuit qu'il a consacrée à ses travaux. Je me meurs de peur que le mariage n'ait interverti sa vie. Les femmes matérielles aiment qu'on passe la nuit à autre chose qu'à penser ou écrire. Aussi, un homme de lettres doit rester célibataire ; il y a vingt ans que je le répète, et je le répéterai toute ma vie, quoique vous puissiez dire.

Grâces en soyent rendues à la dame Screutzer, puisque par elle vous avez enfin revu Mme de Beauharnais. Il ne falloit rien moins que cette occasion, due au hasard, pour vous rapprocher de cette aimable amie, dont la conversation est tout à la fois si solide et si brillante d'esprit, si juste et si aimable. C'est sans doute pour me flatter que vous dites qu'elle vous parle de moi, de ma correspondance avec vous, sans entrer à ce sujet dans aucuns détails qui puissent me persuader que c'est la vérité. Il paroît que cette correspondance n'intéresse

Digitized by Google

plus Mme de Beauharnais, puisque, depuis ma lettre du 18 mars, elle ne m'a pas honoré d'une ligne. J'ignore ce qui a pu me mériter cette marque d'indifférence et d'oubli, car j'avois réuni dans cette lettre tout ce qui pouvoit plaire à cette dame, et je m'étois plu à l'écrire avec assez de soin. Quoi qu'il en soit, qu'elle m'écrive ou qu'elle ne m'écrive pas, je n'en conserve pas moins dans mon cœur une tendre vénération pour elle, sans parler de tous les autres sentiments auxquels elle a droit par ses ouvrages et son esprit. C'est ce que je vous prie instamment de lui dire, la première fois qu'un heureux hasard vous la fera retrouver encore. Car d'espérer que, malgré cette reconnaissance, vous l'alliez voir chez elle, ce seroit demander la chose impossible. Il me semble, cependant, que ce seroit bien le cas, et je ne doute pas qu'elle vous y ait engagé, pour peu qu'elle vous ait trouvé de dispositions à le faire; c'est ce dont je doute fort. Je conçois et j'approuve votre éloignement pour les visites ordinaires, où le temps est perdu en d'insipides parties de jeu, où les conversations sont aussi sottes que les trois quarts de celles de Paris; mais je ne puis deviner pourquoi vous vous éloignez de même de Mme de Beauharnais, dont la maison est intéressante et convient si fort à votre esprit et à vos goûts. Quelque jour peut-être, nous apprendrons le mot de cette énigme. Mme de Beauharnais a beaucoup goûté votre idole : voilà déjà un rapport, et quand vous n'iriez chez elle que pour louer Mme Screutzer, ce seroit déjà quelque chose. Mme de Beauharnais loge-t-elle toujours à l'hôtel Bourbon, ou a-t-elle pris un appartement en ville? Son projet est-il de se fixer pour longtemps à Lyon? Y voit-elle beaucoup de monde? Voilà ce que vous saurez, sûrement, sans avoir besoin de retourner ou plutôt d'aller chez elle. Je suis loin de douter, en fait de sensibilité et même en fait de goût de Mme de Beauharnais, ainsi, je souscris de bon cœur aux éloges qu'elle

Digitized by Google

a donné à la dame Screutzer dans *Nina*. J'ai vu la dame Dugazon dans ce rôle, et je vous assure que je n'en ai point été enchanté, et que je suis très-porté à croire qu'on peut le jouer aussi bien et de plusieurs manières différentes. Tout ce qui est hors de la nature, est beaucoup moins difficile à rendre qu'on ne le croit ; il y a tant de manière d'émouvoir, qu'il n'est point difficile d'en rencontrer de bonnes. Ce rôle de *Nina* est donc plus facile à jouer qu'on ne se l'imagine, et si la dame Screutzer n'avoit que ce succès à faire valoir, je n'en aurois pas une grande idée. Au reste, ce rôle m'a toujours étrangement révolté. Il faut laisser les fous dans les hôpitaux, et c'est l'être autant qu'eux, que de les transporter sur la scène. Je n'approuve donc point ces sortes de rôles, sans en excepter le *Roi Léar*, le premier et le plus intéressant de tous les fous dramatiques. Pourquoi offrir aux spectateurs la représentation d'une chose dont ils fuiroient la réalité ? Comment prétendre nous intéresser par le spectacle d'un homme qui a perdu l'usage de sa raison ? Il ne peut exciter que le dégoût, ou tout au plus la compassion, cette pitié stérile, bien différente de cette pitié ardente et glorieuse, qui est un des principaux ressorts de la tragédie. Laissons donc tous ces fous et ces folles sous les verroux, et occupons-nous d'objets plus intéressants et plus gais.

Je crois qu'on ne peut en traiter un qui vous soit en ce moment plus agréable que la dame Screutzer Parlons-en donc, puisque c'est vous faire la cour que de vous en entretenir. Loin de détourner ce que vous-même appelez votre engouement pour elle, je serois le premier à vous en féliciter. Je me réjouis de vous trouver enfin un goût un peu vif pour quelque chose, et de vous voir sortir de cette espèce d'indifférence, que ceux qui ne vous connaissent pas, prendroient pour de l'apathie, et que moi je qualifie de paresse de jouir. En matière de goût, que vous diroi-je ? Une actrice qui a

Digitized by Google

de l'âme et du naturel, dont la sensibilité n'est point factice, dont la gaîté n'est point indécente . . . . . est, sans doute, un sujet bien précieux et bien recommandable. Je partage vos transports et j'admire surtout l'étonnante facilité avec laquelle la dame Screutzer a acquise toutes ces qualités en 18 mois de temps. Car j'avoue que, pendant plusieurs mois que je l'ai vue à Marseille, en 1791, je ne lui ai reconnu aucune de ces perfections. C'est sans doute une acquisition très-importante pour la ville de Lyon qu'un tel sujet. Je désire fort que le goût vif qu'elle a su inspirer se soutienne; je le désire et pour sa gloire et pour vos plaisirs. Chaque rôle que vous lui verrez jouer, sera pour vous une jouissance nouvelle : et par le talent de rajeunir toutes les pièces, elle vaut, à elle seule, tout un répertoire . . . . . Avec autant de talent, elle ne restera pas longtemps à Lyon; elle sera enlevée par les théâtres de la capitale peut-être avant la fin de son engagement. Ainsi, pour votre propre intérêt, ne la célébrez pas tant et jouissez-en plus modestement; et plus vous la louez, plus vous vous exposez à la perdre. Ne pensez pas rire, en disant ironiquement que les succès de Mme Screutzer doivent être fort intéressants pour Mme de Beausset. Je vous assure que vous lui avez communiqué une grande part de votre entraînement, qu'elle parle fort souvent de cette actrice, et qu'elle m'a chargé de vous mander qu'elle veut absolument aller à Lyon pour voir M. M..... et Mme Screutzer. Ce sont ses propres paroles auxquelles je n'ajoute rien. Je suis très-fort de votre avis sur les précautions que vous établissez à l'occasion des lettres. Il est très-sûr que celui qui en reçoit, ne peut en disposer que d'après le consentement exprès ou supposé de celui qui écrit. Ainsi, j'ai toujours supposé le vôtre, lorsque j'ai lu à ma tante quelques articles de vos aimables épitres. Vous êtes si réservé en

Digitized by Google

tout, qu'on pourroit non seulement lire en public, mais imprimer vos lettres sans vous compromettre. Mais je vous prie de croire que je n'en ai jamais lu que des fragments, et sur des matières politiques, littéraires, morales ou dramatiques. Ces fragments, lus à Mme de Beausset seulement, ont suffi pour lui donner pour vous la plus parfaite estime et un très-vif désir de vous connoître : et il est sûr que, si la crainte des Espagnols la force à quitter le pays, vous aurez une très-grande part dans le choix qu'elle fera pour sa retraite de la ville de Lyon. Ne me blâmez donc pas de vous avoir acquis ainsi, par vos propres écrits, l'estime d'une personne qui ne prodigue pas ses suffrages, et qui, dans le choix de ses affections, est bien plus connue par sa sévérité que par son indulgence. Si vous la connoissiez, vous verriez que c'est à vous seul, et non à moi, comme vous semblez le croire, que vous devez tous les sentiments qu'elle a pour vous, et qui, certes, sont très-distingués. Ayez donc un peu plus de confiance en vous-même, et croyez qu'il suffit à une femme d'esprit de quelques passages des lettres d'un homme, pour savoir s'il sera bien ou mal placé dans son estime. Je n'ai jamais exagéré en vous parlant de celle que ma tante a conçue pour vous. Je n'ai fait le plus souvent que rendre ses propres expressions, et elle n'est assurément ni prude ni dédaigneuse. Elle ne dit peut-être pas tout ce qu'elle pense, mais on peut être sûr du moins qu'elle pense tout ce qu'elle dit, et, quand elle fait tant que de louer, ce qui lui arrive très-rarement, elle est certainement sincère. J'espère donc que vous ne refuserez plus d'ajouter foi à tout ce que je vous mande de sa part. Je suis sûr que vous êtes l'un des hommes qu'elle désire le plus de connaître, et votre enthousiasme pour la dame Screutzer, a achevé de vous gagner son estime, en lui persuadant que vous êtes moins insensible qu'elle ne se l'étoit figuré. Je vous remercie de sa part et de la mienne des nou-

Digitized by Google

velles que vous voulez bien nous donner de Fay. Sans vous, nous serions dans une ignorance absolue de ce qui se passe dans ce pays où l'on s'obstine à garder le silence avec tous les habitants de Béziers. Mlle de N..... n'est pas assurément la première qui me trouve un homme singulier ; mais elle a tort d'être surprise de ce que je ne lui écris pas, lorsqu'elle me doit une réponse. Je ne puis juger que ma correspondance est agréable que lorsqu'on y répond ; dès qu'on cesse, je juge que mes lettres deviennent importunes et je les supprime. Cette mesure me paroît plus naturelle que singulière ; je vous en fais juge vous-même. Outre ce motif, qui me paroît de la plus grande force, il y a l'article XXVIII, du titre V du *Réglement Epistolaire* de M. Aze, qui défend absolument, dans les correspondances les plus importantes, d'écrire deux lettres pour une. Je conviens que je l'ai transgressé en faveur de M. Pons de Verdun. . . . . .
M. Aze l'a su, je ne sais comment, et m'en a fait les plus vives réprimandes à mon dernier voyage à Paris. Je soupçonne même que c'est pour la même cause qu'il n'est pas venu dîner avec nous, jeudi, 17 mai, que nous l'avons attendu jusqu'à trois heures et demie, et que je ne l'ai point revu depuis, ce que M. Badiou peut vous confirmer. D'après cela, vous jugez bien que je ne puis pas m'exposer une seconde fois à son ressentiment ; c'est ce que je vous prie de faire valoir, dans votre réponse à Mlle de N..... Si elle s'obstine à ne pas vouloir répondre à ma lettre du 1er janvier, elle doit présenter une requête dans les formes à M. Aze, avec l'exposition des faits, afin d'en obtenir la permission d'écrire une seconde lettre. Cela demandera du temps, cela occasionnera des frais, mais je les supporterai volontiers pour prouver à ma cousine que ce n'est ni par obstination, ni par mauvaise volonté que je ne lui ai pas écrit, mais bien parce que, lié par une autorité supérieure, il ne dépendoit pas de

Digitized by Google

moi de faire autrement. Si elle en doute, elle peut écrire elle-même à M. Aze, dont je vous envoie l'adresse pour elle, et il lui répondra, pourvu qu'elle affranchisse sa lettre et qu'elle n'omette aucune de ses qualités dans sa suscription; c'est un homme très-formaliste (1) comme vous, en quoi je le loue fort, j'ai toujours été pour les formes. Hélas! si on les eût respecté davantage, nous ne serions pas au point où nous en sommes. Le principal, au reste, est que Mmes de N..... se portent bien et soyent tranquilles. C'est à peu près le seul genre de bonheur que l'on puisse désirer aujourd'hui pour ses amis et pour ses proches. Ma tante les invite fort à rester au Puy, tant qu'elles y jouiront du même calme. Elles sont là dans un centre où elles n'ont rien à craindre des évènements extérieurs ou de ceux de la Vendée, et la ville du Puy, est du petit nombre de celles qui se sont annoncées pour bien. . . . . et qui se maintiennent dans ces nouvelles dispositions. Le climat y est peut-être un

(1) Cette adresse, que nous n'avons pas sous la main, est conçue et rédigée dans la même forme et avec le même style que l'adresse suivante, que Grimod s'était composé pour lui-même :

« Maître Alexandre Balthazard Laurent Grimod de la Reynière, écuyer, avocat au parlement de Paris, membre de l'académie des Arcades de Rome, associé régnicole de l'Académie Royale des belles-lettres, sciences et arts de Marseille, associé libre honoraire du premier Musée de Paris, fondateur de la société des *Déjeûners* littéraires, philosophiques, semi-nutritifs, maître juré pêcheur sur la rivière de Seine de la communauté de l'*Isle Saint-Denys* en France

Ayant son principal domicile,

Rue des Champs-Elysées, cy-devant de la *Bonne Morue*, faubourg St-Honoré, paroisse de la Madeleine de la ville l'Evêque, département de M. Carré, conseiller du Roy, commissaire enquêteur, examinateur, taxateur des dépends au Châtelet et siége présidial de la ville, Prévoté et Vicomté de Paris, y demeurant rue St-Honoré, paroisse de St-Roch, près le monastère des Révérends Pères Dominicains, dits Jacobins, n° 112. à Paris. »

Digitized by Google

peu rude et la société un peu agreste ; mais qui ne le seroit pas dans un temps où, en faveur de la paix, il faut passer par dessus toute espèce d'inconvénients. Cette âpreté du climat doit être moins sensible pendant l'été ; et toutes les sociétés de province se réduisent à vivre du jeu, de la médisance et de l'ennui, de la médisance, de l'ennui et du jeu, de l'ennui, du jeu et de la médisance. Voilà ce qu'on y trouve depuis Dunkerque jusqu'à Perpignan, et depuis Brest jusqu'à Pontarlier. Lorsqu'on est forcé d'y vivre, il faut savoir s'accommoder de ces mœurs, ou plutôt, pouvoir s'isoler, se faire une occupation qui vous rende indépendant des autres. Par ce moyen, on échappe à l'ennui dans toutes les occasions où il n'est pas un devoir, car encore, faut-il s'ennuyer quelquefois, pour ne pas rompre toute espèce de liens avec la société. Par ce système, on peut couler tout doucement sa vie dans une douce et agréable végétation ; car le vers du *méchant*, qui ne paroît qu'une plaisanterie, est d'une vérité très-philosophique, quand on veut éplucher sérieusement et sans partialité la vie de province. Au reste, avec une plume et des livres, il est impossible qu'un homme qui sait s'occuper, soit essentiellement malheureux. Les autres ne connaissent jamais le vuide du temps, parce qu'ils en ignorent l'emploi. Et lorsque Molière fait dire à : « *Jamais je ne m'ennuie*, » il lui met dans la bouche une vérité bien profonde. Les sots ne s'ennuient jamais, mais ils ennuient les autres. On peut dire aussi qu'ils ne s'amusent guères, et que cette gaîté vive et agréable, qui est le rire de l'esprit, ne peut jamais les atteindre. Ceci me paroît une honnête conversation.

Ma tante, qui trouve toujours que vous avez raison et qui n'est pas encore bien convaincue de l'extrême importance des réglements de M. Aze, pense, en effet, que j'aurois pu sans inconvenance écrire à Mlle Justine malgré son silence ; lors-

Digitized by Google

que vous la faites juge entre nous, vous êtes bien sûr qu'elle fera pencher la balance en votre faveur. Aussi, dans ce cas, je ne compte pas sa voix, parce qu'il y a trop de partialité dans son jugement. Ainsi, quoique vous soiez d'accord tous deux contre moi, je n'en attendrai pas moins pour me décider que ma cousine ait pris un parti quelconque, dont le terme sera pour moi ou de recevoir de ses nouvelles, ou de demander à M. Aze la permission de lui donner des miennes.

A propos de M. Aze, il me semble que vous devez le connoître, car vous étiez ensemble de la société des déjeûners dont il étoit le premier adjudant. Si cette société eût subsisté jusqu'à ce moment, je pense qu'elle auroit joué un rôle dans la révolution, et seroit naturellement devenue une espèce de club littéraire et politique, qu'il eût peut-être été aussi difficile que dangereux de vouloir fermer. Ainsi, j'aime encore mieux que les choses aient tourné comme elles ont fait. Il faut convenir que ces déjeûners n'étoient pas sans agréments, et, qu'avec quelques modifications dans les aliments, quelque réforme dans le choix des membres, ils auroient pu devenir une société fort agréable. Vous pourrez vous rappeler d'y avoir vu un grand nombre de gens de lettres, dont plusieurs n'étoient pas sans mérite, tels que Mercier, Rochon de Chabannes, Cailhava, Rétif, le Bailly, l'abbé Boizart, l'abbé Bordeaux et plusieurs autres dont les noms m'échappent, et qui y venoient habituellement. Vous y avez pu voir aussi Collin, Pons, Andrieux, du Chosal, Murville, Imbert, Roucher; vous y avez, je crois, entendu lire une tragédie de *Charles-Martel*, par un tapissier dont M. Saint-Ange a depuis épousé la fille. Si la société n'avoit été composée que de ces Messieurs et de quelques amateurs instruits, polis et aimables, elle eût été charmante. Mais je conçois que la facilité qu'avoit chaque membre d'amener un ami qui, lui-même, jouissoit de cette faculté, et toujours ainsi à l'infini, avoit fait peu à peu dégé-

Digitized by Google

nérer nos assemblées en cohue. Mais il n'étoit pas difficile d'y remédier, et j'y songeois, lorsque j'ai été obligé de quitter Paris. Vous pensez bien qu'il seroit impossible ailleurs que dans la capitale de réunir une société semblable. Et c'étoit là un des charmes de Paris, de pouvoir y rassembler en quelque sorte d'un coup de baguette, une foule de gens instruits, ayant les mêmes goûts, les mêmes opinions, et qui, en se fréquentant, ne pouvoient que devenir meilleurs. Je ne doute pas que notre société, régie comme elle devoit l'être, n'eût été utile aux lettres et n'eût enfanté plus d'un bon ouvrage, puisque, dans l'état informe où elle étoit, il s'y est formé plus d'un homme de mérite, et il en est sorti plus d'un écrit célèbre. Vous avez été à portée de juger par vous-même les inconvénients et les avantages d'un rassemblement d'hommes de lettres, et je crois que vous conviendrez que les derniers surpassoient les autres, et qu'on auroit pu en faire quelque chose de bon ; mais la révolution auroit tout gâté et l'esprit démocratique auroit soufflé, sur nos déjeûners, sa pestilentielle influence. C'est ce qui me console du renversement de cette société, si bien nommée *Semi-nutritive*, quoique pour bien des gens, ces déjeûners tinssent lieu de dîners, surtout les jours d'*alloyau*.... Mais c'est assez en parler, et vous ne vous attendiez pas que Mme de N.... nous ameneroit aux propos de table.

La famille de V..... est bien bonne de se souvenir de moi, chétif individu, et d'attacher quelque prix à mes hommages. Je vous félicite de la voir quelquefois ; vous voyez qu'il n'y a que la première démarche qui vous coûte, et qu'ensuite vous vous en trouvez bien. Ces dames m'ont paru fort gaies et fort simples, et quoique j'en veuille toujours à Mme la baronne de V.... de n'avoir pas voulu se rendre à un goûté qui avoit été monté tout exprès pour elle, je n'en suis pas moins sensible à ses qualités agréables. Vous m'avez dit, dans votre

Digitized by Google

précédente, que M. le comte de Fortia, dans le peu de temps qu'il avoit passé à Lyon, avoit vu ces dames. Tâchez de vous procurer quelques détails sur cette visite, et de savoir s'il y a été question de votre serviteur. En cultivant de telles connoissances, vous travaillez pour votre plaisir présent et pour vos jouissances futures. Lorsque vous passerez à Aix pour aller à Marseille, vous renouvellerez connoissance avec elles, et je suis sûr qu'elles seront charmées de vous y recevoir. Elles y avoient une excellente maison, qu'elles n'ont peut-être pas abandonnée pour toujours. Mlle du P.... est fort gaie et grande amie de Mlle de N.... ; elle connoît aussi beaucoup M. Aze, et vous pouvez lui en parler, pour peu que vous vouliez donner quelque exercice à ses muscles zygomatiques; vous prendrez le plaisir de voir ses belles dents, qui m'ont paru bien blanches; les dames, dit-on, aiment beaucoup qu'on les fasse rire, et c'est souvent un moyen d'aller très-avant avec elles, à ce que les amateurs assurent. Pour moi, qui n'ai pas essayé d'en faire l'épreuve pour mon propre compte, je pense, en effet, qu'un enfant de la joie, un bon vivant, est en tout préférable à un amant langoureux, et, comme la plupart des femmes ne demandent qu'à être bien attaquées pour se rendre, je pense qu'un peu d'audace et beaucoup de gaîté, sont les armes les plus propres à les combattre. Au reste, j'en reviens à mon système : la meilleure intrigue de société, ne vaut pas la peine qu'elle donne, les soins qu'elle coûte et l'embarras où souvent elle entraîne.

Puisque vous me remettez, à cette occasion, sur le tapis des voyages, je conviens avec vous qu'on est dispensé de prouver ce qui est trop facile de l'être, mais non que ce soit le cas de l'application de ce principe, à moins que vous ne l'appliquiez dans mon sens. Assurément, rien ne vous empêcheroit de voyager si vous en aviez le plus petit désir. Les pays d'ici à Lyon sont réellement tranquilles, puisqu'un voiturin

Digitized by Google

en est arrivé avant qu'on ne lui ait demandé une seule fois son passeport. La saison est excellente pour voyager, le temps, ni trop chaud, ni trop froid ; il n'y a vraiment d'obstacles que dans votre défaut de volonté ; ne craignez pas de m'entendre plaider de nouveau cette cause, et vous répéter une foule de raisons que vous trouveriez excellentes si vous étiez de bonne foi. Je suis las d'avoir si souvent et si longuement traité cette question ; dites : je ne le veux pas, cela est fort simple, mais n'élevez point des obstacles imaginaires, des difficultés qui n'en sont pas et qui n'ont de fondements que dans la persévérance de votre obstination à ne vouloir pas quitter vos foyers. Je m'arrête, car je finirois par prendre de l'humeur et peut-être par vous en donner, et ce n'est point ce sentiment que je voudrois transférer en vous, bien au contraire ; ainsi, n'en parlons plus, malgré le désir que j'aurois de vous voir à Béziers, et l'occasion agréable qui vous en seroit offerte et qui vous prouve que je ne prenois pas si mal mon temps ; mais il seroit difficile de le prendre bien avec vous sur ce chapitre.

Je suis bien charmé que vous ayez de bonnes nouvelles de M. d'E...., auquel je ne cesserai jamais de prendre un vif intérêt. Il paraît qu'il vit au milieu de la guerre, dans une assez grande tranquillité. Les troupes autrichiennes sont en ce moment dans une immobilité qu'on ne peut guère expliquer qu'en supposant que leurs plans de campagne ont été modifiés par la défection de l'armée de Dumouriez. Mais il est difficile de croire que deux puissances aussi considérables, aussi prudentes, aient subordonné leurs opérations à une probabilité aussi incertaine ; c'est au moins ce que l'on ne me persuadera jamais. Il est plus aisé de croire leur inaction présente causée par quelques desseins que l'avenir nous découvrira, ou qu'elle a quelques rapports avec les troubles de la Vendée, dont elles attendent l'issue pour agir ; du reste, tout

Digitized by Google

ceci n'est que conjectures. Il faut avouer que l'avenir est pour nous d'une obscurité impénétrable; ce qu'il y a de plus probable, c'est que ces puissances n'agiront plus que pour leur propre compte et qu'elles garderont leurs conquêtes pour elles, et pour s'indemniser des frais de la guerre; car, vous ne me persuaderez jamais qu'elles se battent pour le plaisir des princes, pour ces fous d'émigrés et pour le profit d'un enfant dont le sort est aussi incertain que l'existence. La mort du feu roi a dû changer totalement le système des cours coalisées; c'est ce que la suite nous apprendra encore mieux. En attendant, restons à l'abri des bombes et des orages, faisons des vœux pour le triomphe de la bonne cause, et surtout pour le retour de l'ordre et de la justice, dont nous avons grand besoin sous quelque gouvernement que nous soyons destinés à vivre.

Vous m'annoncez sans autre explication que M. de V..... est caporal à Lyon; cela signifie-t-il qu'il ait changé de façon de penser, ambitionné cette place, ou qu'elle lui ait été conférée malgré lui? c'est ce que votre concision ne me permet pas de pénétrer. Il me semble que si l'on peut forcer un homme d'être soldat, on ne peut de même le contraindre à faire les fonctions de caporal, plus assujétissantes encore. J'ai peine à me persuader que M. de V..... ait pris tout à coup assez de goût pour les fonctions militaires pour avoir sollicité ce grade. Votre réponse plus détaillée m'apprendra ce que je dois penser de tout ceci. En attendant, je suspends prudemment mon jugement pour n'en pas porter de téméraire.

Vous êtes facile à contenter puisque vous voyez Mlle D.... bonne pour vous; pour moi, elle m'a paru à Marseille de la plus grande médiocrité dans le premier emploi, et je doute qu'elle soit meilleure dans les caractères; j'ajoute même que je doute qu'elle vaille la dame R. . , assurément désagréable, mais qui ne manquait ni de bon sens ni d'intelligence, ni

Digitized by Google

d'une certaine entente du théâtre. Je souhaite au reste pour vos plaisirs que la dame D..... devienne excellente, mais j'ai de la peine à le croire. Du reste, cet emploi n'est pas le plus important du courant du répertoire ; il est cependant essentiel qu'il soit rempli par une actrice intelligente.

Expliquez-moi donc les motifs du divorce des sieur et dame Darboville ; j'ai toujours entendu dire qu'ils faisaient le meilleur ménage du monde, même lors de mon dernier séjour à Lyon. Qui a pu jeter ainsi les pommes de discorde entre les deux époux, quel est celui des deux qui a demandé le divorce, que deviendront les enfants ? Et cette fameuse demoiselle Jolly est-elle toujours au théâtre des Terreaux ? sa vertu a-t-elle enfin fait naufrage ? Nomme-t-on l'heureux possesseur de ses charmes ? Acquiert-t-elle vraiment du talent ? Et Mme R..... est-elle toujours au théâtre ; comment s'arrange-t-elle avec la dame Screutzer, car il me semble que c'est le même emploi ? Vous revenez avec complaisance sur cette dernière pour m'apprendre qu'elle joint l'exercice des vertus à celui de ses talents. Je l'en félicite, et, si elle en agissoit autrement, je féliciterois celui qui l'auroit fait succomber. Du reste, sans prétendre diminuer le mérite de sa bonne conduite, il me semble qu'elle en a peut-être moins qu'une autre, son mari étant très-joli garçon : du moins il m'a paru tel au théâtre ; et j'aime à croire qu'il est également bien à la ville. Elle ne seroit peut-être pas également flattée de ce que vous ajoutez, qu'on lui fait fort peu la cour ; qu'en savez-vous ? Comment concilier cette indifférence avec le goût de la foule et le bruit de ses succès ? Je veux croire, au contraire, pour l'honneur des Lyonnois, qu'elle aura plus d'un assaut à soutenir ; et pour celui de sa vertu, qu'elle en sortira toujours triomphante. Vous ajoutez encore une chose que je ne comprends pas : elle aura, dites-vous, les appointements qu'elle voudra. Est-ce que ces appointements n'ont pas été réglés

Digitized by Google

dans l'acte de son engagement, et son succès peut-il y changer quelque chose? Vous direz que je suis un homme bien minutieux de m'arrêter à toutes ces explications, mais vous m'avez toujours accoutumé à tant d'exactitude, que je ne veux point en perdre l'heureuse habitude.

M. de P... a mal fait, selon moi, de ne point prendre Mme... et je doute que dans ses emplettes de Paris il en trouve une qui la vaille, malgré ses défauts; mais à quoi pense-t-il d'aller si tard à l'emplette? Il n'aura que le rebut de chaque emploi; les bons sujets sont engagés il y a un mois, et un directeur jaloux d'avoir une bonne troupe, ne s'y prend pas aussi tard. C'est un proverbe, même en province, qu'une bonne troupe doit être faite à six mois, ce qui veut dire en bon françois, que six mois avant l'ouverture, c'est-à-dire à la fin de septembre, la troupe de l'année suivante doit être entièrement engagée. Il y a à Paris, rue des Bons-Enfants, un café borgne qui est le rendez-vous de tous les cabotins de province qui sont sans engagements, c'est-à-dire de ceux qui n'ont pas pu en trouver, le rebut des troupes. C'est là que les directeurs paresseux et qui sont pris au dépourvu, viennent s'approvisionner et marchander sou à sou les talents. Rien n'est si plaisant pour un observateur que ce café, quoiqu'il n'y entre que cette sorte de gens. Dès qu'un directeur paroit, il est entouré de tous ces messieurs; l'un lui débite une tirade, l'autre un roman, l'autre une ariette; c'est un tintamarre à ne pas s'entendre, et ces essais se prolongent dans la rue. Lorsqu'enfin, après avoir bien bataillé, ils sont tombés d'accord, il faut que le directeur donne un à-compte, dont le premier emploi est de retirer la garde-robe de ces messieurs, qui a été mise en gage pendant leur séjour à Paris. Comme vous pouvez croire ensuite il faut satisfaire le maître du café, qui a hébergé tout le temps ces messieurs sans demander d'argent; puis, payer le tailleur, la chambre garnie;

Digitized by Google

c'est à ne pas finir. Lorsque le pauvre directeur a satisfait à tout cela, il envoye sa recrue au coche, paye sa place, lui donne encore quelques sous pour son voyage, puis retourne au café faire une nouvelle emplette. C'est ainsi que se forment toutes les troupes de province de second et de troisième ordre; aussi il n'est pas étonnant qu'elles manquent d'ensemble et soyent en général si mal composées. Je suis étonné qu'étant à Paris, vous n'ayez pas eu la curiosité d'entrer dans ce café, ou plutôt cette tabagie, qui est à gauche en entrant par la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. C'est vraiment pour un amateur un spectacle à voir et qu'on n'oublie pas lorsqu'on l'a vu; il dure depuis le commencement du carême jusqu'au mois de juillet.; ainsi, M. de P..... est encore à temps. Vous ne m'avez pas dit s'il étoit parent des dames de V.....; comme il est d'Aix aussi, cela est assez probable. Je crains bien, du reste, qu'il n'ait pas de succès dans son entreprise; ce serait une exception du sort. De tous les entrepreneurs de première mise il ne peut en arriver autrement. Un autre lui succèdera qui profitera de ses fautes, recueillera presque sans peines et sans risques tous les avantages de son travail; c'est la règle.

Si la dame d'Orsonville a, comme vous le dites, du mordant dans le débit et de la gentillesse dans la tournure, c'est quelque chose pour une soubrette; mais ce n'est pas tout, il s'en faut bien. Si elle est maniérée, comme vous dites, cela suffit pour gâter tous ces avantages; c'est même un des plus grands défauts pour cet emploi, dont je suis bien loin, du reste, de dissimuler les difficultés. Elles sont d'autant plus grandes que chaque rôle de cet emploi porte en quelque sorte un caractère différent. Tantôt c'est une bonne et grosse servante comme *Martine* et *Nicole*, rôles nuancés cependant différemment quoique dans le même genre; tantôt c'est une garde-malade effrontée mais spirituelle, comme *Lisette* dans le *Légataire;* tantôt c'est

Digitized by Google

une intrigante habile, flatteuse et souple comme *Lisette* dans *Turcaret;* tantôt une intrigante d'une autre espèce, comme la *Lisette* de la *Métromanie* et celle du *Méchant*, rôles extrêmement difficiles, surtout le premier; tantôt c'est une confidente plutôt qu'une domestique, comme *Nérine* dans le *Joueur;* tantôt une observatrice pour le compte de sa maîtresse comme *Nérine* dans la *Feinte par amour;* tantôt une égoïste, d'autant plus adroite qu'elle paraît moins fine, comme *Marthon* dans *Les Surprises de l'Amour;* tantôt une maîtresse gouvernante à qui ses longs services ont acquis le droit de tout dire dans une maison, et qui en use avec plus d'esprit que de ménagement, comme l'admirable *Dorine* du *Tartuffe;* tantôt une femme de chambre de bon ton, un peu petite maîtresse, dans la connaissance des secrets de ses maîtres, quelquefois impertinente, mais d'une façon agréable, telle que la *Finette* du *Philosophe marié;* tantôt c'est une personne originale comme la *Cléanthis* de *Démocrite;* rôle qui, par parenthèse, n'a point été inutile à Destouches quand il a fait celui de *Céliante;* tantôt.... Mais cette liste se prolongerait à l'infini, et ce qui précède suffit pour vous démontrer que rien n'est plus dissemblable et plus varié que les rôles de soubrettes, et que cet emploi exige plus que tout autre une flexibilité de talent aussi rare que surprenante. Les comédiens françois ont si bien senti cette vérité, qu'ils ont toujours partagé cet emploi entre quatre sujets d'un genre de talent tout différent; car vous conviendrez qu'il n'y avait pas beaucoup de rapports entre le talent de Mme Bellecourt, par exemple, et celui de Mlle . ...., le talent de Mlle Luzy et celui de Mlle Dugazon. La première était une excellente servante, qui ne sera jamais remplacée dans les *Nicole*, les *Martine*, et qui a emporté avec elle les derniers restes de la tradition de son genre; la N..... étoit une petite maîtresse, un peu minaudière, mais avec tant de grâce et de finesse, qu'il étoit

Digitized by Google

impossible de le lui reprocher. Elle étoit charmante dans la *Polly* de l'*Écossoise*, dans les soubrettes de..... qui avoient été faites pour elle, et dans les rôles..... tels que la comtesse des *Dehors trompeurs*, emploi qui appartient à Paris aux soubrettes; mais elle étoit déplacée dans les servantes, et quoiqu'elle ait joué une fois avec beaucoup d'esprit et même de succès la *Martine* des *Femmes savantes*, elle se rendoit assez de justice pour éviter tant qu'elle pouvoit ces sortes de rôles, qui ne s'accordoient pas plus avec sa tournure et son physique qu'avec la nature de son talent. Vous n'avez pas, je crois, connu Mlle Luzy, qui s'est retirée en 1781, et sur laquelle j'ai fait un article assez étendu dans le *Journal de Neufchâtel*. C'étoit un sujet vraiment précieux par l'assemblage de mille qualités qui se trouvent rarement ensemble; elle réunissoit beaucoup de noblesse à beaucoup de gaîté, du mordant, de la finesse..... Si elle eût voulu se reposer moins sur les bontés du public et sur sa charmante..... et travailler davantage, elle auroit fait époque dans les annales du Théâtre François, où l'on peut dire que, malgré sa paresse, elle tenoit encore un rang très-distingué. Elle a fait les délices du public pendant près de 20 ans qu'elle a joué sur ce théâtre; elle ne sera peut-être jamais remplacée dans certains rôles, comme les soubrettes de Dancourt. Lorsque je dis dans mon dernier ouvrage que j'avois été élevé sur les genoux de la Comédie Françoise, j'avois en vue l'amitié dont Mlle Luzy honora mon premier âge, jusqu'à celui de 12 ou 13 ans; je peux dire que j'étois son petit protégé, et que ses genoux m'ont en effet bien souvent servis de siége. Jugez, avec le goût que j'avais pour la comédie, combien les caresses de l'une des plus jolies et des meilleures actrices de la Comédie françoise, flattoient mon amour-propre et ma sensibilité naissante. Lorsque l'âge eut mis un terme à ces innocentes familiarités, Mlle Luzy avoit conservé pour moi beaucoup d'amitié. Je me suis per-

Digitized by Google

mis souvent, et même dans le *Journal des Théâtres*, de lui donner quelques conseils, qu'elle a toujours pris en excellente part; ce qui prouve qu'elle avoit plus d'esprit que ses ennemis ne lui en supposoient; car pour obscurcir l'éclat de ses succès on n'avoit pas manqué de répandre dans le public qu'elle étoit très-bornée. Il suffisoit de la connoître et de la voir pour être persuadé du contraire: tant de finesse ne sauroit s'allier avec de la bêtise; mais elle étoit douce et bonne, sans prétentions; cela suffisoit pour autoriser cette calomnie, dont on avoit, du reste, chargé Mlle Dangeville, que j'ai beaucoup connue hors du théâtre et qui vit encore, et avec aussi peu de fondement. Mlle Luzy a vécu très-longtemps avec M. Landry, receveur-général des finances, qui lui a fait beaucoup de bien et dont elle a eu une fille. Cette fille s'est faite religieuse. Mlle Luzy en quittant le théâtre, touchée par cet acte de dévotion, voulut prendre le même parti; mais heureusement cet enthousiasme n'a pas duré; elle a sagement compris qu'on pouvoit également faire son salut dans le monde, tout en faisant le bonheur de ses amis et l'agrément de la société. Je crois qu'elle a pris ce dernier parti. Je n'ai plus eu de relations avec elle depuis sa sortie du théâtre; content d'avoir satisfait à l'amitié et à la reconnoissance, en lui payant un tribut d'éloges qui n'en est pas moins impartial. Vous savez que j'étois aussi fort lié avec Mlle ....., que j'aurois sans doute continué de voir si je n'avois quitté Paris huit jours après qu'elle eût quitté le théâtre. Elle apportoit aussi dans sa société cette même finesse, cette même amabilité qu'elle avoit dans ses rôles; elle étoit vivement recherchée par les gens de lettres, à l'égard desquels elle s'est toujours fort bien conduite. La déconfiture de M. le président Du Trousset d'Éricourt a dû lui être sensible, et je crains bien que sa fortune ne s'en soit ressentie, car ils faisoient depuis longtemps bourse commune. L'extrême médiocrité de Mlle Dugazon dis-

Digitized by Google

pense de toute espèce d'analyse de son talent ; elle étoit à peine soufferte du public qui, malgré vingt ans d'habitude, n'avoit jamais pu s'accoutumer à elle. Elle offroit, dans les dernières années de sa carrière dramatique, qu'elle a poussée jusqu'en 1787, une singularité assez remarquable. Depuis 1777, elle étoit devenue absolument sourde; on ne s'en apercevoit au théâtre qu'à l'élévation de sa voix, car jamais elle n'a manqué une réplique, et sa mémoire étoit assez sûre pour se passer du souffleur. J'ai dit qu'elle étoit extrêmement médiocre; mais une longue habitude de jouer avec d'excellents artistes l'avoit rendue supportable. Là, est l'avantage des grands théâtres de Paris, que l'on s'y forme même malgré soi, et qu'en dépit de la nature et de son peu d'intelligence, on devient au moins passable, et l'on ne fait pas tache avec les autres. C'est ce qui arrive rarement en province où la médiocrité reste toujours au même point, ou croupit au lieu de s'améliorer.

(La suite au prochain numéro.)

Nota. C'est par erreur que dans la première partie de cette lettre on a imprimé certains mots avec l'orthographe moderne, que Grimod n'avait pas adoptée.

Digitized by Google

DE

L'ARCHITECTURE ET DE L'ARCHÉOLOGIE.

A Monsieur le Directeur de la Revue.

MONSIEUR,

Au moment où de si grands travaux de constructions et de restaurations de toute espèce s'ouvrent de toute part, encouragés par la haute impulsion donnée par le gouvernement, il m'a paru qu'il ne serait point dépourvu d'intérêt, d'étudier, quelqu'imparfaitement que ce pût être, cette grave question de la direction et de la tendance de l'art à notre époque, et notamment de l'architecture.

Bien que les principes et l'esprit qui ont dirigé la rédaction des réflexions qui suivent, ne soient point précisément ceux dont votre estimable recueil a dû être plusieurs fois l'écho, j'ai pensé, considérant une publication périodique comme une tribune, pouvoir y hasarder ces quelques pensées un peu décousues, ne dussent-elles avoir pour résultat que d'appeler l'attention des artistes sur une question à la fois grave et délicate.

C'est en effet un singulier moment que celui où nous nous trouvons, et bien digne d'exciter l'intérêt de ceux qui se préoccupent de l'avenir de l'architecture. Nous sommes arrivés à

Digitized by Google

un de ces passages de transition où le génie, las de se servir de formules vieillies et impropres à rendre fidèlement sa pensée, las aussi de tâtonner au hasard et de chercher dans des hypothèses plus ou moins vagues et incertaines la nouvelle marche à suivre, essaie de s'attacher enfin à un principe vital, sérieux et fécond, quitte à le relier encore par des soudures habilement ménagées aux traditions du passé.

Quelle ne doit pas être toutefois l'hésitation d'un esprit à la recherche d'une semblable solution, alors que trois écoles bien distinctes sont en possession de se partager les goûts ; trois, car à l'école des classiques et à celle des romantiques, anciens adversaires, vient de s'ajouter encore celle des archéologues qui, formée depuis peu d'années seulement, a déjà vu grossir considérablement le nombre de ses adeptes et envahit chaque jour, d'un zèle quelque peu exagéré, une si large part dans les publications périodiques.

Jetons un coup d'œil rapide sur ces trois écoles afin d'avoir un point de départ plus certain pour nos appréciations

La première, celle de l'architecture dite classique, ne fut point chez nous le résultat d'essais, de tâtonnements, d'études. Notre caractère national, nos mœurs, nos matériaux ne lui ont point donné naissance. Elle est arrivée toute faite, toute créée de l'Italie, importée vers les commencements de notre ère par les Romains, nos conquérants, et adoptée par les Gallo-Francs sans contrôle.

Ce fut certainement un bienfait pour la Gaule, une sorte de compensation alors à son asservissement que la dotation par les Césars de tous ces somptueux édifices, de toutes ces immenses constructions qui faisaient jouir la Gaule des mêmes avantages matériels que ceux dont jouissait Rome. — Mais c'était là une civilisation se substituant à une autre et non un véritable progrès. Le génie propre de nos ancêtres avait été étouffé, et quand leur appui allait leur manquer, les ténèbres devaient se

Digitized by Google

faire et ce ne pouvait être qu'après bien des siècles de tâtonnements et d'essais qu'ils devaient, abandonnant cette architecture d'emprunt, se créer la leur propre.

Aussi du deuxième au neuvième siècle, les architectes français font leur éducation nationale.

La renaissance, qu'elle soit bien ou mal nommée, a été, bien plus tard, la résurrection de cette architecture romaine ; mais, cette fois revêtue d'un cachet propre et particulier qui en fit une architecture nationale, laquelle brilla d'un vif éclat et dont de grands maîtres nous ont laissé de si remarquables expressions. Cette architecture s'est encore perdue dans les mœurs de la Régence.

En vain l'Empire voulut-il, dans ses rêves de gloire, s'approprier cette forme de construction des Césars. Ce ne fut qu'un pastiche sans principe vital qui pût le soutenir et en faire un art national ; aussi les années qui suivirent n'offrirent-elles plus dans leur architecture qu'une espèce de formule conventionnelle dont il ne fallait ni approfondir ni discuter la valeur, formule banale qui pouvait se prêter à tous nos monuments sans qu'il fût besoin d'en modifier sensiblement la forme.

Ce fut là la plus triste phase de cette architecture classique. C'est à elle que nous devons cette foule de monuments sans inspiration, sans expression déterminée, sans *Cachet* et qui ont longtemps servi de modèle aux jeunes architectes.

Faire la critique de cette architecture, c'est justifier l'impulsion qui a poussé les architectes modernes à chercher une expression plus juste, plus rationnelle, plus conséquente. On a appelé cette architecture nouvelle : Romantique.

Pourquoi ce nom plutôt qu'un autre ? nul ne le sait, à moins que ce ne soit, et c'est probable, par assimilation au nom appliqué à l'école nouvelle en littérature. — C'est là un tort en effet dont nous avons bien de la peine à nous défaire, de vouloir toujours traîner les arts, et en particulier l'architec-

Digitized by Google

ture à la remorque de la littérature. Toutes deux, architecture et littérature, marchent avec leur époque et sont appelées à la reproduire, mais celle-là avec un but bien plus spécial encore de servir à ses besoins. Du reste, si la fin a quelque chose d'identique, quelle différence dans les moyens !

Quoi qu'il en soit de la justesse du nom appliqué à la jeune architecture, ses tendances sont motivées, sont justifiées.

Est-ce à dire qu'elle ait réussi complètement dans ses tentatives de rénovation et que le résultat soit de nature à satisfaire un goût à la fois délicat, intelligent et sévère? Non, ne craignons pas de le dire, malheureusement non : des mélanges incohérents, un excès de lourdeur associé parfois à un excès de légèreté, quelque chose de gêné dans l'allure et, souvent aussi, un certain manque de noblesse, trahissent l'hésitation et le tâtonnement de l'artiste.

Mais rappelons-nous qu'aucune architecture n'a été créée tout d'une pièce : l'idée trouvée par l'artiste doit être mûrie par d'autres et doit même être répandue dans les masses pour qu'elle puisse se traduire ensuite dans un monument avec toute sa netteté et toute sa vigueur. Si donc, les tentatives de l'école nouvelle ne paraissent pas à l'abri de justes reproches, ce n'est point à dire non plus qu'il n'y ait pour l'avenir une ère brillante à en attendre.

Mais entre le neuvième siècle et le seizième, entre l'architecture classique romaine et l'architecture de la renaissance qui en fut le brillant ressouvenir, il y eut une autre architecture pleine de sève, de force et de vie qui prit racine chez nous, s'y implanta, s'y répandit à l'exclusion de toute autre, grandit, grandit démesurément et jeta un éclat que nul autre ne fera oublier. Ce fut l'architecture Ogivale.

Celle-là fut une architecture nationale, ayant sa raison d'être, ses principes, ses conséquences, art logique, logique avant tout et ne craignant pas, une fois le principe posé et

Digitized by Google

admis, de le suivre jusque dans ses dernières conséquences. C'est cette architecture qui sut donner à la Cathédrale ces proportions gigantesques, cet air si extraordinairement grandiose et inspiré qui ne laisse froid devant elles aucun de nous.

Et, cependant, c'est là aussi cette architecture qu'un dédain injuste, immérité, excessif, avait fait à peu près complètement oublier depuis près de deux cents ans jusqu'à ces dix ou quinze années passées.

La réaction devait se faire et elle se fait. Elle se fait vive, entraînante, passionnée et, j'ose le dire, (car il n'y a qu'un degré de la passion à l'exagération), exagérée maintenant dans un autre sens et à ce point qu'on peut presque se demander avec inquiétude :

« Où s'arrêtera-t-elle ?

Une foule de jeunes artistes de talent se sont depuis ces quelques années dernières, adonnés d'une manière toute spéciale à l'étude de cette architecture délaissée. Pleins d'ardeur, ils ont dessiné, mesuré, moulé jusqu'aux moindres détails *gothiques*. Des publications de toutes espèces, et je ne me chargerais pas d'en faire la nomenclature, en ont répandu le goût, je pourrais dire la mode, et de là est venue la troisième école dont nous parlions tout à l'heure, celle des archéologues.

Qu'on y prenne garde, pour avoir un but louable, cette nouvelle école pourrait bien faire fausse route en s'écartant de son but.

Qu'un zèle irréfléchi ne nous aveugle pas et si un dédain immérité a fait longtemps fermer les yeux devant les beautés de nos antiques cathédrales, gardons-nous qu'un excès contraire ne nous fasse fermer les yeux devant d'autres beautés, et surtout, ne nous ferme les routes de l'avenir.

Au point où en sont venues les choses, il y a presque lutte entre l'architecture et l'archéologie alors que l'une ne devrait être que l'auxiliaire de l'autre. Comités d'archéologie, restau-

Digitized by Google

rations gothiques, concours et constructions dans le style gothique, publications innombrables, engouement exclusif du clergé, enseignement dans les séminaires, rien n'y a manqué, si ce n'est toutefois, cette sage modération qui fait donner un juste prix aux choses, si ce n'est cet esprit d'analyse qui fait considérer à un artiste, dans un édifice, bien moins la forme et les détails que le principe même qui y a présidé et les a motivés, si ce n'est cet esprit de raisonnement qui, tournant à notre profit toutes ces études des temps passés, sait pourtant en rejeter les parties vicieuses.

L'archéologie, en tant que science s'appliquant à renouer la chaîne des traditions, considérée surtout au point de vue de l'histoire de l'art, et en vue de la restauration des édifices du moyen-âge, est certainement une chose très-heureuse et peut rendre de signalés services. Mais là doit s'arrêter sa mission. Donner à l'archéologie une importance plus grande, en faire un art tout spécial et qui prenne le pas sur l'architecture proprement dite, c'est tomber dans l'excès, et nous le répétons, faire fausse route.

L'architecture, ne l'oublions pas, a une mission bien plus grande à remplir. Elle ne cherche pas seulement ses inspirations dans les temps passés; elle s'occupe surtout des temps présents et se préoccupe encore de l'avenir.

Et pourquoi retournerions-nous ainsi en arrière? Pourquoi, alors que plusieurs autres arts et surtout l'industrie progressent à l'envie, une rétrogradation, jusque là inouïe en architecture, de quatre ou cinq siècles?

Où donc serait le progrès alors? Car enfin, la civilisation ne peut exister sans lui; quelle amélioration les efforts si remarquables de l'industrie nous auront-ils apportés, si nous nous donnons pour tâche de reproduire détail pour détail, moulure pour moulure, telle ou telle époque déterminée de l'architecture ogivale?

Digitized by Google

Nous ne pensons pas nous contredire en admirant le style ogival et en détournant cependant de l'idée de la reproduction exacte de ce style.

L'architecture ogivale, en effet, pas plus que toute autre, n'a été un type révélé ou créé tout d'une pièce. — Plus que toute autre peut-être même, et ce n'est pas là son moindre mérite, elle s'est modifiée profondément suivant le perfectionnement de la société ou des autres arts qui concourent à son exécution. — D'un siècle à l'autre, d'un demi-siècle à l'autre, les modifications sont si notables, que des noms distincts sont devenus nécessaires pour les spécifier; et nous n'aurions, nous, que le choix de l'une de ces époques comme type, sans y rien ajouter et sans en rien retrancher quelque contre-sens qui en résulte !

Cest méconnaître complètement le principe éminemment créateur et rationnel de cette architecture que l'on veut ressusciter, que de la copier servilement à cinq cents ans d'intervalle.

Que de fausses idées n'ont pas d'ailleurs été émises, imprimées et répandues par bon nombre de MM. les archéologues amateurs, trop peu contestées par les archéologues architectes.

Laissons les discoureurs en architecture, phraser à l'envi sur le symbolisme chrétien. Il peut être très joli de voir dans les innombrables piliers de la Cathédrale un souvenir des forêts germaniques, dans le reflet des vitraux, le sang de la victime divine, dans le chevet avec ses chapelles rayonnantes, la tête et la couronne du Christ et mille autres inventions plus ou moins ingénieuses. Mais un architecte ne doit point raisonner ainsi. — C'est, nous l'avons dit, en se mettant à la remorque des écrivains que les artistes perdent le sentiment de leur originalité.

Ne faisons pas de l'enthousiasme de convention, et sachons nous attacher plus au principe qu'à la forme, car cette der-

Digitized by Google

nière ne doit être que la conséquence naturelle du premier.

L'architecture ogivale est magnifique de pensée et d'expression, mais elle n'est point parfaite, et, l'eût-elle été dans son temps que ce ne serait encore point une raison pour que nous dussions l'adopter telle qu'elle. Les contreforts et les gargouilles qui sont un élément si essentiel, si caractéristique de cette architecture, ne laissent-ils, malgré leur effet singulièrement pittoresque, rien à désirer sous le rapport de la commodité? Et irons-nous nous exposer ou à lutter contre les lois de voirie et d'hygiène publique ou à ne faire de ces éléments de construction qu'un décor à effet.

Plusieurs églises modernes très-importantes viennent de se construire dans le style ogival *pur*, comme disent les amateurs, parmi lesquelles Sainte-Clothilde à Paris et la cathédrale de Moulins tiennent le premier rang; on a été jusqu'à faire des maisons gothiques, résultats de la complaisance des artistes à satisfaire des fantaisies privées, ce qui, pour le dire en passant, ne contribue pas peu à faire perdre à l'art une partie de sa dignité en le faisant considérer comme une espèce de caprice ou de mode; et voilà qu'aujourd'hui encore un concours est ouvert à Lille pour la construction d'une cathédrale dans le style de la première moitié du XIIIe siècle. — On dirait vraiment que nous voulons tromper les générations futures, et pourquoi, encore une fois? Quoi que vous fassiez, n'y aura-t-il donc pas toujours et forcément quelque détail, ne serait-ce que d'ameublement, d'éclairage, qui s'écartera de cette soi-disant pureté qui trahira ainsi l'époque et montrera l'anachronisme?

Le caractère principal de l'architecture ogivale c'est d'être vraie et logique, et nous ne faisons le plus souvent dans nos essais de restaurations gothiques que du factice et de l'imitation.

Les Italiens, quelque critique qu'on en ait faite à propos

Digitized by Google

de leur architecture ogivale, m'ont pourtant toujours paru assez conséquents. On a répété à satiété que leurs artistes, si impressionnables au beau, n'étaient jamais cependant parvenus à s'approprier notre architecture ogivale, qu'ils ne l'avaient adoptée qu'avec une sorte de répugnance et n'avaient produit dans ce style que des œuvres empreintes de leur cachet. — Mais tant mieux ! car il faut s'entendre, il n'y a point eu ici de répugnance, il y a eu sentiment de convenance. Aurait-on voulu, par hasard, qu'ils s'appropriassent tellement notre architecture nationale que la différence du climat, du sol, des matériaux n'y eût apporté que d'insignifiantes modifications ; voudrait-on que l'architecture de cette époque, celle du XIIIe siècle, par exemple, qui paraît en être la plus heureuse et la plus complète expression, soit tellement déterminée qu'en quelque lieu qu'on la transporte on la trouve toujours la même ? C'est, nous le répétons, méconnaître complètement le principe même de l'architecture ogivale que de ne considérer ainsi que la forme, indépendamment des raisons qui la motivent.

Nous pensons donc, contrairement à certaines idées répandues et acceptées trop légèrement, que les artistes italiens ont fait preuve d'assez de goût et de bon sens, en modifiant notre architecture lorsqu'ils ont voulu se l'approprier, et loin de nous plaindre de la grande différence que l'on trouve entre l'architecture ogivale italienne et la nôtre, nous ne voyons pas là un médiocre mérite pour les Italiens d'avoir sû s'inspirer à propos d'une architecture née en dehors de leur civilisation sans la copier servilement.

Ne soyons point injustes en voulant être admirateurs trop exclusifs. Notre architecture ogivale est magnifique d'idée, d'élan et d'expression. L'architecture ogivale italienne est harmonieuse et douce, elle a quelque chose d'heureux dans la masse, de gracieux dans les détails : c'est-à-dire qu'elles sont belles toutes deux et chacune dans son génie propre.

Digitized by Google

C'est une profonde impression d'étonnement et de mystère qui s'empare de vous à l'aspect d'une cathédrale française ; c'est une douce sensation de poésie et de bonheur que fait naître une cathédrale italienne.

Visitez Sainte-Marie-des-Fleurs à Florence, la cathédrale de Sienne, l'intérieur de Saint-Zacharie à Venise, et tant d'autres, et dites si, pour s'être largement écartées de l'architecture qui leur servait de type, on peut se défendre en leur présence d'une admiration justement méritée.

Je sais que quand on veut critiquer ce système d'interprétation et de *modification raisonnée* on a bien vite trouvé le mot d'*éclectisme*.—Mais encore ici il faut s'entendre. Si vous désignez par ce mot cet art qui consiste à prendre par ci par là des éléments divers, étonnés de se rencontrer ensemble, d'accord. — C'est l'œuvre d'un copiste plus ou moins adroit ; mais s'inspirer à propos d'une architecture donnée, en saisir avec beaucoup de tact et de justesse d'esprit le caractère et les diverses beautés, et les modifier, profondément s'il le faut, pour les approprier aux besoins, au climat, aux matériaux ; c'est là le fait d'un artiste éclairé, c'est là le genre d'éclectisme que l'on peut aborder sans craindre de tomber dans la trivialité et dont nous voudrions voir nos archéologues plus hardis et plus éclairés sur les vrais données de l'art, se préoccuper davantage que d'une imitation souvent puérile.

Bon nombre d'artistes nous paraissent avoir fait défaut à l'art en se rendant exceptionnels. — D'architectes, ils se sont faits archéologues. — Ils ont ainsi amoindri la mission qu'ils avaient à remplir et, tombant dans la faute qu'ils avaient pu reprocher à leurs devanciers, ils n'ont plus eu qu'une forme, qu'une style, le style ogival, pour toutes leurs œuvres. C'est là un engouement transitoire que, certainement, de nouvelles réflexions, le sentiment relevé des destinées de l'art, et surtout

Digitized by Google

l'entraînement de l'époque qui pousse en avant au lieu de tirer en arrière, modéreront et dirigeront.

Nous aurons gagné, il faut le reconnaître, à cet engouement archéologique une connaissance plus approfondie de l'art du moyen âge, et cela peut bien s'acheter au risque de quelque exagération et de quelque anachronisme; seulement, il ne faudrait pas que l'exemple devînt trop contagieux ; il ne faudrait pas surtout que cette dernière classe des archéologues, restreignît ainsi volontairement sa mission, et oubliât qu'il y a là, naissante et déjà pleine de force, une école nouvelle qui ne demande qu'à être dirigée, et qui aura, aussi bien que ses devancières, et grâce aux maîtres de goût et d'imagination qui se sont mis à sa tête, ses principes, son caractère et son style.

Et déjà ne peut-on pas définir les principaux traits de cette jeune architecture ?.

Le principal et le plus saillant sera d'abord, et avant tout, l'*appropriation* de l'édifice à sa destination, sans quoi il faut poser en principe, qu'il ne pourra y avoir ni beauté réelle, ni effet pittoresque.

Je sais toute la réflexion que l'on doit mettre dans les innovations, et tous les écarts que son oubli peut amener ; mais je suis persuadé aussi que nous n'osons pas assez.

Voici ce que disait Bernardin de Saint-Pierre :

« Le goût de nos artistes a été égaré par celui de nos bourgeois. Comme ils savent que c'est moins la nature que leur travail que l'on estime, ils ne cherchent qu'à se montrer eux-mêmes. De là vient qu'ils mettent quantité de riches accessoires dans la plupart de nos monuments, et qu'ils y oublient souvent l'objet principal. Ils font, par exemple, pour les jardins, des vases de marbre où l'on ne peut mettre aucun végétal ; pour les appartements, des urnes et des amphores où l'on ne peut verser aucune espèce de liqueur ; pour nos

Digitized by Google

villes, des colonnades sans palais ; des portes, dans les lieux où il n'y a point de murs ; des places publiques, divisées de barrières, pour empêcher le peuple de s'y rassembler.

« Il y en a qui mettent, dans les trophées qui couronnent les hôtels de nos princes, des arcs, des flèches, des catapultes, et qui ont poussé la simplicité jusqu'à y planter des enseignes romaines, où on lit : S. P. Q. R. ; c'est ce qu'on peut voir au palais Bourbon. La postérité croira que les Romains étaient, dans le XVIIIe siècle, les maîtres de notre pays. Et comment, nous qui sommes si vains, prétendons-nous l'occuper de notre mémoire, si nos monuments, nos médailles, nos trophées, nos drames, nos inscriptions, lui parlent sans cesse des étrangers et de l'antiquité ?...,

« Les Grecs et les Romains étaient bien plus conséquents; jamais ils ne se sont avisés de faire des monuments inutiles. Leurs beaux vases d'albâtre et de Calcédoine, servaient dans leurs festins à mettre du vin ou des parfums ; leurs pérystiles annonçaient toujours un palais, leurs places publiques étaient uniquement destinées à rassembler les citoyens..... Notre peuple est, dit-on, sans patriotisme ; je le crois bien, car on fait tout ce que l'on peut pour le lui faire perdre.....

« Nos artistes s'écartent quelquefois de l'objet principal, jusqu'à l'omettre tout à fait. On montrait, il y a quelques années, dans un des ateliers du Louvre, le tombeau du Dauphin et de la Dauphine, destiné pour la ville de Sens. Tout le monde y courait et en revenait extasié d'admiration. J'y fus comme les autres : la première chose que je cherchai à y reconnaître fut la ressemblance du Dauphin et de la Dauphine, à la mémoire desquels ce monument était élevé. Il n'y avait pas seulement le médaillon. On y voyait le Temps avec sa faux, l'Hymen avec ses urnes, et toutes les idées rebattues de l'allégorie, qui est souvent, pour le dire en passant, le génie de ceux qui n'en ont point. Pour achever d'éclaircir

Digitized by Google

le sujet, il y avait sur les panneaux, d'une espèce d'autel placé au milieu de ce groupe de figures symboliques, de longues inscriptions latines, assez étrangères à la mémoire du grand prince qui en était l'objet.... Voilà, me dis-je en moi-même, un beau monument national ! des inscriptions latines pour un peuple français, et des symboles payens pour une cathédrale !.... »

Ces paroles si sensées, si justes, qui sont une appréciation si exacte des tendances de l'époque à laquelle écrivait le savant et spirituel auteur des *Etudes de la Nature*, s'appliquent encore à la nôtre. Nous avons presque toujours le tort de nous donner la tâche de renfermer notre composition dans une forme déterminée d'avance. — La forme emporte le fond, et ce n'est pas à dire que pour cela la forme en soit plus satisfaisante, même pour les yeux, indépendamment de la part que l'esprit aime à prendre dans les choses de l'art. C'est, au contraire, la sécheresse, la froideur et la monotonie qui en résultent.

Inspirons-nous plus immédiatement et plus fortement de l'objet qui nous occupe, du but que nous devons atteindre. Si nos dispositions sont bonnes, la forme, avec laquelle elles se prononceront d'elles-mêmes, ne pourra être désagréable, et il ne faudra qu'un peu de tact, de goût et d'habileté, pour leur donner ce cachet monumental, en même temps que pittoresque, après lequel on courrait vainement sans cette donnée première.

Un exemple de ces principes :

Une des constructions de notre époque, qui nous frappent le plus, par leur aspect grandiose, pittoresque et national, ce sont, bien certainement, les embarcadères de chemin de fer des grandes villes. Voilà une architecture nouvelle et, pourtant, que l'on comprend de suite. Là, la donnée était complétement neuve ; rien de semblable dans l'antiquité, rien qui

Digitized by Google

pût y être assimilé. L'antiquité avait des temples, des basiliques, nous en avons fait des Églises et des Bourses (toujours, bien entendu, avec la différence d'un original à une copie); mais elle n'avait rien qu'on pût être tenté de prendre pour type d'un embarcadère, et cela a été probablement un bonheur. Les architectes, se croyant libres cette fois, ont sû imprimer à leurs œuvres un caractère national.

Voilà donc pour le trait saillant. « Appropriation de l'édifice à sa destination. »

Le second trait procédera du premier; ce sera la disposition des matériaux suivant leur nature et les lois de stabilité et de la durée. Nous avons assez fait de plate-bandes appareillées en claveaux, assez de cintres encadrés dans des linteaux carrés, assez de contre-sens de toute nature pour en connaître les mauvais effets.

Au lieu d'aller toujours, par exemple, enchâssant la pierre dans le fer, et le fer dans la pierre, employons chacun des matériaux suivant sa nature. Les matériaux durs et résistants d'abord, la pierre de taille dans les parties inférieures, les angles, les ouvertures; les matériaux plus légers ensuite, pierres ordinaires, briques, tufs, selon les localités et les circonstances; puis, pour couvrir, le bois ou le métal, et le métal bien préférablement (1).

Qu'ainsi, chacun des matériaux se suffise à lui-même, placé dans les conditions qui lui sont propres; autrement, il y aura abus, double emploi, dilapidation.

Le troisième caractère de notre architecture sera sobriété, simplicité et expression dans les profils et moulures; ils subiront la loi générale du bon sens et du goût qui régleront

(1) Qu'avons-nous besoin, en effet, pour couvrir un édifice, de le charger outre mesure et de hâter ainsi sa ruine? Le métal, nous le croyons, est appelé à résoudre complètement, quelque jour, la question si importante de la toiture et de la couverture.

Digitized by Google

l'architecture. Ce n'est point qu'ils soient toujours indispensables, car on peut très-bien s'en passer dans certaines circonstances; mais dans d'autres, et c'est le plus grand nombre, ils peuvent ajouter à l'édifice un grand charme. Ce sont, d'ailleurs, les profils qui nous donnent le module, l'échelle de l'édifice, et le goût ainsi que l'esprit de convenance avec lesquels ils seront distribués, décèleront toujours l'artiste qui les aura tracés.

Je crains, Monsieur le Directeur, d'être long et surtout de dire des choses si élémentaires qu'elles paraissent à un grand nombre des futilités; mais cependant, si ces principes sont justes, et qu'il en dépende une chose si importante qu'un progrès dans un art aussi essentiel que celui dont nous nous occupons, quel mal y a-t-il à les répéter encore? Nous dirons donc, en terminant :

Que nos jeunes architectes s'inspirent de l'esprit de logique et d'originalité qui animait les artistes du moyen âge, et qu'ils se pénètrent des principes féconds qui les dirigeaient, plutôt que de faire servilement, comme d'une forme muette, mais séduisante, de pâles copies dont l'âme serait absente, et l'on verra qu'il n'est pas besoin, pour la société, de reculer de quelques siècles pour faire de l'art, et de l'art national.

GASPARD GEORGE.

Digitized by Google

FEDOR ET LOUISE

OU

DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LES ANIMAUX,

PAR G. NIERITZ,

Traduit pour la première fois de l'allemand

PAR LEBERECHT LORTET.

CHAPITRE I.

ATTACHEMENT EXAGÉRÉ POUR LES ANIMAUX.

— Apporte mon loulou, disait la conseillère Dankel à sa femme de chambre.

— Prends avec plus de précaution cette pauvre bête ! tu lui feras mal. Laisse-le donc dans son panier !

Ce n'est pas sans peine que la jeune fille porta le chien ainsi que sa couche aux pieds de sa maîtresse qui continua ainsi :

— Mon cher loulou, te voilà bien souffrant ? Comme ta langue est chaude quand tu me lèches ! que tu es oppressé ! Quand viendra donc le professeur de l'école vétérinaire ? Pourvu qu'il ne m'expédie pas un de ses élèves qui soignera mal mon pauvre loulou.

— Henry assure que le professeur arrivera à l'instant même, dit la servante.

Digitized by Google

— Nous aurions dû lui envoyer la voiture, ajouta la conseillère. Quand on ne pense pas à tout, rien ne se fait.

Dans ce moment un domestique portant une lettre cachetée entra dans l'appartement.

— Serait-ce un contre-ordre du professeur? demanda la conseillère d'un air inquiet.

— Non, elle ne vient que de M. votre frère, répondit le domestique.

— Ah ! une lettre de mendiant, dit-elle avec mépris. Laissez ce chiffon sur ma table à ouvrage.

— Les deux enfants sont à la porte et attendent une réponse.

— Qu'ils attendent ! dit la conseillère irritée, et, se tournant vers son loulou, elle l'enveloppa délicatement dans sa couverture brodée.

— Bien ! porte-le à sa place. Mais non, j'aime mieux, je le ferai moi-même. Et toi, Lisette, lis cette lettre et dis-moi brièvement ce que me demande encore ce vaurien de frère.

Lisette obéit. Elle décacheta la lettre, la parcourut et dit :

— M. votre frère vous fait savoir qu'il souffre beaucoup dans sa prison. Il fait aussi comprendre d'une manière assez claire qu'avec quelques mille francs, vous pourriez le rendre à sa famille et faire son bonheur.

— Avec quelques mille francs? Le drôle de corps ! me faire de pareilles propositions. Qu'y puis-je? s'il a gaspillé toute sa fortune? Quelques mille francs ! pauvre femme ! Que me resterait-il à moi et à mes bêtes fidèles? Et lors même qu'il ferait bon usage de cet argent ! Combien de temps cela durerait-il? Ses affaires seraient bien vite dans le même état.

— Il vous prie de lui envoyer au moins le médecin et de ne pas oublier ses enfants.

Un bruit terrible qui se fit dans l'antichambre interrompit Lisette.

On entendait les aboiements des chiens et les grondements des chats, mêlés à des cris d'enfants.

— Qu'y a-t-il? Qu'y a-t-il? s'écria la conseillère. Ne bouge pas, mon loulou, dit-elle affectueusement à son chien, qui, malgré la

Digitized by Google

fièvre, avait levé la tête et dressé les oreilles. Elle le repoussa doucement sous la couverture et courut dans l'antichambre où Henry et Lisette cherchaient à rétablir l'ordre.

— Hé ! Noireau, Souris, Bello, et vous Diane, sortez d'ici ! Allons ! vite ! cria Henry à ses chiens.

— Qu'avez-vous donc, Pierrot, Minette, Grisette, disait Lisette à ses chats.

Toutes ces bêtes grognant et miaulant s'éloignèrent des enfants et reprirent leurs places sur leurs chaises et leurs coussins.

La sœur embrassait son frère qui pleurait en regardant sa main droite ensanglantée.

— Je ne voulais que le caresser, dit-il en gémissant à la conseillère, et la vilaine bête m'a griffé.

— Cela te vient bien, mon petit. On ne doit jamais rien toucher dans une maison étrangère, pas même un chat. Ne pouviez-vous pas rester dehors et m'éviter toute cette scène qui ne peut que nuire à mon loulou ?

— Le domestique nous a laissé entrer, dit la jeune fille, car vous êtes notre tante !

Ici la conseillère fronça le sourcil. Elle prit dans sa poche quelques pièces qu'elle donna à la jeune fille en disant : — C'est tout ce que je puis faire pour vous. Les temps sont mauvais. Les capitaux ne rendent que de petits intérêts et la caisse des pauvres fait tous les jours de plus grands sacrifices pour les malheureux. Chacun doit songer à ses affaires. Si votre père y avait pensé il ne serait pas aujourd'hui dans la misère.

— Ne prends pas cet argent, dit le frère colère, en poussant le coude de sa sœur. C'est précisément ce qui décida la jeune fille à accepter cette aumône avec remerciments. Accompagnée de son frère irrité, elle sortit de chez sa tante.

CHAPITRE II.

NE FAIS PAS SUPPORTER AUX ANIMAUX TA COLÈRE CONTRE LES HOMMES.

— Elle ne me reverra pas de sitôt, pensait Fedor en quittant

Digitized by Google

sa tante. C'est une véritable caverne d'assassins que cette maison. Si j'avais fait autre chose que caresser ce misérable chat ! L'un me faisait de gros yeux, l'autre sifflait. Ils auraient bien voulu m'arracher les yeux ou me déchirer les mains. As-tu vu ce gros carlin qui hurlait contre moi comme s'il avait eu un os au fond du gosier ? Avec quel plaisir je lui aurais lancé un coup de pied ! Comment as-tu pu accepter cet argent ? Je l'aurais jeté à ses pieds. C'est une jolie tante. Elle est un peu comme le boulanger Doos qui préfère mille fois son cheval à sa femme et qui le dit à qui veut l'entendre. Oh oui ! si nous étions chiens ou chats cette tante nous accueillerait un peu mieux.

Ici Fedor prit une pierre et la lança à un chat qui passait près de lui ; — Voilà pour toi, dit-il avec joie, voilà pour tes griffes !

— Mais, s'écria Louise, pourquoi la jettes-tu à cette pauvre bête qui est innocente ?

— Innocente ! dit Fedor, et comment donc cela ? Tous les chats sont faux et méritent qu'on les lapide. Partout où je rencontrerai un carlin ou un basset il en aura autant. Il faut enfin qu'ils reçoivent le prix de leur méchanceté.

— N'as-tu pas honte de parler ainsi, dit Louise. Qu'y peuvent donc ces pauvres bêtes si notre tante est sans pitié ?

— S'il n'y avait pas tant de chiens et de chats, dit Fedor, les malheureux trouveraient mieux à vivre. Les chiens seuls dévorent en un jour une énorme quantité de nourriture ! Mais regarde, Louise, vois cette belle dame avec son chien sous le bras, et derrière elle suit la bonne qui traîne l'enfant. Comment ! ce n'est pas révoltant !

Plein de colère, il lança un coup de pied dans les côtes d'un chien qui passait près de lui et le fit crier d'une manière pitoyable.

— Je ne t'accompagnerai plus, vilain, dit Louise irritée. Pourquoi te venger ainsi sur ces bêtes innocentes ?

— Alors donne-moi mes dix sous, dit Fedor.

— De quel argent veux-tu parler ? reprit Louise.

— Eh ! de l'argent de la tante. Elle t'a remis vingt sous, cela fait dix sous pour chacun de nous.

Digitized by Google

— Comment ! dit Louise, après m'avoir défendu de les accepter, tu en veux la moitié !

— Je voulais que tu les refuses, mais puisque tu ne m'as pas écouté, je réclame ma part. Je désire acheter un serin qui fait monter sa nourriture dans un petit bassin, son eau dans un sceau, rien de plus amusant. Un marchand de la foire en a bien une cinquantaine en vente.

— Cela ne se fera pas ainsi, dit Louise d'un air résolu. Je donnerai l'argent à notre père auquel il sera plus utile qu'à nous. Du reste, nous sommes beaucoup trop pauvres pour élever des oiseaux.

— Bah ! le père n'acceptera jamais ces quelques sous. Il est beaucoup trop fier. Si j'étais aussi sûr de toute autre chose que de cela !

— Il les prendra, mais laisse-moi faire. J'agirai comme le médecin qui, pour donner ses remèdes aux enfants gâtés, en forme des pilules qu'il leur fait avaler dans un pruneau bien cuit. Mes pilules à moi seront deux pigeons qui feront le plus grand bien à l'estomac délabré de notre père. Si tu veux me promettre de laisser les chiens et les chats en repos, tu pourras prendre part à l'achat des pigeons.

Fedor ne promit rien, mais il n'en suivit pas moins sa sœur au marché.

Les enfants rencontrèrent bientôt un officier à cheval, suivi de son domestique.

— Un beau cheval alezan, dit Fedor en admirant celui que montait l'officier. Le cheval noir du domestique n'est pas non plus à dédaigner. Ah ! il y a cinq ans nous avions encore cheval et voiture !

— Et une bonne mère, ajouta tristement Louise.

Fedor n'entendit pas ces dernières paroles, car il s'était arrêté pour voir descendre le cavalier.

Avant d'entrer dans une belle maison où il avait affaire, l'officier examina soigneusement son cheval, puis, s'adressant à son domestique, il lui dit avec colère :

— Coquin ! tu mériterais des coups de cravache ! Qui t'a dit

Digitized by Google

de serrer la sangle outre mesure? Et la jambe gauche de mon cheval est encore affreusement sale.

Ces observations et plusieurs autres que l'officier fit encore à son domestique occasionnèrent un attroupement de quelques passants. Le domestique qui avait silencieusement écouté tous ces reproches regarda son maître d'un air menaçant quand celui-ci entra dans la maison. Puis, s'approchant du cheval alezan, il lui donna un vigoureux coup de cravache. L'animal effrayé rua, et ses fers atteignirent le domestique en pleine poitrine. Il tomba à terre en vomissant des flots de sang.

— Il a bien cherché ce qu'il a, disaient les témoins dans la foule qui se rassemblait.

— Pourquoi a-t-il fait tomber sa colère sur ce cheval qui n'avait rien fait pour la mériter.

— Vois-tu, dit Louise à son frère, un pareil malheur pourra t'arriver si tu ne change pas de conduite.

Oublie ton égratignure, et que les animaux innocents n'en souffrent point.

CHAPITRE III.

IL EST PERMIS DE TUER LES ANIMAUX DONT L'EXISTENCE NOUS EST NUISIBLE OU DONT LA MORT NOUS EST UTILE.

— J'ai les pigeons, disait Louise en rentrant chez elle, mais qui les tuera? car je ne le ferai pas moi-même. Les beaux oiseaux! Ils me regardent si amicalement avec leurs yeux innocents! Les malheureux! ils ne savent pas qu'ils doivent mourir avant midi. Je voudrais pouvoir les renfermer dans un pigeonnier. Ils feraient des œufs, les couveraient, et j'aurais des petits pigeons. Comme les plumes du cou sont brillantes! Quelle belle couleur verte et rouge! et puis ils sont si bien apprivoisés!

Elle souleva légèrement la corbeille sous laquelle elle avait renfermé les pigeons, les prit l'un après l'autre et les pressa contre sa joue. — Que c'est doux, que c'est doux! dit-elle. Ah! si je pouvais vous laisser vivre et vous garder auprès de moi!

Digitized by Google

Mais où prendre votre nourriture ? Et notre bon père qui est dans la prison a besoin d'un aliment fortifiant.

— Donne ici, dit Fedor qui avait entendu la conversation de Louise. Je veux leur tordre le cou et leur arracher la tête !

— Oh ! méchant ! que dis-tu là ? Non, tu n'auras pas le plaisir de les tuer. Tu pourrais les martyriser et prolonger leurs souffrances.

Elle prit ses pigeons et alla chez la voisine :

— Madame Petermann, auriez-vous la bonté de tuer ces deux pigeons. Je veux les faire rôtir pour mon père, car dans sa prison il n'a que du pain sec et de l'eau.

— Comment ! vous ne savez pas encore couper le cou d'un pigeon ? Et que serait-ce donc si quelque jour vous étiez obligée de servir ? A votre âge je tuais des pigeons, des poules, des oies des canards, j'écorchais mes carpes et je dépouillais mes anguilles.

— J'ai pitié de ces pauvres pigeons, répondit Louise.

— Et pourquoi avoir pitié ? Une bête est une bête, et elles ont été créées pour nos besoins. Avez-vous pitié de la mouche qui salit vos chambres ou de la puce qui vous pique ? Nous serions bientôt dévorés par les bêtes, tandis qu'aujourd'hui c'est nous qui les mangeons. Je tue les bêtes qui me nuisent et j'en fais autant de celles dont la mort m'est utile. Telle est la volonté de Dieu. Rien ne me révolte plus que ces belles dames qui ne savent pas répandre une goutte de sang, et qui ont peur de tuer une oie ou même un canard. Mais ces mêmes dames sont enchantées de manger un bon morceau, et lorsqu'elles voient fumer le rôti sur leur table, elles ne songent nullement à la douce brebis qui est morte sous le couteau du boucher. Elles s'enveloppent bien dans la laine de ces animaux, et les gants dont elles ne se priveraient pour aucun prix sont pourtant fabriqués avec de la peau de chèvre ou de veau. Donnez-moi ces pigeons, j'en tuerai un pour vous montrer comment cela se fait, et vous tuerez l'autre.

— Non, non, je ne le puis, dit Louise toute tremblante.

— Il le faut, vous dis-je ! Que feriez-vous donc si vous étiez toute seule dans une île déserte ? Voyez, on le saisit ainsi, on coupe, et la gorge est tranchée ! Le pigeon, il est vrai, se débat

Digitized by Google

encore un peu; mais c'est égal, il ne sent plus rien, cela m'a été assuré par un chirurgien. Voyons, essayez à votre tour. Mais que ce soit lestement fait, car il ne faut pas martyriser les bêtes, ce serait un gros péché. Moi aussi je fais mon possible pour abréger les souffrances des bêtes qui nous servent d'aliments. Je ne pique point l'anguille vivante au bout de ma fourchette, comme cela se pratique, et je ne jette point mes écrevisses dans un pot d'eau froide quand je veux les faire cuire. C'est cela ! voyez-vous, voilà qui est fait, votre père sera très-content de manger un bon plat. Si vous voulez y ajouter quelques cuillerées d'airelles bouillies, j'en ai à votre service.

Louise accepta l'offre avec reconnaissance et alla plumer ses pigeons.

CHAPITRE IV.

NE PUNIS PAS UN ANIMAL POUR UNE PRÉTENDUE FAUTE OU A CAUSE DE SA FORME DÉSAGRÉABLE.

Louise était âgée de quatorze ans et Fedor en avait douze. Leur père, riche négociant, avait perdu sa fortune par différents événements et par trop de bonté. Enfin, pour avoir souscrit des billets en faveur d'un ami, il avait été mis en prison. Le créancier qui l'avait fait arrêter devait payer chaque jour un franc vingt-cinq centimes pour l'entretien de son débiteur.

Sa nourriture était bien maigre, attendu qu'il devait en fournir à ses deux enfants. Pour subvenir à ses besoins, Barenbeck s'occupait à des copies et à des vérifications de livres de commerce, travail qui lui donnait quelques bénéfices mais épuisait ses forces. Les deux enfants demeuraient dans le voisinage de la maison d'arrêt; ils étaient sous la surveillance d'une bonne voisine, Mme Petermann. Ils passaient une partie de la journée avec leur père; ils étaient sa seule distraction. L'épouse de Barenbeck était partie à la poursuite du faux ami pour lequel il avait répondu. Depuis longtemps elle n'avait plus donné de ses nouvelles, et déjà les enfants croyaient ne plus revoir leur mère.

Louise avait plumé et lavé ses pigeons. Dès qu'ils furent ainsi

Digitized by Google

dépouillés, elle n'eut plus de pitié et ne songea qu'à les faire rôtir au goût de son père.

Elle sortit un instant pour refendre quelques morceaux de bois. Lorsqu'elle rentra dans sa petite cuisine, elle vit un chat gris qui s'élançait par la fenêtre avec un pigeon dans la gueule.

— Oh ! mes pigeons ! s'écria-t-elle au désespoir. Maudite bête ! Et furieuse elle lança une poignée de bois contre le chat. Mais il avait disparu avec sa proie, et Louise saisit en pleurant la moitié de son trésor. Fedor a raison, dit-elle, les chats sont de vilaines bêtes et ne méritent point de pitié. Qui leur a appris à voler mes pigeons ? Pourquoi ne se contentent-ils pas de leurs rats dont la maison est remplie ? Attends seulement ! Elle ferma la fenêtre. Je veux avoir toujours un pot d'eau bouillante pour le jeter sur chaque chat qui viendra ici. Le pauvre père est privé de son repas par ce vilain animal.

Elle se lamentait encore lorsque son frère entra. A peine eut-il appris ce qui était arrivé qu'il s'écria triomphant : — Eh bien ! n'avais-je pas raison ? défendras-tu encore les chats et les chiens ? Guerre à mort ! Si j'attrape le voleur de pigeons je le tue ou je lui coupe la queue. Je connais ce filou tout gris. Quand je monte il m'a déjà plusieurs fois regardé avec ses grands yeux. Il espionne depuis longtemps, je t'assure.

Cette fois Louise ne répondit pas, elle était trop en colère contre cette méchante bête.

Mais elle eut la précaution, chaque fois qu'elle sortait, de fermer les portes et les fenêtres. Le pigeon volé eut ce bon résultat. La réussite parfaite du rôti rendit à Louise sa bonne humeur, surtout parce qu'elle put ajouter une soupe au dîner de son père.

— La tante, ma chère sœur, m'envoie donc ce repas, dit Barenbeck. Je me réjouis de voir qu'elle ne m'oublie pas entièrement. Qu'a-t-elle dit de ma lettre ?

Fedor ouvrait déjà la bouche pour raconter à son père toute la vérité. Mais Louise placée derrière son père menaça de son poing le babillard qui retint sa langue.

Louise ajouta aussitôt : — Elle s'est lamentée sur la difficulté des temps... mais elle nous aidera, cher père.

Digitized by Google

Ces paroles réjouirent le père ; il se remit avec plus de plaisir à son travail quotidien.

En partant Louise dit à son frère : — N'est-ce pas mieux ainsi que si je lui avais jeté les vingt sous de la tante ou si j'avais répété à mon père ses paroles offensantes ? Il faut tout arranger pour le mieux, dit notre maître dans son huitième commandement. C'est ce que j'ai fait et je m'en réjouis. Fais aussi comme moi.

Fedor ne répondit rien. Mais plus tard, lorsque Louise balayait leur petite chambre, il rentra en criant. — Louise, tu es vengée et le pigeon volé est payé. Je l'ai si bien touché qu'il s'en souviendra toute sa vie. Une trace de sang s'étend jusqu'au grenier ; viens voir, tu te convaincras comme mon bâton a bien porté !

La vue du sang cause toujours une certaine émotion, surtout chez l'enfant. Lorsque Louise eût vu cette suite non interrompue de gouttes de sang, sa colère contre le voleur de pigeons fit place à la pitié !

— Comment as-tu pu maltraiter ainsi cette pauvre bête ? dit-elle tristement à Fedor ; elle n'a pas d'entendement et ne peut comprendre que voler soit mal fait. Elle a seulement suivi son instinct. La faute en est à moi, si je n'ai pas fermé la fenêtre.

— Tu es toujours la même, reprit Fedor en colère, rien ne peut mériter ton approbation. D'abord tu voullais voir assommer tous les chats, et maintenant tu viens à leur secours. Mais Louise suivant la trace du sang arriva jusque derrière un fourneau où elle vit un spectacle attendrissant.

Là était une chatte auprès de deux petits ; ils léchaient le sang qui s'écoulait de la blessure de leur mère. Cette pauvre mère, oubliant sa douleur, léchait aussi ses petits en les caressant. Elle ne poussait aucun cri, aucune plainte. A quelques os de pigeon qui étaient dans le nid, Louise reconnut que cette chatte avait volé par amour pour ses petits ; elle fut complètement désarmée.

Promets-moi, cher Fedor, dit-elle, de ne faire aucun mal à ces pauvres bêtes.

— Hem ! répondit Fedor : je ne puis souffrir les chats. Leurs

Digitized by Google

yeux fendus, tantôt verts, tantôt rouges, leur marche tortueuse, leur ruse... tout en eux me les rend aussi odieux qu'un crapaud. Je tue les bêtes que je ne puis souffrir à cause de leur aspect repoussant. Tels sont les cure-oreilles, les cloportes, les crapauds, les grenouilles, les lézards, les chats, les chenilles et tant d'autres !

— Mais qu'y peuvent ces pauvres bêtes, si le bon Dieu ne les a pas faites autrement, lui répondit Louise. Ne sont-elles pas assez malheureuses si elles ont une forme repoussante ? Si tu étais louche, si tu avais une jambe tordue ou une bosse, et que l'on voulût te tuer à cause de cela, en serais-tu content ?

— Eh! dit Fedor : un homme n'est pas un chat ni un crapeaud.

— Voilà une belle réponse, dit Louise. Elle sortit du grenier avec la résolution de faire à la chatte tout le bien qu'elle pourrait en compensation du mal qu'elle avait éprouvé.

CHAPITRE V.

IL NE FAUT PAS SANS NÉCESSITÉ PRIVER UN ANIMAL DE SA LIBERTÉ.

Il est d'usage de placer les prisons dans les rues les plus étroites et les plus désertes de la ville. Les fenêtres ne sont que de petites ouvertures afin d'empêcher toute relation des prisonniers avec le monde. Privé à peu de choses près de l'usage de ses sens : de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et même du toucher, il ressent d'autant plus amèrement la privation de sa liberté.

Il n'y avait pas en faveur de Barenbek d'exception à la règle ; sa chambre, qu'il devait partager avec d'autres prisonniers, était sombre même au milieu du jour. Au travers des barreaux qui fermaient sa fenêtre, il n'apercevait que le mur noir d'un bâtiment qui servait d'entrepôt ; on ne voyait aucun habitant à ses rares fenêtres. Une seule laissait soupçonner qu'un être humain habitait derrière ses vitres, car un écureuil y était attaché avec une chaîne auprès de sa petite cabane ; Barenbek pouvait voir ce seul être vivant, en montant sur un marche-pied que son épouse lui avait donné avant son départ. C'est là que le prisonnier,

Digitized by Google

semblable à un oiseau sur la barre de sa cage, travaillait et soupirait après sa femme, ses enfants, et la liberté. De temps à autre il regardait l'écureuil, dont le sort était semblable au sien.

— C'est bien par ma faute que je suis en prison, dit-il à part soi, mais toi, pauvre bête, quel est ton délit pour être attaché à cette chaîne, toi, à qui le Créateur a donné plus qu'à tout autre le besoin de la liberté ? Ne seras-tu jamais fatigué de sautiller dans le cadre de cette fenêtre ? Ah j'en ai le vertige, quand je te vois sans relâche te tourmenter pour être en liberté. Quel cruel plaisir ton geolier trouve à tes vains efforts ? Oh ! si nous pouvions ensemble quitter notre prison et courir dans une verte forêt où s'abritent les lièvres et les cerfs !

Il lui semblait que son cœur allait se fendre ; il descendit de son marche-pied et courut dans sa chambre, tout comme l'écureuil faisait à sa fenêtre. Il déboutonna son habit et son gilet pour respirer plus librement. — Quel fardeau oppresse mon cœur, dit-il, que ne suis-je hors de cet air pesant, sur les montagnes où est la liberté ! Puissé-je là couper du bois avec la hache et la scie afin de gagner mon pain, dussé-je travailler jusqu'à m'écorcher les mains. Ce pauvre prisonnier, dans une agitation que rien ne pouvait calmer, tantôt montait à sa fenêtre et tantôt en descendait pour courir dans sa chambre.

Pendant ce temps Louise attendait son frère à la porte de la prison, car le geolier, personnage assez grossier, n'était pas disposé à leur ouvrir deux fois la porte, quoiqu'il reçût de temps à autre un petit présent.

De son côté Louise avait longtemps regardé l'agile écureuil, car elle s'impatientait du retard de son frère qui, depuis longtemps, devait être sorti de l'école. Il arriva enfin avec une figure joyeuse, portant sous le bras un petit paquet enveloppé dans son mouchoir de poche.

— Tu ne devineras pas ce que j'ai là, et comment je l'ai obtenu. j'ai été heureux et d'une manière extraordinaire. Hier tu faisais l'importante parce que tu pouvais donner un pigeon rôti à notre père. Bah ! qu'est cela ? Aujourd'hui il n'en reste rien ; notre père n'a eu de jouissance que pendant qu'il mangeait. Je lui apporte

Digitized by Google

quelque chose qui lui fera plus longtemps plaisir. Il se plaint de la solitude et de l'ennui, lorsque nous ne sommes pas auprès de lui. J'ai pour lui un compagnon qui sera plus agréable que cent pigeons rôtis ! regarde un peu !

Fedor souleva le mouchoir, et Louise vit une petite cage, dans laquelle il y avait d'un côté un petit sceau rempli d'eau et de l'autre un panier rempli de graines pendu à un fil. L'habitant de la cage était un serin vert qui avait à peine assez de place pour se retourner.

— Comment as-tu obtenu cet oiseau ? demanda Louise.

— Je l'ai acheté, répondit Fedor fièrement, et, frappant sur sa poche, il y fit sonner des pièces d'argent. Je vais te raconter la farce. Comme je rentrais de l'école, en passant devant la boutique du pâtissier, j'y vis un épais carlin gravement assis et contemplant des biscuits avec des yeux de convoitise. Il ressemblait à celui qui m'attaquait hier chez ma tante, aussi je lui appliquai un coup de pied sur son large dos ; il cria, gémit, mais, sans quitter la place : il continua à regarder les biscuits ; je redoublai : il se leva alors et je remarquai qu'il était boiteux. En m'éloignant, étonné d'avoir rencontré un carlin aussi gras que celui de la tante, je remarquai un homme qui affichait un avis portant : « que notre tante ayant « perdu son gros carlin, promettait cinq écus de récompense à « qui le rapporterait ». Je n'eus rien de plus pressé que de chercher le carlin ; je le trouvai encore dans le voisinage du pâtissier ; je le pris sur mes bras quoiqu'il fût assez lourd et le portai à notre tante qui le reçut avec une joie inexprimable.

— Et tu as reçu les cinq écus, dit Louise ? Dieu soit loué !

Fedor répondit en se grattant l'oreille : cinq écus ! ils étaient bien promis sur l'affiche ; mais, attendu que je ne suis point un étranger, mais son neveu, la tante m'en a donné *un*. Cependant j'en fus content ; je ne délibérai pas longtemps ; j'ai acheté ce serin pour deux francs cinquante et j'en ai encore autant en poche. Hem !

—Mais est-ce que le geolier, dit Louise, laissera entrer l'oiseau ?

— En lui donnant dix sous, il ne verra pas le petit prisonnier, répondit Fedor.

Digitized by Google

Il entra en effet et offrit gravement à son père le petit présent. Seulement il fut trompé dans son attente. Au lieu de se réjouir, son père fronça le sourcil. — Pauvre oiseau, dit-il, depuis combien de temps es-tu dans ton étroit cachot? Combien de temps tu as eu faim et soif avant que ton instinct t'aye appris à tirer ce seau et ce panier! C'est ainsi que l'homme ingrat paye tes chants. Ah! cette étroite cage et la cabane de cet écureuil, véritables instruments de torture seront déposés au tribunal de Dieu. Fedor! peux-tu croire que ton père prisonnier se console à la vue d'un prisonnier encore plus malheureux? Vois ces ailes dont Dieu a doté l'oiseau pour le porter au travers des airs .... elles se déchirent contre ces barreaux! N'est-ce pas comme si je t'enfermais dans une armoire, où tu devrais à l'aide de tes pieds tirer ta nourriture?

— Mais, mon père, dit Fedor, si le serin n'était pas bien dans sa cage, il ne chanterait pas si joyeusement.

— Chanter! reprit le père, tu veux dire gémir et pleurer. N'est-ce pas assez pour ce pauvre oiseau de n'avoir qu'un son pour exprimer la joie ou la douleur? Pauvre serin, ouvre ton bec, fais pour la dernière fois entendre tes plaintes sur la perte de ta liberté.

Le serin obéit, ouvrit le bec, et gazouilla un *didel-didel-dah*.

— Mais, mon père! dit Fedor, les chiens sont bien à la chaîne, les poulets, les moutons sont enfermés, le cheval et la vache sont attachés sans que personne le regarde comme injuste.

— C'est tout différent, répondit le père, — mais c'est un péché de priver sans nécessité un animal de sa liberté.

Fedor vit, avec une triste mine, que son demi-écu partait sous la forme d'un oiseau qui s'envolait par la fenêtre. — Qui m'ouvrira ainsi ce cachot et me laissera partir comme cet oiseau? demanda Barenbeck. La mort peut-être!

(*La suite à un prochain numéro*).

Digitized by Google

CRYPTE DE SAINTE-BLANDINE DANS L'ÉGLISE D'AINAY.

Les œuvres d'art ont des destinées bien diverses, et ces destinées dépendent autant du milieu qu'elles doivent occuper que de l'idéal qu'elles reproduisent et de l'inspiration qui les a fait éclore. Grâce à ces exhibitions publiques et périodiques qui, dans notre époque de sensualisme artistique, sont devenues comme les bazars provoquants de nos goûts blasés, les peintures et sculptures ordinaires ont pu venir elles-mêmes au devant de l'admiration et de la critique; et bien peu chanceuses sont celles qui ne parviennent pas à s'attirer l'une ou l'autre en quelque façon, c'est-à-dire un peu de cette attention telle quelle que l'artiste, — cet homme-femme, cet homme qui veut plaire et être admiré souvent à tout prix, — préférera toujours à l'oubli plus injurieux encore du silence. Là, il n'est si chétive composition, si trivial portrait, si vulgaire paysage qui n'obtienne son jour, son instant d'examen, qui ne conquière son partisan, et qui ne profite souvent de ces surprises de l'imagination d'où procèdent tant de succès plus ou moins éphémères. Tout s'y prête aux séductions fugitives de l'effet matériel et même de l'impression morale ; et il n'y a pas jusqu'au contraste multiple et réciproque de toutes ces œuvres hétérogènes accumulées ensemble, qui ne concoure au charme du spectacle et à la fascination du spectateur.

Il n'en est pas de même de ces œuvres qui ont une attribution spéciale, et que leurs auteurs ont consacrées à la décoration, à l'ornement de quelque monument public ou privé. Associées à ces œuvres d'un autre art, elles s'y subordonnent tellement, elles en deviennent si parfaitement les accessoires qu'elles n'ont de vie que leur vie, de gloire que leur gloire ; c'est plus qu'une union, c'est une identification de destinées : mêmes spectateurs, mêmes impressions, mêmes vicissitudes, même fin.

Nous faisions ces réflexions, en visitant, quelque temps après notre Exposition annuelle, la modeste crypte de Sainte-Blandine d'Ainay, ornée, depuis quelques années, de peintures à fresque dues au pinceau de notre compatriote, M. Frenet. Appliquées sur les murs salpêtrés d'une chapelle souterraine à peine connue de quelques archéologues et de quelques âmes pieuses, ces peintures ont subi l'outrage du temps avant presque d'avoir obtenu l'honneur du regard ; et elles se seraient dissoutes dans l'humide silence de la crypte invisitée, si l'art ne se pouvait donner à lui-même une seconde vie, moins brillante peut-être, mais à coup sûr plus durable que la première. M. Frenet, suivant en cela l'exemple de quelques anciens maîtres, s'est reproduit lui-même à l'*eau forte*. Nous devons à ce travail de pouvoir apprécier encore l'œuvre première, ainsi ressuscitée, et même perfectionnée et multipliée par son propre auteur.

Digitized by Google

Disons d'abord que c'était une heureuse idée d'honorer, par cette décoration, un lieu qu'une pieuse croyance proclame si vénérable. Située au-dessous d'une chapelle latérale qui forme actuellement la sacristie de l'église, cette crypte y occupe la place que, dans les premiers édifices chrétiens, on destinait aux reliques des martyrs ou témoins du christianisme : qu'on nommait pour cela du nom si expressif de *confession* ou *témoignage*, et au-dessus de laquelle se plaçait l'autel même du sacrifice. L'aspect même de cette chapelle rappelle ainsi parfaitement la disposition de la curieuse église de Saint-Clément de Rome, la seule qui conserve encore cette forme symbolique de l'Église primitive. C'est dans le petit souterrain, dont nous venons de parler, et qui est reconnu dit-on par les archéologues pour être de construction et de disposition pleinement romaines, c'est, disons-nous, dans ce petit souterrain qu'aurait été enfermée sainte Blandine avant d'être transférée dans les prisons voisines du cirque où elle devait mourir d'une si glorieuse mort. Que les chrétiens des temps immédiatement postérieurs aux persécutions aient transformé en lieu saint un lieu de martyre et superposé une chapelle à un tel cachot, l'état des lieux, la proximité d'une église, la permanence de la tradition, tout le fait croire, tout le démontre. Mais n'y eut-il à cela qu'une seule vraisemblance, elle devrait suffire, à notre avis, pour faire ployer le genou le plus fier au seul souvenir de la jeune et héroïque esclave. Est-il rien, en effet, de plus noble et de plus glorieux pour l'Église de Jésus-Christ que le culte de cette humble Blandine, au nom si doux, à l'âme si forte, passant à travers la sanglante épreuve du martyre, de l'ombre d'une vie méprisée aux honneurs d'une éternelle apothéose, et que sont les théories les plus radicales de l'égalité humaine à côté de ce simple fait ?

L'artiste avait, en un très étroit espace un nombre considérable de petites places à décorer. Il en a tiré tout le parti possible. La composition a de l'ensemble et un parfait rapport avec la destination du lieu. Le Christ *libérateur de tout esclavage*, occupe le centre ; tout autour sont grouppés avec Blandine ses plus illustres compagnons de gloire ; et enfin les quatre pans concentriques de la petite voûte sont consacrés à la représentation de quatre miracles du Christ, qui symbolisent quatre affranchissements de notre nature dégradée.

Nous l'avons déjà dit, ces peintures sont très-altérées, quelques unes même ont déjà disparu sous une épaisse mousse nitreuse. Nous ne pouvons donc parler que de leur reproduction. Or, telle qu'elle est, cette reproduction constitue une œuvre importante et, à certains points, très-remarquable. Elle se recommande par une sincère étude des types et des sujets représentés et par cette verve abrupte mais énergique qui est le caractère propre

Digitized by Google

du maître dont nous parlons. Cela compense, et au delà, certaine inélégance de forme, certaine monotonie de style et de disposition de cette manière un peu conventionnelle qui est l'inévitable écueil des artistes trop désaccoutumés de l'étude scrupuleuse de la nature réelle.

Passons au détail. Le Christ libérateur est d'un beau caractère ; il exprime bien cette puissance souveraine qui venait se substituer, d'autorité, à toutes les oppressions humaines. Ses traits sont d'une austère beauté. Seulement, nous eussions préféré à ces cheveux écourtés qui encadrent à peine la face divine, cette belle chevelure ondoyante et nazaréenne que la tradition a consacrée. Autant en faut-il dire de ce même type dans les quatre sujets où il figure, en ajoutant, du reste, qu'il y est d'un style moins élevé que dans celui qui vient de nous occuper.

Ces sujets, quoique plus petits de proportion que les figures principales, dont nous parlerons plus bas, quoique placés là à l'état de décorations complémentaires, sont néanmoins des compositions sérieusement conçues et suffisamment indiquées : c'est la guérison de l'aveugle de Jéricho, celle du Paralytique, la multiplication des pains et la résurrection de Lazare. La première de ces scènes est largement disposée : belles lignes, beau paysage ; il y a de la foi dans l'aveugle et de la compatissance dans le divin guérisseur. Ce dernier trait est le seul caractère à remarquer dans la seconde scène, la moins saillante des quatre. La troisième est d'un bel effet ; l'esquisse a du nombre et de l'harmonie ; c'est bien la vaste foule, avide de la parole et épuisée de nourriture, que le Christ daigne soulager. La quatrième enfin, nonobstant certains détails d'une vulgarité inopportune, brille par de vives expressions : Marthe et Marie remercient et adorent de toute âme, et la foule admire avec stupeur l'étonnante résurrection de l'ami du Christ.

Mais, nous le répétons, ceci n'est que le complément de l'œuvre et, comme telles, ces œuvres ne sont que des jets premiers qui n'ont pas dû recevoir toute la perfection d'étude désirable. Tout l'effort, en ce sens, a dû se concentrer sur les sujets proprement dits qui entourent le Christ libérateur lui-même.

Cette partie de l'œuvre est une fidèle traduction de la célèbre lettre des fidèles de Lyon, laquelle décrit elle-même si poétiquement chacun de ces nobles champions de la foi. Un artiste, inspiré d'un vrai sentiment chrétien, n'avait, ce semble, qu'à copier ; c'est ce qu'a fait M. Frenet. Suivons cette liste sacrée. — Blandine, d'abord, dans l'attitude de l'extase qui la soustrait aux douleurs même de la terre, les yeux au ciel quand la bête de l'amphithéâtre lèche miraculeusement ses pieds. Cette figure respire la chasteté puissante et l'exaltation de ce dévoûment souverain qui, de la part du narrateur pieux, avait valu à cette faible vierge le titre auguste de *Mère des mar-*

Digitized by Google

tyrs : —Ponticus est son digne frère en courage ; ainsi qu'elle, il est ravi et comme enlevé vers le ciel : saint privilége des jeunes âmes. — Epagathus résolu, courageux, justifie son titre d'*avocat des chrétiens* :—Maturus, aux traits austères, est bien *l'humble néophyte cependant déjà robuste lutteur du Christ* : — Attalus, énergique figure, fièrement drappée, est posé *comme la vraie colonne de notre église* : — Biblis pleure toujours sa faiblesse qui sera si héroïquement réparée : — Sanctus s'absorbe dans l'étude de cette religion sainte dont il est le ministre et pour laquelle il va mourir : —Alexandre est *hardi dans la prédication de la foi et sa parole et ses gestes, pleins de la grâce apostolique* animent les confesseurs et bravent les tyrans : — Enfin, Pothin, vieux pasteur de ce glorieux troupeau, marche sur la rude voie du martyre, comme affaissé sous le poids de ses palmes et de sa couronne.

Toutes ces figures sont ainsi dans le sentiment de la tradition, et représentent dignement cette élite de l'aristocratie spirituelle de notre sainte cité lyonnaise, future cité des cieux. On peut regretter cependant que quelques expressions y soient poussées à une exagération qui en compromet la dignité, celle de saint Pothin, par exemple. C'est, en effet, plutôt un vieux qu'un vieillard. La vieillesse est chose difficile à rendre ; sa majesté est toute idéale, cela est vrai ; mais il lui faut au moins pour siége de belles ruines, et des restes qui ne soient, en quelque sorte, que le simple effacement des linéaments de cette splendide jeunesse, le plus pur reflet en nous de la forme ou beauté divine.

Quant à l'exécution de ces planches gravées, elle est, en général, facile et satisfaisante. Il en est même, dans le nombre, qui sont d'un tel relief, d'une telle franchise de touche et d'effet qu'on ne pourrait rien exiger de mieux du burin le plus exercé. Celle, entre autres, qui représente le martyr Alexandre est, à ce point de vue comme à celui de la composition, une œuvre irréprochable ; elle brille également par la distinction du dessin et l'éclat de la couleur.

Ce travail ouvre donc une nouvelle voie de succès à son auteur, et nous y applaudissons sincèrement. En effet, sous les réserves dont nous faisions précéder notre examen, nous avons toujours vu en M. Frenet un de ces artistes sérieux et sincères, pour lesquels la légèreté contemporaine n'a pas toujours été d'une suffisante justice. Ses débuts, remarqués par son illustre maître Ingres, méritaient plus de faveurs, ou du moins plus d'encourageante sympathie. Peut-être, il est vrai, la réaction de sa part a-t-elle eu quelque excès. Peut-être a-t-elle influencé plus tard jusqu'à se sœuvres. Plus d'un artiste a été vu bravant son public hostile en exagérant ce qu'un tel juge se permettait de blâmer en lui.

Quoi qu'il en soit, c'est en produisant souvent de pareilles œuvres que

Digitized by Google

M. Frenet protestera le plus utilement en face de ce public, dont le goût aussi s'épure et se réforme de jour en jour ; c'est par ce moyen surtout qu'il donnera aux amis de la grande peinture en général et aux appréciateurs de son talent en particulier, un droit de plus de défendre l'un contre des critiques exagérées et l'autre contre de futiles préférences.

Exprimons enfin, en terminant, le vœu que ce goût des peintures monumentales aille toujours grandissant dans l'esprit de ceux auxquels est confié le soin de conserver et d'embellir nos vieux monuments chrétiens. Espérons qu'il montera de la crypte sombre et humide aux murailles saines et lumineuses du sanctuaire, et que, la rivalité se réveillant dans le goût de ceux qui président à nos monuments civils de tout genre, nous verrons l'art dédaigner les trop faciles succès de la peinture marchande, s'attaquer bravement aux difficultés épiques de la fresque, et, en reprenant ses grandes fonctions d'autrefois, s'associer aux plus belles créations du génie de l'homme pour participer pleinement de leur immortalité.

Qu'on ne dise pas que nos climats s'y opposent ; l'homme peut tout ce qu'il veut, et ce n'est qu'une question d'argent, de science et de travail. La chimie moderne ne peut-elle donc aspirer à bien mériter de l'Art comme elle le fait de l'industrie dont elle s'est constituée l'humble servante ? Ne voit-on pas, d'ailleurs, dans des villes du nord, des maisons à grandes façades peintes à la simple peinture à l'huile, et qui bravent pourtant depuis longtemps tous les outrages d'une température bien plus rude que la nôtre ? (1).

Mais, sans parler de l'extérieur des monuments, il y a tant à faire à leur intérieur. De louables efforts sont tentés : déjà on nous annonce, pour cette même église d'Ainay, des œuvres d'Hipp. Flandrin; d'autre part, M. Jeanmot, l'éminent auteur du beau poème de l'Ame, si admiré et si digne de l'être, va, dans ce grand genre de peinture, compléter, à Saint-Polycarpe, les preuves de talent qu'il avait données à l'Antiquaille. Heureux mouvement d'art et d'artistes lyonnais, qui relèvera, au milieu de nous, le sentiment du beau, et restituera à la peinture un peu de cette noblesse de destination dont la dépouille trop souvent l'industrialisme si positif de notre pays et de notre temps.

A. M.

(1) La ville d'Augsbourg présente cette remarquable particularité

Digitized by Google

Variétés.

CONCERTS.

Le vent est aux concerts : jamais notre ville n'a été prise d'un tel accès de mélomanie et ce n'est pas nous, certes, qui nous en plaindrons. D'abord, à tout seigneur, tout honneur, le concert annuel de M. George Hainl, au Grand-Théâtre, a été un des plus beaux et des plus complets dont nous ayons depuis longtemps gardé le souvenir ; aussi a-t-il fallu en donner un second pour satisfaire le public.

Après eux, le samedi 17 mars, a eu lieu le concert annuel de la Société de St-Vincent de Paul, et la salle de l'ancien cercle musical, choisie pour cette réunion charitable, nous a paru plus étroite qu'à l'ordinaire. — Une société d'élite se pressait dans ses couloirs et les commissaires de la fête avaient peine à faire placer toutes les dames.—Mlle Wertheimber, de l'Académie impériale de musique, a montré dans quatre morceaux différents de style une voix de contralto puissante et souple à la fois. — M. Dutertre et Mme G... ont brillamment exécuté un duo de harpe dans lequel ils ont rappelé tour à tour les plus beaux motifs du Prophète.

M. Pontet, notre habile violoniste, et la société chorale, sous la direction de M. Jansenne, ont partagé les applaudissements de la soirée que Mlle Wertheimber est venu accaparer en dernier lieu dans la Berceuse de Weber, belle romance traduite de l'allemand que toutes les mères ont redemandée.

Le mardi, 20, c'était le tour de MM. Gœuty et Didier, au cercle musical, et de Miramont, à l'Hôtel de Provence, deux concerts le même jour ; nous allions oublier MM. Fleury et Alexandre, deux chanteurs comiques de notre ville, qui s'étaient fait entendre une semaine auparavant au cercle musical.

Le 25, l'Union musicale donnait son concert pour les pauvres. Puis Mlle Francia Rey, la jeune pianiste aveugle, est venue quêter et a obtenu les suffrages et les sympathies de notre public lyonnais, enfin voilà que M. Pontet a donné aussi son concert annuel avec le concours de l'élite de nos artistes et de nos amateurs ; puissent les succès obtenus par tant d'artistes de mérite, encourager de nouvelles réunions pour cette année et l'année prochaine, et que bientôt notre ville perde cette réputation, si injustement acquise, de ne pas être sensible au charme des arts libéraux. Cet hiver a répondu pour ce qui concerne la musique. Paris verra dans quelques jours, au milieu des chefs-d'œuvre de sa grande exposition, comment on cultive la peinture à Lyon et comment la seconde ville de France sait garder son rang non seulement dans l'industrie, mais aussi dans les beaux-arts.

V. P.

Aimé Vingtrinier, directeur-gérant.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

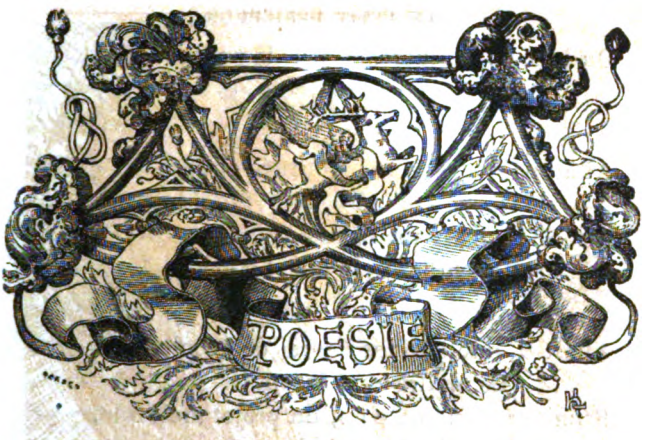

LE PETIT DÉNICHEUR.

I

Où donc s'en allait-il pour partir à cette heure,
Ce petit vagabond,
Lorsqu'il prit sa volée au seuil de sa demeure,
Qu'il franchit d'un seul bond?

Allait-il par hasard faire paître sa chèvre,
Joyeux de grand matin,
Sur la montagne verte où se nourrit le lièvre
De rosée et de thym?

Allait-il, les pieds nus, le long de la prairie
Qu'arrose le ruisseau,
Cueillir de son bouquet la fleur la plus jolie
Pour sa sœur au berceau?

A travers la clairière, à l'ombre de la haie,
Fureter les fraisiers,

Digitized by Google

Ou bien encor chercher sous la haute futaie
Le fruit des framboisiers ?

Allait-il dépenser de la journée entière
Ses loisirs indolents
A faire ricocher sur l'eau de la rivière
Les cailloux les plus blancs ?

Allait-il, oubliant les heures de l'école,
Le maître et sa leçon,
Ruminer, dans un coin, un projet malévole,
Caché sous le buisson ?

Peut-être il avait vu les cerises vermeilles
Dans le fond du verger,
Les cassis noirs d'ébène et les rouges groseilles
Qu'il allait fourrager.

II

Mais non..., car le voilà, là-bas sous la charmille,
Fouillant avec ardeur dans les épais buissons,
Rôdant dans les halliers où la ronce fourmille
Comme la pointe aiguë au dos des hérissons.

Sur son cou tout hâlé flotte sa chevelure ;
La sueur a souillé son front pourtant si beau ;
Son bas tombe affaissé, traînant sur sa chaussure,
Et sa veste de lin n'est plus qu'un grand lambeau.

Il frappe d'un bâton, dont sa main est armée,
Dans les rameaux feuillés et les taillis confus,
Et guette les oiseaux à travers la ramée,
Leurs nids dans les sureaux et les arbres touffus.

Digitized by Google

III

Ah! c'est toi, mon lutin, que le démon envoie
Pour étouffer ici le bonheur et la joie,
Et voiler ces bosquets d'un long crêpe de deuil.
C'est toi, le dénicheur cruel, impitoyable,
Qui voudrais sur ces nids porter ta main coupable,
Afin de les changer en lugubre cercueil !!

Sais-tu bien que chacun de ces nids faits de mousse
Est un berceau léger où sur la laine douce
Se balance aux zéphirs la couvée aux œufs d'or?
Que chacun de ces nids, caché sous la charmille,
Se peuplera bientôt d'une jeune famille
Sous l'aile d'une mère essayant son essor?

Ce sera des linots, des bouvreuils, des mésanges,
A qui Dieu donnera des ailes comme aux anges
Pour voler dans l'azur du ciel pur et serein,
Et de charmantes voix, plus douces que la lyre,
Dont les échos joyeux se plairont à redire
Les longs gazouillements et les concerts sans fin;

Des voix pour célébrer et la brise et l'aurore,
Les roses et les fleurs qu'au bois l'on voit éclore,
Les fontaines, les eaux ruisselantes d'accens;
Des voix pour répéter à la nuit printanière
La chanson des amours, l'hymne de la prière,
Qui s'élèvent au ciel comme un sublime encens.

Et tu voudrais, maudit, de tes mains encor roses,
Détruire impunément ces merveilleuses choses
Qui font germer en nous la croyance et la foi?
Ces biens que le Seigneur dans sa magnificence

Digitized by Google

Créa pour proclamer aux hommes sa puissance,
Tu voudrais les détruire? Enfant, prends garde à toi !!!

IV

Si tu ne crains pas Dieu dont le regard sévère
Te surveille à travers l'éclair de son tonnerre
Qui gronde à l'horizon,
Ah ! prends garde !!
Car le garde
Te regarde
Pour te mettre en prison.

HUGUES.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

CHARLES DE BOURBON,

CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE LYON (1).

Charles II, fils de Charles 1er, duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourgogne, naquit au château de Moulins en Bourbonnais, vers 1433 (2). Deux enfants étaient déjà nés de ce mariage, Jean II et Philippe. Destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, Charles reçut une éducation digne des hautes fonctions auxquelles il devait être appelé. Il avait à peine atteint sa dixième année, lorsqu'à la sollicitation de son père, il fut nommé, le 13 mars 1443, chanoine-comte de l'Eglise de Lyon (3) en

(1) Cette Notice est extraite d'une Biographie des Archevêques de Lyon pour laquelle nous avons recueilli, depuis longtemps, de nombreux matériaux. Notre unique désir, en publiant celles de nos notices qui nous ont paru offrir de l'intérêt, est de pouvoir être utile à quelques membres du clergé qui n'attendent qu'un Mécène pour nous donner un *Lugdunum christianum*.

(2) Le Rituel de Lyon le fait naître en 1435, et la *Biographie universelle* en 1437. D'accord avec le *Gallia christiana*, Lorenzo Cardella, dans ses *Memorie de Cardinali*, dit qu'il mourut âgé de 54 ans ; s'il en est ainsi, notre prélat serait donc né en 1433, ou 1434.

(3) Savaron, *Origines de Clairmont*, p. 84. — Le verbal de l'élection de Charles manque dans les actes capitulaires ; cependant il est indiqué dans la

Digitized by Google

remplacement de Charles de Bornans, élu évêque de Saint-Malo (1). L'année suivante et le 11 février (2), à 7 heures du matin, Amédée de Talaru, archevêque de Lyon, rendit son âme à Dieu dans le château de Pierre-Scise. Le Chapitre primatial s'assembla le même jour, et, afin d'éviter une trop longue vacance, il arrêta de faire citer à domicile les chanoines absents pour procédér, le 13, à l'élection d'un archevêque; mais ce jour-là on ne put s'entendre (3).

Instruit de la mort d'Amédée, le roi se fit mettre en possession des châteaux dépendant de l'archevêché pour les retenir durant la vacance; mais le Chapitre administra provisoirement la régale, confirma les officiers ou en élut de nouveaux. Il ratifia même l'élection de la prieure du monastère de Deurieux. (4); toutefois son administration cessa le 19 février, jour auquel les délégués de Jean Rolin (5), évêque d'Autun,

table qui est en tête du volume. Il y a une lacune de 8 pages dans l'endroit où il devait se trouver.

(1) La liste des comtes de Lyon nous offre un Pierre de Bourbon reçu en 1151, lequel était fils d'Archaimbaud VI, sire de Bourbon et d'Agnès, fille d'Humbert, comte de Maurienne et de Savoye.

(2) Poullin de Lumina dit le 19 juillet 1443; mais cette date est celle du testament d'Amédée.

(3) Nous avons puisé dans un Mémoire inédit de feu M. Cochard, la plupart des faits relatifs aux débats qui s'élevèrent entre les compétiteurs du siége vacant.

(4) Ce monastère était situé sur la paroisse de Châtillon, au confluent de l'Azergue et de la Brevenne; il fut supprimé au commencement du 18e siècle et réuni à celui de l'Antiquaille.

(5) Ce prélat sur lequel on peut consulter Chasseneux, *Coutume de Bourgogne*, p. 1335 et suiv. de l'édition de 1616, était fils de Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, fameux par ses concussions. On lit dans le *Chevraeana* I, 182, que Louis XI ayant appris que ce chancelier avait fondé un bel hôpital à Beaune, ne put s'empêcher de dire qu'après avoir fait une infinité de pauvres, il était bien juste qu'il fondât un lieu pour les loger. Ce mot nous rappelle que Thomas de Gadagne, riche banquier florentin, ayant

Digitized by Google

vinrent requérir la régale. Le Chapitre la leur transmit, et procès-verbal en fut dressé par le notaire Hugues de Bellièvre (1).

Dans sa séance du 21 février, le Chapitre s'entendit enfin sur le choix d'un archevêque. Il nomma par la voie du scrutin Jean de Bourbon (2), abbé de Cluny et de Saint-André d'Avignon, récemment élu évêque du Puy (le 2 déc. 1443), lequel n'avait pas encore pris possession de ce siége. On remarque, parmi les députés qui allèrent lui demander son assentiment, Simon de Pavye (3) qui fut plus tard un des médecins de Louis XI. Le 27 du même mois, ce médecin et Jean du Gué, chevalier de l'Eglise de Lyon, qui fut ensuite évêque d'Orléans, furent délégués par le Chapitre pour se rendre auprès du pape et le supplier de donner le pallium au nouvel élu.

Le surlendemain, 29 février, le Chapitre écrivit au pape la lettre suivante :

« Par l'inspiration de la grâce, toutes nos voix sans qu'une seule y manquât, sont allées à noble Jean de Bourbon, homme vénérable et de grande religion, abbé de Cluny, évêque élu du Puy, doué de prudence et de bonnes mœurs, orné de plusieurs belles qualités, très-savant et fort expérimenté aux affaires spirituelles et temporelles, issu d'une très-illustre famille. Nous l'avons choisi pour notre archevêque et le chef de notre Église ; c'est pourquoi, nous vous supplions très-humblement, Saint Père, qu'il vous plaise de recevoir, d'admettre et de confirmer notre demande faite canoniquement,

mené un de ses amis visiter l'hospice qu'il faisait bâtir à Lyon, dans le quartier de la Quarantaine, et lui ayant demandé son avis, celui-ci lui dit : « Je « le trouve trop petit, parce que si vous y mettez tous ceux que vous avez « réduits à l'indigence, il n'y aura pas place pour la moitié. » Domenichi, *Facetie, motti et burle*. p. 374.

(1 Voyez sur la famille Bellièvre, la *Biogr. lyonnaise*.

(2) Il était fils naturel de Jean 1er, duc de Bourbon. Voyez Severt, *Archiep. Lugdun.*, p. 358.

(3) Voyez son art. dans la *Biogr. lyonnaise*.

Digitized by Google

d'approuver celui que nous souhaitons pour archevêque, et de lui accorder favorablement le bénéfice de la consécration (1) »

Le Chapitre reçut le même jour une lettre du roi qui l'invitait à diriger son choix sur Geoffroy de Vassali (2), archevêque de Vienne. Une missive du Dauphin reçue le 9 mars, contenait la même invitation.

Quoique l'élection de Jean de Bourbon eût été unanime, le doyen, l'archidiacre et le précenteur, Aimar de Rivoire, Louis de Poitiers et Jean d'Andelot s'entendirent pour qu'on procédât à un nouveau scrutin; mais le Chapitre, au nom des autres chanoines, s'y refusa. S'il fallait en croire La Mure (3), les dissidents voulaient porter le chamarier Renaud d'Albon ; mais un autre compétiteur devait l'emporter sur tous les prétendants au siége vacant.

Jean de Bourbon, satisfait de l'évêché du Puy et des différents bénéfices qu'il possédait, refusa de s'asseoir sur le siége de Lyon. Lecture de sa renonciation fut donnée au Chapitre le 6 avril, et, le lendemain, tous les chanoines réunis, après avoir assisté et communié à une messe du Saint-Esprit, conférèrent à trois d'entre eux, Geoffroy de Montchenu, Renaud d'Albon et Jean d'Amanzé, le droit d'élire un nouvel archevêque. Leur choix tomba sur le jeune Charles de Bourbon,

(1) Traduction retouchée de Saint-Aubin, *Hist. ecclésiastique de Lyon*, p. 190.

(2) Quelques historiens l'ont appelé à tort *Vassalieu* ; ce nom appartient à une famille de Bresse qui a fourni quatre chanoines à l'Église de Lyon. Geoffroy de Vassali, issu d'une famille d'Angoulême, avait été président au parlement de Paris; il était Conseiller d'état ordinaire quand il fut élu, en 1439, archevêque de Vienne. Severt ne l'a pas compris dans sa Chronologie des archevêques de Lyon, et les auteurs du *Gallia Christ.* remarquent qu'il n'est pas nommé dans le Catalogue des archevêques de Lyon. Voyez Guichenon, Bresse, 2e partie, p. 121 ; le Laboureur, Mazures II, 130.

(3) *Histoire eccl. de Lyon*, p. 196.

Digitized by Google

neveu de Jean, et, le Chapitre l'ayant agréé, un *Te Deum* fut aussitôt chanté (1).

Le même jour, 7 avril, des députés furent nommés pour se rendre, les uns auprès de Charles de Bourbon afin de lui faire part de son élection, les autres auprès du roi et de son parlement pour les supplier d'appuyer de leur crédit l'élection de Charles auprès du pape.

Sur ces entrefaites, le protégé du roi et du Dauphin, Geoffroy de Vassali n'était pas resté oisif. Une bulle d'Eugène IV, datée de Rome, le 12 des calendes de mai, lui avait octroyé le siége de Lyon, et il était dit que sa Sainteté s'était réservé du vivant d'Amédée de Talaru, et pour cette fois seulement, la nomination de son successeur. Le 12 des calendes de mai correspondait au 20 avril, et l'élection de Charles était du 7 ; il est donc facile de reconnaître que le prélat dauphinois avait mis dans ses démarches une activité extraordinaire. Dès qu'il fut averti de cette surprise, le Chapitre s'assembla, et, dans sa séance du 15 mai, il constitua des mandataires pour s'opposer à la prise de possession de l'élu du pape, et interjeter appel de tout acte qui pourrait en être la suite. Le 5 juin, il députa en cour Jean d'Amanzé pour supplier le roi d'intervenir et de confirmer l'élection de Charles.

Le 23 Juin, Guillaume Cusinot, conseiller du roi et maître des requêtes, présenta au Chapitre deux bulles adressées par le pape, l'une au doyen et aux chanoines de la primatiale, l'autre au clergé du diocèse, contenant injonction d'agréer et de recevoir pour archevêque Geoffroy de Vassali. A ces deux bulles était jointe une lettre du roi écrite dans le même sens. Le Chapitre était peu nombreux ce jour-là : la plupart des dignitaires et des chanoines étaient occupés à la garde de la

(1) Paradin, *Hist. de Lyon*, p. 250. — Suivant Savaron, il y avait eu appel en cour de Rome de l'élection de Jean de Bourbon, ce qui lui fit résigner à son neveu Charles de Bourbon.

Digitized by Google

ville et des forteresses de l'Eglise, afin de s'opposer au maraudage des hommes d'armes qui stationnaient dans la province. Sur la proposition du doyen, la séance fut ajournée au jeudi suivant afin qu'on pût convoquer les absents. Au jour indiqué, le mandataire de Charles de Bourbon déposa une protestation contre tout ce qui pourrait être fait au préjudice de son mandant; de son côté le Chapitre, par l'organe du doyen, demanda qu'il fût sursis à la prise de possession de l'élu du pape jusqu'au retour de Jean d'Amanzé. Pour motiver ce sursis, le doyen exposa que les provisions données par le pape à Geoffroy de Vassali étaient contraires aux constitutions de l'église de Lyon, et surtout à la Pragmatique Sanction dont Charles VII avait expressément prescrit l'observation dans son royaume, et même dans le pays de Dauphiné (1). Toutefois il paraît que, malgré la résistance du Chapitre, le mandataire de Geoffroy prit possession, au nom de l'intrus, de l'archevêché de Lyon, car le doyen et le Chapitre présentèrent, vers les premiers jours de juillet, une supplique au roi pour lui exposer que nul ne pouvait être archevêque de Lyon s'il n'avait pas été reçu auparavant chanoine de cette Église, et que nul ne pouvait être chanoine ou doyen s'il ne justifiait de quatre générations de noblesse, tant du côté paternel que du côté maternel; que néanmoins, au mépris de l'élection canonique de Charles de

(1) Martial d'Auvergne fait, dans ses *Vigiles*, un bel éloge de la Pragmatique; il congratule Charles VII d'avoir été le premier à faire observer ce règlement, « frein nécessaire à l'excessive cupidité des ecclésiastiques. » Voyez l'abbé Goujet, *Biblioth. franc.*, X, 53, et *Paris sous François 1er*, par M. Pierre Clément, *Moniteur* du 12 mars 1854, IV paragraphe du feuilleton. Si feu M. Cochard a reproduit dans son petit *Calendrier sur Lyon*, pour 1829, la belle réponse que fit Jean de Saint-Romain, procureur général du parlement de Paris, au cardinal de la Balue, lorsque celui-ci lui enjoignit de faire enregistrer la Pragmatique, il croyait sans doute que ce magistrat appartenait à la famille lyonnaise ou forésienne de Saint-Romain. Voyez la *Chroniq.* de Jean de Troyes, année 1467.

Digitized by Google

Bourbon, Geoffroy de Vassali qui n'était ni noble ni chanoine avait pris possession du siége de Lyon en vertu de certaines provisions du pape obtenues contrairement aux priviléges et statuts de l'Eglise de Lyon, à la Pragmatique et aux ordonnances royales ; en conséquence ils demandaient à être maintenus dans le droit d'élire leur archevêque.

Les efforts du Chapitre furent couronnés de succès, car le 29 octobre 1445, le chevalier Gaston de Gaste (1), Simon de Pavye, Guichard Bastier et maître Pierre Balarin, licencié ès-lois, commissaires du duc de Bourbon, se présentèrent au Chapitre pour lui annoncer que le débat entre les deux prétendants était terminé, et que, du consentement du roi, la dignité épiscopale restait à Charles de Bourbon sous la réserve d'une pension de mille ducats en faveur de Geoffroy de Vassali. Ils invitèrent le Chapitre à députer un de ses membres à Rome pour obtenir du pape la confirmation de cet accord. On confia cette mission au doyen Geoffroy de Montchenu.

En attendant cette confirmation, le prélat dauphinois, bien qu'il ne dût remplir aucune fonction épiscopale dans le diocèse de Lyon, ne laissait point de s'attribuer dans un autre ressort un titre qui ne lui appartenait plus. Il existe à la Bibliothèque impériale une quittance sur vélin par lui passée à Jean Beaupoil, receveur du roi, d'une somme de six vingts et dix-sept livres tournois, pour la portion afférant à l'Eglise de Lyon dans l'aide de 3,000 livres mis sur le pays bas de Languedoc. Cette quittance datée de Chinon le 13 décembre 1445, porte pour signature *G. arc. de Lyon ;* au bas, est un sceau en cire rouge sur lequel est un lion couronné avec ces mots autour : *G. Gauffredi Dei gra : archiep. Lugd.*

(1) Sans doute de la famille de Claude de Gaste, mort doyen de l'Église de Lyon, le 30 juin 1485, suivant Quincarnon sur Saint Jean, p. 36 et 69, et le 5 juillet 1495, suivant le *Gallia Christ.* Voyez La Mure, *Hist. du Forez.* p. 333, et l'abbé Jacques, *Eglise primatiale.* p. 216.

Digitized by Google

La Mure rapporte qu'il a vu, dans l'église collégiale de Montbrison, un acte daté de 1445, indiquant que Geoffroy de Vassali avait pour vicaire-général à Lyon, Antoine du Terrail (1), abbé d'Ainay, mais il ne dit point quelle est la nature de cet acte, ni de quel jour il est souscrit.

Quoi qu'il en soit, il est avéré que depuis la mort d'Amédée de Talaru, le diocèse de Lyon fut administré tant au spirituel qu'au temporel par Jean Rolin, évêque d'Autun ; les actes capitulaires de l'Eglise de Lyon ne laissent aucun doute à cet égard (2).

Geoffroy de Vassali ne toucha point le premier terme de la pension ; retenu à Tours par une grave maladie, il y mourut le 16 octobre 1446 (3)

L'élection de Charles de Bourbon fut confirmée par une bulle du 18 des calendes de décembre de la même année, et, comme il n'avait que 13 ans, le pape lui permit de jouir du temporel de son siége à titre de commande, et nomma Jean du Gué, évêque d'Orléans, administrateur général au spi-

(1) Le docteur Ozanam dit que Geoffroy de Vassali « était petit neveu d'Antoine du Terrail, abbé d'Ainay. » Mais ne s'est-il point trompé ? Voyez son *Mémoire pour servir à l'établissement du Christianisme à Lyon*, p. 133.

(2) Voici un fait à l'appui de cette assertion : Les religieux de l'abbaye de Saint-Michel avaient choisi, le 25 octobre 1445, Jean Gonault pour leur abbé. Le Dauphin de Viennois (depuis Louis XI) écrivit de Tours à Jean Rolin pour l'engager, en sa qualité d'administrateur de la primatie de Lyon, à confirmer l'élection de cet abbé. Ce prélat, sur le refus de l'Ordinaire et du Métropolitain, confirma l'élection. Voyez la *Lettre de M. l'archevêq. de Lyon, primat de France* (Montazet) *à M. l'archevêque de Paris* (Lyon, 1770, en 4) p. 41 et 50.

(3) On lit dans l'*Hist. de la sainte église de Vienne*, par Drouet de Maupertuy, p. 266 : « Les actes consistoriaux du Vatican font Geoffroy de « Vassalieu (*sic*) archevêque de Lyon après la mort d'Amédée de Talaru et « marquent sa préconisation au 12 des calendes de mai 1444 ; ceux de « l'église de Vienne n'en disent rien »

Digitized by Google

rituel et au temporel du diocèse de Lyon jusqu'à ce que le jeune prélat eût atteint sa 25 année.

Jean d'Amanzé, vicaire-général de l'évêque d'Orléans, et Simon de Pavye, fondés des pouvoirs de Charles de Bourbon par acte daté de Moulins, le 22 mars 1447 (1), furent introduits dans la salle du Chapitre, et présentèrent au doyen la bulle du pape avec une lettre du roi ainsi conçue :

« Nos amez et féaux, nous avons sceu que nostre Saint-Père le pape a commis et ordonné nostre amé et féal conseiller l'evesque d'Orléans, vicaire et commis au gouvernement (de l'Eglise de Lyon), jusqu'à ce que nostre cher et amé cousin Charles de Bourbon fust en âge, dont nous sommes bien contens, et pour cette cause avons levé notre main qui avoit esté mise au temporel de ladite Eglise : si vueillez recepvoir ledit commis ou ses commis et ordonnez à l'administration de ladite Eglise, et au surplus lui obeyr et faire obeyr comme en tel cas appartient. Donné au Montilz, le 14e jour de mars. »

Le Chapitre mit aussitôt Jean d'Amanzé en possession de la dignité épiscopale ; il l'intronisa au siége placé dans le fond du chœur, et reçut son serment après avoir lu la bulle du pape et la lettre du roi ; toutefois il déclara par l'organe du chantre qui présidait qu'il n'entendait point préjudicier aux statuts de l'Eglise de Lyon qui ne permettaient pas qu'il y eût un autre commendataire que celui qu'il aurait élu, ni

(1) Cet acte pourrait bien être de 1488, n. s., et non de 1447, comme l'a dit M. Cochard ; on lit en effet, p. 41 de la Lettre de M. de Montazet déjà citée : « En 1448, l'évêque d'Autun, administrateur de l'archevêché de Lyon, confirma l'élection de Guillaume Floque, que le Chapitre d'Évreux avait choisi pour succéder dans le siége de cette ville à Pasquier de Vaux, transféré à l'archevêque de Lisieux. Le même prélat présida à l'officialité métropolitaine, et fit avec le Chapitre de Lyon une procession solennelle dans la ville ; il en fut dressé acte le 10 février 1448, et l'évêque y prit la qualité d'administrateur de la Primatie. »

Digitized by Google

approuver l'élection qui avait été précédemment faite de Geoffroy de Vassali au siége de Lyon : il déclara qu'il ne renonçait pas à suivre le procès pendant sur cette élection au parlement de Paris ; enfin qu'il ne procédait à la réception de Charles de Bourbon que parce qu'il était l'élu du Chapitre.

La Mure s'est donc trompé quand il a dit que jusqu'à ce que Charles de Bourbon « fût d'âge, » le pape lui donna Jean de Bourbon, son oncle, pour vice-gérant et administrateur de l'archevêché de Lyon ; ce ne fut qu'après la mort de Jean du Gué, arrivée en 1449, que Jean de Bourbon fut appelé à remplir les mêmes fonctions conjointement avec Etienne de la Chassagne, abbé de Belleville, titré plus tard d'un évêché *in partibus* (1), lequel fut suffragant aux fonctions épiscopales et conserva Jean d'Amanzé pour son vicaire-général.

Cette même année 1449, et il paraît que ce fut un des premiers actes de son administration, Jean de Bourbon tint un synode à l'occasion de l'abdication de Félix V du souverain pontificat. Amédée de Talaru avait été revêtu de la pourpre romaine par cet antipape (2) ; faut-il en conclure que l'Eglise de Lyon l'avait reconnu pour le véritable vicaire de Jésus-Christ ?

Nommé légat en France par Nicolas V, le cardinal d'Estou-

(1) Jean de la Chassagne fut sacré évêque *in partibus*, le 1er janvier 1854, en présence et à la demande du Chapitre. Voyez La Mure, *Forez*, p. 368 et 478 ; le *Gallia Christ.*, IV, 295 ; le *Rituel* de M. de Montazet, p. LXIV ; l'*Essai sur Belleville* par M. l'abbé Chambeyron, p. 15.

(2) Un chanoine-comte de Lyon de la même famille, Jean de Talaru, fut aussi promu au cardinalat par un antipape (Clément VII), en 1389. Félix V (Amédée VIII de Savoye) eut pour secrétaire le poète Martin Franc, si célèbre par son *Champion des dames* dont la première édition sans date est sortie des presses de Barthélemy Buyer ou de celles de Guillaume Leroy. Il est à remarquer que ce fut à l'influence d'un chanoine de Lyon, Claude Alleman, connu plus tard sous le nom du cardinal d'Arles, qu'Amédée de Savoye dut son avénement à la papauté. Colonia, *Hist. litt.*, II, 385.

Digitized by Google

teville s'arrêta plusieurs fois à Lyon ; il y chanta la grand'-messe dans l'église de Saint-Jean, le jour de Pâques, 5 avril 1450, et, le jour de Pentecôte, 24 mai suivant, en présence de Charles d'Orléans, de la duchesse, sa femme, et de Marie de Clèves, qui, durant leur séjour dans notre ville, se firent remarquer par l'excès de leurs dépenses (1).

(1) Voyez *Louis et Charles d'Orléans* par Champollion-Figeac, p. 364 et 410. — Antoine Astesan, secrétaire de Charles d'Orléans a composé en vers latins une relation des voyages qu'il a faits en Italie et en France ; il en existe un ms dans la B. de Grenoble, d'où nous avons extrait le passage suivant :

Vidi Lugdunum prisco sub tempore firmam,
Rhetorices sedem, mediam quam separat urbem
Languidus amnis Arar, cum quo ejus mænia propter
Labitur exundans Rhodanus, qui dividit ipsam
Galliam ab Imperio, cui non ea libera paret,
Unde ferax terra est propter duo flumina frugum.
At latere ex alio defendunt undique montes
Urbem, parte tamen fructus et vina ferentes.
Is mons precipuus cui Decollatio nomen
Præbuit. Hic etenim sanctorum multa virorum
Millia martyrio pro nomine dedita quondam
Proque fide Christi caput obtruncata fuere,
Quorum sanguis iens subjecti ad fluminis undas
Flavasque in rubrum reddens (ut fama) colorem,
Fecit ut a toto dicatur Sangona vulgo
Qui pridem fluvius ab arando nomen habebat,
Ut que a truncato teneat mons nomina collo.
In quo templa duo digne fundata fuerunt,
In quo tanta jacent illorum corpora sancta,
In quo sacratae pars est infixa columnae,
Ad quam passurus Christus fuit ipse ligatus,
In quo praeterea sunt plurima longa relatu :
Scilicet hanc urbem juxta est memorabile bustum
Qui vulgo tumulus geminorum fertur amantum :
Herodes siquidem jacet hic cum conjuge cara
Propter quam coedi jussit caput ille Johannis,
Quæ fuit hunc magno stimulata ab amore secuta
Donatum externæ propter sua crimina terræ.
Dicitur hac etiam generatus in urbe fuisse
Pontius ex coïtu damnato callidus ille.
Pillatus, nomen retinens ab utroque parente :
Nam pater illustris Tus, mater foemina vilis
Pilla molendino fuit illi assueta paterno.
Urbe hac Baptistæ sunt inclita templa Johannis
Centum canonicis et ditia dotibus amplis,
Ut taceam vasto castrum insuperabile saxo

Digitized by Google

Le cardinal d'Estouteville appartenait à plus d'un titre à l'Eglise de Lyon : Eugène IV l'avait pouvu de l'archidiaconé de notre Primatiale, mais il ne devait en jouir qu'après y avoir été reçu chanoine. Recommandé au Chapitre par le duc de Bourbon et par Isabelle d'Harcourt, il fut admis à faire preuve de noblesse, et eut pour témoins Louis de Bourbon, comte de Montpensier, et Humbert Grolée, bailli de Mâcon. Le 7 décembre 1433, il prit possession de l'archidiaconé par procureur, mais, en 1439, il le transmit à Guillaume de Chanvirey qui lui céda sa dignité de précenteur, et le Chapitre les pourvut l'un et l'autre de leurs nouveaux titres. L'année suivante, il se démit de sa précenterie en faveur de Guillaume d'Escheverenne.

Le vaisseau de notre cathédrale était donc achevé en 1450 puisque la messe y fut chantée à la fête de Pâques et à celle de Pentecôte. L'année suivante, on y célébra un grand jubilé à l'occasion du concours de la fête-Dieu avec celle de Saint-Jean-Baptiste. Ce jubilé est le premier dont nos annales nous aient conservé la mémoire. L'affluence fut telle aux environs de la cathédrale que plusieurs personnes furent étouffées (1). On lit dans les actes capitulaires qu'au prochain jubilé, on prendra les précautions convenables pour éviter de pareils accidents (2).

Fundatum toti dominans excelsius urbi.
Hæc igitur fortis, famosa et fertilis urbs est
Nec minus est omnis ludique jocique referta
Atque voluptatum cunctarum, ut possit in illa,
Urbe suas credi sedes Epicurus habere.....

(1) Cette même année, il y eut un si grand nombre de fidèles qui se rendirent au jubilé de Rome, que plus de cinq cents furent noyés dans le Tibre en traversant le pont.

(2) Le second jubilé eut lieu en 1546. Le quatrain suivant, fait à l'occasion de la rencontre des deux fêtes, se lit dans nos anciens calendriers :

Quand Georges Dieu crucifira,
Que Mars le ressuscitera,

Digitized by Google

Vers la fin de juin de cette même année, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, frère puîné de notre archevêque, arriva dans nos murs, et prit, avec sa suite, son logement dans le château de Pierre-Scise (1). Ce prince se trouvait encore à Lyon le 4 décembre 1452, jour auquel le cardinal d'Estouteville y fit une entrée solennelle par la porte de la Lanterne, accompagné du sire de Beaujeu qui s'était rendu au-devant de son Eminence avec un nombreux et brillant cortége (2).

Dévoré du désir de régner, le Dauphin (depuis Louis XI) s'était échappé de la cour de son père; il était venu, en 1446, se fixer dans le Dauphiné dont il se prétendait le seul et légitime maître en vertu de la donation qu'Humbert en avait faite aux fils aînés des rois de France (3). Louis ne tarda guère à s'y faire de nombreux partisans et à gouverner cette province en souverain indépendant. Sans l'aveu et à l'insu de son père, il avait contracté mariage avec Charlotte, fille

Et que Saint-Jean le portera,
Jubilé dans Lyon sera.

Ce dernier vers est remplacé par celui-ci : « La fin du monde arrivera, » dans la *Lettre* de M. Petit, *touchant le jour auquel on doit* célébrer la fête de Pâques Voyez la *Réponse* du P. de la Chaise *à quelques difficultés proposées à un théologien pour la publication du jubilé* (Lyon, 1666, in-4), et l'*Eglise primatiale de Lyon*, par l'abbé Jacques, p. 16 et 19.

(1) Comme c'était la première fois que ce prince venait à Lyon, le Consulat lui fit don, pour sa bienvenue, d'une douzaine de torches pesant deux livres et demie, pièce, et d'autant de boîtes de confitures. La ville paya pour ce présent aux frères Gaudin, apothicaires, huit livres onze sols.

(2) Le Consulat fit aussi présent au Cardinal de *Touteville* (*sic*) de deux douzaines et demie de torches et d'autant de boîtes de confitures; mais il fut payé aux frères Gaudin 20 livres pour ce présent, 11 livres 9 sols de plus que pour celui fait au sire de Beaujeu. — Il en coûta six écus d'or au Chapitre pour racheter le poêle qui avait servi à l'entrée du cardinal d'Estouteville, et qui avait été enlevé par ses familiers ou domestiques. *Act. cap.* l. 46, f. 351 ; Notes de C. B.

(3) Voyez *Zizimi*, *Histoire dauphinoise*, par Guy Allard, p 202.

Digitized by Google

de Louis, duc de Savoie. Charles VII, qui avait déjà d'autres griefs contre ce prince, en fut justement irrité. Déterminé à tirer vengeance de ce dernier outrage, il se rendit, vers les premiers jours d'août 1452, dans le Forez où il avait rassemblé une armée à la tête de laquelle il se proposait de traverser le Dauphiné et de pénétrer en Savoie ; mais le duc vint trouver Charles au château de Cleppé (1) ; le mariage du Dauphin fut ratifié dans cette entrevue, et le roi donna sa fille Yolande au fils aîné du duc. Ce dernier mariage fut célébré à Feurs où les deux cours s'étaient réunies (2). C'est dans le château de la Côte-Saint-André qu'avait été béni, au mois de février précédent, celui du Dauphin avec Charlotte de Savoie.

Pendant cette expédition, M. de Chabanne, grand maître de l'hôtel du roi, fit sommer Aymar de Beaujeu (3), gardiateur du château de Pierre-Scise, de lui en remettre les clés. Le courrier de l'archevêché tenta, mais en vain, de s'y opposer ; le château fut occupé par les officiers du roi. Cette précaution n'était pas inutile, car le Dauphin avait des intelligences avec plusieurs personnages notables de notre ville. Ce fut à un jurisconsulte natif de Lyon qu'il confia le soin de rédiger le Statut delphinal. Un autre Lyonnais, Guillaume Becey, figure parmi ses maîtres des requêtes ; un troisième,

(1) Charles était à Cleppé et non Clépieu, près de Feurs, le 6 octobre ; il y donna des lettres de commission pour les vivres. Le Consulat ayant appris qu'il ne viendrait pas à Lyon, arrêta, dans sa séance du 25, qu'Aynard de Villeneuve et le procureur de la ville se rendraient en députation auprès de S. M. pour demander que les charges qui pesaient sur la ville fussent allégées. Les deux députés étaient de retour le 9 novembre, mais il paraît que leur mission n'eut aucun succès.

(2) Voyez le Comines de 1747, IV, I, 251, et l'*Introduction* de M. Le Roux de Lincy aux *Cent nouvelles nouvelles*, p. liij.

(3) Nicolas Bourbon l'Ancien a loué un Aymar de Beaujeu, Lyonnais et ami de Jacques Caille, dans ses *Nugæ*, l. VIII, carm. 74.

Digitized by Google

Antoine Leydier, était son valet de chambre et son premier orfèvre (1).

Les religieuses du monastère de Saint-Pierre avaient porté plainte en 1453 contre madame Alix de Vassalieu qui les traitait trop durement. D'un commun accord, elles s'adressèrent à Charles de Bourbon, père de notre prélat, et à Jean de Bourbon, son oncle, évêque du Puy (2), qui parvinrent à rétablir la bonne harmonie dans le monastère (3).

Le 4 décembre 1456, mourut, dans son château de Moulins, le père de notre archevêque, sincèrement regretté de ses enfants et de ses vassaux (4). Ce prince avait fait de nombreux

(1) Actes consulaires des 10 et 22 novembre 1452. — En mars 1453, le Dauphin tenait sa cour à Valence. L'année suivante, les gens d'armes de ce prince s'étant emparé de Montluel, quelques habitants de cette ville qui avaient été maltraités et pillés, vinrent chercher un refuge à Lyon avec leurs femmes et leurs enfants. (Mêmes actes, 29 octobre). Vers ce même temps, Lyon reçut dans ses murs d'autres émigrés. Le 23 avril, le Consulat fit une aumône de 29 sols à un pauvre gentilhomme exilé de Constantinople. Le 29 juillet suivant, il fit une pareille aumône à trois autres réfugiés venus de la même ville. Six ans plus tard, en 1459, Andronic de Lascaris, passant à Lyon, y reçut quelques secours du Chapitre. Vers la fin de ce siècle, un autre Lascaris, le célèbre André-Jean, s'arrêta plusieurs fois à Lyon, et l'on croit qu'il y fut le correcteur de l'Avicenne, imprimé par Trechsel et Clein en 1498.

(2) Et non d'Annecy, comme l'ont dit quelques écrivains induits en erreur par le nom latin du Puy, *Anicium*.

(3) *Actes capit.*, fol. 193. — En 1456, dix-sept dames (domicellae) du même monastère, qui n'avaient pas encore le voile, furent autorisées à le prendre dans la cathédrale, afin que leur consécration se fît avec une plus grande solennité. L'abbé Jacques, *Eglise primatiale*, p. 127.

(4) Un des fils de ce prince, Pierre, obtint en 1452, de Jean, son frère, la terre de Bois (d'Oingt) en Lyonnais, et fut établi capitaine-châtelain de Bully et autres lieux. En 1494, la seigneurie de Bois-d'Oingt fut donnée par Pierre II de Bourbon à son neveu Matthieu, bâtard de Bourbon, pour en jouir sa vie durant. Achaintre, *Maison royale de Bourbon*, I, 179 ; M. de La Carelle, *Hist. du Beaujolais*, I, 228.

Digitized by Google

séjours à Lyon, notamment en 1447 et 1448, mais le Consulat n'eut pas toujours à s'en louer, car il prenait toujours parti pour les officiers de l'archevêché quand il y avait quelques différents entre eux et les citoyens au sujet des priviléges de la ville (1). Jean, son fils aîné, vint à Lyon pour la première fois, le 20 mars 1457, et le Consulat lui fit une entrée solennelle (2).

L'archevêque de Sens, Louis de Melun, avait pris le titre de Primat des Gaules et de Germanie, et s'était mis en mesure de se faire reconnaître en cette qualité. Jean de Bourbon, évêque du Puy, agissant comme administrateur de l'archevêché de Lyon, s'opposa à cette entreprise, et porta plainte aux Requêtes du Palais. Les deux prélats ayant réciproquement conclu à la recréance, elle fut provisoirement adjugée à Jean de Bourbon. Louis de Melun ayant interjeté appel de la sentence, elle fut confirmée par arrêt du parlement de Paris du 11 mars 1457 (3).

La ville de Lyon était alors affligée d'une maladie contagieuse qui se fit sentir jusqu'à la Saint-Martin. Le Consulat suspendit ses séances ; les chanoines de la Métropole disparurent ; Henri de Saconnay, leur doyen, étant revenu à Lyon

(1) *Actes cons.*, Ier et 16 oct. 1447 ; 3 mars 1448, etc.

(2) *Actes cons.*, 14 mars. L'année précédente, la reine (Marie d'Anjou) était à Saint-Priest près Lyon. Voyez l'article de M. Vallet de Viriville sur les comptes des dépenses de cette princesse dans le *Moniteur* du 5 octobre 1854. On lit, dans le même article, que les *Gectouers* à l'usage de la reine furent faiz et monnoyez à Lyon, et que deux *trousseaulx* aux armes de ladite dame furent gravés par le tailleur de la monnoye de Lyon. — Jean de Bourbon revint à Lyon en 1469.

(3) Dix ans après, l'archevêque de Lyon obtint contre celui de Tours une sentence aux Requêtes du Palais qui confirmait sa juridiction primatiale. L'archevêque de Tours en ayant appelé, son appel fut mis au néant par un arrêt rendu en 1468. Voyez la *Lettre* de M. l'archevêque de Lyon, primat de France, à M. l'archevêque de Paris (Lyon, 1770, in-4°), p. 19.

Digitized by Google

(en avril 1458) et ayant pris son logement chez le chamarier de Saint-Paul, le Chapitre de cette église arrêta qu'il leur serait donné double livraison de pain et du vin à volonté (1).

L'ancienne église paroissiale de Sainte-Croix tombait en ruine et menaçait de s'écrouler : en 1443, il avait été arrêté par le Chapitre que le service de cette paroisse serait transféré dans l'église de Saint-Etienne jusqu'à ce qu'elle fût restaurée et agrandie (2) ; elle ne le fut qu'en 1458. L'acte qui constate cette restauration nous apprend qu'elle se fit par les soins de Jean d'Amanzé, camérier de l'Eglise de Lyon (3), vicaire de Jean de Bourbon, évêque du Puy, administrateur de l'archevêché et du siége primatial de Lyon pour Charles de Bourbon, *protonotaire* du siége apostolique, élu commendataire de l'archevêché et du siége primatial de Lyon. Severt, qui a rapporté cet acte (3), conjecture que si notre archevêque était alors *protonotaire*, il avait atteint sa majorité, et devait avoir 25 ans, peut-être davantage ; car autrement il n'eut pas été capable d'exercer cette fonction. S'il en est ainsi, Charles de Bourbon serait donc né, comme nous l'avons dit, vers 1433.

L'ancienne fête des *Merveilles* (4) qui n'était plus qu'une occasion de scandale pour les personnes pieuses se fit pour la dernière fois en 1459. Le Chapitre, d'accord avec les offi-

(1) Actes capit. de S. Paul, extraits de l'abbé Sudan.

(2) Ce chanoine mourut le 20 janvier 1479 ; il avait été reçu le 20 décembre 1438 ; il était fils de Guillaume, chevalier seigneur d'Amanzé, et de Marguerite, fille de Gauguin, chevalier seigneur de Semur. Voyez Quincarnon sur Saint-Jean, p. 66.

(3) *Archiep. Lugdun.*, p. 360. Nous ferons observer que le P. Menestrier place (dans ses notes mtes) à 1453, la reconstruction de l'église de Sainte-Croix. 290 écus d'or, dus à cette église, furent employés, dit-il, à cette œuvre, par les custodes, et le Chapitre y contribua.

(4) Voyez sur cette fête, nos *Notes et documents*, juin 1362 ; août 1364 ; juin 1368 ; années 1400 et 1405 ; juin 1584.

Digitized by Google

ciers de l'archevêché, l'abolit pour toujours, et arrêta que désormais la fête de S. Pothin se célébrerait le 2 juin, et non le mardi avant la Saint-Jean.

Vers les premiers jours d'août 1461, Charles de Bourbon se rendit au Quesnoy, dans le Hainaut, où l'attendait Isabelle de Bourbon, sa sœur, comtesse de Charolais. Trois de ses frères, Jean, Pierre et Jacques l'avaient accompagné. Le 12 octobre suivant, Charles était à Valenciennes avec Jacques et Louis, évêque de Liége. Le 17 janvier 1462, il était à Bruxelles où il assista, avec ce prélat, au festin que donna le duc de Bourgogne aux ambassadeurs du duc de Milan. Nous le retrouvons encore, le 17 octobre suivant, auprès de Philippe-le-Bon (1).

Dans ces différentes excursions, Charles de Bourbon dut se faire connaître du Dauphin qui, en octobre 1456, s'était enfui du Dauphiné (2) pour se rendre dans le Brabant où Philippe lui donna pour résidence le château de Genappe. C'est dans cette retraite, où Louis ne cessait de conspirer contre son père, que se récitaient, les jours de cercle, ces fameuses *Cent nouvelles nouvelles* où le plus souvent l'impiété la plus révoltante se joint au cynisme le plus effronté (3). A cette

(1) *Anc chron.*, tome 2, p. 173 du Comines de 1737. — Cette même année (1462), la ville fit des procédures contre le cardinal de Bourbon, pour les fossés de la Lanterne où elle avait droit de pêche. Note du P. Menestrier, *Parch.*, p. 82.

(2) Guy Pape, *quaest.* cxiv. Voyez aussi le *Ménagiana*, tome 3, p. 279 de l'édit. de 1716, petit in-12; l'*Introduction* déjà citée de M. Le Roux de Lincy.

(3) Voyez entre autres la Nouvelle intitulée *l'Évêque espagnol*. Rosel de Beaumont en a fait une assez faible imitation en vers, laquelle se trouve dans ses *Œuvres mêlées*, Amst., 1722, in-12.—Jean d'Estuer (ou d'Escœur) de la Barde, qui fut plus tard sénéchal de Lyon, figure parmi les narrateurs du Cercle de Genappe. — Une édition sans date des *Cent nouvelles nouvelles* a été publiée à Lyon par Olivier Arnoullet. Voyez notre *Biographie lyonnaise du 15e siècle*, n° 399, édition de 1851.

Digitized by Google

époque Luther et Calvin avaient des précurseurs non seulement en Belgique, mais dans toute l'Europe, et surtout à Lyon où un marchand de cette ville, François Guérin, composa, en vers de dix syllabes, une *Complainte* non moins remarquable par la hardiesse des idées que par le ton d'amertume avec lequel il signale les abus de la religion et les dérèglements du clergé (1). Un mouvement de réforme se laisse apercevoir à cette époque dans les poètes aussi bien que dans les moralistes et même dans quelques orateurs de la chaire.

Vers ce même temps, et pendant que notre prélat laissait à son suffragant le soin de veiller sur son troupeau, l'inquisiteur et l'official de Lyon se transportèrent dans la Dombes pour faire le procès aux *hirèges* qui s'y étaient établis. Une femme accusée de sorcellerie et d'hérésie fut brûlée, et les *hirèges* disparurent (2).

A son avénement à la couronne, Louis XI appela dans son conseil Mgr de Lyon, et, l'année suivante, il le pourvut de l'abbaye de Saint-Waast (3) et de celle de Saint-Austremoine d'Issoire (4).

Louis s'était fait des ennemis de plusieurs princes qu'il avait privés de leurs places au commencement de son règne. Une confédération qui prit le nom de *Ligue du bien public* s'organisa parmi les mécontents. Le duc de Bourbon qui en était un des

(1) Voyez nos *Notes et Documents sur Lyon*, année 1460, p. 67 ; notre *Biograp. lyon.* du 15e siècle, n° 405 ; la *Biogr. univ.* (supplém.), art. *Garin* (Franç.).

(2) La Teyssonière, *Rech. hist.*, IV, 412 ; Trévoux, au mot *hérège*, et du Cange, au mot *heregia*

(3) Du Tems, IV, 150 ; Moréri, art. *Geoffroy* (Jean), évêque d'Arras.

(4) Charles de Bourbon réduisit à vingt les moines de cette abbaye située en Auvergne, Gaguin, *Hist. de France*, livre X ; Du Tems, III, 189. Un fait assez étrange y arriva en octobre 1478 ; raconté par Jean de Troyes, Bayle en a parlé dans son *Dict.*, art *Sadeur*. Le garde des sceaux, Chauvelin, fut exilé dans cette abbaye par le cardinal Fleury, en 1739.

Digitized by Google

chefs, retenu par la goutte dans son château de Moulins, s'en détacha le premier. Le roi lui rendit toute sa confiance, et promit en mariage Anne de France, sa fille, au sire de Beaujeu. Quant à Mgr de Lyon, « déjà désabusé, dit Achaintre, de l'idée de réussir contre son roi, il se rendit à lui, et comme il était d'un caractère souple et insinuant, il n'eut pas de peine à regagner les bonnes grâces du terrible monarque à qui on ne pouvait plaire que par un dévouement et une soumission sans bornes (1). » Cependant il crut devoir se retirer momentanément de la cour et méditer, loin d'elle, les réformes qu'il se proposait de faire dans son diocèse. En mai 1466, il vint résider au château de Pierre-Scise, après avoir contraint le sénéchal de Lyon de lui en rendre les clés.

Le dimanche 21 septembre suivant, il fit son entrée solennelle et se rendit processionnellement à la cathédrale au milieu d'un nombreux cortége où l'on remarquait l'archevêque de Bourges, les évêques du Puy, d'Alais et d'Uzès, Louis de Bourbon, comte de Montpensier et nombre d'autres princes ou grands seigneurs. La veille, le Chapitre lui avait offert un Saint Jean d'argent pesant onze marcs (2).

C'est alors que Charles de Bourbon prit pour son procureur général « un sage et savant personnage, citoyen de Lyon, « maistre Barthélemy de Bellièvre, qui manioit toutes les « affaires de l'archevêché et étoit fort aimé et prisé de son

(1) *Maison de Bourbon*, I, 299. — Qu'il nous soit permis de rappeler ici que Louis XI est le premier de nos rois qui prit le titre de Majesté, et qui terminât ses ordonnances, en latin, par *sic volo, sic jubeo*, et en français, par *tel est notre bon plaisir*. Voyez Henry Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. 27, et le *Dict.* de Trévoux, au mot *Majesté*.

(2) Voyez Severt, p. 362. — C'est par erreur que Le Laboureur, tome I, p. 227 de ses *Mazures* a donné, pour date de cette entrée, l'année 1446. Savaron a commis la même erreur, p. 86 de ses *Origines de Clairmont*.

Digitized by Google

« maistre pour les affaires duquel il fit treize fois le voyage « de Rome (1). »

Le mercredi 22 octobre, Mgr de Lyon tint un synode dans lequel furent publiés les Statuts qu'il avait rédigés avec Antoine Bertrand, son official (2). Vers le même temps, il autorisa l'établissement des Sociétaires de Saint-Etienne en Forez, et fit consacrer l'église de Notre-Dame de Montbrison par l'abbé de Belleville, son suffragant (3). L'année suivante, sur sa demande et sur celle du Consulat, le roi, par lettres-patentes datées de Vendôme le 4 novembre, supprima les foires de Genève, et en octroya quatre à la ville de Lyon.

Le 10 mai 1468, Mgr de Lyon fut présent à la Bénédiction que fit, à Amboise, le cardinal de la Balue, du mariage de Bonne de Savoie avec Galéas, duc de Milan (4). Au mois d'août suivant, il était au château de Quesnoy auprès du duc de Bourgogne (5).

Cette même année, le roi ayant ordonné à François Royer, bailli de Mâcon, de se saisir du château de Pierre-Scise, et d'en ôter le gouvernement à Odile des Estoyes, officier de l'archevêché, qui avait trempé dans la Ligue du bien public, cet ordre fut exécuté, et ce château devint dès lors une prison d'état (6). Mgr de Lyon prit alors pour sa résidence, le palais

(1) Paradin, p. 250. — En 1461, Humbert de Varey était trésorier de l'archevêché. Voyez Rubys, p. 345, et Severt, p. 362. — Une note du P. Menestrier nous apprend que Barthélemy Bellièvre, notaire royal, et Françoise Fournier, sa femme, acquirent du Consulat le vieil Hôtel-de-ville, du côté de la rue Longue, place de la Fromagerie. Parch. p. 81,

(2) Quelques articles de ces Statuts se trouvent à la suite de ceux dressés par Mgr d'Amasie en 1827. Nous avons inséré celui qui a trait au *Charivari*, p. 13 de la première édition de notre *Biogr. lyon.* du 15e siècle.

(3) *Rituel de Lyon*, p. 54,

(4) Duclos, *Hist. de Louis XI*, livre 5e.

(5) *Anc. chron.*, tome 2, p. 192 du Comines de 1747.

(6) Cochard, *Calendrier* déjà cité, p. 39; *Lyon anc. et mod.* ,I, 160.

Digitized by Google

attenant à la cathédrale, et le fit restaurer et décorer avec magnificence. En face, et sur la rive gauche de la Saône, était un très-beau jardin (1) auquel on communiquait par un pont en bois qui partait de la voûte servant de passage pour aller à la place de Saint-Jean. L'archevêque et le Chapitre, auxquels ce jardin appartenait, en avaient la jouissance exclusive.

Le 9 octobre de cette année, le roi s'était rendu à Péronne où, sur sa demande, il devait avoir une entrevue avec Charles-le-Téméraire. Le cardinal de la Balue, le duc de Bourbon, Mgr de Lyon, Pierre de Beaujeu et plusieurs autres grands seigneurs l'avaient accompagné ; mais Louis ne tarda guère à s'apercevoir qu'il allait être victime de son aveugle confiance. Renfermé comme un prisonnier d'état dans le château de Péronne, il offrit, pour en sortir, d'y laisser en otage le duc de Bourbon, Mgr de Lyon, le Connétable et plusieurs officiers de sa suite. Cependant les deux souverains finirent par s'entendre, et un traité dont l'archevêque de Lyon fut le négociateur, ayant été signé le 14, le duc et le roi partirent ensemble pour aller coucher au château de Bapaumes où vinrent les rejoindre les princes et les grands seigneurs qu'ils avaient laissés à Péronne (2).

Les habitants de Liége, en l'absence de Louis de Bourbon, leur évêque, s'étaient révoltés ; ils avaient massacré plusieurs chanoines et chassé de la ville tous les officiers et les partisans du prince (3). Son cousin, le duc de Bourgogne ne vou-

(1) Ce jardin est désigné dans les vieux plans de Lyon sous le nom de *Château de Rontalon*. Louis XIV y ayant logé, en 1658, il prit le nom de *Palais royal*.

(2) Jean de Troyes, tome II, p. 192 du Comines de 1747 ; *Lettre de Louis XI* aux habitants de Lyon du 14 oct. 1468, p. 179 des *Documents* publiés par M. Godemard.

(3) Lors d'une précédente émeute, l'évêque de Liége s'était enfui à Namur après avoir été contraint de chanter une messe.

Digitized by Google

lut pas que de pareils attentats restassent impunis. Il part à la tête d'une petite armée, accompagné de Louis XI, de l'évêque outragé et de ses trois frères, Jean, Charles et Pierre. Surpris dans une maison du faubourg par les assiégés qui avaient fait une sortie, le roi ne dut son salut qu'à la vigoureuse résistance que Mgr de Lyon, Jean de Bourbon et le sire de Beaujeu opposèrent aux assaillants. Le 30 octobre, la ville fut prise et saccagée, les religieuses violées, les murailles démolies et jetées dans les fossés (1). Après cette terrible leçon, le roi se rendit à Senlis, puis à Compiègne, toujours accompagné de Mgr de Lyon et de ses frères (2).

A. P.

(*La suite à un prochain numéro*).

(1) Jean de Troyes, tome II p. 77 du Comines de 1747; Michelet, *Hist. de France* VI, 279.

(2) Cette même année (1468), M. de Cominges, maréchal de France, gouverneur du Dauphiné et lieutenant de roi au pays de Lyonnois, vint à Lyon pour faire fortifier la ville et la banlieue, de concert avec les officiers de l'archevêque et le Chapitre. Le Consulat, dans sa séance du 16 août, arrêta qu'on lui ferait un présent de drap de soie jusqu'à concurrence de 100 livres, à l'occasion de sa bienvenue. Le 31 du même mois, on lui fit un second présent de 300 livres avec deux bassins d'argent du poids de 12 marcs, de la grosse bombarde et de six bâtons d'artillerie en fer. M. de Cominges était encore à Lyon le 30 oct. Voyez *les Gouverneurs de Lyon*, p. 3.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DE

GRIMOD DE LA REYNIÈRE

ÉCRITES A DIVERSES ÉPOQUES

A UN LYONNAIS DE SES AMIS.

SUITE DE LA PREMIÈRE LETTRE (1).

Voilà une bien longue dissertation à propos de la dame Dorsonville, qui ne se doute sûrement pas de la place qu'elle occupe dans cette lettre. Ponteuil, dites-vous, n'est plus acteur. Hélas! quand il le seroit encore, il n'en seroit guère meilleur. Mon amitié pour lui, qui date depuis plus de 20 ans, ne m'a jamais aveuglé sur son talent, et il est l'exemple qu'avec beaucoup d'esprit, de connoissances, de l'intelligence, une superbe figure et un bel organe on peut être un comédien très-médiocre. Il lui manque ce feu, cette ardeur si nécessaire dans la tragédie, et dont l'âme de Lekain étoit remplie. Il est mou dans les rôles qui demandent le plus de vigueur; son organe est assez plein, mais voilé; il n'a jamais su soutenir sa voix; il laisse tomber tous ses vers deux à deux, ce qui rend son débit insupportable, et ce qui, plus que tout le reste, nuit considérablement à ses succès. Il a très-bien fait de quitter la Comédie Françoise, où il avoit été reçu en 1780,

(1) Voir la 56e livraison, 1er février 1855.

Digitized by Google

à quart de part, où il étoit aimé de tous ses camarades, et où, en travaillant, il eut fini par ramener à lui le public, qui l'avoit très-bien traité autrefois, car il avoit été quatre ans pensionnaire avant la réception de M. de La Rive. Je lui ai fait valoir tous ces motifs avec toute la chaleur de l'amitié; j'ai été jusqu'à me mettre à ses genoux pour le conjurer de rester à Paris; mais sa résolution étoit prise, et sa femme, d'ailleurs, qui s'y déplaisoit, contribua beaucoup à sa retraite. Je ne doute pas qu'il soit bien plus médiocre aujourd'hui qu'il étoit autrefois, car un acteur qui quitte Paris dégénère sensiblement en province, et Mlle St-Val en est un triste exemple. Il est bien hardi, ce Ponteuil, d'oser jouer *Néron* et la dame Fleury *Agrippine*. Ces marauds ignorent-ils donc que les talents de Lekain, de Brizard et Monvel, de Mlle Duménil s'élevoient à peine à la hauteur de cet immortel ouvrage? Il doit être pour eux l'arche sacrée. C'est, sans contredit, la tragédie de Racine la plus difficile à jouer; on peut dire qu'elle ne l'a pas véritablement été à la Comédie Françoise depuis la mort de Lekain. La Rive fut hué dans *Néron*, dans un temps où il étoit déjà en possession de plaire au public, et il ne s'y est pas essayé depuis. Et l'on ose jouer cette tragédie au théâtre subalterne de Lyon! Il n'y a pas un acteur à Lyon en état de jouer seulement *Narcisse*, et comment osent-ils se charger de *Néron*, de *Burrhus*, d'*Agrippine*, de *Britannicus*, forcenés et exécrables coquins? Et votre parterre voit cela de sang-froid, et il ne s'élance pas tout entier sur le théâtre pour chasser ignominieusement l'indiscret histrion qui souille et déshonore ainsi un des premiers chefs-d'œuvre de la scène françoise! O vengeance! ô honte! Mais vos Lyonnois sont si stupides qu'ils ne s'aperçoivent seulement pas de ce qu'on joue, ni comme on joue. . . . . Quant à voir jouer *Sylvain* à sa place, *j'aime mieux boire;* car c'est le plus ennuyeux opéra

Digitized by Google

que je connoisse, quoique à la lecture il ne manque pas de quelque intérêt.

Vous tombez ce me semble dans une grande erreur en disant que le public n'est pas si déraisonnable dans sa prédilection pour l'opéra comique dans le genre actuel, qu'on a bien fait de donner à ce genre des allures plus dramatiques, et le plus ou moins de succès du vaudeville ne fait rien au bon goût. Voilà en très-peu de mots trois hérésies nouvelles; et il me faudroit trois fois l'étendue de cette lettre pour les combattre, et je me bornerai à vous dire, à défaut de temps, que le public, par cette prédilection, a porté le coup de grâce à l'art dramatique, surtout dans les provinces. Ce coup eût été moins dangereux si l'opéra comique se fût borné à son genre, qui est le genre gai et même un peu croustilleux ; mais en le modifiant, en cherchant à y mettre du sentiment et de l'intérêt, on a achevé de fixer le goût du public qui étoit encore incertain, de le détacher de la tragédie, qui étoit souvent au-dessus de sa portée, et où il ne va plus chercher des émotions depuis qu'il en trouve dans l'opéra comique, et de lui faire perdre le goût de la haute comédie, qui exige, pour être bien sentie, une certaine délicatesse d'esprit, une certaine connoissance du cœur humain dont il n'est plus maintenant susceptible. L'opéra et la farce, voilà maintenant tout ce qu'il veut, et il rejette tout ce qui n'est pas cela, et vous trouvez que ce n'est point déraisonnable. Vous dites, en second lieu, qu'on a bien fait de donner à ce genre des couleurs plus dramatiques. Je n'examine point si l'on peut appeler de ce nom des sentiments exagérés et faux, des évènements hors de toute vraisemblance, des caractères hors de la nature, le mépris de toutes les convenances théâtrales, des machines au lieu de situations, et des parades de toute espèce au lieu d'intrigue et de conduite. Voilà les couleurs dramatiques dont on a revêtu l'opéra comique moderne. Cela vous plaît, à la bonne

Digitized by Google

heure, mais cela n'empêche pas que par ces substitutions ridicules, ont ait absolument dénaturé ce genre, dont le principal ressort est la gaîté, et qui n'est plus qu'un assemblage monstrueux de scènes incohérentes, dès que vous lui retirez cette base. Ainsi vous voyez que cela fait beaucoup plus que vous ne le pensez à la beauté de l'art; car tous les genres s'enchaînent au théâtre, et l'on ne peut en dénaturer un sans que les autres s'en ressentent. Enfin, le plus ou moins de succès du vaudeville, non seulement importe au bon goût, mais influe singulièrement sur le caractère national. Nous en faisons, hélas, une bien triste épreuve. Jamais la nation française ne se fût portée aux horreurs qu'elle a commise, si son caractère franc, gai et jovial n'avoit point été perverti, altéré, changé totalement; parce que dans une nation policée, rien n'influe autant sur les mœurs que le théâtre. Il en faut conclure que la révolution arrivée depuis 12 ou 15 ans dans l'opéra comique a singulièrement accéléré l'autre, et que sous le règne de Panard, Vadé, Fuzelier, Piron, Lesage et d'Orneval, c'est-à-dire lorsque le vaudeville étoit en honneur, jamais on ne seroit parvenu à rendre notre nation sanguinaire et féroce; je vous défie de vous tirer de là. Ne vous vantez pas bien haut de la préférence que vous donnez à *Camille* (1) sur la *Chercheuse d'esprit*, car elle ne fait honneur ni à votre tact ni à votre goût. Je vous promets de vous en garder le secret. En faisant cette comparaison vous avez oublié, sans doute, que la *Chercheuse d'esprit*, jouée pour la première fois sur le théâtre de l'opéra comique, en 1741, n'a point de rivale en son genre; une pièce remplie d'esprit, de grâce et de gaîté, et peut-être une de celles qui font le plus d'honneur à M. Favart. Osez-vous mettre à côté cette triste figure de

(1) *Camille* ou *le Souterrain*, mélodrame-opéra, de Marsalayrac et Dolier. La *Chercheuse d'esprit*, par Favart.

Digitized by Google

Camille, cet amphigouri noir et dégoûtant, ce monstre dramatique dans lequel il n'y a ni convenances ni sentiments, ni vraisemblance, ni gaîté ! où toutes les règles sont violées, toutes les bienséances oubliées, et qui ne présente qu'un assemblage informe dont le succès ajoute à la honte de notre siècle ! Et c'est un tel ouvrage que vous préférez à la *Chercheuse d'esprit !* Non, je ne le puis croire. Vous avez écrit cela sans réflexion, assurément, et je pense que vous le rétracterez après avoir vu les conséquences d'un principe adopté sans examen.

Il n'est pas besoin de s'élever contre le succès éphémère de Charles IX, pièce déjà oubliée. C'est un ouvrage de circonstance et son succès est assez indifférent aux progrès ou à la chute de l'art. Il y a des tirades bien senties, du nerf et quelques belles intentions dramatiques. Cela suffit aux gens de lettres pour leur faire pardonner un succès, qui, sous un autre rapport, caractérise, j'en conviens, notre nation deshonorée. Mais un peu de honte, de plus ou de moins, n'est pas aujourd'hui une affaire. Je conviens, du reste, avec vous que le talent de M. de Chénier est un talent perdu plutôt par la passion où il se jette et par l'abus qu'il en fait, que par un . . . . . trop prématuré. La tragédie d'*Eugénie*, qu'il a faite à 21 ans, annonçoit les dispositions les plus heureuses. Le sujet en est noble et simple, les caractères beaux, les sentiments sont soutenus et la versification donnoit des espérances des plus heureuses. Je peux convenir, malgré le peu de succès de cette tragédie, à laquelle on n'a point rendu justice, que peu d'auteurs de ce siècle s'étoient annoncés avec autant d'avantages.

Ce début (car *Edouard ou le Page supposé*, qui est son premier ouvrage, avoit laissé peu de traces), avoit vivement étonné les connoisseurs, et tout promettoit un poète de plus. Il est fâcheux que les pièces qui ont suivi n'aient pas confirmé cet espoir. On avoit jugé M. de Chénier avec sévérité, parce

Digitized by Google

qu'il avoit annoncé beaucoup de prétentions, qu'il avoit révolté tout le monde par le ton tranchant qu'il prenoit dans les foyers de la comédie, où je l'ai vu débuter à 17 ans avec autant d'audace, de confiance et de mépris pour les autres poètes que s'il eût déjà fait *Phèdre* et *Sémiramis*. J'ai pris souvent la liberté de l'avertir du tort qu'il se faisoit ainsi. S'il eût voulu m'en croire, il s'en seroit mieux trouvé. Mais la jeunesse ne doute de rien et ne peut être enchaînée que par l'expérience.

Au reste, je conviens avec vous que tout le théâtre de M. de Chénier ne vaut pas *Philoctète*, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait encore beaucoup de mérite à avoir fait ce qu'il a fait. J'étois fort lié avec ce jeune homme, et nous nous voyions beaucoup dans les dernières années de mon séjour à Paris, où vous avez pu le voir souvent avec moi. Je l'avois fait connoître à Palissot, qui l'avoit pris dans la plus grande amitié, qui l'a défendu et loué avec chaleur, lui qui ne loue personne. J'ai conçu, par la dernière lettre que j'ai reçue de Talma il y a environ 18 à 20 mois, que cette chaleur étoit bien éteinte et qu'il ne le voyoit plus. Pour moi, je n'avois point entretenu de relations directes avec M. de Chénier depuis mon exil, et je m'en félicite aujourd'hui. Il est fâcheux pour lui qu'il se soit brouillé avec M. Palissot, qui est un homme plein de goût, un excellent littérateur dont les conseils ne peuvent qu'être bien utiles à un jeune homme. J'en parle pour l'avoir moi-même éprouvé.

Votre réflexion est fort juste, M. de Parny auroit plus d'éclat et de réputation s'il étoit venu dans le siècle de Louis XIV. Les premiers venus ont tout l'avantage, mais il faut avouer que ce partage est assez juste, et qu'il auroit eu plus de mérite à faire alors ce qu'il a fait de nos jours, puisqu'il auroit eu bien moins de secours et de modèles. Ceux qui ont fait les premiers pas dans la carrière moissonnoient,

Digitized by Google

il est vrai, où l'on glâne aujourd'hui, mais en faisant les premiers pas ils ont tracé la route, défriché le terrain, applani les obstacles ; il est donc juste qu'ils aient aussi plus de gloire. Mais remarquez que cette gloire s'obscurcit à mesure que le laps de temps affoiblit notre reconnoissance, à moins qu'elle ne soit vraiment soutenue par des chefs-d'œuvre. Il y a beaucoup d'auteurs du siècle de Louis-le-Grand dont on vante encore les œuvres, mais dont on ne lit pas souvent les ouvrages. Qui lit aujourd'hui, Racan, Segrais, Voiture, Benserade, Pelisson et une foule d'autres que l'on continue de louer par tradition et sur parole? au lieu qu'on lit et relit sans cesse les charmants opuscules de M. de Parny, qui vivront jusqu'à ce qu'un autre fasse mieux. Vous aimez le caractère de son édition complette et pas beaucoup le papier d'Hollande. Ce papier a cependant aussi son mérite, et un certain luxe typographique, loin de nuire aux jolis vers, leur prête, ce me semble, un charme de plus. Mais, lorsque je vous ai vanté l'édition des opuscules de Pierres, j'avais bien moins en vue le papier que l'excellent choix des morceaux qui les composent et qui se font lire avec moins de plaisir, noyés comme ils sont dans les œuvres complettes, parmi une foule d'autres pièces qui sont trop inférieures. Au reste, je suis loin de blâmer votre goût pour les éditions complettes ; elles seules conviennent même aux grandes bibliothèques où l'on doit trouver, sur le champ sous sa main, tout ce qu'a fait un auteur. Elles sont encore meilleures à comparer qu'à lire, mais indispensables à tout homme pour se former une opinion juste du mérite de chaque écrivain. Si cependant vous vous amusez à former des collections complettes des auteurs vivants, vous devez être souvent dérangé dans vos calculs par les éditions nouvelles, toujours plus amples et plus correctes que les précédentes, car c'est ainsi qu'on ne manque jamais de les annoncer. Nous ressemblons, nous autres auteurs,

Digitized by Google

beaucoup aux animaux immondes, qu'on couronne de lauriers et qui ne sont bons qu'après leur mort.

M. le chevalier de Bertin n'égale assurément pas M. de Parny, mais je conviens qu'il a un talent, sinon très-distingué, comme vous dites, au moins souvent très-agréable surtout dans son petit *Poème des Amours*. En tout, ces deux auteurs doivent trouver place dans toutes les bibliothèques agréables et bien choisies, et la lecture de leurs aimables bagatelles, pleines de grâces, d'esprit et de sentiment peut faire passer des heures agréables. C'est selon moi ce qui est sorti de mieux de l'école de Dorat ; car, en dépit de ses détracteurs, Dorat a fait école en poésie comme Boucher en peinture, tous deux à peu près dans le même genre, un peu léché, un peu maniéré si vous voulez, mais infiniment agréable. Ce n'est pas leur faute si leur exemple a fait de mauvais imitateurs, et cela ne prouve rien contre le mérite du genre qu'ils avoient en quelque sorte créé l'un et l'autre. Laissons ces vieux auteurs françois pour ce qu'ils sont, consultons les quelquefois, parce qu'il est bon dans les travaux littéraires de se reporter aux sources mêmes; mais ne perdons jamais notre temps à les lire. J'ai eu le courage de pousser jusqu'au bout la lecture des 15 volumes de Brantôme, mais je vous assure que me voilà guéri pour longtemps de l'envie de lire les auteurs antérieurs à Louis XIV. Je suis enfermé maintenant dans ces compositions vastes et profondes de l'abbé Prévost, dont plusieurs m'étoient inconnues et que je lis dans l'édition de . . . . avec un plaisir extrême. Nous en conférerons une autre fois; il me reste à peine assez de place aujourd'hui pour répondre à votre lettre, qui, comme vous voyez, me fournit une matière abondante. Si ma prolixité vous ennuie, ne vous en prenez qu'à vous-même, car jusqu'à présent je n'ai fait encore que vous répondre et suivre pas à pas votre texte. Il est très-sûr que Corneille, Racine, Molière, Fénelon, Rousseau, Voltaire

Digitized by Google

et Montesquieu ont immortalisé la langue françoise, et qu'une partie de leurs ouvrages vivra dans tous les âges et dans tous les pays, et nous avons forcé les étrangers d'apprendre notre langue pour les lire. Vous auriez pu ajouter, à ces grands noms, ceux de Despréaux, La Fontaine, La Bruyère, Bourdaloue, Bossuet, Fléchier, Bayle, Fontenelle, J.-B. Rousseau, non moins célèbres aussi chez les nations étrangères. Quelle gloire pour la nôtre d'avoir produit tant d'hommes étonnants. Hélas ! s'il n'étoient pas nés, il ne naîtroient plus et nous entrons maintenant dans le siècle de la barbarie la plus complette. Dans cinquante ans on ne lira plus en France; tel est, au reste, l'ordre naturel des choses. L'apogée des arts est toujours suivi de leur déclinaison, on finit par voir succéder, à la plus brillante clarté, les plus épaisses ténèbres; tel est le triste sort qui attend nos neveux; jouissons encore de nos restes et mettons à profit pour notre consolation (car il ne peut plus être question de bonheur), le goût de l'étude qne nous devons à notre heureuse éducation et à notre studieuse adolescence. Je conviens que les poésies . . . . du XVIIIe siècle sont assez récentes puisqu'il n'y a pas trois mois qu'elles paroissent à Paris, mais il me semble que ce devroit être une raison de plus pour vos imprimeurs de les contrefaire. Un ouvrage de cette nature ne peut manquer de se bien vendre, et l'édition originale étant chère, une contrefaçon en 4 volumes in-12, qu'on donneroit pour 9 ou 10 liv., soutiendroit non seulement la concurrence, mais obtiendroit la préférence, surtout si elle est correcte. Donnez bien vite cette idée à MM. Le Roy et Bruyset, les contrefacteurs par excellence de Lyon, et qui sans doute ne demandent pas mieux qu'à gagner de l'argent . . . . . .

. . . . . .

On vient d'en annoncer un autre sous le titre de *Politique des Cabinets de l'Europe sous Louis XV et Louis XVI*, com-

Digitized by Google

posé sur des manuscrits . . . . . J'ai craint, à la manière dont il étoit annoncé, de lire encore quelque rapsodie à la façon de l'abbé . . . . . ancien membre de la Société des déjeûners, connu à Paris par les impertinents mémoires de Richelieu, qui ne valent, en vérité, pas le prix du papier. Les libraires sont tellement audacieux et fripons qu'on y songe à deux fois aujourd'hui avant d'acheter le plus petit ouvrage. . . . . .
Nous sommes d'accord, puisque vous auriez à Lyon une originalité et une supériorité d'idées dans son genre de poésie, c'est plus que je ne vous demandois. Il faudroit être bien injuste pour ne pas mettre M. de Voltaire au-dessus, lorsqu'il traita des règles à donner aux poètes. Je ne parle que des pièces fugitives de . . . . . pleines de douceur, de sensibilité, d'une véritable philosophie, et que pour cela je préfère à celles de M. de Voltaire, sans toucher la question de supériorité . . . . . .
M. de Voltaire y a des droits aussi nombreux qu'incontestables, et certainement aucun poète de ce siècle ne peut prétendre à s'asseoir au-dessus de lui.

Par exemple, je ne suis pas de votre avis lorsque vous trouvez plus d'intérêt dans le *Méchant* que dans la *Métromanie*. Assurément ce paradoxe est nouveau et voilà ce qu'on appelle une hérésie littéraire dans toutes les formes. Quel espèce d'intérêt trouvez-vous donc dans le *Méchant* pour oser avancer une telle proposition? pour qui vous intéressez-vous dans cette comédie? est-ce pour Cléon? je ne le crois pas. C'est cependant le seul personnage que j'aime, puisqu'après tout c'est un homme fort aimable, de beaucoup d'esprit, et qu'il n'y a pas grand mal à se moquer des sots. Mais, enfin, ce n'est pas sur lui que roule l'intérêt. Est-ce sur cette coquette ridicule et surannée, méchante sans esprit? non assurément. Est-ce sur Géronte, vieux avare, pére imbécille,

Digitized by Google

homme de l'autre monde et qui n'a rien de ce qu'il faut pour plaire ? Seroit-ce sur Ariste, sermonneur ennuyeux toujours à contretemps, ennuyeux moraliste, qui a toute la pédanterie d'un provincial qui a lu quelques auteurs ? encore moins. Ce n'est pas non plus pour des valets que vous vous intéressez ? mon dieu non. Reste les deux jeunes gens, l'un est une petite fille qui sort du couvent, une espèce d'Agnès imbécille, qui n'a rien vu, qui ne joue qu'un rôle passif dans la pièce, et qui ne provoque aucun intérêt. L'autre est un petit étourdi qui n'a que du verbiage pour esprit, et qui n'aime pas même véritablement, car on s'aperçoit que son retour n'est pas très-sincère, et que la réflexion y a plus de part que l'amour. Voilà, si je ne me trompe, tous les personnages, je n'en oublie aucun. Avez-vous entendu parler de l'intérêt de curiosité ? mais il est à peu près nul ici. On se doute bien, pour peu qu'on ait d'usage du théâtre, de ce que sera le dénouement. L'intérêt de curiosité est donc nul et ne perce pas même par les détails de l'intrigue qui sont infiniment trop simples pour stimuler beaucoup l'attention. Soyons justes, le *Méchant* a bien assez d'autres mérites sans lui en prêter d'imaginaires. Cet ouvrage vivra éternellement par la vérité des caractères, la beauté des détails et surtout par le style, et c'est sous ce rapport surtout que cette comédie est un véritable chef-d'œuvre, et fait époque dans notre siècle. Si nous voulons examiner la *Métromanie* sous les mêmes points de vue, c'est-à-dire comme piéce intéressante, nous verrons qu'elle réunit tous les genres d'intérêt que comporte la véritable comédie. Depuis le premier jusqu'au dernier vers on y prend le plus vif intérêt à Damis qui est l'homme du monde le plus spirituel, le plus brave, le plus aimable, et qui réunit tous les moyens de plaire et d'intéresser, et qui est en outre un amant passionné. Piron, outre le but moral de la pièce, qu'il ne paroît pas abandonner, a voulu faire une forte satyre des femmes en

Digitized by Google

prouvant que la fatuité leur plait plus que l'esprit et les talents, et en cela il a grandement raison. On s'intéresse non seulement à l'amour et à l'établissement de Damis, mais encore au succès de la pièce . . . . . Conclusion. La *Métromanie* offre tous les genres d'intérêt, le *Méchant* n'en offre aucun ; avec infiniment d'esprit on pourroit faire le *Méchant*; un homme de génie pourroit seul faire la *Métromanie*.

J'attends votre réponse sur tous ces points, ou la censure d'une opinion avancée peut-être trop légèrement. Vous ne me soupçonnerez sûrement pas dans ce parallèle d'avoir voulu rabaisser la gloire de Gresset ; je l'ai connu dans ma première jeunesse personnellement. J'ai fait profession de l'honorer, de l'estimer, de le louer toute ma vie, mais rien ne m'empêche d'être impartial, et je suis persuadé que Gresset lui-même n'auroit pas accepté votre éloge. J'ai lu toute entière l'édition en 6 volumes in-octavo des œuvres de M. de Laharpe qui a ruiné le libraire Pissot, et je ne me rappelle pas d'y avoir vu l'excellente dissertation dont vous me parlez sur la *Métromanie ;* vous me ferez plaisir de m'indiquer où elle se trouve. Tout ce qui concerne cet immortel ouvrage ne sauroit m'être indifférent et ce que je préfère. . . . . de M. Molé, dans les *Châteaux en Espagne*, cela ne prouve pas non plus . . . . . comment n'avez-vous pas pris un abonnement au mois au théâtre des Célestins pour le temps où il y a joué, il me semble que c'étoit bien le cas . . . . . Vous assurez que M. de Fontanes n'a jamais rien fait de mieux pour son bonheur et même pour ses succès littéraires que de se marier. Je n'ai rien à dire jusqu'à ce que vous ayez prouvé votre assertion . . . . . Je n'essaierois pas de la combattre et de défendre la cause du célibat des

Digitized by Google

gens de lettres, que je crois bonne sous tous les rapports et que j'ai plaidée toute ma vie. J'attends donc vos raisons, et je me réserve de les combattre. Aussi bien, l'espace me manque, ainsi qu'à vous pour entamer cette discussion, dont le résultat n'empêchera pas que ce mariage de M. de Fontanes, ne soit bien et dûment fait et parfait, et sans doute consommé. Aussi il n'y a plus d'autre remède qu'un bon divorce, ils ne sont pas rares à Paris, et je crois vous avoir déjà dit qu'il y en a autant que de mariages, ce qui prouve combien il y a d'unions heureuses. Vous m'avez envoyé une once de manne en échange d'un quarteron de fiel. Les vers de votre lettre sont du reste assez jolis dans le genre anodin. L'épigramme la mieux faite est de M. Laclos, et, je n'en ai pas d'abord été moins surpris que vous. Mais en réfléchissant sur les événements, sur la défection de M. de Silléry, qui a suivi M. Dumouriez et son gendre Valence, mon ancien camarade et ami de collége, tout cela s'explique, et M. Chauderlos de Laclos a bien pu faire ces vers, tout en restant attaché au parti de M. le duc d'Orléans. C'est encore un talent . . . . que celui de M. de Laclos. Il eut bien mieux fait de suivre la carrière littéraire dans laquelle il avoit débuté par un roman qui restera et qui annonçoit un grand talent. La carrière politique lui a moins réussi, car, malgré toutes les horreurs qu'il a faites ou conseillées, il ne lui en est pas revenu le plus petit avantage. Il est permis de se déshonorer, mais pas gratuitement, et c'est joindre la folie à la bêtise, lorsque le profit ne compense pas la honte.

Je viens de recevoir une lettre de M. le comte de Fortia, en date du 21 mai, dans laquelle il est question de vous, voici comment ; il dit en répondant aux reproches que je lui avois fait d'avoir passé à Lyon sans vous avoir vu : « Je n'ai point assurément refusé de voir M. M..... et je n'aurois même pas eu la peine de faire connoissance avec lui, puisque vous

Digitized by Google

prétendez qu'elle est faite : je serai plus heureux en repassant à Lyon, j'ai beaucoup entendu parler de lui par Mme de Valbelle. » Il ajoute qu'il est en marché avec l'imprimeur pour l'impression de son *Voyage*, et qu'il paroîtra l'été à Paris. Les détails qu'il me donne sur le triste état de la santé de mon père, qui selon lui ne peut aller loin, et la nécessité de ma présence pour la conservation de mes droits et de mes . . . . . pourront bien m'obliger de faire moi-même le voyage plustôt que je ne voudrois. Si je m'y détermine, ce n'est pas sans peine je vous assure, et sans les considérations de la plus haute importance. Et si j'avois le malheur de perdre mon père, mon premier soin, je vous assure, seroit de transporter ma fortune en province et d'y acquérir des immeubles, pour ne conserver à Paris qu'un très-simple pied à terre, c'est-à-dire un très-modeste appartement, afin de n'y pas loger à l'auberge, quand la fantaisie d'y aller me prendroit. En attendant, s'il faut faire ce voyage, je vous assure que ce sera bien malgré moi, et je le retarderai autant qu'il me sera possible.

J'ai, je crois, successivement répondu à tous les articles de votre lettre qui eux-mêmes étoient des réponses, et, pour ne pas tourner dans un cercle vicieux, je vous engage de m'adresser vous-même de nouvelles questions, après avoir répondu à celles que la présente renferme, et qui ne sont pas en petit nombre ; mais vous vous retrouverez avec vos notes marginales, et je vous ai laissé, avec l'intention de vous faciliter de répondre d'une manière aussi étendue que les règlements me l'ont permis. Vous avez bien voulu me donner des nouvelles de Mme de J. je vous en rends des très-humbles actions de grâces, et ma reconnoissance en acquiert une force nouvelle, dans laquelle ma tante est de moitié et même des trois-quarts.

Je n'ai pas encore fait le contrôle de cette lettre, mais je

Digitized by Google

crois être sûr qu'elle n'est pas plus longue que sa sœur aînée et que vous ne trouverez pas à ajouter 56 lignes dans le contingent de mots qu'on peut renfermer dans trois pages. Vous remarquerez cependant que mon écriture ne peut pas s'appeler une écriture fine, et que le corps de mes lettres, par exemple, est beaucoup plus gros que celui des vôtres. Je ne sais pas en vérité comment il se fait que j'entasse quelques lignes de plus que vous dans une page. Je ne puis l'attribuer qu'au plaisir que j'éprouve de causer avec vous, et qui me fait toujours craindre que mon papier ne finisse trop tôt. J'aurois honte de ma prolixité, si j'employois le caractère ordinaire dans une correspondance. Cette lettre auroit plus de port à payer, et je n'oserois certainement pas vous l'envoyer. Au lieu que trois pages, tellement remplies qu'on les suppose, ne sont jamais que trois pages, c'est-à-dire une simple lettre. Comme le temps me manque pour relire celle-ci, voulant qu'elle parte au moins aujourd'hui, je recommande à votre indulgence les omissions sans nombre, les oublis d'accents et de ponctuation dont sans doute elle est pleine. J'espère que vos excellents yeux viendront à bout de déchiffrer ma mauvaise écriture que mes détestables plumes font paroître plus mauvaise encore. On m'assure, d'une manière si positive, que M. Pitt a été en prison, que je ne puis en douter et que je ne conçois pas comment vous n'en avez pas été instruit, et comment il a pu en sortir si tôt.

Vous savez qu'il y a une prodigieuse quantité de prisonniers d'arrêtés à Toulouse, tous les membres du Parlement, nobles, dames et gens de tout état. La municipalité de Béziers, qui plus sage, s'est vue forcée par . . . . . qui ne l'est pas à beaucoup près autant, de retenir cinq personnes en charte privée à l'Hôtel-de-Ville, d'en consigner cinq autres qui ont la ville pour prison, et M. de Lescure, que vous connoissez, dans sa maison dont il ne peut sortir, et qui cepen-

Digitized by Google

dant n'a jamais passé ici pour aristocrate : il a même fourni les preuves du contraire et aucune de ces personnes, quoique nobles, n'est suspect. On pense que ceci n'est que pour la forme et pour les mettre bientôt en liberté. Les Espagnols en attendant font toujours des mouvements, ils auront bientôt cerné la frontière de toute part. Le district de Béziers vient d'envoyer à la Convention une adresse de la plus grande force, et où elle ne ménage pas les termes. On n'en fera sûrement pas mention honorable. Si on ne l'imprime pas dans les Gazettes d'ici à 15 jours, je la transcrirai et vous l'enverrai. Tout est parfaitement tranquille à Béziers, et il n'y a d'autres nouvelles, sinon que les *Magnians* dorment dans la seconde, et qu'ils ne mangent pas ayant toujours la tête à l'air. Mille choses tendres, je vous prie, à Messieurs vos frères, que j'engage fort à persévérer dans leurs occupations et dans leurs . . . . . c'est le moyen de couler doucement sa vie et d'échapper à tout ce qui nous environne. Vous n'oublierez pas de me donner l'explication du caporalat de M. V....., si c'est un goût militaire je me fais fort de lui procurer une hallebarde dans les troupes . . . . . avec laquelle il pourra tuer les mouches. Comment se porte votre aimable hôte, M. de F..... et toute sa famille? Si mon nom n'est pas tout à fait effacé de son souvenir, et que vous vouliez lui porter l'expression de mon humble respect, je vous en serai fort obligé.

Si vous désiriez une lettre plus longue, je vous dirois comme Esope au roi Nectenabo : envoyez-moi des matériaux (c'est-à-dire des plumes) les architectes sont tout prêts. J'attends impatiemment de vos nouvelles.

Je suis, avec les sentiments que vous me connoissez depuis treize à quatorze ans, le plus dévoué de vos serviteurs et de vos amis,

GRIMOD.

Digitized by Google

FEDOR ET LOUISE

OU

DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LES ANIMAUX.

—

CHAPITRE VI

LA CRUAUTÉ A L'ÉGARD DES ANIMAUX CONDUIT A LA DURETÉ ENVERS LES HOMMES.

Quelques semaines plus tard, Louise, parée autant que possible, traversait la ville avec son frère. Elle parlait avec animation et tous deux essuyaient leurs yeux.

— Sois bien brave, dit-elle, songe pour qui nous faisons cette démarche. Peut-être que par nos supplications, et avec l'aide du bon Dieu, nous attendrirons le cœur de l'Inspecteur des forêts. Dis-lui les plus belles paroles que tu sauras.

— Ce me sera difficile, dit Fedor ; je suis rassasié de prières, lorsque je prévois qu'il n'en résultera rien de plus que chez notre misérable tante.

— Lorsque tu étais encore petit enfant, reprit Louise, que de fois notre mère exerçait sa patience en te conduisant par la lisière et cependant tu n'étais pas toujours sage. Ecrire est pénible pour notre bon père, tu le sais, et pourtant il le fait pour nous, et toi, tu ne voudrais pas dire quelques mots en sa faveur? Allons dépêchons-nous ! N'oublie pas de dire *votre Grandeur* à M. le forestier.

— Mais s'il ne voulait pas nous entendre, et s'il nous jetait hors

Digitized by Google

de chez lui, en nous faisant poursuivre par ses chiens ou en nous donnant des coups de fouet ?

— Il ne fera pas cela, Fedor ! cet homme n'est pas un sauvage, mais un chrétien, et de plus il a des enfants. Peu importe les désagréments que nous éprouvions s'il en résulte quelque bien pour notre père !

Lorsqu'après d'instantes prières, les enfants furent enfin introduits dans les appartements de l'Inspecteur, ils trouvèrent celui-ci couché dans un large fauteuil, ayant les jambes enveloppées, car il était malade.

— Vous êtes les enfants Barenbeck ? leur cria-t-il d'une voix rauque. Que voulez-vous, racaille ? Votre coquin de père a-t-il enfin l'intention de me payer ? Alors vous serez les bien-venus, sinon allez au diable ! — Très-gracieux inspecteur, dit Louise d'une voix tremblante, ayez pitié de notre père qui languit et qui souffre dans sa prison.

— Ah vraiment ? J'en suis fort aise ! S'il pouvait donc en être ainsi de tous ceux qui ne payent pas !

— Le manque d'exercice lui a fait enfler les jambes, dit Louise, et le médecin craint beaucoup qu'un plus long séjour dans la prison n'augmente son mal et ne le fasse mourir.

— Si les honnêtes gens ne se portent pas mieux, dit l'inspecteur en regardant ses jambes, pourquoi y aurait-il une exception pour tous ces misérables banqueroutiers ? Encore une fois j'en suis enchanté !

— Cher monsieur, rendez-nous notre père; donnez-lui la liberté et il vous payera certainement. Dieu vous le rendra mille fois !

— Tout mendiant en dit autant lorsqu'on lui jette un centime, et dans son cœur, il se moque de l'imbécile qui croit à ses belles paroles. Il me payera lorsqu'il sera en liberté ! Voilà qui est plaisant ! Trouvera-t-il donc les trois mille francs dans sa poche ?

— Notre père ne demanderait qu'une heure de liberté par jour.

— Il peut l'obtenir en payant le geolier qui répond de sa personne.

— Mais il n'a pas d'argent, dit Louise en pleurant, et toi Fedor aide-moi donc à persuader M. l'Inspecteur. Délivrez notre

Digitized by Google

père et Dieu vous rendra la santé. Pardonnez et on vous pardonnera ! dit l'Ecriture.

L'Inspecteur, faisant la grimace, cria *Tyras* et un gros chien de chasse, couché sous son fauteuil, répondit par un grognement.

— Oui, dit Fedor, votre Grâce sait bien que le roi disait à son intendant : tu dois avoir pitié de tes inférieurs comme j'ai pitié de toi !

— Pitié ! pitié ! s'écria Louise en joignant les mains.

Tyras ! pille ! cria le goutteux. Le chien s'élança contre les enfants et serrait entre ses dents la robe de Louise; Fedor, par un rapide mouvement de la main, délivra sa sœur ; Le chien la lâcha, hurlant, éternuant, se grattant les yeux et le nez avec les pattes. L'Inspecteur jurait, et Fedor entraîna sa sœur hors de la maison.

— La bête se rappelera de moi, dit Fedor en riant. Tu es heureuse d'avoir un frère comme moi, car un tel chien déchire un enfant avec autant de plaisir qu'un lièvre.

— Que lui as-tu donc fait ? demanda Louise en pleurant sa robe déchirée.

— Hier j'avais lu dans un journal que deux dogues se battaient avec acharnement et qu'un petit jeune homme les avait séparés en leur jetant du tabac dans le nez et dans les yeux. J'en ai donc acheté une provision lorsque j'ai sû que nous devions aller dans la maison de chasse du forestier.... Mais que veut toute cette foule qui passe par cette porte ? Il y a sans doute quelque chose à voir, allons-y dit Fedor.

Louise suivit son libérateur dans une cour entourée de hautes murailles; tout autour étaient des galeries remplies de dames en toilette, dans le bas étaient des hommes et des enfants de toutes les classes. Louise voulait se retirer mais la porte était déjà fermée.

— Tenez-vous à droite, dit un chasseur, et si la poursuite à lieu vous passerez à gauche.

Lquise était dans une grande inquiétude et Fedor aussi, car il ne lui restait plus de tabac. Un homme qui remarqua leur frayeur les rassura en leur disant qu'on avait arraché les dents au sanglier. A plusieurs reprises différentes on le fit poursuivre par des chiens qui lui déchirèrent les oreilles et le mordirent cruellement.

Digitized by Google

Le spectacle se termina par la curée distribuée aux chiens et assaisonnée de quelques coups de fouets.

— Partons Fédor ! dit Louise toute tremblante, je ne m'étonne plus que le forestier ait été aussi dur. Celui qui est cruel pour les animaux le devient aussi à l'égard des hommes. Je ne voudrais être ni boucher ni chasseur.

CHAPITRE VII

TRAITE BIEN LES ANIMAUX QUE TU AS PRIVÉS DE LEUR LIBERTÉ.

— Pourquoi pleurez-vous donc, petite Louise ? demanda madame Petermann à sa jeune voisine.

— Ah ! madame Petermann, dit Louise en sanglottant, je suis bien inquiète sur le sort de mon père. Lorsqu'aujourd'hui je lui ai porté sa soupe, il m'a serrée dans ses bras en disant : Bientôt tu n'auras plus de soupe à faire. Il sent qu'il va bientôt mourir et ne regrette la vie qu'à cause de nous ; il m'appelait sa chère fille, m'a donné un baiser et sa bénédiction.... Louise reprit en pleurant : Le docteur lui a ordonné de boire, chaque jour, une chopine de lait de chèvre fraîchement trait, et de sortir au moins pendant deux heures chaque semaine, mais le docteur n'a pas dit où il faut prendre l'argent; il en coûte deux francs si un gardien l'accompagne pendant deux heures. Deux francs ! madame Petermann, pour une portion d'air qui ne leur coûte rien ! J'ai proposé au geolier et au juge de me garder en gage avec mon frère, pendant que mon père irait se promener : mais au lieu de me répondre ils m'ont ri au nez. Si nous étions donc en Afrique ou en Amérique ! On y achète les hommes comme une marchandise, je pourrais me vendre et donner l'argent à mon père, afin qu'il puisse se promener et boire du lait de chèvre.

—Vous êtes une brave enfant, dit Madame Petermann attendrie. Nous ne sommes pas encore si mal ici pour que vous deviez vous vendre, je sais déjà comment faire pour le lait de chèvre; mon beau-frère a une grange avec des vaches et des chèvres, je veux faire

Digitized by Google

en sorte qu'il vous fournisse du lait à crédit. La grange est à une petite demi-heure, et cette promenade vous fera aussi du bien.

— Oh ! bonne Madame Petermann s'écria Louise, vous êtes cent fois meilleure que notre riche tante ! Si je savais maintenant comment gagner deux francs par semaine ! J'ai essayé de tricoter toute la journée, mais je ne puis y arriver. Vous connaissez tout le monde dans la ville ; procurez-moi le travail le plus pénible, j'en serai contente

Fedor qui avait entendu ces paroles de Louise, dit :—Je gagnerai aussi de l'argent : je prends des papillons, je les arrange en collections que je vendrai. Ernest, dont le père a un théâtre de singes et de chiens, m'a promis de m'enseigner à dresser les chiens et les oiseaux. Je vendrai bien un chien 50 francs et un oiseau 10 francs. Tout cet argent sera pour mon père.

— Cet argent ne sera pas béni, reprit Louise.

— Laissez-le dire et laissez-le faire, ajouta Madame Pétermann. Il verra.

Le petit vantard fût blessé de ces paroles et se promit de faire mentir Madame Petermann.

Le lendemain matin Louise était avec une bouteille dans la cour de la grange. La laitière vint tirer les vaches et les chèvres.

Louise voyant les cuisses des vaches couvertes de fumier dit à la laitière :—Cela ne fait-il rien aux vaches, si elles ont ces croûtes de fumier ?

— Oh! mon Dieu non ; elles y sont habituées, dit la laitière.

— Mais au château les vaches sont si propres et c'est bien plus joli.

— Oui, Mademoiselle, mais au château on a beaucoup de paille pour litière.

— Mais si on balayait bien l'écurie et si on lavait les vaches ?

— Oh ! alors on aurait trop d'ouvrage, dit la laitière d'un air pincé. Qu'est-ce que les gens de la ville comprennent à la campagne ?

Louise en se retirant vit un chien attaché et accablé de chaleur. Il n'avait pas une goutte d'eau à sa portée. Elle lui en donna dans un plat cassé. Elle eut soin de la renouveler chaque jour, car

Digitized by Google

il ne pouvait boire que le soir. Il la remerciait chaque fois par ses caresses.

En s'en retournant elle passa auprès d'un attroupement d'enfants qui s'amusaient avec des hannetons. Les uns en avaient de pleines boîtes, les autres les faisaient partir avec de longs fils et un papier attachés aux pattes, d'autres avec une épingle implantée dans la cuisse, les faisaient tourner comme un moulinet autour d'une baguette.

Louise essaya, mais avec beaucoup de peine, de leur faire comprendre qu'ils martyrisaient inutilement ces pauvres bêtes, qui souffraient aussi quoiqu'elles ne pussent crier : Elle n'eut pas le temps d'achever sa démonstration car son père attendait son lait.

CHAPITRE VIII.

IL NE FAUT PAS TORTURER LES ANIMAUX POUR SATISFAIRE SA GOURMANDISE

Louise était toute joyeuse. Madame Petermann lui avait procuré du travail qui lui rapportait 2 f. 50 par semaine. La joies qu'elle éprouvait de procurer à son père deux sorties par semaine, lui faisait supporter cette peine. Elle devait d'abord, de bonne heure, porter sur la place du marché tout l'étalage d'une marchande mercière, et le rapporter le soir. Elle passait le reste de la journée chez une marchande de volailles, d'œufs et de légumes. Le soir seulement elle allait auprès de son père dont la santé s'améliorait lentement.

Louise avait besoin de toute son activité. Entre quatre et cinq heures du matin, elle allait chercher le lait. A six heures elle transportait les marchandises de la mercière. Ensuite elle allait chez Madame Ermel la marchande de légumes. Celle-ci l'occupait dans l'intérieur de la maison à soigner ses jeunes enfants.

Elle avait à surveiller une petite fille de neuf mois, encore au berceau, et un garçon de deux ans toujours assis devant une table sur laquelle il jouait avec des débris de soldats ; une fille de huit

Digitized by Google

ans, mais contrefaite, réclamait aussi ses soins. Telle était l'occupation de Louise, car les deux enfants les plus âgés passaient à l'école une partie de la journée.

Lorsque le nourrisson était endormi, Louise arrangeait le ménage, puis choisissait des plumes d'oie pour en faire des oreillers.

— Ne souffle pas, disait alors Léna à son jeune frère qui s'amusait à faire voler le duvet.

— Asseyons-le à terre, dit Louise, car il est très-gêné sur cette chaise.

— Ma mère ne le veut pas, dit Léna; elle prétend que les enfants ne doivent pas être à terre, où ils rampent et peuvent se faire mal.

— J'y prendrai garde, dit Louise. Elle le plaça sur le parquet et l'ajusta de manière à ce qu'il pût remuer ses membres.

— Tu es bien bonne, Louise, dit Léna; oh! si tu avais toujours été auprès de nous!

— Et qui vous soignait donc?

— Personne. En sortant, ma mère nous enfermait et je soignais ma sœur; quand nous crions trop fort une voisine allait chercher ma mère.

— Et quand tu étais petite qui te soignait?

— Mon grand frère Christian. Il m'a bercée une fois si fort que j'ai culbuté et me suis démis l'épaule.

Louise mordit une tartine de beurre que madame Ermel lui avait donnée pour son déjeuné. — Qu'est-ce ça? s'écria-t-elle, c'est comme du feu. Elle regarda le pain, et le beurre était rempli de poivre; elle cracha et alla boire un verre d'eau.

— Léna dit en riant: tu ressembles aux oies lorsque ma mère leur a fait avaler du poivre.

— Du poivre, aux oies? et pourquoi faire?

— Afin qu'elles ayent soif et boivent beaucoup, c'est par ce moyen qu'elles ont des foies gros et gras, que ma mère vend très-cher.

— Les pauvres oies, dit Louise, ce n'est pas assez qu'on leur arrache les plumes, on les tourmente encore avec du poivre.

— Les oies grasses ne peuvent plus respirer et toussent beaucoup, mais on les tue bientôt.

Digitized by Google

Madame Ermel rentra vers midi; elle montra à Louise un plat rempli de boulettes, une jatte d'eau, une lampe et lui dit de descendre dans le cellier et de l'y attendre.

Louise descendit et s'assit sur un banc; elle fut d'abord effrayée par un léger soupir suivi bientôt du *quan-quan* d'une oie. elle regarda en élevant la lampe et vit au plancher des oies suspendues dans des sacs qui leur enveloppaient le corps et les jambes.

Louise cherchait à en deviner la raison, lorsque madame Ermel entra, prit une oie entre ses jambes, lui ouvrit le bec de force et lui fit avaler sept boulettes; elle la laissa boire à discrétion, la replaça dans son sac et en prit une autre.

— Pourquoi donc, demanda Louise, ces oies doivent-elles être suspendues?

— Afin qu'elles deviennent trop grasses; elles ne peuvent rejeter leur pâture et quelquefois étouffent dans leur graisse.

Ici, Louise pensa à son père dont les jambes étaient enflées. Est-ce bien sain de manger de ces oies ?

— Comment donc! je n'ai jamais entendu dire que quelqu'un ait été malade pour avoir mangé de l'oie.

— Mais, dit Louise, est-ce bien de tourmenter ainsi ces pauvres bêtes comme des prisonniers, qui, cependant peuvent faire quelques pas, et comme mon père s'occupent à lire ?

— Une oie et ton père, c'est bien différent, dit madame Ermel en riant. Une oie est si bête qu'elle ne peut vous faire pitié; elle est contente si elle mange et boit. D'ailleurs qu'elle est la cause de ce tourment? Ce sont ceux qui les achètent; ils ne trouvent jamais les oies assez grasses ni les foies assez gros.

En sortant du cellier, Louise caressait une oie en disant:

— Pauvre bête, tu m'apprends à supporter mon sort avec patience.

CHAPITRE IX.

NE TOURMENTE PAS LES ANIMAUX POUR TON PLAISIR.

Par une belle soirée d'été, Barenbeck appuyé sur le bras de sa fille se promenait dans une allée de tilleuls qui traverse la ville.

Digitized by Google

Un gardien en habit bourgeois le suivait à une certaine distance.

Bientôt il chercha un banc pour reposer ses jambes fatiguées.

— Cet air frais et pur me fait du bien, et cependant je me sens accablé; combien de fois j'ai parcouru cette allée à grands pas? Combien je te remercie mon enfant, pour ton dévouement qui me procure pendant quelques heures le bonheur de la liberté ! Que Dieu te récompense puisque je ne le puis moi-même. Oh! que la fleur de ces tilleuls a bonne odeur! Comme le ciel est pur ! Où peut donc être votre bonne mère? que Dieu la bénisse! qu'il ne lui soit point arrivé quelque malheur. Louise, ne vois-tu personne de nos anciennes connaissances? Ne remarque-t-on pas le gardien qui me suit?

— Non mon père, personne ne vous sait ici; on ne fait pas attention au gardien en habit bourgeois.

— Où est donc Fedor? ne voulait-il pas être avec son père pour sa première sortie ?

— Il a dit qu'il nous rejoindrait.

— Ce garçon me donne de l'inquiétude; on remarque que la direction paternelle lui manque. Mais allons plus loin, je me sens reposé.

Ils marchaient lorsqu'ils rencontrèrent une foule joyeuse qui sortait d'une maison. — C'était une bonne farce dit l'un. Elle valait bien vingt francs dit l'autre.

— Eh bien, Fanny, les bêtes ont bien joué leur rôle, dit une dame à sa servante; ne dirait-on pas qu'elles sont douées de raison ?

— La tante! mon père, la tante! celle qui est en robe violette. Dois-je l'appeler?

— Berthe, sœur Berthe ! cria Barenbeck d'une voix tremblante. Elle double le pas, elle ne veut pas m'entendre !

— Si l'un de ses chiens avait aboyé, elle l'aurait bien entendu, dit Louise avec amertume.

— Hop! cria un garçon qui faillit sauter sur Barenbeck.

— Fedor? es-tu donc aveugle que tu ne connais pas ton père?

Il s'arrêta honteux et dit: — je voulais vous chercher, je ne vous croyais pas ici. Ah père! si vous aviez pû voir cette farce, vous

Digitized by Google

auriez oublié vos maux. Nous venons du théâtre des singes et des chiens; il y en a un qui est cocher et l'autre laquais; ils font la guerre comme des soldats. L'un d'eux était condamné à être fusillé. Mais le plus beau c'est qu'au milieu de la pièce on a jeté des saucissons sur le théâtre; tous les chiens ont oublié leurs rôles et ce sont battus pour en avoir. Les coups de fouet n'ont pas pû rétablir l'ordre.

— Combien as-tu payé? et où as-tu pris l'argent? demanda sérieusement Barenbeck.

— Oh! rien. Le fils du maître est un de mes amis, et il m'a donné un billet.

Barenbeck silencieux poursuivit la promenade jusqu'à la porte de la ville; de là il contempla les champs, les prairies et les montagnes qui s'élèvent au bord du fleuve. Pendant ce temps, Fedor disait à Louise: — Ne fais pas tant l'importante parce que tu as procuré à notre père quelques heures de liberté. J'ai un plan qui la lui donnera toute entière. Je veux monter un théâtre de chiens, je visiterai les grandes villes où je pourrais gagner trois cents francs par soirée et je payerai les dettes de notre père. Ne lui en dis rien, afin qu'il soit d'autant plus surpris.

Louise lui répondit par un sourire.

CHAPITRE X.

IL NE FAUT PAS MUTILER LES ANIMAUX.

Aujourd'hui dimanche, Louise est allée à l'église. Le prêtre qui, avant d'y entrer, avait vu un cocher battre cruellement un cheval, avait pris pour le sujet de son prône ces paroles de l'écriture: L'homme juste a pitié de sa bête, mais le cœur de l'impie est impitoyable. (1) Il parla longtemps sur les devoirs de l'homme envers les animaux, sur les punitions qui attendent ceux qui les font souffrir inutilement. Louise pensait à ces vérités en même-temps qu'elle quittait sa robe des dimanches afin d'arranger son ménage.

Fedor était dans la cuisine.

(Proverbes 12, 10.)

Digitized by Google

Louise crût entendre le vol d'un oiseau, mais elle n'y prit pas garde. Lorsque tout-à-coup son frère cria en courant comme un fou—Ah! ah! mon œil! quelle douleur!

— Qu'as tu donc fait, dit Louise; laisse voir!

— Je me suis brûlé l'œil! ah! ah!

— Mais comment donc? dit Louise, qui voyait la lampe sur la table. Fais donc voir ton œil. Elle remarqua en effet une petite brûlure à la paupière.

— Si tu savais comme cela fait mal, tu crierais joliment. Donne-moi vite un linge mouillé.

Louise le lui donna et le pressa de lui dire comment cela était arrivé.

— Eh! je me suis brûlé avec un fil de fer que j'avais fait rougir à la lampe.

— Et pourquoi donc?

Fedor se taisait, lorsque Louise entendit encore le vol d'un oiseau; en cherchant, elle découvrit sous le fourneau la petite cage du serin.—

Fedor dit alors: — C'est un pinson qu'Ernest m'a donné. En le plaçant sous le fourneau je me suis brûlé à ce fil de fer. Fedor, après un assez long silence, dit: et bien je commence à dresser des animaux afin de gagner de largent pour notre père. Un pinson instruit se vend jusqu'à 12 francs.

— Mais je ne comprends pas, dit Louise, pourquoi faire ce fer rouge?

— Afin que le pinson apprenne à bien siffler, il faut l'aveugler avec un fer rouge.

— Aveugler! Aveugler! s'écria Louise. Est-ce à dire qu'on le rende aveugle?

Elle prit la cage et en examinant l'oiseau elle vit qu'en effet ses yeux étaient brûlés. Elle replaça la cage en pleurant—Pauvre bête, dit-elle, combien le créateur a été bon pour toi; il t'a donné des ailes pour parcourir les airs en liberté, une voix pour chanter les louanges de Dieu, des yeux pour reconnaître ses dons, mais l'homme barbare, et même mon frère, te prive de toutes tes joies. Et toi, malheureuse créature, tu n'as que cette vie, tandis que l'homme a

Digitized by Google

la vie éternelle. Elle pleura d'abord, puis la colère l'emportant: Misérable ! dit-elle à son frère, qu'est-ce que cette bête t'a fait pour la torturer ainsi ? Tu perdais connaissance pour une petite brûlure à la paupière, et cependant tu brûles les deux yeux à ce pinson

— Je me suis bien douté, répondit effrontément Fedor, que tu ferais tout ce bruit pour une misère; autre chose est de brûler les yeux à un homme ou à un oiseau. Celui-ci bat un peu des ailes, puis est content.

— Voilà ce que répondent tous ceux qui tourmentent les animaux. Fedor ! rentre en toi-même, tu es sur la route des hommes méchants. Veux-tu encore agraver le malheur de ton père ?

— Fais bien attention de n'en pas parler au père ! dit Fedor, en la menaçant... autrement je ne vais plus le voir. Est-ce ainsi que tu remercies parce que je veux vous aider l'un et l'autre.

— Ne prends pas ce soin, répondit Louise; cet argent serait maudit.

— Cet oiseau est à moi, répondit Fedor ; ne t'occupes pas de lui et ne te mêle pas de mes affaires.

Pour éviter de nouveaux chagrins, Louise cacha à son père la mauvaise action de Fedor, qui, chaque jour sifflait à l'oiseau une petite mélodie, mais elle avait bien soin de le pourvoir de graines et d'eau. Un jour Fedor, revenant de l'école, trouva ouvertes la fenêtre et la porte de la cage. L'oiseau avait disparu. Il ne pouvait en accuser Louise, car il avait la clef. Toute sa colère se tourna contre les chats. Louise aussi était désolée, car elle pensait que ce pauvre aveugle mourrait de faim.

Quelques jours plus tard, Louise profitait d'une après-dinée de liberté pour approprier l'entrée de leur appartement.

— Qu'y-a-t-il donc dans la cour ? demanda-t-elle à Mme Petermann, qui, toujours complaisante, lui montait un sceau d'eau, j'entends un grand bruit et beaucoup de gens qui parlent.

— Ce qu'il y a ? reprit Mme Petermann, rien de raisonnable ; notre aubergiste fait anglaiser son cheval.

— Qu'est-ce que cela anglaiser ?

— Autrement dit martyriser. Ces Anglais qui ont inventé tant de

Digitized by Google

sottes choses, ont aussi inventé la mode d'anglaiser; ils ont découvert que le bon Dieu n'avait pas bien fait les chevaux. Au lieu de leur donner une longue queue, sans doute pour chasser les mouches, ils trouvent mieux qu'elle soit courte et retroussée; on coupe la queue du cheval en dessous, on la relève, on en retranche une partie, et on brûle les plaies avec un fer rouge pour les cicatriser; oui, oui, on dirait que le bon Dieu ne fait rien de bien pour l'homme et que celui-ci a encore le droit de le blâmer.

Louise qui était allée auprès de son père rentra plus tard que de coutume; il pouvait être dix heures du soir; Fedor dormait déjà; Louise se coucha aussi. A peine était-elle au lit qu'elle fut effrayée par un petit gémissement qui partait du lit de son frère; elle écouta et reconnut les cris d'un petit chien; les plaintes cessèrent, puis recommencèrent à différentes reprises. Louise supporta cette musique avec patience, mais Fedor qui s'était réveillé commença à gronder.

—Veux-tu te taire! maudite bête! cria-t-il, en le secouant par le cou; comme il hurlait plus fort, il le saisit et le jetta hors de la porte, où les gémissements continuèrent encore longtemps.

Lorsque Fedor se fut endormi, Louise se leva et vit le chien qui, tout tremblant, cherchait une place pour se coucher; enfin Louise le prit, et il resta tranquille après qu'elle l'eût placé sur le pied de son lit.

Le matin, lorsque Louise examina le chien, elle vit avec horreur qu'on lui avait coupé les oreilles et la queue, les plaies, encore fraîches, avaient ensanglanté tout son lit.

— Misérable frère! s'écria-t-elle, que dirais-tu si on te coupait un doigt? Et toi tu es si barbare avec cette pauvre bête parce qu'elle se plaint!

Louise sentait avec chagrin que son amour pour son frère diminuait chaque jour, surtout lorsqu'il maltraitait son chien, sous prétexte de le dresser.

Elle voyait également que la tendresse de son frère pour elle et pour son père diminuait progressivement.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

IL NE FAUT PAS IMPOSER AUX ANIMAUX UN TRAVAIL TROP PÉNIBLE.

On était en automne, les feuilles colorées imprimaient au paysage une grande variété de nuances. Louise était auprès de son père ; par un angle de sa fenêtre il apercevait la rue.

— Qu'y a-t-il donc de nouveau? tout ce qui peut marcher va du côté de la porte.

— Le roi, dit Louise, fait aujourd'hui une grande chasse, seulement à une lieue d'ici ; tout le monde y va, même Mme Ermel avec ses enfants et Mme Petermann qui m'avait engagée à y aller avec elle, mais j'ai refusé.

—Vas-y, ma chère Louise, dit le père, non pour la chasse, mais cette foule au milieu de la forêt est d'un aspect agréable, cette promenade sera bonne pour ta santé et si Mme Petermann est avec toi je suis tranquille ; va seulement.

Louise partit, enchantée de la permission ; en arrivant à la maison sa joie fut déjà troublée par les cris de son frère, qui, à grands coups de fouet, chassait son chien parce qu'il ne voulait rien comprendre ; en effet, le chien se roulait, en criant, dans les escaliers et vint se réfugier aux pieds de Louise, qu'il caressait en gémissant ; Louise apercevant sur sa tête et son dos les traces du fouet, le prit dans son tablier. — Pauvre *ami*, dit-elle, réjouis-toi de ce que tu es délivré de ton maître. Plutôt que de te remettre à ce barbare, je te jetterai à la rivière ; en attendant viens chez la mère Petermann.

Louise partit ensuite pour cette chasse, où son frère s'était déjà rendu. Une longue file de voitures, de cavaliers, de piétons, les guida jusqu'au milieu de la forêt.

En y entrant ils virent un attroupement autour d'un char chargé de bois. — Le bourreau tue ses chevaux, disait-on. Peut-on bien charger ainsi deux chevaux à moitié morts de faim? Il faut lui donner une correction et le rosser. On commençait déjà à le menacer du bâton, lorsque le cocher se mit en défense avec son

Digitized by Google

fouet. Un Monsieur bien mis, qui s'interposa, empêcha le combat de s'engager. — Camarade, dit-il, au voiturier, comment pouvez-vous charger outre mesure vos pauvres chevaux? Ne connaissez-vous donc pas la loi contre les mauvais traitements des animaux?

— Eh! oui, répondit le voiturier, mauvais traitements par ci, mauvais traitements par là! On devrait bien aussi défendre les mauvais traitements contre les hommes. Qui me force donc à surcharger mes chevaux? Hé! ce sont ces beaux Messieurs de la ville, qui, chaque jour diminuent le prix du transport. Peu leur importe que le fourrage soit cher ou bon marché, chaque année ils payent moins. Que faut-il faire? On a les chevaux, il faut bien vivre avec sa femme et ses enfants. Je me suis bien donné autant de peine que mes chevaux pour arriver jusqu'à ce mauvais pas, et ces beaux Messieurs, qui voulaient me battre, marchandent aussi le prix du transport. Ils crient bien aux mauvais traitements, mais aucun n'a mis la main au char pour aider mes chevaux à sortir de là. En me battant, le char n'aurait pas avancé d'un pas. Il est plus facile de lever un bâton que de l'arracher de ce sable.

Pendant ce discours improvisé la foule s'était dissipée; en entendant parler de mettre la main au char les plus furieux étaient partis; le Monsieur prêta son cheval; un cocher de la cour, qui était là avec deux chevaux de réserve, y mit les siens, et le char de bois arriva facilement sur la chaussée.

Mme Petermann et Louise continuèrent alors leur promenade.

CHAPITRE XII.

LA CHASSE EST LE PLUS TERRIBLE TOURMENT POUR LES ANIMAUX.

Elles arrivèrent dans la forêt à une grande place où était un obélisque avec une inscription.— C'est, sans doute, dit Mme Petermann, quelque souvenir de la guerre de trente ans ou de la guerre de sept ans. Un procureur lut l'inscription suivante: « Ici, le roi « Frédéric-Christian le XVIIe a, le 20 octobre 1764, fait élever ce « monument pour rappeler qu'un cerf dix-cors a été poursuivi « pendant trois jours entiers avant d'être forcé. »

Digitized by Google

— Eh bien, qu'on me pardonne, dit Mme Petermann, si l'on élevait une colonne pour chaque cerf tué il y en aurait plus que de troncs d'arbres.

— Vous ne comprenez pas, reprit l'amateur, ce n'était pas une chasse à tir, mais une chasse à courre, où l'on poursuit le cerf jusqu'à ce qu'il tombe de fatigue.

— Comment fait-on donc cette chasse ? demanda Louise.

— On cherche un cerf et on le poursuit avec des chevaux et des chiens jusqu'à ce qu'il tombe. Plus le cerf est vigoureux plus longtemps dure la chasse ; il court des lieues entières ; il éventre une douzaine de chiens avec ses cornes ; des chevaux tombent morts ; des cavaliers se rompent le cou, et enfin la chair de ce cerf est si noire qu'elle n'est pas bonne même pour les chiens ; mais ce n'est pas ce que l'on cherche dans ce plaisir de prince. On veut voir les sauts du cerf, son inquiétude, ses ruses pour échapper à la meute. Maintenant cette chasse est à peu près passée de mode ; seulement en Angleterre on la pratique encore pour les renards.

Pendant cette conversation on arriva à la place de chasse, grand espace en partie entouré de filets et de toiles de plus de deux mètres de hauteur ; pour voir dans l'intérieur, les spectateurs se plaçaient sur le coteau voisin, sur les arbres, sur les voitures. Louise et Mme Petermann étaient montées sur une charrette ; au milieu de la place s'élevait un pavillon pour les princes et leur suite. Pendant que l'on attendait, quelques spectateurs racontaient des histoires plaisantes pour faire prendre patience.

On entendit enfin un grand bruit. Les traqueurs arrivaient en criant et en frappant leurs instruments. Ils chassaient devant eux une troupe de cerfs, de chevreuils, de renards, de lièvres qui s'élancèrent hors du taillis, mais qui à cause des toiles, furent obligés de prendre leur course du côté du pavillon. On entendit trois coups de fusil et deux cerfs qui étaient touchés firent de grands sauts. Ils coururent tous jusqu'au bout de la forêt, d'où une nouvelle bande de traqueurs les repoussa vers le pavillon. Un cerf cependant s'élança par-dessus les toiles et s'échappa aux grands applaudissements des spectateurs.

Digitized by Google

Un grand cerf, portant majestueusement son bois, s'arrêta au milieu de la place. Il leva la tête pour respirer, toussa à plusieurs reprises et vomit des flots de sang. Il tourna ses grands yeux vers les spectateurs. Une crampe dans les jambes, ce que les amateurs appellent battre le tambour, précéda un dernier soupir.

Louise cachant sa figure dans son mouchoir dit doucement à Madame Petermann : — Je ne puis plus regarder ces pauvres cerfs.

Tout-à coup un rire bruyant se propagea dans la foule.—Regardez donc ce cerf qui a volé la coiffure d'une paysanne, il la porte sur ses cornes.—S'il n'a trouvé que la coiffure, dit un autre, il n'y a pas de mal, car j'ai vu une fois un cerf percer la tête d'un traqueur qui resta mort sur la place.

Le cerf s'approcha avec sa coiffure.

—Eh ! Jésus ! s'écria Madame Petermann, c'est le mouchoir de ma Rose. Dieu ait pitié de nous ! Sans-doute que cet enfant a pris la place de ma belle-sœur.

A ces mots elle sauta en bas du char pour courir du côté des traqueurs. Louise la suivit. Une grande foule était rassemblée en cet endroit. Les poings et les coudes de Madame Petermann, ainsi que ses cris : mon enfant ! ma Rose ! lui ouvrirent un passage au milieu du groupe où elle trouva sa fille. Excepté une petite écorchure au front, elle n'avait point de mal ; ce que la mère reconnut avec de grands cris de joie. Mais, dit-elle en l'embrassant, qui t'a envoyée avec les traqueurs ?

Je ne pouvais faire autrement, répondit Rose; notre fille s'est fait une entorse et je ne pouvais laisser partir madame Muhrn. Il n'y avait d'ailleurs aucun danger, si le garçon qui était auprès de moi, au lieu de se coucher à terre, n'avait pas menacé le cerf avec son bâton. J'ai failli payer pour sa folie. Mais il en aura le souvenir ; on l'amène à la ville sur un char, car on a reconnu, à son habit, qu'il n'est pas de la campagne.

— Ah ! chère Rose ! s'écria Louise, si c'était mon frère ?

— Ah ! dit Rose, je ne l'avais pas vû avant ce moment, et lorsqu'il a été blessé j'avais moi-même assez à faire.

Louise courut après le char qui conduisait le blessé. Elle avait

Digitized by Google

deviné, Fedor était étendu comme mort. Elle le reconnut à ses vêtements, car sa tête était enveloppée de bandages.

Elle suivit le char en pleurant. Elle avait oublié les injures et les menaces de son frère.

CHAPITRE XIII.

LA RÉCOMPENSE ET LE DÉVOUEMENT.

Fedor avait été placé sur son lit. Trois médecins, qui l'examinaient, firent sortir Louise afin de pratiquer une opération. Elle fut douloureuse et les cris du malade déchiraient le cœur de sa sœur. Elle était seule, car Madame Petermann était allée instruire son père de ce malheur.

Les médecins ayant terminé leur pansement, rappelèrent Louise et lui recommandèrent de bien surveiller le malade. L'un d'eux ajouta : nous avons encor l'espoir de lui conserver la vie, mais son œil droit est entièrement perdu.

Après quelque temps de calme, Fedor commença à s'agiter, à vouloir se lever et arracher ses bandages. La fièvre fut violente et il délira :

— « Je ne suis pas un pinson; sortez ce fer rouge !. Entendez-vous ? Ah ! mon œil ! mon œil ! Je suis aveugle, je suis un pinson ! Dois-je chanter ou siffler ? Je veux faire ce que vous voudrez, si vous ne brûlez pas l'autre œil. Ecoutez, je chante :

Tant que la guerre durera,
Le bourgeois, le bonhomme,
Tant que la guerre durera,
Le bourgeois nourrira le soldat. »

Il siffla ensuite pendant que Louise sanglottait.

— « Ami! viens donc, je ne te ferai rien. Pourquoi caches-tu ta queue? Ah! je te l'ai fait couper ; ami, viens donc ! On m'a aussi coupé les oreilles. Ah ! voilà le cerf, saute-lui dessus !

« Didel dah ! didel ! (chantant comme le serin). Le sceau d'eau ne monte point et j'ai bien soif. Didel dah ! Où est le fil pour le tirer ? De l'eau, qui que tu sois; je ne puis plus chanter.»

Digitized by Google

D'une main tremblante, Louise lui donna à boire. Il avala tout ce que contenait le verre.—Ah ! merci ! dit-il, certainement c'est Louise qui a tiré le sceau. Elle est pour les animaux plus compatissante que son frère Fedor.

Il délira ainsi jusqu'après minuit, puis s'assoupit. Louise, assise sur une chaise, ne put résister à la fatigue et au sommeil. Elle s'endormit. Elle eut un rêve pénible dans lequel l'homme, en jugement devant Dieu, était accusé par tous les animaux qu'il avait maltraités ici bas. Au moment où il allait subir sa punition Louise fut tirée de son rêve par les aboiements d'un chien qui, en même temps, grattait ses souliers. Lorsqu'elle ouvrit les yeux Fedor n'était plus dans son lit. Elle l'aperçut, monté sur une chaise, prêt à passer par la fenêtre. Louise, le saisissant aussitôt, le replaça dans son lit. Toute tremblante, elle fut longtemps à revenir de son effroi, et, pendant ce temps, le chien ne cessait de la caresser.

— Pauvre ami ! sans toi j'aurais à me reprocher la mort de mon frère. Quel malheur, si tu ne m'avais réveillée ! C'est Dieu qui t'a envoyé. Comment es-tu sorti de ton grenier ? J'avais donc oublié de fermer la porte ? Pauvre ami, n'aie plus peur de ton maître. Il souffre plus que toi. Tu as sauvé la vie de celui qui t'a mutilé et frappé. Il se repentira certainement lorsqu'il l'apprendra et réparera le mal qu'il t'a fait.

Comme si le chien eût compris ces paroles il redoublait ses caresses à sa bienfaitrice.

F. Lortet.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

BENOIT HUGUES.

—

Il y a peu de temps nous imprimions *les Voix de l'Albarine* par M. Benoît Hugues, charmant petit volume de poésies tout empreint d'un parfum à la fois suave et sauvage ; mais hélas, à peine un peu de bruit venait-il se faire autour de son nom que l'auteur succombait, emporté par une de ces maladies que la science connaît si bien, mais qu'elle a toujours été impuissante jusqu'ici à combattre et à conjurer.

Lorsque nous avons voulu tracer la biographie de ce poète si simple et si modeste, nous avons consulté nos souvenirs, nous avons interrogé nos amis, nos compatriotes et le résultat de nos recherches a été qu'il était impossible de trouver une vie plus uniforme, plus unie, plus dépourvue d'incidents ou d'événements que celle de ce bon et gracieux littérateur qui, né dans une petite ville de douze cents âmes, y a vécu et y est mort sans vouloir obstinément chercher le bonheur, la réputation ou la fortune en dehors du toit paternel. Dans ces temps de fièvre et d'agitation,

Digitized by Google

il est rare de trouver un homme qui refuse tout espoir de jouer un rôle plus brillant dans la société par amour pour sa famille et son pays natal. Ce désintéressement peut être loué par un biographe, mais il rend toute biographie impossible. On ne peut broder longtemps des ornements sur ce thème unique : il vécut sans ambition au milieu des siens, heureux de leur bonheur et ne demandant pas un lot plus beau ni meilleur à celui qui dispense le bien et le mal sur la vie.

Au pied des montagnes du Bas-Bugey, dans une position délicieuse, à l'entrée de la gorge profonde que parcourt la route de Bourg à Chambéry, s'étend, le long d'une colline, la petite ville d'Ambérieux, ville antique, qui ne fut pas sans gloire si, comme le prétendent les historiens, elle fut une des principales ville des Ambarres et si le château qui la domine fut la résidence et le principal séjour du roi des Bourguignons, Gondebaud. Le titre XLII de la loi Gombette est daté d'Ambérieux, et, malgré les prétentions de deux autres localités, nous croyons pouvoir, avec les auteurs les plus sérieux, réclamer pour notre Ambérieux la gloire d'avoir vu la promulgation de cette loi fameuse, par conséquent d'avoir été le séjour de Gondebaud et des personnages célèbres de ce temps, parmi lesquels se détache brillamment la figure de la nièce du roi bourguignon, de Clotilde, la reine des Francs, l'épouse de Clovis.

Plus tard, le château de Saint-Germain-d'Ambérieux, citadelle formidable, clef de passage des montagnes, fut assiégé par Amé le Grand, comte de Savoie, et les trois armées de ce prince, conduites par les meilleurs capitaines de l'époque, ne se rendirent maîtres de la ville que par la ruse après un siége long et meurtrier.

Aujourd'hui des châteaux modernes; de jolies maisons de campagne, et une multitude de celliers, appelés dans le pays *grangeons*, couvrent les collines des environs et donnent à tout le pays un air d'aisance et de vie qui charme et séduit le voyageur.

Ambérieux n'a ni commerce ni industrie. Au milieu d'une population de vignerons et de laboureurs, peu de besoins se font sentir ; chacun vit à peu près de ce qu'il a sans demander ni désirer les objets dont il peut si facilement se passer.

Digitized by Google

Au milieu de la grand'rue on voyait cependant et l'on voit encore aujourd'hui une modeste habitation dont les fenêtres au rez-de-chaussée étaient ornées des marchandises les plus diverses. Jouets d'enfant, livres de piété, images de dévotion, sollicitaient l'attention du passant et laissaient apercevoir plus loin des approvisionnements de mercerie, de quincaillerie, de denrées coloniales et de tous les produits indispensables à une population même la plus simple dans ses désirs.

Là, vivait un ménage estimé de tous : le père, bon et simple marchand, la mère, femme active, pieuse, toute à son commerce qu'elle avait fait prospérer, et deux enfants, un garçon et une fille, c'est ce jeune garçon qui est notre héros.

Né le 11 octobre 1806, Benoît Hugues ne se fit remarquer, pendant les premières années de sa jeunesse, que par un amour extrême et insurmontable pour la flânerie, les courses dans les bois et dans les champs et une répugnance peu commune pour l'étude et le travail. Cette nature inculte et rêveuse s'accommodait mal de la régularité de la classe et de l'aridité des leçons. Le maître d'école, le bon M. Béard, prétendait qu'il avait peu d'élèves aussi paresseux dans tous ceux que la commune lui confiait; le fait est que le jeune Hugues préférait de beaucoup les rêveries du haut des remparts du château ou les courses le long des bords sinueux de l'Albarine, les oiseaux dénichés dans les bois ou un beau coucher de soleil, contemplé là bas derrière les arbres de la rivière d'Ain, à tout ce que pouvait enseigner un pauvre magister de village. Remontrances de sa bonne mère, corrections du maître ou du père, hélas ! rien n'y faisait; le jeune poète en herbe semblait avoir fait le vœu de ne rien savoir et souvent les fortes têtes du pays avaient prédit que cet enfant ne serait bon à rien.

En 1819, l'écolier paresseux et vagabond fut envoyé au petit séminaire de Meximieux où il sembla prendre à tâche de soutenir sa réputation. Puni par ses professeurs, il trouva dans la poésie une arme redoutable dont il se servit pour se défendre ou se venger; ce talent gracieux, harmonieux et rêveur se révéla par des satires, des couplets faciles, mais empreints de plus de raillerie

Digitized by Google

que de sensibilité et des récits badins dans le genre de Gresset dont il semblait s'être fait un modèle.

Te décrirai-je les loisirs
Que me ramène chaque aurore ?
Te parlerai-je des plaisirs
Que chaque jour me fait éclore !
Si je voulais amplifier
Je lasserais ta patience ;
Mais je ne veux point t'ennuyer,
Je les passerai sous silence.
Ici je ne sens qu'un chagrin
C'est que du Temps l'aile légère
Me marque déjà le chemin
Qui conduit vers le séminaire.

De 1819 à 1826, époque où il termina sa rhétorique, Hugues n'avait la réputation que d'un assez mauvais écolier... Ses nombreuses poésies couraient de main en main, apportées dans les familles par tous les étourdis qu'il comptait parmi ses amis de cœur. Nous avons lu les cahiers appartenant à cette époque et on ne pourrait croire que ces railleries un peu voltairiennes, ces boutades contre ses professeurs en particulier et un peu contre le clergé en général, ces couplets d'un ton souvent grivois soient de la même plume qui a écrit les *Voix de l'Albarine*. En 1827, il quitta Meximieux et se rendit à Belley où il entra en philosophie. Malheureusement sa réputation l'y avait précédé et, à la suite de nous ne savons quelle escapade de collége, il fut compris dans la mesure qui renvoyait plusieurs élèves à leurs parents. Hâtons-nous d'ajouter que le motif n'était pas bien grave et que parmi ses compagnons d'infortune, plusieurs jeunes gens, rentrés en grâce, sont devenus des ecclésiastiques de mérite et de savoir. Quoi qu'il en soit, ce fut alors un grand chagrin pour sa pieuse mère qui pleurait en apercevant les tendances de l'esprit de son fils et qui sentait s'évanouir sans retour un rêve qu'elle caressait peut-être au fond de sa pensée, celui de voir son fils entrer dans les Ordres ; de cela, son fils se souciait fort peu et la pauvre mère était bien obligée d'y renoncer. Hugues, sorti de collége, vint à Lyon pour apprendre le commerce, mais il n'y demeura pas longtemps. Bientôt il revint dans son cher pays natal qu'il ne devait plus quitter

Digitized by Google

et où la réflexion et les exemples qu'il avait sous les yeux devaient si complètement le transformer.

On se souvient de la Révolution de juillet et du déchaînement qu'elle produisit dans les esprits. La garde nationale fut organisée et une vaste croisade sembla se former contre tous les gouvernements de l'Europe. Hugues, enivré de ces idées de liberté et d'indépendance, fut signalé un instant parmi les meneurs du pays, et sa muse ne fut plus guère occupée qu'à rimer des Marseillaises contre tous les tyrans. Cependant la réflexion se faisait. Plusieurs jeunes gens du département de l'Ain, appuyés par nos députés, avaient trouvé des positions, des emplois dans des bureaux, des administrations, soit à Lyon, soit à Paris. Hugues était sollicité de quitter comme les autres sa modeste position. L'occasion était belle ; on n'avait que son consentement à obtenir ; mais notre poète tenait à son vallon ; il aimait cette vie douce et humble du travail auprès de sa mère, et ces promenades du dimanche dans les saulées de l'Albarine, rendez-vous de la jeunesse du pays. Outre le temps qu'il donnait aux soins du commerce, il passait quelques heures, chaque jour, dans l'étude d'un honnête et probe notaire dont les vues droites, le caractère sérieux ont certainement contribué à modifier ce caractère indompté.

Sa vie se passait ainsi. De loin en loin les journaux du département donnaient une pièce de vers de notre poète, mais la politique et la poésie ne remplissaient déjà plus ce cœur ardent. Une jeune fille, dont les qualités lui étaient connues, consentit à lui donner sa main et, le 2 décembre 1835, à la grande joie de toute sa famille et nous dirions presque à l'inquiétude générale, il épousa la femme de son choix.

Ce mariage fut heureux. Malgré les prévisons de quelques personnes, Hugues fut bon époux comme il avait été bon fils. Simple et régulier dans sa vie, on aurait dit qu'il tâchait de faire oublier les légèretés de sa jeunesse ; cependant on peut avouer que dans la société d'Ambérieux, où on ne croyait pas à une conversion bien sincère et à une modification bien profonde, quelques préventions existaient encore contre notre auteur et bien des gens méconnaissaient ce cœur si affectueux et si aimant. Aussi fut-ce avec un

Digitized by Google

sentiment d'étonnement général que l'on accueillit une pièce de vers charmante et d'un ton tout à fait nouveau qui parut dans le *Courrier de l'Ain* à l'époque de l'inondation de 1840. Après une description vive et saisissante des ravages causés par le fléau, Hugues faisait appel à la charité, à la bienfaisance de chacun. L'appel fut entendu. Des quêtes abondantes furent faites, mais le ton plein de sensibilité de cette pièce, les raisons touchantes qu'il donnait pour engager à essuyer tant de larmes, pour soulager tant de malheurs, indiquaient qu'une révolution radicale s'était opérée dans son esprit et dans son talent.

Lorsque la République fut proclamée en 1848 dans nos montagnes, tous les jeunes gens crurent que notre poète allait se déclarer un de leurs chefs et prendre part à toutes les folies du jour. Il n'en fut rien ; proclamé président du club d'Ambérieux, il n'accepta et ne conserva ce poste dangereux que pour empêcher le mal et nc pas laisser une homme redouté du pays s'emparer de la direction des esprits. Hugues saluait, comme beaucoup d'imaginations jeunes et généreuses, tout ce qu'il pouvait y avoir de beau et de bon dans les idées de quelques-uns des chefs du mouvement, mais il ne croyait pas à la réalisation de leurs décevantes utopies. Bientôt la turbulence de quelques forcenés, les crises commerciales, la guerre civile vinrent lui enlever ses dernières et plus secrètes espérances. Un beau matin notre poète se réveilla guéri et désenchanté, et dès lors on s'aperçut qu'il ne s'occupait plus avec ardeur et sollicitude que du bonheur de sa famille et de l'éducation de son fils.

Ce fils, objet de toute sa tendresse, fut le sujet de plusieurs de ses pièces et il le chanta dans ses vers comme il avait chanté sa jeune épouse, sa vieille mère et son pays natal.

Depuis longtemps sa santé s'affaiblissait. Un jour il nous pria d'imprimer un choix de ses poésies. Toutes celles qu'il nous remit appartenaient à sa seconde manière, à ce qu'on pourrait appeler l'école Lamartinienne si à la mode pendant ces dernières années. En voyant ce désir de notre modeste ami, nous fûmes saisi d'un funeste pressentiment, il semble qu'avant de mourir on ait de ces désirs de laisser un souvenir à ceux qui nous ont aimés.

Digitized by Google

Ce petit volume, *les Voix de l'Albarine*, publié par souscription, fut bien accueilli par la presse locale et l'édition fut rapidement écoulée. C'est tout le succès qu'ambitionnait notre auteur. Il n'avait pas eu la prétention d'attirer l'attention de la presse de Paris, la province est trop petite et Paris est trop loin, ses vœux ne montaient pas si haut, et la gloire de famille, la satisfaction d'être applaudi par ses compatriotes et ses amis lui suffisaient.

Quelque temps après la publication de son volume, la Société d'Emulation de l'Ain le reçut parmi ses membres correspondants, et il nous disait, en nous serrant les mains avec toute l'effusion de son âme, combien cette distinction l'avait touché.

Depuis lors les progrès de sa maladie parurent marcher plus rapidement ; à mesure que ses forces diminuaient, il écrivait davantage. Les journaux du département donnaient toujours plus souvent des pièces de vers signées de lui. Son talent grandissait, son style devenait plus souple, plus harmonieux. Nos lecteurs ont pu apprécier notre poète dans le *petit Dénicheur*, charmante élégie qui commence ce numéro de la *Revue*. Voici encore trois ou quatre strophes que nous trouvons aussi remarquables et qui sont tirées d'une autre élégie : *le Soir près du Moulin*, publiée par *l'Abeille du Bugey* ; qu'on nous permette encore cette citation.

. . . . . .

Mais lorsque j'arrivais près de la luzernière,
Dont le champ tout fleuri bordait l'étroit chemin,
Le chemin qui serpente ainsi que la rivière,
J'allais toujours m'asseoir là bas sur une pierre,
Penchant mon front pensif appuyé dans ma main.

C'est que j'aimais à voir, au bord de l'eau courante,
La maison du moulin aux murs coquets et blancs,
Et qui mirait son front dans l'onde transparente,
Tandis que sur son toit flottait la frange errante
D'un grand peuplier vert et des saules tremblants.

J'aimais les mille bruits et le vague murmure
Qui semblaient de ce lieu sortir à chaque instant,
La voix des eaux mêlée aux voix de la verdure
Et, plus forte que tout, montant par la toiture,
La chanson du tic-tac que chantait le battant.

Le soleil en partant jetait à la croisée,
Où riaient quelques fleurs, un long rayon d'adieu :

Digitized by Google

A la blanche muraille une teinte rosée
Flottait, ainsi qu'au front d'une jeune épousée
Qui rougit de pudeur à genoux devant Dieu.

Dans leurs nids les pigeons rentraient avec mystère,
Et leur folâtre essaim, dans la pourpre du soir,
Se jouait sur le bord du grand toit solitaire ;
Une plume échappée à quelque aile légère
Venait en tournoyant tomber dans l'abreuvoir.

C'était ses derniers adieux qu'il nous adressait, car le mal progressait rapidement ; on se faisait vainement illusion ; les forces du malade s'épuisaient et, en le voyant errer pâle et affaibli sur les bords de l'Albarine, on pouvait, sauf les soins tendres et dévoués de sa femme et de sa mère, le comparer au malade de Millevoye. Enfin sa famille et ses amis prirent sérieusement de l'inquiétude ; on apprit bientôt qu'il ne quittait plus son lit, et, à la chute des feuilles, le 2 novembre 1854, il mourut, jeune encore de vie, de pensées et d'imagination, après avoir rempli, avec une foi profonde, tous ses devoirs de chrétien.

Nous ne savons quelle réputation il aurait pu obtenir si, lancé dans le tourbillon d'une grande ville, il avait fait sérieusement, et comme tant d'autres, le métier d'écrivain. Il y avait de l'étoffe dans ce caractère et cette imagination. Il n'aurait point été, nous le croyons, un écrivain vulgaire ; il a mieux aimé rester auprès de la tombe de son père, entourant de son amour sa mère, sa femme et son fils, vivant de la vie calme et monotone d'une petite ville et ne demandant à Dieu qu'une humble et modeste part de bonheur ; nous croyons qu'il a sagement fait.

Ses amis ont ouvert une souscription pour lui élever un tombeau. Une souscription dans les campagnes ne peut donner un mausolée, elle a suffi pour lui obtenir une pierre sculptée avec goût par un artiste de Bourg. Cet humble monument et un modeste petit volume seront la part la plus précieuse de l'héritage de son fils ; ils apprendront à cet enfant la modération et le peu d'ambition de son père, et ils lui diront que, dans sa modeste condition, celui dont il porte le nom eut du talent et des amis.

14 avril 1855.

A. V.

Digitized by Google

LES HEURES DU SOLDAT, par l'abbé FAIVRE.

La France est avant tout une nation militaire par ses traditions, ses sympathies, la gloire de ses armes et les grandes luttes où le poids de son épée à constamment dominé comme la valeur de ses soldats. Le soldat, en donnant à ce mot toute l'extension qu'il comporte, c'est donc la plus belle couronne de son aristocratie passée et présente, c'est, en quelque sorte, le luxe de son courage et de sa grandeur. Les armées de la France ont combattu partout et quand il ne leur a pas été donné de vaincre, quand elles ont été décimées par la coalition des éléments et des peuples, elles se sont toujours ennoblies par des revers que l'héroisme de la résistance a transformés en illustrations.

Depuis cette majestueuse conversion de Clovis et de ses guerriers, la France semble avoir reçu le privilége d'une mission providentielle de gloire. *Gesta dei per Francos*, aussi nulle nation n'a versé plus de sang dans les grandes luttes des croisades et bien certainement ce fut un droit de possession que celui qui fut acquis par la domination ou le passage des races françaises dont les cendres reposent sous le sol de l'Orient. Où les armées de nos pères ont campé et combattu, voici que les armées des fils arrivent. Quelle sera leur mission dans l'avenir? Nul ne le sait, excepté celui qui est le Dieu de la paix et le Dieu des batailles.

La France est-elle donc devenue, par ses armées, la sentinelle du repos du monde? A Rome, elle a l'insigne honneur de protéger la chrétienté et la ville sainte; par la conquête d'Afrique elle a affranchi la Méditerranée des attaques incessantes d'une piraterie déjà oubliée; en Orient, elle attend, impassible, devant une place forte, la récompense de ses souffrances, et jamais la douleur n'a amoindri son dévouement et son courage, le soldat le plus infime, comme le chef le plus illustre sont là pour vaincre et il y a dans chacun d'eux autant d'amour de la patrie, autant de soumission au martyre qui leur sera peut-être commandé pour la gloire et la grandeur de la France.

La vie du soldat n'est-elle pas une période de sacrifice et d'abnégation; il est enlevé à sa famille, à ses amis, à ses espérances, pour servir l'état, et trop souvent sa destinée sera de mourir sur un champ de bataille ou dans un hospice, loin des siens, n'ayant d'autre famille que la famille militaire; cependant il ne se plaint jamais, il trouve partout le respect de la hiérarchie et du devoir, et le sentiment d'honneur suffit pour lui faire aimer la rudesse et la vie des camps.

Il est évident que l'État qui enlève, à son village, le paysan, ce fils de laboureur, qui sera lui-même laboureur un jour, pour en faire, pendant sept ans, un soldat, c'est-à-dire la sentinelle armée du repos de la Société,

Digitized by Google

lui doit tous les soins du père de famille ; il doit le nourrir et le vêtir, le faire soigner quand il souffre ; il lui doit même l'éducation qu'il n'a pas reçue afin que cet homme dont il s'est servi pour sa défense sorte du régiment plus complet qu'il n'y est entré ; il ne faut pas craindre de le dire, la plupart de ces besoins du soldat ont été satisfaits à notre époque, ses besoins matériels surtout ; mais il est un autre ordre d'idées qu'on a affecté de négliger depuis 1830, nous voulons parler de l'élément religieux. A cette époque, l'institution des aumôniers de régiment fut brutalement supprimée et le prêtre fut en quelque sorte proscrit des casernes. Le jeune soldat qui avait vécu jusqu'à vingt ans sous la double tutelle de la famille et de l'Église apprenait à mépriser les enseignements que dans sa jeunesse il avait appris à respecter ; cet esprit d'hostilité à l'Église a duré dix-huit années ; mais quelques mois à peine après la révolution de Février, on comprit partout la nécessité, même dans l'intérêt de la discipline, de ne pas priver l'armée des secours religieux et de l'influence morale du prêtre ; on ne créa pas de nouveau, il est vrai, les aumôniers des régiments, mais partout où se trouvèrent réunies de fortes agglomérations de troupes, dans les camps, par exemple, on rétablit le service du culte en le confiant à des aumôniers de garnison ; quand la guerre d'Orient fut décidée, des prêtres de différents ordres furent attachés officiellement à l'armée et l'on sait tous les services qu'ils ont rendus à nos soldats qu'ils accompagnent au combat et dont ils soulagent les inquiétudes morales comme les douleurs physiques, s'attachant à eux comme à des enfants qui leur sont confiés par leurs mères absentes.

Nous n'avons pas encore prononcé le nom de M. l'abbé Faivre, le modeste auteur des *Heures du Soldat*. Depuis plus de vingt ans l'abbé Faivre parcourt les casernes de la garnison de Lyon; il est connu de tous les régiments de France et son nom est aussi populaire dans l'armée qu'il y est respecté. Nul homme n'a étudié avec plus d'amour et de sollicitude les besoins et le cœur du soldat ; vous trouverez toujours à ses côtés ou une épaulette d'or ou une épaulette de laine. Or, l'abbé Faivre se dit un jour que personne n'avait écrit ce qu'il aurait sans doute appelé la *Théorie religieuse* de l'armée et que, ce livre manquant, il était utile de le faire ; il se mit à l'œuvre et publia, il y a quelques mois, les *Heures du Soldat*.

De nombreuses sympathies accueillirent ce livre que nous avons lu avec bonheur, car n'allez point croire qu'il soit seulement le catéchisme moral du soldat. Vous tous qui me faites l'honneur de me lire, qui que vous soyez, homme du monde, ouvrier ou soldat, parcourez ces pages si bien inspirées, si simples, si noblement écrites que M. l'abbé Faivre adresse à ses amis, les soldats, et vous y recueillerez de sages enseignements pour vous et pour les vôtres. Placez-le dans les mains de vos fils et ils y apprendront le respect de leur nom, de leur famille et d'eux-mêmes, dans les mains de vos domestiques et ils y apprendront la dignité de l'obéissance et la grandeur de l'humilité.

M. l'abbé Faivre a divisé son livre en vingt-quatre chapitres ou *heures*. Chacune de ces *heures* contient l'explication ou le développement d'un commandement de Dieu ou de tel autre article de foi, tout cela dans un style aussi simple qu'élégant et facile à lire.

Citons un extrait de la *seizième heure :* CHOIX D'UN ETAT A LA FIN D'UN CONGÉ.

« L'homme aspire au bonheur, il le poursuit d'une course haletante et non interrompue, mais victime de l'ignorance et des préjugés, séduit par mille illusions il se trompe dans le choix des moyens, prend une fausse route et laisse le bonheur qui est à sa portée pour courir après des fantômes.

Digitized by Google

« C'est surtout dans le choix d'un état que cette erreur est plus sensible et a des suites plus funestes, plus irrémédiables. En effet, quoique cette terre frappée de malédiction soit une vallée de larmes, elle peut cependant, depuis que la religion l'a régénérée, offrir quelques jouissances aux hommes de bonne volonté. La paix d'un cœur pur et droit adoucit les rigueurs du travail que Dieu a posé comme sentinelle de la vertu ; comment se fait-il donc que tant d'hommes traînent une vie dont les souffrances continuelles vont jusqu'au désespoir ? c'est qu'ils se sont écartés du sentier que la Providence leur avait tracé. Ce n'est point la religion, la réflexion, la prudence, qui les ont déterminés dans le choix de la route qu'ils ont prise ; c'est un pur et aveugle hasard, ou plus souvent une ambition insensée. Quelques fleurs ornaient les bords d'un des nombreux sentiers offerts à leurs regards, cela a suffi pour les y faire entrer. Ils n'ont point regardé si le sol qu'ils foulaient était assez ferme sous leurs pieds, si les traces de ceux qui l'avaient battu n'étaient pas de nature à les faire rétrograder ; en un mot, ils n'ont consulté ni inclinations raisonnables, ni aptitudes, ni forces physiques ou morales ; le prestige seul les a entraînés, et leur marche, d'abord assez dégagée, mais devenue bientôt plus pénible, ne les a conduits qu'à un lieu de désolation et d'infortune où jamais le bonheur et la paix ne viendront relever leur front abattu. Pour comble de malheur ils oublient toujours la route qui conduit aux lieux où se rendent les vrais oracles ; ils dédaignent d'aller avec la foi religieuse chercher conseil et décision aux pieds de celui qui tient dans sa main la destinée de tous les hommes. Obvions à ces maux qui vous menacent à la sortie du congé, soldats ; car avant de rejoindre vos drapeaux, une carrière vous était ouverte, et pour le plus grand nombre vous exerciez sagement l'honorable profession de vos parents, vous étiez cultivateurs ou bien ouvriers ; mais, vos sept ans terminés, vous vous orientez sur un autre point, et, sous prétexte de vous créer une position nouvelle et plus lucrative, vous renoncez trop promptement au pays, à la noble charrue de vos pères pour vous fixer dans nos grandes villes, y chercher fortune avec moins de peine. Nous n'ignorons pas que plusieurs d'entre vous, sans appui, sans parents et sans *avoir* à la campagne, sont exposés aux plus dures nécessités. Nous les plaignons en les encourageant, et pour leur éviter la rude obligation de se *vendre* et de s'exposer aux suites de cette fatale mesure, nous leur offrons notre concours ; c'est là ce qui nous a déterminés à créer un bureau gratuit de placement, qui a produit les plus consolants résultats ; mais nous n'insisterons pas avec moins d'énergie sur les avis que nous adressons ici au plus grand nombre. Nous éviterons l'écueil des théories excentriques, et par là même impraticables, où les rêveurs de réformes sociales sont venus rudement échouer ; nous voulons ce qui est possible avant tout, et nous repoussons au loin les spéculations dangereuses. Eh bien ! voici, pour vous guider dans le choix d'un état, quatre principes de sagesse dont nous déduirons les conséquences les plus pratiques ; vous devez préférer :

« 1° L'état dans lequel vous serez le plus utiles à la patrie ;

« 2° Celui dans lequel vous rencontrerez le moins de concurrents ;

« 3° Celui pour lequel votre position de fortune suffira ;

« 4° Enfin, celui qui répond le mieux à vos relations de famille. D'après ces principes, vous ne devez pas hésiter à regagner vos paisibles chaumières, à reprendre fièrement la charrue ou le marteau, dont le fer est aussi noble que celui du sabre ou de la lance. Gardez-vous surtout d'essais et d'apprentissages commencés à 30 ans dans nos grandes villes et qui n'aboutiraient qu'à d'amères déceptions.

« Vous vous garderez bien plus encore de vouloir vous élever au-dessus

Digitized by Google

de votre première condition par un amour-propre aussi désolant que ridicule. Combien, par exemple, se figurent faussement qu'un peu d'écriture, d'orthographe et de calcul, assez développés au régiment pour leur avoir mérité les honneurs d'un galon quelconque, doit leur donner droit, au sortir du service, à des emplois qui les rapprochent des professions supérieures et libérales! Ils pensent avoir plus d'avantage et moins de peine, et voilà qu'ils viennent grossir le nombre des mécontents de nos grandes villes; comment en serait-il autrement? ne savent-ils donc pas qu'un appointement fixe et en apparence plus élevé que le salaire qui suffit au moindre journalier de la campagne, est bien souvent insuffisant à la ville, où tout exige des dépenses énormes pour la nourriture, la tenue et certains détails que le luxe introduit jusque chez les classes ouvrières?

« L'industrie crée et multiplie pour les grandes villes une foule de produits séduisants par leur prix modique: eh bien! c'est là précisément l'écueil du soldat ou du sous-officier qui tient à figurer en habit et rougit sottement de la blouse de l'ouvrier ou de la veste en gros drap du paysan son père. On lui donne des vêtements élégants et du mobilier confortable pour l'argent qu'il y peut mettre. Or, il faudra bientôt doubler la dépense, parce que ces objets qui n'ont qu'une valeur apparente ne peuvent avoir la durée désirable. Que dirions-nous des dépenses en aliments et en boissons superflus: la bière, le café, les liqueurs, qui accompagnent dans nos grandes villes nécessairement le genre de vie qu'on a préféré aux habitudes infiniment plus sobres et plus modestes de la campagne? et s'il fallait mentionner les plaisirs luxueux, les spectacles variés auxquels on prend part, afin, pense-t-on, de n'être étranger à rien, d'en pouvoir raisonner, d'être posé en homme qui *sait* le monde et la vie? Est-il étonnant qu'un traitement de douze à quinze cents francs (et nous prenons un maximum) soit insuffisant devant ces exigences pour celui qui se trouverait heureux loin des villes avec la moitié de cette somme et qui serait économiquement affranchi de ces besoins factices et ruineux? »

J'ouvre le livre de l'abbé Faivre à la page 549, j'y trouve les *Proverbes* et, pour me servir de son expression militaire, les mots d'ordre et de ralliement de la sagesse. Ces proverbes sont divisés en trois chapitres, *religion*, *patrie*, *famille*.

A la page 405 et aux suivantes, des cantiques militaires, les uns par M. de Ségur, les autres par M. de Longevialle; plusieurs de ces petits poèmes se distinguent par une versification très-heureuse et les soldats de l'armée de Lyon les chantent depuis longtemps, soit à la messe du camp de Sathonay, soit à l'office militaire qui est célébré, chaque Dimanche, dans l'église de la Charité, à une heure.

Pour finir par où nous aurions dû commencer, disons que les *Heures du Soldat* ont été approuvées par LL. EE. les Cardinaux-Archevêques de Lyon, Bordeaux et Besançon et que ces approbations sont dans des termes tels qu'elles sont une magnique recommandation pour ce livre.

Nous voudrions que les *Heures du Soldat* fussent placées dans le sac de chaque soldat, comme aussi dans le bagage intime de l'ouvrier, qui n'est lui-même que le soldat de l'industrie et, disons-le aussi, dans les salons des classes élevées; car, heureusement pour la France, à bien peu d'exceptions près, tous prient le même Dieu, tous ont les mêmes devoirs, le même honneur et la même foi, et, si les révolutions ont malheureusement détruit le sentiment d'unité politique, elles ont à peine ébranlé l'unité religieuse.

De Pettolaz.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE,

Dictionnaire des ouvrages relatifs à l'histoire de la vie publique et privée des personnages célèbres, de tous les temps et de toutes les nations, par E. M. Œttinger, 2 vol. gr. in-4°. Bruxelles, 1854.

Il est des livres plus attrayants pour la généralité des lecteurs que celui de M. Œttinger, mais il en est peu de plus savants, et surtout qui aient coûté plus de patientes et laborieuses recherches. Le titre seul, de ces deux énormes volumes, repoussera bien loin le public frivole qui, à vrai dire, n'y trouverait ni plaisir, ni profit; mais les érudits les consulteront souvent avec intérêt, et y trouveront des renseignements utiles qui n'ont jamais été rassemblés dans un cadre plus vaste. Peut-être ce titre a-t-il besoin d'explication. M. Œttinger s'est proposé de faire la bibliographie aussi complète que possible de tous les ouvrages biographiques, il a rangé par ordre alphabétique sur le plan de la *Bibliographie universelle*, le nom de tous les hommes plus ou moins connus qui ont assez marqué sur la scène du monde pour qu'on racontât leur vie, fût-ce par une simple notice; puis il a indiqué ces *vies* et ces *notices* par le nom de leur auteur, en les entourant de tous les renseignements désirables. Comme on peut bien le penser, les parts sont fort inégales; saint Vincent de Paul a deux colonnes, beaucoup n'ont qu'une ligne; mais c'est peut-être à cette ligne qu'ils devront d'être connus dans deux mille ans.

L'esprit s'effraye à la pensée de ce qu'il a fallu fouiller de bibliothèques, d'archives, de revues, d'annales, de travaux en tout genre pour arriver sur un sujet aussi immense, sinon à être complet, ce qui est impossible, du moins à réunir cette masse énorme de faits On se demande même si toute cette peine est bien employée. Sauf un nombre relativement fort restreint de véritables grands hommes, la plupart des noms que contient cet ouvrage sont, il faut bien le dire, des illustrations de clocher; or, il y a beaucoup de clochers en Europe, et l'admiration locale, depuis l'imprimerie, ne s'est pas fait faute de notices. Vouloir les sauver toutes de l'oubli, n'est-ce pas un peu comme si l'on entreprenait de compter les feuilles des bois, dont l'*automne a jonché la terre?* A la réflexion ce formidable travail retrouve son importance; qui sait si plusieurs de ces noms, maintenant assez obscurs, ne grandiront pas aux yeux de la postérité, et si, dans quelques siècles, nos neveux ne seront pas heureux de retrouver, grâce aux indications du savant bibliographe, des détails intéressants sur la vie, l'éducation, les travaux d'hommes utiles que le temps aura fait estimer plus que notre frivolité et notre ingratitude ne savent le faire?

Aussi nous avons vu avec plaisir que la partie relative aux biographies lyonnaises était traitée avec un soin tout particulier; notre cité en est redevable au principal collaborateur de M. Œttinger, M. Auguste Ch. de Reume, capitaine d'artillerie au service de la Belgique, mais lyonnais d'origine, et qui honore à l'étranger la patrie de sa mère par son mérite et ses travaux. Tenant de si près à Lyon par une partie de son cœur et se comptant pour un de ses enfants, il s'est longuement occupé de biographie et de bibliographie lyonnaises, et il mérite par là, ce nous semble, d'être signalé à l'estime et à la reconnaissance de nos concitoyens. Il est bien juste que son nom ne soit pas ignoré parmi nous, puisque c'est à la gloire de nos noms illustres qu'il a consacré sa vie.

H. Hignard.

Digitized by Google

Variétés.

LE CHARLATANISME SPÉCULANT SUR LA VANITÉ.

Parmi les immenses progrès que nous accomplissons chaque jour, il en est un incontestable : c'est celui du charlatanisme qui triomphe sans honte et porte la tête haute. Il n'a pas la moindre conscience de sa bassesse, et, parce qu'il s'arrange de manière à ne rien avoir à démêler avec la police correctionnelle, il se croit parfaitement honnête. Cette croyance naïve dans la légitimité de la duperie d'autrui est vraiment le plus triste des symptômes. Je préfère un franc voleur. Il court au moins le risque de rencontrer devant lui des gendarmes et des juges : c'est un combat dangereux et relativement honorable.

Ce qu'il y a d'étonnant, ce n'est pas la quantité, mais souvent la qualité des dupes. Quel moyen emploie-t-on pour faire mordre à l'hameçon les gens de cette seconde catégorie ? On s'adresse à la vanité, on exploite l'amour de la célébrité, et même on avance simplement que l'intrigue est le véritable moyen de parvenir. On démontre que la chose n'est pas nouvelle, que c'est la pratique de tous les temps, et au besoin on citerait Vitruve qui écrivait sous le règne d'Auguste : « Je m'aperçois que la faveur élève les incapables plutôt que les capables. » *Animadverto indoctos potiusquam doctos gratia superare.* III préf. — Généralement jusqu'à présent, tout en pratiquant le moyen on ne l'a pas avoué, on ne l'a pas réduit en corps de doctrine, on a voilé une nudité difforme et boiteuse. Aujourd'hui la difformité est très-bien portée, et, ce qui nous semblait un vilain modèle, est devenu un Apollon.

L'univers entier connaît le grand Phinéas Taylor Barnum, illustre citoyen du pays où l'on professe avec le plus de dévotion le culte du progrès matériel. Il vient de publier ses mémoires, et, naïvement glorieux, il dévoile à ses compatriotes les procédés employés par lui pour les duper, les plumer et escamoter leurs dollars. C'est la théorie de l'art de voler sans se compromettre avec la Justice. Du reste on est fort honnête homme, on est devenu riche, — ce qui est la grande moralité, — on cite sa bible à tout propos, et on institue un prix en faveur de l'auteur de la meilleure tragédie; — si le drame de *Robert-Macaire* n'était pas depuis longtemps connu, M. Barnum lui décernerait la palme. — On achète une terre, on y construit un palais, et même on peut se donner le plaisir, tout à la fois aristocratique et démocratique, d'avoir des esclaves. Un pareil exemple est attristant, et les hommes sérieux penseront avec M. Philarète Chasles : « Quelle leçon pour ceux qui, poussant à l'extrême la morale de l'intérêt, ne voient pas qu'elle peut devenir la morale de la fraude (1). » Le problème à résoudre consiste simplement à ne pas se mettre en opposition avec la lettre de la loi. Il est peut-être plus difficile en France d'arriver à cette solution. En effet, notre magistrature sait assez torturer cette lettre pour découvrir des escroqueries que les jurés d'Amérique trouveraient parfaitement innocentes. Il faut donc que les Barnums français aient plus de génie que ceux des États-Unis, car ils marchent au milieu des embûches que nos procureurs impériaux sont capables de leur dresser.

Un monsieur d'une cinquantaine d'années, en gants jaunes et habit noir, ayant les manières distinguées et polies d'un habitant de la capitale du monde civilisé, se présente chez vous, et, pour peu que vous soyez bon homme, vous vous empressez d'approcher un fauteuil. Si, au lieu d'être séduit par les gants jaunes, vous vous défiez, si vous êtes dans l'habitude de

(1) Journal des Débats du 18 mars 1855. Compte-rendu des Mémoires de Barnum.

Digitized by Google

soupçonner la pourriture sous le vernis, vous le laissez grossièrement debout.

La conversation s'engage chez un artiste: — « Monsieur, votre talent comme peintre d'histoire est bien connu à Paris.... — Je ne suis pas peintre d'histoire, je fais simplement le paysage. — C'est vrai, mais le haut style dont vous embellissez vos œuvres permet de les appeler paysages historiques. Vous feriez la fleur, la nature morte ou les animaux que ce serait de l'histoire naturelle. On pourrait donc à la rigueur vous donner le titre de peintre d'histoire. Ne soyez pas si modeste et entrons en matière. Une maison importante de librairie publie une biographie de toutes nos célébrités contemporaines, et elle m'a envoyé à Lyon pour rechercher et mettre en lumière les hommes remarquables que possède votre ville. »

Ce début est adroit et c'est peut-être la première fois qu'un Parisien s'avise de croire aux capacités de province et spécialement à celles de notre pauvre Lyon. Si le fauteuil n'a pas été approché, indubitablement le coup d'encensoir le fera subitement glisser sur le parquet. Cependant, je dois le dire, je connais des gens assez mal élevés pour laisser dans la même position ce monsieur si poli, et l'artiste chez lequel la scène se joue se trouve dans ce cas.

« Nous désirerions beaucoup votre biographie et nous serions enchantés surtout qu'elle fût écrite de votre main. Vous comprenez combien toutes ces autobiographies donneraient de variété et de piquant à notre ouvrage. Si vous n'êtes pas familiarisé avec la rédaction, alors j'aurais l'honneur de m'en charger et je me contenterais de simples notes. C'est ainsi que j'ai moi-même écrit la vie d'un grand nombre de nos illustrations parisiennes et des meilleures, par exemple celle de M. X. Ah ! je vous avoue que celle-ci m'a donné beaucoup de peine. Imaginez-vous que M. X voulait absolument être qualifié de premier peintre de l'Europe. Vous devez comprendre mon embarras : j'étais déjà chargé de la biographie des principales sommités artistiques de la capitale, et il m'était impossible de les placer au second rang, elles ne l'auraient pas permis. — Je vous dirai que tous ces Messieurs ont des prétentions exhorbitantes. — Je fus donc dans la nécessité de devenir diplomate. J'allai voir M. X, et, après un certain nombre de visites, une transaction intervint : il fut convenu qu'au lieu de premier peintre je mettrais un des premiers peintres. J'ai eu besoin de beaucoup de talent pour mener à bonne fin cette difficile négociation, et je crois vraiment maintenant que je serais un excellent diplomate. Je me sens capable d'arranger les affaires d'Orient. J'ai vu à Lyon un grand nombre de vos compatriotes, de ceux qui tiennent le pinceau, la plume ou la lancette. Je sors dans ce moment de chez le docteur Y, qui a été enchanté de l'occasion pour se mettre en évidence hors de son département. En effet, Monsieur, la renommée est le seul moyen de parvenir, et on ne l'obtient que par la publicité. En province on a encore beaucoup de préjugés mesquins, et on appelle cela charlatanisme. Les hommes le plus en vue, ceux dont la réputation est faite, ne dédaignent pas notre secours. Jugez donc si nous sommes recherchés par les talents de deuxième et de troisième ordre. Nous devenons la Providence de la plupart des capacités ignorées. Notre entreprise est une œuvre extrêmement morale et qui tend à faire surgir une multitude d'hommes et de femmes incompris. »

Nous voilà arrivés au moment difficile : il s'agit de trouver une transition et de formuler clairement l'objet positif de la visite. On a doré la pilule, mais elle n'est pas encore avalée. L'interlocuteur, homme d'esprit et de conscience, commence à comprendre et se garde bien d'approcher un fauteuil. Il froncerait même le sourcil si la haute comédie dont son cabinet est témoin ne lui inspirait pas le désir de voir cet excellent acteur marcher

Digitized by Google

tranquillement au dénouement soupçonné. La curiosité l'emporte sur le mépris.

« La maison dont je suis le représentant a voulu mettre sa publicité à la portée de tous. Elle ne spécule pas sur une affaire d'argent. Bien loin de là, c'est une œuvre de patriotisme. Cependant, vous comprenez facilement qu'elle se trouve en présence de nécessités matérielles, et naturellement elle s'adresse à la raison des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, et leur demande une très-légère rétribution. Après avoir calculé ses frais au plus bas, elle a fixé l'insertion à 1 f. 25 c. la ligne, et le souscripteur recevra gratis le volume où figurera sa biographie. »

Le dernier acte marche donc sans obstacle; le coup est porté, la question d'argent est sur le tapis, et, dans l'esprit de notre héros, ce n'est plus qu'un combat entre la vanité et l'avarice. Je ferai remarquer que ce protecteur du génie méconnu a bien soin de ne pas expliquer si la page aura plusieurs colonnes, ce qui multiplierait singulièrement le nombre de lignes à 1 f. 25. Mais on comprend qu'un procès est impossible, et que les illustres biographiés ne voudront pas initier le public au pourquoi et au comment de leur célébrité. L'entreprise, comme je le disais en commençant, est donc parfaitement en règle avec la Justice. Tout sera exactement payé, et on ne chicanera pas sur les nombreuses colonnes qui deviendront le plus solide des appuis.

Le dupé en expectative prend insidieusement la parole et demande s'il ne serait pas possible de s'entendre à l'effet de déterminer un prix quelconque pour l'ensemble de la biographie. L'entrepreneur de renommée n'y voit aucune difficulté. Il se retire d'un pas ou deux, il mesure son homme en longueur, largeur et hauteur, et, après avoir bien cubé sa valeur morale, il répond : « Une biographie se rédige suivant le sujet. Vous concevez parfaitement qu'il est tel ou tel dont l'année et le lieu de la naissance seront les seuls faits remarquables d'une vie sans intérêt. Pour vous, Monsieur, c'est autre chose : la matière est riche et l'on ne peut pas dire des vulgarités sur votre compte. Tenez, je serai très-modéré; nous ferons l'affaire pour trois cents francs, et je m'engage moi-même, si vous n'êtes pas dans l'habitude de manier aussi bien la plume que le pinceau, à prendre vos notes et à rédiger votre biographie, »

Non, la pilule ne sera pas avalée, et la victime désignée commençant à se fâcher, préviendra la respectable maison de librairie, dans la personne de son représentant, que non seulement elle ne payera pas, mais qu'elle ne veut pas même figurer gratuitement dans ses colonnes. Vous croyez, simples provinciaux que vous êtes, que ce monsieur comme il faut aura honte d'être ainsi repoussé avec perte, et qu'il rougira légèrement de ce que vous appelez charlatanisme ? Pas le moins du monde : il gémira de la niaiserie de ce Lyonnais épais et enfumé, et il le sermonnera doucement et poliment: — «Oh! Monsieur, ce n'est pas votre dernier mot, vous réfléchirez. A Paris, c'est reçu, tout le monde le fait, il n'y a pas d'autres moyens de sortir de l'obscurité dans laquelle vous vous plongez volontairement. Permettez-moi de vous le dire, vous avez des scrupules bien bourgeois: Vous serez étonné quand vous verrez les grands noms qui illustreront notre œuvre. Je suis sûr qu'alors vous regretterez une si bonne compagnie. J'ai l'honneur de vous laisser un prospectus et, avant peu, nous aurons de vos nouvelles. »

Il s'en va, et, malgré son échec, il n'a pas tort de spéculer sur la vanité en général. Les maîtres corbeaux ne sont pas rares : — « La claque est devenue un besoin de notre époque. Sous toutes les formes, sous tous les prétextes, sous tous les masques elle s'est introduite partout. Elle règne et gouverne au théâtre, au concert, à l'église, dans les sociétés industrielles, dans la presse

Digitized by Google

et jusque dans les salons..... Quelques-uns parviennent à se faire illusion sur la valeur réelle des suffrages ainsi obtenus ; d'autres ne s'en font aucune et les désirent néanmoins. Ceux-là en sont venus à ce point que faute d'avoir à leurs ordres des hommes vivants pour les applaudir, ils seraient encore heureux des applaudissements d'une troupe de mannequins, voire même d'une machine à claquer, dont ils tourneraient eux-mêmes la manivelle. »—Soirées de l'orchestre, Hector Berlioz. —

PAUL SAINT-OLIVE.

Concert donné au bénéfice des Petites Filles des soldats de l'armée de Lyon.

Samedi, 21 avril, à la demande du digne abbé Faivre, MM. Georges Hainl et Lefebvre, avec un dévoûment qu'on ne saurait assez louer, ouvraient leur théâtre à une foule brillante, empressée de témoigner ses sympathies à notre armée. Deux des petites protégées de l'œuvre de Saint-Maurice, habillées de blanc par la générosité de M. Georges Hainl, qui a contribué de plus d'une manière à la réussite du concert, placées sous la surveillance de leurs mères et des administrateurs de l'œuvre, ont fait une ample collecte, qui augmentera fort heureusement le nombre des petites filles des soldats retirées de la famille militaire pour entrer en apprentissage.

La composition et l'exécution du programme, dont chaque morceau était un chef-d'œuvre, fait le plus grand honneur à notre habile chef d'orchestre, qui, avec sa haute intelligence, a su choisir des morceaux attrayants pour le public, et animer de son souffle puissant cette armée pacifique d'artistes et d'amateurs ; tous ont bien mérité de la charité et de l'art dans l'ouverture d'*Iphigénie*, la Pastorale de Beethoven et dans les œuvres chorales.

Mmes Paola et Rauïs, que nous avons applaudies avec tant de plaisir toutes les fois qu'il s'est agi d'une bonne œuvre, ont apporté à cette solennité musicale le concours de leur bienveillant et sympathique talent. Le psaume de Marcello, œuvre si magistrale et si grandiose, s'est agrandi encore, si c'est possible, par la diction large et sévère avec laquelle Mlle Paola en a interprété le solo ; *la Charité* de Rossini et le chœur de *Judas Macchabée* de Haendel, ont fourni à cette dame l'occasion de développer cette voix fraiche et vibrante, qui, pour ne parler que des concerts, produisit cet hiver de si grands effets dans le fameux *Noël* d'Adam et lui valut de si légitimes applaudissements.

Mme Rauïs a chanté son air du *Serment* en musicienne consommée, avec une exquise pureté de méthode et une rare perfection de vocalises ; notre chanteuse légère a triomphé des difficultés de ce morceau ; une triple salve d'applaudissements est venue lui prouver que son talent avait, pour un instant, introduit ses auditeurs dans le sanctuaire de l'idéal, et « *approché de leurs lèvres la coupe enchantée du beau.* » Mme Maniquet a rivalisé avec l'orchestre, de brillant, de fini et d'entrain. MM. Boulège et Filliol ont vaillamment chanté leurs solos dans la *Prière de Moïse*. Honneur au zèle de M. Maniquet, qui paie si généreusement de son talent de compositeur et de chef de chœur toutes les fois qu'il y a du bien à faire et à qui nous sommes redevables, à Lyon, de connaître quelques unes des grandes œuvres chorales dont l'art se glorifie. Venons à MM. Palma et David, deux artistes hors ligne qui ont admirablement interprété une mélodie religieuse, dont chacun, par devers soi, désirerait posséder un exemplaire dans ses archives musicales. C'était le génie de la France respirant dans l'œil bleu du barde patriotique; c'était le génie de la charité empreint dans les vers si pénétrants de grâce et de sensibilité de Mme Marie David que nous avons applaudis lorsque M. David, l'interprète des vers adressés à l'armée de Lyon, est venu faire entendre ses nobles accents et présager l'heureux succès de nos armes en

Digitized by Google

Orient. Évitant l'écueil des banalités, si dangereux en pareille matière, l'auteur a su, dans un cadre restreint, renfermer de nombreuses et grandes idées et leur donner un vêtement harmonieux et sonore. Une semblable poésie honore autant le talent que le cœur du couple inspiré qui l'a si bien composée et si bien dite au public. Ne terminons pas sans donner un juste tribut d'éloges à la patiente complaisance de M. René Dècle, le contrôleur de notre Grand-Théâtre, dont le public, depuis plus de vingt ans, apprécie les facultés organisatrices et qui a montré, en cette occasion, un bon vouloir qui ne s'est pas démenti. J. B.

M. A. Bonnet a fait tirer à part le Mémoire que la *Revue du Lyonnais* a publié dans son N° de février sur l'*Influence des lettres et des sciences dans l'éducation*. Dans la quatrième note qu'il a ajoutée à cette publication, le passage d'un discours du Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon est attribué au Doyen de la Faculté des Lettres. Cette erreur a sans doute été rectifiée par le bon sens du lecteur ; nous croyons toutefois devoir la signaler, afin que personne ne puisse attribuer à M. Bouillier des opinions contraires à celles qu'il a toujours exprimées dans son enseignement et dans ses écrits.

M. Bouillier publie à Paris chez Durand (1) un petit volume intitulé : *Analyses critiques des ouvrages de philosophie compris dans le programme du baccalauréat ès-lettres*. Ces ouvrages sont le *de Officiis* de Cicéron, le Discours de la méthode de Descartes, la Logique de Port-Royal, le Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même de Bossuet et le Traité de l'existence de Dieu de Fénelon. Quoique ces analyses s'adressent particulièrement aux candidats au baccalauréat, elles intéresseront aussi toutes les personnes qui s'occupent de philosophie. La partie de cet ouvrage consacrée à Descartes, à la logique de Port-Royal, à Bossuet et à Fénelon, est comme un abrégé de sa grande histoire de la philosophie cartésienne.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. de Laprade vient de publier un nouveau volume de poésies, intitulé *les Symphonies*. C'est un recueil de poèmes qui montrent le talent de notre compatriote sous un jour nouveau et qui ne peuvent manquer d'ajouter beaucoup à l'admiration que ses œuvres précédentes lui ont conquise. Ce n'est plus dans l'Évangile, cette fois, c'est dans la nature que le poète a puisé son inspiration. Il a su chanter la nature avec des accents dont la variété et l'originalité puissante révèlent un progrès imprévu dans ce beau talent ; Mais ce n'est point ici le lieu de le louer, l'empressement des lecteurs le louera mieux. Bornons-nous à leur indiquer qu'ils trouveront ce volume chez M. Giraudier, libraire, place Louis-le-Grand.

Notre compatriote, M. le docteur Bonnet, vient d'être élu membre correspondant de l'Institut, en remplacement de M. Orfila.

Le nombre des correspondants de l'Académie des sciences, dans la section de médecine et de chirurgie est de huit seulement, celui des titulaires étant de six. Les correspondants actuels sont MM Maunoir, de Genève ; Fodera, de Naples ; Panizza, de Pavie ; Bretonneau, de Tours ; Brodie, de Londres ; Sédillot, de Strasbourg ; Bonnet de Lyon. Il reste à donner un successeur à M. Prunelle, décédé.

(1) Lyon, Brun, rue Mercière, 5.

Aimé Vingtrinier, directeur-gérant.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT.

INDUSTRIE LYONNAISE.

VÊTEMENTS SACERDOTAUX DE STYLE MOYEN-AGE ;

Compte rendu par M. l'abbé J. Roux.

Au mois de juillet dernier, en rendant compte du travail exécuté pour les dais de Saint-Nizier et de Saint-Polycarpe, nous disions qu'il ne manquait à l'industrie lyonnaise que de mettre ses ressources au service de l'art bien compris, et qu'elle ferait des chefs-d'œuvre toutes les fois qu'elle s'attacherait aux bons modèles.

Il ne s'agissait, dans notre pensée, ni d'articles de goût et de fantaisie, ni de tissus somptueux d'ameublement civil, toutes choses dans lesquelles Lyon ne connait pas de rivale, mais seulement des étoffes employées pour les vêtements sacerdotaux et l'ameublement religieux. Nous avions toujours pensé que, sous ce rapport, le moyen-âge faisait mieux que nous, et notre conviction s'est accrue depuis que nous avons eu sous les yeux les belles étoffes découvertes en Allemagne par M. l'abbé Bock, et que plusieurs de nos concitoyens ont pu admirer comme nous.

Nous le répétons encore, ces tissus qui, pour la plupart, sont d'origine italienne ou arabe, laissent Lyon bien en arrière. Ce qui les distingue, c'est l'ampleur et l'originalité du dessein dont le style est toujours très-bien compris ; c'est l'entente admirable des couleurs dont les diverses nuances forment un ensemble des plus harmonieux ; ce sont les fines broderies des personnages qu'on dirait presque ciselés dans le tissu. Eh bien, malgré cette perfection désespérante, l'industrie lyonnaise peut atteindre le même niveau et nous en avons la preuve dans les vêtements sacerdotaux que M. Jaillard vient d'envoyer à l'exposition générale.

Il faut avouer que c'est un retour hardi vers le passé. Mettre en regard d'une forme disgracieuse une ample chasuble dans la forme usitée au moyen-âge, au lieu de bouquets de fleurs, d'épis de blé et de feuilles de vigne, dessiner de gracieuses arabesques entremêlées de figures graves et sévères ; remplacer la croix de fantaisie par les orfrois traditionnels enrichis de saints personnages; il y avait de quoi effaroucher la routine. Non seulement on ne s'est pas effarouché, mais il n'y a eu qu'un cri d'admiration, et l'effet produit a démontré qu'on était dans le vrai.

C'est qu'on avait procédé comme il le fallait pour obtenir un succès. Le maître de l'œuvre était notre habile architecte M. Desjardins à qui M. Jaillard avait eu l'heureuse pensée de confier la direction de l'œuvre : l'exécution était échue à MM. Bouvard et Lançon, et des brodeuses choisies avaient été amenées, par de nombreux essais préléminaires, à s'approcher au moins de la netteté d'exécution qu'on avait rêvée.

Le lecteur demandera, sans doute, la description de ce travail remarquable : nous allons le satisfaire.

La chasuble, nous l'avons dit, est dans la forme du 13e siècle. L'étoffe de fond est un drap d'or enrichi d'arabesques et semé des figures des quatre archanges telles qu'elles sont indiquées dans l'iconographie sacrée. Ces figures ailées portant chacune son nom sur un petit cartouche, sont inscrites dans un cercle à six lobes et à fond d'azur; elles ne sont point brodées, mais fa-

Digitized by Google

connées dans le tissu. Une longue bande ou *orfroi* règne sur le devant et le derrière de la chasuble. L'artiste y a placé par ordre hiérarchique tout ce qui rappelle à l'église de Lyon son antique origine : saint Jean l'évangéliste, saint Polycarpe martyr, saint Pothin évêque, saint Irénée docteur, saint Alexandre confesseur, sainte Blandine vierge. Toutes ces figures sont brodées or et soie, et très-bien réussies. Le manipule et l'étole complètent le vêtement ; ces deux pièces sont brodées. La chape a le même fond que la chasuble ; le chaperon qui était autrefois un véritable capuchon est entièrement brodé ; il est orné d'une croix avec l'alpha et l'oméga.

Nous ne connaissons rien de plus beau et de mieux exécuté que ces étoffes splendides. Chaque nuance prise séparément est du plus bel et du plus vif éclat, mais leur combinaison est si heureusement faite qu'elles s'éteignent mutuellement et produisent une harmonie dont on ne se fait pas d'idée ; cela nous a tout à fait rappelé les beaux tissus arabes de Palerme dont M. Bock nous avait montré les échantillons.

Nous remercions donc vivement, au nom de l'art chrétien, tous ceux qui ont apporté à cette œuvre une si intelligente collaboration : M. Jaillard qui en a eu l'heureuse et féconde pensée et dont les broderies sont du plus bel effet, M. Desjardins dont nous retrouvons ici le goût si pur, si savant, si consciencieux, MM. Bouvard et Lançon qui peuvent mettre au service de l'art de si admirables procédés.

Nous ne voulons pas diviser dans nos éloges cette triade d'intelligences ; aussi nous sommes-nous refusé à croire ce qu'un bruit public nous apportait : que tels et tels prétendaient s'approprier un honneur qui devait être partagé en exposant dans leur vitrine l'étoffe fabriquée, sans y mentionner de collaborateurs ; tel aurait été même le jugement du comité de l'exposition. Nous avouons que cela nous a paru invraisemblable ; par exemple, nous ne pensons pas qu'il soit jamais venu à l'esprit des fondeurs de la statue de Fourvière de s'approprier l'œuvre de M. Fabisch. Du reste le caractère des hommes dont nous parlons est trop honorablement connu pour qu'ils aient pu, un seul instant, consentir à le laisser couvrir d'un nuage.

L'enseignement qui ressort de ceci, et qu'on avait peine à comprendre, c'est qu'entre les étoffes de nouveauté ou de fantaisie et les tissus qui servent au culte, il y a une différence bien tranchée ; que les dessinateurs de celles-ci ne peuvent être les dessinateurs de ceux-là, à moins de réunir des talents divers ce qui est rare ; qu'il faut aux maisons spéciales des artistes spéciaux formés à des écoles sérieuses et traditionnelles ; ce ne serait pas faire trop pour des hommes auxquels, à le bien prendre, nous devons nos succès.

Les architectes sont presque les seuls qui, jusqu'à ce jour, nous aient donné de bonnes inspirations. Nous croyons même que bientôt sortiront d'une de nos maisons les plus renommées de nouvelles étoffes dont les dessins sont dus au crayon de M. Viollet-Leduc, architecte du Gouvernement ; mais nous voudrions aussi que nos dessinateurs reprissent leurs droits pour stéréotyper dans notre industrie un nouveau triomphe.

J. R.

La gravure de M. Frénet que nous donnons avec la livraison de ce jour, doit être jointe à la livraison précédente, p. 341.

Lyon.—Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, quai St-Antoine, 36.

Digitized by Google

LA POÉSIE ET LES FEMMES.

On nous avait dit: « Jeunes femmes,
Voilez le secret de vos âmes,
Que vos hymnes soient sans échos
L'homme seul est roi des idées!
Et vous êtes dépossédées
De la gloire et de ses travaux. »

Oh! oui, les plans d'une épopée
Que l'on burine avec l'épée
Sont pour vous, poètes, soldats;
Mais qui peindra mieux la tendresse
Que celles qui parlent sans cesse
La langue du cœur ici-bas?

A vous les odes héroïques,
A vous les luttes énergiques
Des rois, des peuples, des tribuns;
A nous les souvenirs intimes,
La prière aux élans sublimes;
A nous l'autel et ses parfums.

Digitized by Google

A nous les tendres élégies,
Les rêves féconds en magies,
Les nids d'oiseaux, les champs, les fleurs ;
A nous, surtout, le grand poème
Où l'on apprend comment on aime,
Poème écrit avec nos pleurs.....

La Grèce, mère des poètes,
Tressait des lauriers pour nos têtes :
Lesbos a couronné Sapho ;
Par trois fois, à Thèbes, Corinne
A surpassé Pindare ; Erinne
Composa l'immortel *Fuseau*.

A Toulouse on moissonne encore
Les bouquets de Clémence Isaure ;
Lyon vit Louise Labé,
Au milieu d'une cour choisie,
Des arts et de la poésie
Relever le sceptre tombé.

Sévigné, simple, naturelle,
Dans sa tendresse maternelle
Fit jaillir l'esprit de son cœur ;
Staël a célébré l'Italie ;
A vingt ans, par la faim pâlie,
S'éteignit Elisa Mercœur....

Hommes fiers de votre génie,
Laissez, laissez notre harmonie,
Dans vos souffrances, vous calmer ;
A vous le glaive, à nous la lyre !
Nos chants sont faits pour vous séduire
Comme nos yeux pour vous charmer....

MARIE DAVID.

Digitized by Google

ESSAI

D'UNE

APOLOGIE DE LA LITURGIE LYONNAISE

Sancta lugdunensis ecclesia, galliarum primatu insignis, propriis ritibus utitur, novitates nescit.
(Cardinal Bona).

Plusieurs jugeront qu'il est téméraire d'aborder un sujet de dissertation réservé aux érudits. Il faut donc expliquer comment un simple laïque, sans théologie ni science, s'est immiscé dans cette question. C'est que parmi les érudits, les uns la voient passer avec indifférence, préoccupés de la solution des problèmes politiques et philosophiques qui leur semblent plus importants, d'autres sont entraînés par l'esprit novateur du siècle, même à leur insu et dans les choses les moins susceptibles de changements, quelques-uns enfin restent spectateurs silencieux et font taire leurs pensées, découragés ou étourdis par ce mouvement. Et pourtant l'attaque a été commencée contre la liturgie lyonnaise ; bientôt, si nous ajoutons foi aux prévisions des ecclésiastiques versés en ces matières, bientôt aura disparu ce témoin de l'antique origine de notre Eglise, témoin aussi important que des inscriptions ou des pans de murailles. Avec un zèle très-louable au fond, mais exagéré dans son application on a demandé l'abolition de ces rites introduits par saint Irénée. Il serait facile de citer et de discuter pas à pas les écrits déjà publiés à ce sujet, de parler d'autres écrits qui se préparent, dit-on, en Allemagne, dans la

Digitized by Google

patrie des théories hasardées et des révoltes contre l'unité religieuse, écrits qui menacent le siége de Lyon d'un blâme formel pour avoir repoussé les innovations, aux applaudissements de Rome et de tout ce qu'il y eut d'éminent parmi les canonistes célèbres. Mais, à défaut de ces livres avec lesquels notre faiblesse et une réserve respectueuse nous défendent d'entamer une polémique, en entrant dans quelques-unes de nos églises nous avons été surpris, parfois, d'y apercevoir des ornements contraires aux prescriptions du rituel et émanant de la fantaisie de dessinateurs étrangers, de reconnaître l'oubli de quelques formules prescrites il n'y a pas vingt années par l'autorité compétente comme dignes de vénération et intimement liées à notre histoire.

Tout cela, sans doute, ne met pas la foi ni la hiérarchie en péril ; le trouble qui pourrait résulter de cette divergence entre les anciens usages et les nouveaux, sera prévenu dans ses effets et calmé par la haute sagesse, la fermeté et la prudence des supérieurs, par la piété et le sens droit de la population lyonnaise. Mais ce sont là les symptômes d'une modification qui tend à s'opérer dans les esprits et dans les formes extérieures, et le résultat peut en devenir plus radical encore que celui qu'obtint M. de Montazet dans le siècle dernier. Il nous semble donc de quelque intérêt, au point de vue historique et artistique, de jeter un coup d'œil sur les éléments de la discussion.

Une révolution liturgique dans le diocèse de Lyon aurait plus d'importance qu'on ne croit, même pour ceux qui ne s'inquiètent pas de liturgie et de cérémonies religieuses. Elle toucherait, en quelques points, à la fibre de l'amour-propre national et pourrait sembler une sorte de punition imméritée. Nous enlever nos traditions et nos cérémonies, dont le monde chrétien admire et envie la beauté, c'est oublier que notre Eglise est la première de France dans la hiérarchie ecclésiastique, la première par son ancienneté, la première par la sainteté des illustres confesseurs de la foi qui en jetèrent les fondements, la première par son attachement inaltérable aux dogmes catholiques, aux enseignements du passé, aux préceptes de la charité et du zèle religieux.

Toute l'attaque des adversaires de notre liturgie se borne à un

Digitized by Google

seul raisonnement dont la faiblesse est évidente, dont le plus mince écolier ferait justice. Il suffit, pour s'en convaincre, de le dégager de quelques phrases parasites et rebattues dans la polémique de nos jours, phrases sur le gallicanisme et les quatre articles, phrases sur Santeuil et Coffin, toutes choses qui n'ont rien à voir ici, et que nous ne songeons pas à défendre.

Voici l'argumentation usitée :

« La liturgie lyonnaise est fort belle, fort ancienne, fort respectable. — Elle a été changée sur plusieurs points par Mgr de Montazet. — Il en reste néanmoins quelques parties intactes. — Nous connaissons parfaitement les changements opérés, et il serait facile de restituer cette liturgie dans son intégrité. — Donc..... ..... il faut achever de la détruire, et y substituer la liturgie romaine. »

Jamais conclusion ne fut plus contradictoire avec ses prémisses.

On découvre parfois des monuments antiques, à demi-cachés par de modernes constructions, mutilés par les Vandales, oubliés par l'indifférence des générations modernes. Cela arrive à Rome, surtout, et les papes, qui ne suivent pas les règles de la même logique, les restaurent, les conservent, leur rendent les honneurs de la lumière. Ne devraient-ils pas, d'après ce système, saisir le marteau, et achever de réduire en poudre ces pierres écornées. Et pourtant, il est moins facile de reconstituer les décombres d'une colonne et les doigts d'une statue, que de refaire un bréviaire et un rituel, dont les anciennes éditions subsistent et se trouvent même facilement, que de régler des cérémonies sur lesquelles ont écrit des auteurs aussi forts et aussi érudits que dom Martène, que Lebrun, que l'abbé Jacques, sans compter ce qu'en fait de richesses pareilles, pourraient nous livrer les archives de Saint-Jean, celles de la Préfecture, celles de la ville, et les bibliothèques de Lyon, publiques ou particulières, si bien fournies en documents sur l'histoire ecclésiastique.

On fait grand bruit des changements opérés par Mgr de Montazet; mais on se garde bien de citer ce qui a survécu.... Il est pourtant quelques-uns de ces usages liturgiques, spéciaux à Lyon, et qui sont très-connus de toutes les personnes qui assistent aux offices.

Digitized by Google

A la messe, par exemple, le prêtre commence, à Lyon, tout autrement qu'à Rome ou à Paris, élève les bras en croix après l'élévation, dit à haute voix le *libera* qui suit le *pater*, et le termine par la conclusion : *qui vivis et regnas, Deus*, ce qui ne s'observe que dans notre diocèse. Le prêtre porte (ou devrait porter, car, depuis quelques années, le relâchement de la discipline s'est, en cela, malheureusement très-étendu) une chasuble dont la croix est simple, c'est-à-dire telle que doit être la croix, et non bizarrement découpée par des ressauts, ou des angles à la mode parisienne. Aujourd'hui à Lyon, les cérémonies et les évolutions du clergé, dans les offices solennels de la Primatiale, sont encore conformes aux traditions. Malgré quelques innovations, malgré l'importation des orgues et de la musique, la messe pontificale des grandes solennités y est d'une majesté unique dans le monde et rien, en d'autres cathédrales, ne peut approcher du spectacle auguste qui se déroule aux yeux de l'étranger ébahi, suspendu ces jours-là aux tribunes de l'abside.

Il est donc faux de dire que nous n'avons rien conservé, et cela est, de plus, injuste, si on le dit sans explication; et il nous paraît injuste aussi de conclure de ces changements, opérés dans des moments de troubles, concédés à la violence, que nous sommes déchus du privilége accordé aux anciennes liturgies !

Voyons donc ; on est propriétaire, de temps immémorial d'une superbe maison ; on vous intente un méchant procès ; il dure vingt ans, malgré l'habileté et la tenacité de votre défense ; pendant ce temps-là, on vous blesse, on vous fait perdre vos revenus, faudra-t-il conclure du trouble apporté à votre possession, que vous êtes déchu des droits qui y étaient attachés? faudra-t-il adjuger la maison à vos adversaires, par cela seul qu'ils auront mis le désordre dans vos comptes, et crié bien haut que la maison ne vous appartenait pas ?

Mgr de Montazet triompha, chacun le sait, par l'appui du pouvoir séculier, malgré les résistances et les protestations de son Chapitre. Son successeur, Mgr de Marbeuf, ne put pas réparer le désastre ; surpris par la révolution, il ne parut même pas dans son diocèse. Après lui le siége fut vacant jusqu'à la fin de l'orage.

Digitized by Google

Lorsqu'on put ouvrir les églises et rétablir le culte, Mgr Fesch déploya tout le zèle possible pour rendre quelque éclat à cette Église si éprouvée. Mais il y avait tant de ruines..., tant de soins plus urgents étaient à prendre, qu'il ne fallait pas songer, au milieu de cette disette des choses les plus essentielles, à rétablir l'ordre des temps de paix. Après lui, les administrateurs du diocèse, et, à leur tête, le vénérable Mgr de Pins, apportèrent la plus louable sollicitude pour retrouver et faire revivre les traditions liturgiques de Lyon. Avec le temps, avec l'aide des savantes investigations de plusieurs prêtres dévoués, avec un peu de persévérance surtout, on pouvait arriver à une restauration aussi complète que possible de cette liturgie célèbre. Faut-il donc arrêter cet élan ? faut-il éteindre la lampe qui fume encore, briser de nouveau le monument dont les parcelles commençaient à se rejoindre ? Il n'est pas un Lyonnais qui ne réponde non, et ne veuille défendre l'héritage de saint Pothin et de saint Irénée, contre certaines prétentions rivales, qui subissent avec peine la prépondérance de notre Eglise ; car, voilà le nœud de la polémique et, on peut l'entrevoir, ce n'est pas la cour de Rome qui veut cette destruction, elle respecte trop l'antiquité, et sait trop combien le premier diocèse de France mérite de distinctions honorables ; c'est un parti étranger au diocèse, dont l'idée est de saper ce titre, acquis par nos saints fondateurs, de *Prima sedes Galliarum*, ce titre dont notre liturgie exceptionnelle doit être un perpétuel témoignage.

Car, une liturgie particulière pour Lyon, c'est un blason à *enquerre*. On me permettra d'expliquer cette comparaison, pour ceux à qui la langue héraldique est peu familière : lorsqu'on voulut (c'était aux temps bien loin de nous) régler l'usage des armoiries, les héraults posèrent d'abord cette règle fort artistique, du reste, de ne pas mettre *couleur sur couleur*, ni *métal sur métal*, mais ils fortifièrent la règle par des exceptions, car, selon le proverbe, sagesse des nations, les *exceptions prouvent la règle*. Pour honorer certaines actions d'éclat, certains mérites transcendants, pour rappeler certains faits, dignes d'être *faits historiques*, on autorisa de rares violations. On fit des *armoiries fausses*, afin

Digitized by Google

que cette anomalie frappât les regards, afin que l'on demandât la cause de cette irrégularité, et que l'on pût y répondre par le récit des prouesses qui en étaient la cause.

Ainsi, dans la grande unité de la foi et du culte catholique que nous désirons tous, il faut que l'on soit frappé par quelques exceptions, qui sont aussi des *armes à enquerre*, et que, si l'on demande pourquoi on trouve à Lyon ces rites, inusités ailleurs, ces chants et ces évolutions, qui rappellent le mysticisme oriental, on puisse répondre qu'ils furent apportés de l'Asie par les saints fondateurs de cette Eglise, alors que la Gaule était encore idolâtre ; que depuis et toujours, Lyon fut le premier siége de France ; que ses priviléges furent reconnus par les plus grands papes ; et nous ne voyons pas en quoi Lyon a forligné pour qu'on raye ses titres et qu'on brise son écu.

—

Frappés de l'espèce d'anarchie et de désordre qui règne dans les liturgies des divers diocèses de France, et des innovations fâcheuses qui, en plusieurs lieux, ont remplacé les anciennes coutumes, le souverain pontife et les évêques ont résolu de ramener l'unité dans les formes du culte, comme elle existe dans les croyances. Pour obtenir cette unité, dont l'absence constitue une sorte d'anomalie avec le principe même de la foi catholique, on a proposé l'adoption d'une liturgie unique : celle de Rome. Cette proposition est conforme aux décrets de plusieurs papes, qui n'avaient néanmoins pour but que d'extirper les interpolations modernes, et respectaient les liturgies particulières qui avaient une date assez reculée, et une origine assez pure pour être respectées.

Or, le diocèse de Lyon est le seul, malgré les novateurs des deux derniers siècles, malgré l'insouciance des traditions et la manie de les effacer sous le badigeon de l'art moderne, qui ait conservé des rites vraiment antiques, et des cérémonies tout-à-fait spéciales, émanant des souvenirs du passé et non des caprices de la mode. On peut en élaguer les altérations récentes qui sont visibles et se trahissent par leur mauvais goût, et revenir, dans les points les plus importants, du moins, à la véritable liturgie

Digitized by Google

lyonnaise. Ce serait une entreprise glorieuse et digne du prélat éclairé qui occupe le premier siége de France.

Cette question, encore une fois, n'est pas de notre ressort, et nous reconnaissons qu'il n'appartient pas à des laïques, surtout à des laïques aussi peu instruits que nous, de traiter des choses réservées aux ecclésiastiques. Nous savons, du reste, que plusieurs membres distingués de notre clergé ont épousé, avec un zèle qui les honore, la cause du maintien de nos usages. Mais il est une partie de cette grande question que nous pouvons aborder et discuter, celle qui a trait aux effets matériels des cérémonies, sur laquelle les ecclésiastiques peuvent quelquefois s'abuser, entraînés par les sollicitations extérieures, séduits par les idées qui ont cours dans le monde. Nous nous proposons donc de rassembler aussi nos faibles clameurs et nos efforts, quelque infimes qu'ils puissent être, pour démontrer l'excellence, dans les cérémonies religieuses de Lyon, des rites anciens et locaux, et l'inconvénient de leur substituer, soit les modes arides et prétentieux de l'école janséniste, soit la pompe mondaine et théâtrale de l'Italie qui prévaut en ce moment dans les offices parisiens, et qui tend à s'implanter aussi dans nos églises.

Sans avoir l'érudition de dom Guéranger ou des autres liturgistes célèbres, tout Lyonnais qui est sorti de sa province sait bien qu'il rencontre ailleurs, dans les manières d'officier, des différences à l'avantage de son pays. Il sait que les fêtes y sont plus solennelles, que le chant, au lieu d'être confié à un petit nombre d'hommes gagés, isolés, pressés d'en finir et peu soucieux d'en conserver la pureté primitive, est exécuté par tout le clergé et une partie des fidèles. Il sait que, chez lui, la sonnerie a un caractère approprié à ce qu'elle annonce, dolente pour les offices mortuaires, majestueuse pour les fêtes majeures, gaie pour les circonstances où l'église se réjouit, et qu'elle n'est pas réduite au *tintement* et à la *grande volée* si monotone du nord et du centre de la France, ou au mutisme presque complet qui fait douter si Paris est une cité chrétienne ou musulmane. Les *Saluts* de la capitale, démesurément longs, farcis de pièces d'un goût

Digitized by Google

douteux et de musique profane, lui paraissent aussi peu favorables au recueillement que les appariteurs à baguette et en habit noir qui ont remplacé le grave *bedeau*. Il regrette alors les sublimes *Bénédictions* de sa ville natale, données dans le silence, précédées des antiennes consacrées par l'admiration des siècles ; avant que les organistes n'eussent imaginé d'accompagner de leurs capricieuses rêveries le moment où le prêtre élève le Saint-Sacrement sur la foule prosternée, et même de couvrir sa voix quand il récite l'oraison que les fidèles doivent entendre et suivre.

Ce n'est pas à dire que tout soit parfait chez nous, et que nous n'ayons pas aussi quelques abus à extirper pour arriver à la perfection dans le cérémonial religieux. Il n'est pas moins vrai que la gravité et la poésie ont tellement pénétré les chrétiens de Lyon, grâce à la liaison intime de leur liturgie avec l'histoire de leur cité, qu'avec eux il est toujours facile de revenir aux convenances et au véritable esprit des pompes ecclésiastiques.

Commençons donc par mettre sous les yeux de nos lecteurs un passage peu connu du *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de Saint-Maur. Paris*, 1717. Nous le citons d'après un extrait inséré dans le tome 6 des ARCHIVES *historiques de Lyon*. Les auteurs, *dom Martène* et *dom Durand*, s'expriment ainsi sur les offices de la primatiale de Saint-Jean.

« On ne sait là ce que c'est que la musique, mais le plain-chant qui se chante par cœur est si grave et si beau, qu'il n'y a point de musique qui en approche ; il enlève tous ceux qui l'entendent. On ne dit point d'hymnes après les psaumes ; après le *Magnificat*, on répète deux fois l'antienne. . . . . .

Le *Benedicamus Domino* fut chanté par 18 enfants de chœur, après quoi on fut dire Complies à un autel du chœur. »

A la messe solennelle, « il y avait cinq prêtres, cinq diacres et cinq sous-diacres. Ils entrent, après la procession, par la porte du sanctuaire, et, lorsqu'ils sont arrivés en haut du chœur, le sous-diacre qui doit chanter l'Épitre fait la révérence au célébrant et va s'asseoir à la première des basses chaires du chœur, la mitre en tête et ayant à ses côtés les autres sous-diacres assistants qui demeurent là jusqu'au *Gloria in excelsis*, les

Digitized by Google

Céroféraires accompagnent les autres officiers à l'autel, où, après avoir mis leurs chandeliers au bas des gradins, ils vont au milieu du chœur vers le sous-diacre. Le célébrant commence la messe avec tous ses officiers à ses côtés. Quand il monte à l'autel, les quatre prêtres y montent aussi et se placent aux deux coins, se regardant face à face et baisant l'autel lorsqu'il le baise. Pour ce qui est des diacres, ils restent en droite ligne au bas de l'autel dans le sanctuaire. Après que le célébrant a commencé la messe, les sous-diacres, qui étaient aux basses chaires du chœur, viennent derrière l'autel, où ils se rangent en ligne droite regardant les diacres face à face. »

« Le Célébrant entonne le *Gloria in excelsis Deo* au milieu de l'autel; mais il le continue et le finit au coin; cependant, les prêtres assistants vont s'asseoir, le célébrant et les diacres s'asseyent aussi du côté de l'épître, et les sous-diacres du côté de l'évangile, derrière l'autel. Celui qui doit chanter l'épître prend le livre sur l'autel, baise l'épaule du célébrant, s'en va à la première haute chaire du chœur, et là il chante ou plutôt il récite l'épître d'un ton assez bas. Deux accolytes ou enfants de chœur chantent l'*Alleluia* dans le même endroit, qui est suivi d'une longue prose dont le chant enlève les assistants. Pendant que le diacre chante l'évangile au jubé, on prépare la matière du sacrifice derrière l'autel. Après le Credo, le célébrant se lave les mains, le sous-diacre donne au diacre le calice et la patène, et le diacre les présente au célébrant, qui fait l'oblation du pain et du vin par une seule oraison. Après l'oblation, le célébrant se lave une seconde fois les mains. Cependant, le sous-diacre soutient la patène toute nue qu'il tient avec son manipule et qu'il reporte au *Pater noster* sur l'autel devant le célébrant, à qui il baise l'épaule. Lorsque le célébrant a dit *Panem nostrum quotidianum*, il élève le calice avec l'hostie et dit tout haut l'oraison *Libera nos quæsumus*. A l'*Agnus Dei*, on donne la paix à Mgr l'archevêque et non au chœur. Après la Communion, le célébrant essuie lui-même le calice, et, l'ayant couvert de la patène, le présente renversé au diacre, qui le donne de la même manière au sous-diacre. A la fin de la messe, Mgr l'Archevêque donna la

Digitized by Google

bénédiction, et le célébrant, aussi bien que les autres, la reçut à genoux. Voilà une partie des cérémonies de Saint-Jean de Lyon, qui sont très-simples, mais qui, dans leur simplicité, ont une majesté auguste et vénérable. »

On trouve encore quelques renseignements sur l'ancienne liturgie lyonnaise, dans une brochure de 1777: intitulée : *Motifs de ne point admettre la nouvelle liturgie de Mgr l'archevêque de Lyon.* Cette brochure n'est autre chose qu'un plaidoyer contre les innovations introduites par Mgr de Montazet, innovations qui furent combattues avec chaleur par le Chapitre, gardien des anciennes traditions. Mgr de Montazet fit mettre en prison l'imprimeur de la brochure ; son auteur était l'abbé Louis Jacquet, membre de l'académie de Lyon, né en cette ville le 6 mars 1732, chevalier de l'église de Saint-Jean, littérateur distingué et érudit, mort à sa campagne près de Lyon, en 1793.

L'abbé Jacquet commence par démontrer combien il est dangereux et imprudent de vouloir toucher aux traditions et aux usages anciens dans l'Eglise. Il réfute cette proposition mise en avant par Mgr de Montazet, et que l'on a voulu reprendre de nos jours, savoir : que la liturgie de Lyon n'était pas ancienne, que l'Église de Lyon se vantait mal à propos d'une immutabilité démentie par de nombreuses variations, et qui serait d'ailleurs un obstacle à l'amélioration des prières publiques.

Aujourd'hui, on a employé le même argument pour démolir ce qui restait de cette liturgie, et cette brochure devient presque un ouvrage de circonstance. En effet, les changements introduits par Mgr de Montazet étant parfaitement connus, rien ne serait plus simple que de remettre la liturgie dans le même état qu'avant lui, sauf les modifications rendues nécessaires par la force des révolutions qui ont supprimé l'ancienne organisation du Chapitre et démoli les vénérables églises de Sainte-Croix et de Saint-Estienne.

L'abbé Jacquet cite en faveur de cette immutabilité les témoignages de saint Bernard, du cardinal Bona, qui avoue que la liturgie lyonnaise fut établie par saint Irénée, de l'avocat général Servin, du père Mabillon, etc. Il réfute ainsi qu'il suit ceux

Digitized by Google

qui prétendaient que Charlemagne avait remplacé la liturgie de saint Irénée par la liturgie romaine :

« De ces faits bien connus, il résulte que les puissances les plus jalouses d'établir partout un culte uniforme, ont toujours respecté l'attachement de quelques Eglises à leurs rites anciens et leur répugnance à changer ; on peut donc croire que Charlemagne a suivi les mêmes principes, et que la liturgie lyonnaise a trouvé grâce à ses yeux. C'est en effet la tradition constante de cette Église. »

« Une observation frappante vient à l'appui de cette tradition ; on peut bien assurer qu'il n'y a pas en France de liturgie moins ressemblante à la romaine que celle de Lyon ; les différences sont aussi nombreuses que sensibles ; la majesté de ses cérémonies est un spectacle tout nouveau pour ceux qui connaissent le rit romain. Si cette église a pris la liturgie romaine sous l'empire de Charlemagne, il faut dire qu'elle a été la plus inconstante des Eglises de France, puisqu'elle est la plus éloignée du rit, qu'on suppose leur avoir été commun, et qu'elles ont dû prendre toutes ensemble. Cependant, les plus célèbres liturgistes ont fait l'éloge de son invariabilité ; elle n'a donc pas pris le rit romain dont il lui reste si peu de vestiges ; l'état actuel de sa liturgie est une preuve de sa tradition. »

Quant aux changements introduits depuis Charlemagne, ils se bornèrent à une augmentation de la liturgie par l'adoption de quelques leçons tirées des Homélies et des Actes des Martyrs, et d'un très-petit nombre d'hymnes composés par saint Ambroise, saint Hilaire et saint Grégoire. L'édition du Bréviaire de 1737 publié par Mgr de Rochebonne, ne contenait, comme en avertissait ce prélat lui-même, que fort peu de changements réels, et ce dernier ne différait des précédents que par des transpositions.

Plus loin on trouve ce paragraphe que nous citons aussi, parce qu'il renferme une réflexion fort sensée, et dont l'opportunité est loin d'avoir disparu.

« Partout les simples fidèles doivent unir leur voix à celle des prêtres, c'est l'esprit de l'Église. Le chœur n'est point un or-

Digitized by Google

chestre destiné à amuser des spectateurs ; il chante pour donner l'exemple et le ton au peuple. S'il entonne des airs nouveaux, les pieux laïques, qu'une louable assiduité en aurait instruits, seront réduits au silence ; ils ne participeront plus guère à la prière publique qu'ils ne peuvent ni comprendre ni chanter. »

Mgr de Montazet avait proposé l'introduction de la musique ; à cela l'abbé Jacquet répond judicieusement que : « La musique fournit aux chanoines un prétexte spécieux pour ne pas chanter ;... que, l'expérience a fait connaître que la musique distrait les fidèles et qu'elle dissipe le clergé par le mélange des musiciens laïques dont elle ne peut se passer. »

La seule Eglise de Lyon avait et a encore conservé en partie ses anciens rites ; les autres Eglises les quittèrent sous Charlemagne pour adopter la liturgie romaine ; ils l'abandonnèrent ensuite pour en adopter de particulières ; plusieurs la reprirent depuis le concile de Trente et en changèrent encore au commencement du XVIIIe siècle.

L'auteur entre ensuite dans une foule de détails sur les changements apportés par Mgr de Montazet, et ces détails nous apprennent en grande partie ce qu'était l'ancienne liturgie lyonnaise, et l'un des traits les plus saillants est cette exclusion des *orgues*, à l'exemple de la chapelle pontificale, qui ne les admet pas non plus. Il fait remarquer que Coffin (1) et Santeuil, auteurs des hymnes nouveaux introduits dans les offices, étaient à bon droit suspects de jansénisme, et il en cite quelques strophes d'un sens douteux comme orthodoxie. On peut consulter encore, sur les rites de l'Eglise de Lyon, que Mgr de Montazet ne chercha pas complètement à détruire, s'attachant plutôt à donner une tournure conforme à l'esprit et au goût de son temps aux paroles du Bréviaire, les savants écrits de l'abbé Jacques, qui malheureusement sont trop courts et font regretter que cet ecclésiastique n'ait pas prodigué davantage les trésors de son érudition.

(1) Charles Coffin, supérieur du collége de Beauvais, mort en 1749. L'autorité ecclésiastique lui refusa la sépulture pour cause d'endurcissement dans les erreurs jansénistes.

Digitized by Google

L'abbé Jacquet parlait des hymnes de Coffin et de Santeuil; il y en a probablement de plus modernes encore, et ces productions se reconnaissent à la boursouflure du style autant qu'à la pesanteur de la mélodie. Dans un travail plus étendu on pourrait indiquer celles de Santeuil, que l'on trouve dans les *Heures de Lyon*. Je dis les *heures* à dessein; c'est le nom consacré pour désigner le recueil des prières soit liturgiques, soit particulières, à l'usage de tout catholique qui fréquente les offices. Depuis quelque temps on cherche à accréditer chez nous d'autres dénominations émanant des libraires *fantaisistes* de la capitale, et qui sont aussi incorrectes et inexactes dans leurs significations que propres à jeter le désordre dans cette importante catégorie des livres pieux. Ces noms nouveaux sont ceux de *Paroissiens*, d'*Eucologe*. On les bourre d'illustrations, à l'usage des élégantes de la Madelaine ou de Saint-Roch, mais le texte y est traité avec la plus grande négligence et très-écourté, de peur de grossir le volume aux dépens des images.

—

En tête de l'ouvrage intitulé : *Le Cérémonial de la sainte Eglise de Lyon* (Lyon, 1838, par l'abbé Denavit), on trouve un mandement de Mgr de Pins, administrateur du diocèse, en date du 1er janvier 1838, aussi remarquable par l'élévation des sentiments que par le magnifique langage dans lequel il est écrit. C'est à la fois un titre de gloire pour le clergé et les fidèles du diocèse de Lyon, et une règle pour tous ceux qui auraient à s'occuper des cérémonies de l'Église. Nous ne pouvons mieux faire que d'en citer quelques passages.

« Il n'est aucun lieu qui n'ait entendu parler de l'Église de Lyon, de la pompe de ses cérémonies, du zèle de son clergé pour le maintien de la discipline et de son attachement aux traditions qu'elle a reçues de ses pères. Aussi, à peine la Providence nous eut-elle appelé à l'administration de cette Eglise, que nos regards se portèrent, avec une sainte avidité, vers ces rites antiques qu'elle conserve avec tant de soin. Nous n'eûmes pas de peine à comprendre combien était justement acquise la

Digitized by Google

réputation dont elle jouit, et qu'un des points qui devaient faire l'objet de notre zèle et de notre sollicitude, était de contribuer, autant qu'il serait en nous, à entretenir cet amour pour les saintes cérémonies, et cet attachement si légitime aux anciennes règles : (attachement qui fait d'autant plus d'honneur au clergé de Lyon, que l'esprit de nouveauté s'introduit presque partout)....»

« L'Eglise de Lyon a toujours cru qu'elle devait à saint Irénée, son second évêque, ses rites et sa liturgie, comme le témoigne l'illustre et savant cardinal Bóna. . . . . .
Saint Pothin, qui avait vu saint Jean l'Évangéliste, saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, qui l'avait été lui-même du disciple bien-aimé, en apportant la foi à Lyon, y apportèrent aussi les rites et les usages que leur avait enseignés saint Jean.... Il est évident que plusieurs de nos cérémonies font aussi allusion à quelques-unes des visions qui furent montrées à saint Jean dans son Apocalypse. Les sept prêtres, les sept diacres, les sept sous-diacres, les sept acolytes de la messe pontificale rappellent les sept évêques, les sept anges, les sept étoiles, les sept esprits de Dieu. Il est incontestable que les sept chandeliers des acolytes sont en rapport avec les sept chandeliers d'or au milieu desquels l'apôtre vit se promener le Fils de l'homme. . . . . .

« Faut-il s'étonner, après cela, si l'Eglise de Lyon a montré en tout temps un si vif attachement à ses usages et à ses cérémonies ? N'y aurait-il pas plutôt lieu de s'étonner si on la voyait renoncer à des titres qui l'unissent d'une manière si étroite au cœur adorable de Jésus et à la divine Marie ? . . . . . »

Le vénérable archevêque d'Amasie explique ensuite comment, six siècles après l'établissement de la liturgie donnée par saint Irénée, la liturgie romaine fut introduite en France par le pape Paul Ier ; comment, d'après le témoignage de saint Agobard, l'Eglise de Lyon conserva la sienne, tout en adoptant le chant romain ; comment, lorsque le saint pape Pie V ordonna la réception du missel romain dans toute la chrétienté, en 1570, l'Église de Lyon fut exceptée de cette mesure, à cause de l'ancienneté de ses rites.

« Ce ne fut que vers la fin du siècle dernier, à la faveur de

Digitized by Google

l'esprit de nouveauté qui gagnait insensiblement toutes les classes et qui préludait déjà aux malheurs de notre grande Révolution, et malgré les représentations de son illustre Chapitre, qu'on voulut introduire dans l'Eglise de Lyon une nouvelle liturgie. Après une lutte soutenue d'une manière trop inégale devant le parlement de Paris, elle se vit dans la nécessité de la recevoir. Mais du moins elle ne voulut jamais renoncer à ses rites et à ses cérémonies.....»

Mgr de Pins avait l'intention de faire reprendre à son Église le missel donné par Mgr de Rochebonne, en 1737. Diverses circonstances l'empêchèrent de réaliser complètement ce dessein, qui serait aujourd'hui d'une exécution plus facile ; et, en tout cas, l'existence de ce missel, antérieure à la révolution opérée par Mgr de Montazet, prouve que l'on pourra toujours, quand on le voudra, revenir aux anciennes règles, qui ne sont ni perdues ni oubliées.

Cet exposé nous fait connaître quelques particularités de la liturgie lyonnaise : ainsi, les mots *In illo tempore*, placés à la tête des évangiles ; la formule qui termine certaines oraisons, ainsi conçue : *Qui tecum vivit et regnat, Deus*, ayant trait à l'hérésie des ariens, au lieu de rejeter le mot *Deus* à la fin, comme cela se pratique ailleurs.

Dans le courant de l'ouvrage, nous remarquons encore plusieurs règles spéciales à Lyon, et qui témoignent de la louable et minutieuse sévérité avec laquelle cette Eglise a toujours surveillé les moindres détails.

Sur les chasubles, elle interdit très-sagement les croix composées dites *parisiennes*, dont la forme insolite n'a aucune raison d'être. L'ombrelle en taffetas blanc dont on se sert à la primatiale pour accompagner le Saint-Sacrement lorsqu'on l'apporte pour la bénédiction, est un ancien usage lyonnais que l'on retrouve dans le rituel de Mgr de Neufville, et qui lui a été restitué par Mgr de Bonald.

Pendant le carême, le devant de l'autel doit être revêtu d'un parement de laine blanche avec une croix violette au milieu.

A Lyon, lorsque le prêtre, à la messe, commence ces paroles

Digitized by Google

après l'élévation : *unde et memores*, il élève les bras en croix. Au *Pater*, à ces mots : *sicut in cœlo*, il élève le calice avec l'hostie, et dit ensuite le *libera nos* à haute voix.

Le *Credo*, aux messes chantées, doit être chanté par tout le chœur ensemble, et non alternativement : à plus forte raison ne devrait-il pas être coupé par les fantaisies de l'orgue. Ces deux règles si sages, si simples à comprendre et qui ne sont que l'expression du bon sens, sont violées malheureusement en beaucoup d'églises. A la primatiale, le Chapitre est, de temps immémorial, dans l'usage de ne pas fléchir le genou à l'élévation.

L'auteur, dans une note, signale ce fait, qui expliquerait à lui seul la supériorité de nos cérémonies : c'est que l'Eglise de Lyon n'a jamais voulu laisser à des chantres gagés ou à des laïques habillés en prêtres le soin de chanter les divins offices.

Quant à la musique, l'auteur du *Cérémonial* entre en matière par le paragraphe suivant auquel souscriront non seulement tous les catholiques mais encore tous les gens de goût.

« L'Église de Lyon n'a jamais admis la musique dans les offices ; elle s'en tient au plain-chant, bien préférable, pour l'usage auquel il est destiné, à ces musiques efféminées et théâtrales, ou maussades et plates qu'on y substitue en quelques Églises, sans gravité, sans goût, sans convenance et sans respect pour le lieu qu'on ose ainsi profaner. Les chants sacrés ne doivent point représenter le tumulte des passions humaines, mais seulement la majesté de celui à qui ils s'adressent, et l'égalité d'âme de ceux qui les prononcent. »

Un arrêt du Conseil archiépiscopal de Lyon, du 6 juillet 1806, prohiba les messes en musique, à moins d'une permission spéciale des vicaires-généraux, et ne permit dans aucun cas aux femmes d'y chanter.

Les instruments et même les orgues en étaient bannis, et si, antérieurement à la destruction de cette règle si ancienne, on avait admis le serpent et l'ophicléide, c'était en raison des malheurs des temps qui avaient singulièrement réduit le nombre des officiants et surtout des chantres habiles.

En tout cas l'organiste a des règles dont il ne doit pas s'écarter

Digitized by Google

et qu'il doit savoir. Il doit s'abstenir surtout pendant le *Credo*, le *Sanctus* et l'*O salutaris*.

Dans les anciens usages de Lyon on ne mettait jamais plus de six cierges sur l'autel, ni de croix lorsque le Saint-Sacrement était exposé.

Le *massier*, les *bedeaux*, le *courrier*, fonctions spéciales à l'Église de Lyon, sont, ainsi que le suisse, les souvenirs des anciens officiers du pouvoir temporel du Chapitre.

Le costume des suisses à Lyon est bien plus beau que le costume sans style des suisses du Nord, de même que leur tenue et leurs évolutions sont également très-supérieures.

Et encore « c'est un abus, dit-il, qui doit être retranché, de faire chanter des cantiques pendant la Bénédiction du Saint-Sacrement ainsi que pendant l'élévation de la Messe. On doit se borner à ce qui est marqué dans les livres liturgiques. »

. . . . . .

Pour la Bénédiction, l'usage de la primatiale, conforme du reste au Rituel romain, est de n'admettre que les strophes, *O salutaris*, *Panis angelicus*, *ecce panis*, *Adoro te* ou l'antienne *Ave verum* et de donner la Bénédiction en silence.

—

L'antiquité et la beauté de la liturgie lyonnaise, et l'attachement de l'Église de Lyon à ses anciens rites étaient tellement respectables, qu'en plein XVIIIe siècle, l'auteur d'un recueil peu suspect d'exagération religieuse, connu sous le nom de *Mémoires de Bachaumont*, ne put s'empêcher d'en parler avec convenance et d'une façon élogieuse, bien que souvent, dans le cours de cette publication, il tournât en ridicule le clergé et le culte catholique. Voici comment il s'exprimait à propos des funestes réformes de Mgr de Montazet :

« 18 mars 1774. L'Église de Lyon est une des plus anciennes et la plus célèbre de toutes celles des Gaules. Outre la prérogative quelle a de compter le roi pour le premier de ses chanoines, elle se glorifie d'avoir élevé dans son sein plusieurs enfants de souverains, d'avoir donné à l'Église 3 papes, 14 cardinaux, une

Digitized by Google

foule de prélats, enfin d'être composée de membres choisis parmi les noms les plus illustres. Elle est surtout recommandable par son attachement à ses rites, à ses usages, à ses cérémonies. Tandis que la liturgie des autres Chapitres a éprouvé tant de révolutions et qu'il s'y est introduit tant de nouveaux usages dans le culte extérieur, celui-ci, constant dans sa discipline et dans sa liturgie, retrace encore à nos yeux, le modèle peut-être unique de cette sainte simplicité qui caractérisait l'Église naissante. Il est singulièrement attaché à l'usage du chant par cœur, au point d'avoir un séminaire commun pour y former habituellement 80 ou 100 ecclésiastiques, qui composent les divers ordres de sa hiérarchie. »

« Ce Chapitre, en outre, ne reconnaît point la juridiction de Mgr l'archevêque, et c'est vraisemblablement ce qui a produit les tentatives de ce prélat qui veut en réformer la discipline, surtout abolir l'usage du chant par cœur. Pour y parvenir il a voulu changer deux fois le bréviaire en douze ans, il a cherché à introduire un nouveau missel, ce qui excite une guerre fort vive entre le Chapitre de Lyon et Mgr de Montazet. »

Je n'ai pas avancé les assertions précédentes tout à fait au hazard. Ceux qui désireront les vérifier et s'instruire des anciens rites de l'Église de Lyon peuvent consulter une foule d'ouvrages qu'ils trouveront facilement dans nos dépôts publics :

1° Les Écrits de l'abbé Jacques, ceux de dom Martène, de Lebrun des Marettes (1), sous le pseudonyme de Moléon, le Rituel de M. Denavit, que j'ai cités.

2° Les Missels de 1487, de 1500, de 1620, de 1737, de la Bibliothèque de la ville, nos 529 et suivants.

3° Les Bréviaires de 1498, de 1584, de 1737, nos 5267 et suivants.

4° Le Recueil des Procès liturgiques sous Mgr de Montazet, no 23,380.

(1) Jean-Baptiste le Brun des Marettes, auteur des *Voyages liturgiques en France*.

Digitized by Google

5° Le Rituel de Mgr de Neufville.
6° Remarques sur les rubriques et usages de l'Église de Lyon.
7° Rubriques de l'Église de Lyon, manuscrit du XIVe siècle.
8° Statuts pour le service divin de l'Église de Lyon, XVe siècle.
9° Notes relatives à la liturgie lyonnaise.
10° Heures de Lion, 1502.
11° Ordre observé en l'Église de Lyon pour la sonnerie des cloches, XVe siècle, etc. Ces six derniers numéros appartiennent à la bibliothèque de M. Coste, etc., etc.
12° Enfin les Notes manuscrites de M. l'abbé Sudan, ancien archiviste de la ville, qui sont à la Bibliothèque (1).

MOREL DE VOLEINE.

(1) Jean Nicolas Sudan, né à Lyon le 3 octobre 1761, mort le 1er avril 1827, archiviste et bibliothécaire du Chapitre de Saint-Jean en 1788, archiviste de la ville en 1800 et secrétaire en chef de l'archevêché en 1824. Sa famille était originaire du canton de Fribourg.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

CHARLES DE BOURBON,

CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE LYON (1).

Jusqu'à présent, Charles de Bourbon avait différé de se faire sacrer : « Ce prince, dit Achaintre, n'était pas né pour les fonctions paisibles du sacerdoce (2) ; semblable à son jeune frère, l'évêque de Liège, il n'avait de goût que pour le tumulte des armes;.... il portait cette devise peu épiscopale : *N'espoir ne peur;* il maniait un cheval et combattait d'estoc et de taille aussi bien qu'aucun cavalier de son temps. »

Jacques Cœur, l'infortuné argentier de Charles VII, possédait, en Bourbonnais et en Lyonnais, des maisons, des terres

(1) Voyez la précédente livraison de la *Revue*, p. 349.

(2) On aurait pu lui appliquer, comme on le fit plus tard au cardinal de Saint-Severin, mort archevêque de Vienne, en 1516, ces vers du *Paradis de Dante*, ch. VIII :

Ma voi torcete alla religione
Tal che fu nato a cingersi la spada.

Digitized by Google

et des mines de plomb, de cuivre et d'argent (1). Après sa mort, ses enfants avaient obtenu de Louis XI de rentrer dans les biens de leur père (2); l'un d'eux, Jean Cœur, archevêque de Bourges (3), dans les différents séjours qu'il fit à Paris et à Lyon, s'était lié d'une étroite amitié avec Charles de Bourbon qui, s'étant enfin déterminé à recevoir l'onction sainte, la reçut, en 1470, des mains de son pieux collègue (4).

Cette même année, Louis XI le choisit pour être le parrain du dauphin et donner le baptême à l'enfant royal, qui fut appelé Charles et fut tenu sur les fonts par Edouard, prince de Galles, et par Jeanne de France, épouse du sire de Beaujeu. Cette cérémonie eut lieu au château d'Amboise (5).

L'année suivante, Mgr de Lyon fut nommé prieur de Souvigny et de Saint-Pourçain; en 1472, Sixte IV le fit légat d'Avignon, et ce fut le cardinal Bessarion (6) qui le reçut en

(1) C'est dans son *Grand Testament* que Villon a dit :

Si tu n'as tant que Jacques Cœur,
Mieux vault vivre, soubz gros bureaux,
Pauvre qu'avoir esté seigneur
Et pourrir soubz riches tombeaux.

Plus tard, florissait, à Lyon, un commerçant Florentin non moins opulent, Thomas de Gadagne, mort en 1544. Il avait eu pour femme une Lyonnaise, Peronette de Buatier, décédée le 23 août 1521 et inhumée dans le couvent des Jacobins.

(2) Voyez *Jacques Cœur et Charles VII*, par M. Pierre Clément, et le *Moniteur* du 6 avril 1853.

(3) Jacques Cœur avait six maisons à Lyon; son fils Geoffroy, seigneur de la Chaussée, possédait, dans le quartier de Saint-Nizier, un hôtel où le Consulat tint ses séances en 1476.

(4) La Mure, *Hist. eccl. de Lyon*, p. 196. — Les actes capitulaires sont muets sur le sacre de Charles; ceux du Consulat le sont aussi; en faut-il conclure que la cérémonie se fit à huis clos?

(5) *Mer des hist.*; tome 2, fol. cxliiij; Jean de Troyes; Duclos, livre VI.

(6) Le cardinal Alain de Coëtivy était alors évêque d'Avignon, mais il résidait à Rome. Ce fut lui qui s'opposa, après la mort de Nicolas V, à ce

Digitized by Google

cette dignité. Ce prince de l'Église que le pape envoyait en France pour réconcilier Louis XI et Charles-le-Téméraire, se trouvait alors à Lyon et logeait à l'Archevêché où le Consulat lui fut présenté (1): Le seul monument qui nous reste de la légation de Charles de Bourbon dans le Comtat, du moins nous n'en avons pas trouvé d'autre, est la confirmation qu'il fit des priviléges des habitants d'Avignon (2), confirmation qu'ils sollicitaient à chaque changement de légat.

En 1474, Philippe de Savoye, comte de Bresse, et Marguerite de Bourbon, sa femme, firent, le 19 août, une entrée solennelle à Bourg. Mgr de Lyon, frère de la comtesse, les avait accompagnés; il reçut en présent de la ville et du clergé de Bourg, un manteau de damas cramoisi pour lequel il fallut six aunes d'étoffe (3).

Vers la fin de cette année, Charles et le sire de Beaujeu se trouvaient auprès du roi qui était rentré à Paris la veille de Noël.

que Bessarion fût nommé pape. M. de la Roche-Héron, après avoir rappelé cette circonstance, ajoute : « Bessarion avait d'abord été schismatique, et n'était rentré que depuis peu dans le giron de l'Eglise ; en l'élevant à la papauté, on aurait espéré faire cesser le schisme d'Orient ; l'opposition du cardinal Coëtivy ne fut peut-être pas très-éclairée. *Gazette de Lyon* du 10 août 1853.

(1) Le Consulat lui fit hommage de deux douzaines de *torches à bastons*, et de 18 boites de confitures. Un pareil hommage avait été fait à Mgr de Lyon par les échevins, le samedi précédent. *Actes cons*, du 4 et du 6 juillet. Dans ce dernier acte, Bessarion est appelé le cardinal *Nicenne* (c'est-à-dire de Nicée). C'est sans doute au retour de la malheureuse mission de cet illustre prélat que Charles de Bourbon reçut un exemplaire de la Rhétorique latine de Guillaume Fichet, récemment imprimée, en tête de laquelle est une Épitre dédicatoire que nous avons reproduite p. 13 de nos *Nouvelles recherches sur les éditions lyonnaises du* 15e *siècle*.

(2) Du Verdier, *Bibliothéque* VI, 33.

(3) La ville de Bourg paya le quart du prix de ce manteau ; les trois autres quarts furent payés par le curé de Notre-Dame et par le prieur de Brou. La Teyssonnière, V, 22.

Digitized by Google

Le samedi, 2 mai 1475, Mgr de Lyon qui avait accompagné le roi à Pont-Sainte-Maxance, revint à la Cour où il fut nommé lieutenant du roi au conseil de Paris. Le lendemain, fête de Sainte-Croix, il y eut une procession générale de toutes les églises où se trouvèrent tous les petits enfants de la capitale. On alla quérir le Saint Innocent qui fut porté à Notre-Dame. Mgr de Lyon, M. de Gaucourt, lieutenant de roi à Paris, le prévôt des marchands et les échevins assistèrent à cette procession. (1)

D'accord avec le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne, Edouard avait fait une descente en Picardie et se disposait à recommencer la guerre si on ne lui restituait la Normandie et la Guyenne. Le roi était alors à Beauvais ; Jean de Bourbon et son frère Charles s'empressèrent d'aller le rejoindre avec une foule de grands seigneurs résolus de mourir plutôt que de voir la France ravagée de nouveau par ses plus cruels ennemis. Mais Louis XI, dans l'incertitude du succès, aima mieux traiter avec Edouard que de le combattre. Une entrevue des deux monarques eut lieu, le 29 août 1475, sur le pont de Péquigny. Une trève fut convenue et jurée. « Après serment fait, dit Comines, notre roy qui avait bien la parole à son commandement, commença à dire au roy d'Angleterre en se riant, qu'il falloit qu'il vînt à Paris, qu'il le festoyeroit avec les dames, et qu'il lui bailleroit le cardinal de Bourbon (2) pour confesseur, qui étoit celuy qui l'absoudroit très-volontiers de ce péché, si aucun il avoit commis. Le roy d'Angleterre le prit à grand plaisir et parloit de bon visage, car il savoit bien que ledit cardinal étoit bon compagnon (3).» Quand Louis XI revint à Paris, Jean de Bourbon se retira

(1) Jean de Troyes, année 1475.

(2) Charles ne fut élu cardinal que l'année suivante.

(3) « Vous avez été autrefois *bon compagnon*. » Molière, *Fourberies de Scapin*, I, 6.

Digitized by Google

dans son château de Moulins, laissant à la Cour le sire de Beaujeu et Mgr de Lyon « dont l'esprit vif et délié plaisoit singulièrement au roi (1). »

Soixante et quinze mille écus d'or avaient été promis à Edouard par le traité de Péquigny; la part que Lyon devait fournir pour l'acquittement de cette somme ayant été fixée à 3000 livres, deux commissaires royaux, Guillaume Briçonnet et Jean Pommereau vinrent pour l'exiger (2).

Antoine Allemand, évêque de Clermont, s'était démis de son siége entre les mains de Sixte IV; Mgr de Lyon sollicita ce siége et l'obtint; Il en prit possession par procureur le 10 mars 1476, et par lui-même le 24 octobre 1479. « Pendant son épiscopat, dit M. Gonod (3), il usa de toute son influence à la Cour pour empêcher la ville de Clermont d'obtenir le privilége d'avoir un corps commun, un Consulat, une maison commune. Il voulut que les citoyens ne pussent s'assembler sans sa permission et sans sa présence ou celle de l'un de ses officiers. La lutte dura jusqu'en 1481 et la victoire resta aux citoyens qui, dès lors, élurent leurs consuls. Dépouillé de son autorité temporelle dans la capitale de l'Auvergne,

(1) Jean de Troyes; Achaintre. p. 199.

(2) Ils arrivèrent à Lyon le 12 octobre, et ayant fait mander les échevins en l'hôtellerie du *Porcellet*, ils leur remirent les lettres-patentes du roi datées de N.-D. des Victoires, le 4 septembre, ainsi que plusieurs missives datées du même jour et du même lieu, parmi lesquelles il s'en trouvait une de l'archevêque de Lyon. Il fallut à cette époque créer de nouveaux impôts. Voyez Paradin, p. 190.

(3) *Chronologie des évêques de Clermont*, p. 44. Savaron, *Origines de Clairmont*, p. 85; du Tems, III, 146; La Mure, *Hist. eccl. de Lyon*, p. 198; Michelet, *hist. de France*, VI, 475; Moréri, art. *Comborn* (Jacq. de). Mgr de Lyon eut pour successeur sur le siége de Clermont, Charles, son petit neveu, fils naturel de Renaud, archevêque de Narbonne, bâtard de Charles I, duc de Bourbon. Une bulle du 24 déc. 1488 le dispensa sur le défaut de sa naissance, étant né *ex antistite et soluta*.

Digitized by Google

Charles de Bourbon confia l'administration spirituelle du diocèse à son suffragant, Antoine Bertrand, évêque *in partibus* de Bethléem qui précédemment avait rempli les fonctions d'official à l'archevêché de Lyon.

Suivant Cardella (1), Sixte IV aurait aussi donné, en 1476, l'administration de l'église de Bordeaux à Charles de Bourbon, mais nous ferons observer qu'Artus de Montauban, archevêque de cette ville, ne mourut qu'en 1478, et fut remplacé par son neveu André d'Espinay (2). Cependant il serait possible qu'il eût été pourvu de cette administration lorsqu'Artus de Montauban quitta Bordeaux pour aller finir ses jours chez les Célestins de Paris.

La dignité d'archidiacre de l'Eglise de Lyon, vacante par la mort de Matthieu de Talaru, était briguée par Hugues de Talaru et par Humbert de Grolée. Chacun d'eux avait pour lui un nombre égal de chanoines obstinés dans leur choix malgré l'ordre du roi qui avait défendu de recevoir pour archidiacre tout autre que Hugues de Talaru, à peine d'une amende de cent marcs d'argent. Pour mettre fin à ce débat, Mgr de Lyon se rendit au Chapitre, et, grâce à son intervention, il y eut bientôt accord entre les deux compétiteurs. Humbert de Grolée se désista moyennant une indemnité que le Chapitre lui donna, et Matthieu de Talaru reçut 30 écus d'or pour les frais et dépens qu'il avait exposés dans cette affaire, car il y avait eu procès, et un arrêt du Parlement avait adjugé au Chapitre la recréance pour le droit de collation de l'archidiaconé provisionnellement et jusqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné (3).

Charles-le-Téméraire venait de pénétrer en Suisse à la

(1) *Memorie de' cardinali*, III, 196.

(2) Voyez notre *Notice sur André d'Espinay*, Lyon, *Aimé Vingtrinier*, 1854, in-8.

(3) Notes de C. B. : l'abbé Jacques, *Eglise primatiale*, p. 124.

Digitized by Google

tête de son armée. Il importait à Louis XI de se rapprocher du théâtre de la guerre. Le 23 mars 1476, il arriva à Lyon avec nombre de grands seigneurs parmi lesquels se trouvaient notre archevêque et le sire de Beaujeu. Il ne tarda guère à apprendre la défaite des Bourguignons près de Granson, et ce fut le seigneur de Comtay (1) qui vint lui en apporter la nouvelle. Il ordonna que l'on fît faire bonne chère à ce seigneur « qui ne faisoit pas semblant d'ouïr le peuple de Lyon chantant, par les rues, la honte et la ruine de cette journée, le courage des Suisses et la témérité des Bourguignons ; car, en ce temps-là, il n'y avait point de bataille qui n'eût aussitôt sa chanson et son *vers de ville* (2) »

Louis XI, vers le même temps, avait chargé le sire de Beaujeu d'aller arrêter le duc de Nemours dans son château de Carlat. Le 17 avril, il fit appeler les échevins, et, après leur avoir annoncé que Nemours était dans le château de Pierre-Scise, il leur en donna la garde sur leur vie. L'un d'eux, Pierre de Villars, reçut 52 livres 11 sous 9 deniers pour la *quache de fer* dans laquelle le duc fut conduit à Paris, « y compris la façon et la forge d'icelui fer (3). »

(1) Probablement le fils de Guillaume, seigneur de Comtay (mort en 1476), lequel avait été un des chefs des troupes du comte de Charollais dans la guerre du Bien-public. *Comines.* — Ce fut un Génois, habitant de Lyon, qui acheta d'un sergent suisse, moyennant onze mille florins, le grand diamant du duc de Bourgogne. *Fodéré* p. 265.

(2) Matthieu, *Hist. de Louis XI*, p. 270. — Dans sa séance du 14 avril 1476, le Consulat arrêta, qu'en considération des services rendus et à rendre à la ville de Lyon par Mgr d'Argenson, conseiller et chambellan du roi, et par Mgr l'évêque d'Évreux, conseiller de S. M., qui étaient alors à Anse, on donnerait au premier 60 écus, et au second 40 écus, à raison « de 35 grands blancs de roy. » Le 25 juillet suivant, le Consulat autorisa l'échevin François Buclet à faire donner à Mgr d'Argenson et autres seigneurs jusqu'à la somme de 4 ou 500 écus, *aux uns plus, aux autres moins, selon qu'ils pourroient mieux servir.*

(3) Un autre échevin, Imbert de Varey, reçut 40 sous tournois pour avoir

Digitized by Google

Nemours avait obtenu, en 1465, le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France; après sa condamnation, cet office fut donné à Mgr de Lyon qui sut se faire aimer des habitants de la capitale par sa douceur et son affabilité (1).

A son départ de Plessis-les-Tours, Louis avait annoncé qu'il ne sortait de sa royale résidence que pour aller faire un pèlerinage à N.-D. du Puy ; après s'être acquitté de ce vœu, il voulut laisser à notre cité un pieux souvenir ; par une charte datée de « *Lion sur le Rosne*, du mois de may, l'an de grace « mil CCCC soixante et seize, » il créa Notre-Dame-de Fourvière, châtelaine de 25 villages (2).

Vers ce même temps, René d'Anjou vint à Lyon (3) et le roi, son oncle, le mena voir la foire et les belles dames de la ville (4) Nous sommes persuadé que Mgr de Lyon était trop prudent pour donner à son clergé le moindre sujet de scandale, en se mêlant aux joies par trop mondaines des deux monarques (5). Au reste, il ne tarda guère à se rendre

fait faire une double porte à la chambre où fut mis Nemours. *Actes cons.*

(1) Continuation de Monstrelet, fol 228 ; Aubery, *Histoire des cardinaux*, p. 468

(2) Du Temps s'est trompé quand il a dit que Louis XI entra au Puy le 8 mars 1465 ; il fallait ajouter à ce millésime *v. s.*, ou écrire 1476, *n. s.* Voyez *Notre-Dame de Fourvière*, par le P. Cahour, p. 123 et suiv.

(3) René était déjà venu deux fois à Lyon. Voyez nos *Documents sur Lyon*, au 30 juillet 1454, et au 13 avril 1457.

(4) Les deux plus fameuses étaient la *Gigonne* et la *Passefillon*, dont Louis XI fit la fortune. Il en est une troisième, *Kasterine de Vauselles*, citée, mais non louée par Villon dans son *Grand testament*, Ballades 5 et 6. Voyez Jean de Troyes, p. 131 et 134 ; Le P. de Colonia, *Hist. litt.*, II, 401; *Mém. de l'Acad. des inscript.*, tome XI, p. 363 de l'in-12 ; le P. Ducerceau, Lettre sur Villon, p. 81 de l'édition de ce poète, publiée en 1742.

(5) Un cardinal, neveu de Sixte IV, vint aussi à Lyon en ce temps là : c'était Julien de la Rovère, archevêque d'Avignon, qui, suivant Jean de Troyes, avait commis *aucuns excès* contre le roi et Mgr de Lyon, légat d'Avignon. « Il demeura, ajoute le même chroniqueur, longtemps auprès

Digitized by Google

auprès de François II, duc de Bretagne, qu'il parvint à reconcilier, du moins pour un temps, avec le roi.

Cédant enfin aux sollicitations que Louis XI lui faisait depuis quatre ans, Sixte IV nomma, le 8 décembre 1476, Charles de Bourbon cardinal du titre de Saint-Silvestre et de Saint-Martin-des-Monts (1). Le chapeau rouge et les dépêches du pape lui furent apportées par son intendant, Barthélemy de Bellièvre, et par son suffragant, l'abbé de Belleville (2).

Dans le cours de cette année, la façade de la cathédrale fut achevée (3). Le doyen du Chapitre, Claude de Gaste, ambassadeur de France à la cour de Rome, avait obtenu du pape la confirmation de toutes les faveurs spirituelles que ses prédécesseurs avaient accordées à l'Eglise de Lyon. Au retour du doyen, porteur de la bulle de Sixte, il y eut, à cette occasion, une procession générale, et on sculpta, sur le frontispice de l'église, les armes de Sixte qui contiennent un roure et qui symétrisaient avec celles de France (4).

du roi avant de pouvoir obtenir son expédition qui lui fut enfin octroyée. » Nous mentionnerons encore, parmi les grands personnages qui vinrent alors à Lyon, le prince de Tarente, fils du roi d'Espagne, et Alphonse, roi de Portugal.

(1) Savaron, *Origines de Clairmont*, p. 85. — André d'Espinay fut aussi cardinal du titre de Saint-Martin-des-Monts.

(2) Paradin, *Hist. de Lyon*, p. 250.

(3) Mutilée par les Huguenots, en 1562, la façade de Saint-Jean le fut aussi par les Jacobins, en 1793, mais c'est vers 1820, en pleine restauration, que l'abbé Detard, supérieur du petit séminaire (suivant d'autres, l'abbé C., vic.-gén.), fit marteler, à cause de la prétendue crudité des scènes qu'ils retraçaient, plusieurs bas-reliefs du portique, et de ce nombre, celui qui est mentionné à la p. 221 du *Sorberiana* de 1694. C'est à tort que, dans les *Archives du Rhône*, tome 13, p. 32, on attribue cette mutilation au cardinal Fesch qui était alors en exil. Voyez le 1er livre du poème *de Tristibus Franciae*, et l'article Saint-Jean dans le tome II de *Lyon ancien et moderne*.

(4) L'abbé Jacques, *Eglise primatiale*, p. 16.

Digitized by Google

L'année 1476 si féconde en événements auxquels notre prélat prit souvent une part active, se termina par la perte qu'il fit de sa mère, Agnès de Bourgogne, qui, en décembre, passa de vie à trépas dans son château de Moulins. S'il fallait en croire l'auteur de *Notre-Dame de Paris*, le cardinal de Lyon aurait dit que cette année avait été pour lui *noire et blanche*, entendant par là qu'il avait perdu, dans cette même année, sa mère et son cousin (1) le duc de Bourgogne, et qu'un deuil l'avait consolé de l'autre (2)

Après la mort de Charles-le-Téméraire, arrivée le 14 janvier 1477 (3), Mgr de Lyon alla prendre, au nom du roi, possession de l'Artois. Il s'acquitta de cette mission avec une telle prudence qu'il parvint à dissiper les fâcheuse impressions que les Artésiens et les Flamands avaient conçues

(1) Il fallait dire son *beau-frère* puisque Charles-le-Téméraire avait eu pour femme Isabelle de Bourbon, sœur du Cardinal.

(2) Le lazzi de Victor Hugo pourrait bien n'être que la parodie d'une phrase d'Aubéry qui, après avoir dit que Charles de Bourbon fut créé cardinal le 18 déc. 1476, ajoute : « Il reçut en un même mois deux nouvelles bien différentes, à sçavoir celle de sa promotion et celle du décès de sa mère, de sorte que, l'une servant de tempérament à l'autre, il ne fut pas en liberté de pleurer si longtemps qu'il eût voulu la perte d'une si bonne princesse, ni de goûter purement la joie qu'il pouvait recevoir de sa promotion au cardinalat. *Hist. des Card.*, p. 469. »

(3) L'archevêque de Vienne, Angelo Cattho, se trouvait alors à Tours, auprès du roi, et lui annonça la mort du duc à l'instant même où ce prince perdit la vie. Voici en quels termes Simon de Pharès a parlé de ce prélat dans son *Recueil de quelques célèbres astrologiens* : « M. Angelo Cattho.... grand astrologien, vint en France avec le prince de Tarente.... A cause de sa science, le roy Loys l'eut en fort bonne estime et luy donna l'archevesché de Vienne. Avec cettuy j'ay conversé souvent ; je luy fis son partement pour soy retirer à Rome pour les envies qu'aucuns du Dauphiné eurent, qui plusieurs fois faillirent à le tuer, et je le fis partir des Célestins de Lyon : chascun pensant qu'il eust prit médecine laxative ; et il eut passé les monts avant que nul s'en apperçût. » Joly sur Bayle, p. 805.

Digitized by Google

contre les Français ; cependant il restait encore la moitié d'une ville à prendre. La partie d'Arras qu'on nomme *la Cité* s'était soumise, mais la partie ceinte de murs ne voulait pas se rendre. Louis vint en personne en commander le siége (1) ; toutefois avant de faire jouer son artillerie, il « envoya quérir aucuns dedans la ville avec lesquels... fut fait appointement que la ville seroit mise ès mains du roy... pourvu qu'il n'y mettroit nuls gens de guerre, et après ledit appointement entrèrent, de par le roy, Mgr le cardinal de Bourbon... qui tenoit en commende l'abbaye de Saint-Vaast de ladite ville, Mgr le chancelier Guy Pot, messire Philippe de Crevecœur, seigneur des Querbis, gouverneur de ladite ville, pour prendre et recevoir les serments des habitans. Et... ainsi qu'ils estoient à table en ladite abbaye, aucuns mutins s'assemblèrent en grand nombre et tumulte, et vinrent armez et embastonnez, crians *tuez, tuez*, dont les dessusdits furent fort épouvantez et non sans cause. Toutefois aucunes gens d'entendement de ladite ville les appaisèrent finalement par douces parolles, tellement qu'ils se départirent et s'en allèrent chacun en sa maison (2)... »

Après la pacification de l'Artois, le cardinal de Lyon revint à Paris et, le dernier mardi de mars 1478, il reçut en son hôtel Madame d'Orléans à laquelle il donna à souper ainsi

(1) Voyez l'Hermite de Soliers, *Cabinet de Louis XI*, ch. 7; la Martinière, *Dict. de Géogr.*, aux mots Arras et Cassel.

(2) *Mer des Hist.*, tome II, fol. cxlix; Comines, III, p. 506; Duclos, p. 349 de l'édit de Belin. — Plus tard les Artésiens se révoltèrent de rechef, et furent cruellement châtiés. Le roi par une ordonnance datée de juillet 1481, défendit de prononcer le nom d'*Arras* sous peine de punition griève, et lui substitua celui de *Franchise*. Les montagnards qui traitaient Louis XI de tyran, l'imitèrent en 1793. Ils supprimèrent, par un décret, le nom de *Lyon* et lui imposèrent celui de *Ville-Affranchie*. Ne serait-ce pas monsieur de Robespierre, qui, natif d'Arras, aurait proposé cette substitution à la Convention nationale ?

Digitized by Google

qu'à toute sa compagnie et à grand nombre de conviés dans sa galerie dorée ; « et fut, dit Jean de Troyes, ledit souper moult honorable, plantureux et bien honnestement servi de tout ce qu'il estoit possible de trouver, avec chantres et plusieurs instruments mélodieux, momeries et autres honnêtes joyeusetés. »

La conspiration des Pazzi contre les Médicis fut un des événements les plus remarquables de cette année. La plupart des conjurés furent massacrés par le peuple ; Jacques Pazzi avait été une des premières victimes ; mais Guillaume, un de ses frères, grâces à l'intercession de Blanche de Médicis, sa femme, fut assez heureux pour se sauver, et venir avec elle chercher un asile à Lyon. D'autres Florentins, plus ou moins compromis, vinrent les y rejoindre, et tous ces émigrés qui apportaient dans notre cité leur industrie et leurs richesses (1), reçurent du Consulat et du Clergé l'accueil le plus hospitalier (2).

(1) Rubys, p. 289 de son *Hist.*, attribue aux Florentins expatriés l'origine des lettres de change ; d'autres l'attribuent aux juifs qui, chassés du royaume à diverses époques, se servirent du ministère des voyageurs et de lettres, en termes très-concis, pour retirer l'argent qu'ils avaient laissé entre les mains de leurs amis. Aujourd'hui chacun sait que la lettre de change était connue des anciens et particulièrement des Romains. (Voyez l'*Essai sur le Contrat collybistique*, par J.-M. Bruyzet, Lyon, 1786, in-4). Le P. Menestrier a dit à propos du *Change de Lyon* : « Voici la pierre de scandale pour beaucoup de gens qui, peu instruits de cette espèce de commerce, la regardent comme une espèce d'usure ; c'est cependant, ajoute-t-il, ce qui entretient le trafic entre les négociants de diverses nations. » *Parchemin*, p. 85. Voyez aussi Grégoire de Tours, *de Gloria confessor.*, ch. 109 ; Montesquieu, *Esprit des lois*, XXI, 20.

(2) Si Jacques Pazzi s'établit à Lyon plutôt que dans toute autre ville, il est à croire que c'est parce qu'il y avait déjà un assez grand nombre d'Italiens qui, à différentes époques, et pendant les troubles auxquels leur patrie était sans cesse en proie, y avaient transporté leurs pénates. Il était sans doute de Florence, ce Guillaume Pazzi, négociant à Lyon, qui eut

Digitized by Google

En 1479, il y eut dans notre ville une assemblée de l'Église gallicane. « On y rappela les principales dispositions de la Pragmatique, surtout celle qui avait pour objet la supériorité du concile général sur le pape, et l'on y forma, au nom du roi et de toute l'assemblée, un acte d'appel au futur concile, de tout ce que le pape pourrait entreprendre au préjudice des libertés du royaume (1).

Il paraît qu'en ce temps-là l'archevêque de Lyon conservait encore une ombre de pouvoir dans le château de Pierre-Scise puisqu'il y tenait un châtelain. M. Cochard cite une quittance des gages que l'on payait à ce châtelain, datée du 4 août 1480 (2)

Le 16 de ce même mois, le Chapitre de l'église primatiale s'assembla extraordinairement, et considérant que, vu la peste qui ravage la ville, tous les chanoines et beaucoup d'autres ecclésiastiques allaient s'absenter de Lyon, il autorisa le custode de Sainte-Croix, le sacristain de Saint-Etienne, le Trésorier et les Chapelains perpétuels à dire les offices des chanoines en l'absence de ceux-ci (3)

pour associé François Nasi, et prêta au Consulat des sommes considérables en 1476 et 1477 pour le payement des taxes royales dont la ville était surchargée. On sait aussi que Laurent de Médicis tenait une banque, rue de l'Angile, et avait pour facteur, en 1475 et 1476, Lionnet de Roussiz. Suivant le P. Menestrier, « Ce sont les *femmes*, les *gabelles* et le *commerce*, qui ont « donné lieu à l'établissement des italiens en cette ville. *Parch.*, p. 229, copie de C. B. Voyez Comines, livre 7, ch. IX; le *Mascurat*, p. 548; *les Célestins de Lyon*, p. 24; la *Biogr. lyonnaise*, p. 186.

(1) *Hist. de l'Eglise Gallicane*, livre 19.

(2) *Calendrier pour* 1829, p. 40.

(3) *Nouvelles Arch. du Rh.*, I, 50. — L'Hiver de 1480 à 1481 fut un des plus froids que l'on ait jamais eu en France jusqu'alors; toutefois Lyon eut moins à souffrir que Paris, où la disette des vins et des céréales fut suivie d'une épidémie des plus meurtrières. C. Basset, *la Seine dans Paris* (*Moniteur* du 11 mars 1853).

Digitized by Google

Charles de Bourbon était alors à Paris. Jean de Troyes nous apprend que le 6 septembre suivant, Olivier le Dain « festoya le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula* (Julien de la Rovère), neveu et légat de Sixte IV, et avec lui le cardinal de Bourbon et moult gens d'église et nobles hommes, et après disner les mena chasser aux *dains* dans le parc de Vincennes. » Le dimanche suivant, le cardinal légat « disna et soupa chez le cardinal de Bourbon qui le festoya en nombreuse compagnie de prélats et de gentilshommes. » Le 21 décembre, l'illustre légat, qui devait partir le lendemain de Paris pour aller à Orléans, soupa et coucha chez notre archevêque (1).

A, PÉRICAUD.

(*La fin au prochain numéro*).

(1) Vers ce même temps, le cardinal de la Balue, qui venait de sortir de la cage de fer où le retenait Louis XI, depuis onze ans, passa par Lyon pour se rendre à Rome. Garimberto nous apprend que, pour obtenir sa liberté, ce cardinal supposa qu'il avait une rétention d'urine, et qu'il parvint à faire croire au roi et à ses médecins qu'il ne tarderait pas à en mourir.

Digitized by Google

MANUSCRITS D'ITALIE[1].

NAPLES. — ROME. — FLORENCE.

1845.

Parmi les nombreux objets qui attirent l'attention de l'antiquaire assez heureux pour visiter l'Italie, il faut, sans doute, placer au premier rang les précieux manuscrits que possède cette contrée privilégiée. C'est à eux, en effet, que nous devons de connaître tant de chefs-d'œuvre que nous a légués l'antiquité. Notre civilisation, entée sur celle des anciens, serait bien éloignée du point où elle est arrivée, si ces dépôts des connaissances et des idées de deux grands peuples eussent été anéantis avant de nous parvenir. Dans ce genre de richesses, l'Italie est sans rivale; plusieurs causes ont pu contribuer à lui assurer cette espèce de supériorité. Pendant cette longue nuit, qui a couvert le reste de l'Europe, l'Italie, plus heureuse, n'a jamais vu le flambeau des lettres et des sciences s'éteindre complètement chez elle. A l'époque de la Renaissance, c'est encore dans ses villes que sont venus se réfugier les savants de la Grèce, chassés par l'invasion ottomane. Ils lui apportèrent ces beaux manuscrits grecs qu'on admire encore aujourd'hui. Enfin, quelques Papes éclairés,

(1) Chapitre extrait d'un *Voyage classique en Italie*, inédit.

Digitized by Google

à la tête desquels il faut placer Léon X, eurent l'heureuse idée d'envoyer, dans toute l'Europe, des savants ayant pour mission de fouiller les bibliothèques des couvents. Ces recherches produisirent les plus heureux résultats. On trouva de précieux trésors entre les mains des Religieux qui étaient loin d'en connaître toute la valeur et qui les auraient peut-être détruits plus tard, comme cela est arrivé trop souvent, si l'on n'était pas venu les leur demander au nom du chef de l'Eglise à qui ils n'osaient les refuser. Le tout fut envoyé à Rome; mais Léon X, qui était Florentin de naissance et de cœur, dota sa patrie d'un grand nombre de ces manuscrits, qui se retrouvent aujourd'hui dans la bibliothèque *Laurentienne*, fondée par les Médicis et l'une des plus riches de l'Italie.

NAPLES.

Mais il est une autre espèce de manuscrits, les derniers découverts et pourtant les plus anciens de tous. On comprend que je veux parler des *Papyrus* d'Herculanum déposés au Musée *dei Studj*, à Naples. Il y a environ un siècle (1) que le hasard, à qui l'on doit presque toutes les grandes découvertes, les rendit à la lumière dont ils étaient privés depuis près de 1700 ans. Ces rouleaux noirs, qui ressemblaient à des morceaux de charbon, n'attirèrent d'abord que faiblement l'attention. Leur arrangement symétrique sur des tablettes autour d'une chambre fit qu'on les examina de plus près, et il fut reconnu que l'on avait sous les yeux une bibliothèque composée de 17 à 1800 volumes. Mais hélas! dans quel état se trouvaient ces rouleaux! La lave, qui forme comme une croûte au-dessus d'Herculanum, les avait, il est

(1) Ce fut en 1753.

Digitized by Google

vrai, préservés de l'humidité (1); mais, en revanche, ils se trouvaient tellement carbonisés par l'action des cendres brûlantes, qu'ils tombaient en lambeaux quand on voulait les ouvrir. Bien des efforts furent tentés, et bien des *Papyrus* furent détruits dans des expériences; mais, enfin, après divers essais infructueux en France et en Angleterre, un Génois, le P. Antonio Piaggi, de l'ordre des Ecoles Pies (2) eut la gloire de découvrir un mécanisme à l'aide duquel, à force de temps, d'adresse et de patience, on peut dérouler et lire ces volumes, presque entièrement. Je dis *presque*, car j'ai remarqué que, dans les livres ainsi déchiffrés, il existe de nombreuses lacunes qui ont été remplies par les conjectures des savants chargés de ces publications. Je ne donnerai pas la description de la machine à dérouler; elle se trouve dans presque tous les Voyages d'Italie.

La découverte de ces *Papyrus*, et plus encore celle du moyen de les lire, firent naître les plus grandes espérances parmi tous les savants de l'Europe. On crut retrouver là tout ce qui nous manque de Cicéron, de Salluste, de Tite-Live, de Trogue Pompée, de Lucilius, de Varius et d'une foule d'auteurs dont nous n'avons que les noms ou quelques fragments (3). Jusqu'ici cet espoir a été complètement déçu. Il est vrai, et hâtons-nous de le dire, qu'il n'y a encore que

(1) C'est précisément cette humidité qui fait qu'on ne trouve aucun papyrus dans les fouilles de Pompéi. La couche de cendre qui recouvre cette ville, a donné passage aux eaux pluviales, et l'on comprend qu'aucun manuscrit n'a dû résister à cette cause de destruction.

(2) Winckelmann, *Lettre au comte de Brühl*, pag. 95.

(3) Dans un voyage estimé (*Classical Tour through Italy*, by Eustace Chettwood), on exprime l'espoir d'y retrouver aussi ce qui nous manque de Tacite. Pour apprécier ce que vaut cet espoir, il suffira de remarquer que sous Titus, lors de l'éruption qui détruisit Herculanum, Tacite n'avait encore rien publié. Ses premiers ouvrages ne parurent que sous Trajan, c'est-à-dire environ vingt ans plus tard.

Digitized by Google

600 *Papyrus* environ déroulés ou *éprouvés* par les employés, qui, pour cette dernière classe, n'ont fait que s'assurer du titre et du contenu de la première page. Il en reste encore de 11 à 1,200 absolument intacts, mais qui malheureusement sont loin d'être tous également bien conservés. Tout espoir n'est donc pas entièrement perdu ; mais il ne faut pas trop se flatter. D'après ce que l'on connaît de cette bibliothèque, on peut craindre que ce qui reste encore à dérouler ne se compose presque uniquement de Traités Philosophiques. En effet, à l'exception d'un fragment de Poëme latin sur la bataille d'Actium, dont l'auteur est inconnu, tous les ouvrages publiés jusqu'à ce jour ne traitent que de la Philosophie et sont écrits en grec. Ce sont plusieurs Traités d'Epicure *de Naturâ* ; un Traité de Philostrate, *de Injusto Contemptu ;* un autre de Chrisippe, *de Providentia ;* trois Traités d'auteurs inconnus, l'un sans titre, l'autre *de Irâ*, et le troisième, *de Sensationibus*. Mais l'auteur qui a fourni la plus forte part dans les ouvrages publiés, c'est sans contredit Philodemus, puisque sur *vingt-neuf*, *dix-huit* lui appartiennent. Il paraît s'être exercé sur différents sujets ; on en pourra juger par les divers titres de ses Traités : *de Musica*, *de Vitiis et Virtutibus oppositis* deux livres ; *de Rhetorica* cinq livres ; *de Vitiis* livre X^e^ ; *de Libertate Loquendi* deux livres ; *de Morte*, *de Religione*, *de Phænomenis*, *de Animalibus*, *de eo quod ex Homeri Doctrina bonum atque utile sit Populo ;* et, enfin, un Traité dont le titre manque.

Si l'on réfléchit que les employés ont à peine déroulé ou éprouvé un tiers des *Papyrus*, que dans ceux non encore ouverts, il est à peu près certain qu'on doit encore trouver un grand nombre d'ouvrages du même auteur, on ne pourra s'empêcher d'admirer sa prodigieuse fécondité. Je ne sais ce qu'en pensent les savants napolitains qui se sont chargés de traduire et de publier ses Œuvres, mais j'avoue que je les

Digitized by Google

céderais toutes très-volontiers pour le Traité *de Gloria*, de Cicéron; *la Médée* d'Ovide; *le Thyestes* de Varius; ou mieux encore pour les comédies de Ménandre.

Il est bien à regretter qu'on mette si peu d'activité dans l'exploitation d'une mine aussi riche. Si elle eût appartenu à la France, il y a longtemps que le monde savant serait en possession de tout ce qu'elle recèle de précieux. D'après ce qu'on a fait jusqu'à ce jour et ce qui reste encore à faire, en supposant que rien ne soit changé à la marche suivie jusqu'à présent, on peut calculer qu'il faudra encore un siècle et demi, au moins, pour achever de dérouler et de transcrire les 11 à 1,200 *Papyrus* encore intacts. A la vue de toutes ces lenteurs, qui ne laissent à la génération actuelle aucun espoir de jamais prendre sa part dans ce trésor si miraculeusement conservé, je me suis demandé s'il n'y aurait pas un moyen d'abréger et de marcher droit au but qu'on doit se proposer, en ne s'attachant qu'aux ouvrages vraiment précieux, et en négligeant tout le reste. Pour atteindre ce but, il faudrait *éprouver* tous les *Papyrus*, c'est-à-dire lever et transcrire le *Titre*, ou à défaut du titre qui manque souvent, la première page de chaque rouleau. Cette opération, qui pourrait s'achever en peu d'années, ferait connaître le contenu de chaque volume. Il y aurait bien du malheur si l'on ne trouvait rien d'intéressant. Dans tous les cas, on aurait des notions suffisantes pour faire un choix, et cette mesure mettrait un terme à la longue incertitude qui dure depuis près d'un siècle et menace de durer encore davantage. Il faudrait pour cela que le Gouvernement Napolitain augmentât le nombre des Savants et des Employés chargés de cette opération délicate, et qu'il imprimât plus d'activité à d'aussi utiles travaux.

Si l'on pense que les 11 à 1,200 *Papyrus* encore intacts donneront les mêmes résultats que ceux déjà connus, alors pourquoi ne pas reprendre les fouilles d'Herculanum aban-

Digitized by Google

données depuis longtemps? Dans cette ville, dont l'opulence est attestée par tout ce qu'on en a découvert, on serait assuré de trouver plus d'une bibliothèque, et, cette fois, selon toutes les probabilités, elles ne se composeraient pas uniquement d'ouvrages philosophiques. La cessation des travaux d'Herculanum a été motivée, dit-on, par la crainte d'ébranler le sol sur lequel repose les deux petites villes de *Portici* et de *Resina*, et surtout le Palais royal qui les sépare. Ce motif n'est qu'un prétexte; il existe des moyens connus de tous les ingénieurs pour prévenir les accidents de ce genre, accidents d'autant moins à craindre dans cette circonstance, que le sol qui supporte ces deux villes modernes se compose d'une épaisse couche de lave, ayant acquis la dureté de la pierre. Rien ne serait donc plus facile que d'empêcher, à l'aide de quelques piliers, un affaissement de terrain. La véritable cause qui a interrompu les travaux, c'est la dépense qu'ils entraînent, dépense bien plus considérable que celle de Pompei, où l'on exploite à ciel ouvert, et d'ailleurs jugée inutile pour grossir un Musée déjà tellement plein qu'il existe en magasin *vingt-deux mille* objets d'antiquité non encore classés et qui n'ont pu trouver leur place dans les vastes salles *dei Studj*. C'est du Directeur des fouilles de Pompéi, M. Carlo Bonucci lui-même, que je tiens ce fait. Mais cette surabondance de vases, d'ustensiles, de statues et de statuettes, ne devrait point faire perdre de vue des objets bien autrement importants, pour la recherche desquels un Gouvernement éclairé ne doit épargner ni peine, ni dépense. L'Administration qui ferait jouir le monde entier de tous ces trésors perdus et retrouvés, se couvrirait d'une gloire qui est faite pour tenter le Ministre éclairé dans la dépendance duquel se trouvent aujourd'hui (1) tous les Musées et toutes les Bibliothèques du Royaume des deux Siciles.

(1) Ceci a été écrit en 1845.

Digitized by Google

M. de Sant-Angelo, administrateur aussi habile que savant distingué et amateur passionné de l'antiquité, est peut-être le seul homme capable de vaincre, sur ce point, les habitudes stationnaires de son pays et de le faire participer à ce grand mouvement intellectuel qui, en France, en Angleterre et en Allemagne, entraîne les esprits vers tous les genres de perfectionnements. J'ai remarqué à Naples une grande propension à imiter tout ce qui se fait en France. Espérons que Naples fera, enfin, ce que la France eût fait depuis longtemps, et qu'il sera donné à la génération actuelle de connaître quelques-uns de ces chefs-d'œuvre de l'antiquité dont les noms seuls sont venus jusqu'à nous.

ROME.

A Rome, une lettre de recommandation nous avait introduits auprès de Monsignor Laureani, bibliothécaire du Vatican. Nous trouvâmes la plus grande obligeance dans le successeur du célèbre Angelo Maï. Il nous montra le *Palimpseste* de la *République* de Cicéron. C'est aujourd'hui un petit *in-4°*, après avoir été primitivement un *in-folio* qu'on a plié en deux. On aperçoit assez distinctement l'ancienne écriture en lettres onciales, recouverte d'une autre écriture plus récente et plus fine. Ces anciens caractères sont tellement écartés et les marges tellement grandes, que chaque ligne ne contient pas plus de deux ou trois mots, et qu'il arrive même souvent qu'un mot un peu long occupe toute une ligne. C'est cette disposition qui, en laissant beaucoup de *blanc*, a tenté ceux qui ont voulu faire disparaître l'ancienne écriture pour en substituer une nouvelle. Si l'ouvrage eût été écrit en *minuscule* serrée, avec de petites marges à peu près comme le célèbre *Tacite* de Florence, les déprédateurs n'au-

Digitized by Google

raient pas même tenté l'entreprise, et nous posséderions tout entier, un des plus beaux ouvrages de Cicéron, celui qu'Alexandre Sévère méditait sans cesse (1), Au reste ce manuscrit et plusieurs autres *Palimpsestes* découverts dans les grandes Bibliothèques de l'Europe, sont venus nous apprendre que si nous avons perdu tant de chefs-d'œuvre, ce n'est point aux Barbares qu'il faut s'en prendre, comme on l'a cru si longtemps, mais bien à quelques religieux qui, dans la disette de parchemin, suite de l'occupation de l'Asie mineure par les Turcs (2), ont détruit une multitude d'ouvrages précieux, qui, pour eux, n'étaient que des livres profanes, en ont lavé et gratté l'écriture, et se sont servis des feuillets, ainsi dénaturés, pour transcrire la Bible, ou les œuvres des Pères de l'Eglise.

On nous montra également le célèbre *Virgile*, du Vatican, qui partage, avec celui de Florence, le titre de *Patriarche* de tous les manuscrits de ce grand poète. Ils sont tous les deux du IVe siècle, mais, chose singulière, ils diffèrent l'un de l'autre par l'écriture et par l'orthographe. Il est un point sur lequel ils s'accordent, c'est qu'on n'y trouve pas les quatre vers : *Ille ego qui quondam*.. placés en tête de l'*Enéide* dans la plupart des éditions modernes. Les partisans de ces quatre vers, pour échapper à une preuve aussi concluante, prétendent, sur la foi de l'auteur inconnu d'une *Vie* du poète, faussement attribuée au grammairien Ælius Donat (3),

(1) Lamprid, *in Alex. Sev.*, cap. 30.

(2) Le parchemin se fabriquait surtout à Pergame (aujourd'hui Bergamo), c'est de là qu'il tire son nom latin *Pergamena charta*, dont on a fait *parchemin*.

(3) La *Biographie universelle* qualifie ainsi cet ouvrage : « c'est un mi-« sérable tissu de contes plus absurdes les uns que les autres, et que l'on « écarte avec raison, depuis longtemps, de toutes les éditions de ce grand « poète, tom. XI, p. 542. »

Digitized by Google

que Varius, chargé après la mort de Virgile de publier l'*Enéide*, avait pris sur lui de les supprimer. Le savant Heyne (1) répond avec beaucoup de sens que, s'il en était ainsi, Varius aurait montré plus de goût que Virgile lui-même. A l'appui de l'opinion de ceux qui trouvent ces quatre vers peu dignes de lui (et j'avoue que je suis de ce nombre), je pourrais citer une autorité contemporaine du grand poète, celle d'Ovide qui l'avait connu, (2) et qui, dans le 2e livre des *Tristes* adressé à Auguste, pour désigner l'*Enéide*, ne cite que ces mots : *Arma virumque* (3), ce qui laisse évidemment supposer qu'à cette époque (vingt-sept ou vingt-huit ans après la mort de Virgile) cette portion d'hémistiche formait le commencement du poème.

Monsignor Laureani nous montra un autre manuscrit de Virgile qui, malheureusement, se réduit à un seul feuillet. « Ce feuillet, nous dit le savant bibliothécaire, est du siècle même d'Auguste et a pu faire partie d'un exemplaire appartenant à cet empereur. » Les caractères en sont si beaux et si nets, le vélin si blanc et si fin que cette conjecture n'aurait rien d'invraisemblable.

Il me serait impossible de passer en revue tout ce que le Vatican possède de précieux dans ce genre, mais, pour donner une idée de la variété de ses richesses, je citerai seulement les lettres autographes de Henri VIII à Anne de Boleyn. Elles sont presque toutes écrites dans un français barbare. Quelques-unes sont en anglais. Toutes sont pleines des plus vives protestations d'amour pour la femme que ce monstre devait, quatre ans plus tard, envoyer à l'échafaud.

(1) Dans son *Commentaire* sur Virgile.

(2) Il n'avait fait que l'entrevoir, pour ainsi dire, c'est lui-même qui nous l'apprend :

Virgilium vidi tantum... Trist. iv, *Eleg.* x.

(3) Vers 533 – 534.

Digitized by Google

FLORENCE.

A Florence, la bibliothèque Laurentienne offrit à notre curiosité des trésors bien plus nombreux. Je ne pense pas qu'elle l'emporte en richesse sur le Vatican, mais ce que je puis affirmer, c'est que les manuscrits y sont disposés d'une manière bien plus commode pour celui qui désire en voir le plus grand nombre possible. Au lieu d'être enfermés dans des armoires où l'œil ne peut pénétrer, ils sont placés sur de longs pupitres où une chaîne les retient sans gêner l'amateur qui veut les parcourir. Quelques-uns, et ce sont les plus précieux, sont placés sous verre, mais on obtient facilement la permission de les feuilleter. Le bibliothécaire et ses employés sont d'une politesse et d'une prévenance remarquables envers les étrangers; et en cela, ils se conforment aux intentions de leur souverain, le grand duc de Toscane, qui fait, d'une manière admirable, les honneurs de ses richesses artistiques et scientifiques.

Voici la note des manuscrits les plus curieux qu'on nous montra :

Un magnifique *Dante* in-folio du XIVe siècle, avec des vignettes;

Un *Boccace* aussi in-folio, écrit neuf ans après la mort de l'auteur, par son ami Mannelli;

Un *Cicéron*, *Pro lege Manilia*, in-folio de 1400, d'une grande beauté;

Le célèbre *Virgile*, rival et contemporain de celui du Vatican, revu par *Turcius Apronianus*, in-4° du IVe siècle;

Les *Pandectes de Justinien*, in-folio. Manuscrit admirable pour sa beauté, mais encore plus en ce qu'il est *unique*. C'est le célèbre exemplaire trouvé à la prise d'Amalfi;

Un *Horace*, in-4° du XIIe siècle, ayant appartenu à Pé-

Digitized by Google

trarque, ainsi que le prouvent ces mots d'une écriture fine et très-régulière, placés en dedans de la couverture : *Liber Francisci Petrarchæ, Laureati, qui post obitum ejus remaneat penes heredem suum* ;

Les *Commentaires de Jules César*, in-folio, traduits en français, avec des vignettes admirables en tête de chaque livre, offerts à Charles VIII par un auteur anonyme ;

Un magnifique *Homère* in-folio du XIVe siècle. Comme l'édition *princeps* de ce poète a été imprimée à Florence, en 1488, il est probable qu'elle a été faite sur cette copie.

Le manuscrit de *Longus*, devenu si célèbre par l'énorme tache d'encre qu'il doit à Paul-Louis Courrier. On a conservé sa déclaration en date du 10 novembre 1809, par laquelle il s'accuse de ce qu'il appelle une *étourderie*. Il y explique qu'ayant répandu de l'encre sur une feuille de papier, il avait, par mégarde, serré cette feuille dans le volume. On a également conservé cette feuille, dont la tache s'adapte parfaitement à celle du livre. Il suffit, au reste, de voir la dimension de cette tache pour se convaincre qu'elle ne peut être le fruit d'une simple *étourderie ;* et qu'elle a bien été faite à dessein.

Mais, de toutes les richesses étalées sous mes yeux, ce que j'aurais préféré à tout le reste, s'il m'eût été donné de choisir, c'était le manuscrit de *Tacite* contenant tout ce qui nous reste des six premiers livres des *Annales*. On sait que ce manuscrit *unique* pour cette partie des œuvres du grand historien, fut trouvé dans l'abbaye de Corvey en Westphalie, par les soins de Léon X, qui l'acheta 500 écus d'or (*quingentis aureis*). Amateur passionné de Tacite, j'avais bien souvent désiré ce moment de bonheur qui m'était accordé. Je ne pouvais toucher et feuilleter sans émotion ce manuscrit, source unique de plusieurs millions d'exemplaires répandus aujourd'hui dans toutes les parties du monde civilisé. Grâce à lui et

Digitized by Google

à l'imprimerie, l'immortalité est assurée à cet ouvrage qui devient désormais impérissable. Sans lui, nous ne connaîtrions le caractère sombre et cruel de Tibère que par la froide biographie de Suétone. La belle et noble figure de Germanicus, idole du peuple romain, l'épisode si touchant de sa mort, celui plus émouvant encore d'Agrippine, sa veuve, débarquant à Brindes, suivie de ses jeunes enfants et portant dans ses bras une urne cinéraire, au milieu des sanglots et des cris de désespoir d'un peuple consterné, tout cela nous serait aujourd'hui inconnu, si ce livre précieux n'eût échappé à la destruction. J'avais lu bien souvent le commencement du 3e livre où se trouve décrite cette scène déchirante. Je voulus le relire encore, et cette fois, ce fut avec un plaisir qui ne sera bien compris que par les véritables antiquaires.

On sait que l'empereur Tacite, qui se faisait gloire de descendre du grand historien, avait pris un soin particulier de faire transcrire ses œuvres et en avait placé de nombreux exemplaires dans toutes les bibliothèques publiques (1). Il avait même ordonné que les copies en seraient renouvelées chaque année. Toutes ces précautions n'ont pu prévenir la perte de plus d'un tiers des *Annales*, ainsi que des *Histoires*. Ce qui a peut-être sauvé ce manuscrit, c'est qu'étant écrit en caractères fins et serrés qui couvrent presque toute la page, et ne laissent que peu de marge, il aurait donné aux déprédateurs beaucoup de peine pour le laver et le gratter. Cette conjecture devient presque une certitude par un rapprochement facile à faire. Le *Palimpseste* de la *République*, de Cicéron, se trouvait dans des conditions tout à fait opposées. Aussi son sort a-t-il été bien différent.

Ce manuscrit forme un petit in-4° en parchemin très-fort et ne présente presque aucune abréviation, ce qui est la

(1) Vopiscus *in Tacito*, cap. X.

Digitized by Google

preuve d'une haute antiquité. Le caractère, quoique fin, en est extrêmement net, et se lit facilement. C'est celui connu en paléographie sous le nom de *minuscule*. L'ouvrage est divisé en cinq livres et non point en six. La division actuelle est l'œuvre de Juste-Lipse, qui a pensé avec raison que les livres V et VI avaient été confondus ensemble. En effet, le livre V du manuscrit, en y ajoutant par la pensée ce que nous a fait perdre une lacune de trois ans, qui s'y rencontre, eût été le double des précédents, et aurait contenu l'histoire de neuf années, ce qui eût été tout à fait hors de proportion avec les autres livres. Chacun de ces livres commence par ces mots : *Ab excessu Divi Augusti*, écrits en rouge ainsi que les premières lignes du texte, avec lesquelles ils se trouvent confondus, et dont ils semblent faire partie. Juste-Lipse a conservé ces mots dans son édition, mais les a replacés dans le titre auquel ils appartiennent réellement. J'ignore pourquoi on les a supprimés dans les éditions modernes. Selon toutes les apparences, ce titre devait être de Tacite lui-même.

J'ai examiné avec le plus grand soin la partie du Ve livre où se trouve une lacune d'autant plus déplorable, qu'elle contenait le récit de tous les événements qui ont précédé et amené la chute de Séjan. Quelles belles pages a dû fournir à Tacite ce favori renversé par les mêmes moyens qui l'avaient élevé ! (*Quippe iisdem artibus victus est* (1).) Rien absolument dans le manuscrit n'annonce une lacune, si ce n'est un *alinea* à peine indiqué, et cet *alinea* se trouve au milieu d'une page. S'il est permis de faire des conjectures, je serais tenté de croire que ce manuscrit a été copié sur un autre auquel il manquait plusieurs feuillets. Le copiste ignorant a passé d'une page à la suivante, sans se douter du vide énorme qui les séparait. Le dernier feuillet du livre est

(1) *Annal.*, lib. IV, cap. 1.

Digitized by Google

déchiré au bas, mais le texte qui finit au milieu de la page, n'a pu, par conséquent, en souffrir.

La bibliothèque Laurentienne possède, du même auteur, un autre manuscrit qui, à la vérité, n'est point *unique*, comme le précédent, mais qui est regardé comme le plus ancien de tous ceux qui nous ont conservé les cinq livres des *Histoires* et les livres XI à XVI des *Annales*. Il est d'un format grand in-4° ou petit in-folio, sur vélin assez blanc; il est écrit en caractères lombards et plein d'abréviations, ce qui le rend assez difficile à lire et prouve qu'il est bien moins ancien que l'autre. Il contient le livre XI tel que nous le possédons, c'est-à-dire moins son commencement qui manque dans tous les manuscrits connus, plus les livres XII, XIII, XIV, XV entiers et ce qui reste du livre XVI. Il contient également les cinq livres des *Histoires*, moins la fin du Ve. Le livre XI des *Annales* commence au sommet et au verso d'un feuillet, tandis que le XVIe des *Annales* et le Ve des *Histoires* finissent au milieu d'une page. Ces particularités ont leur importance; elles démontrent, selon moi, que ce manuscrit est une copie fort anciennement faite sur un autre manuscrit mutilé. A la suite des œuvres de Tacite, se trouvent celles d'Apulée, écrites de la même main.

Telles sont les remarques que m'a inspirées la vue de tant de richesses. Ces remarques, pour présenter tout l'intérêt dont elles étaient susceptibles, auraient exigé d'autres connaissances que les miennes. Quant au plaisir que j'ai éprouvé, il n'aurait pu être plus vif, et lors même que je n'aurais recueilli d'autre fruit de mon voyage, je ne regretterais ni le temps, ni la peine qu'il m'a coûté.

ANT.-J.-B. D'AIGUEPERSE,

Digitized by Google

FEDOR ET LOUISE

OU

DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LES ANIMAUX.

CHAPITRE XIV.

NOUVEAU MALHEUR.

Au point du jour Mme Petermann entra dans la chambre en demandant : — Eh bien ! que fait ce mauvais malade ?

— Il est plus tranquille depuis quelques heures, dit Louise, qui lui raconta ce qui s'était passé pendant la nuit.

Elle pria sa voisine de rester auprès du malade, pendant qu'elle irait voir si ses deux autres pensionnaires étaient partis avec Ami.

Elle monta au grenier, dont la porte était restée baillée à cause d'un morceau de bois. Lorsqu'elle y entra, les premiers rayons du soleil pénétraient par la petite fenêtre. Aussitôt un oiseau fit entendre sa voix comme pour souhaiter le bon jour.

— Tu es donc encore là, mon pauvre aveugle ? dit-elle, en s'approchant du bâton sur lequel il était perché. Le pinson sauta sur la main de Louise et picotait ses doigts. — Mais encore, où est mon raton ? ajouta Louise en l'appelant des lèvres. Aussitôt l'écureuil auquel manquait une patte de devant descendit du plus haut du toit et avec ses trois pattes grimpa sur l'épaule de Louise. Elle se réjouit de voir que personne ne manquait, et,

Digitized by Google

après leur avoir donné à boire et à manger, revint auprès de son frère.

Mais, comme dit l'Écriture, « quand un membre souffre tous les autres souffrent aussi. » Pour soigner son frère, Louise devait cesser son travail chez les deux marchandes. Il en résultait que, ne gagnant plus d'argent, elle ne pouvait procurer à son père le plaisir de la promenade. Le pauvre prisonnier ne voyait sa fille que pendant quelques instants, et les journées lui paraissaient bien longues. Louise ne prenait plus qu'une nourriture insuffisante, à cause de la maladie de Fedor; les trois animaux souffraient aussi de la faim dans leur grenier. Louise n'avait pas le temps d'aller ramasser des faines de hêtre pour l'écureuil, ni de se procurer quelques os et des restes de viandes pour Ami. Elle ne voulait pas dépenser de l'argent à acheter des graines pour le pinson.

C'est ainsi qu'une simple étourderie de jeune homme peut avoir des conséquences plus étendues qu'on ne le croit, et devenir funeste même à des êtres innocents.

De fidèles voisins comprenaient bien l'explication de la quatrième prière par laquelle nous demandons au Seigneur notre pain quotidien. Et au fait, si Mme Petermann n'avait pas été une fidèle et bonne voisine, Louise et ses trois pensionnaires auraient été dans une triste situation. Mais cela ne pouvait continuer ainsi, d'autant mieux qu'un malheur n'arrive jamais seul.

Les médecins ne regardaient pas encore Fedor comme hors de danger, lorsqu'un jour le facteur apporta, pour le négociant Barenbeck, une lettre dont le port s'élevait à plus de quatre francs. — Elle vient, dit le facteur, d'un port de la France méridionale. Louise, désespérée de ne pouvoir payer le port, regardait l'adresse à demi-effacée par les timbres et le vinaigre dans lequel on l'avait plongée pour la désinfecter. Ne pouvant payer le port, elle se disposait à rendre la lettre au facteur, lorsqu'en regardant avec plus d'attention, elle reconnut qu'elle était de l'écriture de sa mère.

Elle courut chez la voisine et cria en pleurant : — Mme Petermann ! prêtez-moi quatre francs cinquante; voilà une lettre de

Digitized by Google

ma mère adressée à mon père. Je vendrai une couverture afin de pouvoir vous rendre l'argent. Aidez-moi encore cette fois !

La brave femme, qui elle-même n'était pas riche, aida et paya. Dans des cas semblables les pauvres sont réellement plus généreux que les riches, car ceux-ci, pour aider, prennent seulement sur leur superflu.

— Oh ! ma mère, disait Louise, pendant qu'en tremblant elle brisait le cachet. Elle vit ! elle revient. Oh ! tout ira bien maintenant.

Mais le messager boîteux arriva aussi.

A peine Louise avait commencé à lire la lettre que sa joie s'évanouit et fit place à une inquiétude croissante. Enfin elle laissa tomber la lettre, cacha sa figure dans ses deux mains et fondit en larmes, et Mme Petermann avait beau l'interroger, elle ne pouvait apprendre la cause de ce chagrin.

— Ma mère, dit Louise en sanglotant, est depuis sept mois en esclavage à Alger. Elle a poursuivi le débiteur jusqu'à Marseille où il s'était embarqué pour Oporto. Afin de le rejoindre, ma mère s'embarqua aussi, mais dans la traversée le vaisseau fut pris par un corsaire. Elle écrit qu'elle n'est pas bien mal en tant qu'esclave. Elle est seulement occupée à coudre et à broder dans la maison ; mais elle ne peut espérer sa délivrance à moins que l'on ne paye une somme de 2,400 fr. Ah ! infortunée ! où prendre cette somme ? Tous les malheurs tombent donc sur mes parents ? Ma mère regarde comme un grand bonheur d'avoir rencontré un brave capitaine qui se charge de faire parvenir sa lettre. Oh ! mon Dieu ! qui aidera ma mère ? Que dira mon père quand il apprendra cette nouvelle infortune ?

— Je m'en charge, dit Mme Petermann, comme de l'aventure de Fedor. Je vous conseille de lui cacher, pour le moment, le sort de votre mère.

— Mais je serai accablée sous ce fardeau, dit Louise, si je dois le supporter toute seule.

Eh bien ! dit Mme Petermann, abandonnez-vous à celui qui non seulement nous apprend à supporter les fardeaux, mais qui en outre a promis de nous aider.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

UNE DÉMARCHE PÉNIBLE.

Louise était dans sa petite chambre où elle avait réuni ses pensionnaires.

— Pauvre *Matthieu*, dit-elle au pinson, voilà les dernières graines que je te donne. Ce serait un péché d'en acheter pour des oiseaux, pendant que ma mère est en esclavage. *Raton*, dit-elle à l'écureuil, tu as faim et tu ronges le bois du toit. Je n'ai pas une miette de pain pour toi. *Ami*, tu pourras peut-être chercher et mendier quelques os, quelques restes de viande et de pain, car je n'ai pas le temps de m'en occuper. Il m'est pénible de me séparer de vous; on aime ceux auxquels on a sauvé la vie. Mais ma mère! Non je ne dois pas vous garder plus longtemps ici. Mais il me vient une bonne idée; vous serez là, beaucoup mieux que chez moi.

— Viens, mon petit Matthieu. Elle prit l'oiseau dans la main. Et toi, Raton, dit-elle à l'écureuil, prends ta place; et il monta aussitôt sur son épaule. Quant à toi, Ami, tu peux trotter, tantôt devant, tantôt derrière.

Elle comprima quelques larmes qui brillaient dans ses yeux, et sortit de sa chambre. Pendant qu'elle marchait dans la rue l'écureuil ne quitta pas son épaule. Elle arriva sur la grande place où s'élevait une baraque pour une ménagerie, devant laquelle les propriétaires se promenaient.

— Hé! l'enfant! dit l'un d'eux, mon serpent royal est en appétit. Veux-tu me vendre ton chien ou ton écureuil. Tu pourras par dessus le marché voir comment mon serpent les avale.

— Dieu m'en garde! dit Louise reculant d'horreur, que je fasse ainsi dévorer une bête par une autre! Je ne le veux pour aucun prix.

Louise, que cet homme regarda comme une folle, poursuivit son chemin jusqu'à la maison de sa tante.

D'abord la conseillère ne voulut pas recevoir Louise, parce

Digitized by Google

qu'elle était indisposée, et hors d'état de rien faire pour sa famille.

— Je ne veux rien lui demander, répondit Louise, j'apporte seulement quelque chose à ma tante.

Elle fit par curiosité ce qu'elle n'avait pas fait par charité. Louise trouva sa tante étendue dans un fauteuil, et réellement souffrante.

— Que veux-tu, dit-elle à Louise, qui avait l'oiseau dans sa main, l'écureuil sur son épaule et le chien sous son bras.

— Permettez-moi, dit Louise suppliante, que je vous fasse un cadeau de ces trois bêtes. Je sais qu'elles seront bien chez vous, car vous aimez les bêtes (plus que les gens) allait-elle ajouter, mais elle se retint.

— Ces trois bêtes? demanda la tante étonnée, quel rapport ont-elles ensemble?

— Permettez-moi, chère tante, que je vous raconte leur histoire. Mon frère Fedor a apporté ce pinson pour gagner de l'argent en lui apprenant à chanter et à siffler. Mais pour cela il faut les aveugler avec un fer rouge. Ce qu'il a fait à mon insu.

— Quelle folie impie! s'écria la conseillère. Ce garçon tournera mal.

— C'est bien ce qui lui arrive, répondit Louise; Fedor crie toute la journée parce qu'il ne peut pas voir. Au contraire, ce bon pinson chante parce qu'il est aveugle. Pensez donc, chère tante, être aveugle et chanter!

— Tu as raison, mon enfant, le pinson fait honte aux hommes qui ont des yeux, et ne chantent pas seulement les louanges de Dieu.

— Une fois, le pinson était parti de sa cage, et mon frère crut que les chats l'avaient mangé; mais il n'en était rien. Je trouvai l'oiseau derrière une chaise. Je l'ai pris et soigné, sans en rien dire à mon frère qui l'aurait encore tourmenté.

— Tu as bien fait, chère enfant, dit la conseillère.

— Une autre fois Fedor apporta ce chien, après lui avoir fait couper la queue et les oreilles. Il le rouait de coups pour lui apprendre à faire des tours. Enfin il a perdu patience et l'a chassé.

Digitized by Google

Je l'ai fermé dans le grenier où Fedor ne va jamais. Ce pauvre Ami lui a cependant sauvé la vie ; je ne m'en déferais pas si tous les malheurs ne nous accablaient pas en même temps. Écoutez, chère tante, comme mon pinson chante bien ? Il se croit dans son grenier, et les étrangers ne l'intimident pas.

— Comment as-tu donc eu cet écureuil ?

— D'une singulière façon. En face de la prison de mon père, la cabane de cet écureuil était accrochée à une fenêtre, sur laquelle il sautait, continuellement attaché au bout d'une chaine. Un jour, en allant auprès de mon père, je trouve dans la rue la cabane et l'écureuil. Celui-ci en tombant avait eu la patte écrasée et presque détachée. Il était à moitié mort et le maître me le donna. Je le mis au grenier avec mon chien et mon oiseau. Il s'est bien guéri et maintenant ils boivent et mangent tous les trois dans la même assiette. Mais je n'ai plus rien à mettre dans cette assiette. C'est pour cela que je viens vous confier mes trois nourrissons.

— Le fais-tu avec plaisir ? demanda la conseillère.

— Non, en vérité, répondit Louise, c'est avec beaucoup de peine que je me sépare d'eux.

— Voilà qui est bien parlé ! dit la conseillère contente. N'est-ce pas que les bêtes sont souvent meilleures et plus reconnaissantes que les hommes ? Qui peut donc m'en vouloir, si je les aime ?

— C'est pour cela que je veux vous les confier à vous seule, à personne autre dans la ville. Pensez donc ! Le maître de la ménagerie voulait m'acheter le chien et l'écureuil pour les faire avaler à son serpent royal.

— Le misérable ! dit la conseillère avec colère. Cependant, mon enfant, je ne puis pas prendre tes bêtes. L'écureuil déchirerait mes meubles ; la vue de cet oiseau aveugle me serait trop pénible, et ton chien ne s'accorderait peut-être pas avec les miens. Ne pleure pas, chère enfant, je veux te faire une autre proposition. Tu dois garder et soigner tes bêtes, pour cela je te donnerai chaque semaine 2 fr. 50 c. Je vois que tu es une brave fille et que tu n'abuseras pas de ma confiance. Chaque mois tu

Digitized by Google

me présenteras tes bêtes pour me convaincre qu'elles sont toutes vivantes. Tiens, voilà d'abord 2 fr. 50 c.

Les yeux de Louise brillaient de joie : son cœur palpitait. — Oh ! chère tante, que vous êtes bonne pour mes pauvres nourrissons. Si mes parents pouvaient rencontrer un semblable bienfaiteur !

— Oui ! dit la conseillère. Il y a une grande différence entre eux et les bêtes. Je peux avec 2 fr. 50 c. par semaine nourrir tes trois bêtes, mais pour racheter tes parents, il me faudrait des milliers d'écus. Et qui me répondrait encore qu'ils seraient aussi reconnaissants que mes chiens et mes chats ? Va, mon enfant, va, et laisse-moi reposer maintenant.

Louise retourna très-contente à la maison. Voilà du moins un rayon de soleil, dit-elle en elle-même... Je peux procurer chaque semaine une sortie à mon père, nourrir mes bêtes et me cuire un peu de soupe. Peut-être que le bon Dieu fera le reste.

CHAPITRE XVI.

LA DOUBLE GUÉRISON.

Quoique borgne, Fedor était hors de danger; mais il gardait toujours le lit. Sa figure portait encore les traces des blessures que lui avaient faites les cornes du cerf.

Louise tranquillisée sur la santé de son frère, résolut d'essayer la cure de son âme. Un lit de malade est tout à fait propre à ce but, et plus d'un pécheur endurci y est venu à repentance. Louise commença son traitement en rappelant à son frère que pendant son délire il s'était pris tantôt pour un pinson et tantôt pour un serin. Elle lui fit observer qu'il avait dû remarquer par ses propres souffrances, combien il avait dû causer de vives douleurs en aveuglant le pinson et en dressant le serin. Elle lui raconta ensuite le songe terrible qu'elle eut pendant la fièvre de Fedor et se garda bien de lui parler encore du chien à l'intervention duquel il dut son salut. Tout en causant ainsi avec lui elle regardait attentivement son frère pour voir l'impression que

Digitized by Google

lui causait ses paroles. Dès le commencement de cet entretien Fedor s'était retourné contre la muraille. Il ne prononçait pas un mot, et écoutait en silence. Enfin Louise se tut. Elle vit avec désespoir que son frère ne donnait pas le moindre signe de repentance. Cependant il lui tendit tout à coup la main comme pour demander pardon. Louise alors l'entendit pleurer amèrement, et s'écrier enfin : — Chère Louise, je n'ai pas encore souffert autant que je l'ai mérité pour mes gros péchés. Quoique j'aie brûlé les deux yeux du pinson, le cerf ne m'en a arraché qu'un. Lorsque j'étais blessé et sans secours, tu m'as soigné, et moi, j'ai chassé le pauvre Ami après l'avoir horriblement maltraité. Mais ce qui me désespère c'est que tu crois que je ne me suis pas amélioré. Je l'ai bien mérité, car j'étais déjà trop endurci dans le mal. Crois-moi, Louise, avant d'avoir été malade, j'ai souvent pensé avec chagrin au pinson aveugle. Comment ! me disais-je, si la pauvre bête, au lieu d'être dévorée par un chat, s'est envolée elle est destinée à mourir de faim. Plusieurs fois j'ai parcouru la ville pour tâcher de découvrir Ami, et lui faire oublier ma cruauté en le traitant avec douceur. Une fausse honte m'a toujours empêché de découvrir mes chagrins cachés. Je crains que le souvenir de ces deux victimes de ma cruauté ne me poursuive pendant toute ma vie, et ne la remplisse d'amertume.

— Puisses-tu, mon Fedor, dit Louise joyeuse, persister dans ces intentions et ne pas les oublier en quittant ton lit de douleurs !

— Ah ! soupira Fedor, le cerf a écrit sur mon front un *memento*, qui me rappellera toujours mon devoir, si j'étais en danger de l'oublier. Unis tes prières aux miennes afin que ton songe ne se réalise pas à mon égard.

— Attends un moment, dit Louise, je reviens à l'instant.

Lorsqu'elle rentra, elle avait sur une épaule le pinson aveugle et sur l'autre l'écureuil. Ami, joyeux, sauta contre le lit et lécha la main qui l'avait si cruellement fustigé.

— Tu as ton Ami et ton pinson aveugle, et en outre ce raton qui te fera mille tours malgré sa patte estropiée.

Les yeux de Fedor se remplirent de larmes de joie et d'at-

Digitized by Google

tendrissement. Il prit l'oiseau et baisa ses yeux, pour le prier d'oublier le mal qu'il lui avait fait. Et le pinson, comme pour lui pardonner, commença à siffler sa joyeuse mélodie. — Et toi, pauvre Ami, as-tu oublié combien j'ai été cruel à ton égard? Ah! vous êtes meilleurs que moi, et toi surtout, chère Louise, à qui je suis redevable de ce bonheur. Si notre bon père pouvait en être témoin!

C'est ce qui eut lieu. Dans le moment M. Barenbeck entra seul dans la chambre; son gardien eut la discrétion de rester en dehors.

— Je dois voir aussi ce que fait mon Fedor, dit-il. Je dois ce bonheur à Louise, à laquelle, après Dieu, tu es redevable de la vie.

— Ce n'est pas à moi, dit Louise; si Ami ne m'avait pas réveillée à temps, vous n'auriez plus de fils et je n'aurais plus de frère. Oui, Fedor, Ami m'a réveillée au moment où, dans un accès de fièvre, tu étais déjà monté sur une chaise pour sauter par la fenêtre.

— Ce sont toujours de nouveaux charbons ardents sur ma pauvre tête, dit Fedor.

— Les sens-tu réellement, mon fils? reprit Barenbeck avec joie. Alors je retrouve mon fils tout entier, sain de corps et d'âme.

— Si nous pouvions aussi retrouver notre bonne mère, dit Louise en soupirant.

— Je flotte entre la crainte et l'espérance, répondit Barenbeck. As-tu déjà appris que les Français ont assiégé Alger, l'ont emporté d'assaut, et ont ainsi délivré tous les esclaves chrétiens? S'il n'est rien arrivé à notre mère pendant le siége... Ah! j'en ai le vertige!

On entendit dans l'escalier la voix de Mme Petermann qui disait: — Suivez-moi, Madame. La voisine entra suivie d'une dame en costume étranger. Elle poussa un cri de joie, et tous ceux qui étaient présents lui répondirent comme un écho. En effet, c'était Mme Barenbeck qui retrouvait tous les siens.

— Au lieu de me racheter avec des écus, les Français m'ont

Digitized by Google

payée avec des boulets, et des personnes charitables m'ont fourni l'argent du voyage, dit-elle, en les embrassant tous. Me voilà, mais sans avoir atteint le but de mon voyage. Ton débiteur m'a échappé.... Cependant je remarque avec joie que tu es libre aussi. Est-ce qu'enfin ta sœur.....

— Nous t'avons, interrompit Barenbeck. Réjouissons-nous, mes enfants, ainsi que ceux qui nous aiment.

— Je suis du nombre, s'écria Mme Petermann. Oui, nous voulons nous réjouir; le bon Dieu aidera pour le reste.

Gens et bêtes, tous étaient joyeux. L'écureuil avait renversé une fiole de médecine et volé un morceau de sucre qu'il croquait avec délices. Ami courait en aboyant d'un bout de la chambre à l'autre, quoique personne ne fit attention à lui. Le pinson sifflait sa mélodie : « Ainsi nous vivrons, nous vivrons tous les jours dans la joie. »

La mère se mit à leur raconter toute l'histoire de son esclavage, de ses souffrances, de sa délivrance, depuis sa dernière lettre qui était restée trois mois en route. Elle fut interrompue par deux coups frappés gravement à la porte. M. Barenbeck, se levant aussitôt, se préparait à partir.

La joie de son épouse fut troublée lorsqu'elle reconnut que cet appel était celui du garde de la prison.

— Laisse-moi t'accompagner jusqu'à la prison, dit Mme Barenbeck en pleurant; je reviens à l'instant vers mes enfants. En attendant, Louise, reste auprès de ton malade.

Les enfants s'entretenaient de la réunion miraculeuse de leurs parents, lorsque la porte de la chambre fut ouverte avec violence. La femme de chambre de la tante entra toute hors d'haleine en criant : « Mamselle ! venez vite avec moi ! »

CHAPITRE XVII.

DUPLICITÉ.

La maladie de Mme la conseillère s'était aggravée. Elle était au lit : auprès d'elle était assise Mme Lomann, veuve d'un inspec-

Digitized by Google

teur. Quinze chats et huit chiens, couchés sur des coussins et sur des chaises, composaient le reste de la société. La conseillère jeta sur ses chers quadrupèdes un regard inquiet, et dit en soupirant : — Qui vous soignera si je viens à mourir?

— Moi! chère conseillère, répondit Mme Lomann; quoique ma pension ne soit pas bien forte, je la partagerai avec eux, plutôt que de les voir souffrir.

— Bonne âme! répondit la conseillère, je reconnais bien là tes beaux sentiments. Mais, afin que je meure tranquille, donne-moi ta main comme gage de ta parole.

— La voilà; maintenant ne me parle plus de mourir, sans quoi tu me brises le cœur. Tu te rétabliras, tu vivras encore longtemps pour moi et pour tes chères bêtes. A la vérité, c'est pendant qu'il est en santé que le chrétien doit penser à sa fin et faire ses préparatifs.

— Oh! oui, soupira la conseillère. J'ai presque envie de faire mon testament. Pour cela il n'est pas nécessaire que je meure encore.

— Comment! chère amie, ce n'est pas ce que je pensais. A quoi bon un testament. Tu as encore un frère.....

— Auquel ma fortune irait très-bien, dit la conseillère impatientée. Non, à cause de lui je ferai mon testament. Ciel! mon argent serait emporté à tous les vents et mes chères bêtes avec, si mon drôle de frère en devenait le maître.

— C'est vrai, dit Mme Lomann en levant les épaules; son premier soin serait d'abord de mettre à la porte les chiens et les chats. C'est égal, quoique ma maison soit petite, je les y recevrai à bras ouverts.

— Cruelle pensée, dit la conseillère en frémissant. On dirait que ces bonnes bêtes se doutent du sort qui leur est réservé. Regardez donc si Bello n'a pas les yeux remplis de larmes?

— Vraiment! la pauvre bête! deux grosses larmes tremblent dans ses yeux. Même les chats me paraissent bien tristes. Ah! si vous pouviez prier avec moi pour le rétablissement de votre bonne maîtresse!

— Je ne serai pas tranquille, reprit la conseillère, jusqu'à ce

Digitized by Google

que j'aie pourvu à leur existence. Chère amie, sois assez bonne de me procurer au plutôt un notaire, afin que je lui dicte mes dernières volontés.

— Bien volontiers! Si cela peut te calmer, dit Mme Lomann qui sortit avec la joie dans le cœur.

Le lendemain soir Mme Lomann était dans une pièce voisine de la chambre de la malade. Elle était assise auprès d'une table sur laquelle fumait un bol de punch; à côté était une corbeille remplie de gâteaux. Auprès d'elle était l'homme d'affaires de la conseillère, assis sur le même canapé. Il prit un verre de punch et, choquant celui de Mme Lomann :

— A votre prochaine entrée en possession de ce riche héritage, dit-il en souriant. Si, comme on doit s'y attendre, Mme la conseillère déguerpit cette nuit, demain matin je vous saluerai comme la maîtresse de cette belle maison et de toutes les richesses qu'elle renferme.

— Ne me raillez pas, dit amicalement Mme Lomann. Mes espérances ne vont pas jusques là.

— Hum! répondit l'homme d'affaires. Si je savais toute autre chose aussi positivement! Je connais le contenu du testament, comme si je l'avais écrit moi-même.

— Bien vrai! cher Baldauf, et quel en est le contenu?

— Vous êtes, ainsi que je vous le dis, héritière universelle; vous n'êtes chargée que de quelques petits legs pour les domestiques et quelques connaissances au nombre desquelles je suis compris.

— Certainement, cher Baldauf? Dites-vous vrai? Je ne sais comment je pourrai vous témoigner toute ma reconnaissance.

— Je sais bien comment, dit M. Baldauf d'un ton doucereux. Permettez que je vous ouvre mon cœur tout entier. Depuis longtemps je vous chéris; jamais je n'ai osé vous faire connaître mon inclination et demander votre main. Maintenant, vous êtes veuve, je suis veuf aussi. Vous avez besoin de l'appui d'un homme, au moment où vous héritez d'une fortune aussi considérable, dont je connais parfaitement l'administration. Nous pouvons, sur le tombeau de la conseillère, nous donner la main et contracter notre alliance.

Digitized by Google

— Oh ! non ! cela ne convient pas, répondit Mme Lomann étonnée. Est-ce que la fortune est réellement aussi considérable ? Trois cents mille francs, sans compter la maison, articula lentement M. Baldauf.

— Et les legs, à combien s'élèvent-ils ?

— Un morçeau de papier ! à peine 9,000 fr. ; j'en reçois 4,000, les domestiques 3,000, et sa petite nièce, Louise Barenbeck, 2,000.

— Et le frère de la conseillère ?

— Rien, qu'une aumône de 20 fr. par mois afin qu'il puisse se procurer quelques douceurs dans sa prison.

— Ah ! la bonne, chère conseillère ! Quelle amie je perds en elle ! Est-ce que réellement elle ne se rétablira pas ?

— Impossible ! dit Baldauf. Vraisemblablement elle passera cette nuit. Le docteur lui-même me l'a dit.

En ce moment et sans que les buveurs de punch s'en aperçussent, on ouvrit doucement la porte qui était derrière eux.

— Maintenant, puisque tout est ainsi conclu, dit Mme Lomann, je souhaite à la conseillère une mort douce et prompte.

— *Fiat*, dit Baldauf. Que ferez-vous donc des chiens et des chats ? Je dois avouer que je déteste bien toute cette sale vermine.

— Moi aussi ! moi aussi, cher Baldauf. Il m'en a toujours coûté pour être amicale avec toutes ces bêtes.

— Il faut les jeter à la rivière, dit Baldauf, aussitôt que la conseillère aura fermé les yeux.

— Quant aux chiens, oui. Quant aux chats, ce serait vraiment dommage. Ils ont une fourrure si belle et si bien tigrée, surtout dans cette saison où les peaux sont les meilleures.

— Je vous comprends, chère amie, dit Baldauf en secouant la tête. Vous voyez plus loin que moi. Les quinze peaux de chat feront exactement une belle pèlerine pour vous, et ce serait un péché que de les jeter à la rivière.

— Mais il faut que cela reste entre nous, ajouta l'héritière universelle.

— Cela s'entend. Mais pour en revenir à ma proposition, en

Digitized by Google

dois-je conserver l'espérance? Puis-je boire ce verre à la santé de ma chère fiancée?

Mme Lomann ne répondit pas un mot, seulement elle leva son verre. Mais au même instant elle le laissa tomber avec un cri d'effroi. Pâle comme la mort et la bouche ouverte, elle était tournée vers la porte, dans laquelle elle avait aperçu un fantôme blanc et menaçant qui avait aussitôt disparu.

— Qu'avez-vous, ma chère, s'écria Baldauf étonné, cherchant en vain la cause de cette frayeur?

— L'esprit de la conseillère! balbutia Mme Lomann, tremblante comme si elle avait la fièvre. Là..... à cette porte..... elle m'a menacé de la main.

— Mais non, ma chère, répliqua Baldauf; la veille, le punch, votre excitation... Croyez-moi, ce n'était qu'une illusion de l'imagination.

Non! non! dit Mme Lomann, toute émue, je l'ai vue distinctement. Qui aurait ouvert la porte si doucement? Ce n'est pas la conseillère, elle est étendue sans connaissance et sans force sur son lit.

— Hum! hum! grogna Baldauf, inquiet. Avez-vous réellement vu? Alors c'est la conseillère qui, pâlie par la mort, a voulu vous donner seulement un avertissement.

— Je n'ose pas y aller pour voir ce que c'est.

— Je n'en ai pas non plus grande envie, répliqua Baldauf pensif. Je consacre volontiers mes services aux vivants, mais j'ai trop de respect pour les morts! Paix aux trépassés! Appelons la femme de chambre, les domestiques et la cuisinière. Ces gens là ont des nerfs plus solides que les nôtres.

Avant que Baldauf ait pu donner suite à son projet, la femme de chambre se précipita dans la salle : — Est-ce donc Mme la conseillère qui a presque arraché la sonnette? demanda-t-elle étonnée, et sans attendre de réponse elle entra dans la chambre de la mourante.

Mme Lomann tomba en défaillance, et son évanouissement n'était point simulé. Ce fut un bonheur que Baldauf se trouva là pour la soutenir dans ses bras.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

SOUVENT CELUI QUI FAIT BIEN EST RÉCOMPENSÉ DANS CE MONDE.

La scène que nous venons de décrire avait lieu le jour avant l'arrivée de Mme Barenbeck. Louise n'était pas encore revenue de chez sa tante, lorsque sa mère rentra après avoir accompagné son mari à la prison. Elle apprit de Fedor la cause de l'absence de Louise. Elle ne dit rien sur la dureté de la conseillère, et s'assit auprès du malade.

— Mon pauvre Fedor, dit-elle tristement, tu en as donc perdu un œil ? Quelle dure leçon !

— Il vaut mieux que j'arrive borgne à la vie éternelle, que si j'allais en enfer avec mes deux yeux, répondit Fedor plein de résignation.

— C'est bien vrai, mon enfant ! répondit la mère. Si au moins tous les hommes le comprenaient, comme ta..... Ici elle s'arrêta encore au mot tante.

Avant qu'elle pût en dire davantage, Louise revint avec les yeux remplis de larmes et cependant avec une figure rayonnante. Deux porteurs de chaise la suivaient.

— O ma mère ! dit-elle en versant des larmes et se jetant au cou de Mme Barenbeck : « Le savez-vous ? la tante est morte. »

— La tante est morte ? demanda la mère agitée par une foule de sentiments divers.

— Ce matin à huit heures, dit Louise en essuyant ses yeux. Hier elle avait fait son testament.

— Hé bien ! demanda la mère avec vivacité.

—La femme de l'inspecteur, madame Lomann, y était l'héritière de tous ses biens. La mère joignit les mains sans pouvoir proférer une seule parole.

— Mais hier soir, dit Louise, d'un air embarrassé, elle a fait un second testament.

— Et que stipule celui-ci ? demanda madame Barenbeck, de plus en plus intriguée.

Digitized by Google

— J'y suis déclarée, dit Louise en rougissant, héritière unique de tous ses biens. Le notaire qui l'a fait me l'a assuré.

— Toi? dit la mère avec surprise.

— Oui, parceque j'ai eu pitié du chien, du pinson aveugle et de l'écureuil estropié. La tante a pensé que je n'abandonnerai point non plus ses chiens et ses chats. En conséquence, elle m'a déclaré héritière de toute sa fortune. Aussi dois-je m'installer chez elle immédiatement après sa mort, afin de continuer la surveillance sur toutes ses bêtes.

—O chère Louise ! dit la mère en serrant sa fille contre son cœur.

— J'accomplirai avec plaisir les volontés de feue notre tante, dit Louise, mais sa fortune, sa maison et tout enfin, vous appartient chers parents. Que cette pensée me rend heureuse !

La mère et la fille versèrent ensemble des larmes de joie. Fedor aussi pleurait ; mais à sa joie se mêlaient des regrets amers sur sa conduite passée. Quelle différence ! Tandis que la jeune fille n'avait donné à ses parents que des sujets de joie, Fedor les avait constamment inquiétés par sa férocité envers les animaux.

— Mais que viennent faire ces hommes? demanda la mère.

— Ils doivent envelopper soigneusement Fedor dans la chaise à porteur et le transporter jusqu'à la maison de la tante. Oui, chère mère, il faut déménager immédiatement. Je veux seulement faire un saut chez madame Petermann, elle doit venir avec nous et se réjouir aussi de notre bonheur.

Lorsque Louise revint avec sa voisine, elle trouva Fedor déjà installé dans la chaise à porteur et sa mère toute disposée à partir. Louise se chargea de ses deux pensionnaires, du pinson et de l'écureuil, tandis qu'Ami sautait librement en avant.

Chemin faisant, madame Barenbeck demanda à sa fille ce qui avait pu si promptement déterminer sa tante à changer son testament primitif!!

— Hier, dit Louise, notre tante se réveilla d'un sommeil léthargique ; elle se trouva seule dans sa chambre, mais entendant parler dans la pièce voisine, elle entr'ouvrit légèrement la porte, entendit distinctement toute la conversation qui avait lieu entre son homme d'affaire et son amie. Elle reconnut quels étaient

Digitized by Google

leurs véritables sentiments à son égard. Irritée de l'ingratitude inouie de son amie, elle résolut de changer immédiatement son testament. Le chagrin que lui causa la conduite et la duplicité de son amie hâta certainement sa mort.

— Qu'elle repose en paix ! dit madame Barenbeck réconciliée. La mère et la fille éprouvèrent des sentiments tout à fait étranges en montant les larges escaliers de leur nouvelle maison. A la porte de l'antichambre se tenait un garde du conseil qui salua respectueusement la riche héritière.

— Est-il déjà ici ? demanda Louise joyeuse.

— Oui nous arrivons à l'instant même, dit le conseiller. Il parlait de M. Barenbeck qu'ils aperçurent dans la chambre avec Fedor. Bientôt père, mère, frère, sœur, s'embrassèrent affectueusement. Ta vertu a reçu sa récompense, dit M. Barenbeck à sa fille, tu es maîtresse ici et c'est grâce à toi que nous vivons!

— Oh ! non, pas ainsi, dit Louise ; tout vous appartient et je suis votre respectueuse fille.

Voilà ce que ne veut pas le testament de la tante, et ce à quoi ne consent pas le subrogé tuteur, dit Barenbeck en riant. Je suis déjà content, si je peux chaque jour sortir de ma prison pendant deux heures et les passer avec vous.

— Voilà mon subrogé tuteur, M. le conseiller, dit Louise contente. Nous allons entendre ce qu'il dira là dessus. Puis-je me réjouir de votre arrivée, M, le conseiller ?

— M. Barenbeck vous êtes délivré de votre prison, répondit-il, cependant à la condition que vous acceptez le traité que j'ai fait avec les héritiers de l'inspecteur des forêts, décédé hier. Quoique les revenus de votre héritage puissent suffire à payer votre lettre de change et à pourvoir aux dépenses de votre famille, j'ai préféré établir trois époques de payement, ce que vos créanciers acceptent volontiers. Il ne vous reste qu'à signer, et votre gardien s'éloigne pour toujours.

M. Barenbeck signa très-volontiers, après cela il demanda d'un ton reconnaissant : — Où est ma sœur bienheureuse ?

Tous le suivirent dans la chambre mortuaire où la conseillère inanimée était étendue sur son lit.

Digitized by Google

Sa figure était souriante. — Mais auparavant, dit Louise, elle était sombre et colère, comme si elle venait de découvrir l'ingratitude de son amie.

— Elle sourit, dit Barenbeck, parcequ'elle a fait notre bonheur. Merci bonne sœur ! Si tu m'avais offensé, tu as tout réparé. Que la terre te soit légère ! Je prendrai garde aussi que tous tes anciens amis soient bien soignés. C'est ce que Louise fera elle-même avec plaisir.

Lorsqu'ils furent sortis de la chambre, madame Barenbeck demanda à Louise, où était la partie importante de son héritage. Elle voulut visiter tous les quadrupèdes.

Louise les conduisit dans la pièce où se trouvaient les chiens et les chats.

— Vraiment, dit Louise, ces bêtes paraissent savoir que leur maîtresse est morte. Elles nous regardent avec tristesse et crainte. Pauvres bêtes, vous n'aurez pas à souffrir avec moi, lors même que je ne vous ferai pas coucher sur des fauteuils, dans une chambre richement décorée, vous serez bien soignées jusqu'à votre mort. Si je pourvois à vos besoins, je ne veux pas oublier les malheureux. Outre mes parents et mon frère, j'en connais d'autres avec lesquels je suis obligée de partager notre bonheur, notre fidèle voisine madame Petermann et sa fille Rose ; madame Ermel et ses enfants. Puis encore notre pauvre Ami, l'écureuil et le pinson.

— Très-bien, dit Barenbeck, nous voulons observer religieusement les devoirs que le Seigneur nous a imposés à l'égard des hommes et des animaux. Oh ! comme Dieu a miraculeusement changé nos douleurs en joies ! Embrasse-moi chère épouse et toi aussi ma fille ! Fedor donne moi la main. Ainsi réunis par notre amour nous voulons traverser la vie, faire un usage raisonnable de notre fortune et ne jamais oublier nos frères dans le malheur.

Quoique aveugle, le pinson parvint à se percher sur la tête de Louise. Comme s'il avait voulu rappeler les animaux au père de Louise, il se mit à siffler sa mélodie. Ainsi nous vivrons ! Ainsi nous vivrons ! Ainsi nous vivrons tous les jours !

Ce qu'il avait chanté se réalisa. Tous réunis ils vécurent de longs jours dans le bonheur. F. LORTET.

FIN DE FEDOR ET LOUISE.

Digitized by Google

JEAN-BAPTISTE IDT.

La tombe vient de se refermer sur un homme instruit et modeste qui avait consacré la majeure partie de sa longue carrière à l'exercice du professorat et à la culture des lettres.

M. Jean-Baptiste Idt, qui était né à Lyon en 1768, y a terminé sa vie le 4 avril dernier. Destiné d'abord par son père, marchand d'étoffes de soie dans la petite rue des Orfèvres, à l'état ecclésiastique, il fut rejeté, malgré lui, dans le monde par les orages de la révolution de 1789. Son éducation s'était faite chez les Oratoriens de Lyon, et il conserva toujours un goût très vif pour la latinité, qu'il avait apprise dans cet établissement, sans toutefois y joindre l'étude du grec qu'on n'y enseignait plus depuis l'expulsion des Jésuites. Le jeune Idt se voua à la profession d'instituteur, et obtint plus tard un emploi à l'École centrale. Lors de la suppression de ces écoles, il devint professeur au Lycée impérial, d'abord pour les classes inférieures, puis il monta par degrés jusqu'au titre de professeur de rhétorique à ce même Lycée et de littérature française à l'Académie de Lyon. Ce fut lui qui, à l'époque du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, prononça dans la chapelle du Lycée le discours latin imposé par l'Université à tous les professeurs de rhétorique de l'empire français.

Nommé, en juillet 1827, par le préfet du Rhône de Brosses, censeur des journaux à Lyon, il s'acquitta avec prudence et modération de cet emploi rigoureux, ce qui ne l'empêcha pas d'être en butte à de vives attaques de la part des écrivains libéraux de l'époque. Ayant reçu une gratification

Digitized by Google

de 500 fr. pour récompense de ses travaux comme censeur, M. Idt se hâta de porter cette somme au curé de St-Nizier pour être distribuée aux pauvres.

Lorsque la révolution de 1830 éclata, M. Idt, qui déjà commençait à sentir le poids de l'âge, et qui d'ailleurs sympathisait peu avec les principes dont le triomphe venait de fonder un gouvernement nouveau, demanda sa retraite. Dès lors il se voua exclusivement aux soins de sa famille et à la culture des lettres.

Membre de la Société littéraire de Lyon, il en partagea longtemps les travaux avec zèle et assiduité. Il y lut notamment des fragments nombreux de la traduction qu'il préparait des *Panegyrici veteres*, traduction dont il publia même le prospectus, mais qui néanmoins ne vit pas le jour. Il y lut également un certain nombre de notices destinées à faire partie de la *Biographie lyonnaise* que cette Société se proposait de publier et qu'elle a publiée en effet. Parmi ces notices on remarque celle sur le célèbre Jésuite Jean de Bussières, qui a été insérée dans le tome III des *Archives du Rhône*, et où se trouve la traduction en vers français par M. Idt lui-même d'un fragment du poème latin de *Scanderbeg* de ce savant Père.

Dans une des solennités universitaires qui eurent lieu peu de temps après la restauration, M. Idt prononça un *Eloge de Louis XVI* empreint d'une chaleureuse indignation contre les excès de la révolution et d'un ardent amour des rois qui venaient de remonter sur le trône de leurs pères. En 1828, délégué par le recteur de l'Académie de Lyon pour faire le discours d'usage à la distribution des prix, M. Idt traita de l'*Influence des sciences et des lettres sur la prospérité du commerce*. Ce discours, dont le sujet était heureusement choisi dans une cité qui est surtout florissante par le commerce et l'industrie, fut vivement applaudi. Un fragment en a paru dans le tome VIII des *Archives du Rhône*.

M. Idt est auteur d'une *Vie de Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavier de France, reine de Sardaigne*, qui a été publiée à Lyon, en 1823 ; 1 vol. in-8. On lui doit encore une traduction en français du *De viris illustribus* de Lhomond, et une autre traduction en vers français des *Distiques de Muret*. Enfin on a de lui une traduction en vers latins de l'idylle de Mme Deshouillères : *Dans ces prés fleuris*. Quant à l'*Art poétique* d'Horace, mis dans un nouvel ordre, que M. Idt fit également paraître, ce n'était que la reproduction pure et simple de l'essai publié par Pétroni en 1778, et il était trop consciencieux pour s'attribuer un ouvrage qui ne lui appartenait pas. Cette réimpression n'avait eu lieu de sa part que pour mettre les jeunes humanistes à même de mieux profiter des préceptes du grand poète de Rome, en y introduisant une régularité dont plusieurs juges compétents ont pensé que son œuvre était dépourvue.

Digitized by Google

Mais c'est surtout comme professeur que M. Idt mérite de conserver un nom. Tout entier à son noble et délicat emploi, il se préoccupait constamment de l'obligation de former à la fois l'esprit et le cœur de ses élèves, et celui qui trace ces lignes gardera toute sa vie un religieux souvenir de ses excellentes et paternelles leçons. Aussi contribua-t-il puissamment à développer les dispositions naissantes de plusieurs jeunes hommes qui depuis ont paru avec un certain éclat sur la scène du monde, et parmi lesquels il suffira de citer M. Sauzet, l'éloquent orateur et l'homme d'Etat plein de droiture, le comte Ennemond de Blonay, l'habile diplomate, et Jules Servan de Sugny, le profond humaniste et l'élégant traducteur de Théocrite. M. Idt ne négligeait rien de ce qui pouvait enflammer le zèle et exciter l'émulation de ses disciples, et c'est dans ce but qu'il redonna une nouvelle vie à une heureuse fondation de Mgr de Montazet, archevêque de Lyon : je veux parler de l'Académie des lauréats du collége de Lyon. Ceux des élèves qui avaient obtenu le plus de prix pendant leurs études formaient une petite compagnie littéraire qui se réunissait quelquefois et avait même des séances publiques. Chacun de ses membres avait le droit de porter une décoration d'or, à cinq branches, suspendue à un ruban violet bordé d'un liseré orange. Combien d'anciens élèves du Lycée de Lyon qui, dans le cours de leur vie publique, ont eu la poitrine chamarrée de décorations, s'en sont moins glorifiés intérieurement que de ce premier signe de distinction obtenu sans intrigue et par leur seul mérite à l'aurore de leur existence (1)!

Homme de bien dans toute la force du terme, chrétien fervent et d'une foi antique, M. Idt est mort plein de jours et de bonnes œuvres, mais aussi accablé des infirmités qui sont le triste apanage de la vieillesse. Presque entièrement aveugle, il se traînait chaque jour, appuyé sur le bras d'une domestique, à l'église de Saint-François de Sales, dans le voisinage de laquelle il demeurait et qui lui a servi comme de marchepied pour monter au ciel.

Ed. Servan de Sugny,
Ancien magistrat, membre de l'Académie
et de la Société littéraire de Lyon.

(1) M. le baron Rambaud, qui fut tour à tour procureur-général, maire de Lyon et député, attacha toujours, ainsi que l'a dit M. Fleury Durieu dans son discours de réception à l'Académie prononcé le 23 janvier 1855, le plus grand prix au titre de membre de cette Académie de collége qu'il avait obtenu sous les Oratoriens. L'auteur de cet article, qui l'obtint aussi plus tard, n'en est pas moins fier aujourd'hui

Digitized by Google

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE BROU, par Jules Baux, archiviste du département de l'Ain, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre des SS. Maurice et Lazare ; deuxième édition, revue et augmentée (1).

En littérature le succès matériel n'est pas toujours un argument ; on en voit tant, tous les jours, qui scandalisent la raison ou le goût. Mais lorsqu'un livre ne s'adresse pas aux passions de la foule ; lorsqu'il n'a pas pour but la satisfaction d'un puéril amusement ; lorsqu'il a des prétentions sérieuses d'instruction et d'étude, et que cependant il est assez goûté du public pour arriver, en peu de temps, aux honneurs de la réimpression, on peut hardiment alors conclure du succès du livre à son mérite, et en prendre texte pour le signaler de nouveau à l'estime et au bon accueil de nouveaux lecteurs.

Tel est le premier éloge qu'on peut faire du livre de M. Baux : et cet éloge dispenserait de tout autre si nous n'étions dans un temps où le débordement diluvien des publications médiocres ou frivoles risque de refouler au plus profond des abîmes de l'oubli les productions les meilleures, quand la critique sincère et loyale les abandonne trop tôt dans cette lutte inégale. Les

(1) A Paris, chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères ; Vaton, rue du Bac, 50.

A Lyon, chez Bauchu, quai des Célestins, 11.

Digitized by Google

œuvres superficielles, en effet, aidées par leur légèreté même, s'élèvent par fois longtemps au dessus des grands flots de la publicité ; celles, au contraire, que leste une érudition véritable, flottent souvent péniblement, et comme entre deux eaux, sous le poids humiliant des premières. Or, s'il faut que la critique dissolve celles-ci en les pénétrant, il faut surtout qu'elle maintienne celles-là au niveau du flot, en les dilatant, pour ainsi dire, jusqu'à ce que leur place soit conquise à jamais sur ces courants puissants qui emportent hommes et choses vers la postérité la plus lointaine.

M. Baux a consacré son talent d'écrivain et d'archéologue à l'illustration littéraire d'un des plus beaux monuments de nos provinces : monument que recommandent également, et la grandeur de son origine, et l'élégance et la perfection de son exécution. L'auteur a suivi, en cela, l'exemple d'un de nos plus habiles artistes lyonnais, M. Dupasquier, lequel, en reproduisant, par le dessin, les beautés architecturales de ce même édifice, a trouvé le secret d'exciter autant notre regret et notre impatience par ce qu'il nous en fait attendre, qu'il a réjoui nos yeux et notre imagination par ce qu'il nous en a donné. Espérons que celui-ci aussi finira son œuvre.

Disons d'abord qu'on ne saurait trop applaudir à ce double zèle. En un siècle où la foi ne sait plus édifier, il faut au moins bénir et encourager cette piété filiale qui porte les âmes amantes du passé et de l'art à reproduire les œuvres de nos pères, et à les sauver ainsi de l'oubli des hommes et des injures du temps. C'est une vertu conservatrice, qui nous rend un peu moins indignes de ceux qui les créèrent si péniblement et si généreusement. Heureux la littérature et l'art lui-même de pouvoir lutter, de la sorte, victorieusement, contre tous les éléments conjurés pour la perte des chefs-d'œuvre de l'homme ! Grâces à eux, on peut envisager avec moins de tristesse leurs vicissitudes d'avenir ; car on est assuré qu'ils seront désormais éternels par ce qui les rappelle le mieux aux admirations humaines, la beauté de leur aspect et la religion des sentiments divins et humains qu'ils expriment.

M. Baux a adopté une division qui renferme pleinement son sujet et le présente sous tous ses aspects à l'attention des amis

Digitized by Google

de l'art sérieux. Il étudie, en effet, son cher monument, soit au point de vue de sa cause, soit au point de vue de sa constitution matérielle, soit au point de vue de son intéressante histoire.

D'où trois parties : — histoire de sa fondatrice et de sa fondation; — monographie ou description de l'édifice ; — enfin histoire de l'église elle même ; — suivent ensuite de nombreux documents inédits pour servir de pièces justificatives à tout l'ouvrage.

La première partie, bien qu'elle n'ait point la prétention d'être un chapitre de haute histoire, est néanmoins écrite avec la main ferme et sûre d'un homme dont les études archéologiques, études parfois trop microscopiques et trop sèches, n'ont point rétréci l'esprit et matérialisé les facultés perceptives. M. Baux, donc, nous trace à grands traits la noble figure de cette illustre Marguerite d'Autriche, tante de Charles Quint, qui sut si bien mettre son cœur au niveau de ses infortunes, et dont la douleur, comme en toutes les grandes âmes, fut plus féconde que ne l'eussent été peut-être ses prospérités et ses joies. On aime à suivre l'auteur dans ce récit nourri de faits et de détails, tour à tour sérieux ou charmants, où son héroïne, à la fois noble dame, poète, diplomate, souveraine, passe à travers toutes les grandeurs de l'origine et toutes les misères d'une vie agitée mais toujours glorieuse, pour venir aboutir enfin à cette mélancolique devise tracée par elle en caractères ineffaçables sur le monument qui résume sa vie : *Fortune infortune fort une*: triste devise, qui, de quelque façon qu'on l'interprête, apparaît toujours pleine d'infortune ! Il y a dans cette fille de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, dans cette fiancée de Charles VIII, dans cette veuve de Jean de Castille et cette femme du beau Philibert de Savoie, il y a, dis-je, un caractère si généreux et si élégant, un mélange si distingué d'héroïsme moral et de culture intellectuelle, que, nonobstant les haines nationales quelle dut épouser contre nous, on se plait à voir en elle, si l'on peut ainsi parler, un sang de transaction, digne de venir s'éteindre sur un sol destiné à devenir Français et sous l'ombre tutélaire d'un des plus beaux sanctuaires que l'art chrétien en ait fait jaillir. Que dis-je ? A la vue de tant

Digitized by Google

d'épreuves aux prises avec tant de courage, l'esprit même franchit le temps et se remet involontairement en mémoire cette autre archiduchesse du même sang, qui devint nôtre, naguère, par l'alliance, et qui, plus grande aussi que ses infortunes, renouvela son héroïsme en face d'un siècle si indigne d'en être témoin, et n'obtint pas même l'aumône du plus modeste tombeau. On dirait vraiment qu'il y a des races prédestinées à toutes les grandeurs.

Je ne raconterai pas comment cette jeune veuve conçut le projet de fonder l'église de Brou; comment elle continua cette œuvre de sa douleur à travers tous les soucis du rang suprême; comment, du fond des Flandres et des Pays-Bas, qu'elle gouvernait pour son père et son neveu Charles, elle tournait sans cesse et ses regards et son active sollicitude vers cette dernière couche nuptiale, qu'elle dressait, avec tant de splendeur, pour son époux et pour elle, en vue de l'éternel repos. Il faut laisser au lecteur le plaisir d'entrer dans tous ces détails sur les pas de l'auteur lui-même, et craindre de les déflorer maladroitement du précieux attrait de la nouveauté.

Disons seulement que tous les problèmes historiques, qui concernent cette histoire spéciale, sont résolus de la plus satisfaisante manière. On ne peut mieux expliquer la fameuse devise de la duchesse que nous citions plus haut et étayer cette explication de meilleures preuves. Quant à cet impénétrable *Fert* de la maison de Savoie, qui a si fort excité la verve imaginative de tous les érudits, on peut dire qu'il n'a plus de mystère depuis que M. Baux en a trouvé la clef dans la légende d'une médaille d'Amé I, bien antérieur à tous les princes indiqués jusqu'ici pour être les auteurs de cette devise. Cette légende est ainsi conçue : *Fide et religione tenemur*; et, comme le *Fert* qui n'en est que l'abréviation par les initiales de ses quatre mots, elle est entrelacée de lacs d'amour. « *Nous sommes tenus par la féauté et la religion.* » Cette explication si naturelle, si conforme aux sentiments de l'antique Maison de Savoie, remplacera avantageusement, nous l'espérons, certaines interprétations ridicules ou cyniques, si légèrement hazardées par d'anciens auteurs. Certes, on ne peut allier plus de convenances à plus de vérité, et les princes savoisiens

Digitized by Google

n'auront point, cette fois, à en rougir ou à s'en plaindre. Aussi, nous-même, suivant en cela la mode de ces jeux d'esprit d'alors que renfermaient les devises, pourrions-nous dire de ce *Fert* au double point de vue de la Maison de Savoie et du savant interprète: *Fert gloriam utroque fert.*

Après avoir lu cette remarquable biographie, il est facile déjà de se faire une idée du monument; il va être la manifestation visible des sentiments d'un grand et noble cœur.

Fidèle à la devise de cette illustre maison à laquelle elle s'est alliée, Marguerite se sent *tenue*, elle aussi, *par la féaulté et la religion*, à honorer son mort bien-aimé. Elle voudra donc éterniser ce lien, et l'éterniser en Dieu. Voilà Brou; c'est un tombeau, un tombeau royal, placé sous la sauve-garde de l'autel.

L'auteur, avec une sagacité patiente et loyale, analyse cette belle conception sous ces deux rapports et en caractérise l'ensemble et les détails avec une impartialité si manifeste de jugement, qu'elle suffirait pour commander la confiance à qui ne connaitrait pas le juge lui-même. M. Baux n'est pas un de ces louangeurs fanatiques qui, du moment qu'ils ont entrepris l'éloge de quelqu'un ou de quelque chose, se laissent entraîner, par le penchant de cette sorte de paternité adoptive, jusqu'à l'abus d'un superlatif continu aussi fastidieux qu'invraisemblable.

Ainsi, tout en louant la richesse princière de son monument, son homogénéité si harmonieuse et le fini si miraculeux de ses ornements sculpturaux, il n'en reconnait pas moins : que, par la prédominance de l'arc surbaissé sur l'ogive, il a le caractère du gothique expirant : que la surcharge des détails nuit à l'effet général, « le premier et le plus noble but de toute composition architecturale » : que, quel que soit le luxe exubérant de cet art, il « va jusqu'à la monotonie et la lassitude, et que ce n'était pas ainsi que les maîtres du XIIIe et du XIVe siècle le comprenaient; « le luxe, pour eux, ajoute-t-il avec raison, passait après l'effet et n'existait jamais aux dépens de la simplicité des lignes. »

Cela dit en général, M. Baux vous conduit pas à pas dans le chef-d'œuvre, et vous donne toujours généreusement les preuves

Digitized by Google

de ses éloges comme de ses blâmes ; c'est donc toute une visite à accomplir avec la religieuse attention d'un touriste instruit qui, jamais, ne trouva meilleur *Cicerone*. Nef, jubé, tombeaux, retables, vitraux, pavé même, tout est décrit et analysé avec une précision de termes et une justesse d'aperçus si pittoresques qu'après cela le besoin de voir devient aussi violent qu'il semble inutile.

Un trait nous a frappé entre beaucoup ; citons-le pour donner une idée de la brillante manière de l'auteur; c'est à propos du tombeau de Marguerite elle-même :

« Près de l'écusson ducal, au dessus de la tête de la princesse, « se trouve reproduit, avec plus de profusion que dans les autres « parties de l'édifice, un blason d'armes parlantes, formé d'une « plume au milieu de marguerites épanouies. Cette plume est-« elle celle qui a signé les traités diplomatiques ou celle qui a « écrit le volume de poésie?... En tout cas cet ornement ingé-« nieux rappelle que la fille des Césars tenait à principal hon-« neur les distinctions de l'esprit. Il y a une délicatesse et un « bon goût qui caractérisent Marguerite et son époque, dans ce « soin de revendiquer la noblesse de l'intelligence, en face des « insignes de la noblesse du sang. Au sortir du moyen âge tout « bardé de fer, c'est le témoignage d'une ère nouvelle pour « l'esprit social et pour la femme. Dans ces sculptures, le luxe « des détails, la finesse du ciseau, l'originalité des motifs, l'in-« croyable imagination qui a dessiné, tissé, pétri les nervures, « les emblêmes et les rinceaux, confondent le spectateur le plus « difficile à émouvoir. »

Du reste, l'auteur, non plus que celui qui écrit ces lignes, n'a pas la prétention de peindre ce dont il parle ; il renvoie au monument, comme l'autre renvoie au volume. Et telle sera, pensons-nous, la double étape que tout lecteur s'imposera sans peine. Ce n'est qu'en visitant la merveille qu'il se fera une juste idée de ce que l'on peut appeler sa personnalité distincte, et de cette complexité si singulière de style qui en fait comme le point de contact et de fusion du grand gothique et de l'élégante Renaissance. Il faut voir, pour les comprendre, ces particularités si

Digitized by Google

saillantes indiquées par M. Baux, et du *lobe* employé en grand dans l'ornementation des ouvertures, et de la colonne *coudée* ou en console, « l'une des choses, dit-il, les plus ingénieuses et les plus charmantes qu'on puisse voir. » Quelque précision technique que mette M. Baux à les expliquer, il faut voir toutes ces choses reliées à l'ensemble pour juger de leur effet et de leur grâce ; il faut lire, en un mot, ce beau poème de pierre en entier pour pénétrer et ressentir tout le charme de sa vivante poésie.

Enfin, après la Monographie du monument, vient son histoire. L'auteur prend, on peut dire, le sol de Brou sous les pieds des Gallo-romains et étudie ses destinées diverses avant, pendant et après la somptueuse fondation, et jusqu'à nos jours. Ce travail est fait *con amore* ; on y sent l'archéologue d'une localité aimée comme on aime une patrie. Il emprunte, de plus, un vif intérêt, d'une part : de l'étude des moyens de construire qu'on employait en ces temps reculés ; et de l'autre : de la recherche du nom de l'architecte de cet incomparable édifice.

En ce qui concerne le premier point, nous avons été heureux de lire les sages appréciations de l'auteur à propos de la puissance productrice du génie de l'association au Moyen-âge. On aime à voir rendre cette justice à un passé qui, avec si peu de ressources comparatives, a fait de si grandes choses. On partage ces regrets que fait naître, par opposition, l'individualisme professionnel si chétif de notre époque, trop follement fière d'elle-même. Il est bon de le dire quand l'occasion y prête, ne fut-ce que pour déshabituer les beaux parleurs de progrès de ces grands mots de *conquêtes de la révolution*, habituellement jetés en avant par eux, à propos de l'abolition de toutes les corporations de métiers, si fécondes jadis, et si légalement protectrices pour le pauvre ouvrier d'alors.

En ce qui concerne le second point, M. Baux place résolument sur le piédestal d'une admiration trop longtemps ignorante, le nom de Maitre Loys Van-Boghen, désormais glorieux à l'égal de celui d'Irvin de Steinbach lui-même. C'est un Flamand que la régente de Flandres a chargé du fidéï-commis artistique de

Digitized by Google

sa douleur ; et jamais pareil fidéï-commis fut-il plus religieusement et plus magnifiquement exécuté ?... Le fait est démontré par les plus invincibles preuves et les documents les plus authentiques ; et c'est de ce fait lui-même que M. Baux tire la naturelle explication du caractère essentiellement flamand de l'œuvre. Nous louons sincèrement M. Baux de ses efforts pour dégager cette gloire des décombres et de la nuit d'un passé si longtemps jaloux d'elle. Il y a honneur à restituer la gloire à qui elle est due. Il y a surtout justice ; et, sous ce rapport, l'œuvre de M. Baux est une véritable bonne action à l'endroit de cette illustre mémoire.

Comme on le voit, ce travail est complet ; hommes et choses, tout y est conduit jusqu'à nous, par l'estimable auteur, avec une conscience, qui fait réellement du bien à l'esprit, en notre temps de légère littérature et de science souvent aussi fausse que présomptueuse.

Ainsi avons-nous suivi, avec lui, le voyage aventureux de cette *nef sacrée* sur le flot des âges, jusqu'à cette époque de béotisme démocratique où la splendide église dut, *proh pudor !* se déguiser en grange à foin pour échapper au marteau démolisseur ou aux indécences de la profanation ! Grâce à cet heureux subterfuge, la merveille est restée debout : debout pour être admirée par tous et décrite par M. Baux. Elle méritait bien cette double bonne fortune.

Ajoutons, en finissant, que la publication nouvelle fait un égal honneur à la librairie de M. Bauchu qui vient de l'éditer, et aux presses lyonnaises de M. Vingtrinier qui l'ont produite. L'impression en est nette et d'un beau caractère ; et elle est rehaussée, en outre, de quelques jolies vues du monument, par deux remarquables épreuves chromo-lithographiées de MM. Engelman et Graf, reproduisant les portraits de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche, tels que les représentent encore les vitraux de l'église de Brou. On ne pouvait donner plus d'attrait à une œuvre qui pût mieux s'en passer.

ANTOINE MOLLIÈRE.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE A LYON DE TROIS MINIATURES DE RAPHAEL.

De notre temps où tant de personnes de mérite font des recherches sur les arts et les artistes, éclaircissant une foule de points débattus, découvrant de schoses ignorées jusque là, ou dont la mémoire s'était perdue, je crois de mon devoir de signaler aux amateurs un fait que nul n'aurait soupçonné, que les biographes et ceux qui ont écrit sur les arts n'ont pas mentionné, ou n'ont pas connu.

Il existe des miniatures de Raphaël Sanzio d'Urbin.

L'on objectera que la chose est impossible, car les contemporains l'auraient su et en auraient parlé.

Il est facile de répondre que l'on a à peine parlé de Raphaël jeune et de ses deux voyages à Florence, en 1503 et 1504, et que les travaux importants qu'il y fit, probablement de 1506 à 1508, ne seraient pas même soupçonnés aujourd'hui, si le hasard n'avait fait découvrir, près de quatre siècles plus tard, dans l'atelier d'un peintre de voitures et sous une couche de badigeon, sa grande Cène de l'ancien réfectoire des dames comtesses de Fuligno è St. Onofrio.

Digitized by Google

Si l'on n'a pas gardé le souvenir d'un ouvrage aussi capital, comment pourrait-on affirmer qu'il n'a pas fait des miniatures, travail discret, destiné à être enseveli dans un livre, et vu, pour ainsi dire, d'une seule personne ?

Comme l'une de ces miniatures est datée de Florence, ne pourrait-on pas, sans trop hazarder, faire cette supposition, que ces miniatures étaient destinées au livre d'heures de la comtesse Jeanne de Feltre de la Rovère, sa protectrice, en témoignage de sa reconnaissance ?

Pour en revenir sur cette faculté de pouvoir exécuter des miniatures, que l'on pourrait refuser à Raphaël, il est un fait certain, c'est qu'il a exécuté à l'huile des peintures aussi minutieusement traitées que la miniature, et Giorgio Vasari cite, entr'autres, un tableau peint pour Guidobaldo duc d'Urbin, duquel il dit : « Fece « un quadretto d'un Christo che ora nell'orto, e lontano alquanto « i tre apostoli che dormono, la qual pittura è tanto finita, che « un minio non può essere ne megliore, nè altrimenti . » Soit : il fit un tableau du Christ priant dans le jardin des olives, et un peu dans l'éloignement, les trois apôtres endormis ; laquelle peinture est tellement achevée qu'une miniature ne peut être ni meilleure, ni autrement.

Il est donc clairement établi par là que Raphaël a pu traiter la miniature, s'il lui convenait.

Venons au fait. L'un de mes amis me fit présent, il y a vingt ans, d'un psautier gothique, d'une reliure du temps de Henri III.

Ce livre, outre un certain nombre de miniatures gothiques, en contenait trois, postérieures, ne portant pas au verso les caractères de la même époque et sans majuscules enluminées et dorées.

Ces trois pièces me semblèrent d'une grande beauté, et, désirant sur elles une opinion plus éclairée, je priai M. Duclaux de les soumettre à MM. Bonnefond et Vibert, professeurs de notre école des beaux-arts, et fraîchement de retour de Rome, où ils ont longtemps étudié.

Ces messieurs répondirent, qu'il leur était impossible de dire de qui ces miniatures pouvaient être, mais qu'ils apprendraient sans étonnement qu'elles fussent de la main de Raphaël.

Cela me fit réfléchir et chercher si je ne trouverais pas quelque signe indificatif qui me mît sur la voie. Mais je ne découvrais que des apparences de lettres au collet du manteau de la vierge : je m'obstinais à lire de gauche à droite et ne déchiffrais rien, lorsqu'un jour, ayant renversé le livre, je lus distinctement, et de mes yeux, sur l'épaule gauche : R A P H, puis au moyen d'une loupe, et sur l'épaule droite, P V F^t F.

Raphaël Pictor Urbinensis fecit Florenciæ.

Dans la fresque de Saint-Onofrio (de 1505) une signature, à

Digitized by Google

peu de chose près semblable, se trouve placée au même lieu à la figure de saint Thomas.

Mais durant lequel de ses voyages aurait-il peint ces miniatures? Selon toutes les apparences, le saint Michel appartient au premier. Le style en est plus jeune, plus naïf et moins sû. J'assignerai la vierge au dais, à quelque voyage postérieur; la composition est complette et le style mûr, sans perdre rien de la naïveté du maître à cette époque, et, dans tout ce que j'ai vu de lui peint, dessiné ou gravé sous ses yeux, je ne connais rien qui dépasse ce petit chef-d'œuvre.

La pièce de l'Annonciation est difficile à classer. La vierge est drapée à la gothique; la figure, les mains, la pose ne sont plus de ce temps: c'est souple, c'est naïf; puis l'ange est de la nouvelle école.

Un investigateur sagace pourrait seul découvrir la cause de ce mélange de style: cette tâche est au dessus de mes forces. Fut-il séduit par la grâce gothique des gravures allemandes qui commençaient déjà à circuler en Italie? Ou, seulement, voulut-il refaire, en la modifiant, une vierge peinte dans l'une des miniatures de ce recueil que, dès-lors, d'après cette induction, il aurait été appelé à compléter par l'adjonction de trois pièces de sa main?

DESCRIPTION DES TROIS MINIATURES, DANS L'ORDRE QUE LEUR A DONNÉ LE RELIEUR DU TEMPS.

Toutes les pièces sont cintrées par le haut et entourées d'un encadrement carré, composé de rinceaux, fleurs ou oiseaux sur fonds d'or. La partie inférieure de ces encadrements contient, en outre, une figure grotesque que j'aurai le soin d'indiquer.

Miniature n° 1. Saint Michel terrassant le diable.

Hauteur 16 cent., largeur 11 cent. 1/2, encadrement compris.
— 12 — — 7 — sans encadrements.

A gauche, saint Michel, le glaive haut, s'apprête à frapper le diable foulé à ses pieds vers la droite.

L'ange armé de toutes pièces, même les mains qui ont des gantelets, est couvert d'une armure d'or chargée d'ornements en relief; le bouclier rouge, convexe par rapport à l'ange, représente une croix rayonnante. Ses ailes d'hirondelles sont lilas et semées de goutelettes d'or; sa tête est désarmée et ses cheveux blonds flottants sont retenus par un cercle d'or surmonté d'une croix, au haut du front.

Le diable, terrassé sur les reins, est aussi hideux que possible. Ses bras de bête sont garnis d'ailes de chauve-souris; elles se retrouvent à sa ceinture, et les parties nobles représentent la tête d'un lion.

Digitized by Google

Autour de lui le terrain abrupte vomit des flammes, mais le ciel est parfaitement serein.

Le grotesque, au bas de l'encadrement, est un singe avec un capuchon et jouant de la guittare.

Miniature n° 2, l'Annonciation.

Mêmes dimensions que le n° 1.

A gauche, la vierge à deux genoux, les yeux baissés, les mains jointes, semble écouter attentivement les paroles de l'ange; ses cheveux sont blonds et flottants, sa robe, violet obscur, son manteau, bleu d'outremer. A sa gauche, un prie-Dieu, couvert de damas rouge à fleurs d'or, supporte un livre ouvert. L'ange Gabriel, à sa droite, un seul genou en terre, accomplit sa mission: sa robe est blanche, ses ailes vertes à goutelettes d'or, et sa droite porte un sceptre au lieu du lis accoutumé. La chambre est une rotonde à pilastres dont le pavé est d'un marbre rose orangé. L'Esprit-Saint, colombe blanche, nimbée, descend du ciel sur un rayon d'or.

Le grotesque au bas semble être une espèce d'orang-outang à cheval sur un animal inconnu, se couvrant d'un écu rouge et ayant en arrêt une courte lance à pennon blanc. La partie gauche de l'encadrement représente, vers le haut, une espèce de guenon avec bouclier et massue.

Miniature n° 3, la Vierge au Dais.

Mêmes dimensions que les précédentes.

Quatre anges vêtus de blanc, et terminés vers les genoux par des nuages d'outremer, soutiennent au dessus de la Vierge un dais rouge à fleurs d'or; leurs ailes sont vertes, et derrière eux se voit un chœur d'anges voilés d'une vapeur verdâtre. Le milieu est occupé par la Vierge, couronne au front, cheveux flottants, robe outremer foncé, manteau d'or doublé de rouge, soutenant de son bras droit l'enfant Jésus, absolument nu, qu'elle considère d'un regard modeste.

Cette figure principale, dont la tête est d'une expression de sérénité admirable, est terminée, comme celle des anges, à la hauteur des genoux par le même nuage bleu, d'où s'échappent vers la terre des rayons dorés. L'enfant est du dessin le plus pur, sans maigreur et du plus beau style. Le fond est un ciel bleu parsemé d'étoiles d'or. C'est cette figure de la Vierge qui porte au collet de son manteau, écrite de droite à gauche, lorsque le livre est vu dans son sens, l'inscription RAPH. P. V. F^t. F.

Il n'y a point de grotesque dans l'encadrement.

J.-B. Hugon.

Mai 1855.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA RUE IMPÉRIALE.

Qu'on nous permette de le dire, la France offre dans ce moment un des plus magnifiques spectacles dont les peuples aient jamais été témoins. Engagée dans une guerre lointaine et prodiguant ses trésors et ses soldats pour mener à bien son immense entreprise, elle trouve encore en elle assez de force et d'énergie pour se couvrir d'un vaste réseau de chemins de fer, ouvrir une exposition universelle à laquelle sont conviés amis et ennemis et, en même temps, sans que rien ne l'arrête, renouveler du nord au midi toutes ses vieilles cités, démolir et renverser de partout les sombres et vieux quartiers, élever d'élégants édifices, percer de larges rues et appeler dans de vastes espaces l'air et le soleil qui doivent donner à nos populations plus de bien-être et de santé! Parmi les villes dont la transformation sera la plus complète, Lyon occupe sans contredit le premier rang.

Nous n'avons pu, dans notre dernier numéro, rendre compte de la pose de la première pierre de notre rue Impériale. Nous venons aujourd'hui, quoiqu'un peu tard, réparer cette omission.

Le 25 avril dernier, les autorités de la ville de Lyon se trouvaient, à midi, réunies sur la place des Cordeliers et procédaient à l'inauguration de cette rue qui doit si profondément modifier l'aspect de notre cité; après un discours du vénérable curé de St-Bonaventure, M. le Président de la Commission municipale a pris la truelle et a jeté le mortier qui devait sceller la première pierre à l'angle sud-est du grand hôtel, dit des Etrangers. Dans la pierre ont été déposés les coins de la médaille commémorative, deux exemplaires de cette médaille, des pièces de monnaie portant le millésime de 1855 et le procès-verbal de la cérémonie, sur vélin.

Digitized by Google

La médaille, œuvre remarquable de notre graveur, M. Penin, porte la légende suivante composée par M. Alphonse de Boissieu :

ANNO SALUTIS MDCCCLV,
VII CALEND. MAIAS
NAPOLEONE III FRANCOR. IMP.
FAUTORE ATQUE AUSPICE
CL. VAÏSSE, SENATORE,
PRÆFECTI RHODANICI VICEM GERENTE;
A. DEVIENNE MUNICIP. COLLEGII PRÆSIDE
PER FOEDOS ET INSALUBRES URBIS VICOS
SPLENDIDA VIA IMPERIALIS NUNCUPATA,
AD NEGOTIATORUM FREQUENTIAM POPULI
COMMODITATEM LUGDUNI CULTUM ET
SECURITATEM SUB CHRISTI EJUSQUE MATRIS
IMMACULATÆ PRÆSIDIO INSTAURATA EST
ÆRARIO PUBLIC. ET ARCA LUGD. COMPARATUM
VIÆ SOLUM CIVIUM CONSOCIATIO PATRIÆ
POTIUS QUAM QUÆSTUI CONSULENS
SUMPTU SUO ÆDIBUS PRÆTEXUIT
ET EXORNAVIT
CURANT. B. PONCET, LUG. ARCH.

La face de la médaille représente la ville de Lyon sous la figure d'une femme jeune et belle. Autour se lisent ces paroles du Roi-Prophète, *Renovabitur ut aquilæ juventus tua...* « Ta jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle. »

Le temps n'a pas favorisé cette cérémonie. Malgré la pluie, une foule nombreuse couvrait cependant la place et les maisons voisines. La fête s'est terminée par un acte de bienfaisance : la compagnie de la rue Impériale a fait distribuer 1800 francs aux pauvres de la ville, 200 francs aux maçons et 400 aux ouvriers du chantier ; ajoutons que, depuis ce jour, les travaux ont marché rapidement et que, sur ces emplacements qu'on dirait dévastés par la guerre ou l'incendie, on voit déjà s'élever de toutes parts les piliers des belles constructions qu'on nous promet. A. V.

Digitized by Google

Variétés.

LES ARTISTES LYONNAIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

A cette grande exposition où tous les peuples sont conviés, Lyon ne se présentera pas seulement comme ville industrielle ; à côté des étoffes qui l'ont rendue célèbre elle étalera des œuvres d'art, dignes de fixer l'attention des étrangers. Voici les noms de ses enfants, par la naissance ou l'adoption, dont les créations, présentées au Comité, ont été admises par lui ; grâce à ces artistes et malgré l'absence de plusieurs noms que nous regrettons de ne pas trouver ici, nous croyons que notre ville sera dignement représentée.

Peinture.

MM.	Allemand (Louis-Hector),	1 tableau.
	André (Aimé-Louis),	2 —
	Appian (Adolphe),	1 dessin au fusain.
	Baille (Jacques-Joseph),	2 tableaux.
	Bellet du Poisat (Alfred-Pierre),	1 dessin.
	Berger (Matthieu),	2 tableaux.
	Biard (François),	10 —
	Blanchard (Pharamond),	2 —
	Chabal Dussurgey (Pierre-A.), élève de l'école de Lyon,	2 —
	Chantre (Fleury),	2 —
	Chenavard (Paul),	19 cartons.
	Compte-Calix (François-Cl.),	2 tableaux.
	Comte (Pierre-Charles),	3 —
	Cornu (Sébastien-Melchior),	4 —
	Deyrieux (Georges), élève de M. Saint-Jean,	2 —
	Flandrin (J.-Hippolyte),	10 —
	Flandrin (Paul),	12 —
	Genod (Michel-Philibert),	1 —
	Jacquand (Claudius),	1 —
	Janmot (F.-Louis),	19 —
	Juillerat (Mme Paul, née Clotilde Gérard),	1 —
	Lamothe (Louis),	3 —
	Laïs (J.-Pierre), élève de M. Saint-Jean,	3 aquarelles.
	Magaud (Adolphe J.-Gabriel),	1 —

Digitized by Google

MM.	Maissiat (Joanny),	1 tableau.
	Meissonnier (J.-L.-Ernest),	4 —
	Penet (J.-Baptiste),	2 dessins à la plume.
	Reignier (Jean),	3 tableaux.
	Remilleux (Pierre-Étienne),	2 —
	Saint-Jean (Simon),	9 —
	Thévenin (Mlle Caroline),	1
	Thévenin (Mlle Rosalie),	1 —
	Vibert (Jules),	1 —
	Volle (François),	2 aquarelles.
	Wagner (Mlle Elise),	5 tableaux.

Sculpture.

MM.	Courtet (Augustin),	3 bustes (marbre).
	Dantzell (Joseph),	1 médaille (cliché).
	Fabisch (Joseph),	2 statues (marbre).

Gravure.

M.	Saint-Eve (J.-M.),	5 gravures.

Lithographie.

M. Flandrin (J.-Hippolyte), 3 lithographies, faisant partie de la publication commencée des peintures de Saint-Vincent-de-Paul.

Architecture.

M. Desjardins (Tony), 1 dessin.

Parmi les noms que nous venons de citer, beaucoup sont connus, plusieurs sont célèbres ; cependant, on le voit, tous nos artistes ne figurent pas dans cette liste. Nous serions bien tenté de blâmer ceux qui ont manqué de courage ; il y allait non seulement de leur amour propre mais de l'orgueil et de la gloire de leur ville natale. Quand l'honneur de la patrie est en jeu on n'est plus libre ; il n'est pas permis de s'abstenir.

Un de nos prochains numéros contiendra le compte-rendu des œuvres de nos compatriotes et, nous l'espérons, un aperçu général sur les artistes à l'exposition.

A. V.

Aimé Vingtrinier, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME X.

(SECONDE SÉRIE)

LYON. — HISTOIRE DÉPARTEMENTALE. — ARCHÉOLOGIE. — MONUMENTS. — DOCUMENTS. — AUTOGRAPHES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LYON.

		Pages.
Aug. Bernard.	Notice historique sur le diocèse de Lyon, suite et fin	11
J.-B. Monfalcon.	Notice sur le cartulaire d'Etienne de Villeneuve	40
Martin-Daussigny.	Découverte d'une voie romaine à Lyon	87
J.-B. Monfalcon.	Acquisition, par la Commission municipale de la ville de Lyon, de la Bibliothèque lyonnaise, formée par M. Coste	143
—	De la valeur historique des inscriptions antiques de Lugdunum	179
Guigue.	Ancienne imprimerie de Trévoux	179
Morel de Voleine.	Essai d'une apologie de la liturgie lyonnaise	427
	PHILOSOPHIE.	
Macé.	Rapport, lu à l'Académie de Grenoble, sur l'Histoire de la philosophie Cartésienne de M. F. Bouillier, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon	56
Amédée Bonnet.	Influence des lettres et des sciences sur l'éducation	112
J. Morin.	Des origines du devoir, à propos du livre du devoir de M. Jules Simon	206
	BIOGRAPHIE. — NÉCROLOGIE.	
F.-Z. Collombet.	Notice sur Paul Timoléon de la Forest	74
Henri Durieu.	Notice sur le baron Rambaud	194
A. Péricaud.	Notice sur Charles de Bourbon, archevêque de Lyon	349-445
A. Vingtrinier.	Benoît Hugues	407
Servan de Sugny.	J.-B. Idt	492
	LITTÉRATURE.	
A. Vingtrinier.	Le comte de Châlon, légende	48
Grimod de la Reynière.	Lettres inédites, écrites à diverses époques à un Lyonnais de ses amis	95-284-372
A. Vingtrinier.	Un Déjeuner, proverbe	221
Niéritz.	Fedor et Louise, ou devoirs de l'homme envers les animaux, traduit de l'allemand pour la 1re fois, par M. L. Lortet	325-388-474
	VOYAGES.	
J.-B. d'Aigueperse.	Les Manuscrits d'Italie	460

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Henri Pallias.	Essai descriptif sur l'Oisan, par Aristide Albert, compte-rendu	78
L. Morin.	Les confessions de Mme de Lavallière, repentante, écrites par elle même et corrigées par Bossuet, compte-rendu	151
L'abbé J. Roux.	Description du Musée Lapidaire, par M. Comarmond, compte-rendu	241
De Pettolaz.	Les Heures du Soldat, par l'abbé Faivre, compte-rendu	415
H. Hignard.	Bibliographie biographique universelle: dictionnaire des ouvrages relatifs à l'histoire de la vie publique et privée des personnages célèbres de tous les temps et de toutes les nations, par E. M. Œttinger, compte-rendu	419
A. Mollière.	Histoire de l'église de Brou, par M. Jules Baux.	495

CORRESPONDANCE.

A. de Reume.	Lettre au sujet du baron de Stassart	256

BEAUX ARTS.

Clair Tisseur.	Exposition de la Société des Amis-des-Arts	156
G. George.	De l'architecture et de l'archéologie	311
A. M.	Crypte de Sainte-Blandine à Ainay	339
V. P. et J. B.	Concerts	344-423
L'abbé J. Roux.	Vêtements sacerdotaux, de style moyen-âge, compte-rendu	425
J.-B. Hugon.	Découverte à Lyon de 3 miniatures de Raphaël	503
A. V.	Les Artistes lyonnais à l'exposition universelle.	509

VARIÉTÉS.

G. Bellin.	Deux requêtes concernant des remèdes préparés avec la dépouille des suppliciés	252
P. Saint-Olive.	Le charlatanisme spéculant sur la vanité	420

CHRONIQUE LOCALE.

A. V.	Pose de la première pierre de la rue Impériale.	507

POÉSIES.

Victor de Laprade.	Hymne à l'épée	5
Adèle Genton.	Les Ruines d'Athènes	89
Caroline Saint-Jean.	Le Vent de la nuit	177
—	A la Lune	257
—	La Rose sauvage	258
Benoit Hugues.	Le petit Dénicheur	345
Marie David.	La Poésie et les Femmes	425

FIN DE LA TABLE DU TOME X.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO → CIRCULATION DEPARTMENT
202 Main Library

LOAN PERIOD 1 HOME USE	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
1-month loans may be renewed by calling 642-3405
6-month loans may be recharged by bringing books to Circulation Desk
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

MAR 9 1978 2 2

REC. CIR. DEC 2 '77

DEC 8 1979

REC. CIR. JUL 2 6 1979

FORM NO. DD 6,

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

Digitized by Google